



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 07025359 0

1

1



7

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE

LA SCIENCE DE L'HOMME.

III.

DIJON, IMPRIMERIE ET FONDERIE DE DOUILLIER.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE
DE LA
SCIENCE DE L'HOMME

CONSIDÉRÉ
SOUS TOUS SES RAPPORTS ;

ENRICHÍ DE FIGURES.

PAR GABRIEL GABET,

ANCIEN AVOCAT.

Il n'est point de questions importantes dont la décision ne soit comprise dans la science de l'homme, et il n'en est aucune qui puisse être résolue avec certitude si nous n'avons cette connaissance.

HUME.

TOME TROISIÈME.



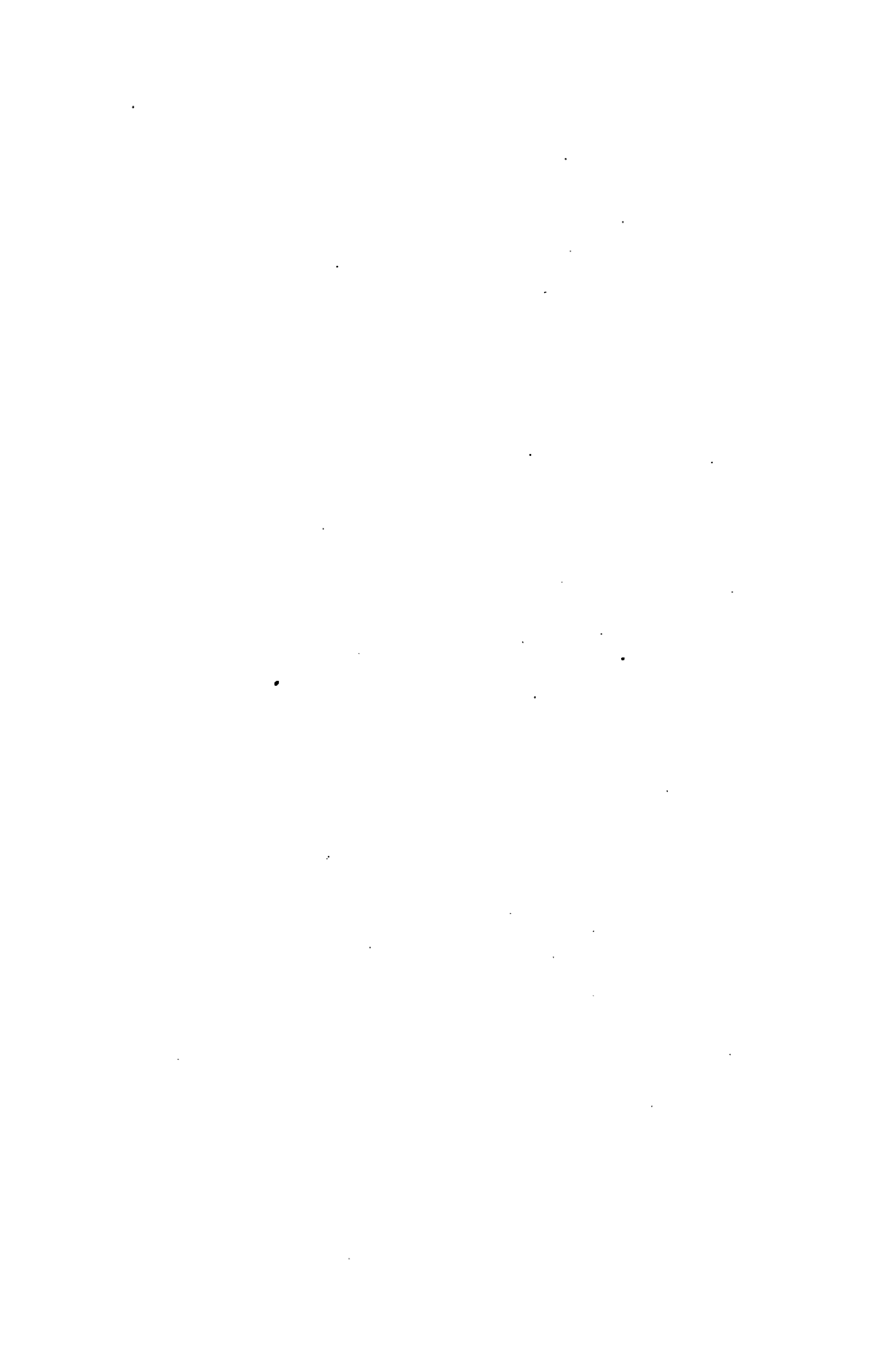
PARIS,

J.-B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17;

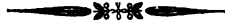
LONDRES, MÊME MAISON, REGENT-STREET, 219;

ET AU BUREAU DE LA PHALANGE, RUE DE TOURNON, 6.

1842.



TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE
DE LA
SCIENCE DE L'HOMME.



SIXIÈME PARTIE.



DU CONCOURS
DES
VIES INSTINCTIVE ET SPIRITUELLE
POUR DIRIGER L'HOMME
DANS LA CONDUITE DE LA VIE.



376. Jusqu'à présent nous avons vu les propriétés qui constituent la nature humaine. Une force veille à la conservation du corps ; une autre donne naissance à l'esprit : il s'agit maintenant de savoir comment du concours de ces deux forces naît une action unique qui détermine la destinée que l'homme doit accomplir sur la terre.

Nous trouverons la solution de ce problème en examinant, 1^o les désirs et les passions ; 2^o la volonté ; 3^o les actions volontaires ; 4^o la direction des

actions dans la conduite de la vie; 5° le sentiment qui naît du résultat de la conduite de la vie.

TITRE PREMIER.

Des Désirs et des Passions.

1° Nature des désirs et des passions; 2° influence que la raison exerce sur eux.

CHAPITRE PREMIER.

Nature des Désirs et des Passions.

Définition. Conditions des désirs et des passions. Leur nécessité, leur nombre, et leur classification. Différences entre les passions harmoniques et les passions subversives. Tous les hommes naissent avec des passions. De la prédominance des passions dans les sexes. Nécessité d'avoir plusieurs passions à la fois. Formation des passions.

377. Le désir est la tendance de l'âme vers la chose qui peut satisfaire le besoin qu'elle éprouve. Si cette tendance est extrême, elle prend le nom de Passion.

Si, lorsque nous éprouvons un besoin, il était aussitôt satisfait que senti, comme il arrive dans le besoin de la respiration, le désir ne serait pas éprouvé : il faut qu'il y ait un obstacle que l'on croie pouvoir vaincre, et il y en a presque toujours. Ainsi, lorsque nous avons appétit, il ne suffit pas d'éprouver la faim et de savoir que le pain peut la satisfaire : il faut trouver ce pain quand on ne l'a pas, et ce n'est pas le désir qui doit nous en fournir les moyens; il n'est qu'un stimulant qui nous porte à mettre en jeu nos facultés pour nous procurer cet aliment. Dans cet exemple, la faim est l'expression du besoin; l'idée de la jouissance du pain est l'objet du désir; l'obstacle qui s'oppose à cette jouissance, est

le stimulant qui donne au désir son énergie, et l'élève au degré de passion.

Quoiqu'il faille un obstacle pour produire un désir, il ne faut pas conclure que le désir ou la passion soit une souffrance. La souffrance est dans le besoin de la chose dont on est privé, tandis que le désir tient au plaisir de sa possession. L'énergie des désirs, dirigée vers l'acquisition des objets qui sont en dehors, peut servir à mesurer l'intensité du besoin ou de la douleur, mais jamais elle ne peut se confondre avec elle. A la vérité, désirer, c'est montrer que l'on est dans un état de souffrance, que l'on a des besoins; mais il ne s'ensuit pas que le désir, la passion, soient la même chose que la souffrance: seulement ils la supposent et la constatent. Le désir est toujours opposé à la peine. Tout ce qui n'est pas ce qu'on souffre, paraît désirable, par la seule raison qu'il n'est pas la peine que l'on éprouve.

Dans l'expérience commune de la vie, il arrive très-souvent qu'un homme paraît agir sans avoir autre chose en vue que de se délivrer de la douleur; mais cela dépend de ce qu'il connaît déjà le plaisir; c'est une notion qui fait partie de son intelligence. L'espoir de trouver le plaisir quelque part en sortant de la douleur, réveille sa volonté et détermine ses actions. Que l'on efface dans l'homme toute idée de plaisir, et qu'on le suppose dans un état de douleur habituelle, il souffrira, mais il n'agira pas: l'impression de la douleur ne produit que douleur, et sa volonté n'a aucun motif pour se déterminer. La douleur ne joue un rôle dans le développement des actions, que pour mettre le plaisir en saillie, le rendre vif et piquant, et rien de plus; elle ne saurait, en aucun cas, s'en attribuer les fonctions. La nature, en créant la peine et la douleur, n'a pas voulu que

l'homme dût les rechercher, mais qu'il apprît à mieux évaluer la satisfaction et le plaisir qui, opposés toujours à leurs antagonistes, revêtent des formes plus prononcées, et un éclat de séduction auquel il est impossible de résister.

Les désirs et les passions, comme les besoins et les sentimens, sont nécessaires pour émouvoir l'ame et l'exciter à travailler à notre destinée. Que deviendrait, en effet, la vie qui serait sans mouvement, où l'ame, paralysée dans ses désirs, ne voudrait rien, serait insensible à toutes les jouissances? L'homme gorgé de richesses, accablé d'honneurs, serait le plus malheureux des mortels si, rassasié de tout, il ne pouvait rien désirer.

Les passions, pour se former, suivent un ordre réglé dans leurs mouvemens : le motif se montre le premier; il éveille l'idée du but, et celui-ci produit l'idée des moyens. Un prisonnier veut jouir de la liberté : voilà le motif; il prépare une corde pour sortir de son cachot : voilà le moyen d'accomplir le désir; l'action de se sauver est le but. Le motif est donc un désir né d'un besoin; le but est le vœu émané de ce désir; c'est l'état que l'ame affectée par la passion préfère et recherche. Le but fait naître l'idée des moyens, qui se trouvent ensuite être placés entre le motif et le but, entre le désir et la jouissance.

Tous nos désirs et nos passions ayant pour but la satisfaction de nos sentimens, nous avons donc autant d'espèces de désirs et de passions que nous avons de genres différens de sentimens primitifs.

Nos sentimens n'étant pas éprouvés isolément, mais se combinant les uns avec les autres, il résulte de ce mélange des passions mixtes, comme il résulte des couleurs très-variées du mélange des couleurs du spectre solaire.

Les moyens de satisfaire nos passions n'ont d'autres bornes que nos connaissances. Plus nous connaissons d'objets qui peuvent servir à nos passions, plus nous désirerons posséder ces objets. Chez les enfans et chez ceux qui ne font pas usage de leur raison, la sphère des désirs est celle de leurs sensations, et la sphère des sensations est celle des besoins. Mais chez l'homme qui réfléchit, le désir s'étend avec les idées et les notions qui se forment. Toutes les forces se déploient presque en même temps ; l'ame éprouve tour-à-tour une foule de sentimens qu'elle ne démêle pas, mais qui concourent à rendre ses mouvemens plus prompts et plus impérieux. La réflexion multiplie presque à l'infini l'action de l'ame, et de là de nouvelles classes de désirs, et une nouvelle énergie pour les élever au degré de passions.

Tous les hommes naissent susceptibles des mêmes genres de passions, comme des mêmes genres de sentimens ; mais tous ne se passionnent pas aux mêmes degrés. Tel sentiment moteur, quoique ayant un égal intérêt pour deux individus, ne fera naître dans l'un qu'un désir modéré, tandis qu'il fera naître dans l'autre la plus violente passion. La raison de cette différence provient d'abord de l'énergie de la sensibilité, et ensuite de l'intervention ou de l'absence de la raison. Il est des individus irascibles, que le plus léger obstacle passionne ; d'autres que les plus grandes entraves n'émeuvent pas. Celui qui est dans l'habitude de réfléchir, se passionne beaucoup moins, toute chose égale d'ailleurs, que celui qui se laisse entraîner à l'impulsion d'une imagination fougueuse.

Nous voyons par-là que l'intérêt que nous donnons à l'objet de nos désirs, emprunte une grande partie de sa force de notre caractère, et des dispositions

où se trouvent notre esprit ou nos organes, soit en santé, soit en maladie. L'affection n'aura pas la même force, si nous sommes calmes lorsqu'une cause nous émeut, que si nous sommes déjà affectés par un autre objet. Il y a dans les passions une accumulation morale, comme il y en a une physique dans la chute des graves.

378. Les passions radicales de l'homme proviennent des sentimens suscités par les objets extérieurs, et de ceux occasionés par la sociabilité.

Les rapports de l'homme avec la nature donnent naissance à cinq passions qui proviennent de l'action de la vue, de l'ouïe, du goût, de l'odorat, et du toucher. On les nomme Passions Sensuelles, parce qu'elles correspondent à notre organisation personnelle, et nous font désirer, à l'intérieur, la santé, ou la satisfaction des besoins organiques, et à l'extérieur, la richesse, le luxe, ou les moyens de satisfaire les besoins physiques.

Ces cinq passions, qui se modifient par leurs mélanges, ont pour principe ou pivot l'amour de soi, ou le plaisir de vivre.

Les rapports de l'homme avec ses semblables font naître quatre espèces de passions : l'Amitié, ou le lien qui attache un homme à un autre par affinité caractérielle ou corporative ; l'Ambition, qui naît du rapport qui existe d'homme à homme par la différence et l'inégalité d'aptitude, par la coopération à des travaux différens d'ordres supérieurs ou inférieurs ; l'Amour, qui résulte du rapport qui se trouve entre les sexes ; et enfin la Famille ou parenté, qui provient du lien de consanguinité ou cooriginel.

Ces passions sociales sont d'ordre majeur ou mineur, c'est-à-dire tirent leur influence, les unes plu-

tôt du principe spirituel que du matériel, les autres plutôt du principe matériel que du spirituel.

L'amitié et l'ambition se rapportent à l'ordre majeur, soit parce qu'elles forment les liens de sympathie générale et collective, soit parce qu'elles tiennent exclusivement à la nature humaine.

L'amour et la parenté, au contraire, se rapportent à l'ordre mineur, soit parce que les liens tissés par ces affections sont plus spécialement individuels ou personnels, soit parce que ce genre de relation est commun entre l'humanité et l'animalité.

Ces passions sont appelées affectives, animiques, sociales, sympathiques; elles ont pour principe l'amour-propre, qui nous porte à désirer d'être aimés de nos semblables.

De l'accord, de l'harmonie de tous les sentimens, de toutes les passions, résulte un sentiment qui les comprend tous : il est appelé Unitéisme, Sentiment Religieux, Bonheur.

579. Fourier, qui a spécifié les diverses passions que nous venons d'énumérer, en ajoute trois autres qu'il appelle Mécanisantes, savoir : la Papillone, la Cabaliste, et la Composite.

1° Nous varions nos passions par le besoin que nous éprouvons de passer de l'une à l'autre. Ce besoin d'alterner est une loi universelle. Nous passons de la nuit au jour, du sommeil au réveil, de la fatigue à l'élan. On se repose d'un travail en se livrant à un autre; on repose le corps par l'exercice de l'esprit, et l'esprit par l'exercice du corps. C'est le manque d'alternative qui rend pénible le travail, d'agréable qu'il est lorsqu'il entre dans nos goûts et qu'il est varié.

2° Si l'homme ne savait que papillonner ou voltiger de travaux en travaux, il ne pourrait réfléchir et se

poser attentivement devant les objets ; son développement serait bien borné , le produit de son industrie serait bien imparfait : il serait incapable de grandes entreprises ; il n'aurait qu'un faible attrait au travail. Il fallait qu'un autre instinct s'allumât en lui. Partout, en effet, où l'effort de l'homme s'exerce, il rencontre son semblable soumis aux mêmes besoins par les mêmes mobiles, doué de facultés identiques, ou différentes, ou inégales. Or, dès que les hommes sont en présence, il se produit parmi eux les deux mouvemens primitifs de toute action coordonnée : l'association, et la rivalité d'émulation. Voilà le ressort le plus puissant de l'action sociétaire. Jamais la vie sociale ne se développe d'une manière plus énergique que là où tous les groupes de travailleurs luttent et rivalisent entre eux, animés d'une noble émulation de gloire et d'intérêt. Là où tout se confondrait dans le même sentiment, là où il n'existerait plus d'opposition de la part des individus ou des corps sociétaires, nous ne verriens qu'ennui, mollesse, inactivité, langueur.

Il ne faut pas confondre la rivalité avec la lutte : la faculté d'émulation porte au travail ; la lutte porte au désordre et à tous ses tristes résultats.

5° Cependant le penchant émulateur a ses écueils à côté de ses avantages. Lorsqu'il règne seul dans le cœur de l'homme, il porte à l'égoïsme, à la tristesse, à l'isolement ; l'individu travaille avec vivacité, mais sans charme. Qu'il soit, au contraire, puissamment aidé, encouragé, glorifié dans ses travaux ; qu'il se sente entouré de collaborateurs qui partagent ses penchans ; qu'ils soient encore éveillés par ceux qui ont des goûts différens ; que le succès couronne son œuvre ; qu'il parvienne à triompher des difficultés

par son industrie ou son intelligence : alors il ne réfléchit plus, il s'exalte, il s'enthousiasme.

Pour que l'enthousiasme accompagne les passions, il faut qu'elles se compliquent; que le plaisir du cœur se mêle au plaisir des sens. Cette disposition prend le nom de Composite. C'est ainsi que l'amour acquiert un plus grand prix quand le sentiment de l'ame se réunit aux jouissances physiques; que l'ambition a pour but l'amour de la gloire et l'amour de l'argent; que le travail se fait sur un objet qui charme, et avec des personnes qui plaisent. Si la composite était formée de quatre sentimens au lieu de deux, l'enthousiasme irait toujours croissant.

Il semble, au premier abord, que cette énumération des passions soit incomplète, ou présentée sous un faux jour. Nous les montrons, en effet, comme un résultat nécessaire des besoins du corps et de l'esprit, comme une loi de notre nature, et par conséquent comme un bien. Cependant les moralistes les jugent tout différemment : à leurs yeux, les passions sont les sources de tous les maux qui accablent l'humanité, et nos efforts doivent tendre à les comprimer, à les combattre sans cesse.

Qui donc se trompe dans ces décisions contraires? Ni nous, ni les moralistes, nous ne nous trompons: car il est certain que les passions, qui sont les impulsions données par Dieu même pour nous porter à remplir notre destinée, sont incapables de nous porter au mal, à moins que nous ne soyons dans un état de maladie mentale. Mais, pour produire cet effet, il faut qu'elles ne soient pas arrêtées dans leur cours par la force physique, par la contrainte morale: si elles éprouvent des obstacles, elles prennent une autre direction; elles quittent pour un moment l'objet de leurs désirs, pour se porter avec

impétuosité sur l'obstacle, et chercher à le renverser. C'est un combat qu'elles livrent à l'ennemi qui veut arrêter leur marche, et d'où peuvent résulter les plus grands désordres. Les passions étaient harmoniques dans le premier cas ; elles deviennent subversives dans le second. Nous n'avons décrit que les premières, et les moralistes n'ont vu que les secondes. C'est en effet l'état où elles se présentent presque toujours dans la société, où, par les entraves maladroites qu'on leur oppose, on les rend subversives.

Le tort des moralistes est d'avoir confondu ces deux ordres de passions, et de regarder comme perversité de l'homme ce qui n'est que le résultat de la mauvaise formation de la société où il vit. Qu'est-il résulté de cette fatale erreur ? C'est que tous les moyens qu'ils ont indiqués pour empêcher ces passions, n'ont rien produit, parce qu'ils ont pour objet de changer les hommes, qui souffrent de ce désordre, plutôt que l'organisation sociale, qui seule fait naître les passions subversives.

L'aptitude à éprouver des passions tient au caractère des individus, et à leurs goûts différens.

Ces caractères ne sont pas illimités dans l'espèce humaine ; ils sont produits en nombres fixes et déterminés, selon leurs titres, ou natures particulières de passions dominantes qu'ils éprouvent.

Fourier divise ces caractères en pleins ou ambigus.

Il élève à huit cent dix les caractères pleins.

De ces huit cent dix caractères, cinq cent soixante-seize sont Solitones, c'est-à-dire n'ont qu'une seule passion dominante, à laquelle ils rapportent tout. Ces solitones ne sont pas en égal nombre pour chaque passion : on trouve beaucoup plus de solitones à dominante d'ambition, ou d'amour, ou de gour-

mandise, qu'à dominante de passion de l'ouïe ou de mélodie. Il y a quatre-vingts personnes qui sont solitones par l'ame et par les sens.

Les solitones varient par leurs goûts, et ont de l'aptitude aux ouvrages de longue durée. Ils sont dans l'échelle des caractères, ce que sont les simples soldats dans les régimens.

Dans les huit cent dix caractères se trouvent quatre-vingt-seize Bitones, qui ont deux passions dominantes animiques; et seize qui ont une passion animique et deux sensuelles; vingt-quatre Tritones, pourvus de trois passions animiques; huit Tétratones, qui ont quatre passions animiques; et huit autres de la même classe ont deux passions animiques et trois sensuelles. Dans les Pentatones, deux individus jouissent de cinq passions animiques. Il y a encore des Tétramixtes, qui ont deux passions animiques et quatre sensuelles; des Hexatones, à six animiques; des Pentamixtes, ou personnages à deux animiques et cinq sensuelles; des Heptatones, à six animiques et une sensuelle; et enfin les Omnitones, à sept animiques. Tous ces hommes sont des génies à des degrés différens.

A ces huit cent dix caractères Fourier en ajoute quatre cent cinq qui sont mixtes ou ambigus, parce qu'ils ne paraissent tenir à aucun penchant dominant: tels sont les Initiateurs, ou gens qui commencent tout et ne finissent rien; les Finisseurs, qui finissent tout et ne commencent rien; les Occasionels, qui sont toujours de l'avis du dernier venu; les Ambians, qui ne savent jamais se tenir en place, qui quittent le meilleur côté pour prendre le moindre; enfin les Caméléons ou Protées, qui prennent tous les masques pour se conserver les mêmes avantages, les

mêmes faveurs dans toutes les sociétés, dans toutes les positions.

Tous ces caractères éprouvent encore des variantes par l'assortiment qu'on fait des passions dans les différens degrés.

Telles sont les données de Fourier, qui nous présentent autant de singularité dans les goûts, qu'il y en a dans les caractères. Il est, en effet, des hommes qui ne sont pas sensibles aux impressions qui affectent le plus grand nombre ¹. On appelle ces goûts bizarres, hétéroclites; l'opinion les condamne, et souvent ceux qui les ont craignent de les faire connaître. Cependant ces goûts bizarres sont bien plus fréquens qu'on ne pense, et tel qui les blâme en habitude gastronomique, y est sujet en jouissance d'amour. Tel autre qui les condamne dans les amours, s'y livre en affection d'ambition, de familisme, en exercice de sensation. La manie des vilains goûts, ajoute Fourier, est celle des sept huitièmes de l'humanité, qui pourtant les tourne en ridicule.

Il y a des passions propres aux âges. Chaque époque de la vie a les siennes, et ces passions suivent les modifications de l'organisme. L'enfance commence par les goûts sensuels; puis viennent ensuite les passions sociales, qui varient suivant les âges.

La femme a des passions qui lui sont propres, et qui tiennent à son sexe, comme l'homme a les siennes. La nature distribue aux deux sexes l'aptitude aux sciences et aux arts, sauf la répartition des genres. Le goût des sciences est plus particulièrement affecté à l'homme, et celui des arts appartient plus à la femme.

¹ Fourier rapporte qu'en 1808 on traduisit devant les tribunaux un jeune Champenois qui avait la manie de violer les vieilles femmes. Parmi les six plaignantes, plusieurs avaient 70 et 75 ans.

Dans les passions sociales, l'homme domine la femme dans toutes les relations d'ambition et d'amitié. Mais à son tour la femme est supérieure à l'homme, elle le dirige, elle le gouverne, dans les affections d'amour et de famille. Chez l'homme, ce sont les affections sociales qui dominent; chez la femme, ce sont les passions individuelles qui ont plus d'énergie : l'un est le roi des nations, et l'autre la reine des cœurs.

Il faut posséder la réunion de plusieurs passions sensuelles et sociales, pour se distinguer dans le monde. Le monomane, c'est - à - dire celui qui n'a qu'une passion, est regardé comme un être méprisable si son penchant est sensuel, et ridicule s'il est social. La monomanie est le plus bas degré de l'échelle des caractères; on s'y élève d'autant plus que l'on réunit plus de genres de passions.

En général, les passions, qui ne sont que la continuité des sentimens, suivent en tout point leurs développemens, leur marche, leur durée et leurs effets.

Les passions ne changent d'objets que quand elles se soumettent à l'empire de la raison, ou qu'elles rencontrent des obstacles qui les arrêtent dans leur marche. Alors ces incidens deviennent à leur tour des passions souvent plus fortes que les passions primitives. C'est ainsi que naît la jalousie, lorsqu'elle vient entraver l'amour.

Recherches sur la Nature et les Loix de l'Imagination, par BONSTETTEN. — *Etudes de l'Homme*, par le même. — *Traité d'Association domestique-agricole*, par Ch. FOURIER. — *Des Dispositions de l'Âme et de l'Esprit*, par le docteur GALL. — *La Phalange* du 10 janvier 1837. — *Essai philosophique sur la Nature morale et intellectuelle de l'Homme*, par SPURZHEIM. — *Doctrine des Rapports du Physique et du Moral*, par BERARD. — *Dictionnaire des Sciences médicales*, mot PERCEPTA. — *Essai sur les Rapports primitifs qui lient ensemble la Philosophie et la Morale*, par le chevalier BOZZELLI. — *Œuvres complètes* de Th. REID.

CHAPITRE II.

Influence de la raison sur les Désirs et les Passions.

Identité de la raison et de la moralité. Différence entre la raison et l'instinct. Union de ces deux propriétés dans la conduite de la vie.

380. Si l'instinct et l'intelligence concourent à faire naître les désirs et les passions, la raison vient après pour les soumettre à son influence.

Sous le nom de Raison, on doit comprendre la moralité, dont les philosophes font improprement une propriété particulière et distincte, dont l'effet est de nous prescrire comme devoir ce que la raison ne fait que nous conseiller. C'est créer, suivant nous, deux moteurs bien inutilement, quand la nature en est si économe. La raison nous semble, en effet, suffire pour remplir cette double fonction, qu'elle exerce sous l'un ou l'autre rapport, suivant l'importance que son action doit avoir dans nos déterminations. Si nos écarts ne peuvent avoir d'effets fâcheux, elle se borne à nous conseiller; mais si les suites doivent en être funestes pour nous ou nos semblables, elle commande, elle ordonne, elle prescrit.

Quoiqu'il y ait un parallélisme, une correspondance intime entre la raison et l'instinct, il existe cependant des différences qui empêchent de les confondre.

L'instinct, en effet, comme nous l'avons dit, donne naissance à toutes les affections, et agit, par leur moyen, passivement, spontanément, impérieusement, mais en aveugle. La raison, au contraire, opère activement, et seulement lorsque l'intelligence lui a donné connaissance des choses et de leurs effets; elle examine la convenance des affections ou senti-

mens que ces choses lui occasionent, et se détermine en conséquence de son jugement, et quelquefois même contre les impulsions de l'instinct; enfin, elle étend son pouvoir sur le passé et sur l'avenir, tandis que l'instinct ne voit et n'agit que sur le présent.

Dès la naissance, l'instinct se montre dans toute sa force, tandis que la raison ne se développe qu'avec lenteur. Mais l'instinct faiblit quand la raison prend de la force.

Cependant cette règle n'est pas générale. La raison n'influence pas toujours l'instinct; il est des cas où celui-ci doit opérer seul : lorsque les besoins de l'organisme, par exemple, exigent impérieusement que nous agissions sans retard, la nature ne les a pas soumis aux longs calculs de la raison. Nous devons agir alors sans la consulter : il y aurait du danger à en suivre les lenteurs. Ainsi, dans un péril imminent et subit, si, avant d'opérer, nous cherchions, pour l'éviter, ce qu'il convient de faire, nous sentirions l'insuffisance de nos forces, tandis que nous aurions besoin de les doubler. L'instinct produit ce pouvoir; il accroît nos moyens de résistance, et nous met à même de produire des actes de courage dont nous nous serions crus incapables dans l'état de sécurité habituelle : c'est l'instinct seul qui nous sauve, et presque à notre insu. Une preuve sans réplique que la raison ne nous a pas servi dans cette circonstance, c'est qu'après l'événement et le retour de la raison, lorsque nous reportons notre pensée sur la situation périlleuse où nous nous sommes trouvés, son image seule vient nous frapper d'une terreur assez profonde pour enchaîner nos facultés, et nous convaincre que ce n'est pas à la raison que nous devons notre salut.

Mais si le danger, au lieu d'être subit, était prévu,

et de nature à être bravé par une affection morale telle que le courage, et que la raison eût le temps de le considérer et de se fortifier contre lui, alors, loin de détruire les forces, elle augmenterait leur énergie jusqu'à rendre les êtres faibles et timides capables des plus surprenans efforts : c'est ce qui arrive dans cet état terrible de douleur et d'ennui de la vie qui conduit les victimes à la mort volontaire. On voit d'un œil calme le moment qui doit finir l'existence, et l'on brave le sentiment d'horreur secrète que fait naître l'idée de la destruction.

Il résulte de là que les actions particulières de l'instinct et de la raison, quoiqu'elles paraissent quelquefois opposées, ne sont nullement ennemies, mais au contraire sont entièrement favorables à la conservation de l'individu et au bien-être de l'humanité. La nature s'est exclusivement réservé les opérations les plus compliquées, les plus délicates, les plus nécessaires; celles qu'elle a laissées au choix de l'individu sont les plus simples, les plus faciles, et celles qui peuvent souffrir des suspensions et des retards. Il semble que la nature ne se soit fiée qu'à elle-même pour tout ce qui devait se passer dans les organes intérieurs, où les affections, par leur multiplicité, par la variété des effets qu'elles doivent produire, sont nécessairement confuses, embarrassées les unes dans les autres; elle abandonne seulement à chaque individu l'étude de ses relations avec les objets extérieurs, et les déterminations qu'il doit prendre d'après la connaissance qu'il en acquiert.

Dans la conduite de la vie, les résultats de l'instinct se mêlent à ceux de la raison pour produire la conservation de l'homme. Ce mélange nécessaire provient des communications rapides et continuelles entre les affections internes et les affections cau-

sées par les objets extérieurs. Quand tous les organes jouissent d'une action moyenne et en quelque sorte proportionnelle, aucun ordre d'affections ne domine, toutes se compensent et se confondent : elles se distinguent facilement sitôt que l'équilibre entre les organes sentans est rompu, et que par suite certaines opérations ou certaines facultés deviennent dominantes.

Le système rationnel d'un individu, étudié à diverses époques de son existence, doit d'autant plus aux affections internes qu'elle est moins avancée : car l'instinct s'affaiblit à mesure que la raison s'étend et s'épure. Par suite du même principe, le sauvage, qui éprouve moins de sensations, ressent davantage l'action des excitations internes, et la perfection relative de son instinct compense pour lui les avantages qu'une raison supérieure assure à l'homme civilisé.

La raison est la même pour tous les hommes, mais tous ne la possèdent pas au même degré.

Lorsque l'homme a la conscience de sa raison, il sent que c'est d'après elle qu'il doit établir ses rapports, façonner en quelque sorte de ses propres mains sa vie terrestre : plus sa raison se développe et s'agrandit par l'usage, plus elle élève celui qui la possède à l'idéal de la perfection.

La raison n'a pas pour objet de combattre les besoins, les sentimens et les émotions qui les expriment, mais de les régler, d'en faire voir les conséquences. Elle ne peut pas être opposée aux lois de la sensibilité physique et morale ; mais elle en dirige les mouvemens, les coordonne, les réfléchit, pour en faire sentir et comprendre la convenance dans la position où nous nous trouvons, et mieux en assurer le succès. L'homme, sentant à la fois ses idées et ses

sentimens, trouve dans sa raison les moyens de les faire marcher de front : elle est le balancier qui maintient entre eux l'équilibre.

La raison n'exerce ce pouvoir que par la propriété qu'elle a de nous faire sentir l'ordre, l'harmonie, la convenance de nos sentimens.

Par l'analyse de nos résolutions les plus communes, on voit que le penchant à l'ordre y joue un rôle qui, pour être peu remarqué, n'en est pas moins réel. Dans la plupart des circonstances, les hommes auraient honte d'agir d'une certaine façon, ils sentent qu'il serait bien d'agir d'une autre, et ces considérations ont beaucoup de poids dans la détermination qui s'ensuivra. Mais souvent on examine encore ce qui doit en résulter pour notre bien-être; et chez l'homme de bon sens, cet examen fortifie au lieu d'affaiblir la première impulsion de la raison. Dans le cas contraire, ce qui est honnête balance au moins ce qui est utile, et souvent en triomphe.

Nos penchans nous font connaître qu'il y a des choses bonnes en soi pour accomplir notre destinée, et indépendamment du plaisir qui peut en résulter, mais qui ne vient qu'en seconde ligne : c'est ainsi qu'une mère se dévoue pour son enfant, que le savant se livre avec passion à l'étude, sans songer au plaisir qui en résultera. L'idée que nous avons été faits pour un but, nous conduit à penser que tous les êtres ont le leur, qu'il y a une fin absolue qui se compose de toutes les fins particulières, d'où résulte l'ordre de l'univers.

De la manière dont l'ordre, l'harmonie, la convenance de nos sentimens, se manifestent à la conscience, il résulte que ces déductions ne paraissent point dériver de principes généraux que la raison applique aux cas particuliers qui se présentent : elles

semblent plutôt provenir d'une espèce de tact par lequel nous sentons dans chaque cas particulier ce qui est bien, ce qui est mal, comme si nous avions une idée exacte de l'ordre. Cette notion suffit à tout le monde pour qualifier de bien absolu ce qui est conforme à l'ordre, et de mal ce qui lui est contraire.

Si la raison seule nous fait comprendre le bien absolu, elle se réunit à l'expérience pour nous faire connaître le bien relatif ou propre à l'individu, tel que les alimens, les richesses, ainsi que ce qui en est la suite, comme les jouissances, le bonheur. Tout le monde sait que ces objets sont des biens, sans qu'on le lui enseigne.

D'après ces considérations, il est facile de se rendre compte en quoi consiste la morale : c'est la raison dirigeant la conduite de l'homme d'après l'ordre, sentiment inné qui régularise toutes les actions humaines d'après leurs convenances. Voilà ce qu'il faut entendre quand on dit que les principes de morale sont gravés dans nos cœurs. Ce qui prouve qu'il n'existe pas d'autres lois, c'est que les moralistes qui croient à l'existence d'un code inné de morale, se contredisent lorsqu'ils le formulent chacun à sa manière. Ils n'ont pu s'accorder sur l'invariabilité de leurs principes : autant d'écrivains, autant de systèmes différens qu'il faut refaire encore, parce que sur des lois imaginaires chacun peut avancer ce qu'il lui platt, et que les disputes sont interminables.

Lorsque la raison a jugé la convenance ou l'inconvenance du désir, la volonté se forme.

Rapport de l'Homme à la Nature, par le baron MASSIAS. — *Essai sur la Nature intellectuelle de l'Homme*, par SPURZHEIM. — *Cours de Philosophie*, par AHRENS. — *De la Légitimité et de la Distinction de la Psychologie et de la Physiologie*, par T. JOUFFROY.

TITRE DEUXIÈME.

De la Volonté.

Elle n'est pas une faculté primordiale. En quoi elle diffère du désir. Elle nous met en rapport avec le monde extérieur. Elle est contrainte par le motif. Réfutation des partisans de la liberté du vouloir. Danger qu'aurait cette liberté. Avantages que la volonté retire de sa fatalité. Formation de la volonté. Sa manifestation. Sa cessation.

381. De toutes les propriétés de l'homme, il n'en est point peut-être sur la nature desquelles on ait autant discuté que sur celle de la volonté. On en a fait une propriété primordiale, tandis qu'elle est subordonnée à d'autres sans lesquelles elle ne pourrait exister. Et en effet, l'homme ne vit qu'en éprouvant des besoins qui se manifestent par des affections agréables ou pénibles : c'est par-là que commence l'existence. Ces besoins mettent en jeu, d'abord instinctivement, puis plus tard rationnellement, l'activité ou pouvoir d'agir pour rechercher les objets qui peuvent les satisfaire, et ce n'est que quand ils sont trouvés que se montre la volonté de les posséder pour en jouir. On voit, par cette manière de se former, que la volonté ne vient qu'en troisième ordre : il faut sentir et pouvoir, avant de vouloir et d'agir en conséquence.

Quoique la volonté et le désir aient entre eux de grands rapports, et qu'ils se trouvent souvent réunis, ils ne doivent pas cependant être confondus. Ils ne dépendent pas l'un de l'autre. Ils s'accordent en ce point, qu'il faut à tous deux un objet, un motif; mais dans la volonté, nous voulons que l'action qui suit la volonté soit nôtre, tandis que le désir peut avoir pour objet l'action d'autrui : ainsi, un père désire que ses enfans soient heureux, et qu'ils se com-

portent bien. Le bonheur n'est pas une action ; la conduite des enfans n'est pas l'action du père. De même, nous pouvons désirer ce que nous ne voulons pas, et vouloir ce que nous ne désirons pas, même ce que nous avons en grande aversion. Un homme qui a soif désire boire ; mais, par une raison quelconque qui lui est propre, il ne veut pas satisfaire ce besoin. Un juge, par devoir, condamne un homme à mort, lorsque, par humanité ou par quelque affection particulière, il désire qu'il vive, etc. Il résulte de là que le désir, même quand son objet est une action qui nous est propre, n'est qu'une excitation à vouloir, et non pas une volition : la détermination de la raison peut être de ne pas faire ce que nous voulons ; mais comme le désir est souvent accompagné de la volonté, nous négligeons la distinction qui les sépare.

La volonté peut être considérée comme une attraction du moi qui se porte sur un objet hors du moi, avec lequel il veut s'identifier, s'incorporer. Elle est, en effet, le rapport, le lien qui se trouve entre notre manière de sentir et le monde extérieur. Si nous n'étions pas affectés par les objets extérieurs, il n'y aurait pas de volonté manifestée : car elle ne peut avoir lieu sans chose voulue. Si la volonté n'était pas le lien qui rattache notre manière de sentir aux affections que nous éprouvons, et qui nous permet de rechercher les unes et d'éviter les autres, nous serions bientôt la victime de ces affections que nous ne pouvons éviter. Mais avec le pouvoir d'être passivement affectés, et celui d'agir activement pour rapprocher ou éloigner l'affection, nous pouvons faire toujours ce qui nous convient, c'est-à-dire rechercher le plaisir dès que nous en éprouvons les attraits, ou repousser la douleur dès que nous en sentons les atteintes.

« Quand nous prenons une résolution, dit M. Th. Jouffroy, n'est-elle en nous que la conséquence nécessaire de quelque phénomène antérieur dans notre esprit? ou bien émane-t-elle uniquement du pouvoir que nous avons, après avoir considéré les différentes manières d'agir, ce qu'elles peuvent avoir de bon ou de mauvais, d'utile ou de nuisible, d'agréable ou de désagréable, de prendre une résolution telle que nous la voulons? Voilà où est la question, elle n'est pas ailleurs.

» Nous sommes une cause qui produit des actes par sa propre vertu : il faut prouver le contraire pour détruire la liberté. »

Des deux hypothèses émises par M. Th. Jouffroy, il est évident que la première est la seule qui puisse être la vérité. Notre volonté n'est en effet que la conséquence du besoin éprouvé, et de la présence de l'objet qui peut le satisfaire, puisque s'il n'existait ni besoin, ni objet du besoin, il n'y aurait jamais de volonté.

Quel appui peut-on donner à la seconde hypothèse? Sur quoi est-il possible d'établir que nous soyons une cause qui produit des actes par sa propre vertu? Trouve-t-on dans la formation de la volonté quelque chose qui légitime cette possibilité? tandis que le phénomène qui opère nos déterminations prouve tout le contraire, en démontrant que c'est par la puissance du motif que nous jouissons de la faculté de vouloir. Ce n'est pas la volonté qui fait le motif; mais c'est le motif qui fait naître la volonté, et non pas notre propre vertu. Si le motif cesse, la volonté cesse avec lui.

On attaque la puissance du motif en disant que la volonté veut quelquefois malgré le motif : ce qui est vrai. Mais ce fait n'a lieu que lorsqu'un motif plus

puissant se présente : la volonté, dans ce cas, en suit les lois. Pour cela, elle ne se soustrait pas au pouvoir des motifs : elle ne fait que passer de l'empire de l'un à l'empire plus puissant de l'autre, sans jamais s'en affranchir.

Nier la liberté, dit M. Lamennais, c'est nier que l'homme a des lois, et qu'il les viole. On peut convenir que l'homme viole trop souvent les lois qui lui sont imposées, sans reconnaître qu'il soit libre dans cet acte : car il ne fait pas sans cause des infractions à ces lois. De ce que ces causes sont condamnables, elles n'en sont pas moins des motifs contraignans pour celui qui les a, puisqu'ils déterminent sa volonté. Ce n'est pas de la sagesse de la volonté que la liberté dépend, mais de la puissance du motif qui, dans ce cas, a prédominé la raison.

« En admettant, continuent nos antagonistes, que » toute résolution a un motif, il s'ensuit seulement » que notre volonté ne se résout pas sans raison de » se résoudre, mais non pas qu'elle soit contrainte » par cette raison. Tout consiste à savoir si cette influence qu'exerce un motif sur la volonté est » traignante ou ne l'est pas. Non : malgré le motif, » nous conservons dans tous les cas possibles la » conscience nette du pouvoir qui nous est laissé de » faire le contraire de ce qu'il nous prescrit ou nous » conseille. »

Cette objection est le résultat d'une double erreur : l'une, de n'être pas remonté à la source de la volonté ; et l'autre, d'avoir confondu le vouloir avec le pouvoir.

Nous avons suffisamment démontré que la volonté n'était que le résultat de l'impression que le motif faisait sur nous : supprimez ce moteur, la volonté

disparaît au même instant; rétablissez-le, elle renaît aussitôt avec lui.

La seconde erreur est de confondre le pouvoir avec le vouloir. De ce que nous pouvons, il ne s'en suit pas que nous voulons : nous pouvons nous donner la mort; mais nous voulons vivre. La volonté et l'activité ne sont donc pas la même chose. Enfin, nous sommes libres dans le pouvoir, parce qu'il est sans motif; et nous sommes contraints par le vouloir, parce qu'il ne peut se former sans cette cause efficiente.

Il était nécessaire que l'activité fût libre pour rechercher les choses qui nous conviennent. Mais ce n'est pas nous qui donnons à ces choses la propriété de nous servir : c'est la nature qui se charge de ce soin, et nous ne pouvons changer ses dispositions. Seulement, par les affections que ces objets nous causent, nous sentons qu'ils peuvent satisfaire nos besoins, nos penchans, nos passions : alors notre volonté se forme. C'est donc par le concours de ces deux conditions qu'il peut y avoir volonté : si l'une d'elles manquait, si le besoin était sans objet, ou l'objet sans besoin, il n'y aurait point de vouloir. Par ce mécanisme admirable, le but de la nature est rempli; elle contraint notre volonté à se plier aux influences qu'elle a données aux objets : si nous eussions pu vouloir autrement, il n'y aurait plus eu d'unité, plus de lien entre nous et le monde; il y aurait des effets sans cause.

On a regardé comme le chef-d'œuvre de la sagesse divine la liberté donnée à l'homme de choisir à son gré entre le bien et le mal, trouvant par-là le moyen d'imprimer à ses actions le caractère de mérite et de démérite. Ce serait tout le contraire qu'il faudrait conclure si la chose était ainsi : car pour choisir le

mal, il faudrait admettre que Dieu eût établi des rapports invariables entre les besoins et le mal, de même qu'il en a établi entre les besoins et le bien; et alors, pourquoi faire un crime à l'homme de se laisser tomber dans le mal? Lui donner la faculté de choisir le mal, c'est supposer qu'on lui ait donné le besoin de le chercher: car la nature ne donne un moyen que dans la vue d'obtenir un but. Mais, après l'avoir doué de cette faculté, lui défendre de s'en servir, c'est mettre un obstacle cruel à ce qu'il apaise ses besoins; c'est l'avoir créé tout exprès pour en faire une victime.

Dieu a formé l'homme non-seulement pour le bien, puisqu'il lui en a donné le besoin avec les moyens de l'atteindre; mais il a voulu l'y attacher par des rapports délicats et profonds à la fois, en le douant de facultés propres à le sentir, à le chercher sans cesse, à s'en emparer partout: seulement, il ne lui a pas donné cette absurde faculté de choisir le mal; mais il a attaché l'intérêt de son être tout entier à s'en éloigner, à le détruire même, quelque part qu'il se rencontre.

Si nous choisissons le mal au lieu du bien, c'est que le mal se présente sous les apparences du bien, que la douleur revêt à nos yeux les formes séduisantes du plaisir. Où est celui qui veut, de bonne foi, la douleur pour la douleur, le mal pour le mal? L'homme n'a recours au suicide que pour mettre fin à des maux qu'il regarde comme plus grands encore que la mort; il ne la voit que sous les attraits du soulagement. Pour nous éclairer sur les erreurs où nous pouvons tomber relativement aux apparences, Dieu nous a donné la raison, qui ne détermine la volonté qu'autant que le bien existe pour nous dans toute l'étendue de la réalité.

Enfin, si l'homme choisit d'après ses affections,

il a pour lui l'expérience qui lui sert de guide ; mais s'il agit sans motifs, il erre à l'aventure. La faculté de choisir arbitrairement détruirait absolument l'exercice naturel de nos sens, de nos besoins, de nos passions, de notre raison, qui nous ont été donnés pour nous conduire dans le chemin de la vie, et nous empêcher de nous égarer dans une route sans issue où nous entraînerait une aveugle liberté.

Nous pourrions nous arrêter à ces considérations, qui répondent aux objections que l'on peut faire sur la fatalité de la volonté. Cependant, pour ne rien laisser à désirer sur cette importante question, nous poursuivrons nos adversaires jusque dans leurs derniers retranchemens.

Pour faire voir que la volonté est indépendante des motifs, ils posent en fait qu'il y a des volontés qui se manifestent sans motif, et ils en donnent pour exemple les individus qui veulent par caprice, par obstination, par entêtement. Mais s'attacher à une chose par obstination, par caprice, est une bizarrerie sans doute, mais n'en est pas moins un motif. Profitons de cette occasion pour faire remarquer que les motifs ne sont pas les mêmes pour tous les hommes : ils varient suivant les caractères, les âges, les sexes, les circonstances où l'on se trouve placé. Tel motif sera déterminant pour l'un, et n'excitera aucune velléité pour l'autre : tout dépend de la manière d'être impressionné. Mais il est impossible de donner l'exemple d'hommes qui, dans la conduite de la vie, aient des vouloirs qui ne résultent pas d'affections éprouvées et qui n'aient d'autre cause, d'autre raison que l'exercice de la faculté libre de vouloir.

« Rien ne prouve, dit-on encore, que l'on se décide » d'après le motif le plus fort. Cela est vrai si les » motifs sont de même nature ; mais s'ils sont de

» nature différente, comme lorsqu'il s'agit de la passion, de l'égoïsme, du devoir, quel est le moyen de distinguer le plus fort du plus faible? »

On n'aurait pas élevé cette objection si on eût fait attention qu'un motif ne tire pas sa valeur de la nature de l'affection, mais du penchant de celui qui l'éprouve; c'est la prépondérance du penchant pour les affections éprouvées, qui donne à celles-ci toute leur influence pour déterminer la volonté: tel sera plus porté à l'égoïsme qu'à la moralité, ou à la moralité qu'à l'égoïsme, et de là résultera la différence de volonté; et cela est si vrai, que si nous connaissons bien le caractère et les penchans d'un individu, nous pourrions affirmer qu'il se déterminera ou ne se déterminera pas d'après tel ou tel motif. Si nous ne nous croyons pas en état de porter ce jugement, nous en donnerons pour raison que c'est parce que nous n'avons pas la connaissance du motif ou du caractère de la personne. Si on était libre d'agir indépendamment de ces influences, jamais il n'y aurait de certitude ou de probabilité que, dans telle ou telle circonstance, un individu agirait de telle manière plutôt que de telle autre.

A cela on répond: « De ce que nous prévoyons ce qu'un homme que nous connaissons peut faire, cette prévision n'attaque pas la liberté. C'est parce qu'il est libre, qu'il choisira le parti que nous prévoyons, parce que nous savons qu'il est raisonnable, et par conséquent libre de suivre les lois de sa raison. »

Mais la raison, chez l'homme, n'est-elle donc pas un motif déterminant comme un autre, quand la chose voulue nous occasionne un sentiment qui est en rapport avec notre penchant rationnel?

Enfin, les partisans de la liberté disent, pour

dernier argument , que « tous les jours nous résis-
 » tons à un motif moral, égoïste ou passionné. Cette
 » résistance serait-elle possible, si les résolutions
 » étaient une conséquence nécessaire de l'action des
 » motifs? Ce seul fait de résistance n'implique-t-il
 » pas, au contraire, que ce n'est pas des motifs com-
 » me causes, que résultent des résolutions comme
 » effets, mais que c'est la cause qui est en moi, et
 » qui balance avant de les produire, et qu'ainsi je
 » suis soumis à l'influence, et non pas à l'action
 » contraignante de ces motifs? »

Nous répondrons : Si nous résistons à un motif , pour nous décider d'après un autre d'un genre différent ; ce n'est pas que nous possédions une liberté indépendante de tout motif, mais c'est parce que le motif repoussé n'est pas en harmonie avec le penchant qui nous domine. La volonté ne peut se former que quand il y a affinité entre le penchant voulant et la chose voulue : si cette attraction n'a pas lieu, point de volonté possible. Ne soyons donc pas étonnés si nous résistons à un motif passionné quand nous avons un penchant à la moralité, ou réciproquement. Ce que l'on prend pour force libre qui nous porte à vouloir, n'est qu'un penchant que nous ne nous donnons pas, qui veut conformément à l'exigence de sa nature ; et ce n'est que quand le motif a cet avantage, que nous sommes portés à le satisfaire.

La volonté réfléchie ne se forme qu'après le développement des facultés spirituelles. C'est ce développement spontané qui lui donne la conscience des différens pouvoirs dont elle est douée, et c'est alors seulement qu'elle a pu vouloir s'emparer de ces capacités, les diriger et s'en servir. Le jour où elle a

ainsi agi, elle a brisé l'œuf où elle était renfermée dans les limbes de l'instinct.

La volonté se montre par ses déterminations.

Quelquefois notre détermination se manifeste sur-le-champ ; d'autres fois elle est flottante, vague, incertaine, ce qui a lieu tant que nous ne connaissons pas suffisamment l'influence que les objets doivent avoir sur nous : dans ce cas, nous hésitons, nous nous trouvons, pour ainsi dire, placés dans une balance qui s'élève ou s'abaisse alternativement, jusqu'à ce qu'un nouveau poids la fasse pencher d'un côté ; et ces poids sont des motifs moraux ou physiologiques d'un devoir, d'un besoin, d'un plaisir plus grand qui, comparé aux idées d'un mal ou d'un intérêt moins grand, finissent nécessairement par nous diriger vers le but qu'il nous convient d'atteindre d'après nos penchans. Cette comparaison que nous faisons des motifs qui nous attirent ou nous repoussent, s'appelle délibérer.

Délibérer sur un objet est donc alternativement peser les raisons que l'on a pour le rechercher ou l'éloigner. La délibération suppose plusieurs motifs opposés : s'il n'y en avait point, il y aurait inertie ou repos nécessaire. S'il n'y avait qu'un seul motif, il s'ensuivrait une volonté également nécessaire. Mais c'est parce qu'il y a plusieurs motifs opposés, et à peu près d'égale force, que nous sommes dans une oscillation et une incertitude qui dure jusqu'à ce que le motif le plus puissant fixe la détermination de la volonté : alors nous ne balançons plus, notre volonté cesse d'être chancelante, nous sommes décidés. Mais si le motif changeait, la détermination changerait avec lui : il suffit donc de faire adopter ce changement, pour forcer en quelque sorte à vou-

loir une chose absolument contraire à celle à laquelle un penchant très-violent nous aurait excités.

Lorsque celui qui éprouve une forte passion se livre à la réflexion, il voit dans l'action qu'il va commettre une foule de conséquences qu'il n'avait pas prévues ; il oscille quelque temps entre le mouvement du sentiment et la force de la réflexion. Si la réflexion domine, l'individu paraîtra, après quelques tâtonnemens, reprendre peu à peu le repos. Chez les ames faibles, l'hésitation sera plus longue ; elle le sera moins chez les ames fortes ; elles reprendront bientôt la route dont elles s'étaient écartées.

C'est pour l'homme un état très-pénible que l'irrésolution. L'anxiété provient de l'obscurité des causes, de la multiplicité ou de la diversité des intérêts entre lesquels l'ame se trouve partagée, d'un vice de jugement, ou enfin de la faiblesse ou de l'instabilité de caractère.

La détermination de la volonté est, relativement au bon ou au mauvais, au bien ou au mal, ce qu'est le jugement par rapport à la vérité ou à la fausseté d'une proposition, à la convenance ou à l'inconvenance des sentimens. Vouloir une chose préférablement à une autre, c'est proprement avoir jugé qu'une chose est meilleure ou n'est pas si mauvaise qu'une autre, qu'un sentiment convient ou ne convient pas. Comme nous jugeons de la vérité ou de la fausseté d'une proposition selon les apparences qui nous affectent, de même aussi nous voulons et nous choisissons nécessairement tel ou tel objet en conséquence de ce que ses apparences font sur nous : ainsi, la propriété de vouloir est une conséquence inévitable de celle de juger les choses ou les sentimens, et naît forcément de décisions plus ou moins réfléchies.

L'effet de ce jugement peut être de se détermi-

ner malgré l'affection, si la raison prédomine; malgré la raison, si les passions l'ont le dessus; et enfin malgré la raison et l'affection, si l'exemple, les préjugés, les institutions, ont une influence prédominante. Ainsi, par exemple, un homme éprouve le désir de se venger; mais le sentiment de générosité combat l'idée de vengeance, et il pardonne. L'effet de l'idée réfléchie n'a lieu que parce que la pensée motrice de notre action appelle à elle d'autres idées: telle est celle, dans l'exemple donné, de la bienfaisance ou de la générosité. Ces sentiments, réveillés par l'action des idées, selon des lois encore peu connues, nous ont portés à faire du bien à l'ennemi dont nous allions nous venger.

Le vague des opérations de la raison dans la marche des délibérations, la multiplicité et la diversité des causes qui agissent sur nos déterminations souvent à notre insu, font qu'il nous est très-difficile de remonter aux vrais principes de nos volontés, et encore moins de la volonté des autres. Elles dépendent souvent de causes si fugitives, si éloignées de leurs effets, qu'il faut une sagacité singulière pour pouvoir les découvrir. Voilà ce qui rend l'étude de l'homme sentant si difficile; voilà pourquoi son cœur est un abîme dont nous ne pouvons sonder la profondeur. Nous sommes donc obligés de nous contenter de connaître les lois générales et nécessaires qui règlent le cœur humain, et bornées à savoir que, par son essence, tout homme tend à se conserver et à rendre son existence heureuse par les voies qui lui sont tracées pour arriver à ce but.

La volonté cesse lorsqu'elle a rempli son objet: alors le motif n'a plus d'influence sur elle; l'activité la remplace, elle opère pour rechercher d'autres objets qui puissent la satisfaire.

Les ressorts par lesquels la volonté persiste dans ses volitions, ou change d'objet, nous sont entièrement inconnus.

Recherches sur la Nature et les Lois de l'Imagination, par BONSTETTEN. — *Etudes de l'Homme*, par le même. — *Essai sur les Rapports primitifs qui lient ensemble la Philosophie et la Morale*, par le chevalier BOXZELLI. — *Œuvres complètes de Th. REID*. — *Principes de Philosophie naturelle*. — *Elémens d'Idéologie*, par DESTUTT-TRACY. — *Mélanges philosophiques*, par Th. JOUFFROY. — *Cours de Droit naturel*, par le même. — *Théorie de l'Homme intellectuel et moral*. — *Traité de Physiologie*, par BURDACH. — *Nouvelles Considérations sur les Rapports du Physique et du Moral*, par MAINE-BIRN.

TITRE TROISIÈME.

Des Actions volontaires.

Les actions volontaires sont irréflechies ou réfléchies.

CHAPITRE PREMIER.

Des Actions volontaires irréflechies.

382. Les actions irréflechies sont celles qui ne résultent pas des opérations de l'esprit. Elles se rapportent à l'instinct, à l'habitude, et à l'imitation.

SECTION PREMIÈRE.

DES ACTIONS PROVENANT DE L'INSTINCT.

Les affections portent à agir par le seul effet de la sensibilité. C'est ce seul stimulant qui produit toutes les actions instinctives.

383. Lorsque la sensibilité nous fait éprouver une affection, nos organes entrent aussitôt en action pour la conserver si elle est agréable, ou la repousser si elle est douloureuse. Cette action des organes est toujours ce qu'il convient qu'elle soit pour arriver à son but. Nous ne nous trompons jamais quand

c'est l'instinct qui nous dirige, quoique n'ayant pas appris ce qu'il faut faire. Ainsi, le nouveau né suce et avale le lait de sa nourrice, quoiqu'il ne sache pas ce que c'est que sucer et avaler, et comment ces deux actes s'accomplissent; qu'il ignore ce qu'il fait, et dans quel but il agit. C'est par la même impulsion que les enfans crient lorsqu'ils souffrent, qu'ils s'effraient quand on les laisse seuls dans l'obscurité, qu'ils tressaillent quand ils sont en danger de tomber, qu'ils ont peur d'une figure sévère ou d'un ton de voix menaçant, et qu'un air de bonté, qu'une voix douce et caressante, les charment et les réjouissent.

Quoiqu'on qualifie d'involontaires les actes de l'instinct, ils résultent néanmoins de la volonté, mais d'une volonté qui n'est pas réfléchie. C'est la nature elle-même qui opère par la voix de l'instinct, et nous inspire ce qu'il nous convient de faire pour nous conserver.

La volonté de l'instinct est en effet une véritable inspiration qui nous fait opérer spontanément, et sans attendre notre consentement réfléchi. L'instinct nous contraint à faire les mouvemens nécessaires à notre position. La nature n'a pas voulu confier ces mouvemens à l'ignorance de l'homme, et à la maladresse d'une volonté réfléchie qui ne sait opérer qu'en tâtonnant : car il périrait mille fois avant d'avoir découvert ce qu'il faut faire. Il était donc nécessaire que spontanément il fût instruit de ses premiers besoins et des moyens d'y satisfaire, de ses dangers les plus pressans et des moyens de les éviter.

L'instinct suffit pour diriger les mouvemens de l'être sensible, et le faire concourir au but de la nature, en le rendant à cet effet capable d'attention qui,

quoique non réfléchie, n'en est pas moins suffisante pour régler les démarches et les mouvemens de l'individu suivant les lois de l'économie.

Des Dispositions de l'Âme et de l'Esprit, par le docteur GALL. — *Physiologie du Cerveau. — Essai sur la Nature de l'Homme*, par RANGONIA.

SECTION II.

DES ACTIONS PROVENANT DE L'HABITUDE.

Nature de cette faculté. Sa cause. Son mode d'action.

384. L'Habitude est la faculté qui nous porte à sentir et à agir de la même manière que nous avons senti et agi une première fois.

Cet effet provient de l'union intime qui se trouve entre le système nerveux et le système musculaire, qui se mettent réciproquement en action. Non-seulement la sensibilité éveille le système musculaire, ou le système musculaire met en action la sensibilité ; mais encore un mouvement rappelle un mouvement, comme une idée rappelle une idée, et ces mouvemens se reproduisent dans un ordre donné. Quand on marche, on exécute une suite de mouvemens, comme en parlant on débite une suite de mots et d'idées. Ainsi, on apprend à agir comme on apprend à penser. C'est en répétant et corrigeant souvent une suite de mouvemens, que l'on obtient à la fin un résultat juste.

L'habitude tire sa source de l'instinct quand elle provient du mécanisme de nos organes ou d'impressions étrangères sans rapport à l'état de l'intelligence, et que ce mécanisme est mis en jeu la première fois par l'instinct, et continué de la même manière par l'effet de l'habitude.

L'habitude agit également sur les actes intellectuels, comme nous l'avons fait voir lorsque l'occasion s'en est présentée.

SECTION III.

DES ACTIONS PROVENANT DE L'IMITATION.

Ce qu'on appelle imitation. Avantages qu'elle procure.

385. On appelle Imitation la faculté qui nous porte à faire ce que nous voyons faire aux autres, sans que nous cherchions à nous rendre compte des motifs qui nous font agir. Il suffit que nous voyions agir d'une certaine manière, pour que nous soyons excités, par cet exemple, à faire la même chose : ainsi, nous bâillons, nous toussons, nous rions, nous applaudissons, en voyant faire ces choses, par cela seul que d'autres les font. L'homme est essentiellement imitateur. L'exemple attache l'extrémité de la chaîne des mouvemens musculaires à l'idée de l'action, de manière qu'on vient à répéter le même mouvement sans y penser. Il faudrait un mouvement contraire, comme celui de l'indignation, de la honte ou du mépris, pour contre-balancer l'effet de l'exemple et l'influence stimulante du besoin d'imiter.

L'imitation suppose qu'à l'action des idées associées qui s'éveillent l'une par l'autre, répond une action analogue dans les mouvemens musculaires, de manière qu'à toute série d'idées correspond une série de mouvemens musculaires plus ou moins prononcés et plus ou moins efficaces, suivant leurs rapports avec l'état naturel ou factice des organes. La communication de la pensée, du sentiment et de la passion d'un individu à un autre, a en elle-même quelque chose d'aussi mystérieux que la communication du mouvement entre deux corps.

L'imitation est un principe de force, de perfectionnement et de grandeur ; c'est le pivot sur lequel roulent et se déploient les actes les plus importans

de l'existence. Elle exerce la plus heureuse influence sur les travaux de la vie domestique ; elle rallie constamment les hommes, en les dirigeant vers le même but, en les attachant à la même entreprise, en les appliquant à un même travail, en les occupant de la même idée. Les hommes laborieux se fortifient par leur association ; ils se montrent plus faibles dès qu'ils s'isolent ; c'est en s'imitant qu'ils viennent à bout de se surpasser.

Il est curieux de voir l'empressement que nous mettons à imiter tout ce qui vient s'offrir à notre admiration. En Europe, on cherche communément à égaler la nation qui a le plus de prépondérance ; les villes de province reçoivent leur impulsion des capitales. Dans la société, ce qu'on appelle la mode, résulte manifestement de l'instinct d'imitation ; elle est l'expression d'un assentiment général.

C'est l'imitation qui fait qu'un seul individu subjugue, entraîne les masses ; elle est le moteur des séditions, des applaudissemens de théâtre, etc. ; enfin, c'est par ce pouvoir que chaque être vivant se modèle et se façonne en quelque sorte sur celui qui l'a précédé ; c'est par ce moyen instinctif que les mœurs et les habitudes se reproduisent dans la succession des générations.

Recherches sur la Nature et les Loix de l'Imagination, par BOWSTEREN. — Traité des Passions, par ALIBERT. — Œuvres complètes de Th. REID.

CHAPITRE II.

Des Actions volontaires réfléchies, et de leurs Effets.

Elles agissent sur les organes musculaires. C'est par l'action que l'homme manifeste sa puissance. L'action volontaire est toujours un plaisir.

386. Lorsque la volonté est formée, elle agit sur les organes musculaires, pour leur faire exécuter ce qu'elle a résolu.

Le mouvement volontaire, attaché en quelque sorte à la volonté, se fait spontanément ou instinctivement; il s'opère sans que nous ayons connaissance des moyens d'exécution. Il suit de là que, dans les actions volontaires, l'esprit arrange et dispose, le sentiment détermine, et la volonté et l'action exécutent. A chaque élément de la pensée, à chaque idée partielle, est attaché un principe de mouvement et d'action plus ou moins développé. Le jugement, qui distingue et sépare les idées, sert à distinguer et séparer les mouvemens correspondans, pour les rendre toujours plus capables de combinaisons fixes, et par conséquent de perfection.

Cet accord de la volonté et de l'action prouve qu'il existe une harmonie préformée entre la volonté et les mouvemens volontaires mis en jeu par les idées, qui remplissent l'office de leviers capables quelquefois de soulever l'homme tout entier. Mais il ne peut expliquer la cause efficiente entre la volonté qui ne peut agir sur les idées, et l'action de se mouvoir, qui ne peut se faire que par les muscles. Ainsi, dans l'homme qui agit volontairement, on voit d'un côté le désir, et de l'autre les mouvemens des fibres musculaires, et entre eux la volonté, qui, par la loi la plus mystérieuse, dispose et règle ces mouvemens.

Ce n'est pas, en effet, la manière d'être des organes locomoteurs qui nous porte à nous mouvoir, c'est uniquement l'effet de la volonté. Supposons un homme qui, dans l'instant où il voudrait s'approcher d'un objet, se trouverait tout-à-coup privé des membres nécessaires à cette action : cet homme, auquel nous retranchons les jambes, tâcherait de marcher sur ses genoux. Si nous lui ôtons les genoux et les cuisses, en lui conservant toujours la volonté de s'approcher de l'objet, il s'efforcera

alors de marcher sur ses mains. Privons-le encore des bras et des mains : il rampera, il se traînera, il emploiera toutes les forces de son corps, et s'aidera de toute la flexibilité des vertèbres pour se mettre en mouvement; il s'accrochera, par le menton ou les dents, à quelque point d'appui pour changer de lieu. Et, quand nous réduirions son corps à un point unique, à un atome globuleux, si sa volonté subsiste, il emploiera toujours ses forces à changer de situation; mais, comme il n'aura alors d'autres moyens de se mouvoir que d'agir contre le plan sur lequel il porte, il ne manquera pas d'exercer cette action pour atteindre l'objet. Le mouvement externe et progressif ne dépend donc pas de l'organisation, de la figure du corps et des membres, puisque, de quelque manière qu'un être fût extérieurement conformé, il ne pourrait manquer de se mouvoir, pourvu qu'il eût la volonté d'agir. Mais s'il n'a pas cette volonté, quelque avantageux que soit son système locomoteur pour exercer des mouvemens, il n'en fera aucun. Supposons-le, en effet, dans ce cas, privé successivement des organes des sens qui l'empêchent de recevoir les impressions qu'occasionent les corps extérieurs : il ne changera pas de lieu pour atteindre les objets de ses besoins que ses yeux lui font connaître, s'il est privé de la vue; il ne s'approchera pas pour entendre, si le son ne fait aucune impression sur l'ouïe; il ne fera jamais aucun effort pour flairer une bonne odeur, ou pour en éviter une mauvaise, si son odorat est détruit. Il en sera de même du toucher et du goût: si ces deux sens ne sont plus susceptibles de sensations, il n'agira pas pour les satisfaire. Cet homme demeurera donc en repos, et perpétuellement en repos; rien ne pourra le faire changer de situation, et lui imprimer le mouvement

progressif, quoique, par sa conformation extérieure, il soit parfaitement capable de se mouvoir et d'agir.

C'est par l'action volontaire que l'homme manifeste sa puissance. Le mouvement ne prend le nom d'action que parce qu'il a un but commandé par la volonté.

En considérant l'exercice des organes musculaires en lui-même, nous avons vu qu'il était toujours un plaisir. L'homme, en effet, est né pour agir; il apporte des aptitudes qui l'y prédisposent, des forces qui l'y poussent. Quand il n'agit ni ne s'occupe, l'ennui le saisit et le dévore.

Cependant, en civilisation, nous regardons ce besoin d'activité comme un malheur attaché à la condition humaine; et ce qui semble le prouver, c'est que la plupart des hommes ne s'y livrent qu'avec répugnance et dégoût; ils sont paresseux, et il est difficile de les faire sortir de cet état d'inertie.

Comment se fait-il que la civilisation dénature tellement le penchant qui nous excite à agir, que la paresse nous semble être une impulsion aussi naturelle que l'activité? Nous en trouverons la raison dans le motif qui nous porte à agir. Si notre action est excitée par une passion, elle est toujours attrayante, et prend le nom d'amusement; si, au contraire, elle est en opposition à nos inclinations, elle nous répugne: dans le premier cas elle est libre; elle est contrainte dans le second. Il suffit donc d'agir librement et suivant notre goût, pour éprouver du plaisir; et d'y être forcé par la nécessité, pour ne s'y livrer qu'avec peine, nonchalance et ennui.

Parmi les distinctions que l'on fait entre les actions qui ont pour objet le travail, et celles qui ont pour but l'amusement, il n'y a de différence que

dans le motif qui les fait entreprendre : dans l'un, c'est le penchant ou la passion ; dans l'autre, c'est la nécessité ou la contrainte. Que le but de l'action soit utile ou inutile, cela ne fait rien pour l'affection agréable ou déplaisante qui en résulte : elle est toute dans la cause qui porte à agir. On se passionne, en effet, pour des travaux d'arts, de sciences, qui ont des résultats productifs, comme pour des bals, des spectacles, des jeux, etc., qui sont entièrement improductifs. Si l'on dit avec raison que l'homme aime les amusemens et fuit le travail, c'est que, dans la forme sociale actuelle, nous ne sommes presque jamais libres de disposer nos actes industriels de manière à les mettre en consonnance avec notre nature, avec nos penchans, le milieu industriel ne s'y prête pas ; tandis que nous nous rapprochons de cette consonnance dans l'ordre des actes que l'on appelle les plaisirs. Ainsi, pour un manœuvre non intéressé à un travail faiblement rétribué, ou à une tâche monotone qu'il remplit seul, ou réuni à des personnes qu'il n'aime pas, le travail est répugnant ; mais le cabaret est pour lui attrayant, parce qu'il y est abrité contre les excès de la température, parce qu'il trouve dans le vin et le tabac des jouissances qui s'accroissent encore par la présence de ses connaissances, de ses amis, parce qu'il discute, et y trouve des sujets d'intrigues dans des jeux de cartes ou autres ; qu'il se sent libre pour passer d'une action à une autre, et peut varier ses modifications passionnelles. Il en est de même dans les classes supérieures de la société : ce sont les mêmes ressorts, seulement ils sont plus raffinés. Ainsi, tout ce qui entrave le jeu des passions se range dans les sources des répugnances, et tout ce qui favorise leur essor

libre, se range dans les causes productives de plaisirs et d'attraits.

Histoire naturelle de Buffon.

TITRE QUATRIÈME.

Direction des Actions dans la conduite de la vie, et Sentimens qui en résultent.

CHAPITRE PREMIER.

Direction des Actions dans la conduite de la vie.

Objets de nos besoins. Destinée de l'homme. Moyens de la remplir.

387. Toutes nos facultés ont pour objet de nous faire vivre conformément à notre nature, et par-là d'accomplir notre destinée.

Notre destinée est la somme de toutes les positions où nous nous trouvons pendant le cours de la vie, résultant de l'emploi que nous faisons de nos facultés.

L'emploi de nos facultés se rapporte à nous-mêmes, à nos semblables, à la gestion du globe, et à son auteur.

1° L'homme étant un composé de deux vies qui ont des besoins différens ; ces besoins doivent être également satisfaits. Nous ne dirons pas, comme certains philosophes, qu'il faut beaucoup plus faire pour l'esprit que pour le corps ; que celui-ci est vil, que l'esprit seul est grand. Rien de ce qui sort des mains du Créateur ne peut être vil à nos yeux. Le corps et l'esprit sont les deux parties d'un même tout, destinées à agir en commun, et également indispensables ; l'une et l'autre sont donc également dignes de notre admiration. Mais ce qui mé-

riterait notre réprobation , serait de ne s'occuper que des besoins du corps , et de délaisser ceux de l'esprit, ou réciproquement : les uns comme les autres doivent être satisfaits ; ils doivent marcher de concert.

2° L'homme, étant appelé par sa constitution à vivre au milieu de ses semblables, à ne former qu'un seul tout avec eux, et ayant des sentimens qui se rapportent à cette destination, sent la conduite qu'il doit tenir pour se les attacher, pour s'en faire aimer et estimer. Malheureusement, la vicieuse organisation du système social où nous vivons rend trop souvent inutiles ces dispositions, et fait naître des passions subversives là où les passions harmoniques devraient avoir leur plein essor.

3° Les besoins de l'humanité ne peuvent être satisfaits que par la gestion du globe que nous habitons. Toutes nos facultés y concourent : l'esprit recherche les lois de la production par la culture des sciences, et les forces musculaires exécutent par les arts ce que la science a indiqué de faire.

Mais l'esprit ne borne pas là ses travaux : en étudiant les lois du monde, il en admire la magnificence, et de là s'élève à la cause première, d'où résulte le sentiment religieux (375), qui constitue le culte véritable, le seul qui soit digne de la Divinité. Ce n'est pas, en effet, en nous formant une idée de Dieu, qui est inaccessible à notre intelligence et avec lequel nous n'avons aucun rapport direct, que nous pouvons lui rendre hommage, mais en réglant notre conduite sur l'ordre qu'il a établi dans ce monde, et en éprouvant le sentiment d'admiration que la sublimité de ces lois fait naître pour leur auteur.

CHAPITRE II.

Des Sentimens qui résultent des Actions volontaires.

388. Les actions volontaires produisent des sentimens différens, suivant qu'on les considère chacune en particulier ou dans leur ensemble. Chaque action particulière produit un sentiment de jouissance, et l'ensemble de la conduite de la vie fait naître le sentiment de bonheur.

SECTION PREMIÈRE.

DES JOUISSANCES.

L'espoir est une jouissance. Tous les objets susceptibles d'occasioner des sentimens ont leurs jouissances. Causes de l'intensité des jouissances. Influence du temps présent, passé et futur, sur les jouissances.

389. Lorsque nous avons un désir, et que nous pouvons nous procurer l'objet qui l'occasionne, nous éprouvons un sentiment agréable que l'on appelle Jouissance.

Lorsque la possession est éloignée, mais certaine, la jouissance prend le nom d'Espérance. Il arrive souvent que le plaisir que donne l'espérance surpasse celui de la possession de l'objet désiré.

Tous les objets qui peuvent affecter la sensibilité procurent des jouissances qui leur sont propres. Il y a donc autant de jouissances particulières qu'il y a d'espèces différentes d'affections : il y en a pour les sens, pour le corps, et pour l'esprit.

L'étendue de la jouissance est en raison de la durée, de l'intensité et du nombre des idées que ce sentiment sait mettre en harmonie avec lui-même. Toute jouissance, celle de boire, par exemple, lors-

que la soif est grande, est parfaite, et ne laisse rien à désirer après elle ; mais elle est presque nulle en étendue, parce qu'elle ne se compose que d'un accord unique. Si l'on augmente les idées, les accords deviendront nombreux ; si l'on donne au sentiment plus d'intensité, l'intensité de l'harmonie sera plus grande encore. Au lieu de la soif, que l'on suppose l'amour : le sentiment s'agrandira aussitôt. A la jouissance de l'amour sensuel, que l'on ajoute toutes les idées qui constituent l'amour moral, et la jouissance s'accroîtra à chaque nuance de sensibilité qui arrivera à l'ame.

Le sentiment de jouissance varie encore suivant la place qu'il occupe dans le temps par rapport au sujet qui l'éprouve. Si l'objet de la jouissance est passé, le souvenir peut recueillir une vive émotion, mais elle sera de courte durée. Comme l'objet n'existe plus, le plaisir n'a plus d'éléments de force, il s'affaiblit comme un rayon de lumière séparé de sa source : de là vient la langueur ordinaire de presque tous les souvenirs.

Si l'affection provient de la présence d'un objet actuel, elle est d'autant plus vive qu'elle émane d'une cause qui existe dans un contact immédiat avec notre sensibilité, et qui, en communiquant aux sens un mouvement fixe et prononcé, commande à l'ame des commotions plus étendues et plus énergiques. Mais cette affection s'épuise bientôt par sa violence et son activité, et finit par se dissiper avec rapidité, pour aller se perdre dans le temps qui l'entraîne pour l'effacer et produire la satiété.

Mais si la jouissance est arrêtée dans son cours avant sa pleine satisfaction, si nous éprouvons des contrariétés dans nos plaisirs, l'imagination s'éveille, s'étonne ; s'irrite contre cette résistance inattendue,

et réagit avec toute la force d'un ressort long-temps comprimé. On appelle à son secours toutes les émotions qui s'affaiblissaient, qui devenaient languissantes, et elles reprennent une vie nouvelle; elles donnent un charme illusoire à l'objet qui n'est plus; elles exagèrent le tableau du bonheur passé, pour en rendre la privation plus cruelle. Ces deux époux qui ont vécu ensemble, n'éprouvaient plus peut-être l'un pour l'autre qu'un sentiment bien faible, bien calme; l'âge, le temps, l'habitude, en ont affaibli tous les ressorts: mais si la mort vient à rompre ces anciens nœuds, l'infortuné qui survit repousse une existence qui n'est plus soutenue, il suit le cercueil qui emporte des cendres chéries, et va bientôt y mêler les siennes.

Lorsque les jouissances sont attendues, et proviennent du pressentiment d'un objet à venir, elles ont toute l'énergie dont elles sont susceptibles. L'objet étant perçu dans le lointain, nous nous élançons par l'imagination au-devant de lui; nous en apprécions toute l'étendue et l'intensité; nous nous agitons dans l'attente de le conquérir. C'est dans la jouissance que l'avenir procure, qu'est le plus grand des plaisirs. C'est à l'aide du souvenir du passé que l'âme s'élançe dans l'avenir. Mais ce flux et reflux entre le passé et l'avenir, ne s'exerce pas sur un champ vague et illusoire. C'est le présent qui lui sert de soutien: car, de quelque manière que nous puissions parcourir les domaines du temps, nous ne vivons au fond que du moment présent; le passé et l'avenir se rattachent au moment présent, l'un par son dernier, et l'autre par son premier anneau. Nous rappelons le passé par la mémoire, et nous pressentons l'avenir en partant d'un point par où il se révèle à notre présent, et en nous y enlaçant en-

suite par l'imagination, pour le suivre par ses innombrables ramifications. Enfin, les affections de l'avenir sont plus fortes, parce qu'elles sont indéfinies. Que chacun examine sa pensée, il la trouvera toujours occupée du passé ou de l'avenir. Nous ne pensons presque pas au présent; et si nous y pensons, ce n'est que pour en prendre des lumières pour disposer de l'avenir. Le présent n'est jamais notre but, le passé et le présent sont nos moyens; l'avenir seul est notre objet.

Les effets de l'influence des plaisirs passés, présents et futurs que les affections nous causent, sont bien sensibles dans toutes les passions, et principalement dans celle de l'amour. Lorsque, pour la première fois, un jeune homme découvre l'objet qui doit le captiver, il se trouve saisi par une foule de sensations qui le transportent comme au-delà de lui-même; il ne vit que dans l'objet aimé, et le moment où il vient à faire partager sa tendresse, le plonge dans l'empire d'une magie invisible qui le gouverne et l'entraîne. Les obstacles qui peuvent s'élever contre l'accomplissement de ses vœux, loin d'affaiblir sa passion, conspirent à l'exalter. Enfin il triomphe, et le jour de son hymen est fixé. L'avenir s'avance, le présent s'approche, l'heure sonne, il est heureux. Mais le présent s'éloigne; les affections, tombées sous la mesure du fini, demeurent faibles et languissantes; la jouissance, qui s'agrandissait en s'approchant, lorsqu'elle était dans l'avenir, s'éloigne en se rapetissant, maintenant qu'elle va s'engloutir dans le passé. Le souvenir qui en reste n'est que l'ombre du sentiment qui se montrait auparavant avec tant d'énergie. A la vérité, les charmes du caractère, les qualités aimables de l'esprit et du cœur, peuvent prolonger l'amour au-delà des jouissances physiques;

mais cette exception apparente rentre dans la règle et la confirme. Le temps, qui détruit la jeunesse et la beauté, n'a point de prise sur le moral. La sensation n'est vive et étendue dans l'homme qu'autant qu'il reste en face de l'objet qui l'a produite, et une femme ne peut paraître la même par la beauté qui passe, mais bien par les dons du cœur et de l'esprit qui restent : ainsi ils nous présentent les mêmes jouissances pour l'avenir que pour le passé.

Enfin, l'influence que le passé, le présent et l'avenir exercent réciproquement entre eux par rapport au plaisir et à la douleur qu'ils représentent, repose en entier sur les deux phénomènes de l'habitude et de la continuité. Ainsi, l'influence de la douleur passée, tantôt adoucit, tantôt exaspère la douleur présente qui lui succède : elle l'adoucit, parce que la force de l'habitude produit cet effet sur la sensibilité ; elle l'exaspère, parce que cette continuité de peines, qui occupe tous les instans de notre vie, nous ramène à une considération déchirante sur le chagrin qui nous poursuit obstinément. Quelle position plus cruelle pour un individu, que de sentir que toute sa vie a été malheureuse ! Mais que cet état est bien plus digne encore de compassion, s'il sent qu'il ne peut le changer, et que toute sa vie il doit être malheureux !

L'influence du plaisir passé exaspère la douleur présente et la douleur à venir qui lui succèdent : elle les exaspère, parce qu'elle leur oppose l'habitude du plaisir, qui rend plus sensibles encore les accès de la douleur. Enfin, l'influence de la douleur passée agrandit le plaisir actuel et le plaisir à venir qui la suivent. Le plaisir a, dans ces cas, le charme de la nouveauté et du contraste.

Le plaisir à venir n'est agrandi par le plaisir passé

qu'autant qu'une douleur présente y intervient, fût-elle la plus petite possible. Si le plaisir passé est suivi d'un plaisir présent, l'habitude du plaisir détruit l'idée de l'infini, et le plaisir à venir se rapetisse et se dissipe. D'ailleurs, lorsque tout le temps est occupé par le plaisir, la sensibilité manque d'alimens pour s'exalter, à moins que nous ne passions à des plaisirs d'un autre genre; elle ne se soutient que par la variété.

Quoique le passé et le présent soient des puissances qui engendrent et maîtrisent l'avenir, il est des circonstances où l'avenir se lève contre eux et les renverse pour dominer seul les mobiles vicissitudes de la sensibilité. Qu'un homme qui a été toujours plongé dans les délices d'une vie heureuse, soit condamné à mort, mais avec faculté de continuer son même genre de vie jusqu'à l'heure de son supplice : les plaisirs passés et présents ne pourront coexister pour lui avec la douleur que lui cause l'avenir qui l'attend. Si, au contraire, on annonce la liberté à celui qui est condamné à passer sa vie dans les horreurs d'un cachot, il s'élançe aussitôt dans un avenir délicieux; il oublie ses souffrances; ses chaînes se brisent d'avance comme par enchantement; toutes ses douleurs passées et présentes disparaissent devant l'avenir qu'il contemple.

Il résulte de ces faits que toutes nos émotions sont tantôt émoussées par l'habitude qui nous empêche d'en voir la continuité, et tantôt agrandies par l'idée de la continuité qui les soustrait aux lois de l'habitude. Ces effets ont lieu pour les émotions désagréables comme pour les émotions agréables. Le souvenir de la douleur ne fait que plonger l'ame dans la tristesse; mais il ne l'ébranle pas comme la douleur actuelle, qui force toutes nos facultés à un vio-

lent rétrécissement, et nous jette dans l'immobilité et la contrainte. La douleur actuelle, de son côté, absorbant l'âme tout entière, et l'enveloppant dans un état de stupeur convulsive, ne nous ébranle pas comme la douleur à venir qui nous effraie par l'infini de son étendue, et par l'incertitude du moment où elle doit nous arriver. Elle pèse encore plus longtemps sur la sensibilité déjà accablée par le pressentiment avant que le coup vienne la frapper.

Recherches sur la Nature et les Lois de l'Imagination, par BONSTETTEN. — *Essai sur les Rapports primitifs qui lient ensemble la Philosophie et la Morale*, par le chevalier BOZZELLI. — *Dictionnaire des Sciences médicales*, mot PERCEPTA. — *Traité de l'Association domestique-agricole*, par Ch. FOURIER. — *Destinée sociale*, par V. CONSIDÉRANT.

SECTION II.

DU BONHEUR.

Conduite de la vie qui peut procurer le bonheur. Ce qu'on entend par bonheur. L'homme seul éprouve ce sentiment. Conditions pour que les jouissances soient moyens de bonheur. Les moyens varient à l'infini. Tous les hommes peuvent éprouver le bonheur. Obstacle qu'y apporte l'état social imparfait. Direction de nos facultés pour produire le bonheur. Conditions à remplir dans l'état civilisé, pour y être aussi heureux que possible. Le bonheur tend à perfectionner la nature humaine. Sentiment d'un bonheur idéal ultra-terrestre.

390. Si chaque action volontaire produit des plaisirs, l'ensemble de la conduite de la vie, si elle est conforme à l'ordre, procure à l'homme un état particulier de contentement habituel que l'on nomme Bonheur.

Le bonheur est le complément de nos sentimens, le but direct ou indirect de nos actions, la loi de notre nature.

Tous les êtres animés cherchent le plaisir. L'homme seul sent le bonheur, parce que seul il a la prévoyance des effets que ses sentimens et ses actions produisent sur lui.

Pour que les jouissances soient les expressions et les moyens du bonheur, et que les peines nous rendent malheureux, il faut que les plaisirs naissent à notre volonté, et que les peines soient durables et ne puissent être empêchées : sans cette condition, elles ne déterminent rien sur notre destinée.

Le bonheur que l'on peut éprouver ici-bas serait donc complet si tous les besoins étaient assurés, si toutes les passions étaient satisfaites. Alors les sentimens de l'utile, du beau, de sociabilité et de moralité, se réuniraient pour embellir l'existence. Chacun y trouverait des sentimens de son goût : car il semble que ce soit pour multiplier les jouissances et les chances du bonheur, que la nature a attaché aux objets des sentimens différens pour chacun des individus. La différence de sentiment que les choses produisent sur nous est en effet si grande, qu'il n'est pas aisé de faire comprendre aux uns que ce qu'ils trouvent entièrement indifférent puisse avoir pour les autres hommes des charmes dont les premiers n'ont pas d'idée. Il semblerait, à les en croire, que ce qu'ils recherchent a toujours le plus de prix; que ce qu'ils désirent mérite le mieux d'être préféré; que la route qu'ils suivent est la seule qui mène au bonheur. Personne ne voudrait changer sa façon de vivre pour celle de son voisin : l'un se plaît dans le tumulte des villes, l'autre préfère le séjour tranquille de la campagne; celui-là n'aime que les plaisirs bruyans qui mettent tous nos sens en action, cet autre ne trouve d'agrémens que dans les occupations qui exercent plus l'esprit que le corps. Chaque âge, chaque sexe, chaque état, se compose un bonheur à son gré, résultant de ses penchans; et c'est d'après ce que nous éprouvons nous-mêmes, que nous jugeons du bonheur ou du malheur des autres.

De cette variété infinie dans les modes d'être heureux, il s'ensuit que le bonheur est accessible à toutes les classes de l'ordre social; qu'il peut être possédé avec les différens degrés de fortune, de rangs, de conditions, d'âge et de sexe. Cependant cela n'est vrai qu'autant que chacun serait satisfait de sa position, et ne voudrait pas en changer: car, si on éprouvait des désirs qui ne fussent pas satisfaits, on ne goûterait plus le bonheur.

Le bonheur serait facile si notre système social était organisé sur la véritable nature de l'homme; mais il est bien loin d'avoir un tel appui, comme nous le démontrerons. La civilisation présente des obstacles sans nombre, qu'il n'est pas aisé de surmonter, et qui nous obligent à faire du sentiment de bonheur une étude, comme étant pour nous une science et un art: une science, en examinant les conditions qu'il faut réunir pour pouvoir l'acquérir; et un art, en nous traçant un plan de conduite qui nous mène à ce but. C'est sous ce double rapport que nous allons l'envisager.

Quoique tous les hommes aspirent avec avidité au bonheur, et qu'il ne puisse être que le fruit de nos soins à le rechercher, loin de faire le plus léger effort pour le fixer, la plupart agissent comme s'ils croyaient que nous ne pouvons exercer aucune influence sur notre bien-être. Sans principes fixes, sans plan de conduite arrêté, poussés par l'imagination vers des objets qu'ils ne voient qu'à travers mille nuages, ils paraissent n'avoir d'autre dessein que de s'agiter. Il est possible qu'en errant ainsi au hasard, on rencontre des situations qui conviennent; mais on n'aura par-là que des momens passagers de plaisir, et non pas des moyens d'assurer le bonheur, de prévenir ou de modérer le choc de ce qui peut nous ren-

dre malheureux, de rencontrer cette paix du cœur qui fait le charme de la vie.

Nous ne pouvons trouver de bonheur durable qu'en faisant intervenir la raison dans nos recherches, qu'en soumettant par son moyen toutes les actions du cœur et de l'esprit aux lois de l'harmonie et de l'unité.

Le premier effet de l'intervention de la raison dans la recherche du bonheur est de diriger l'imagination. L'imagination ne voit dans le temps que le moment présent, et dans l'espace que le point qu'elle désire ; tandis que la raison embrasse également et le temps et l'espace, et présente ce qui est successif comme ce qui est simultanément : c'est donc par la raison plus que par l'imagination, que nous pouvons pénétrer dans l'avenir.

Son second effet est de nous faire connaître nos penchans, de nous servir à les régler et à les guider dans la conduite qu'il faut tenir pour établir la jouissance entre les sentimens et les idées.

1° Par les idées qui se présentent le plus souvent à notre pensée, nous pouvons connaître nos sentimens ; ou, nos sentimens étant connus, on peut les étudier dans les idées qu'ils font naître. Si, par exemple, nous aimons à nous occuper de richesses, nous devons en conclure que nous sommes portés à l'avarice ou aux jouissances que donne la fortune. Si nous sommes enclins à médire d'un homme puissant, nous devons juger que nous sommes envieux ; si nous désirons les dignités, les grandeurs, nous devons reconnaître que l'ambition est notre passion favorite, etc. De pareilles observations faites sur soi-même auraient une grande influence sur le bonheur. L'habitude de reconnaître à chaque mouvement d'idées le sentiment qui les a produites, nous donnerait, en

effet, le pouvoir d'éloigner de notre ame toutes les dissonances, et de nous approprier toutes les consonances, en jugeant l'influence que nos sentimens et nos idées peuvent avoir sur notre bonheur, et en maîtrisant tous ceux qui lui seraient contraires. Que de personnes tourmentées par des regrets inutiles d'avoir ou de n'avoir pas pris tel parti sur lequel il n'est plus possible de revenir! Que de gens malheureux cesseraient de l'être, s'ils avaient appris à chasser des souvenirs fâcheux qui n'existent que pour faire leur tourment ou celui des personnes qui les entourent! Il importe donc de dominer toutes les idées qui nous affectent désagréablement, dans un ordre social où l'on ne peut pas les satisfaire. Si l'on a fait des pertes d'argent, il faut s'attacher à former un plan de vie pour satisfaire à ses besoins avec ce qui reste. Si la mort nous a enlevé un parent, une épouse, un ami, il faut redoubler d'activité dans les travaux qui distraient; il faut rechercher le tumulte des sociétés, voyager, etc.; enfin, il faut s'armer d'un grand courage pour résister aux maux inséparables de l'humanité. Ce courage si précieux de l'esprit nous inspire ce noble sentiment de confiance qui nous fait envisager du même œil toutes les époques de la vie, et la mort même qui en fait partie. Ce n'est qu'en régnant sur soi-même, que l'on peut conquérir le bonheur; et on ne le perd qu'en laissant prendre à ce qui nous entoure trop d'empire sur son ame.

Cependant, si souvent la raison peut nous suffire pour guérir nos maux, il est des cas où elle est impuissante pour en triompher, soit par l'intensité des malheurs qui nous accablent, soit par la faiblesse de notre constitution qui ne peut leur résister. Mais dans ces circonstances mêmes la raison peut nous servir encore. Il y a, en effet, une très-grande diffé-

rence entre l'homme qui se conduit d'après une raison cultivée, et qui est homme de bien, et celui qui ne suit que l'impulsion des passions perverses. Tous deux peuvent être frappés des mêmes calamités; mais, au milieu des tourmens qui en sont les suites, l'homme de bien trouve en lui-même un appui; il est content de sa conduite; il se respecte; il sent sa propre dignité; il connaît la légitimité de ses droits; il se console par la confiance qu'il a dans la bonté de sa cause. Le méchant, au contraire, n'a pour adoucir son malheur aucun de ces appuis; il ne trouve dans le fond de son cœur que des soucis, des regrets, des remords; il s'affaisse sur lui-même; il n'est pas soutenu par sa conscience; son esprit et son corps se trouvent accablés à la fois. L'homme de bien n'est pas un stoïcien insensible; mais s'il est infirme, il est moins à plaindre que le méchant malade; s'il est indigent, il est moins malheureux que le méchant dans la misère, etc.

2° Quoique nous devons faire nos efforts pour ne pas nous laisser dominer par les objets de nos sentimens, nous ne pouvons pas néanmoins rompre avec eux, puisqu'ils composent les élémens du bonheur; nous devons les soumettre à la réflexion, de même que le sentiment que nous éprouvons, et examiner l'influence qu'ils peuvent avoir sur notre bien-être. Comme ces objets ne sont pas par eux-mêmes dignes d'amour ni de haine, d'estime ni de mépris; que toute leur valeur dépend du caractère, des goûts et de la situation de celui pour qui ils deviennent des besoins, on ne saurait se servir de raisons directes pour augmenter ou diminuer notre affection pour eux. Cependant, quoique les passions fassent tout le prix des choses, en soumettant ces objets de nos désirs à l'examen d'une raison éclairée, nous pourrions parvenir

à les juger d'après l'importance réelle qu'ils ont pour nous, et, par-là, fortifier ou amortir nos passions, suivant que l'objet peut être utile ou dangereux. Si nos observations sur l'influence que les objets ont sur notre bonheur ont été bien faites, l'usage que nous ferons des choses nous confirmera que nous avons bien jugé. Si nous nous sommes trompés, le même usage nous désabusera, et nous indiquera d'autres expériences à tenter : ainsi, nous pouvons tomber dans des méprises, parce qu'elles se trouvent sur notre route; mais nous suivons le chemin de la vérité, et il doit nous y faire arriver. Observer les rapports, confirmer ses jugemens par de nouvelles observations, ou les corriger de nouveau, voilà donc ce que la nature, à l'aide de notre raison, nous fait faire; et nous agissons ainsi à chaque nouvelle connaissance que nous acquérons. Nous pourrons donc juger que nous connaissons nos vrais besoins, quand nous parviendrons à régler toutes nos volontés par des jugemens clairs et certains sur les objets qui nous procureront un bonheur solide et complet.

En général, les objets qui peuvent être utiles au bonheur sont ceux qui laissent plus à désirer qu'à craindre, qui nous donnent plus de plaisir dans la possession que de peines à les obtenir et à les conserver : tels sont les travaux modérés du corps ou de l'esprit, la société, les plaisirs tranquilles, etc.; ils coûtent peu à acquérir, et l'on peut difficilement les perdre. Si la jouissance en est peu vive, elle est plus durable, et ne laisse après elle aucun regret.

Le bonheur que nous pouvons nous procurer dans notre ordre social actuel sera d'autant plus facile à obtenir, qu'il y entrera moins de choses différentes, et qu'elles seront moins indépendantes de nous. Si l'on est à peu près bien, il faut se croire tout-à-fait

bien. Souvent on gâterait tout pour arriver à ce bien complet. Rien n'est si délicat ni si fragile qu'un état heureux ; il faut craindre d'y toucher, même sous prétexte de l'améliorer. La plupart des changemens que nous pouvons faire à notre état pour le rendre meilleur, nous mettent en rapport avec plus d'objets, et nous exposent à plus de chances de malheur. Celui qui veut être heureux se réduit et se resserre autant qu'il est possible ; il change peu de place, et en tient peu.

Plus on cherche, en effet, le bonheur dans des élémens composés, et plus on s'en éloigne. Combien de choses, par exemple, seraient nécessaires pour le bonheur d'un courtisan ! du crédit auprès des ministres, la faveur du roi, des emplois lucratifs, des décorations honorables, de la magnificence dans les appartemens, du luxe dans les meubles et la table, etc. Cet homme-là, dans la civilisation, ne pourrait être heureux qu'à trop grands frais : elle ne peut en faire la dépense.

Il résulte de ces principes que le bonheur, dans l'état civilisé, se trouve plus facilement chez celui qui jouit de la médiocrité et qui s'en contente, que dans tout autre état. Cet heureux mortel fuit l'éclat et la gloire ; il est peu envié, parce qu'il n'a pas cet éclat qui éblouit. S'il se compare à ceux que le vulgaire croirait plus heureux que lui, il sent les avantages de sa situation ; il se résout volontiers à jouir d'un bonheur modeste et ignoré, dont l'étalage n'insulte personne ; ses plaisirs, comme ceux des amans discrets, sont assaisonnés du mystère.

Ce qui peut le plus nuire au bonheur du vulgaire, est la croyance que ceux qui possèdent les choses que nous n'avons pas, sont par-là même plus heureux que nous. Cette persuasion erronée se fonde sur ce que le bonheur s'accroît avec les richesses,

les honneurs, les dignités, etc.; mais ce qui détruit ce prestige, c'est de voir que celui qui possède tous ces avantages attachés à ce qu'il croit devoir faire le bonheur, est cependant souvent malheureux. Notre condition est gâtée par la privation de ce qu'il possède, et la sienne l'est par d'autres privations que nous n'avons peut-être pas. D'ailleurs, il est certain que, quelque fortune que l'on puisse acquérir, quel que soit le poste que l'on occupe dans la société, les désirs vont encore au-delà si l'on n'y met un frein; et que celui qui, possédant de grands biens, forme des désirs plus étendus qu'il ne peut satisfaire, est beaucoup plus pauvre, malgré ces avantages, que celui qui se borne aux désirs qu'il peut contenter. Ensuite, l'accroissement de la fortune et des honneurs, loin de rendre plus heureux, se neutralise par l'effet de l'habitude qui ramène les jouissances et les peines à l'état d'indifférence, et qui, sous ce rapport, met au niveau et ce monarque entouré d'une pompe pour lui insipide, et l'indigent accoutumé à des privations d'objets dont il ne sent pas le prix; le vain faste de l'opulence et de la grandeur n'éblouit que celui qui n'est point accoutumé à son éclat. Le riche a la même indifférence pour son palais, que le pauvre pour sa chaumière; la somptuosité de la table du premier réveille moins son appétit, que le travail ne l'excite chez l'habitant des campagnes.

Mais si le défaut de connaissance du cœur humain empêche que tous les hommes ne soient pénétrés de cette importante vérité, qu'ils voient, pour s'en convaincre, ces riches blasés sur les plaisirs, ces rois malheureux sur le trône, ces grands fuyant le faste des cours, ces hommes obscurs élevés par la fortune aux premières dignités de l'état, et soupirant après

leur obscurité première; ces génies qui ont rempli le monde de leur nom et de leur gloire, et qui ont été pendant leur vie en proie aux traits de la jalousie, et souvent aux horreurs de l'indigence! Si l'on veut absolument comparer sa condition à celle de son semblable, au lieu de prendre ses modèles sur une classe supérieure, que l'on descende au-dessous de soi, et l'on sera bientôt satisfait de son sort. L'on ne tardera pas, en effet, à se convaincre que l'on est dans une position plus favorable que bien d'autres pour jouir du bienfait de la vie. Chacun, dans nos sociétés civilisées, brille d'un faux éclat aux yeux de ceux qui l'entourent; chacun est envié, pendant qu'il est lui-même envieux. Désabusons-nous donc de cette illusion, qui nous représente beaucoup plus d'heureux qu'il n'y en a, et nous serons ou plus flattés d'être du nombre, ou moins peïnés de n'en être pas.

Il ne suffit pas que les objets extérieurs conviennent au bien-être, il faut encore qu'ils soient acquis suivant les règles de la saine morale: ainsi, par exemple, la fortune qui peut nous convenir, causerait notre supplice plutôt que de nous donner des jouissances, si elle était le fruit du vol, de la rapine, ou de la malversation.

L'estime, la considération, l'amour de nos semblables, sont nécessaires au bonheur; mais celui qui prétendrait les leur arracher par l'orgueil, la vanité, l'égoïsme, la tyrannie, et fonder son bonheur sur leur humiliation, leur abaissement, leur soumission, leur esclavage, serait dans une grande erreur. Vainement l'individu qui asservit ses concitoyens paraîtra-t-il se faire illusion sur sa situation, quelquefois séduisante, et qui l'enivre lui-même d'un plaisir passager: il ne sent que trop bientôt que sa conduite,

qu'il condamne intérieurement, ne peut plaire à personne; qu'il ne peut être aimé par aucun de ses semblables. Cette idée accablante, en poursuivant l'ambitieux, l'orgueilleux jusque sur son trône, ne venge que trop ses concitoyens de l'oppression qu'ils éprouvent de sa part. Tel est l'effet de cette conduite opposée à l'ordre moral: elle fait sortir d'une imagination séduite un éclair de plaisir plus vif même que n'est la lumière douce et durable qui accompagne la raison. Mais ce sentiment passager est de la nature de ceux qui rendent la liqueur que l'on boit plus agréable dans la fièvre que dans la santé: il suppose une maladie morale, d'où naissent l'inquiétude dans la recherche, le dégoût dans la jouissance, et le désespoir dans la privation. Le plaisir passe, et il est très-souvent suivi du remords, ou au moins de la satiété. C'est à ce caractère que l'on distingue le vrai bonheur du bonheur faux et trompeur qui séduit les hommes abusés.

Cet isolement des devoirs sociaux, le désir que chacun a de faire son bien aux dépens de celui des autres, de demander le plus et d'accorder le moins, provient de ce que, trop dominés par nos désirs, et bornés dans nos vues, nous nous précipitons d'abord sur le bien-être réel ou apparent qui nous tente, sans examiner s'il en résulte un mal pour nos semblables, ou sans apercevoir que ce mal que nous faisons aux autres doit retomber de quelque manière sur nous-mêmes. Cela vient encore de ce que, les passions nous poussant violemment vers leurs objets, nous les voulons aux dépens de tout ce qui peut nous en arriver. Cela vient enfin de ce que la constitution sociale, qui devrait toujours tenir les hommes dans une mutuelle dépendance de services, dans une bienveillance réciproque, dégénérant insensi-

blement de ses premiers principes, donne à quelques-uns les plus puissans moyens d'exister par eux seuls, et de tourner tout à leur profit, allume dans les autres l'envie, et par-là les met dans une sorte d'état de guerre, dont il résulte que les uns sont malheureux parce qu'ils ne savent pas faire un usage convenable de ce qu'ils ont de trop, et les autres parce qu'ils manquent du nécessaire. Mais rentrons dans nous-mêmes, et observons bien notre intérêt au milieu des abus de la société, et nous sentirons que la plus grande des erreurs de l'amour-propre est d'oublier ce que nous devons à nos semblables. Nous reconnaitrons que lorsque nos passions n'ont pas d'objet avoué par la vertu, ou lorsqu'elles ne sont pas gouvernées par la raison, elles agitent notre cœur sans le satisfaire; qu'elles ont de longs tourmens et de courts plaisirs; qu'elles ne donnent qu'un besoin faux, lorsqu'elles en cherchent un illégitime; nous resterons convaincus qu'en vain le désordre de la société semble affranchir les riches et les grands de tout service envers les autres, et inviter ceux-ci à se saisir, par la fraude et la violence, des avantages dont ils sont privés: il n'en est pas moins vrai que, dans tous les momens, dans toutes les situations, et pour tous les hommes, rien n'est utile qu'une conduite raisonnable; elle peut seule nous faire concourir à notre bonheur.

Une nouvelle preuve de cette vérité se tire d'une action criminelle, mais cachée: quoiqu'elle soit dérobée aux regards des hommes, quoique la réputation de celui qui l'a commise n'en souffre aucune atteinte, elle n'en est pas moins une plaie profonde pour le bonheur; il suffit que celui qui s'en est rendu coupable sache que sa conduite l'a mis dans le cas d'être haï et méprisé de ses semblables, pour

que cette idée le poursuive sans cesse, empoisonne toutes ses jouissances, et lui rende la vie importune. S'il eût suffi à la satisfaction intérieure de paraître se bien conduire aux yeux de nos semblables, l'hypocrisie eût été la grande vertu des hommes; l'art de la morale eût consisté à faire secrètement son bien-être aux dépens des autres, sans qu'ils s'en aperçussent, et la société n'eût été composée que de fourbes adroits occupés à se tromper mutuellement.

3° Lorsque nous avons maîtrisé nos sentimens, que nous les avons dirigés sur des objets qui peuvent nous convenir, et que nous avons acquis ces objets par des moyens honnêtes, il ne nous reste plus qu'à nous faire un plan réglé sur la raison, d'y marcher avec persévérance, d'en contracter l'habitude. Quand le plan de conduite que l'on choisira sera le meilleur à suivre dans la position où l'on se trouve, l'habitude le rendra bientôt le plus agréable. Le pouvoir de s'accommoder aux circonstances, est comme un remède mis en réserve dans notre constitution morale contre la plupart des maux accidentels que l'action des lois générales peut causer. Ce n'est qu'en ayant égard à l'influence de l'habitude, que nous pouvons estimer le degré du bonheur des personnes qui sont dans une situation bien différente de la nôtre.

Chez un grand nombre d'individus, le plan à suivre pour être aussi heureux qu'ils peuvent l'être dans l'état actuel de l'ordre social est bien simple: il leur suffit de mettre de l'ordre dans leurs actions successives, et de faire tout à propos; de passer, suivant qu'il leur convient, du travail au repos, de la société à la solitude, de la veille au sommeil, suivant que leurs besoins et leurs facultés le déterminent. Cet ordre

est infiniment précieux, par la raison qu'il est facile. Mais il ne suffit pas, pour le bonheur, d'avoir de la régularité dans les petites choses, elle doit régner également dans les grandes, et ce sont ces dernières qui ont le plus d'influence sur le bien-être.

Ce n'est pas tout de nous mettre en harmonie avec nous-mêmes, nous devons l'établir également avec ceux qui nous entourent : ainsi, nous sommes forcés de nous mettre en unisson avec leur humeur ; c'est le seul moyen d'échapper aux discordes sociales.

Trouver les moyens de rendre les jouissances faciles, ne peut être encore utile au bonheur qu'autant que l'on sait jouir, et cet art est un de ceux qui sont les plus ignorés. Le dissipateur perd dans un instant le fruit d'un long travail ; l'avare sacrifie tout au plaisir stérile de contempler son or ; d'autres, méconnaissant les avantages de la modération, boivent la coupe du plaisir jusqu'à la satiété. Enfin, le monde est rempli d'hommes qui ne s'occupent que du soin de se procurer des moyens de jouissance, sans jamais en connaître le véritable usage.

Quand le plan de conduite que nous avons formé est bien fait, il est plus facile de surmonter les obstacles qui viennent entraver notre marche. Nous pouvons atténuer leurs effets en nous familiarisant avec la fatalité des évènements, en opposant le courage aux vicissitudes attachées à la vie. La patience, que la raison fortifie, tempère l'amertume de notre situation ; elle est dans le mal ce que la modération est dans le bien. Ceux qui se plaignent le plus de la rigueur du destin, tiennent pourtant à leur existence par des fils souvent imperceptibles qui les empêchent d'en sortir. Nous savons, en effet, que l'habitude, qui ramène tout à l'indifférence, rend nos peines plus légères ; que la douleur suspendue devient une vraie

jouissance; que chaque besoin est un plaisir au moment même où il est satisfait; que l'absence du chagrin et de la maladie est un état heureux dont nous jouissons sourdement et sans nous en apercevoir. L'espérance, qui rarement nous abandonne tout-à-fait, nous aide à supporter les maux les plus cruels : le prisonnier rit dans les fers; le villageois fatigué rentre en chantant dans sa chaumière; enfin, celui qui se dit le plus malheureux des hommes, ne voit point arriver la mort sans regret, à moins que le désespoir n'ait totalement dénaturé ses sentimens. Ainsi, la sagesse peut donc écarter de nous les chagrins, et émousser l'impression de la douleur, toujours d'autant plus forte qu'on y oppose moins de courage. L'ambitieux et le fanatique supportent les peines les plus cruelles pour arriver à un fantôme de bonheur : serait-il donc impossible que la raison et la sagesse apprissent de l'ambition et du préjugé à affaiblir aussi le sentiment de la douleur par d'heureuses diversions? Il faut disposer notre imagination de manière à tirer des choses plus de bien que de mal, à séparer le plaisir des chagrins, à ne laisser passer que les plaisirs; et notre organisation nous porte naturellement à cette disposition : par la faculté que nous avons de prévoir le mal, nous en diminuons la violence; en pensant que l'on s'en consolera, on anticipe en quelque sorte sur le temps qui ramènera une situation plus favorable au bonheur. Enfin, quelle que soit notre condition, elle sera toujours meilleure quand nous la supporterons avec courage, que quand nous nous révolterons contre elle.

Le bonheur est pour l'homme un moyen d'agrandir l'existence en favorisant le développement harmonique des facultés de notre ame. Le bonheur ap-

pelle le bonheur en éveillant l'activité ; comme le malheur évoque le malheur en produisant l'abattement. Cet avantage n'est pas seulement pour l'homme heureux ; il se répand encore sur la société, par la disposition où chacun se trouve d'étendre son bonheur sur tout ce qui l'entoure.

L'art de communiquer le bonheur aux autres n'est pas différent de l'art que l'on observe pour être heureux soi-même. Nous pouvons transmettre les émotions harmoniques dont nous sommes nous-mêmes doucement agités, dans les cœurs favorablement disposés à les recevoir ; et si nous réussissons, nous recevons le prix de ce bienfait, en jouissant par nous-mêmes de ce bonheur d'autrui, qui est notre plus bel ouvrage.

391. Nous avons présenté les moyens d'être aussi heureux que possible avec l'ordre établi dans notre organisation sociale.

Mais, il faut l'avouer, ces moyens sont bien imparfaits. L'homme, étant un être social, ne peut arriver isolément à un bonheur constant : il faudrait que ce bien-être fût le résultat du bonheur général ; et ce sentiment, entravé par les vices de la civilisation, n'a pas d'existence. Malgré cet obstacle, comme notre destinée nous appelle invinciblement à chercher notre félicité particulière, ne pouvant pas la puiser dans le bien-être commun à tous, nous la tirons de nous-mêmes, et de là naît l'égoïsme, qui ne peut nous procurer une satisfaction aussi complète que si elle résultait d'une organisation sociale fondée sur notre nature (519).

Cependant, à quelque degré de félicité que l'on puisse atteindre, on ne peut arriver à l'idée que l'imagination s'en forme : car nous avons un idéal du bonheur, comme nous en avons un du beau.

Toutes les puissances de l'ame tendent en effet au bonheur infini, au souverain bien, et elles ne peuvent être complètement satisfaites que par sa jouissance. Nous ne pouvons pas nous former une idée d'un bonheur tel qu'il ne soit pas possible d'y ajouter quelque chose : nous n'avons jamais vu ni senti que des félicités fort incomplètes ; et nous sentons avec netteté que si notre activité était confinée dans des limites quelconques de durée ou de grandeur, de science, de vertu ou de beauté, notre bonheur serait imparfait tant qu'il nous resterait quelque chose à connaître, à aimer ou à désirer ; nous ne serions pas complètement heureux. Le caractère d'infini est donc par excellence le caractère du souverain bien. L'espoir, la confiance du souverain bien est donc la loi la plus générale de l'humanité.

Mais ce souverain bien vers lequel nous nous approchons si difficilement, cette loi de notre nature, doit exister quelque part douée de tous ses caractères. Elle ne vient pas du monde, où tout dépose contre elle ; elle n'est pas une production de notre ame, car notre ame aspire à la posséder sans pouvoir la réaliser jamais, pas plus que la notion de l'infini : il existe donc bien sûrement au-dehors du monde qui frappe nos sens, une loi générale, raison suffisante du souverain bien, une loi dans laquelle toutes les puissances de l'ame atteignent leur infini ; une existence infinie, où l'activité et la liberté souveraine sont réunies à la connaissance complète de la vérité, et à la conception pure du juste et du beau absolu.

Les caractères de cette loi générale, réunis à une grande et mystérieuse unité, forment une existence en elle-même, qui contient la cause et la loi de tout ce qui est, de tout ce qui sent, de tout ce qui pense ;

la cause et la loi de toutes les libertés, de toutes les vérités, de tout ce qui est bien, de tout ce qui est beau : et comme cette cause suprême de l'univers physique et moral est hors de l'espace et du temps, étrangère à tout changement, à toute vicissitude, à toute limite, elle est à la fois essentiellement active et infinie; enfin elle est Dieu, seul être complètement libre et complètement infini. !

Cette connaissance de l'être infini nous montre notre vocation. Aspirant sans cesse à nous identifier avec le souverain bien, et ne pouvant y parvenir ici-bas, il est naturel de penser qu'il est réservé d'en jouir dans une autre période de l'existence, et que c'est probablement là que nos désirs recevront leurs complémens.

Recherches sur la Nature et les Loix de l'Imagination, par BONSTETTEN. — *Études de l'Homme*, par le même. — *Essai philosophique sur la Nature morale et intellectuelle de l'Homme*, par SPURZHEIM. — *Philosophie morale*, par DUGALD-STEWART. — *Principes de Législation*. — *Œuvres de FONTENELLE*. — *Théorie des Sentimens agréables*. — *Traité de l'Association domestique-agricole*, par Ch. FOURIER. — CARITEAS.

SEPTIÈME PARTIE.

MODIFICATIONS-

DES

VIES INSTINCTIVE ET SPIRITUELLE

QUI CONSTITUENT LES DIFFÉRENCES ENTRE LES HOMMES.



591. Tout ce qui influe sur l'organisation et la vie, influe également sur l'instinct et l'esprit. Le plan que nous avons suivi pour passer en revue les causes des influences que l'homme éprouve en qualité d'être organisé et vivant, nous servira encore de guide pour nous faire connaître ce qui peut le modifier en qualité d'être instinctif et spirituel. Nous examinerons donc ces causes d'influence comme étant ou physiques, ou physiologiques, ou morales.

TITRE PREMIER.

Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par les causes physiques.

592. Quoique tous les corps de la nature influent directement ou indirectement les uns sur les autres, on ne peut raisonnablement conclure de ce principe, comme le font les peuples qui sont encore dans l'ignorance, que la sensibilité reçoit des modifications par les étoiles fixes, par les planètes: nous ne devons nous occuper que d'actions bien connues, et nous ne reconnaitrons pour telles dans les causes physi-

ques que celles qui proviennent de l'atmosphère, du globe, et de ses productions influencées par l'action du soleil.

CHAPITRE PREMIER.

Action de l'atmosphère sur les Vies instinctive et spirituelle.

Effets de l'air et des gaz sur la sensibilité.

393. C'est par l'action de l'air, modifié lui-même par toutes les causes qui font varier ses effets, que nous connaissons l'influence de l'atmosphère sur la sensibilité.

Si la pesanteur de l'air diminue, quelquefois les hommes même très-vigoureux éprouvent un dégoût général, et tombent dans la langueur et le découragement. Les accidens peuvent s'étendre jusqu'à des affections vaporeuses et hypochondriaques : ils peuvent avoir des peurs ridicules, des désordres singuliers d'imagination. On a vu des femmes, surtout à l'époque ou dans le temps voisin de leurs règles, éprouver une altération d'esprit et de caractère que l'on pouvait avec certitude regarder comme l'annonce ou des orages, ou des vents étouffans du midi, prêts à bouleverser l'atmosphère.

Quand la pesanteur de l'air augmente graduellement, un vif sentiment d'énergie, de bien-être, fait courir au-devant des sensations ; elles deviennent plus nettes et plus brillantes ; l'individu, jouissant alors de toute la plénitude de son être, repousse les impressions chagrines, et quelquefois malveillantes, que produit la conscience habituelle de la faiblesse ; et, par suite, il ne se rattache naturellement qu'à des idées d'espérance et de succès, qu'à la plénitude de ses penchans.

Si l'air est sec, et qu'il soit associé aux vents du nord ou de l'est, il en résulte, surtout chez les sujets très-sensibles, un état de mal-aise et d'inquiétude, une disposition particulière à l'impatience et à l'emportement. L'esprit est dans une mobilité fatigante, qui l'empêche de fixer l'attention sur le même sujet. Si les vents brûlans dessèchent l'atmosphère, les forces sensibles, tant que cet air se continue, tombent, comme les forces musculaires, dans la plus grande langueur. Cette inertie s'accroît encore si un air humide est combiné avec le froid; et elle est à son comble lorsque l'humidité est unie à la chaleur.

L'addition des gaz à l'air atmosphérique produit sur la sensibilité des effets plus ou moins analogues à ceux que l'on éprouve en respirant ces gaz.

Rapports du Physique et du Moral, par CADANIS.

CHAPITRE II.

Action du globe sur les Vies instinctive et spirituelle.

394. Les vies sensitive et spirituelle reçoivent des modifications du globe, comme de l'atmosphère qui l'entoure : nous les étudierons dans l'action des climats, des saisons, du jour et de la nuit.

SECTION PREMIÈRE.

INFLUENCE DES CLIMATS SUR LES VIES INSTINCTIVE ET SPIRITUELLE.

Difficulté de distinguer dans les races d'hommes les différences qui sont dues au climat.

395. Les climats (155) exercent une action incontestable sur l'esprit comme sur l'organisation et les ac-

tions vitales ; mais il est bien difficile de calculer dans les différentes races d'hommes répandues sur la terre, ce qui est dû aux lieux qu'elles habitent.

D'abord, il n'est pas certain que les races ne doivent pas leurs variétés à une différence d'origine : dans ce cas, leurs dispositions tiendraient plutôt à leur nature qu'au climat qu'elles habitent.

Mais, en supposant que l'origine de tous les hommes soit la même, ils ont tant de causes qui modifient la sensibilité, qu'on ne peut assigner avec assurance ce qui appartient au climat et ce qui est dû aux autres causes d'influence. Pour y parvenir, il faudrait établir des colonies de chaque race différente dans des climats séparés, et réunir autant que possible toutes les mêmes causes d'influence autres que celles qui tiennent au climat.

C'est pour n'avoir pas fait la part des différentes influences, que Montesquieu, et beaucoup d'autres auteurs d'après lui, ont attribué au climat ce qui provenait évidemment de causes qui lui sont étrangères. Ces auteurs ont, en effet, prétendu que le climat chaud produit l'abattement de l'esprit, détruit toute curiosité, éteint tout sentiment, toute activité intellectuelle. Ils ont remarqué que depuis des siècles l'esprit humain ne faisait plus de progrès dans les climats les plus chauds de l'Asie; et qu'au contraire, les peuples de l'Europe, qui vivent sous les climats froids ou tempérés, avançaient rapidement vers la perfection : ils ont conclu de ces deux grands phénomènes, que le chaud est un obstacle au perfectionnement du genre humain, et que le froid lui est favorable.

Mais, pour raisonner juste, il eût fallu comparer les progrès des peuples asiatiques qui vivent sous un climat chaud ou tempéré, aux peuples des mêmes

espèces qui vivent dans des climats froids de cette partie du monde, et qui sont soumis à des gouvernements et à des cultes semblables : car, s'il est évident que l'état de ceux-ci est plus stationnaire encore que l'état de ceux-là, comme les faits le démontrent, on ne voit pas quelle est la conséquence qu'on peut en tirer en faveur des derniers.

En comparant, en effet, entre eux les peuples qui appartiennent à la même espèce, il nous est impossible de découvrir chez ceux qui se rapprochent des pôles aucune supériorité physique, intellectuelle ou morale sur ceux qui se rapprochent de l'équateur, ou qui vivent entre les tropiques. Nous voyons, au contraire, que plus on s'approche de l'une ou de l'autre de ces régions du globe, plus les hommes sont rares, vicieux, stupides. Les mêmes phénomènes subsistent pour toutes les espèces. Faut-il conclure de ces faits que le froid et la chaleur produisent des effets contraires à ceux que Montesquieu leur a assignés ? Devrons-nous penser qu'une température froide est un obstacle au perfectionnement des hommes, et que la chaleur, au contraire, tend à développer leurs facultés ? Cette opinion se rapprocherait beaucoup plus de la vérité que l'opinion contraire. Quoique les faits paraissent l'établir, et que l'on en trouverait la raison dans ce que les climats chauds sont plus favorables au développement de toutes les productions qui sont nécessaires aux hommes, et doivent rendre plus facile le perfectionnement du genre humain, néanmoins un tel raisonnement serait aussi faux que le système contraire.

Si l'on avait à exposer quelle est l'influence de la température d'un climat sur le développement du genre humain, il y aurait plusieurs observations de faits à vérifier, et au nombre des premiers il fau-

drait mettre les différens degrés de température de l'atmosphère sur chacun des points du globe habité. Ces faits n'avaient point été constatés lorsque le système qui place les vertus et la liberté dans les climats froids, les vices et la servitude dans les climats chauds, a été adopté. On a suppléé à des observations de ce genre par d'autres d'une autre nature : on a remarqué le degré de latitude sur lequel chaque peuple se trouve placé. Cette base de raisonnement est tellement fausse, qu'on ne peut l'adopter sans être conduit à soutenir que les hommes qui habitent près du sommet glacé des Alpes vivent sous un climat plus chaud que ceux qui naissent dans les plaines de Provence, où croissent la vigne et l'olivier. Il suffit que le sol soit plus élevé, pour que l'on perde l'avantage d'être dans la proximité de l'équateur.

Concluons de là que l'influence des climats sur les facultés sensibles et spirituelles n'est pas bien connue ; qu'elle paraît se borner à exciter ou à concentrer la sensibilité, mais qu'il est certain qu'elle ne se porte pas jusqu'à accroître ou à détruire les facultés intellectuelles ou morales. Partout, quelles que soient les races, l'individu conserve les rapports en vertu desquels il est homme et non pas animal ; rien n'est changé dans sa nature ; c'est seulement dans le degré d'aptitude au perfectionnement, et dans la rapidité et l'intensité des progrès, que ces diversités se trouvent reproduites.

Traité de Législation, par Ch. COMTE. — *Esprit des Loix*, par MONTESQUIEU.

SECTION II.

INFLUENCE DES SAISONS SUR LES VIES INSTINCTIVE ET SPIRITUELLE.

Elle est la même que celle des climats.

596. Le même effet produit par la différence des climats, se manifeste encore par la différence des saisons (214) : aussi l'influence de la chaleur se fait sentir pendant l'été dans les pays tempérés, et celle du froid a lieu dans les mêmes contrées pendant l'hiver. Les habitans des zones tempérées supportent donc pendant chaque saison l'influence des zones torride et glaciales.

Répétons ici l'observation importante que nous avons faite pour l'état vivant : elle est également applicable aux vies affective et spirituelle. Les effets qui s'opèrent en nous par l'influence alternative des saisons contraires, n'atteignent pas, par leur défaut de persistance, un assez grand degré d'intensité pour dénaturer notre manière de sentir. Avant que ces modifications soient parvenues au plus haut point d'énergie où elles puissent arriver, le retour des conditions qui leur sont contraires arrête à l'instant leurs progrès ultérieurs, et les ramène à des effets contraires qui seront neutralisés à leur tour par des causes semblables. Ainsi, par cette alternative d'influence, la sensibilité est maintenue dans un état d'excitation convenable. C'est peut-être à cette salubre influence que les peuples des régions tempérées doivent leur supériorité sur ceux des zones torride et glaciales.

SECTION III.

INFLUENCE DU JOUR ET DE LA NUIT SUR LES VIES
INSTINCTIVE ET SPIRITUELLE.

Effet de la présence ou de l'absence du soleil sur la sensibilité. Effet des périodes de la journée.

397. La présence ou l'absence du soleil sur notre horizon produit sur la sensibilité des effets remarquables. En général, pendant le jour, la sensibilité est dans un état d'expansion, même pour l'aveugle; elle se concentre, au contraire, pendant la nuit. La lumière agit non-seulement comme un stimulant direct du système nerveux par l'impression qu'elle détermine sur les organes, mais elle rend presque exclusivement possible l'action de tous les objets extérieurs sur les sens. C'est elle qui, en éclairant l'univers, en favorisant l'exécution de tous les actes de la volonté, est en quelque sorte la cause première de l'exercice des organes de l'ouïe, de l'odorat, du goût, du toucher, et de ceux de la locomotion.

Lorsque la lumière disparaît, un repos absolu est pour ainsi dire commandé à tous les animaux : alors plus de bruit, de possibilité d'explorer les qualités physiques des corps que l'on n'aperçoit pas, plus de moyens de percevoir les figures diverses des corps.

N'ayant point de moyens de connaître les objets qui l'entourent, l'homme se trouve en quelque sorte isolé au milieu de la nature; il cherche à suppléer par son activité naturelle aux sensations qui lui manquent; alors l'imagination s'efforce de retracer la figure, la position la grandeur des corps, et, nous rappelant quels obstacles ils peuvent opposer à nos mouvemens, quels dangers ils peuvent nous faire courir, nous ne marchons dans l'obscurité au milieu d'eux

qu'avec défiance. Semblable à l'hypochondriaque, qui finit par accorder une existence réelle aux objets fantastiques qui le tourmentent, l'homme dont l'imagination est sensiblement exaltée par une action trop vive, au milieu des ténèbres, considère comme des êtres réels les fantômes qu'il crée devant lui. Il semble que d'affreux précipices s'entr'ouvrent sous ses pas, ou bien que des hommes viennent l'attaquer, ou des monstres le dévorer, etc. Lorsque plusieurs personnes sont réunies, ces visions sont promptement réduites à leur juste valeur; mais lorsqu'on est isolé, si l'on n'apporte l'attention la plus soutenue à les écarter, elles subjuguent bientôt l'homme le plus intrépide : il est contraint de s'arrêter, ou il n'avance qu'en tremblant. Cet effet prouve combien il conviendrait d'exercer les enfans à des jeux nocturnes : ce serait le moyen le plus propre à leur donner une assurance qui manque au plus grand nombre des hommes.

Non-seulement l'astre qui nous éclaire modifie notre sensibilité par sa présence, mais chaque pas de sa révolution diurne est marqué par des empreintes sur notre manière de sentir. Au lever du soleil, la propriété de sentir semble prendre tout-à-coup un nouveau degré d'énergie : nous sommes plus impressionnables ; les mouvemens sont plus faciles, l'intelligence plus active ; l'ame est ouverte aux affections douces et gaies ; on se livre naturellement à l'amour, à la confiance, à la générosité, à l'espérance ; on est généralement plus courageux. A son coucher, au contraire, les sensations sont moins profondes, les sens s'émoussent, les fonctions de l'entendement s'affaiblissent pour l'ordinaire ; on est plus timide, plus craintif, plus accessible à la mélancolie, à la tristesse, au découragement ; tout annonce que la sensibilité

a, comme la lumière, diminué d'intensité et d'énergie (405).

CHAPITRE III.

Action des productions terrestres sur les Vies instinctive et spirituelle.

398. Nous savons que toutes les productions de la terre agissent sur le principe de la vie; elles n'exercent pas une influence moindre sur le principe de la sensibilité: on peut les considérer toutes comme alimens, boissons ou remèdes.

SECTION PREMIÈRE.

INFLUENCE DES ALIMENS SUR LES VIES INSTINCTIVE ET SPIRITUELLE.

Les alimens agissent sur les vies sensitive et spirituelle, et par leurs quantités, et par leurs qualités.

399. L'insuffisance de nourriture excite la susceptibilité nerveuse. Son excès affaiblit l'action des sens, émousse les sensations, éteint les facultés sentimentales, énerve les fonctions de l'entendement, et tend à nous rapprocher des animaux. La sobriété est le sage milieu qui donne à la sensibilité toute son énergie, à l'intelligence toute sa force; elle nous fait acquérir une plus grande aptitude pour l'étude, pour la méditation, pour tous les travaux de l'esprit.

Les effets produits par la qualité de la nourriture sont en général de donner plus de fermeté, de courage et de force musculaire, quand les alimens sont de chair; plus de facilité, de douceur, mais plus de faiblesse musculaire, quand la nourriture est végétale; plus d'inertie et de stupeur, quand on

se nourrit de substances grossières ou d'une difficile digestion : tels sont les poissons gras et gélatineux, les châtaignes, le sarrasin, etc. On a remarqué, chez les peuples qui se nourrissent habituellement de ces alimens, un défaut d'intelligence presque absolu. Les hommes ainsi alimentés sont d'autant plus stupides, qu'ils n'emploient que ces substances : l'usage de la viande et du vin diminue ces effets.

Lorsque l'estomac est rempli, l'esprit est moins favorablement disposé à penser.

L'influence de la nourriture a été bien connue de tous les fondateurs des institutions civiles et religieuses. La nourriture végétale des Indous, auxquels leur religion défend de manger tout ce qui a vécu, donne à ces peuples une douceur de mœurs, une faiblesse de caractère, une indolence inconnue dans nos climats : car, indépendamment de la chaleur de leur pays, ces peuples sont bien plus humains, plus réfléchis, plus propres aux sciences et à l'étude que les autres Asiatiques situés au-delà du Gange, comme à Pégou, à Siam, à la Cochinchine, et à la Chine, qui ne sont pas astreints à ce régime végétal. C'est aussi parmi ces Indous, ces Malabares, que se rencontrent ces exemples surprenans d'enthousiasme religieux des Bracmanes, et ces sacrifices des veuves qui se dévouent à la mort sur le bûcher de leurs maris.

Parmi nous, les fondateurs des ordres religieux, tels que les Feuillans, les Chartreux, etc., sentaient bien l'influence du régime végétal pour adoucir les hommes en les affaiblissant, afin de les disposer à la vie contemplative, en fondant leurs institutions sur la nourriture composée de végétaux apprêtés à l'huile, etc., et prescrivaient les jeûnes, et même

les saignées, pour éviter toute pléthore, état considéré comme contraire à l'état religieux.

Rapports du Physique et du Moral, par CABANIS. — *Dictionnaire des Sciences médicales*, mot RÉVOLUTION.

SECTION II.

INFLUENCE DES BOISSONS SUR LES VIES INSTINCTIVE ET SPIRITUELLE.

Elles agissent de même que les alimens. Effet de l'ivresse. Action des différentes boissons.

400. La qualité comme la quantité de certaines boissons influent sur la sensibilité : tantôt cette action est prompte, mais momentanée, c'est l'ivresse ; tantôt elle est persistante, c'est l'abrutissement. L'eau n'occasionne aucun de ces effets, qui ne se produisent que par l'usage des boissons fermentées.

L'ivresse a des degrés différens d'intensité, et se marque par des effets analogues à ces degrés. D'abord le cerveau entre lentement en exaltation ; les facultés intellectuelles se développent, se déploient dans toute leur étendue ; le front se déride, la physionomie s'épanouit, elle est expansive ; les yeux s'ouvrent et deviennent clairs, ou se rapetissent et étincellent comme dans l'amour ; les joues s'enflent et se colorent ; la bouche devient mobile et riante ; tous les organes, enfin, se sentent plus vigoureux, et les mouvemens acquièrent de la facilité et de l'aisance ; les perceptions sont promptes, les idées abondantes, l'imagination vive ; les sentimens expansifs se manifestent ; on voit tout en beau, tout est bien. A ces affections joyeuses succèdent les désirs ; on devient babillard, libre, indiscret ; le plus malheureux a trouvé l'espérance ; le timide est confiant, et le poltron se sent du courage.

Mais si on continue de boire, l'ivresse prend d'autres caractères : les sens sont communément les premiers à éprouver ce changement. L'ouïe, la vue et le goût se perdent, et la connexion constante avec le monde extérieur échappe. La mémoire occupe encore l'imagination du passé et de l'avenir; mais dans l'oubli de tout ce qui l'environne, le buveur dit tout ce qu'il pense; enfin, lorsque la mémoire se perd, la liaison des idées s'efface, et le délire commence : les sensations ne sont plus en rapport avec les objets extérieurs, ni les idées avec les sensations; les déterminations deviennent alors indépendantes de la volonté; le jugement s'égaré, et la raison s'évanouit. Les passions, les sentimens désordonnés succèdent, et se manifestent non-seulement d'après leur prédominance naturelle, mais aussi d'après le développement qu'ils ont pris dans la société, et la manière dont on a appris à les gouverner. L'homme brut se montre tel qu'il est; et le civilisé, tant qu'il le peut, tel qu'il a été formé par l'éducation, tel qu'il voudrait paraître.

Enfin, il est un troisième degré d'ivresse qu'on appelle convulsive, et dont les effets sont terribles : elle ne met pas l'homme seulement au rang des brutes, elle le rend semblable aux bêtes féroces; elle lui en donne la force, les agitations, l'aspect, et jusqu'à la cruauté: il faut enchaîner comme elles celui qui attaque, pour se mettre à l'abri de ses fureurs, et le défendre contre ses propres attentats. Son regard est farouche, ses yeux étincelans; ses cheveux se hérissent; ses gestes sont menaçans; il grince les dents, crache à la figure des assistans, mord ceux qui l'approchent, imprime ses ongles partout, se déchire lui-même si ses mains sont libres, gratte la terre s'il

peut s'échapper, et pousse des hurlemens épouvantables.

Tels sont, en général, les phénomènes que présentent les différens degrés de l'ivresse ; mais ils varient avec les caractères, le sexe, l'âge, le climat de celui qui l'éprouve, et le genre de boisson qui l'a occasionnée.

Les effets persistans de l'abus des boissons enivrantes, sont d'anéantir pour toujours les facultés intellectuelles, et d'exciter les affections animales.

Jusqu'à présent nous n'avons vu que ce que l'excès des boissons fermentées produit ; mais lorsque leur usage est modéré, leurs effets varient suivant la nature du liquide. Si c'est du vin, il nourrit et renouvelle la gaieté, fait naître et développe les penchans bienveillans, la confiance, la cordialité, l'intelligence. Les habitans des pays vignobles sont, en général, plus sociables, plus gais que ceux qui sont privés de cette liqueur ; leurs manières sont plus ouvertes et plus prévenantes ; leurs querelles sont plus caractérisées par une violence prompte ; mais leurs ressentimens n'ont rien de profond, leur vengeance rien de perfide et de noir. Si on se livre à la boisson des liqueurs spiritueuses, on a des dispositions à la violence. L'usage du café excite momentanément l'organe de la pensée, sans avoir l'inconvénient des narcotiques ; il rend les perceptions plus vives et plus distinctes ; donne plus de finesse à l'esprit, plus de profondeur aux idées ; dispose à la réflexion, à la contemplation, et rend plus propre à la méditation qu'à l'activité du corps.

Rapport du Physique et du Moral, par CABANIS. — Dictionnaire des Sciences médicales, MOTS IYRESSE, IYRESSE CONVULSIVE.

SECTION III.

INFLUENCE DES REMÈDES SUR LES VIES INSTINCTIVE
ET SPIRITUELLE.

401. Nous n'employons pas toujours les substances de la nature comme alimens, elles nous servent encore de remèdes. Et, en effet, tous les corps agissent sur la sensibilité, les uns en augmentant son énergie, les autres en la conservant entière, et une troisième espèce, en la diminuant. C'est en employant ces substances suivant la position où l'on se trouve, que l'on peut les faire tourner à son profit, et c'est à la science médicale à nous en apprendre les moyens.

TITRE DEUXIÈME.

Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par des causes physiologiques.

402. Les causes physiologiques qui modifient l'homme considéré comme être spirituel, se rapportent, 1° à la génération et au caractère, 2° à l'âge, 3° au sexe, 4° au régime, 5° aux maladies et aux vices d'organisation, 6° enfin au sommeil.

CHAPITRE PREMIER.

Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par la génération.

Familles remarquables par l'esprit, et d'autres par l'imbécillité. Un amour énergique produit des enfans spirituels. La débauche engendre des enfans faibles de corps et d'esprit.

403. La génération, qui a tant d'influence sur la forme du corps, sur la constitution physiologique de

l'individu, étend aussi sa puissance sur l'instinct comme sur l'esprit. On voit, en effet, des familles qui comptent plusieurs hommes d'un esprit supérieur, et d'autres, au contraire, où l'imbécillité passe de génération en génération.

Les enfans nés d'un couple animé d'un vif amour mutuel ont généralement plus d'esprit que ceux qui proviennent d'une union sans attrait.

La débauche et l'immoralité n'engendrent la plupart du temps que des enfans faibles d'esprit comme de corps. L'état physique au moment de la génération, exerce aussi une grande influence : c'est ainsi que les enfans procréés pendant l'ivresse n'ont souvent qu'une sensibilité obtuse, ou même sont tout-à-fait idiots.

Traité de Physiologie, par BURDACH.

CHAPITRE II.

Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par l'âge.

Elles dépendent des changemens organiques, et ne peuvent être interverties.

404. La sensibilité étant sans cesse modifiée par la forme que prennent les organes, et par les tempéramens qui sont la suite de l'organisation, l'homme, passant de sa naissance à sa mort par une métamorphose continuelle, ses fonctions animiques doivent se sentir de cette perpétuelle transition à un état nouveau. Et en effet, les fibres et toutes les humeurs sont, dans l'enfance, plus délicates ; dans l'âge mûr, plus solides ; dans la vieillesse, plus dures. La mollesse des fibres fait qu'elles s'ébranlent plus facilement, mais d'une manière plus faible. Les fibres plus solides résistent davantage à l'action des objets, mais

leurs mouvemens sont plus forts. Quand elles deviennent dures, elles perdent leur flexibilité, et affaiblissent la sensibilité. Nous ne savons pas quels changemens l'âge fait éprouver aux propriétés de sentir et de penser; mais il paraît probable qu'il les soumet, comme les organes, à son influence, et ces causes réunies font que les enfans, les hommes faits et les vieillards ne sont pas également affectés des mêmes objets. Avec ces données, on se rend aisément compte de toutes les variétés de la manière de sentir et de penser, des passions et des penchans différens qui se manifestent aux diverses époques de la vie.

A l'enfance, il ne faut que des jeux qui exercent les membres, qui étonnent et arrêtent un instant la fugitive attention de cet âge.

Arrivé à la puberté, le jeune homme est avide d'exercices violens, de plaisirs qui l'enivrent, et de curiosité qui le porte à connaître. Mais la fin de la puberté ne ressemble plus à son commencement : elle fait partie de la jeunesse à laquelle elle s'unit.

La jeunesse diffère aussi dans son commencement et dans sa fin. D'abord, le rapide développement des organes fatigue et épuise le jeune homme; bientôt la subite plénitude de son existence l'agite, l'enivre, et tout change en lui. Lorsqu'il touchait encore à la puberté, vif et étourdi dans ses volontés et ses mouvemens, il était dans le fond de son ame timide et craintif; mais lorsqu'il approche de l'âge viril, le sentiment de ses forces le remplit d'audace et d'impétuosité : il se révolterait contre tout frein, il affronterait tous les périls, si l'on ne puisait dans les émotions nouvelles qui le dominent de quoi le contenir et le diriger.

Lorsque l'âge mûr est arrivé, l'homme sent les bornes de ses forces physiques, intellectuelles et mo-

rales ; il cherche un supplément à ce qui lui manque dans la passion de l'ambition , et c'est à la satisfaire qu'il emploie ses facultés.

Au déclin de la vie, lorsque les besoins faiblissent et que les facultés s'éteignent, que l'homme connaît tout ce qu'il a pu être , et sent qu'il n'est plus déjà ce qu'il a été, il s'attache fortement à tout ce qu'il possède ; il jouit dans ses souvenirs ; l'avarice devient trop souvent sa passion dominante. Le vieillard craint ordinairement de perdre et de consommer : c'est ainsi que l'avarice, que la raison condamne, est néanmoins suscitée par la nature pour suppléer dans le vieillard aux facultés qui l'abandonnent.

Cet ordre dans le développement de nos moyens sensitifs et spirituels ne peut être interverti. En vain l'éducation essaierait-elle de faire sentir l'enfant comme le vieillard, de donner au premier les goûts et les affections du second ; elle n'y parviendrait pas : le développement de l'organisation a tracé le mode de sentir dans chacun de ces âges. Ainsi, si les années amènent des changemens dans les goûts, ce n'est qu'en changeant d'abord l'organisation. Remarquons, en effet, que ce ne sont pas nos seules actions qui changent, mais encore les fonctions vitales. Tout ce qui modifie sensiblement, affaiblit ou irrite l'organisme, et surtout le système nerveux, produit aussi des altérations considérables dans la faculté de développer ses penchans : ainsi, une croissance trop prompte, ou un développement trop rapide des organes, affaiblit leurs fonctions spéciales. C'est surtout ce qui arrive dans les années climatiques, ou périodes de développement : l'esprit, le corps, tout souffre à la fois ; on n'est capable d'aucune application soutenue, et l'instruction se trouve comme arrêtée dans ses progrès. Cet état ne cesse qu'au mo-

ment où l'intervalle consacré à cette époque de développement a été pleinement franchi ; et l'on reconnaît facilement que cette crise est passée, lorsque les facultés intellectuelles et morales reprennent leur première énergie. D'un autre côté, les organes psychologiques se développent-ils avant l'âge accoutumé, et sont-ils maintenus dans une trop grande activité, il en résulte souvent l'épuisement incurable et la paralysie de ces organes. C'est par-là que les génies précoces deviennent quelquefois des sujets médiocres, et même des imbécilles, si l'épuisement a été porté à son plus haut degré.

Des Dispositions de l'Âme et de l'Esprit, par le docteur GALL.

CHAPITRE III.

Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par la différence des sexes.

Caractère de chaque sexe dans les vies sensitive et spirituelle. Différence dans les objets des affections. Des époques de la vie où ces différences se prononcent. Changement opéré dans la femme après la cessation de la menstruation. Effet de la castration.

405. Dans les manières de sentir, de penser et d'agir de l'homme et de la femme, il y a sans doute un grand nombre de choses communes : celles-là se rapportent à la nature humaine en général ; mais il y en a d'autres essentiellement différentes, et ce sont ces dernières qui tiennent à la constitution particulière des sexes.

Ces différences n'ont rien d'absolu, puisque ce sont toujours les mêmes facultés. Tout est relatif, tout est combiné de la manière la plus avantageuse à la réunion des sexes : c'est le même être divisé en deux moitiés séparées.

Une sensibilité qui retient profondément les im-

pressions des objets, et d'où résultent des sentimens énergiques et durables, est le principe qui constitue l'homme considéré sous le rapport des émotions qui l'agitent. Une sensibilité plus légère, mais plus active, plus lumineuse, plus multipliée, et qui permet aux impressions de se succéder rapidement, qui laisse presque toujours prendre le dessus à la dernière, appartient principalement à la femme. Ce type féminin donne à son caractère comme à la tournure de son esprit des traits et une physionomie particulière.

La différence de constitution entre les sexes fait que, relativement aux affections morales, l'homme est plus disposé à l'orgueil, la femme à la vanité : l'un à la fierté, et même à une rudesse de caractère ; l'autre à la douceur, mais mêlée de finesse et de tromperie. Si on reproche le caprice et la frivolité à la femme, on reconnaîtra de la brutalité et de l'opiniâtreté dans l'homme ; si l'un penche trop à la crédulité et à la timidité, l'autre est trop enclin à l'audace.

Mais ces différences sont principalement remarquables dans le sentiment de l'amour, dont une foule de nuances et de modifications peuvent aisément se rapporter à la nature du sexe. Cette passion est celle que les femmes éprouvent avec le plus d'énergie ; elle leur appartient d'une manière toute particulière ; elle est leur ame, le bonheur et le tourment de leur vie. Chez l'homme, cette même passion est éphémère ; elle est au second rang. Liée en quelque sorte à l'ardeur de la jeunesse, et fugitive comme le printemps de la vie, elle fait ordinairement place à des passions plus fortes et plus durables. Les femmes ont, en amour, mille nuances, mille délicatesses, que notre sensibilité impétueuse ne connut jamais. Cette passion commence chez elles d'une manière plus prompte, moins motivée en apparence, et plus sympathique.

Par une suite naturelle de la différence des sexes, la femme doit éprouver dans son moral des changemens importans qui ne se font point sentir chez l'homme. Elle est exposée à l'influence utérine, aux symptômes précurseurs, aux débuts et aux retours périodiques de la menstruation, à la grossesse et à ses diverses époques, à l'accouchement et à ses suites, enfin à la mort du sexe et aux accidens de l'âge critique. Toutes ces causes entretiennent des alternatives presque continuelles de souffrances et de maladies, des émotions vives, des ébranlemens nerveux, des spasmes et des agitations.

Les facultés intellectuelles des deux sexes sont appropriées à leurs destinations primordiales. L'homme est moins sensible, moins attentif aux petites impressions ; son attention n'est fixée que sur des objets frappans ; ses perceptions, moins vives et moins rapides, sont plus profondes et plus durables ; ses pensées sont plus étendues, sa conception plus vaste, et le génie lui appartient plus particulièrement.

La délicatesse et la complexion de la femme donnent à sa sensibilité plus d'activité et moins de force ; elle a des perceptions moins profondes et plus fugitives, une imagination moins vaste mais plus mobile, des idées plus faciles et plus brillantes que solides, des éclairs de pensées, et rarement cette attention soutenue, cette facilité d'abstraire et de combiner, enfin cette puissance de méditation qui imprime un grand caractère aux différentes opérations de l'esprit. Mais, ainsi que leurs formes, leur esprit est plus agréable, plus fin, plus délié, plus mobile ; on y reconnaît ce tact de convenance, cette pénétration qui fait sentir toutes les nuances, tous les détails ; elles les font ressortir sans peine, sans effort, et avec l'apparence de l'enjouement et de la distrac-

tion. Le point de vue sous lequel les objets se présentent à nous, fixe le jugement que nous en portons. Or, indépendamment de ce que la femme ne sent pas comme l'homme, elle se trouve dans d'autres rapports avec toute la nature, et sa manière de juger est relative à d'autres buts, à d'autres plans, et se fonde sur d'autres considérations. Jugeant différemment les objets qui n'ont pas le même intérêt pour elle, son attention ne fait pas entre eux les mêmes choix; elle ne s'attache qu'à ceux qui ont de l'analogie avec ses besoins, avec ses facultés; elle préfère ce qui demande plus de tact que de science, plus de vivacité de conception que de force, plus d'imagination que de raisonnement. Sa curiosité active, mais bornée, ne va guère au-delà de ses relations habituelles. Les secrets de la nature l'intéressent moins que les petits mystères et les intrigues de la société. Enfin, sous le rapport de l'esprit, le sexe le plus faible et le plus sensible doit plus à la nature; le sexe le plus fort doit davantage à l'éducation et à la perfectibilité. Suivant, en effet, le rapport des voyageurs dans tous les pays même les plus barbares, le caractère des femmes est le même; elles se ressemblent plus entre elles que les hommes entre eux; elles sont plus indépendantes que notre sexe de l'influence des climats.

Enfin, les impressions que reçoit l'organe cérébral produisent chez les femmes plus d'émotions que de pensées: c'est ce qui fait qu'elles séparent à peine leur intelligence de leur sentiment. C'est moins un raisonnement exact qu'une émotion plus forte qui détermine et fixe leurs opinions: de là leur crédulité, leurs craintes, leurs superstitions. Leur organisation est, en quelque sorte, un instrument dont les touches multipliées, sensibles et agitées par tous les

objets, sont dans un état continuel de frémissement et de vibration.

La délicatesse et la disposition des membres de la femme, la faiblesse de ses muscles, l'abondance du tissu cellulaire qui les enveloppe, sa complexion sanguine, opèrent sur les actions, comme sur les affections, des différences fréquentes avec l'homme.

L'homme, en effet, cherche les dangers et les affronts; la femme, loin de rougir de sa faiblesse, en fait gloire; elle affecte de ne pouvoir soulever les plus légers fardeaux: elle aurait honte d'être forte. La conscience de sa faiblesse musculaire la rend plus timide, plus douce, plus séduisante, la détermine dans le choix de ses occupations et de ses plaisirs; elle lui inspire sans doute le besoin et le désir de suppléer à la force par l'adresse, la fait coquette par instinct, et devient une des causes de sa dissimulation, de sa finesse, et de ses petits manéges.

Les différences dans la manière de sentir, de penser et d'agir, ne tardent pas à se manifester dans les deux sexes. D'abord, les appétits, les passions, et les actions, dans les petits garçons et dans les petites filles, ont la plus grande analogie. Indifférens et isolés, chacun d'eux ne vit encore que pour lui-même; leur existence, purement individuelle et absolue, ne laisse apercevoir aucun des rapports qui doivent, dans la suite, établir entre eux une dépendance mutuelle. Les petites filles ont, en partie, la pétulance des petits garçons; ceux-ci ont, en partie, la mobilité, l'inconstance des petites filles. Mais ces traits de similitude ne se manifestent pas pendant toute la durée de l'enfance. Dès le premier âge, on remarque que les garçons ont quelque chose de plus emporté dans leurs mouvemens; ils se réunissent pour courir, se fatiguer, et se livrer à des exercices violens

Dans leurs jeux, les jeunes filles préfèrent ceux qui sont les plus relatifs au rôle que la nature leur destine; elles semblent vouloir s'y préparer en les répétant de toutes les manières; elles évitent le tumulte et les dissensions qui s'élèvent entre les garçons de leur âge; elles se rassemblent pour jouir d'amusemens plus tranquilles.

Les traits distinctifs de la nature commencent également à se montrer dans les accens naïfs des affections de l'enfance. Les penchans, les premières émotions de la sensibilité, et les habitudes qui en dépendent, forment alors des caractères qu'on parvient plus facilement à démêler et à reconnaître. On dirait que deux instincts différens sont le mobile respectif du petit garçon et de la petite fille. Celle-ci obéit au sien, comme on le voit évidemment par la première direction de son esprit, par son goût pour la parure, pour les jeux moins bruyans, le choix de ses hochets, le besoin d'exercer de bonne heure les organes de sa voix, dont la flexibilité est bien supérieure à celle de l'organe de l'enfant du sexe opposé. Les petites filles sont déjà sensiblement occupées de l'impression qu'elles font sur les personnes qui les entourent, sentiment presque inconnu dans les premiers temps aux petits garçons, du moins lorsque les excitations artificielles n'ont pas fait naître en eux une vanité précoce. L'art de la conversation, par laquelle les petites filles doivent un jour exercer leur empire, commence à leur être familier, et devient pour elles une grande jouissance. Ce tact délicat des convenances, qui distingue particulièrement leur sexe, paraît se développer comme une faculté distinctive bien long-temps avant que les jeunes garçons en aient la plus légère idée, et avant qu'elles aient reçu les impressions qui lui donnent nais-

sance, et senti de quel usage il peut être dans la vie. Quand l'âge de rassembler quelques pensées est arrivé, les filles deviennent curieuses; elles s'inquiètent des causes de tout ce qu'elles voient: leurs questions se succèdent rapidement. Les garçons, au contraire, pour l'ordinaire, semblent ne prendre garde à rien qu'à ce qui les met dans un mouvement continuel; cet état est le seul qui leur procure de véritables jouissances.

Les petites filles donnent des preuves d'un jugement déjà exercé, quand les petits garçons paraissent réunir à peine quelques idées. On voit souvent des nuances et des détails que les enfans mâles laissent échapper, qui sont saisis par ceux de l'autre sexe avec une précision et une finesse qui nous étonnent.

De cette opposition de caractère très-prononcée à l'âge de cinq à sept ans, il semble que les affections morales doivent avoir et aient en effet sur les filles une plus grande influence; qu'elles s'abandonnent plus aux peines, aux chagrins, et que ces affections se nourrissent plus long-temps dans leur souvenir, puisqu'elles sont ébranlées plus fortement que les garçons par les mêmes causes. C'est de ces mêmes principes que proviennent les frayeurs, les craintes, la permanence des sollicitudes, et tous les effets de la faiblesse de leur organisation accrue encore par leur vie sédentaire.

Cette différence dans la manière de sentir, au moment où la sexualité est prête à s'éveiller, a pour effet d'éloigner les garçons et les filles les uns des autres. La délicatesse propre aux femmes semble aux garçons une faiblesse; la dépendance et la concentration de la nature féminine leur répugne; ils fuient les jeunes filles ou les raillent, et exercent leur malice contre elles. Mais la tournure chevaleresque de

si des circonstances malheureuses ne viennent pas changer la marche de la nature, elle arrive à la fin de cette seconde période en manifestant le complément des qualités morales qui distinguent son sexe.

Lorsque la menstruation a cessé, la femme se rapproche, par sa sensibilité, des facultés de l'homme. On ne retrouve plus les penchans, les goûts, la tournure d'esprit propres à son sexe. Il en serait de même si l'utérus et les ovaires restaient dans une inertie complète pendant toute la vie.

La sensibilité comme les formes des hommes mutilés se rapprochent de celles de la femme; ils en ont la mollesse jointe à la timidité de caractère; ils sont, en général, incapables de s'élever à de grands sentimens comme à de hautes pensées; ils n'ont aucun des goûts propres à leur sexe.

Rapport du Physique et du Moral, par CARANIS. — Système physique et moral de la Femme, par ROUSSEL. — De la Femme, par MOREAU DE LA SARTHE. — Recherches sur la Sensibilité, par DESÈSE. — Traité de Physiologie, par BURDACH.

CHAPITRE IV.

Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par le régime.

Toutes les fonctions vitales influent sur l'esprit. Quand elles ne sont pas satisfaites, l'esprit languit. Influence du besoin de l'alimentation, de la génération, de la menstruation, de la grossesse, de la veille et du sommeil, de la culture de l'intelligence, des travaux corporels, et de leurs différentes espèces.

406. Notre constitution, notre âge, notre sexe, ne sont pas les seules causes psychologiques qui influent sur nos moyens; la seule manière dont nous satisfaisons aux fonctions vitales, et dont nous exerçons les facultés spirituelles, suffit pour nous modifier, et donner à notre sensibilité des nuances

très-prononcées, indépendamment de toute autre cause.

407. Toutes les fonctions vitales n'agissent pas, il est vrai, sur la sensibilité : la respiration, l'absorption, les sécrétions, les exhalations, la nutrition, et la chaleur vitale, ne paraissent pas exercer une influence directe ou appréciable sur nos facultés intellectuelles et morales, du moins tant que nous jouissons de la santé ; mais il n'en est pas de même des autres fonctions.

Que l'estomac soit vide ou plein, qu'il soit en activité ou en inertie, qu'il éprouve un bien-être ou un mal-aise, à l'instant le principe sensitif ressent ces effets, et il se communique aux penchans, au caractère, à la tournure des idées, aux sentimens. On sait, en effet, dans quel état d'abjection de la pensée les habitudes vicieuses de la table, le goût désordonné du vin et autres boissons enivrantes, et toute surcharge habituelle de l'estomac, jettent les hommes qui se livrent à ces honteux excès. Cependant ce n'est point de ce mode d'influence de la digestion sur l'esprit, dont nous voulons parler (nous en avons traité ailleurs), mais des périodes de cette fonction, de son temps d'exercice, et surtout de la manière dont elle s'effectue.

Aussitôt que le besoin de notre réparation se fait sentir, le travail intellectuel devient moins facile, il languit, et bientôt le désir qui nous porte à nous procurer des alimens, produit en nous une distraction si forte, que nous sommes incapables d'attention et de comparaisons ; les idées nous fuient, et la plus grande confusion accompagne le pénible effort que nous pouvons faire pour leur association. Mais dès que l'estomac est satisfait, notre aptitude pour les occupations de l'esprit ne tarde pas à se

rétablir. Cependant, pour peu que les alimens pris apportent de surcharge, et que l'on ait le sentiment de la digestion qui s'exécute, l'économie, qui concentre alors toutes ses forces sur cette grande opération, rend l'esprit lourd et paresseux. On est donc généralement peu disposé aux occupations sérieuses pendant les premières heures qui suivent les repas; et si l'on veut surmonter ce besoin de l'organisation, la santé en souffre. Les occupations légères de l'esprit, une conversation où règnent l'abandon et la gaieté, conviennent après l'alimentation.

408. L'excès ou la privation de la faculté générative, ont également sur la sensibilité une action qu'il est impossible de méconnaître. Ces deux extrêmes, qui ont leurs dangers pour la santé, lèsent encore, quoique d'une manière sans doute inégale, les facultés de sentir et de penser. Nous savons que l'activité de l'exercice de la génération chez les crétiens, coïncide toujours avec l'état de dégradation des facultés intellectuelles. Il en est de même, avec des nuances variées, chez les personnes fortement adonnées à la lubricité. On connaît les terribles effets de la masturbation, qui peuvent aller jusqu'à produire l'idiotisme.

Quoique la continence soit loin d'exercer sur les facultés de l'entendement une influence aussi fâcheuse que les excès contraires, il n'est cependant pas rare que cet état contre nature tende à produire chez l'homme bien portant une pléthore cérébrale capable d'influer d'une manière évidente sur le caractère de nos sentimens, sur la tournure de nos idées, et sur l'exercice des opérations intellectuelles. Qui ignore que l'accumulation du fluide spermatique dans ses réservoirs devient, abstraction faite de toute influence de la part des objets extérieurs propres à

porter à l'amour, la source fréquente de ces associations particulières d'idées qui occupent malgré lui l'individu, et l'entraînent à des désirs qui le poursuivent avec une extrême ténacité, jusqu'à ce qu'une pollution mette un terme aux rêves de ce genre ?

Nous avons déjà observé que la femme éprouve une influence particulière lorsqu'elle est dans l'état de grossesse, et même dans celui d'une simple menstruation ; son entendement et son caractère moral en sont modifiés. On voit en effet souvent les femmes qui sont du commerce le plus doux et le plus aimable, changer tout-à-coup d'humeur, remplacer par les caprices les plus vains et par les emportemens de l'irréflexion, une conduite habituellement pleine de douceur, de sagesse et de raison. Mais le calme moral se rétablit aussitôt que l'utérus revient à son état le plus ordinaire.

409. La veille et le sommeil exercent sur la sensibilité des effets analogues à ceux du jour et de la nuit. La veille produit sur le principe vital le même effet que le jour, et le sommeil que la nuit. Si, pendant la nuit, toutes nos facultés instinctives et spirituelles tombent dans l'affaissement et le repos, elles renaissent avec le retour de la lumière. Lorsque le réveil est entier, un sentiment d'aisance se fait sentir dans tout le corps ; une sensation suave de bien-être et d'espérance s'élève au fond du cœur ; la pensée est plus nette, le souvenir plus fidèle, les désirs plus vifs et plus impétueux ; on se sent plus agile, plus dispos ; c'est le moment où le travail du corps et de l'esprit peut s'exercer dans toute son énergie. Mais, pour produire son effet salutaire, il faut que le sommeil ait été tranquille et profond : car, s'il était l'effet d'un état maladif, il produirait le contraire.

Cependant cet effet du jour au moment du réveil, souffre quelques exceptions, suivant certaines constitutions, relativement aux opérations intellectuelles. On voit des hommes de lettres travailler avec plus de succès la nuit que le jour. Leur esprit, n'étant pas distrait par les impressions variées que déterminent les objets extérieurs, semble recevoir une nouvelle force, une nouvelle activité du silence et de l'isolement de la nuit. On sait que c'est durant ses longues insomnies, dans le recueillement et la solitude de la nuit, que J.-J. Rousseau composa la plus grande partie de ses immortels ouvrages.

Mais ces exceptions n'empêchent pas qu'en règle générale on ne doit pas intervertir la loi de la nature, qui nous invite à veiller avec le jour, et à dormir avec la nuit : si l'on veut changer cet ordre, l'on nuit à sa santé.

410. Il suffit d'exercer certaines facultés plutôt que d'autres, pour produire de très-grandes différences entre les hommes.

Celui qui cultive son intelligence, et celui qui ne l'emploie pas, n'ont entre eux guère de ressemblance. Le seul exercice de l'entendement sur certains sujets, donnera beaucoup plus d'aptitude à celui qui se sera occupé de ces matières, qu'à une autre personne qui aura dirigé ses pensées sur d'autres objets, quoiqu'il y ait dans tous deux la même aptitude à raisonner. Les idées abonderont sur le sujet qui sera familier ; elles seront stériles pour celui qui ne l'aura pas étudié.

Que deux hommes d'une égale aptitude exercent l'un ses facultés intellectuelles, et l'autre ses facultés musculaires : les facultés musculaires s'éteindront chez celui qui cultive exclusivement son intelligence, et l'intelligence ne se développera pas chez l'homme

qui se vouera au travail manuel; et, par l'effet de l'exercice musculaire, les penchans de l'utile s'exagéreront, et ceux de sociabilité et de moralité diminueront dans la même proportion. L'effet contraire aura lieu par l'exercice de la raison.

411. Non-seulement les travaux corporels influent, en civilisation, sur les facultés intellectuelles et morales, mais ils y influent différemment suivant le lieu du travail, le degré de force qu'il demande, les instrumens qu'il exige, les organes sensitifs qu'il exerce, et le caractère des objets dont l'individu est ordinairement environné.

Si le travail se fait dans des ateliers clos, les émotions sentimentales prennent plus d'accroissement, et tous les penchans qui tiennent à la sociabilité acquièrent plus de développement et d'intensité. Mais, relativement à l'intelligence, la monotonie des perceptions rétrécit nécessairement le cercle de la pensée. Si les travaux sont exercés en plein air, la susceptibilité est moins délicate, moins minutieuse; le caractère des émotions fournit une plus ample matière aux opérations de l'intelligence. En général, les hommes voués aux ouvrages extérieurs diffèrent des précédens par plus de courage, plus de détermination, plus de fermeté; par une tournure de caractère qui se prête mieux aux diverses circonstances, par plus d'aptitude à trouver des expédiens dans toutes les situations, par plus d'indépendance et de fierté. Mais ces hommes auront de l'âpreté dans les manières, de la grossièreté dans les goûts; les penchans qui tiendront à la société se développeront moins que dans les premiers.

Si les travaux sont dégoûtans, les sentimens et les idées se sentent des travaux; s'ils sont périlleux, ils excitent des sentimens d'audace et d'insouciance. Si

ces hommes manient les armes, les poignards, etc., tous les sentimens se montent sur ce genre d'exercice; ils se dirigent sur la cruauté, l'inhumanité, le despotisme; les mœurs sont féroces et barbares. Le sentiment et l'exercice d'une force puissante y font trop souvent rapporter toutes les idées de justice. Les hommes employés à verser le sang des animaux, ne voient que sang et cruauté. Quoique les chasseurs se servent d'armes meurtrières d'une manière différente de celle des bouchers, leurs habitudes et leurs penchans en éprouvent néanmoins une influence, comme le prouve l'exemple des peuples chasseurs.

L'effet des travaux est encore d'éveiller les sentimens et les passions qui tiennent, soit directement, soit sympathiquement, aux organes qui sont mis en exercice. Les correspondances du système nerveux font que les changemens opérés dans une partie, tantôt se communiquent à toutes les autres qui y ont rapport, tantôt uniquement à la partie la plus sympathique, soit pour augmenter, soit pour diminuer, soit enfin pour intervertir les fonctions. Si donc, par exemple, certain travail éveille souvent l'attention des organes génitaux, ces organes augmentent le penchant à l'amour ou le goût des plaisirs; ils font naître en foule et prématurément les habitudes qui se rapportent à cette passion. S'il y avait, au contraire, des travaux dont l'effet constant fût de prolonger l'enfance des mêmes organes, ils empêcheraient long-temps de naître, et pourraient même affaiblir les dispositions morales fondées sur l'action de ces organes. Ainsi, les méditations, la solitude, les longues études, les contemplations, surtout celles des attributs divins, les prières ascétiques jointes aux jeûnes et macérations de la chair, disposent autant aux exaltations mentales, que la société, la vie dissipée, les

plaisirs de la table, les exercices violens de la danse, de la chasse, etc., détruisent cette exaltation. Dans le premier cas, les passions s'accroissent dans la solitude; elles s'évaporent, au contraire, par la distraction et les dissipations de la société, par la variété des objets et des impressions qui nous environnent.

Enfin, le tableau des objets qui s'offrent habituellement aux sens des ouvriers, influe sur les facultés morales d'après les dispositions des individus. Ce n'est pas sans doute la même chose, d'être retenu par la nature de ses occupations au sein des grandes villes, ou dans le fond des solitudes; d'habiter sur des rocs qui bordent une mer agitée, ou parmi des plaines riches et tranquilles; dans des souterrains obscurs, ou sous la douce influence du jour et du soleil; au centre des déserts brûlans de l'Afrique, ou sur les glaces du Groenland. Dans des circonstances si diverses, ni les objets, ni les émotions qu'ils nous causent, ni les résultats de ces émotions, ne peuvent se ressembler; on ne peut ni éprouver les mêmes sentimens, ni se livrer aux mêmes penchans, ni avoir les mêmes idées.

Rapports du Physique et du Moral, par CABANIS.

CHAPITRE V.

Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par les maladies et les vices de l'organisation.

412. Les vies instinctive et spirituelle sont modifiées par les maladies et les vices de l'organisation. Voyons séparément ces deux genres d'influence.

SECTION PREMIÈRE.

MODIFICATIONS DES VIES INSTINCTIVE ET SPIRITUELLE
PAR L'EFFET DES MALADIES.

Comment les maladies des organes influent sur les vies instinctive et spirituelle.

413. Les propriétés spirituelles paraissent être les mêmes chez tous les individus ; elles sont inaltérables dans leur nature. Mais ces propriétés et les facultés qui les mettent en action tiennent aux organes, et les organes sont exposés aux maladies : alors ils ne peuvent plus, dans leurs rapports avec le moral, rendre les mêmes services qu'en santé, et il en résulte un désordre physiologique qui tient à leur état morbifique. Les maladies des nerfs, par exemple, troublent la sensibilité ; les maladies de l'encéphale gênent l'exercice de l'intelligence. La sensibilité et l'intelligence n'en suivront pas moins leur marche ordinaire : si, par un vice des organes, le malade ne reçoit, par exemple, que des images monstrueuses, vagues, fausses, fantasques, l'intelligence, réduite à juger des matériaux informes, se trouve dans un univers monstrueux : de là la folie, état de chaos des perceptions, chaos que l'intelligence ne saurait débrouiller, tant que la sensibilité, pervertie par l'état où se trouvent les nerfs, lui transmet une image fausse du monde extérieur, ou lui inspire un sentiment différent de ce qu'il serait si les nerfs étaient dans un état sain. Voilà donc une situation où les perceptions sont pour ainsi dire plus fortes que la raison ; celle-ci est impuissante pour mettre l'ordre dans tout l'univers de perceptions exagérées, étranges, ou fausses : tout ce qu'on peut demander de son ministère, c'est de juger sainement du rapport

des perceptions et des sensations qu'elle reçoit ; mais elle n'a pas de moyens , ainsi qu'il arrive dans les rêves , pour vérifier si ces perceptions ou ces sensations en elles-mêmes ont été mal perçues par les sens , ou fausement appréciées par le cerveau. L'intelligence croit à ce que la sensibilité lui montre ; mais elle est folle dès que la sensibilité lui fait des rapports infidèles ; elle tire toujours des conclusions justes , parce que c'est dans sa nature de n'en avoir que de telles ; mais , comme elle opère sur des perceptions ou des sensations vicieuses , ses conclusions ne sont pas raisonnables. Un fou croit voir un lion , un précipice : il a tort , ses sens le trompent ; mais une fois que la perception fautive est reçue , le fou a peur , il a grandement raison. Un autre fou s'imagine qu'il est roi : en cela il est dans l'erreur ; mais , cette conviction acquise , il exige des hommages : en cela rien que de raisonnable. Donc , dans la folie même , la raison , l'intelligence , sont toujours inaltérables. L'homme , par sa nature phrénologique , juge toujours bien ; il connaît ce qui lui convient en vertu de ce qu'il éprouve ; enfin , la raison connaît avec exactitude les rapports des choses tels qu'ils lui apparaissent ; ce n'est que dans l'apparence qu'est l'erreur.

D'après ces principes généraux , voyons les effets que les maladies peuvent produire dans l'exercice des facultés de l'esprit.

En général , ces affections nous rendent moins sensibles à l'influence des causes de plaisir , et plus à celle des causes de douleur. Mais toutes les maladies ne produisent pas des désordres dans les facultés psychologiques : il faut que la lésion soit profonde pour causer cet effet.

L'action des maladies qui influent sur l'âme est ou locale , et n'affecte que quelques facultés ; ou géné-

rale, et s'étend sur tous les systèmes. Leurs effets généraux tantôt les exaltent, tantôt les affaiblissent, et quelquefois même les anéantissent.

Considérons ces actions, 1° sur les perceptions et les sensations, 2° sur l'imagination et les sentiments, 3° sur l'intelligence, 4° enfin sur le système musculaire.

Etudes de l'Homme, par BORSTETTEN.

ARTICLE PREMIER.

INFLUENCE DES MALADIES SUR LES PERCEPTIONS ET LES SENSATIONS.

Elle dépend de la lésion des organes sensitifs, ou de l'action sympathique des viscères malades.

414. Les perceptions et les sensations externes sont interverties soit directement par les maladies particulières de chaque organe des sens, soit sympathiquement par l'effet des maladies des organes internes.

Lorsqu'un des organes des sens est malade, les impressions des sensations qu'il transmet au cerveau ne sont plus semblables à celles qu'il aurait transmises s'il eût été sain : ainsi, un mouvement extraordinaire du sang dans les artères de la face et des parties adjacentes, peut suffire pour présenter aux yeux des images qui n'ont point d'objets réels. Dans les inflammations de l'œil et de l'oreille, par exemple, souvent les sensations de la vue et de l'ouïe ne se rapportent point aux causes qui les produisent dans l'ordre naturel ; quelquefois elles deviennent très-distinctes et très-fortes sans dépendre d'aucune cause extérieure. Il y a des malades qui distinguent facilement à l'œil nu des objets microscopiques ; d'autres qui voient assez nettement dans la plus profonde obscurité pour s'y conduire avec assurance.

Certaines affections catarrhales, et plusieurs espèces de maux de gorge dont l'effet se communique à la membrane interne du nez, dénaturent entièrement les fonctions de l'odorat : tantôt elles se bornent à la priver de toute sensibilité ; tantôt elles lui font éprouver des émotions singulières qui n'ont de cause que dans l'état maladif de l'organe. C'est ainsi que l'on a vu des individus suivre à la trace les personnes, et reconnaître à l'odorat les objets dont elles se sont servies, ou qu'elles ont seulement touchés. On a vu des sujets dont le goût avait acquis une finesse particulière, et qui désignaient ou savaient choisir les alimens, et même les remèdes qui paraissaient leur être véritablement utiles, avec une sagacité qu'on n'observe pour l'ordinaire que chez les animaux. Enfin, on a vu les organes des sens devenir sensibles à des impressions qu'ils ne percevaient pas dans leur état ordinaire, ou même recevoir des impressions étrangères à la nature de l'homme.

L'action sympathique de certains viscères malades sur le goût, la vue, l'ouïe, l'odorat et le tact lui-même, est beaucoup plus étendue. Chaque sens en particulier peut se ressentir du désordre occasioné par les affections du canal intestinal ou des organes génitaux. On sait que les maladies des différens organes de la digestion altèrent presque toujours plus ou moins le goût et l'odorat. Les pâles couleurs inspirent souvent aux jeunes filles les plus invincibles appétits pour des alimens dégoûtans, pour des odeurs fétides. Certaines substances vénéneuses, en tombant dans l'estomac, portent de préférence leur action sur tel ou tel organe des sens en particulier : la jusquiame, par exemple, trouble immédiatement la vue ; le napel et l'extrait du chanvre peuvent dénaturer entièrement la sensation de la vue et du tact ; le spas-

me des intestins agit spécialement sur l'odorat et sur l'ouïe; et, suivant l'intensité de l'affection, tantôt le malade devient tout-à-fait insensible aux odeurs, ou croit en sentir de singulières qui lui sont inconnues; tantôt il est fatigué de sons discordans, de tintemens pénibles; ou bien il croit entendre une douce mélodie et des chants harmonieux. Ces dérangemens cessent ordinairement lorsque l'ordre primitif se rétablit; mais quelquefois ils s'identifient avec l'organisation.

Il suffit qu'on soit attaqué d'une maladie grave, quoique la partie affectée ne soit pas en sympathie directe avec les organes des sens, pour que ces organes en éprouvent une influence: la vue peut en devenir trouble ou confuse; l'ouïe être exaltée au point d'être incommodée par les plus légers bruits, ou affaiblie de manière à ne percevoir les sons qu'avec peine. L'odorat éprouve les mêmes anomalies que l'ouïe, et presque toutes les maladies détériorent le goût. Enfin, le toucher n'est pas le même, quand on est malade, que lorsqu'on jouit de la santé.

Il est encore des affections particulières que les organes des sens éprouvent sympathiquement par l'effet des maladies du cerveau: nous nous réservons d'en parler en traitant de l'influence des maladies sur l'intelligence.

Rapports du Physique et du Moral, par CABANIS.

ARTICLE II.

INFLUENCE DES MALADIES SUR L'IMAGINATION ET LES SENTIMENS.

Les maladies légères peuvent déranger la sensibilité.

415. La manière de sentir les impressions que nous recevons varie suivant que nos organes sont excités soit artificiellement, soit par le jeu de l'économie, et

surtout par leur état de maladie. A l'invasion de certaines maladies, dans leurs progrès, dans la convalescence, nous sentons différemment, et nous sommes différemment affectés des mêmes choses qu'en santé. Il n'est pas toujours nécessaire que la maladie soit grave : une légère indisposition de mal-être, que chacun éprouve journellement et presque sans pouvoir en assigner la source, mais qui dépend de dérangemens plus ou moins grands dans les viscères et dans les parties internes du système nerveux, détermine d'importantes modifications dans la nature des penchans. L'objet est resté le même, mais nos organes ont changé. Combien, en effet, notre manière de sentir ne diffère-t-elle pas dans les momens où les sens sont excités, et quelques instans après, quand le calme renaît, et que les sens sont satisfaits ? Qui peut méconnaître l'approche ou la présence des évacuations périodiques, telles que les menstrues, les hémorrhoides, etc. ; l'influence de la grossesse, celle des évacuations retenues, des sécrétions supprimées ; celle de la nourriture, de la digestion, de l'évacuation immodérée de la semence, du lait, du sang ; celle de tout ce qui épuise les forces, comme les longs jeûnes, les veilles prolongées, une contention d'esprit trop soutenue et trop uniforme, etc. ; d'un vent violent ou d'un orage ; celle de la castration, des maladies des testicules, de la matrice, des autres viscères ; l'influence des inflammations et des suppurations en général, des inflammations du cerveau en particulier, de ses abcès, de ses blessures, de ses ébranlemens ; celle des poisons assoupissans et irritans ; celle de la rage, des vers, etc. ? Enfin, le seul effet qui produit des changemens dans l'organisme, en produit dans la manière de sentir : elle peut, d'un homme sage, faire un fou ; d'une vierge timide,

faire une bacchante furieuse; elle peut nous faire trouver laid ce qu'en santé nous trouvons beau, aimer ce que nous haïssons, et haïr ce que nous aimons; elle peut exciter un désespoir qui se refuse à toute consolation; elle peut exciter la fierté la plus arrogante, la méfiance la plus ombrageuse, et une propension à commettre des actions criminelles.

C'est souvent dans l'affection de certains viscères qu'il faut chercher la solution de problèmes qui sembleraient ne concerner que l'homme moral. Il semble se développer dans les organes internes, par l'effet des maladies, des sensations obscures qui, quelque indistinctes qu'elles soient, ont une influence remarquable sur la manière dont nous sommes affectés par les objets qui nous entourent et nous intéressent. Les affections des viscères abdominaux portent à voir tout tristement, et à tirer des conséquences sinistres et fâcheuses. Celles de la poitrine, au contraire, n'attristent presque jamais : les malades partagent rarement l'inquiétude de ceux qui observent le mieux leur état. Enfin, tantôt le malade devient doux, aimant, patient, se berce d'idées riantes, se repaît d'espérances chimériques; d'autres fois il se nourrit d'idées sombres et désolantes; il ne voit dans l'avenir que crainte, découragement, désespoir; il est morose, chagrin, mécontent de tout, et répand sur les personnes qui le soignent tous les sentimens pénibles dont il est habituellement tourmenté. Lorsque l'on voit un homme mélancolique ou méchant sans motif, il faut supposer en lui une santé altérée, ou un mal-être secret, ou un état pathologique des fonctions que l'habitude lui cache, mais qui le condamne malgré lui au malheur de tout craindre, au tourment de ne rien aimer. L'aisance des fonctions, la liberté des mouvemens du centre phrénique, disposent au con-

traire aux sentimens agréables, donnent cette gaieté de caractère qui s'altère quelquefois, mais ne se perd jamais.

Ce qui démontre que tous ces effets viennent du dérangement des organes, c'est qu'ils cessent d'avoir lieu dans l'instant où la cause qui les entretenait cesse d'elle-même d'exister, soit que cet effet provienne des seules forces de la nature, soit qu'il résulte des remèdes capables d'agir sur les parties corporelles. Cependant cette guérison n'est complète, au moral comme au physique, que quand la marche de la maladie est rapide, et qu'elle a un caractère aigu; mais si elle est de longue durée, elle change l'organisation, et modifie pour toujours notre manière de sentir.

Les modifications que la sensibilité reçoit par l'effet des maladies comme par celui de toutes les causes qui influent sur le système vital, tendent à l'exaspérer ou à l'anéantir. Mais ce sont surtout les sentimens de sociabilité qui sont les plus exposés à ces influences. L'on a vu l'amour remplacé par les répugnances les plus singulières, les aversions les plus invincibles, et même par les égaremens de la plus aveugle fureur. Cette maladie morale, appelée mélancolie, fait partie de l'aliénation mentale, dont nous parlerons dans l'article suivant.

Rapports du Physique et du Moral, par CABANIS.

ARTICLE III.

INFLUENCE DES MALADIES SUR L'INTELLIGENCE.

L'intelligence, par l'effet des maladies, peut être exaltée, affaiblie, ou intervertie. La maladie rend l'enfance précoce. Des maladies qui accroissent l'intelligence dans tous les âges; de celles qui l'affaiblissent. Difficulté de connaître les fils secrets de ces dérangemens. Des aliénations mentales. Effets de la folie sur la vie spirituelle. Perceptions erronées. Hallucinations. En quoi elles diffèrent de l'extase. D'où elles procèdent. Conviction que donne l'hallucination. La folie produit une multitude de perceptions. Des liaisons qu'elle en forme. Quelquefois elle affaiblit les perceptions. Elle détruit la volonté. Elle prend le caractère de la passion. Les fous sont pusillanimes, imprévoyans. Ils ne s'occupent que d'eux seuls. Des différentes espèces de folies. Monomanie. Manie. Démence. Imbécillité. Les aliénations se transforment les unes dans les autres. Epoque de la vie où la folie se déclare. Ses caractères dans les deux sexes. Ses causes.

416. Les mêmes causes qui influent sur l'imagination, influent également sur l'intelligence; l'une et l'autre facultés sont toujours modifiées en même temps; mais ces modifications ont un caractère particulier dans l'intelligence, qui exige qu'on les traite à part.

L'influence des maladies sur l'intelligence, tend, comme sur l'imagination, à l'exalter, à l'affaiblir, ou à l'intervertir en tout ou en partie.

Ordinairement les maladies des organes internes hâtent ou préparent le développement des facultés intellectuelles. L'entendement des enfans malades est en général précoce. Quoique cet effet puisse quelquefois résulter d'impressions étrangères à l'état accidentel des organes, il est certain qu'en général l'affaiblissement ou le désordre des mouvemens vitaux, en multipliant ou diversifiant les sensations reçues, communiquent au système nerveux un surcroît d'action; et même, dans certains cas, les altérations directes produites par l'action morbifique augmen-

tent immédiatement les forces ou l'activité de l'organe pensant. On sait que le rachitis hâte pour l'ordinaire le développement moral des enfans. Mais ces effets ne se renferment pas dans la première époque de la vie, ils s'étendent à toute sa durée. Les individus chez lesquels il a laissé des empreintes visibles, sont en général remarquables par la finesse et la vivacité de leur esprit.

Les maladies peuvent produire un effet semblable à tous les âges de la vie. Les maladies convulsives de l'estomac et des entrailles, les engorgemens des viscères hypochondriatiques, les maladies des organes génitaux, augmentent presque toujours la mobilité du système, et rendent les extrémités sentantes plus susceptibles de toutes les émotions. Quand la marche chronique des mêmes affections permet que cet état devienne une véritable habitude, il se perpétue le plus souvent encore après que ces causes elles-mêmes ont entièrement cessé. Certaines affections mélancoliques ou vaporeuses développent tout-à-coup des facultés intellectuelles extraordinaires ; et, quoique leurs effets s'affaiblissent communément après la cessation finale des accès, communément aussi l'organe cérébral conserve des traces durables de ce mouvement singulier, que de grands désordres physiologiques peuvent seuls imprimer à toutes les fonctions. Les fièvres aiguës ont fait disparaître quelquefois des causes d'imbécillité qui dureraient depuis la naissance, ou qui s'étaient formées dans le premier âge, et d'un idiot ont fait quelquefois un homme d'esprit.

Mais toutes les maladies n'augmentent pas ainsi les facultés intellectuelles : quelques-unes, au contraire, les débilitent, les émousent. La plupart des affections du système cellulaire, et même une classe

entière de celles des nerfs et du cerveau, frappent immédiatement ou médiatement de stupeur l'intelligence, sans rabaisser au même rang les forces musculaires et motrices. Bien plus, il en est dont l'effet direct est d'accroître ces dernières hors de toute proportion. Les maladies épileptiques, par exemple, offrent presque toujours les mouvemens convulsifs les plus puissans, joints à l'hébétation profonde du système intellectuel.

De ces observations il résulte que si les fils secrets qui lient les dérangemens des parties organiques à ceux de l'intelligence n'ont pas toujours été bien saisis, il n'en existe pas moins une correspondance bien intime des phénomènes physiologiques et psychologiques. On pourrait voir dans cette correspondance la manière de percevoir ou de recevoir les impressions, la manière de les combiner, le caractère des idées qui en résultent. On verrait les plus grands désordres de ces facultés admirables qui placent l'homme à la tête des êtres animés, et qui lui garantissent un empire si étendu sur la nature, dépendre souvent de circonstances physiologiques insignifiantes en apparence, et le rayon divin indignement terni par l'atrabile et la pituite, ou par des irritations locales, dont le siège paraît étroitement circonscrit.

Les maladies qui ont pour effet d'invertir les facultés intellectuelles, de manière à ne plus pouvoir raisonner avec justesse comme le commun des hommes, prennent le nom d'aliénation mentale, folie, délire. Elles proviennent en général des maladies propres au cerveau, ou au fluide qui y paraît circuler, ou enfin résultent des sympathies qui existent entre le cerveau et les organes internes malades.

Le premier effet de la folie est de pervertir les

perceptions et les sensations. Lorsque l'organe propre de la pensée est lésé, les malades paraissent être le jouet de leurs sens. Beaucoup d'aliénés ne lisent pas, parce que les lettres leur paraissent chevaucher les unes sur les autres, en sorte qu'ils ne peuvent les coordonner pour former des syllables ou des mots. Mille illusions de la vue produisent et entretiennent leur délire. Ils ne reconnaissent ni leurs parens, ni leurs amis; ils les prennent souvent pour des étrangers ou des ennemis. Ils ne sont pas plus sûrs des objets environnans : plusieurs se croient au milieu de leur habitation ordinaire, et ils en sont très-éloignés, ou réciproquement. Ils se trompent sur le volume, la forme, la pesanteur des corps qu'ils touchent. La plupart deviennent inhabiles au travail des mains, aux arts mécaniques, à la musique, à l'écriture. Ils sont très-mal-adroits, et ne peuvent, par le toucher, rectifier les erreurs des autres sens. Ces erreurs des sens paraissent n'affecter quelquefois qu'un sens ou deux; d'autres fois tous sont inhabiles à les servir.

417. Les malades n'ont pas seulement des perceptions erronées; ils éprouvent encore des sensations et des perceptions, quoiqu'il n'existe aucun objet qui puisse les produire, et quelquefois même quoiqu'ils aient perdu les sens qui les transmettent. Ainsi, un homme en délire entend parler, interroge, répond, tient une conversation suivie, distingue les reproches, les injures, les menaces, les ordres qu'on lui adresse; il entend les harmonies célestes, le chant des oiseaux, un concert, etc. : et personne ne lui parle, nulle voix n'est à sa portée, tout autour de lui est dans le plus profond silence. Un autre voit le ciel ouvert, contemple Dieu face à face, se réjouit de la vue d'un beau tableau, d'un beau spec-

tacle, de la présence d'un ami; il s'effraie d'un précipice, de flammes prêtes à le consumer, de serpens prêts à le dévorer : et ce malheureux est dans l'obscurité la plus profonde, il est privé de la vue, etc. On appelle Hallucination l'état des malades qui croient voir, entendre, goûter, sentir, toucher les choses qui n'ont aucune existence réelle pour eux, soit parce que les objets ne sont pas en présence des sens, soit parce qu'ils ont perdu les organes sensitifs qui pourraient les leur faire connaître.

Les prétendues perceptions des hallucinés sont des images, des idées, reproduites par le souvenir, occasionées par l'imagination, et personnifiées par l'habitude, et jamais des objets présents aux sens. Le malade donne un corps aux produits de son entendement, il rêve tout éveillé. Comme dans les rêves, la série des images et des idées est quelquefois régulière; plus souvent les images et les idées se reproduisent dans le plus grand désordre, et offrent les associations les plus étranges. Ces phénomènes, dans les rêves comme dans la folie, sont causés par l'absence de toute idée accessoire, de toute image avec laquelle celui qui rêve ou celui qui est aliéné puisse comparer l'objet de son rêve ou de son délire.

Les hallucinations diffèrent de l'extase et de l'enthousiasme, en ce que ces deux derniers états de la faculté pensante sont produits toujours par un très-grand effort de l'attention fixée sur un seul objet; c'est une sorte d'état tétanique du cerveau: tandis que dans les hallucinations il suffit de l'action augmentée du centre de la sensibilité; il n'y a pas le moindre effort d'attention. Cet ébranlement du cerveau occasionne un état tétanique de cet organe qui produit la fixité des idées; il peut déterminer aussi un état convulsif de l'encéphale.

Les idées, les images des hallucinés sont ordinairement relatives aux occupations du corps et de l'esprit auxquelles se livrait l'aliéné avant sa maladie, ou bien elles se lient à la nature de la cause même qui a produit l'ébranlement du cerveau. Un homme est arrêté, jeté dans les cachots; rendu peu après à la liberté, il voit, il entend partout des dénonciateurs, des agens de police prêts à l'arrêter de nouveau.

Les hallucinations peuvent dépendre encore des répétitions volontaires ou forcées des mouvemens du cerveau. L'action de l'organe central prévaut sur celle des sens extérieurs, ce qui détruit l'effet des impressions actuelles, et fait prendre les effets de la mémoire pour des sensations présentes. Dans ce cas, ce sont des idées dominantes qui provoquent les affections et les déterminations. Quelquefois c'est une forte passion qui anime le délire, modifie les idées, et provoque les déterminations.

La conviction des hallucinés est si entière, si franche, qu'ils raisonnent, jugent et se déterminent en conséquence de leurs hallucinations, indépendamment de toute perception, de toute idée, de tout raisonnement. Plusieurs racontent leurs visions avec un sang-froid qui n'appartient qu'à la conviction la plus intime. De là le langage et les actions les plus singulières : car les hallucinations provoquent chez les aliénés le plaisir ou la douleur, l'amour ou la haine. Ainsi, par les effets des perceptions qu'ils éprouvent, ils se réjouissent ou rient aux éclats, s'attristent ou s'affligent.

418. Si la folie est caractérisée et entretenue par les erreurs des perceptions, elle l'est aussi par la multiplicité des perceptions, l'abondance des idées, la versatilité des déterminations, qui se produisent sans ordre, sans but, sans fixité. Cette exubérance

de pensées ne permet pas à l'aliéné de s'arrêter assez long-temps sur chaque perception, sur chaque idée, pour séparer les idées qui n'ont aucun rapport entre elles, pour écarter celles qui sont surabondantes; il ne peut plus saisir les rapports, ni comparer, ni abstraire; il prend toutes sortes de formes; le langage, les actions, participent de cette versatilité d'idées qui ont quelquefois un caractère très-élevé, et même sublime: tandis qu'en d'autres circonstances l'attention s'exerce avec tant d'énergie, qu'elle est exclusive sur un seul objet; tous les autres sont étrangers à l'aliéné, et ne peuvent entrer comme élémens de pensée; constamment attaché à cet objet, rien ne peut l'en distraire; tous ses raisonnemens, toutes ses déterminations dérivent de cette idée-mère.

La faculté qu'a notre esprit d'associer nos perceptions et nos idées, de les coordonner entre elles, de les combiner avec nos déterminations, offre des altérations très-remarquables chez les fous. La plus légère impression, la plus faible consonnance, provoquent les associations les plus étranges.

Chez d'autres aliénés, les organes, affaiblis, ne reçoivent que des perceptions faibles; les impressions ne sont pas assez senties; la mémoire des faits reçus s'opère mal: ces malades ne se souviennent que des choses passées depuis long-temps; mal servis par les perceptions et la mémoire, ils ne peuvent saisir les rapports; ils ne peuvent plus arrêter leur attention; n'étant pas avertis par l'impression des objets extérieurs, les idées intérieures leur manquent; ils paraissent déraisonner; leurs déterminations sont incertaines; ils semblent n'agir que par réminiscence.

Dans quelques cas d'aliénation mentale, l'homme, soustrait en quelque sorte à l'empire de la volonté, ne semble plus être le maître de ses déterminations.

Les aliénés alors sont dominés par leurs idées, et entraînés à des actes qu'eux-mêmes réprouvent. Les uns, condamnés au repos, au silence, à l'inaction, ne peuvent vaincre la puissance qui entraîne leur activité ; les autres marchent, parlent, chantent, dansent, écrivent, sans pouvoir s'en abstenir. On en a vu quitter leur domicile sans autre motif que le besoin de marcher, courir pendant plusieurs jours, et ne s'arrêter qu'à peine pour prendre quelque nourriture ; quelques autres se livrer à des actes de fureur dont ils gémissent ensuite.

Les symptômes qui caractérisent la folie, imprimant à l'aliénation mentale tous les traits des passions ; et les déterminations qui en résultent n'ont point de rapport avec la cause, soit relativement à la manière dont le malade était affecté autrefois, soit relativement à ce qu'on observe chez d'autres individus. Un fou est colère, est jaloux ; il tue. Il est impatient d'être retenu ; s'il ne peut s'évader, il se jette par la fenêtre, ou met le feu à la maison. Les passions des aliénés ne sont pas toujours tristes : si les uns sont frappés de terreur, s'ils croient être ruinés, s'ils tremblent d'être victimes de quelques conspirations, s'ils redoutent la mort, il en est d'autres qui se croient très-heureux, qui sont gais, qui ne songent qu'aux biens dont ils jouissent et aux bienfaits qu'ils peuvent répandre. Ils sont persuadés qu'on les a élevés aux grandes dignités, que tout le monde leur doit des hommages, qu'ils habitent une région supérieure où ils doivent vivre éternellement enivrés de délices, etc.

Les aliénés se livrent aux passions les plus honteuses. Il en est d'une probité sévère, de mœurs irréprochables, appartenant aux classes les plus élevées de la société, et qui, pendant leurs accès de

folie, volent, tiennent des propos obscènes, se livrent à des actions indécentes absolument démenties par leur conduite passée.

Les fous deviennent d'une pusillanimité bien remarquable : ils se laissent facilement intimider ; ils sont craintifs, défiants, soupçonneux. Et cependant, malgré cette défiance, les aliénés sont d'une imprévoyance qui ne peut être comparée qu'à celle des sauvages : nul souci pour l'instant qui va suivre, mais inquiétude extrême pour le présent. Cette imprévoyance les expose aux privations de tout genre, si on ne les surveille, si on ne les soigne attentivement. Enfin, la folie pervertit toujours toutes les affections morales.

Comme c'est au moi que se rapportent toutes les sensations, toutes les affections, toutes les idées, pendant que l'homme jouit de sa raison ; c'est aussi le moi qu'on retrouve encore, au milieu du plus violent délire, comme le but essentiel et le dernier terme du désordre de nos idées. Ce n'est point pour l'honneur d'autrui qu'un fou frémit, c'est pour le sien ; ce n'est pas pour le supplice d'un voisin qu'il redoute, c'est pour le sien propre ; ce n'est pas la fortune de ses proches qu'il regrette, c'est la sienne. C'est lui qui est Dieu, roi, comblé de biens, et jamais ses amis. Ainsi, le désordre le plus complet de l'entendement peut être ramené au *moi*, même dans le suicide ; et cependant l'homme en délire est trompé par la conscience sur sa propre existence : l'un se croit mort, et refuse tout aliment ; l'autre n'a que la moitié de son corps ; celui-ci est sans tête ; cet autre a des jambes de verre ; celui-là est transporté, marche, voyage sans changer de place ; cette femme nymphomane s'abandonne à tous les prestiges de son amour imaginaire, etc. D'autres fois, c'est la santé de l'indi-

vidu lui-même qui est la cause et l'objet du délire ; il exagère ses souffrances, ses maux physiques. Tantôt le délire se porte sur une idée exclusive ou sur une série d'idées dépendantes de cette idée-mère ; les malades jouissent d'ailleurs de toute leur raison : tantôt, enfin, les idées sont toutes confondues ; le malade n'a pas même le sentiment de son existence.

De ces faits il résulte que les lésions de l'entendement proviennent de ce que l'aliéné ne peut réfléchir comme l'homme raisonnable. L'aliéné ne jouit plus de la faculté de fixer, de diriger son attention ; cette privation est la cause primitive de toutes ses erreurs : et cela est si vrai, que si une violente commotion réveille l'attention de celui qui est en démence, aussitôt l'aliéné devient raisonnable, et ce retour à la raison dure aussi long-temps qu'il reste le maître de diriger et de soutenir son attention.

419. Tout ce que nous avons dit jusqu'à présent de la folie, prouve qu'elle a différents caractères qui donnent lieu à différentes espèces de délires. Tantôt elle est vague, incomplète, habituellement tranquille : c'est la mélancolie. Tantôt elle est marquée par des crises d'une agitation continuelle, mais ordinairement puérile et sans violence : c'est la démence. Enfin, elle est caractérisée par une violence extrême : c'est la manie. La fureur n'est qu'un accident, un symptôme : c'est la colère de l'homme en délire ; elle ne saurait caractériser une espèce de manie ; elle se manifeste dans toutes les aliénations mentales, et même dans l'idiotisme.

La mélancolie ou monomanie est le délire de l'imagination entraînant le trouble et le désordre de l'intelligence. La source du mal est dans les affections du cœur ; c'est toujours une passion qui réagit sur l'intelligence, qui absorbe la faculté pensante.

La manie, au contraire, est le désordre des facultés intellectuelles entraînant le délire des passions et des déterminations. Si le délire des maniaques a quelque rapport avec l'exaltation de l'homme de génie, celui des mélancoliques présente tous les traits qui caractérisent une passion forte : ainsi l'homme peut, par une aliénation mentale, être influencé tantôt par l'intelligence sur ses passions, et tantôt par ses passions sur son intelligence.

La démence est un affaiblissement des facultés intellectuelles et morales. Ceux qui sont en démence déraisonnent parce que les objets extérieurs font une impression trop faible sur eux, soit parce que les organes des perceptions sont affaiblis, soit parce que les organes de transmission ont perdu leur énergie, soit enfin parce que le cerveau lui-même n'a pas assez de force pour recevoir et retenir l'impression qui lui est transmise, d'où résulte nécessairement que les perceptions sont faibles, obscures, incomplètes; le malade ne peut se faire une idée juste et vraie des objets; il ne peut comparer, associer et abstraire ses idées. L'énergie des facultés intellectuelles, qui est toujours en rapport avec l'activité de nos passions, étant presque éteinte, les passions sont presque nulles dans la démence. Les insensés n'ont ni désirs, ni aversions, ni haine, ni tendresse; ils sont dans la plus grande indifférence pour tous les objets qui devraient le plus les intéresser; ils voient leurs parens et leurs amis sans plaisir, et s'en séparent sans regret; ils ne s'inquiètent pas des privations qu'on leur impose, et se réjouissent peu des plaisirs qu'on leur procure. Ce qui se passe autour d'eux ne les affecte point; les évènements de la vie leur sont indifférens, parce qu'ils ne peuvent les rattacher à aucun souvenir ni à aucune espérance. Ils ne prennent par eux-

mêmes aucune détermination ; ils s'abandonnent , ils se laissent conduire : leur obéissance est passive ; ils n'ont pas assez d'énergie pour être indociles. Cependant ils sont irascibles comme tous les êtres faibles et dont les facultés intellectuelles sont bornées ; mais leur colère n'a que la durée d'un moment ; elle n'a point de ténacité comme celle des maniaques , et surtout des mélancoliques.

La démence ne doit pas être confondue avec l'imbécillité ou l'idiotisme. L'imbécille n'a jamais eu les facultés de l'entendement assez développées pour raisonner juste. Celui qui est en démence a perdu une grande partie de ces facultés. Le premier ne vit ni dans le passé , ni dans l'avenir ; le second a des souvenirs , des réminiscences qui réveillent quelquefois en lui l'espérance. Les imbécilles se font remarquer par des propos et des actions qui tiennent de l'enfance ; les propos , les manières des insensés conservent le caractère de l'âge fait.

Toutes ces aliénations , qui sont elles-mêmes le type d'un grand nombre de variétés , peuvent se transformer les unes dans les autres , et montrer par-là qu'il règne entre elles une espèce d'affinité réciproque.

Le temps ordinaire de la vie où la folie se manifeste , est entre vingt et quarante ans. Un petit nombre a perdu la raison avant ou après cette époque orageuse de la vie. Les faits ont prouvé que la raison est plus faible , plus vacillante chez les femmes aux deux extrémités de la vie , et chez l'homme dans le milieu de l'existence.

Les femmes cèdent à des causes de folie qui sont propres à leur sexe : leur délire est religieux ou érotique ; presque toutes leurs folies se composent d'hystérie. Elles conservent pendant leur maladie un

caractère plus caché; elles parlent avec plus de répugnance de leur état, tâchent de le dissimuler à elles-mêmes et aux autres. Les hommes sont plus maniaques, plus furieux; ils sont plus francs, plus confians dans leur délire.

On a dit que les hommes de génie et les fous avaient de grands rapports. Si on a voulu dire par-là que les hommes qui ont l'imagination très-active et désordonnée, qui ont une grande mobilité dans les idées, offrent de très-grandes analogies avec les fous, on a eu raison. Mais si on a prétendu qu'une grande capacité d'intelligence est une prédisposition à la folie, on s'est trompé. Les plus vastes génies, les plus grands poètes, les plus habiles peintres, ont conservé toute leur raison jusqu'à une extrême vieillesse. Si l'on a vu des peintres, des poètes, des musiciens, et d'autres artistes, devenir aliénés, c'est qu'à une imagination très-active ces individus associaient de grands écarts de régime auxquels leur organisation les exposait plus que les autres hommes. Ce n'est point parce qu'ils exercent leur intelligence qu'ils perdent la raison; ce n'est pas la culture des arts et des lettres qu'il faut accuser. Cette culture suppose à ceux qui s'y livrent un grand besoin d'émotions: aussi la plupart des peintres, des poètes, des musiciens, pressés par le besoin de sentir, s'abandonnent à de nombreux écarts de régime, et ce sont ces écarts, plus encore que les excès d'étude, qui sont la vraie cause de la folie.

On a remarqué que les sauvages étaient moins sujets au genre de folie qui provient de causes morales, que les nations civilisées; et que parmi celles-ci, les classes peu instruites y sont moins sujettes que les autres. La raison de ces différences provient de ce que la folie prend le plus souvent son origine dans

le tourment de la pensée, dans le dérèglement de l'imagination, dans ces affections profondes qu'enfantent nos passions, et que toutes ces causes agissent moins sur les peuples sauvages et sur les hommes simples qui sont assujettis aux travaux du corps. On voit également un plus petit nombre de victimes de cette horrible maladie dans les contrées où les lois, les institutions et les préjugés contrarient moins les règles de la nature, où les passions et les désirs erronés sont moins fréquemment excités par ces combats du luxe et de la misère, qui dévorent le repos de tant de peuples bien moins heureux qu'ils ne paraissent l'être.

420. De toutes les causes morales, celles qui produisent le plus fréquemment la folie sont l'amour, la crainte, la frayeur, la colère, l'ambition, les revers de la fortune, les chagrins domestiques.

Les affections gaies sont rarement la cause de cette maladie. Il est singulier que l'excès de la joie, qui tue, n'ôte pas la raison; tandis que la peine et le chagrin en provoquent si souvent la perte.

Les causes morales se combinent ordinairement avec les causes physiques pour produire l'aliénation mentale, surtout chez les femmes. Une jeune personne a ses règles, un coup de tonnerre l'effraie, les menstrues se suppriment, la tête se déränge, la raison ne se rétablit qu'après quelques mois et lors du retour des règles. Une jeune femme accouche heureusement; au septième jour son père lui fait des reproches inattendus; les lochies, le lait, se suppriment: elle devient furieuse, et tombe en démence. Cette combinaison de causes physiques et morales est beaucoup plus fréquente pour la production de la folie que l'action isolée de chacune d'elles.

De même qu'il existe certaines constitutions at-

Sans être complètement dépourvus de toute intelligence, les imbécilles n'ont jamais pu s'élever à la raison, aux connaissances auxquelles leur âge, leur éducation, leurs rapports sociaux, devaient leur permettre d'atteindre. Dans la classe ordinaire du peuple, il est des imbécilles qui se livrent aux travaux les plus grossiers et les plus rudes ; dans un rang plus élevé, ils apprennent à lire, à écrire, et même la musique : mais ils font très-imparfaitement toutes ces choses. Les uns et les autres ne peuvent suivre un projet, prendre une résolution ; ils sont d'une imprévoyance complète ; ils n'ont ni amour ni haine durable ; ils perdent leurs parens sans chagrin ; quelques-uns néanmoins sont reconnaissans pour les soins qu'on leur donne. Tous les individus de ce genre ne se ressemblent pas ; l'imbécillité offre des nuances infinies.

La seconde espèce d'idiotie est le dernier degré de la dégradation humaine. Ici les facultés intellectuelles et morales sont nulles, non qu'elles aient été détruites, mais parce qu'elles n'ont jamais pu se manifester. Le physique est en rapport avec cette privation totale de l'intelligence : les idiots sont tous ou rachitiques, scrofuleux, épileptiques, ou paralysés ; leur tête, trop grosse ou trop petite, toujours mal conformée, est aplatie sur les côtés ou par derrière, et renflée ou aplatie sur la face ; les traits du visage sont irréguliers, et leur forment une physionomie particulière qui les fait facilement reconnaître ; le front est court, étroit, presque pointu ; ils ont les yeux convulsifs, louchent même des deux organes ; leurs lèvres sont épaisses ; leur bouche, entr'ouverte, laisse couler la salive ; les gencives sont fongueuses, et les dents mauvaises. Le défaut de symétrie dans les organes des sensations et perceptions indique

assez que l'action des sens est imparfaite : ils sont sourds, ou entendent mal ; ils sont muets, ou articulent avec difficulté ; leur vue est courte, ou ils sont aveugles. Le goût, l'odorat, ne s'exercent pas mieux : car ils ne distinguent pas les qualités des corps sapides ou odorans ; ils mangent tout ce qui tombe sous leurs mains, et ne repoussent les alimens qu'autant qu'ils ne peuvent les avaler. Le toucher n'est pas plus sûr : ils tendent leurs bras et leurs mains d'une manière incertaine ; ils saisissent gauchement les corps ; souvent ils ne peuvent les retenir, et les laissent échapper. Ils marchent mal-adroitement, sont facilement renversés à terre. Il en est qui restent où on les place ; d'autres marchent spontanément, se meuvent sur eux-mêmes sans but, sans qu'on puisse deviner ce qu'ils se proposent. L'intelligence ne peut, chez ces individus, se produire au-dehors, parce que ses instrumens sont défectueux : les sensations ne peuvent se rectifier les unes par les autres ; ils sont incapables d'attention ; ils ne peuvent diriger leurs sens, réfléchir sur leurs sensations, avoir de la mémoire, porter des jugemens. Ne pensant pas, n'ayant aucun désir, ils n'ont rien à dire, et ne parlent pas ; s'ils articulent quelques mots, ils n'y attachent aucun sens. Cependant il en est qui, à la manière des enfans, ont un langage d'action qui est entendu seulement de ceux qui vivent avec eux et qui les soignent. S'ils agissent, ils font tout de travers ; rien ne les intéresse au-dehors ; ils vivent isolés. La plupart des idiots n'ont pas même les facultés instinctives : ils sont au-dessous de la brute ; car ils n'ont pas comme elle l'instinct de leur conservation, ils n'ont pas le sentiment de leur existence.

Quoique jouissant de tous leurs sens, plusieurs

sont entièrement privés de toute sensibilité physique. On a vu ces malheureux se mordre, se déchirer, s'épiler, sans être arrêtés par la douleur. Lorsqu'ils sont malades, ils ne se plaignent pas ; ils restent couchés, roulés sur eux-mêmes, sans témoigner la moindre souffrance, sans qu'on puisse deviner la cause de leur mal, et ils succombent sans qu'on ait pu les secourir.

Si les facultés cérébrales sont nulles chez les idiots, et ont si peu d'activité chez les imbécilles, les organes générateurs ont quelquefois chez ces derniers un développement considérable. On a vu des imbécilles se livrer aux plus sales lubricités avec fureur. Cette disproportion entre l'énergie relative de l'organe intellectuel et celle du système reproducteur, entre le développement du cerveau et celui des parties génitales, est un phénomène digne de piquer la curiosité des physiologistes, qui a des rapports avec l'énervation de l'entendement occasionée par les jouissances de l'amour, pour peu que l'on ait dépassé les bornes de la modération.

Système universel, par Azais. — *Des Dispositions innées*, etc., par le docteur Gall. — *Dictionnaire des Sciences médicales*, mots CAS RARES, IDIOTISME.

CHAPITRE VI.

Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par le sommeil.

Sommeil des organes des sens et des facultés intellectuelles. Ce qui cause le réveil. Définition des rêves. Causes qui les occasionent. Des différentes espèces de rêves. Cauchemar. Somnambulisme. Différence de l'état de l'intelligence dans la veille et le sommeil. Causes qui font varier les rêves. Comment les idées s'y associent. Influence de l'imagination pendant les rêves. Nécessité de l'incohérence des rêves. Rapport entre rêves, rêveries, châteaux en Espagne. Effet du somnambulisme. Somnambulisme magnétique. Ses effets. Rapport du sommeil magnétique avec les sens, l'intellect, et le système musculaire. Discussion académique sur le sommeil magnétique.

Nous avons considéré le sommeil sous le rapport hygiénique, en traitant du régime, dans les vies instinctive et spirituelle (409) : ici nous allons examiner ses effets sur l'intelligence.

423. Ce n'est que pendant la veille qu'il nous est permis d'exercer nos facultés spirituelles dans toute leur étendue : pendant le sommeil, il s'opère différents phénomènes qui tiennent aux vies propres du corps et de l'ame, et qui doivent fixer notre attention.

Remarquons d'abord que les organes des sens ne s'endorment pas tous à la fois, mais seulement les uns après les autres : l'odorat, le goût, et le toucher, sont déjà inactifs, lorsque l'ouïe et la vue nous transmettent encore de faibles sensations, qui finissent par disparaître.

Parmi les actes intellectuels, l'attention cesse la première; l'exercice de la mémoire devient de plus en plus difficile. L'homme assoupi ne peut former aucun jugement; ses idées sont vagues, confuses, fantastiques; il a encore la conscience, mais elle ne lui apprend pas le moment précis où le sommeil s'empare de lui. Cependant toutes les fonctions de

l'ame ne sont pas suspendues ; et ce qui le prouve, c'est que lorsque le sommeil est interrompu par quelques causes accidentelles, nous nous surprenons rêvant. Dormir, pour l'esprit, serait ne pas rêver, et il est impossible d'établir qu'il y a dans le sommeil des momens où l'esprit ne rêve pas. N'avoir aucun souvenir de ses rêves, ne prouve pas qu'on n'a pas rêvé : le contraire nous est souvent démontré, sans qu'il reste de ces rêves la moindre trace dans la mémoire. Pour se les rappeler, il faut que le sommeil soit léger : ainsi la seule différence que produit le sommeil quand il est profond ou léger, c'est que dans le premier cas il ne reste aucun souvenir des rêves, et que l'on peut se les rappeler dans le second.

L'esprit, dans le sommeil, marche et se développe comme dans la veille. Quand un habitant de province vient à Paris, son sommeil est d'abord troublé par le bruit des voitures qui passent sous ses fenêtres ; mais bientôt il s'accoutume à ce bruit, et dort aussi bien que dans son village. Cependant le bruit reste le même. L'état de veille présente des faits analogues : on ne peut pas fixer son attention à une lecture quand on est entouré de personnes qui causent ; mais à la longue on finit par acquérir cette faculté. Il y a analogie parfaite entre ce fait et beaucoup d'autres semblables de l'état de veille et de l'état de sommeil ; l'explication des uns jette nécessairement des lumières sur les autres.

Nous savons que l'attention est l'application volontaire de l'esprit à une chose ; qu'il ne peut la donner en même temps à deux choses différentes ; qu'être distrait, c'est cesser de faire attention à la chose dont on s'occupait, pour la porter sur un autre objet qui se jette à la traverse, et qui la sollicite plus fortement. Tant que la sollicitation est moins forte

de la part de l'idée étrangère, l'attention ne se détourne pas : il faut que l'idée étrangère nous sollicite plus fortement que celle qui nous occupe. La volonté peut aussi influer sur la distraction : non qu'elle puisse retenir l'attention quand elle est inquiète ou curieuse ; mais elle peut la ramener, ne pas lui permettre de longues absences, et finir par faire prévaloir l'intérêt que cette chose offre à l'esprit. Quoi qu'il en soit de toutes ces influences, il reste évident que ni la distraction, ni la non-distraction, ne dépendent des sens, mais bien des actes de l'esprit. Ce ne sont pas les sens qui s'accoutument à entendre les bruits de la rue ou les sons de la conversation, et qui en sont à la longue moins affectés : si nous sommes, au premier moment, très-affectés des bruits de la rue, et ensuite peu ou point, c'est que d'abord l'attention s'occupe de ces sensations, et ensuite les néglige. Quand elle les néglige, elle n'est point détournée, et le fait de distraction n'a pas lieu ; quand elle s'en occupe, au contraire, elle abandonne son idée, et la voilà distraite. C'est ainsi que l'habitude d'entendre les mêmes sons nous rend tantôt très-sensibles à ces sons, comme il arrive chez les sauvages et chez les aveugles ; et tantôt nous y sommes presque insensibles, comme cela a lieu chez les Parisiens pour le bruit des voitures. Si l'effet était physique, il y aurait contradiction : car ou l'habitude d'entendre les mêmes sons émousse l'organe, ou l'aiguise ; elle ne peut à la fois avoir ces deux effets, elle n'en peut produire qu'un. Le fait est qu'elle ne l'aiguise ni ne l'émousse : l'organe reste le même ; les mêmes sensations s'y produisent ; mais lorsque ces sensations sont intéressantes pour l'ame, elle s'y applique, et s'accoutume à les démêler ; lorsqu'elles ne le sont pas, elle s'accoutume à les négliger, et ne les

démêle pas ; le phénomène est psychologique, et non physiologique.

En appliquant ces principes à ce qui se passe pendant le sommeil, nous trouvons une analogie parfaite. Quand le bruit nous empêche de dormir, le corps fatigué s'assoupit un peu ; puis tout-à-coup les sens sont frappés, et nous nous éveillons. Bientôt la fatigue reprend le dessus, nous retombons dans un assoupissement qui ne tarde pas à être interrompu de nouveau, et ainsi de suite. Quand, au contraire, nous sommes accoutumés au bruit, les sensations qu'il nous donne ne troublent pas notre premier sommeil ; l'assoupissement se prolonge, et nous dormons. Que les sens soient plus engourdis dans le sommeil que dans la veille, c'est une chose certaine ; mais quand nous nous endormons, il est un moment où ils le sont autant le premier jour de notre arrivée à Paris que le centième. Le bruit étant le même, ils éprouvent les mêmes impressions, qu'ils transmettent égales en vivacité à l'esprit ; et cependant nous nous éveillons le premier jour, et non pas le centième ; les faits physiques sont néanmoins les mêmes : la différence ne peut donc venir que de l'esprit, comme dans les cas de distraction et non-distraction dans l'état de veille. Admettons que l'ame s'endorme avec le corps : elle serait également assoupie dans les deux cas comme les sens, et l'on ne verrait pas d'où viendrait qu'elle s'éveillât dans l'un plus que dans l'autre. Il est donc certain qu'elle ne s'endort pas comme le corps, et qu'inquiétée dans le premier cas par ces sensations inaccoutumées, elle éveille avec effort les sens engourdis, pour voir ce qui arrive, puisqu'elle a besoin de ces organes pour prendre connaissance de ces faits extérieurs ; tandis que dans l'autre, sachant par expérience de quel fait ces sensations

sont signes, elle demeure tranquille, et ne dérange pas les sens pour obtenir un éclaircissement inutile.

Si un grand bruit auquel on est accoutumé n'éveille pas, un petit bruit qu'on n'a pas l'habitude d'entendre occasionera le réveil; le bruit d'une souris, par exemple, produira cet effet, tandis que le bruit d'une voiture, auquel on est accoutumé, ne l'occasionera pas : ce qui ne peut être que parce que le réveil est occasioné par une préoccupation de l'esprit, et non des sens.

La même explication rend compte de ce qui arrive à ceux qui dorment à côté des malades. Tous les bruits étrangers au malade sont sur eux sans effet; mais que le malade pousse une plainte, un soupir, le gardien s'éveille, pour peu qu'il ait l'habitude de son état, ou qu'il s'intéresse à la santé du malade : c'est donc l'ame qui était attentive; c'est en se préoccupant fortement, avant de s'endormir, de l'idée qu'on doit être attentif aux mouvemens du malade, qu'on parvient à s'éveiller au moindre de ces bruits, ce qui n'a pas lieu pour tous les autres.

C'est d'une manière tout-à-fait semblable que nous nous éveillons à une heure donnée, quand nous avons pris, avant de nous endormir, la ferme résolution de le faire. Il faut que l'esprit mesure le temps : autrement le phénomène serait inexplicable. Si dans ce cas le réveil n'a pas lieu, c'est que, ou l'on n'était pas assez intéressé à s'éveiller à l'heure fixée, ou qu'on ne s'était pas assez préoccupé la veille de l'idée de le faire, ou qu'on était extrêmement fatigué : car lorsque les sens s'engourdissent fortement, d'une part, ils apportent à l'ame des perceptions plus lourdes des bruits indicateurs, et de l'autre ils résistent plus long-temps aux efforts qu'elle fait pour les éveiller, lorsque ces bruits sont arrivés jusqu'à elle.

Après une nuit passée dans cette attente, ordinairement on a le souvenir, au réveil, d'avoir été continuellement, pendant le sommeil, occupé de cette idée. L'âme veillait donc, et, pleine de sa résolution, attendait le moment du réveil : c'est ainsi que, quand on se couche très-préoccupé d'un sentiment ou d'une idée, on se souvient le matin d'avoir été, durant toute la nuit, poursuivi par cette idée. Dans ces occasions, le sommeil est léger, parce que l'esprit n'était pas calme; ses agitations troublent sans cesse l'engourdissement des sens. Quand l'esprit est calme, il ne dort pas davantage, mais il agit moins.

Les opérations de l'âme ont pour objet, pendant le sommeil, de produire les rêves. On appelle rêve ou songe un assemblage d'idées incohérentes, d'images qui se présentent confusément à l'esprit, sans suite et sans ordre, sans association. C'est le caractère des rêves, de n'avoir aucune fixité.

Ces rêves sont pour nous une manière d'être pareille à celle que nous ressentons pendant la veille. Il nous semble que nous éprouvons des besoins, et que nous faisons usage de nos facultés pour les satisfaire. Nous avons des sensations, des perceptions: car nous voyons, nous entendons, nous touchons, etc.; nous avons des émotions, des sentimens, puisque nous jouissons, nous souffrons; que nous sommes gais ou tristes; que nous sommes calmes ou irrités; que nous avons peur ou que nous sommes pleins de courage; enfin, nous sommes dans une situation semblable à celle où nous nous trouverions si nous ne dormions pas, en nous supposant dans le même état où le rêve nous transporte.

Les causes qui dirigent l'esprit sur les objets de nos rêves, sont externes ou internes.

Les causes externes sont, pour plusieurs person-

nes, la plus petite différence dans la manière d'être couché : un lit trop chaud, l'impression subite du froid, la compression de quelques parties du corps, une position pénible, en un mot tout ce qui peut exciter les sens du toucher et de l'ouïe, sans provoquer d'ailleurs le réveil.

Les causes internes qui font rêver sont beaucoup plus nombreuses que les causes externes. La plus fréquente est l'irritation du cerveau, une augmentation d'action ou l'engorgement des vaisseaux, les divers genres d'ébranlemens et d'émotions que ce viscère peut éprouver pendant le sommeil, soit aux approches, soit pendant le développement de plusieurs maladies; l'oppression, l'embarras, la difficulté dans l'action du cœur et des gros vaisseaux; une digestion pénible, etc., etc.

On distingue différentes espèces de rêves : ceux qui se manifestent par les actes tranquilles de l'intelligence; ceux qui s'annoncent par le trouble des fonctions, ou le cauchemar; ceux qui mettent en action les organes locomoteurs, ou le somnambulisme, et mieux le somnavigil.

Les rêves tranquilles, et qui sont le propre de l'activité continuelle du cerveau, sont ceux qui se manifestent lorsque le sommeil est léger, qu'il commence, ou est près de finir.

Le cauchemar se caractérise par un sentiment de gêne, d'oppression extrême, ordinairement accompagné de rêves très-pénibles, de craintes excessives, d'une situation morale embarrassante, difficile, dans laquelle on ne voit que dangers, précipices, etc., et quelquefois d'un grand besoin, ou même d'un désir infructueux de s'éveiller. Tous ces phénomènes cessent avec le réveil. A cet instant, il se manifeste un mouvement de surprise, d'inquiétude, et l'on n'a

rien de plus pressé que de s'assurer si réellement on a rêvé ce qui effraie encore.

Le somnambulisme ou somnovidisme est un état intermédiaire entre la veille et le sommeil, dans lequel une partie des sens et des facultés intellectuelles reposent, tandis que l'autre partie est plus ou moins éveillée, et met en action.

Pour apprécier la différence qu'il y a entre l'état de veille et l'état de rêve relativement à l'action de nos facultés psychologiques, il faut nous rappeler que lorsque nous nous réveillons, nous dirigeons à notre gré notre attention, relativement aux circonstances où nous nous trouvons, à la nature des sujets qui nous occupent, à l'ordre et à l'analogie des idées; nous avons la conscience de toutes ces choses, et cette conscience est réfléchie. Si une idée étrangère se présente à l'esprit, nous connaissons aussitôt qu'elle est hétérogène; nous l'éloignons pour ne pas distraire notre attention de son véritable objet. Mais lorsque nous rêvons, les choses ne se passent pas en tout point de la même manière: l'ordre de nos pensées suit, il est vrai, comme dans la veille, celui de l'association des idées; c'est ce qui explique la différence des rêves que l'on fait, l'influence qu'ont sur eux le caractère du dormeur et la disposition de son esprit, et enfin l'influence des habitudes d'association dans la veille.

Le rêve est toujours relatif à la cause qui excite à rêver. On a vu des personnes mettre à leurs pieds des bouteilles pleines d'eau chaude, rêver qu'elles faisaient un voyage au sommet d'un volcan, et qu'elles trouvaient le sol sur lequel elles marchaient d'une chaleur insupportable; d'autres, qui s'étaient fait appliquer un vésicatoire sur la tête, rêvaient qu'une troupe de sauvages leur enlevait la chevelure avec la

peau du crâne ; ceux-ci, en tombant de leur lit, rêvaient qu'ils tombaient dans un puits. La surabondance de la liqueur séminale suggère des rêves voluptueux ; la soif fait rêver aux rivières, etc.

Le genre de caractère, les dispositions particulières de l'esprit, font varier nos songes, et les rendent gais ou tristes. Cette règle n'est pas sans exception ; mais elle est assez générale pour nous convaincre que la disposition de l'âme a quelque effet sur nos rêves, comme elle en a sur les pensées de la veille, quand il n'y a pas quelques circonstances qui viennent modifier ou contre-balancer cette disposition. Si l'on s'endort à la suite d'un danger imminent, le sommeil est troublé, et l'on s'éveille en sursaut : on rêve alors que l'on est en péril ou de se noyer, ou de tomber dans un précipice. Un grand malheur qui affecte l'âme profondément, exerce sur nos songes à peu près la même influence : il nous suggère l'idée d'une foule d'événemens analogues à celui qui cause notre chagrin.

L'habitude d'association des idées se reproduit dans les rêves comme dans la veille : il arrive plus ordinairement à des mathématiciens qu'à d'autres de résoudre quelques problèmes ; à un orateur de composer des discours ; à un poète de faire des vers, etc.

Nous avons quelquefois en songe des idées que nous n'avons jamais eues étant éveillés : nous croyons, par exemple, converser avec un homme qui nous dit des choses que nous ne savions pas. Cet effet, que, dans des temps d'ignorance, on a plus d'une fois attribué à des causes surnaturelles, provient de ce que l'esprit, fortement excité pendant la veille, peut continuer ses recherches dans les songes. Il peut être conduit, par une suite de raisonnemens, à des idées qu'il n'avait pas ; il peut faire à son insu, comme il

le fait à chaque instant durant la veille, des calculs rapides qui lui dévoilent l'avenir. Enfin, certaines séries d'impressions internes, qui se coordonnent avec des idées antérieures, peuvent mettre en jeu toutes les puissances de l'imagination, et même présenter à l'individu une suite d'évènements dont il croira quelquefois entendre, dans une conversation régulière, le récit et les détails. Tout cela s'opère néanmoins sans qu'il y ait de notre part plus d'efforts et d'activité que dans la succession des pensées incohérentes, dont la liaison nous paraît fortuite.

Mais si l'association continue de s'opérer pendant le sommeil et les rêves, elle agit seule; tandis que pendant la veille les idées dépendent tout à la fois de la sensibilité et des lois du monde extérieur: la raison a besoin de leur concours pour opérer convenablement.

Ce n'est pas, comme on l'a dit, que la volonté soit suspendue dans les rêves; mais elle ne peut exercer aucune influence ni sur les facultés intellectuelles, ni sur les organes locomoteurs. Ainsi, dans un songe, nous nous croyons en danger, et nous voulons appeler du secours; mais ce désir est vain: les sons de la voix sont faibles et indistincts. De même, dans le cours d'un rêve qui nous alarme, c'est inutilement que nous faisons des efforts pour nous dérober par la fuite au danger qui nous menace; en dépit de nos efforts, nous ne bougeons pas de notre lit.

Pendant le sommeil troublé, qui a lieu quelquefois pendant la maladie, il semble que la volonté conserve quelque empire sur le corps; mais le mouvement que le malade exécute dans ce cas résulte plutôt d'une agitation automatique de tout le système que d'une action régulière imprimée à quel-

ques membres particuliers, dans le but de produire un effet déterminé.

C'est parce que nous ne pouvons pas faire usage à notre gré de la volonté, qu'il nous est impossible de donner de l'attention, de consulter la mémoire, de réfléchir, comparer, juger, vouloir, agir, et que nous éprouvons une résistance à toutes les actions, résistance qui se manifeste par une oppression, une angoisse si remarquable, dans le cauchemar ou dans les rêves pénibles, qui doivent être classés dans le même ordre de phénomènes. Les rêves sont pour nous comme l'effet d'une cause extérieure que nous ne pouvons empêcher; il nous est impossible de les changer, de les modifier, de chasser ceux qui nous importunent, de retenir ceux qui nous sont agréables.

Il résulte de là que l'action de l'entendement, pendant les rêves, s'attache indistinctement à toutes les idées que leur liaison fortuite fait naître, et qui se succèdent et se croisent dans tous les sens, sans les diriger, sans en intervertir l'ordre par ses préférences. Nos souvenirs se présentent à notre esprit comme des perceptions actuelles; rien ne nous avertit que l'objet auquel nous pensons n'est pas présent. Si le tableau est composé de figures bizarrement associées, la raison n'est point choquée de cette bizarrerie, parce qu'elle n'a pas présentes à l'esprit les idées qui pourraient la détromper; elle ne peut juger si dans tel rêve tout est d'accord ou possible: c'est ce qui fait que nous confondons les temps et les lieux séparés par de grands intervalles; que, dans le cours d'un même rêve, nous nous représentons la même personne comme existant en différentes parties du monde; que quelquefois nous croyons avoir un entretien avec un ami qui n'est plus, et quoique sa perte,

même récente, nous ait vivement affectés. Ces rêves prouvent clairement que les sujets qui occupent alors la pensée sont ceux qui s'offrent d'eux-mêmes à l'esprit, et qu'on ne peut pas diriger. L'individu est dans le cas d'un homme qui n'aurait jamais eu que des idées incohérentes; c'est une folie momentanée que celui qui en est l'objet ne peut apercevoir, tant qu'il est dans cet état.

Les aveugles de naissance ne rêvent jamais d'objets visuels, ni les sourds-muets de sons; et les personnes devenues aveugles par accident ne voient en rêve que ce qu'elles ont connu pendant qu'elles jouissaient de la vue. Les sens qui sont les plus occupés pendant la veille, sont aussi ceux qui fournissent le plus d'images fantastiques. Ainsi, nous rêvons surtout d'objets visibles, moins souvent de sons, rarement de saveurs, d'odeurs et d'objets tangibles.

Pendant le sommeil, l'imagination exerce une influence bien plus considérable que pendant la veille, et les images qui nous occupent alors nous affectent bien davantage.

C'est à cet effet que nous pouvons rapporter l'erreur où nous sommes dans l'estimation que nous faisons du temps dans les songes. Cette erreur va au point de donner à un court instant la durée de quelques heures, ou même de quelques jours : un bruit soudain, par exemple, suggère un rêve lié à cette perception; le moment après, ce bruit nous éveille, et pendant ce court intervalle notre imagination nous a présenté une longue suite d'événemens. On a dit, pour expliquer ce phénomène, que la pensée était plus rapide dans les songes que dans l'état de veille. Mais il n'est pas nécessaire d'avoir recours à cette supposition, qui ne paraît pas exacte. La rapidité de la pensée est telle en effet en tout temps, qu'en un

clin-d'œil notre esprit peut avoir une multitude d'idées qui, pour être exprimées, exigeraient un long discours; et, dans un même temps, on peut concevoir une suite d'actions qui, pour être faites, demanderaient une suite de jours. Mais, dans le sommeil, les conceptions de l'esprit sont prises pour des réalités : il doit donc arriver naturellement que nous estimions le temps, non d'après ce que nous apprend l'expérience sur la rapidité de la pensée, mais sur ce qu'elle nous enseigne relativement à la lenteur avec laquelle les choses conçues s'exécutent.

Dans les rêves, la conscience est toute à la sensation qui l'affecte, ou à la pensée qu'elle suit, sans aucun rapport avec les objets extérieurs. Nous ne nous sentons point coëxister; nous n'avons point le sentiment de notre personnalité, puisque nous n'avons pas celui des deux termes dans lesquels il réside. Nous sommes sous l'empire de nos sensations internes ou des influences du cerveau, et nous avons perdu le sentiment de nous-mêmes; nous reconnaissons que la conscience est parfaite, relativement à son objet; mais elle est partielle, elle est analogue à l'état de nos organes, qui n'est plus en rapport avec les objets extérieurs. Enfin, l'homme n'existe qu'à moitié dans les rêves; il est tout entier sous l'influence du corps.

Les effets que nous venons d'exposer se rapportent aux rêves qui ont lieu quand le sommeil paraît complet : s'il ne l'est pas, l'esprit perd bien son influence sur quelques facultés, mais il la conserve sur d'autres; c'est pourquoi nous gardons le souvenir de nos rêves par un effort d'attention dû à la volonté. Or, pour que l'attention puisse agir, il faut qu'il y ait commencement de réveil : il n'y a aucun souvenir d'un rêve fait dans un sommeil parfait. Il résulte de

là que la clarté, la lucidité des songes, sont susceptibles d'un grand nombre de degrés et de variations: elles peuvent augmenter ou diminuer plusieurs fois pendant le même rêve, suivant le degré du sommeil. De là proviennent ces espèces d'obscurités qui couvrent et dérobent à notre mémoire une partie d'un rêve, pendant que les autres demeurent présentes à notre souvenir.

L'incohérence dans les opérations mentales, qui résulte de nos rêves, était nécessaire pour nous empêcher de les confondre avec celles qui sont produites dans l'état de veille. Sans ce signe caractéristique, nous les prendrions pour des réalités, ce qui apporterait le plus grand désordre dans la conduite de la vie. C'est même un inconvénient qui nous arrive quelquefois lorsque nos rêves ne blessent pas la vraisemblance : à notre réveil, nous ne distinguons pas toujours si telle idée que nous avons eue, tel récit que nous avons entendu, tel fait qui nous est arrivé, est l'ouvrage d'un rêve ou celui de la réalité. Nous ne parviendrions pas à distinguer ces différentes manières d'être, si nous n'avions pas contracté l'habitude de réfléchir sur ce qui se passe en nous et hors de nous. Mais nous conservons un souvenir distinct des objets qui nous affectent avant le sommeil, et de l'ordre dans lequel ils nous affectent; et à notre réveil, nous comparons ce que ce souvenir nous retrace avec ce qui s'offre alors à nous, et la conformité que nous y remarquons est le fondement de la persuasion où nous sommes que nous veillons.

424. Il y a de grands rapports entre les rêves, les rêveries, et les châteaux en Espagne.

On appelle *Rêveries* l'état où l'on est lorsque, étant éveillé, on laisse aller son esprit au gré des associations d'idées qu'il forme sans les diriger. Dans ce cas,

il y a interruption totale du commerce avec les objets extérieurs ; mais la moindre sensation suffit pour faire sortir de ces rêveries.

Si, au lieu de laisser l'esprit errer à l'aventure, on appelle à son aide l'imagination, et que par son secours on arrange le monde comme on aimerait et comme on voudrait qu'il fût, cette heureuse chimère qu'on se forme prend le nom de Châteaux en Espagne. Qui ne se souvient d'avoir ressenti avec bonne foi, au milieu d'aventures idéales et de personnages imaginaires, toutes les émotions que la réalité même aurait données ? Et quand quelque circonstance interrompait ces rêves, ne demeurait-on pas un moment surpris comme on l'est lorsqu'on s'éveille au milieu d'un songe ? n'éprouvait-on pas alors tout le désappointement qu'on ressent quand on est éveillé dans le cours d'un rêve agréable ? Tout est donc identique entre les châteaux en Espagne et les rêves, à deux différences près : dans le château en Espagne, l'esprit est artiste, il gouverne son imagination, ce qui n'arrive pas dans le rêve ; et en second lieu, l'illusion n'est jamais aussi complète dans le château en Espagne qu'elle l'est dans les rêves, parce que, étant éveillés, nos sens ne sont pas les uns fermés, les autres engourdis, comme dans le sommeil, et qu'ils apportent des sensations qui nous montrent sourdement que nous ne sommes pas dans la situation où notre imagination nous suppose.

Si l'esprit s'abandonne pendant le sommeil et les rêveries, c'est qu'il se repose, et il ne peut le faire autrement. Ce qui le fatigue, ce n'est pas l'activité : l'activité est son essence ; l'absence de l'activité ne serait pas pour lui le repos, mais la mort. Ce qui le fatigue, c'est la direction de son activité, c'est la concentration de ses facultés sur un même sujet ; il ne

donnerait jamais de l'attention si la nécessité ne l'y contraignait : il travaille donc toute la journée comme le corps ; mais quand vient la nuit, convié au repos par l'assoupissement des organes qui l'entourent, il s'abandonne à sa nature volage, aux rêves ou aux rêveries.

Dans le somnambulisme, on ne voit pas comme dans la veille : l'imagination seule présente au somnambule les objets que le souvenir lui fournit, comme s'il les voyait réellement. Ses autres perceptions sont également erronées et imparfaites ; ses idées ne se portent que sur une seule chose, ou même sur une partie de cette chose, qui absorbe en entier sa faible attention, de manière à ne rien voir de tout le reste : il ne peut donc avoir des idées analogues ; il n'y aura point d'exercice de jugement parfait ; il peut user de sa volonté, et c'est seulement par-là que le somnambulisme diffère des rêves, où la volonté est entièrement impuissante.

Les sens n'agissent jamais de concert dans cet état : la vue, quoiqu'il arrive quelquefois que les yeux soient ouverts, ne paraît être d'aucun usage. Si l'individu voyait, il se réveillerait sans doute aussitôt, ou, pour mieux dire, il ne serait pas somnambule : ce sens rectifierait les erreurs de l'imagination, de la mémoire, et des autres sens. Certains somnavigils, guidés par leurs souvenirs, marchent hardiment au milieu de l'obscurité ; les autres, dont la mémoire est infidèle, vont en tâtonnant, et souvent se heurtent contre les objets environnans : ceux qui se précipitent par une croisée qu'ils prennent pour la porte, sont trompés par l'imagination, et non par le sens de la vue.

L'ouïe est souvent dans l'inaction. Cependant tel

somnambule est éveillé par le plus léger bruit, et tel autre ne l'est pas par le son de la caisse.

Les aberrations du goût sont également bien sensibles : on a vu des personnes, dans cet état, boire de l'eau pour du vin qu'elles demandaient, et d'autres la rejeter.

Le tact et le toucher sont les meilleurs guides des somnovigils, et celui des sens dont l'activité est le plus prononcée pendant leur accès.

L'odorat, au contraire, paraît le plus souvent très-engourdi : pendant le somnambulisme, on ne peut, on ne sait pas en général sentir.

Les organes de la locomotion, qui dorment dans les rêves, sont plus ou moins en exercice dans le somnovigil. Quelquefois l'individu s'agite simplement; mais le plus souvent il se lève, marche, parle, travaille, et devient capable d'exécuter des choses qui étonnent par leur extrême hardiesse. Tous ces mouvemens sont analogues aux pensées qui occupent habituellement la personne.

425. On doit rapporter aux phénomènes des rêves ce que l'on nomme le Somnambulisme Magnétique. On appelle de ce nom l'action qui s'opère chez certaines personnes atteintes de maladies nerveuses, lorsqu'elles sont magnétisées et endormies par l'opérateur. Alors certains organes psychologiques agissent comme pendant la veille; et le malade converse avec la personne qui exerce sur lui le magnétisme, comme s'il était éveillé.

Le somnambulisme et le magnétisme animal, dit Ahrens dans son Cours de Philosophie, paraissent être comme effets d'une même cause, le somnambulisme étant généralement le commencement du magnétisme, puisqu'il présente des phénomènes incontestables de clairvoyance. Comme les somnam-

bules visitent des lieux souvent très-dangereux et où ils n'ont jamais été pendant la veille, ils ne peuvent pas manquer de lumière, quoique leurs yeux soient fermés, puisqu'ils savent éviter tous les dangers qui se présentent sur leur route, ce qui révèle une vue intérieure du corps se rapportant à des objets matériels extérieurs, quoique le corps ne les aperçoive pas immédiatement par les sens, ce qui est une attribution de l'instinct. On pourrait croire que c'est uniquement le sens du toucher qui, ayant acquis plus de développement et plus de délicatesse par l'inactivité des autres sens, produit ces faits extraordinaires du somnambulisme. Mais le toucher ne saurait faire les fonctions de la vue, surtout dans les cas où les somnambules lisent même les écrits qu'on leur présente, ce qui a été constaté, ou qu'ils écrivent eux-mêmes et corrigent sans se tromper sur la place que le mot occupait sur le papier. Souvent ils font ce qu'ils n'avaient jamais fait, comme quand ils se promènent dans des lieux dangereux, sur des toits, qu'ils ne connaissaient pas auparavant. Ainsi, le somnambule ne sent pas seulement par le toucher, qui n'est pas doué de prévision, mais avec les yeux fermés ; et c'est par ce fait que le somnambulisme se rapproche du magnétisme.

Cet effet est rejeté par un grand nombre de médecins, qui le regardent comme une pure jonglerie, indigne de fixer l'attention de personnes sensées ; d'autres médecins soutiennent, au contraire, qu'il est impossible de se refuser à reconnaître la réalité du phénomène, qu'ils en ont été souvent témoins.

Il semblerait, si on s'en rapportait aux dernières expériences faites sur ce sujet, et qui ont été souvent répétées, qu'il s'opère en effet, dans certains états maladifs, un phénomène magnétique qui, sans

avoir les résultats avantageux que l'on avait d'abord annoncés pour la cure des maladies, n'en serait pas moins réel, quoiqu'il soit difficile, dans l'état actuel de la science, d'en déterminer la véritable cause.

Voici les phénomènes généraux que Georget déclare avoir obtenus de l'action magnétique; et il paraît devoir mériter d'autant plus de confiance, qu'il s'annonce comme ayant été un des plus puissans adversaires de l'existence du magnétisme, et qu'il n'a été ramené à une opinion contraire que par l'évidence des faits qui se renouvellent chaque jour par ses expériences.

1° Il faut le concours de deux personnes, l'une qui agit, et l'autre qui reçoit l'action.

2° Il est nécessaire que le magnétiseur et le magnétisé *aient l'intention*, veuillent que le somnambulisme soit déterminé; que l'un et l'autre, enfin, ne soient pas distraits par des objets ou des pensées étrangères.

Il faut avouer qu'une pareille condition a dû rendre très-suspecte la réalité du phénomène. Comment, a-t-on dit, pouvoir raisonnablement admettre un fait qui se croit et ne se prouve pas, qui n'a d'autre appui que les illusions de l'imagination, et qui ne devrait être reçu que sur des preuves de la plus sévère logique ?

3° On applique ordinairement les mains sur la tête ou sur diverses parties que l'on veut influencer, soit pour produire, soit pour faire cesser le phénomène. Cependant on peut aussi exercer l'influence magnétique par la seule force de l'action cérébrale, à une distance de plusieurs pieds ou moins, les deux individus étant séparés par une cloison, par une porte, et le magnétisé ne se doutant nullement de ce qu'on va faire.

L'effet du magnétisme ne va pas toujours jusqu'à produire le somnambulisme; mais, quand il l'opère, voici ce qui arrive ordinairement : d'abord, presque immédiatement, la tête devient lourde, s'engourdit; puis la paupière supérieure s'abaisse, et ne peut plus être relevée; la pensée et les sens sont encore intacts; l'engourdissement cérébral, l'assoupissement, augmentent de telle manière, que la personne croit entrer dans un sommeil véritable. Enfin arrive un instant où tout-à-coup s'opère une sorte de réveil, lorsque l'état du somnambulisme est déterminé.

La durée du somnambulisme est subordonnée à la volonté du magnétiseur et du magnétisé : le premier peut le faire cesser malgré le second. Mais, dans cet état, le cerveau ne passe jamais au sommeil naturel; le somnambule veille toujours. Si le somnambulisme n'est pas assez complet, si le cerveau n'est pas assez excité, cet organe peut commencer à s'assoupir; mais alors, au même instant que la personne va perdre connaissance, elle est prise d'une vive frayeur qui lui fait beaucoup de mal.

Le rétablissement de l'exercice naturel de la veille se fait plus ou moins vite. Le malade est étonné, croit s'éveiller, se frotte les yeux, étend les membres, se plaint en général de céphalalgie; il est quelquefois, pendant plusieurs instans, étourdi, assoupi, chancelant sur ses jambes. Ce qui est fort remarquable, et ce qui ne se voit pas dans le sommeil, c'est que le somnambule ne se rappelle rien, qu'il n'a pas l'idée du temps qu'a duré son nouvel état: il croit, en en sortant, être au moment où il y est entré.

Les phénomènes qui s'opèrent pendant le sommeil ont rapport aux sens, à l'intellect, et au système musculaire.

1^o L'ouïe est insensible au bruit le plus violent,

comme le plus inopinément produit, et ne cause pas au somnambule la moindre émotion. Cependant le magnétiseur est toujours entendu, et même plus facilement que hors l'état de somnambulisme. L'œil, fermé ou ouvert, ne peut être impressionné par la lumière même la plus vive, ce qui présente néanmoins quelques exceptions. L'odorat et le goût n'offrent rien de contraire à leur état naturel. Le tact reste sans changemens sous beaucoup de rapports, et s'exalte sous d'autres : ainsi, on a vu des magnétisés susceptibles de percevoir des impressions, avoir connaissance d'objets que, dans toute autre circonstance, ils n'auraient ni perçus ni connus. Enfin, les extrémités nerveuses internes ont transmis au cerveau des impressions tout-à-fait insolites.

2° Considérés sous le rapport de l'exercice intellectuel, les somnambules ne présentent rien de différent, au moins dans cet exercice, que pendant la veille. Ainsi, ils font usage de toutes leurs facultés ; ils pensent, causent, rient, se ressouvient, absolument comme dans ce dernier état ; c'en est même là un caractère essentiel : car on se souvient encore des rêves, des actes de folie et de délire, et ici il n'y a aucune trace de souvenir. Les individus reviennent à l'ordre de la veille, comme s'ils sortaient d'une profonde léthargie, croyant en effet avoir dormi profondément. Un autre caractère du somnambulisme, c'est que toutes les personnes sur qui on l'opère, prétendent connaître leur situation, s'ordonner des remèdes qu'elles croient nécessaires à leur rétablissement si elles sont malades.

3° Dans l'état ordinaire du somnambulisme, le système musculaire conserve intacte la jouissance de ses facultés locomotrices ; elles paraissent même recevoir l'excitation qui est imprimée à l'intelligence.

Mais ici on peut produire une cessation entière de fonctions musculaires, rendre les mouvemens de toute impossibilité, soit dans une partie, soit dans une autre, soit dans toutes.

Le sommeil magnétique, qui d'abord paraît si extraordinaire, n'est peut-être pas si différent qu'on le pense, du sommeil ordinaire : au moins quelques-uns des phénomènes qu'il présente ne semblent que des exemples plus saillans des faits que nous avons exposés. Supposons un engourdissement très-profond des sens, et un esprit fortement préoccupé de l'idée qu'il doit faire attention, pendant son sommeil, à certaines sensations extérieures et intérieures. Quand la voix du magnétiseur se fera entendre à son oreille, l'esprit du dormeur, reconnaissant les sons qu'il a résolu de remarquer, concentrera son attention sur ces sons, les comprendra et y répondra : car le sommeil n'ôte pas la faculté de parler. Si cette voix lui ordonne avec autorité de faire attention à ce qu'il éprouve dans certaines parties de son corps, et qu'il se soit déjà pénétré, en s'endormant, de la volonté de le faire, il obéira et il discernera les plus petites sensations qui affecteront l'organe indiqué, tandis qu'il demeurera insensible à des sensations plus fortes qu'il éprouvera ailleurs. Si on s'endort avec l'idée que l'on a des punaises dans son lit, les plus petites démangeaisons troubleront le sommeil : c'est qu'elles attireront l'attention de l'esprit, et elles l'attireront parce qu'il est prévenu ; s'il ne l'était pas, il ne remarquerait pas des démangeaisons beaucoup plus fortes.

Au reste, la discussion sur le sommeil magnétique et les effets qui s'ensuivent, est loin d'être terminée : elle occupait encore l'académie de médecine en 1837, à l'occasion d'un fait qui a eu un grand

retentissement, et qui fut relaté dans les journaux. Madame B..., âgée de vingt-cinq ans, d'un caractère très-impressionnable, ayant une vive appréhension de la moindre douleur, souffrant de l'action de causes à peine appréciables pour d'autres, se plaignit à son médecin d'un mal de dent qui la tourmentait depuis plusieurs jours. Cette jeune dame avait été magnétisée plusieurs fois; on avait produit en elle le somnambulisme, et on avait constaté son insensibilité dans cet état. L'extraction de la dent malade était l'unique remède à ses souffrances; mais l'idée d'une opération la tourmentait au point qu'elle en éprouvait presque des convulsions. Un dentiste fut appelé, et trouva la jeune dame dans le somnambulisme: c'était le 11 novembre 1836. Avant d'extraire la dent, le magnétiseur, pour explorer la sensibilité, piqua fortement avec une épingle, et à plusieurs reprises, la malade; il lui plongea un doigt pendant quelques secondes dans la flamme d'une bougie: elle ne donna absolument aucun signe de douleur. Durant ces épreuves, madame B... répondait aux questions du magnétiseur avec l'indolence ordinaire à son état. Le dentiste déploya sa trousse; le cliquetis des instrumens ne parut causer aucune sensation: la somnambule se croyait seule avec le magnétiseur. Celui-ci la pria de lui laisser voir la dent malade: c'était une grosse molaire. Elle ouvrit la bouche sans défiance en disant: « Elle ne me fait » plus mal. » Le dentiste plaça son instrument. Au moment de l'avulsion, la tête sembla fuir un peu la main de l'opérateur, et un léger cri se fit entendre. Ces deux signes de douleur eurent la rapidité de l'éclair: le pouls de la patiente était calme, son visage n'indiquait pas la moindre émotion, ses mains étaient restées immobiles sur ses genoux. Le magnétiseur

lui demanda si elle avait souffert; elle répondit tranquillement : « Pourquoi souffrir? » Elle ignorait ce que l'on venait de faire. On lui offrit un verre d'eau, et on l'engagea à se laver la bouche : elle ne comprit pas la recommandation, et ne voulut ni boire, ni cracher. Le sommeil fut encore prolongé une demi-heure, pendant laquelle on la fit beaucoup parler; mais on ne put découvrir en elle aucune marque de douleur. Eveillée, elle ne se douta de rien, et ne se plaignit pas d'abord. Vingt minutes après, elle porta sa main à sa joue, en disant : « Voilà ma dent qui va recommencer à me tourmenter. » On lui apprit alors, à sa grande satisfaction, qu'elle était arrachée.

Dans la discussion, on a rappelé encore une amputation du sein faite à une dame qui dormait aussi d'un sommeil magnétique, et qui était restée insensible à la douleur pendant l'opération.

Pour soutenir le merveilleux qui s'attache à ces deux exemples, l'on a émis l'opinion que les faits ne se discutent pas; qu'il faut ou les admettre, ou les rejeter. On a répondu que les faits de médecine sont extrêmement complexes, et par conséquent toujours discutables par eux-mêmes, et encore dans les circonstances qui les précèdent et dans celles qui les accompagnent; que c'était d'autant plus le cas d'admettre la discussion, qu'il s'agissait de faits extraordinaires et vraiment exceptionnels.

D'après cet exposé, les uns ont rapporté l'insensibilité à l'action du magnétisme, et d'autres à la puissance de la volonté. Pour prouver que les faits d'insensibilité ne renversent pas les lois de la physiologie, et ne sont pas très-rares, on a cité pour exemple les cataleptiques.

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui a été dit d'important dans cette discussion, nous citerons l'im-

provisation de M. Husson, rapporteur d'une commission nommée, en 1826, pour constater des faits analogues à ceux que nous venons de rapporter.

« Il y aurait de la faiblesse, il y aurait même de la lâcheté, si, quand des doutes viennent s'élever ici sur la réalité des faits observés et rapportés par deux de nos honorables collègues, la commission que vous avez chargée, il y a onze ans, de faire des recherches sur le somnambulisme magnétique, restait étrangère à cette discussion.

» L'un de ces faits, dont un chirurgien, notre collègue, a été le témoin, et qu'il vient de vous rappeler avec tant de détail, avait été communiqué par lui à la section de chirurgie, et la commission dont j'ai été le rapporteur l'avait consigné dans son rapport comme étant revêtu de tous les caractères d'authenticité que l'on pouvait attendre du praticien consciencieux et habile qui l'a observé.

» L'autre, celui que l'on vient de vous faire connaître il y a quinze jours, a, comme le précédent, rencontré ici des contradicteurs qui, tout en vous déclarant n'avoir été témoins ni de l'un ni de l'autre, n'en ont pas moins soutenu l'opinion que la commission, le rapporteur, et ceux qui ont présenté les faits en question, avaient été induits en erreur.

» Nous ne pensons pas qu'on puisse discuter ces faits. Vous ne pouvez être admis à nous dire, vous qui, d'après vos aveux, n'avez été témoins de rien de ce que nous avons vu, que votre commission et que MM. Cloquet et Oudet ont été induits en erreur. Ce ne sont pas des opinions isolées, ni des inductions, qui pourront jamais prévaloir contre des faits recueillis religieusement, et observés avec tout le soin que vous pouviez attendre de nous. Et si vous nous citez des faits contradictoires aux nôtres, plus généreux

que vous, nous vous les accordons ; mais en même temps nous répondrons qu'ils ne les détruisent pas plus que la présence d'une boule blanche placée dans un sac, n'est détruite par la présence de cent boules rouges qu'on aura mises en même temps dans le même sac.

» On vient nous dire aussi que nous avons été trompés en déclarant que nous avions vu un individu lire ayant les yeux fermés. Je répondrai par l'article du rapport de la commission, que c'est moi qui ai clos et tenu closes les paupières de cet individu, pendant que l'un des assistans lui plaçait devant les yeux un livre qu'il ne connaissait pas, et qu'il ouvrit au hasard. Voilà ce que j'ai vu et fait ; et cette expérience a eu pour témoins MM. Marc, Cloquet, Segalas, Foissac, et M. de Rumigny, aide-de-camp du roi.

» Ce fait ne peut être discuté ; il en est de même des deux cas très-curieux qui vous ont été rapportés par nos deux honorables collègues, des lumières et de la bonne foi desquels personne ici ne conteste ni l'étendue ni la droiture.

» Ces Messieurs ne cherchent pas à les expliquer... ils se bornent à les faire enregistrer dans vos procès-verbaux, pour que plus tard ils puissent servir à l'histoire si curieuse et si peu connue encore du somnambulisme. C'est là, en effet, la seule manière de tirer parti de questions qui, par leur nature, échappent à toute espèce de discussion. »

M. Bouilland a répondu : « M. Husson vient de répéter qu'il n'y avait pas de discussion possible sur des faits qu'on n'a pas vus. Ce serait, il faut en convenir, une manière bien commode d'imposer silence à la critique, et de se tirer d'embarras. En ce cas, à quoi bon les académies ? Ne pas discuter les faits ! mais c'est se condamner à recevoir tout ce qui pas-

sera par la tête d'un homme. Ainsi, un illuminé vous dira qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, et vous le croirez! Quelque respectable que soit l'autorité d'un nom, la vérité l'est encore davantage. »

Enfin, la discussion a été terminée sans solution, par ces paroles de M. Bourquet :

« Messieurs, tout le monde a la prétention de bien voir, tout le monde croit avoir bien vu, et vous savez combien un homme est fort lorsqu'il peut dire : J'ai vu. C'est sans doute un grand avantage; toutefois l'illusion est à côté de la réalité. Georget croyait avoir bien vu : il y paraît assez à la manière dont il a parlé du magnétisme; cependant on sait aujourd'hui qu'il a été trompé par des misérables qui s'en vantent. Son collaborateur, le témoin de toutes ses expériences, a déclaré que d'indignes charlatans avaient surpris leur bonne foi, et Georget est entré plein de croyance dans le magnétisme. Il avait assez d'élévation dans l'esprit et dans le caractère pour démentir lui-même ce qu'il avait écrit sur cette matière dans son ouvrage de la physiologie du système nerveux. Mais Georget est mort avant d'avoir fait la découverte qu'on l'avait trompé et mystifié : son ouvrage reste, et l'auteur n'est plus là pour effacer les erreurs qu'il contient. »

Rapports du Physique et du Moral, par CABANIS. — *Elémens de la Philosophie de l'Esprit humain*, par DUGALD-STEWART. — *Physiologie du Système nerveux*, par GEORGET. — *Le journal le Temps*, du 8 mai 1837. — *Dictionnaire des Sciences médicales*, mots EXTENSIBILITÉ, MAGNÉTISME ANIMAL, NUIT, RÊVES, SOMNAMBULISME. — *Encyclopédie moderne*, mot CERTITUDE. — *Mélanges philosophiques*, par Th. JOUFFROY. — *Cours de Philosophie*, par ARRENS. — *Traité de Physiologie*, par BURDACH.

TITRE TROISIÈME.**Modifications des Vies instinctive et spirituelle,
occasionées par des causes morales.**

Elles tiennent à la manière d'être de l'homme dans la société, et aux influences qu'il en éprouve.

426. Les causes morales, de même que les causes instinctives et spirituelles, concourent également à apporter de grandes différences entre les hommes.

Nous rangerons parmi ces causes le genre d'éducation, les préjugés, le rang que l'on occupe dans la société, l'état ou la profession que l'on y exerce, la religion que l'on y suit; les mœurs, les usages, les coutumes auxquels on est asservi; la forme sociale plus ou moins en harmonie avec la nature humaine, etc. Toutes ces causes ont une plus ou moins grande influence sur les hommes, et servent à leur donner à tous une physionomie morale qui empêche de les confondre, et qui modifie leurs sentimens, leurs pensées et leurs actions dans la conduite de la vie. Règle générale: l'homme, agissant en vertu des lois de son organisation, fera le bien ou le mal, suivant la nature du milieu social dans lequel il sera placé; et ce sera cette société qui aura le pouvoir de le perfectionner ou de le pervertir, comme nous le verrons dans la dixième partie.

HUITIÈME PARTIE.

DÉVELOPPEMENT ET CESSATION

DES

VIES INSTINCTIVE ET SPIRITUELLE.

Développement de la propriété de sentir dans le fœtus, dans la première enfance. Développement des sens, des perceptions involontaires. Commencement de l'intelligence. Formation des idées. Souvenirs naissans. Premières réflexions. Naissance des affections pour les personnes. Progrès de l'intelligence après la seconde dentition. Développement spirituel anormal. Influence de la puberté sur la vie spirituelle. Age adulte. Vieillesse. Effets de la mort prématurée et de la mort naturelle. Immortalité de l'âme.

427. En traitant de la vie générale (6 et suiv.), nous avons vu les métamorphoses qu'elle éprouve dans son cours pour arriver à son apogée, et cesser ensuite. Il ne nous reste ici qu'à montrer ce qu'est l'homme dans ces différentes transitions.

La propriété de sentir se manifeste sans doute dès le moment où le fœtus jouit d'une vie qui lui est propre : dès cet instant, du moins, il produit des mouvements musculaires, mais qui sont de la nature de ceux qui s'opèrent en nous pendant le sommeil ; ils sont purement automatiques. Il est difficile de se refuser à croire qu'il n'éprouve pas alors des affections douloureuses. Le mal-être doit surtout se faire sentir quand tous les organes sont prêts pour une vie plus active ; quand le tissu du placenta est devenu plus serré, plus dur, plus résistant ; quand les eaux de l'amnios se trouvent réduites à un très-petit volume, que les membres du fœtus ne peuvent plus se mouvoir que dans un petit espace : il est probable que

l'instinct lui fait faire des efforts pour sortir de cet état de contrainte, comme nous voyons le poulet briser sa coque avec son bec, et se dégager par ses propres forces de son enveloppe. Ce qu'il y a de certain, c'est que le fœtus possède l'instinct conservateur, même dans le sein de sa mère: si l'accoucheur approche le doigt de sa bouche, il le saisit pour le téter; si on lui pince les doigts quand il est encore dans la matrice, il les retire.

Mais c'est véritablement au moment où l'enfant voit le jour, que nous pouvons commencer nos observations. Les corps environnans viennent frapper ses organes, et la faculté de sentir entre en action. Il éprouve des émotions; il agit pour les conserver ou les éloigner.

Cependant les affections que reçoit dans ces premiers momens le nouvel être, doivent être bien faibles, d'après l'état où se trouvent les organes des sens: la peau est enduite d'une mucosité blanchâtre qui, nécessairement, amortit son tact; la langue et la bouche sont inondées d'un flux de salive ou de bave glaireuse; le nez est obstrué de mucus, et ses cavités sont à peine développées, de sorte que l'enfant respire principalement par la bouche; le méat auditif est presque clos extérieurement, ou rempli d'une matière analogue à celle qui tapisse la peau; les yeux mêmes ont la cornée ridée et voilée par une pellicule ou tunique muqueuse. Cependant ces organes se débarrassent bientôt de ces entraves, et, en se développant, les besoins et les facultés sensitives prennent de l'activité et de la force.

La première affection que l'enfant éprouve, est celle que lui occasionne l'impression du tact. A peine reçoit-il le jour, qu'il est frappé par l'air qui l'enveloppe de toute part et pénètre pour la première fois

dans ses poumons. L'effet de cette impression est d'exciter les premiers cris, et d'occasioner dans les petits membres de l'enfant un mouvement, une agitation continuelle.

Le toucher suit immédiatement le tact général; mais il n'est encore éprouvé que par un seul organe. C'est avec la bouche que l'enfant tâtonne et trouve la source de son premier aliment. Bientôt l'organe du toucher cherche à se développer dans d'autres parties, et principalement dans les mains, dont l'exercice est le second de nos besoins : l'enfant plie les doigts, les étend, les remue. Si l'on présente son doigt à un enfant, il ne le verra pas ; mais si on le place entre les siens, l'enfant le sentira, le saisira, le serrera ; bientôt il cherchera à le porter à la bouche.

Le goût, qui est excité en même temps que le toucher, n'en distingue pas moins à peine les saveurs : il est avide sans être éclairé ni délicat.

Ce n'est que bien après, que l'odorat paraît se montrer.

Le besoin de voir se manifeste peu de temps après le besoin de toucher. Lorsque l'enfant commence à exercer la faculté musculaire, il se tourne vers la lumière.

L'organe de l'ouïe se forme, comme celui de la vue, sans doute vers le même temps et par les mêmes moyens ; il se développe à l'aide des sons qu'on lui fait entendre. Une mère, ainsi que toutes les personnes qui soignent un enfant, lui parlent sans cesse ; mais ce langage n'a rien de suivi, il n'a point de sens, et il n'est pas nécessaire qu'il en ait : l'enfant n'a pas besoin de mots, parce qu'il ne possède pas encore d'idées complexes ; il suffit qu'il entende des sons qui lui soient adressés sur le ton d'enfantillage, et c'est ce ton que prennent toujours, sans y songer, les

nourrices ou les bonnes. Quelquefois elles mêlent le chant aux paroles qu'elles lui adressent ; mais ce chant est, comme les paroles, sans suite, sans justesse ; l'enfant n'en demande pas davantage : sans le savoir, nous agissons suivant que la nature le commande auprès du berceau d'un enfant.

Toutes les perceptions que nous recevons dans les premiers temps de notre existence, sont simples, c'est-à-dire ne dépendent pas de l'action de plusieurs sens réunis, comme cela a lieu dans un âge plus avancé : ainsi, par exemple, la vue, l'ouïe, ne donnent pas à l'enfant le pouvoir de connaître les distances ; il faut, pour qu'il jouisse de ces avantages, que les facultés intellectuelles les lui procurent, qu'il agisse activement, ce qui n'a lieu que plusieurs années après la naissance. Le nouveau né, en effet, à cette époque, avide de sentir et de vivre, s'agite en tout sens, prend toutes les attitudes, et, à raison du nombre des émotions qu'il éprouve, il exécute une multitude de mouvemens, mais il n'en réfléchit aucun. En les variant sans cesse, il semble n'avoir pour but que de s'assurer de ses facultés en les exerçant. Ce n'est qu'en réitérant ces opérations et ces tentatives, en revenant sans cesse sur les objets auxquels son attention s'applique, qu'il apprend à se servir de ses sens et de ses membres pour accomplir sa volonté naissante.

Nous avons vu que la première impression que l'enfant éprouve en recevant le jour, est celle de l'air atmosphérique ; et l'action de ce fluide, contre lequel il n'a rien à opposer, doit lui occasioner une sensation douloureuse. L'homme éprouve donc la douleur au moment de sa naissance. Mais bientôt il s'accoutume à l'effet des causes irritantes ; elles ne produisent plus que des affections modérées, soit que, par l'habitude

de sentir ces affections, la sensibilité s'émousse, soit plutôt que, par l'exercice de leur activité, les fibres acquièrent chaque jour plus de force, qu'elles se revêtent d'un tissu plus dense, et échappent par-là plus aisément aux irritations.

Le moment où le jeune enfant commence à éprouver des sensations agréables n'est pas aussi facile à déterminer : il semble que ce doit être quand il suce le lait de sa mère ; mais rien ne peut nous le faire présumer, que le plaisir que nous avons à prendre des alimens qui sont de notre goût. L'expression du contentement, les ris, ne commencent à se montrer qu'au milieu du second mois.

Pendant que les sens se développent, les besoins moraux et intellectuels apparaissent en même temps. Au moment de notre naissance, nous n'avons pas plus connu que senti : nous sommes seulement disposés, par notre organisation, à recevoir les idées qui sont en rapport avec elle, quoique nous ne possédions encore aucune idée. Le cerveau est dans l'attente de l'acte ; il a tout ce qu'il faut pour agir : ce n'est pas l'excitabilité, c'est l'excitation qui lui manque. Nous apportons donc avec nous les instrumens de toutes nos connaissances, c'est-à-dire les organes des sens et nos dispositions mentales ; nous n'avons plus qu'à rassembler les matériaux de ces connaissances qui sont hors de nous. Pour opérer ce phénomène, nos sens doivent recevoir, sentir et transmettre l'impression au cerveau et à l'ame.

Toutes les fonctions, sans doute, ne s'opèrent pas à la fois. Dans les premiers mois de la naissance, le petit individu ne fait que sentir, la perception paraît encore au-dessus de ses forces. Cependant les organes se familiarisent, s'habituent avec les impressions nouvelles qu'il reçoit ; ils s'affermissent, se

fortifient contre leurs influences : alors l'enfant est disposé à percevoir, et alors sa motilité le rend actif. Bientôt, à des apparitions confuses, succèdent des perceptions plus régulières ; les sens se prêtent un mutuel secours pour faciliter à l'enfant la connaissance des objets. Pour accomplir ce phénomène, une faculté nouvelle vient ajouter au développement de ses cinq sens. Après avoir distingué sa mère par la vue, après l'avoir reconnue par son langage, il commence lui-même à essayer de parler, à articuler *papa*, *maman*. Jusqu'ici les cris de l'enfant n'offraient qu'un son informe ; mais après des exercices fréquemment répétés, il articule des mots, et les prononce tous à l'âge de deux ou trois ans. Les premiers mots désignent d'abord les personnes qu'il voit le plus, et qui satisfont à ses besoins. Ces mots sont les plus faciles à articuler ; ils sont encore ceux que l'enfant a le plus entendus. La *maman* a très-souvent prononcé le nom de *papa* en montrant son mari près d'elle, le *papa* a agi de même à l'égard de la *maman* ; des caresses ont accompagné cette instruction. Ainsi, pendant que l'enfant est caressé par sa mère, pendant qu'il la regarde, qu'il entend le son de sa voix, il entend encore que l'on donne le nom de *maman* à celle qui lui parle, qu'il regarde, et qui le caresse. Toutes ces impressions pénètrent tour-à-tour jusqu'au réservoir de ses idées naissantes qui s'unissent ensemble ; l'acte d'attention a déjà commencé à s'exercer ; il rassemble intérieurement en un même point ce qui est venu extérieurement d'un même objet. Tout ce qui appartient extérieurement à la mémoire, compose cette *maman* externe que l'enfant possède, et ce mot de *maman* est un son qui a formé une idée à l'aide de l'attention

donnée aux perceptions acquises par les sens de la vue, du goût, et du toucher.

Toutes les autres idées complexes de l'enfant se forment par des procédés semblables. Les objets qui l'environnent ont des qualités dont les organes de l'enfant peuvent prendre connaissance d'une manière plus ou moins parfaite; chacune de ces qualités donne à cet enfant une idée simple; la réunion de ces idées premières forme l'idée exemplaire de chaque objet. Tout le porte à acquérir ces idées : cet enfant qui, au moment de sa naissance, n'avait besoin que de nourriture et de sommeil, sort bientôt de son état de stupeur, et montre une inquiétude d'abord machinale; le mouvement fait son bonheur, comme l'action fait celui de l'âge mûr; cette inquiétude n'est pas sans objet; la curiosité se mêle aux sentimens qui s'éveillent, et lui fait un besoin de s'instruire : alors il donne de l'attention aux différentes impressions qu'il reçoit de ses sens par tous les objets nouveaux qui le frappent sans cesse, et aux différens sentimens que ces objets font naître; mais cette curiosité est mobile, et se porte sur mille objets différens sans les approfondir; sa curiosité est facilement satisfaite, il est crédule.

L'idée exemplaire, unie au besoin de l'objet connu, fait naître à l'enfant le désir de le posséder; et si ce désir n'est pas satisfait aussitôt que conçu, il suscite la volonté de persister dans le désir; il excite les émotions d'impatience, de colère; mais elles sont courtes : car si ses déterminations sont tumultueuses, elles sont plus mobiles encore, et il cesse bientôt de désirer ce qu'il voulait avec ardeur.

Le souvenir ne naît que quand l'enfant a exercé l'attention active, et ce n'est que long-temps après, que la mémoire entre en exercice. Il semble, en effet,

qu'il faut, pour la produire, une action propre du cerveau, et l'organe cérébral ne doit agir à cet âge que lorsqu'il est stimulé par les objets extérieurs; l'encéphale doit avoir acquis une force très-grande, pour qu'il puisse agir de son propre mouvement.

La faculté de réfléchir, exigeant une certaine quantité d'idées acquises, ne se développe qu'après la mémoire, et se manifeste d'abord par des jugemens. Le travail du raisonnement se fait plus tard encore: il est la dernière opération de l'intelligence.

Dès que l'enfant peut assembler quelques idées et former quelques raisonnemens, il reconnaît qu'il est environné d'êtres plus forts et plus puissans que lui, et il a profondément le sentiment de sa faiblesse: ce sentiment s'opposerait à son bien-être s'il n'était pas continuellement l'objet de nos soins et de nos caresses; plus il en est comblé, plus il accorde sa confiance à tout ce qui l'approche. La vanité, l'orgueil, lui sont étrangers, et ne naissent en lui que lorsqu'une déférence extrême pour ses fantaisies lui persuade qu'il est un personnage de quelque importance.

L'enfant aime d'abord dans ses parens la puissance qui le protège et les auteurs de ses jouissances. Il commence à suppléer à sa force personnelle par sa force de situation; il sent qu'il n'est rien par lui-même, mais il se trouve quelque chose par l'amour de ses parens. S'il est contrarié, ce n'est pas de sa vengeance qu'il menace, c'est de celle de ses parens. Cependant, gêné par leur autorité, il se tourne vers ses égaux, et il aime les compagnons de ses jeux et de sa faiblesse. A peine a-t-il connu les amusemens, qu'il s'y livre avec ardeur et souvent, par le besoin d'exercer ses forces et de s'assurer de leurs progrès ainsi que de ceux de son intelligence.

Dès l'âge de cinq à six ans, l'enfant a donné as-

sez d'attention à tout ce qui se passe autour de lui, et en lui-même il a éprouvé assez de désirs, pour s'être enrichi d'un grand nombre d'idées, de jugemens, et même de raisonnemens. Son imagination active, froide encore, crée moins qu'elle n'imité servilement : il fait, suivant son sexe, des hypothèses. Il se suppose cocher, soldat, artisan, maman, enfant, bonne, et prend assez bien le ton et les manières de son nouvel état.

Il est inconstant dans ses attachemens, mais il est fidèle au plaisir d'aimer. La crainte empoisonne souvent ses petites joies, mais il ne l'éprouve guère qu'au moment de la menace et de la présence du danger. Il n'a pas la prévision du mal ; il est facilement effrayé ; mais il reprend aisément de la confiance et de la gaieté. La gaieté est en lui le sentiment doux d'une heureuse existence. Enfin, tous ont les mêmes goûts, les mêmes passions, et les manifestent de la même manière.

Après la seconde dentition, les affections commencent à se rasseoir, à se régler chez l'individu. La mémoire, sans avoir perdu de sa facilité à les retenir, commence à se mettre mieux en ordre ; la multitude des impressions qu'elle a recueillies, devient tout ensemble plus systématique et plus tenace ; les penchans innés se développent ; l'attention active, sans avoir encore tous les motifs qui, plus tard, la rendent passionnée, acquiert un caractère remarquable de force et de suite ; le jugement devient plus exact : alors il s'établit entre l'enfant et les êtres sensibles qui l'environnent, des rapports véritablement moraux ; son jeune cœur s'ouvre aux affections touchantes de l'humanité.

De ce développement phrénologique il résulte qu'en même temps que le corps croit et se fortifie,

l'homme sensible se forme, s'instruit, s'élève, et prend dans la chaîne des êtres le rang que la nature lui a marqué. Ses progrès, pour être lents, n'en sont pas moins réels; ils suivent les développemens de l'organe encéphalique. D'abord les affections sont vives, nombreuses, mais elles manquent de stabilité; les idées sont rapides, mais incertaines et peu durables. Aussi voit-on quelque chose de convulsif dans les passions comme dans les maladies de l'enfant. Les objets de ses besoins et de ses plaisirs sont simples; il n'est pas distrait de ses études par des pensées qui ne peuvent que se former plus tard, ou par des passions qui lui sont absolument étrangères. Tout ce qui l'entourne éveille successivement son attention. Sa mémoire neuve reçoit facilement toutes les empreintes; et comme il n'a point de souvenirs antérieurs qui puissent les affaiblir, elles sont aussi durables que faciles. Le jugement n'associe d'abord qu'irrégulièrement des notions elles-mêmes irrégulières; bientôt plus de clarté distingue ses actes.

Si les organes intellectuels ne suivent pas l'ordre graduel de leurs développemens, les fonctions des organes s'écartent, comme nous l'avons fait remarquer ailleurs, de leur marche ordinaire. Cela arrive ou parce que ce développement est accéléré, ou parce qu'il est retardé. Il est accéléré soit par maladie, soit par une éducation vicieuse: c'est ainsi que dans le rachitisme les fonctions intellectuelles des enfans sont plus actives que leur âge ne devrait le permettre, parce que dans cette maladie le cerveau acquiert un degré extraordinaire de développement et d'irritabilité. De même, si l'on force l'enfant à se livrer à des études prématurées, cet exercice de l'organe cérébral hâtera son développement, mais ce sera aux dépens des fonctions vitales; et ces prodiges de science paie-

ront leur célébrité par la perte de leur santé, et quelquefois même de leur vie. Si, au contraire, le cerveau acquiert tard sa maturité, l'état de l'enfance se propage alors jusqu'à dix ou douze ans. Mais à cette époque, la nature semble travailler avec une énergie nouvelle au développement des facultés. Voilà pourquoi les enfans dont on n'avait espéré jusqu'à ce moment aucune capacité, deviennent quelquefois en peu de temps des individus remplis de talens.

Il résulte des observations faites par les voyageurs, que par toute la terre, dans tous les pays où les premières notions de l'organisation sociale sont à peine aperçues, comme dans ceux où elles ont atteint leur plus haut degré de perfection actuelle, le premier âge de la vie se marque par l'ingénuité et l'amabilité, sans distinction sensible : d'où l'on doit conclure que le caractère moral de l'enfance est moins influencé que celui de l'homme fait par le climat, le perfectionnement social et l'empire des besoins.

Lorsque la puberté remplace l'enfance, le cerveau, excité par les organes de la génération, reçoit des affections nouvelles : ces deux foyers agissent l'un sur l'autre, et se transmettent par une affection sympathique leurs divers ébranlemens, qu'ils communiquent à l'ame; tandis que la sensibilité se crée un nouveau centre où elle réunit ses forces. L'action de l'organe ainsi vivifié amène des affections morales qui lui sont analogues. Il résulte de là que, dans l'adolescence, toutes nos passions doivent se rapporter et se rapportent en effet à l'amour; il entre nécessairement dans l'ensemble des affections qui constituent le nouveau caractère; le moral est ici absolument dépendant de l'action physiologique : l'un régit l'autre. Le cœur de l'adolescent se perd dans les affections les plus douces, dont il ignore encore le but;

il les porte, en attendant, sur tous les êtres qui l'environnent. On voit paraître à cet âge la plupart de ces dispositions sympathiques et bienveillantes qui font le charme de la société. Tout ce que le jeune homme sent, faute de réfléchir, il le croit possible : rien n'arrête l'impétuosité de ses désirs ; c'est l'âge de l'étourderie, de l'imprudence, de la témérité. L'adolescent, mu par d'autres penchans que ceux de l'enfance, forme également d'autres idées, et prend d'autres habitudes. Il cherche ce qu'il ne connaissait pas ; mais il le cherche avec l'inquiétude du besoin ; il est plongé dans de profondes rêveries, mais il réfléchit peu sur les idées nouvelles qui l'assiègent : c'est le moment des illusions, des enthousiasmes de toute espèce, de tous les genres de fanatismes ; alors les idées s'enchaînent fortement ; on commence à tenir à ses opinions ; il faut, pour les abandonner, que l'expérience détrompe. Le temps, l'habitude, et l'abus du raisonnement, lient ensemble les erreurs et les vérités.

On a vu à cet âge, et surtout chez les filles, se développer la plus grande fécondité d'idées, la plus brillante imagination, une aptitude singulière à tous les arts ; mais ces qualités s'éteignent bientôt par degré, et faire place, au bout de quelque temps, à la médiocrité d'esprit la plus absolue. Toujours, à cet âge, les individus même les plus bruts acquièrent une certaine vivacité d'esprit, et une force de caractère d'autant plus marquée, que leur puberté est plus vigoureuse : elle est toujours et forte et précoce dans l'homme de génie.

Les changemens qui s'opèrent dans la sensibilité des individus à l'époque de la puberté, ne paraissent être que les résultats de ceux de l'impulsion vitale qui s'exerce dans la constitution physiologique par

les ondulations du fluide nerveux qui semble errer d'abord dans toute l'économie, et qui cherche à se fixer sur un centre de ralliement : de là viennent ces fréquentes abstractions de l'esprit, ces caprices, ces singularités de caractère si remarquables à cette époque, surtout chez les jeunes filles.

Dans la jeunesse, les affections morales commencent à se joindre avec une très-grande vivacité aux affections physiques, et c'est de leur concours que se forment les passions, qui naissent avec les moyens de les satisfaire, et s'accroissent de tout ce qui les irrite; elles viennent achever l'homme; elles marquent ses traits, animent sa figure, créent sa physionomie, agrandissent son esprit, approfondissent toutes ses facultés. A trente ans, l'homme, formé tout entier, est également propre aux vertus et aux connaissances : alors les germes que l'éducation a produits dans l'enfance et dans la puberté, se développent, et se dirigent au bien ou au mal, suivant le milieu où il vit, et exercent sur lui son influence; il connaît par lui-même ses droits et ses devoirs.

Lorsque l'âge mûr arrive, les penchans, les goûts, les passions, prennent une autre direction. L'activité du cerveau prédomine sur tous les autres organes; les sens occupent moins notre attention, parce qu'ils ont moins d'impressions nouvelles à nous transmettre : les affections deviennent donc moins vives, leurs répétitions moins faciles par les résistances qu'éprouvent nos fluides à cet âge, et la communication des divers centres de sensibilité moins rapide. Alors l'imagination s'affaiblit : aussi, moins distraits par l'agitation des sens, nous sommes plus disposés à nous livrer à des méditations profondes : c'est l'époque de la raison et du jugement. Nos affections perdent en vivacité ce qu'elles gagnent en gravité, en profondeur

et en énergie; la vérité est connue, toute espèce d'enchantement disparaît. Riche de l'expérience, l'homme sent alors que ses facultés ont des limites, et qu'il ne peut tout savoir. Ses idées et ses sentimens ne s'élancent pas au loin avec la même hardiesse; l'activité devient langueur; il n'a plus cette confiance sans borne dans lui-même, et, par une conséquence nécessaire, il perd une partie de celle qu'il avait dans les autres : de là naissent la prudence et la crainte. La sagesse et la circonspection tiennent à l'insuffisance présumée des moyens dont on dispose. Tant qu'on ne suppose pas même la possibilité de cette insuffisance, on marche directement et sans hésiter vers chaque but que le désir indique : mais sitôt qu'on se défie de ces moyens, on sent la nécessité de n'en négliger aucun, d'en augmenter l'effet par un meilleur usage; on cherche à les fortifier de tous les secours extérieurs que l'observation et l'expérience peuvent fournir. La situation où se trouve l'homme à cet âge commence à l'occuper sérieusement, et ses regards ne se reportent pas sans inquiétude vers l'âge qui s'avance. C'est le moment d'économiser, d'étendre tous les moyens actuels, de se créer des ressources pour l'avenir, que l'on néglige ordinairement jusque-là. Aussi l'âge mûr est-il caractérisé, chez tous les grands peintres de la nature humaine, par des déterminations plus mesurées et plus réfléchies, par le soin de l'attention donnée à tous les moyens de fortune, de réputation ou de gloire, par le plus de développement des facultés intellectuelles ou industrielles : c'est le temps où les auteurs, les artistes, ont montré toute l'étendue de leur génie ou de leurs talens.

Nous avons remarqué l'erreur où l'on était, de regarder la vieillesse comme l'époque de l'anéantisse-

ment de la vie : nous avons fait voir qu'elle n'est que l'âge où l'activité périphérique et la réaction avec le monde extérieur baissent pour faire place à l'activité centrale, où la vie commence à quitter la surface pour se concentrer dans l'intérieur. (18 et 19.)

Les changemens qui s'opèrent dans le corps chez les vieillards, sont les phénomènes, et non les causes de l'âge. Ils sont les effets du changement survenu dans la direction de la vie; mais ils réagissent à leur tour sur cette dernière, et fortifient ainsi le caractère de la vieillesse, de même que tout phénomène vital quelconque se manifeste à nous comme continuation de la cause qui l'a produit. Expression matérielle d'un état intérieur de la vie, ces changemens n'ont point lieu chez tous les vieillards, ou du moins ne sont pas développés chez tous au même degré.

Du repliement de la vie spirituelle sur elle-même, de l'affaiblissement des sens et des organes musculaires, il résulte que le tumulte de la société étourdit le vieillard, et la contrainte des affaires devient pour lui désagréable. Le goût du calme et du repos va toujours en croissant. Sa réceptivité a diminué sous le point de vue de l'étendue, comme sous celui de l'intensité. Il est devenu indifférent pour beaucoup de choses qui l'intéressaient vivement autrefois. Les événemens agréables ou désagréables produisent moins d'effet sur lui; ses affections sont plus rares et plus calmes; ses désirs sont plus limités, et ils ne portent plus autant le caractère de la passion.

La faculté d'admettre ou de créer du nouveau diminue. Le vieillard saisit moins facilement les idées qui sont étrangères aux siennes. Il oublie aisément ce qu'il a dit et fait, ce qu'il a appris depuis peu : il est obligé d'interroger pendant long-temps ses souvenirs. L'assimilation intellectuelle ayant diminué,

la productivité de l'esprit est également moins active. On ne voit plus de ces vastes créations qui supposent un élan immense de l'imagination ; et si nous avons l'exemple de vieillards qui se sont distingués par des productions d'une rare perfection, il s'agissait d'œuvres de jugement parvenu à la maturité, plutôt que d'une faculté créatrice de travaux dont le germe s'était précédemment développé dans l'ame, ou d'effets dépendant d'une exaltation momentanée de la vie intellectuelle. Mais toutes ces facultés d'admission et de réaction ne font que se retirer peu à peu sur l'arrière-plan, sans disparaître entièrement : le défaut absolu d'exercice de leur part est tellement peu dans la nature, qu'il ne fait que mutiler et dégrader la vieillesse :

Comme la force d'acquérir est épuisée, le principe de la stabilité prédomine, et, avec lui, la tendance à conserver, à jouir de ce qu'on a acquis. Le vieillard cherche moins à étendre ses possessions qu'à les consolider. Tout en lui porte le caractère de la fixité, et la coutume est toute-puissante à ses yeux, parce que ses goûts et ses désirs ont un caractère mieux déterminé et plus constant. Aussi les innovations lui inspirent-elles de la défiance ; et il est enclin à faire un tableau trop rembruni des vices du présent, et une peinture trop brillante des qualités du passé.

Enfin, le vieillard a en partage la sagesse, qui consiste à apercevoir nettement les cas particuliers, à les embrasser sous des points de vue généraux, à voir le monde sans qu'aucun nuage vienne s'interposer entre l'œil et lui.

428. Lorsque la mort arrive avec le dernier âge, la sensibilité prend quelquefois une exaltation extraordinaire : les malades s'élèvent au-dessus d'eux-mêmes dans ces derniers momens, et étonnent les assis-

tans par des discours dont on ne les aurait pas crus capables.

En général, lorsque la mort arrive, il faut distinguer si elle est prématurée ou naturelle.

Si la mort est violente et prématurée, la sensibilité s'anéantit sur-le-champ.

Si elle est la suite du complément de la vie, c'est insensiblement que toutes les facultés cessent : l'ouïe et la vue meurent ordinairement les premières ; bientôt les odeurs n'occasionent plus à la membrane pituitaire qu'une faible affection ; le goût se soutient encore, parce qu'il est lié au système vital comme au système conservateur, et qu'il est le dernier fil auquel est suspendue l'existence ; enfin, le tact, que nous avons vu le premier des sens à se manifester, est le dernier à s'éteindre, en perdant peu à peu sa délicatesse et son énergie.

429. Tous les phénomènes de la sensibilité cessent lorsque les organes discontinuent leurs fonctions pour ne plus les reprendre ; mais cette propriété qui constitue le *moi*, peut-elle s'anéantir ? Nous avons vu que l'ame, ou ce qui constitue le moi, paraît être une substance étrangère à nos organes corporels, puisqu'elle a des propriétés que ces organes n'ont pas, et que là où il y a des effets différens, il y a nécessairement une cause qui les produit ; que cette cause, corporelle ou incorporelle, ne peut s'anéantir : car rien ne s'anéantit dans la nature. Mourir est un mot vague, qui n'est vrai que dans le sens populaire. Pour le philosophe, rien ne meurt, tout est immortel ; mourir n'est que se diviser, que changer de forme, que se métamorphoser : or le moi, étant un, indivisible, est, par sa nature, impérissable ; l'ame ne pourrait pas même périr quand même elle serait matière, puisque la matière ne peut s'anéantir.

Si ce principe est vrai pour la matière non pensante, pourquoi ne le serait-il pas pour la matière intelligente, en supposant qu'il y ait deux espèces de matière?

Dans le système de la mort du principe spirituel, nous voyons la nature brute construite pour des destinées universelles; tandis que tout ce qui fait l'ornement et la gloire de l'existence, la pensée, le sentiment, ne croît et ne s'élève que pour disparaître dans le néant. Dans l'univers de la vie, il y a un principe intelligent et un principe matériel qui ont des rapports entre eux, et d'où naissent des sentimens et des pensées. Destinée à parcourir une haute carrière, on voit l'ame, d'époque en époque, revêtir de nouveaux rapports, et développer des organes appropriés à des pensées d'un ordre plus relevé: il répugnerait, ce semble, à la grande loi de la liaison universelle des êtres, que notre ame, une fois sortie des rapports que nous lui connaissons dans cette vie, ne trouvât pas, comme tous les corps et tous les élémens, d'autres affinités et d'autres rapports. En perdant les organes de ses sensations, qui sont à la fois instrumens et obstacles pour elle, est-il à croire qu'aucunes affinités ne viennent remplacer celles que l'ame vient de perdre, et que cette ame toute brillante de germes et d'avenir demeure anéantie par un phénomène qui fait partie de la vie même, et vers lequel les lois de la vie végétative tendent impérieusement? Ces pensées ne sont encore, il est vrai, que pressentiment ou conjecture; mais la mort est-elle autre chose? Tant que nous ne saurons rien de l'union du principe de la pensée avec le corps, nous ne saurons rien de leur séparation réelle. Conclusion de la mort apparente à l'anéantissement de l'ame, de l'ignorance de notre sort futur à la cessation de no-

tre être, c'est conclure de notre ignorance à la réalité d'un fait positif qui contredit tous les principes; c'est raisonner comme les sauvages, qui, voyant le soleil se coucher dans la mer, croient qu'il s'y plonge réellement. Si, en s'élevant vers ces hautes régions, tout devient mystère, tout aussi devient espérance. Dans la nature tout est rapport, mouvement, succession : voilà pourquoi tout est renaissance, métamorphose. Tout ce qui parle à nos sens, nous présente l'image d'une existence continue sous des formes toujours nouvelles. Tout, dans nous, arrive, passe et finit autour de ce moi toujours immobile; et, parce que nous voyons des changemens autour de nous, s'ensuit-il que ce soit la mort, et non la vie, qui s'agite dans l'univers? S'ensuit-il que tout ce qui se passe devant la sphère étroite de quelque organe, soit plutôt sur la route du passé que sur celle de l'avenir?

Un grand obstacle à la croyance de l'immortalité de l'âme, est le peu de progrès de la psychologie. L'idée populaire de l'âme est arrivée à nous défigurée par mille opinions absurdes, trop souvent consacrées par la superstition. Rien, en effet, de plus embrouillé que les idées de la matière et de l'esprit mis en opposition, et presque en hostilité l'un avec l'autre. Tel rêveur ne voit partout que des esprits, et tel autre retrouve la matière partout. Des physiiciens, des médecins, frappés de voir tous les phénomènes spirituels accompagnés de mouvemens nerveux, confondent toutes ces choses; tandis que les théologiens, trop souvent en guerre avec la physique, sont toujours disposés à mettre en hostilité l'âme et le corps, à faire de la matière une espèce de rebut tout au plus bon pour y loger les mauvais esprits.

On conçoit que si nous survivons à la mort apparente, ce ne peut être qu'en revêtant de nouveaux

rapports, peut-être des organes nouveaux. Tous nos rapports extérieurs seraient donc changés avec nos premiers organes, et tous les objets en rapport avec eux auraient disparu à jamais ; mais ce qui ne serait pas changé, c'est notre être intérieur, c'est le moi : le sens moral, le sentiment du beau et celui d'évidence, inhérens à l'ame, subsisteraient toujours ; mais ils se montreraient avec d'autres organes, et s'appliqueraient à d'autres objets. Là se termine l'horizon de l'esprit humain : aller au-delà de ces lointaines pensées, serait dépasser les bornes légitimes de l'imagination même.

Rapports du Physique et du Moral, par CABANIS. — *Système univ.*, par AZAÏS. — *Nouveaux Elémens de Physiologie*, par RICHERAND. — *Recherches de la Sensibilité*, par DESÈSE. — *Dictionnaire des Sciences médicales*, mots DÉCRÉPITUDE, ENFANCE. — *Etudes de l'Homme*, par BONSTETTEN. — *Doctrine des Rapports du Physique et du Moral*, par BERNARD. — *Traité de Physiologie*, par BURDACH.

NEUVIÈME PARTIE.

DIFFÉRENCES

ENTRE LES HOMMES ET LES ANIMAUX,

RELATIVEMENT AUX

VIES INSTINCTIVE ET SPIRITUELLE.



Les animaux, comme l'homme, ont reçu une organisation propre à remplir le but pour lequel ils sont formés. Quelle est la nature de cette constitution? quelles sont les forces qui la mettent en jeu? quelles sont les affections qui en naissent, et les actions qui s'ensuivent, pour que les animaux remplissent leurs destinées? Tels sont les objets que nous allons examiner.

TITRE PREMIER.

De la Constitution sensitive et spirituelle des Animaux.

Les animaux ne sont pas des machines organisées. Ils ont une ame. En quoi elle diffère de celle de l'homme. Cette ame est en rapport avec leur organisation. Ils ont des sens, un cerveau, des muscles pour se mouvoir. Leur organisation intérieure répond à l'extérieure. Par leur organisation, on peut connaître leur instinct.

430. Le temps n'est plus, où l'on regardait les animaux comme des machines animées. L'observation a suffi pour faire justice d'un aussi bizarre para-

doxe. Et, en effet, nous retrouvons dans les animaux, comme dans l'homme, des facultés qui supposent nécessairement pour eux, comme pour nous, un moi ou une âme, et des organes qui sont en rapport avec ce moi. Sans la supposition de ces moyens, dont l'un est le ressort caché, et l'autre l'instrument visible de son action, l'étude de l'animalité est impossible.

Le moi ou l'Âme des Bêtes a été et est encore l'objet de longues discussions, d'où ne sont sorties aucunes lumières. N'essayons donc pas de soulever le voile que la nature a jeté sur ces questions, puisqu'il n'est que trop certain que notre faible conception ne peut en pénétrer le mystère.

L'âme des animaux est en rapport avec les organes qui la servent ; et ces organes consistent, comme les nôtres, dans les sens, les nerfs, le cerveau et les muscles. Mais ces organes diffèrent beaucoup de ceux de l'homme par leurs formes et leurs effets.

Il y a des classes d'animaux qui ont autant de sens extérieurs que nous, et d'autres qui en ont moins. Quelques espèces jouissent à la fois des organes des deux sexes. Les premières classes possèdent seules les deux systèmes nerveux ; les intermédiaires n'ont que le système ganglionique ; et les dernières n'ont pas de nerfs apparens, quoiqu'on ne puisse douter qu'elles en soient pourvues.

Les différences de cerveaux sont comme les différences de nerfs : très-prononcé chez les uns, cet organe n'est plus qu'une simple molécule chez les autres, et il ne se trouve plus dans les dernières classes.

Dans les animaux qui ont le cerveau le plus semblable au nôtre, on remarque dans le cervelet une

moindre quantité de lamelles ; chaque hémisphère a moins de circonvolutions, et des anfractuosités moins profondes. Les lobes antérieurs du cerveau, et les prolongemens des corps cannelés, n'ont pas le même volume que ceux qui distinguent les cerveaux humains.

Tous les animaux, sans distinction, jouissent des organes musculaires ; mais les formes varient autant que les facultés qui en proviennent.

Enfin, l'animal est formé au-dedans d'organes pour ainsi dire végétatifs et peu sensitifs : tels sont ceux qui ont rapport à la nutrition. A l'extérieur, il est revêtu d'organes sensitifs. Les animaux diffèrent principalement entre eux par une écorce d'animalité, si l'on peut ainsi dire, moins parfaite, à mesure que l'on descend depuis l'homme jusqu'à l'animalcule microscopique. Dans les dernières classes, on ne trouve même que les parties les plus essentielles à la vie, et quelques indices légers d'animalité. Ainsi, les facultés animales décroissent dans la même proportion que l'organisation se simplifie. On peut évaluer par là combien un être est plus ou moins animal qu'un autre, ou, ce qui revient au même, plus ou moins végétal qu'un autre. Plus cette enveloppe d'animalité sera considérable dans un être, plus il sera élevé dans l'échelle des animaux. L'essence de la plante consiste dans la nutrition, l'accroissement, la génération, la destruction ; l'essence de l'animal, indépendamment de ces actes communs à la plante, consiste dans une sensibilité plus ou moins active au moyen d'un système nerveux, et dans la mobilité spontanée à l'aide d'un système musculaire. Ces deux fonctions, purement animales, et surtout extérieures, mettent tous les êtres vivans en communication entre eux ;

elles sont un centre où toutes les parties de la nature viennent se réfléchir.

Quelle que puisse être la nature de l'âme ou du principe sentant des brutes, fût-elle égale dans tous, il est clair que, ne pouvant sentir que par des organes composés, et leurs volitions ne pouvant produire que des mouvemens pour lesquels le corps est disposé, le nombre et la vivacité de leurs sensations, et l'énergie des signes extérieurs qui en résultent, seront en rapport avec le plus ou le moins de perfection de son enveloppe.

L'organisation montre tellement le genre d'instinct de la bête, qu'à sa seule structure on peut connaître si elle est carnivore ou herbivore; si elle est faite pour voler, pour ramper, pour nager, etc. Il y a donc une harmonie parfaite entre l'organisation interne et l'organisation externe, de même qu'entre l'organisation externe et le genre d'instinct de l'animal: le cerveau et la dent de l'hyène, le cerveau et la trompe de l'éléphant, sont en rapport parfait. Il suit de là que tous les animaux qui auront la même organisation, auront le même instinct: toutes les hirondelles feront leurs nids de la même manière; les cabanes de tous les castors se ressembleront dans tous les siècles et dans tous les climats. Dès que l'organisation changera, l'instinct changera avec elle: l'araignée, qui n'est pas organisée comme le castor, au lieu de maison, fera de la toile; l'abeille, au lieu de toile, se construira des cellules, etc.

Dictionnaire des Sciences médicales, mot INSTINCT. — Du Règne animal, par CUVIER. — Dictionnaire des Sciences naturelles, mots ÂME DES BÊTES.

TITRE DEUXIÈME.

De la Force instinctive et spirituelle des Animaux, et de ses effets.

Les animaux jouissent-ils des deux vies instinctive et spirituelle, ou de la vie instinctive seulement. Opinions de Fr. Cuvier et de Maine-Biran. L'instinct est perfectible. Causes des différens instincts des animaux. Causes des modifications que les penchans industriels éprouvent chez les individus. Il faut que leurs besoins soient en rapport avec leurs facultés pour être satisfaits. Manifestation extérieure de leur instinct. Développement de ces facultés par l'exercice, par l'exemple, par l'éducation.

431. Il est évident que l'homme possède deux vies. L'animal des premières classes possède-t-il le même avantage ? joint-il à la vie instinctive la vie spirituelle, même inférieure à la nôtre ? Nous ne le pensons pas, quoique l'opinion contraire ait un grand nombre de partisans. Après n'avoir fait du règne animal qu'une pure machine organisée, on a passé à une autre extrémité : on a doué les bêtes des mêmes facultés qui distinguent l'homme ; on n'a mis de différence que dans le degré. Nous croyons, au contraire, qu'elles en diffèrent par la nature, et que les animaux sont privés d'intelligence comme de raison.

Pour juger les motifs qui nous déterminent, exposons d'abord ceux qui fondent l'opinion de nos adversaires :

Vainement voudrait-on refuser l'intelligence aux animaux : l'anatomie comparée nous démontre le contraire, puisqu'elle nous fait voir qu'ils possèdent des organes semblables aux nôtres, et disposés pour les mêmes fonctions relatives à l'économie animale. En suivant le détail de leurs actions, nous voyons qu'ils sont doués, comme nous, de la faculté de connaître comme de celle de sentir : c'est-à-dire que les

bêtes éprouvent ce que nous éprouvons lorsque notre moi est sollicité par l'action des sens ; qu'elles agissent encore comme nous , conformément aux besoins qu'elles éprouvent , suivant leur organisation et les circonstances où elles sont placées. Enfin , puisque ce sont ces facultés qui annoncent dans l'homme l'être intelligent , capable de déterminations et d'actions , nous devons nécessairement conclure que les animaux de première classe sont intelligens , ou mettre en question si nos semblables jouissent de cette qualité , puisque nous n'en sommes assurés que par les mêmes signes.

Pour se convaincre que plusieurs espèces d'animaux jouissent d'une certaine partie d'intelligence , distinguons ce qui , dans leur manière d'agir , appartient à l'instinct , et ce qu'ils possèdent encore qui n'en fait pas partie , qui lui est supérieur , et qui enfin ne peut être que le produit de l'entendement.

L'instinct se manifeste par l'organisation , et dirige les besoins vers les objets qui doivent le satisfaire : ainsi , c'est l'instinct qui porte l'animal à rechercher sa nourriture , à veiller à sa conservation , à procréer son espèce , à défendre sa progéniture. Les moyens qui lui sont donnés pour arriver à ces résultats sont encore du ressort de l'instinct : l'un saisit sa proie et la déchire , l'autre choisit l'herbe qui doit le nourrir dans une foule de végétaux divers ; celui-ci construit son nid pour déposer ses petits , celui-là le façonne d'une manière différente ; il y en a qui se défendent avec les pieds , les ailes , les dents , le bec , etc. ; les uns émigrent , d'autres ne quittent pas les climats qui les ont vus naître , etc. Tous ces modes d'action qui nous sont connus , appartiennent à l'instinct ; tous les genres d'industrie des brutes sont de

son apanage ; ils s'opèrent sans préparation, sans recherche ; ils s'exercent sans avoir été appris.

Mais si, pour obtenir sa nourriture, pour exercer son industrie, l'animal rencontre des obstacles, et qu'il faille les vaincre ; s'il faut les prévoir, les prévenir, les arrêter, l'instinct devient insuffisant : il ne peut plus servir aux brutes, puisque cette faculté agit toujours de la même manière, et qu'elles sont souvent obligées de varier le mode d'action. Cette variation, ce moyen de vaincre les obstacles qui s'opposent à tous les besoins, leurs ruses diversement employées suivant les manières différentes de les attaquer, sont le résultat d'idées reçues et combinées jusqu'à un certain degré, qui déterminent ensuite les actes extérieurs qui leur sont correspondans : voilà ce qui compose leur intelligence.

Ces moyens ne sont pas donnés immédiatement par la nature comme l'instinct ; ils sont acquis par l'observation et l'expérience, et ne peuvent appartenir qu'à l'entendement : car ils supposent, dans le cas, par exemple, où l'animal est attaqué, l'attention active à ce que fait son ennemi, le souvenir des embûches qu'on lui a tendues, le jugement de ce qu'il lui convient de faire pour y résister, en comparant les moyens qui sont en son pouvoir et la détermination analogue à sa position. Or toutes ces opérations constituent l'intelligence dans l'homme : elles la fondent donc également dans les animaux qui jouissent de ces avantages. Tels sont les motifs sur lesquels on s'appuie pour investir les animaux de la faculté intellectuelle ; voici ceux que nous leur opposons :

De ce que les animaux de première classe possèdent des organes extérieurs semblables aux nôtres, on ne peut pas conclure qu'ils jouissent de l'intelligence : car ces organes leur seraient également

nécessaires s'ils ne possédaient que l'instinct. Les moyens directs que la raison emploie pour opérer dans ce qui lui est propre, n'ont rien de sensible et de matériel : c'est la volonté, l'attention active, la mémoire, la réflexion. Les secours de l'anatomie nous sont donc entièrement inutiles pour connaître tous ces moyens de l'ame : ainsi nous ne pouvons rien conclure de la parité des organes matériels entre l'homme et les animaux, relativement à l'intelligence.

La part que l'on fait à l'instinct et à l'intelligence dans les opérations industrielles des bêtes, est purement arbitraire : l'animal n'agit pas seulement par instinct quand il fond sur sa proie ; il opère par le même moyen quand il varie les embûches qu'il lui tend pour la surprendre, ou se défend lui-même ; sans que ces actes soient pour cela réfléchis. On ne voit pas pourquoi l'instinct apprendrait à l'animal à combattre son ennemi, et pourquoi il ne lui apprendrait pas à varier ses attaques suivant les défenses qu'il lui oppose : l'un n'est pas plus difficile que l'autre. Si l'instinct opère toujours de même, c'est quand il opère dans les mêmes circonstances, et il a rarement à s'en écarter dans les actions des brutes ; mais si les circonstances varient, l'action instinctive doit varier avec elles. L'instinct n'est pas une mécanique : il est une puissance qui ne serait pas plus étonnante par les effets qu'on lui conteste que par ceux qu'on lui accorde ; ses actes sont toujours faits pour nous jeter dans la surprise et l'admiration. Il semble donc que l'on peut conclure de là que les actions des animaux ne prouvent pas qu'ils sont doués de la raison et de l'intelligence.

Mais ce qui paraît devoir lever à cet égard toute incertitude, c'est la manière dont se forment les ac-

tes rationnels. Nous l'avons dit, il faut le concours de la volonté active, de l'attention active, de la mémoire, d'un langage institué, et enfin de la réflexion; or les animaux manquent de tous ces avantages. La bête veut toujours ce qu'elle sent : elle n'a pas le pouvoir de suspendre sa volonté pour examiner ce qui lui convient; elle ne se détermine jamais pour un bien éloigné par le sacrifice d'un besoin présent. Si le chien ne fait pas ce que son maître lui a défendu, ce n'est pas par l'effet d'une volonté réfléchie, mais par la crainte d'encourir le châtement qui se présente à son souvenir en même temps que le désir de faire le contraire.

La sensibilité excite bien l'animal à porter ses organes sensitifs sur les objets : il a des perceptions, des sensations, mais il n'a pas de perceptions volontaires; il voit, et ne regarde pas; il entend, et n'écoute pas; enfin, il ne possède pas l'attention active; il recueille pour servir l'instinct, et non pour exercer l'intelligence.

Les perceptions involontaires se représentent à son cerveau lorsque les objets en suscitent l'idée. La brute a des souvenirs; mais elle ne peut, comme nous, les provoquer à son gré : elle manque de mémoire.

Les bêtes n'ont qu'un langage d'action, et il faut à l'intelligence un langage conventionnel pour nous représenter les pensées par des signes : sans signes formés de cette manière, la raison ne peut opérer.

Enfin, il faut réfléchir, ce qui ne se fait que par une suspension de toutes sensations, de tous actes extérieurs, et qui a pour résultat une composition ou décomposition des idées, et un jugement ou perception de rapport entre ces idées entièrement distinctes de l'influence que le sentiment exerce sur elles. Les

animaux ne produisent rien de semblable : ils ne peuvent composer ou décomposer leurs idées , détacher l'objet de ses qualités ; ils ne peuvent séparer la blancheur de la neige , la douleur du bâton ; ils n'ont pas les idées abstraites de grandeur et de petitesse , de pesanteur et de légèreté ; ils ne saisissent aucun rapport , ils ne voient aucune liaison entre les idées ; ils ne peuvent en détacher les sensations ou les sentimens qui les accompagnent ; ils ne peuvent séparer les corps de leur étendue. Enfin , ce qui démontre qu'ils ne réfléchissent pas , c'est que les opérations de la réflexion demandent du temps , des hésitations ; elles ne se font qu'avec lenteur , au lieu que les leurs sont spontanées , caractère qui distingue éminemment les actes instinctifs des actes intellectuels.

L'instinct, chez les animaux, étant la seule faculté qui dirige la sensibilité , est beaucoup plus développé qu'il ne l'est dans l'homme. Ils peuvent faire par instinct ce que nous ne devons tenter qu'avec l'intelligence : il leur suffit de sentir pour opérer.

On a dit que l'instinct n'était pas perfectible ; que les animaux faisaient toujours la même chose , et de la même manière. Cette allégation ne nous paraît pas exacte. Il est très-vrai que chaque animal a sa manière générale d'opérer, qui tient au genre d'instinct qu'il a reçu en partage , et qu'il ne peut pas dépasser ; mais cet instinct se perfectionne d'une manière sensible, suivant les âges : les animaux , dans les premiers temps de leur vie , n'ont pas la démarche assurée qu'ils acquièrent avec le temps ; le premier nid des jeunes oiseaux n'est pas aussi bien fait que ceux qu'ils construisent dans un âge plus avancé ; le gibier qui a échappé aux pièges du chasseur , s'y laisse prendre plus difficilement une autre fois ; l'oiseau

dont on a enlevé le nid, le construit ailleurs, et use de plus de précautions pour le cacher, etc.

Si l'instinct est perfectible, ne soyons pas surpris si certains animaux reçoivent de l'éducation. Ce n'est pas l'intelligence du chien, du cheval, de l'oiseau de proie, que nous perfectionnons : c'est leur instinct. Il nous est impossible de leur faire exécuter autre chose que ce que l'instinct les porte à entreprendre : on ne peut dresser pour la chasse que l'espèce de chien qui a des dispositions pour cet exercice.

Voici l'opinion de Frédéric Cuvier sur les facultés intellectuelles des animaux :

Les animaux reçoivent par leurs sens des impressions semblables à celles que nous recevons par les nôtres ; ils conservent, comme nous, la trace de ces impressions, et ces impressions conservées forment dans leur intelligence, comme dans la nôtre, des associations nombreuses et variées ; ils les combinent, ils en tirent des rapports, ils en déduisent des jugemens : ils ont donc de l'intelligence.

Mais toute leur intelligence se réduit là. Cette intelligence qu'ils ont ne se considère pas elle-même, ne se voit pas, ne se connaît pas. Ils n'ont pas la réflexion, cette faculté qu'a l'homme de se replier sur lui-même. En un mot, les animaux sentent, connaissent, pensent ; mais l'homme est le seul de tous les êtres créés à qui le pouvoir ait été donné de sentir qu'il sent, de connaître qu'il connaît, et de penser qu'il pense.

Maine-Biran dit sur le même sujet : Les animaux ne pensent pas, et, par suite, sont incapables de savoir ce qu'ils font, et de se connaître eux-mêmes. Toujours mus ou entraînés par quelque affection instinctive, les animaux sont ce que nous sommes nous-mêmes dans une partie de notre existence, dans nos rêves, le

somnambulisme, les accès des passions violentes, enfin dans tout état de l'organisation qui absorbe le sentiment du moi, et va jusqu'à réduire l'homme à une aliénation passagère ou durable, totale ou partielle.

Les facultés instinctives résultent de l'ame propre des animaux, de l'organisation qui en est la conséquence, et des besoins qui en proviennent. C'est à ces causes qu'il faut remonter pour connaître les différences de facultés instinctives, les mœurs, les ruses, les associations, les industries, les guerres et les amours des animaux. Le tigre n'est pas cruel par volonté, mais par le besoin de sa nourriture, et par sa constitution qui en détermine le genre. Si l'agneau doux et timide avait l'ame, les muscles, les dents, les griffes, l'estomac, l'appétit, le penchant, enfin l'organisation du loup, on le verrait tout-à-coup devenir la terreur des campagnes et des troupeaux.

Les penchans des animaux, tenant à leur nature, sont transmis par la génération, et sont héréditaires dans leurs espèces : un chien chasseur produira un chien qui aura, comme son père, la faculté de chasser. Ce fait, attesté par tant d'exemples, n'a pas toujours été reconnu. On a prétendu que les bêtes recevaient leur instinct de ce qu'elles voyaient faire aux autres, de l'éducation, etc. : mais si elles étaient susceptibles, autant qu'on le dit, des impressions de tout ce qui les entoure, de manière que toutes ces impressions fussent pour elles des leçons, pourquoi la poule n'apprendrait-elle pas à roucouler avec les pigeons? pourquoi la femelle du rossignol n'apprendrait-elle pas à chanter avec son mâle? Comment chaque bête, malgré la fréquentation des espèces qui diffèrent le plus de la sienne, conserverait-elle ses mœurs particulières? Pourquoi le métis a-t-il des facultés mixtes? Pourquoi les oiseaux, lors même

qu'ils ont couvé dans un nid étranger, ne prennent-ils pas modèle sur celui-là quand ils ont besoin d'en faire, et le construisent-ils comme ceux de leurs pères? Pourquoi les animaux font-ils des choses qu'ils n'ont jamais vu faire? et pourquoi, dès la première enfance, les font-ils à un degré de perfection qui approche de celui des auteurs de leurs jours?

Il paraît que c'est encore à des modifications de l'organisme que l'on doit rapporter les différences qui se trouvent dans les facultés des individus de la même espèce. Ce sont elles qui expliquent la supériorité qu'un rossignol a de chanter mieux et plus assidument que les autres; la méchanceté plus grande d'un bélier ou d'un bœuf que celle de leurs compagnons. C'est par la même cause que tel chien est plus hargneux, et tel autre de même espèce est plus doux; qu'un coq est plus ardent au combat, et un autre plus timide. Enfin, ce sont les modifications de l'organisme qui nous font comprendre les différences que l'on trouve entre les individus de la même espèce, les causes qui rendent les uns supérieurs aux autres. Il en est des animaux comme des plantes, qui, quoique nées sur le même sol, et éprouvant la même influence, n'en conservent pas moins entre elles leurs différences caractéristiques.

Les penchans industriels ne se modifient, dans les bêtes comme dans l'homme, que lorsqu'une occasion nécessite le besoin d'en faire usage. C'est pourquoi nous voyons dans la même classe d'animaux, dont les uns sont en domesticité, et les autres jouissent d'une liberté entière, ceux qui vivent dans l'état sauvage manifester une plus grande aptitude industrielle que ceux que nous tenons renfermés dans nos basses-cours ou nos ménageries, parce que leur industrie a pour objet, dans le plan général de la nature, de

satisfaire les besoins de se nourrir, de s'abriter, etc., et qu'en les leur fournissant, nous paralysons les penchans industriels qui s'y rapportent. Leurs penchans industriels, comme ceux de l'homme, peuvent donc être arrêtés par les circonstances sous l'empire desquelles ils se trouvent plus immédiatement placés : c'est ainsi que l'industrie du castor est, dans les lieux où il ne jouit d'aucune tranquillité, une simple disposition organique, dont la faculté reste au nombre des choses possibles.

L'instinct des animaux varie encore avec le développement des organes, l'influence des saisons, de la température, de la nourriture, etc. Voilà pourquoi on voit se manifester et disparaître, à différentes époques, les aptitudes industrielles, les penchans des animaux, et les besoins des organes : tel est le besoin de se procréer, l'aptitude de chanter, de bâtir, d'émigrer, de s'isoler ou de s'amasser en troupe, etc.

Les besoins des animaux ne sont pas des motifs suffisans pour exciter leurs penchans : il faut que ces besoins aient un rapport avec leurs facultés industrielles; sans cela, il leur est impossible de les satisfaire. Ainsi, par exemple, les oiseaux qui n'ont pas la faculté de passer d'une température dans une autre, tels que les perdrix, mourront de faim et de soif dans les hivers rigoureux, tandis que le rossignol et la caille s'en sont mis à l'abri en émigrant pour des climats tempérés. Le coucou n'a pas moins que la fauvette le besoin de pondre, et pourtant il ne construit pas de nid. Le lapin et l'écureuil sont-ils poursuivis, l'un court se cacher dans un terrier, l'autre se sauve sur la cime des arbres. Ce n'est pas parce que l'oiseau a besoin d'un nid, et le castor d'une cabane, qu'ils possèdent le talent de construire; mais ils ont cette faculté parce qu'ils sont destinés à bâ-

tir. La nature a comme imprégné de ce talent leur organisation ; et lorsque cette organisation devient active, lorsque le besoin leur en prescrit la nécessité, ils sont intérieurement portés à construire : au lieu que dans d'autres espèces le besoin ne peut exciter cette faculté, parce qu'elle n'est pas dans le genre des penchans qui leur sont donnés. Il était nécessaire, pour la conservation des animaux, que leurs besoins fussent en harmonie avec leurs penchans : sans cette loi générale de la nature, ils se seraient trouvés dans un état violent de contradiction perpétuelle, et auraient péri après quelques instans d'existence. Le tigre aurait dû se nourrir de chair ; mais il n'aurait eu ni le penchant ni la faculté d'égorger d'autres animaux. L'oiseau aurait été destiné à émigrer d'un climat dans un autre ; mais rien, dans son intérieur, ne l'aurait averti, ou bien les ailes lui auraient manqué pour voler. Le taureau aurait dû paître ; mais il n'aurait eu ni l'odorat pour choisir les plantes salutaires, ni les dents propres à les couper, etc.

Si l'instinct fait produire certains actes nécessaires à la conservation de l'espèce, souvent aussi ces actes sont tout-à-fait étrangers aux besoins apparens des individus. Ils sont très-complicqués, et ne peuvent cependant être attribués à l'intelligence : car ils supposeraient une prévoyance et des connaissances infiniment supérieures à celles qu'on peut admettre dans les espèces qui les exécutent. Ces actions, produites par l'instinct, ne sont pas non plus l'effet de l'imitation : car les individus qui les pratiquent, ne les ont souvent jamais vu faire à d'autres. Elles sont si bien la propriété de l'espèce, que tous les individus les exercent de la même manière : ainsi, les abeilles ouvrières construisent, depuis le commence-

ment du monde, des édifices très-ingénieux, calculés d'après la plus haute géométrie, et destinés à loger et à nourrir une postérité qui n'est pas même la leur.

Les facultés des animaux se manifestent au-dehors par un caractère qui est propre à chaque animal. Ses dispositions particulières à certains actes se montrent en effet par l'air, par la contenance, par la démarche, en un mot par l'habitude et l'extérieur ou l'ensemble de la bête. Le courage du lion, la férocité du tigre, la voracité du loup, la fierté du cheval, la gloutonnerie du cochon, la stupidité de l'âne, la docilité du chien, la malice du singe, la finesse du renard, la subtilité du chat, etc., sont des exemples auxquels on peut rapporter beaucoup d'espèces de différentes classes.

Les facultés instinctives, dans les bêtes comme dans l'homme, se développent par l'exercice. C'est le besoin qui, chez elles comme chez nous, fait naître l'industrie. Le lion et le renard qui peuplent les pays déserts, loin des dangers et au milieu de l'abondance, ressemblent aussi peu aux individus de leurs espèces qui vivent dans les contrées soumises à l'homme, que l'Otaïtien, le Kamtschadale et le Samoïède ressemblent aux habitans de nos grandes villes.

Les animaux se perfectionnent par l'exemple comme par l'exercice, parce qu'ils ont le pouvoir d'imiter jusqu'à un certain point ce qu'ils voient faire, quand ce qui se fait est dans le ressort de leur instinct. L'imitation est de tous les résultats de la machine animale le plus admirable; c'en est le mobile le plus délicat et le plus étendu; c'est ce qui copie de plus près la pensée. Le singe est, parmi les animaux, celui qui jouit au plus haut degré de cette faculté. C'est par les rapports des mouvemens que le chien prend les habitudes de son maître; c'est par les rap-

ports de figure que le singe contrefait les gestes humains ; c'est par les rapports d'organisation que le serin répète les airs de musique, et le perroquet la parole.

En général, les animaux peuvent apprendre à faire mille fois ce qu'ils ont fait une fois ; à faire de suite ce qu'ils ne faisaient que par intervalles ; à faire pendant long-temps ce qu'ils ne faisaient que pendant un instant ; à faire volontiers ce qu'ils ne faisaient d'abord que par force ; à faire par habitude ce qu'ils ont fait une fois par hasard ; à faire enfin d'eux-mêmes ce qu'ils voient faire aux autres.

Certaines classes de bêtes se modifient par l'éducation qu'elles reçoivent de nos soins. Cette éducation peut même être étrangère à leurs besoins immédiats, et les faire réussir dans des actions auxquelles leur structure ne les disposait pas. On enseigne, en effet, toutes sortes de tours d'adresse aux oiseaux, aux écureuils, aux chats, aux chiens, aux chevaux, aux singes, aux éléphants, etc. On peut même donner à leurs affections et à leurs passions qui se rapportent à un principe sensitif, une certaine extension : on peut développer et accroître leur orgueil, leur émulation, leurs jalousies ; on peut les rendre plus hargneux, plus colères, plus rebelles, plus paresseux qu'ils ne seraient naturellement. Enfin, l'homme peut leur apprendre à entendre un langage beaucoup plus compliqué que celui qu'ils possèdent, par lequel il leur fait connaître ses volontés et les détermine à les exécuter.

Mais cette faculté de recevoir de l'éducation est toujours proportionnée à l'organisation des animaux. 1° Ils ne peuvent pas apprendre les choses dont cette organisation ne les a pas rendus susceptibles : jamais on ne pourra enseigner au chevreuil et au pigeon.

à chasser comme le chien et le faucon ; jamais on ne pourra instruire le bœuf à courir après les souris, ni le chat à brouter l'herbe. Mais à cet égard, nous savons que l'homme n'a pas plus d'avantages ; que son entendement est borné par son organisation ; qu'il ne peut pas tout savoir ; qu'il ne peut pas faire tout ce qu'il voudrait. 2° Quelquesoin que l'on prenne de l'éducation des animaux, on ne changera jamais totalement le caractère que la nature leur a donné : tout ce qui est possible est de le modifier. On peut, il est vrai, apprivoiser jusqu'à un certain point les bêtes les plus féroces : l'ours et le tigre peuvent acquérir une certaine docilité, et se soumettre à la direction d'une main également adroite et courageuse. Mais le naturel, qui ne saurait être détruit, reparait toujours : l'ours demeure ours, et le tigre ne cesse pas d'avoir les penchans d'un tigre.

Tous les animaux étant mus par deux causes primitives qui déterminent leurs actions, c'est-à-dire par le plaisir et la douleur, les principaux moyens qui sont au pouvoir de l'homme pour l'instruction de ceux qu'il soumet à la domesticité, consistent nécessairement dans l'emploi convenable et judicieux de ces deux genres d'émotions.

D'après ce principe, le choix, l'abondance ou la privation des alimens ; les caresses ou les châtimens ; quelquefois la privation du sommeil, celle de l'exercice ou son excès, et quelquefois aussi la privation momentanée de l'usage de la vue et de l'ouïe, peuvent concourir efficacement à l'exécution des divers objets qu'on peut avoir pour but dans cette éducation. 16

Parmi tous ces moyens, nous devons signaler un des plus efficaces, et celui que l'on emploie peut-être le plus rarement et qui coûte cependant le

moins : nous voulons parler de la douceur jointe à la patience et aux bons procédés, qui produisent, lorsqu'ils sont employés à propos, des résultats si étonnans et si satisfaisans. On peut dompter et rendre dociles et doux ceux qu'un mauvais traitement avait rendus redoutables ; on peut souvent apprivoiser les plus sauvages. Il paraît même que dans l'état de nature ils ne sont pas tous au moins si farouches qu'ils le deviennent lorsque l'homme les a rendus tels en les chassant et en les maltraitant, puisque les voyageurs en ont trouvé dans les îles inhabitées par l'espèce humaine, qui, ne connaissant pas encore les intentions hostiles de l'homme envers eux, sont venus se présenter à lui sans défiance, et se sont laissé prendre, jusqu'à ce que, mieux instruits sur ses projets, ils ont pris la fuite.

L'éducation que l'homme donne aux animaux se borne à l'individu, et celui-ci ne la transmet pas à l'espèce, à la différence des penchans qu'il reçoit de la nature, qu'il communique à ses descendans. Tout ce qui a donc été appris aux animaux par l'art, n'appartient qu'à ceux qui ont reçu l'enseignement ; au lieu que l'homme reçoit son éducation de tous les siècles, recueille toutes les institutions des autres hommes, et peut, par un sage emploi du temps, profiter de toutes les instructions que son espèce a reçues des générations précédentes pour se perfectionner de plus en plus.

Encyclopédie méthodique, partie Philosophie ancienne et moderne, mots AME DES BÊTES. — Œuvres de BUFFON. — Système universel, par ARAÏS. — Du Règne animal, par CUVIER. — Nouveaux Elémens de Physiologie, par RICHERAND. — Essai de l'Analyse comparée, etc., de l'Intelligence et de l'Instinct, par CHIAVERINI. — Discours préliminaire de la Langue française, par RIVAROL. — Dictionnaire des Sciences médicales, mot HOMME. — Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, mots ANIMAL, ANIMAL DOMESTIQUE, INSTINCT. — Principes logiques de DESTUTT-TRACY. — Des Dispositions de l'Ame et de l'Esprit, par le docteur GALL. — Nouvelles Considérations sur les Rapports du Physique et du Moral, par MAÏNE-BIRAN.

TITRE TROISIÈME.

Des Affections des Animaux.

Les affections instinctives des animaux sont les mêmes que celles de l'homme. Affections produites par l'action des sens. Affections de l'ame. En quoi elles diffèrent de celles de l'homme. Manifestation des désirs.

432. Les propriétés instinctives des animaux ne diffèrent pas, quant à leur nature, de celles qui nous sont données à nous-mêmes : c'est toujours la sensibilité qui est le principe des affections.

Ces affections sont également physiques, physiologiques, et même psychologiques : elles suscitent chez les animaux des désirs, des passions, des penchans, des vouloirs irréfléchis qu'ils exécutent par le mouvement.

De l'action des sens sur les objets extérieurs résultent les affections physiques. De ces affections naissent des perceptions ou moyens de percevoir les corps qui agissent sur les brutes, et des sensations ou moyens de sentir les effets que ces objets occasionent sur leurs organes internes. Si un jeune animal, tranquille habitant des forêts, entend tout-à-coup le son éclatant d'un cor, ou le bruit subit et nouveau d'une arme à feu, il s'effraie, tressaille, bondit, et fuit, par l'effet de l'affection que le bruit a produite sur ses organes.

Les affections physiologiques chez les animaux ne diffèrent pas, dans les premières classes, de celles de l'homme ; mais dans les classes inférieures, où l'organisation n'est plus la même, les besoins, sans être d'une nature différente, sont moins nombreux. Ainsi, les animaux, pour conserver leur existence, ont he-

soin de se nourrir, de respirer l'air, d'habiter l'atmosphère, la terre ou les eaux, de passer de l'activité au repos, de la veille au sommeil, et de propager leur espèce.

L'appétit des animaux est calculé sur les objets extérieurs, et leur organisation les met en rapport avec ces objets : c'est pourquoi l'un est herbivore, l'autre granivore, un troisième carnivore, etc. Aussitôt que l'animal rencontre la nourriture que la nature lui a destinée, il sent qu'elle lui convient par l'effet sympathique qui se trouve entre cette nourriture et son organisation.

Si l'homme, considéré dans ses affections physiques et physiologiques, peut encore être compris parmi les animaux, il sort de leurs rangs quand on l'examine comme investi des facultés psychologiques : il n'a plus rien de la brute ; il devient un être intermédiaire entre Dieu et les animaux.

Ce n'est pas cependant que nous jouissions exclusivement des affections de l'âme : les bêtes n'en sont pas privées ; mais ces facultés sont telles, qu'elles ne peuvent se mettre en rapport avec les nôtres. Et en effet :

L'homme a la connaissance du fini, et le sentiment de l'infini ; il perçoit les rapports des choses éloignées, de même que des prochaines ; les rapports directs, comme les indirects. L'animal, au contraire, ne connaît rien : il sent seulement la vérité dans le fini, mais il ne peut la sentir dans l'infini ; il n'aperçoit que les rapports prochains, et ne soupçonne pas les rapports éloignés. Il faut, pour que l'animal sente les choses, qu'elles l'affectent matériellement. Si, par exemple, on offre à un chien doué du plus grand instinct un pain et un écu, il prendra le pain, quand même il aurait été dressé à porter de l'argent chez

le boulanger ou le boucher, et à rapporter le pain ou la viande. Il ne fera jamais la commission pour lui-même, quelque argent qu'il trouve dans la rue, parce qu'il n'a pas la moindre idée des échanges. Toutes les idées indirectes qui résultent d'une convention passée, ou qui promettent un bien à venir, lui sont également étrangères; tandis que l'homme embrasse le monde et attire toutes les denrées en rapprochant les espaces par le commerce, et les temps par les crédits.

Cependant, les bêtes peuvent acquérir par l'expérience une certaine connaissance des choses physiques : elles distinguent celles qui sont dangereuses de celles qui ne le sont pas; elles évitent les premières par l'effet de cette expérience, sans être déterminées par un attrait ou une répugnance actuelle. Cette même expérience leur fait connaître les suites que leur action leur attire dans l'état de domesticité: elles savent que cette action sera punie, et que telle autre sera récompensée; elles s'en abstiennent ou les font non-seulement sans y être déterminées par un attrait ou une répugnance actuelle, mais même malgré cet attrait ou cette répugnance, et par la seule connaissance qu'il leur en reviendra un châtement ou une récompense. En général, l'expérience des animaux est très-bornée : elle se restreint à quelques idées liées directement à leurs besoins et à leurs facultés.

Les animaux ont le sentiment de l'utile, mais seulement lorsque les objets se trouvent en rapport avec les besoins du moment. S'ils n'éprouvent aucun besoin, ils ne sentent pas que les choses qui leur sont inutiles pour l'instant pourront leur être nécessaires plus tard : ils n'ont pas la prévoyance. Cependant cette incapacité ne semble pas absolue : on a vu des chiens et des loups enterrer la pâture qu'ils ne pou-

vaient consommer, sans doute pour la retrouver à la renaissance de l'appétit. Mais ce qui est sans exception, c'est que les bêtes ne voient dans les choses qu'une utilité directe, et non celle qui est éloignée et réfléchie; leur industrie a des bornes qu'elles ne peuvent dépasser : l'abeille ne sait que fabriquer son miel et former l'alvéole pour le déposer; le castor, se construire son habitation et y amasser sa nourriture; au-delà, les animaux ne peuvent rien pour améliorer leur condition.

Quels avantages immenses l'homme n'a-t-il pas à cet égard sur la brute! Sa prévoyance s'étend sur tous les temps, sur tous les âges, sur toutes les positions de la vie : elle embrasse tous les objets, en voit tous les rapports, en pénètre tous les avantages, et sait les multiplier, en mesure tous les inconvénients, et sait les empêcher.

Pour produire son bien-être, son industrie n'a point de bornes : il sait allier l'utile à l'agréable. Il peut exécuter tout ce que les animaux font, et faire encore ce qu'il leur est interdit d'entreprendre. Lui seul a la puissance du feu : il le sépare des corps, le manie à son gré, et l'emploie comme un levier avec lequel il remue le monde. Il ouvre le sein de la terre, en retire tous les corps qui lui sont utiles, et surtout les métaux, qu'il fond, rend ductiles, et soumet aux formes les plus variées. Il commande aux élémens, et les fait servir à ses travaux. Il change les climats, produit la chaleur au milieu de l'hiver, et la glace dans la canicule. Il rapproche les nombreux végétaux que la nature avait dispersés sur toute la surface du globe; il les réunit dans les mêmes lieux, et en embellit sa demeure. Il dompte les animaux, les apprivoise, et en fait des serviteurs

qui secondent son industrie ; enfin , il commande à la nature , et soumet ses lois à sa volonté.

La sympathie et l'antipathie sont éprouvées par les bêtes comme par l'homme. La plus forte de toutes les sympathies est celle de l'amour pour les sexes différens de la même espèce. Mais dès que le besoin de la copulation est satisfait , toute affection pour le sexe s'évanouit ; peu d'espèces la conservent toute l'année ; les deux sexes deviennent indifférens l'un à l'autre jusqu'à ce que le besoin renaissant ramène de nouvelles noces et une nouvelle union.

Au sentiment d'amour succède le sentiment de la maternité. La femelle fécondée renferme dans son sein le germe d'une émotion nouvelle. Destinée à être mère , elle éprouve le besoin de tout disposer pour recevoir le fruit qu'elle porte dans son sein. C'est avec la plus vive ardeur , avec les soins les plus délicats et la joie la plus vive , qu'elle prépare le nid où elle doit donner le jour aux nouveaux êtres qu'elle est destinée à produire. A la vue de ces objets chéris , sa tendresse ne connaît plus de bornes : elle sacrifie sa vie pour conserver la leur ; elle ne prend d'alimens que lorsque leur subsistance est assurée ; et , si un ennemi redoutable vient lui faire craindre pour le salut de ses petits , méconnaissant sa propre faiblesse , affrontant tous les dangers , elle fond avec impétuosité sur le ravisseur contre lequel , dans d'autres temps , elle n'aurait pas osé défendre sa propre vie. Mais lorsque l'accroissement de sa portée rend ses soins superflus , et que son éducation est achevée , son courage l'abandonne : elle reprend son caractère habituel , et la tendresse même pour ses petits faiblit de jour en jour , et finit par s'éteindre , au point que ces êtres , pour qui elle aurait sacrifié

sa vie, lui deviennent aussi indifférens que s'ils lui étaient entièrement étrangers. Ce n'est que dans l'espèce humaine que l'amour maternel n'a de bornes qu'avec la vie.

On voit des animaux de classes différentes avoir des penchans l'un pour l'autre, ce qui n'est remarqué néanmoins que dans l'état de domesticité.

Mais l'être qui paraît être pour les animaux domestiques l'objet de leur plus grande affection, après celle que leur inspire l'amour dans le temps du rut, et la tendresse maternelle, dans le temps de l'éducation, pour leurs petits, est l'homme. Leur dévouement pour lui va jusqu'à l'héroïsme. Ce sentiment paraît être l'effet de la reconnaissance. Ces animaux semblent, en effet, distinguer dans leurs affections ceux qui leur font du bien de ceux qui ne leur en font pas, et surtout de ceux qui leur font du mal.

Les antipathies des bêtes sont aussi prononcées que leurs sympathies. Si parfois elles semblent ne venir que d'un simple caprice, le plus souvent elles proviennent d'un principe de conservation : une race timide fuira toujours à l'aspect d'animaux redoutables pour elle.

On voit quelquefois, dans l'état de domesticité, les animaux, lorsqu'ils éprouvent quelque passion de jalousie, oublier la sympathie qui règne ordinairement entre eux. Mais cette querelle n'est pas de longue durée, et l'attachement réciproque renaît aussitôt que la cause qui l'a interrompue a cessé, parce qu'ils sont incapables de réfléchir sur les objets et les motifs de ces dissensions.

Pour tous les animaux qui ne sont pas susceptibles de domesticité, l'homme produit un sentiment de terreur et d'effroi. La nature semble leur avoir

fait connaître la puissance qu'il a sur eux, et qu'ils n'ont pas d'ennemis plus redoutables.

Tous les animaux ne sont pas faits pour vivre en société : il n'y a entre eux que quelques classes qui jouissent de cet avantage, et il est purement instinctif; les liens de cette union sont uniquement fondés sur la sympathie, et ne ressemblent en rien à ceux qui font les fondemens de l'association humaine. Ainsi, le désir d'être aimés de leurs semblables, et le sentiment que l'on est digne de leur amour, sont entièrement étrangers pour eux : ils n'ont point d'amour-propre. Si le chien est jaloux des caresses qu'il voit faire aux bêtes, ce n'est pas parce qu'il croit valoir autant ou mieux qu'elles; mais c'est que les caresses sont pour lui des signes qui réveillent le besoin qu'il éprouve d'être caressé, comme la vue d'un os réveille le besoin de manger. Il ne sent pas le plaisir que l'on peut goûter en sacrifiant ses propres affections aux jouissances d'autrui.

Les bêtes sont incapables d'éprouver le sentiment du juste et de moralité : elles ne sentent ni ce qui est bien, ni ce qui est mal ; elles ne connaissent ni droits ni devoirs. Le chien qui fait une action pour laquelle il a été battu, ne la recommence, il est vrai, qu'avec crainte; mais c'est, comme nous l'avons dit, par le souvenir du châtement qu'il a éprouvé : il sent que son action a été blâmée, il ne sait pas en quoi elle est blâmable. Les animaux ne savent ni ce qu'est une promesse, ni ce qu'est un contrat ; ils ne peuvent prendre des engagemens, ils ne peuvent inventer des langues, ils ne peuvent établir un système social.

Bornées aux affections conservatrices, les bêtes ne peuvent embellir leurs jouissances par les délices du sentiment ; elles ne peuvent transformer en art leurs besoins, ajouter à leurs sensations par la déli-

catresse du goût, par l'élégance et la pompe de la parure. Elles sont des acteurs subalternes de la nature, et jamais ses spectateurs ; elles sont insensibles au beau ; elles promènent un regard indifférent sur cette foule d'objets que l'homme contemple avec délice, qu'il étudie avec avidité, et qu'il décrit avec enthousiasme. Les animaux étant réduits, sous le rapport de leur conservation, à la crainte et à la faim, leur sensibilité est, pour ainsi dire, sans appétit pour tout le reste. Rien ne peut les émouvoir, rien ne peut faire naître chez eux la curiosité. Qu'une belle aurore, que le retour du printemps, les rappellent à la vie et aux jouissances : ces heures fortunées n'obtiendront jamais des bêtes un seul instant de contemplation, un seul de ces regards en arrière qui constituent le bonheur en s'alliant à la réflexion. Le crépuscule d'un beau soir n'est pour elles qu'une invitation à la retraite. Les jours, les saisons, les années, s'écoulent, pour les animaux, sans un moment de retour sur la vie, entre la faim et la satiété, entre la fougue des désirs et la lassitude des jouissances. L'homme est le seul être capable de décence, de respect, d'admiration ; lui seul est surpris de l'univers. L'étonnement, chez les brutes, ne roule que sur l'apparition d'objets inconnus, et se termine brusquement par l'épouvante ou la fuite, et, à la longue, par la familiarité et l'oubli. Chez nous, la surprise est mère de la réflexion, et nous conduit souvent à des découvertes par l'heureux tourment de la pensée.

Malgré l'indifférence des bêtes pour les beautés de la nature, elles s'attachent néanmoins à un sol particulier, et le préfèrent à tout autre : les unes aiment les montagnes, d'autres les plaines ; celles-ci fixent leur séjour dans des lieux obscurs et ténébreux, celles-là recherchent les contrées habitées ; enfin,

certaines espèces se plaisent dans la solitude, et d'autres dans la société des hommes.

Les animaux, ne distinguant ni cause, ni effet, ne peuvent s'élever à la cause première: ils ne connaissent pas Dieu, ils n'ont point le sentiment religieux.

Les passions des bêtes sont sans objet: ce sont de pures émotions qui ne produisent point d'idées.

Les sensations déterminent impérieusement la volonté et les actions des animaux, sans qu'ils en sentent les conséquences, sans qu'ils les réfléchissent, sans qu'ils puissent comparer ensemble les différentes jouissances auxquelles leurs besoins les font aspirer: ils cèdent toujours à l'impulsion du moment; ils sont incapables de mettre à profit leur expérience, soit pour se priver des plaisirs qui peuvent leur nuire, soit pour vouloir souffrir une légère douleur qui peut les conduire à un grand bien. Ils ne connaissent pas l'espérance qui fait supporter avec patience le mal présent dans l'espoir d'un meilleur avenir: ils ont des plaisirs, mais ils n'ont pas le sentiment du bonheur.

Les désirs et les émotions se manifestent, comme dans l'homme, par des mouvemens instinctifs. Chaque classe, chaque genre d'animal a des mouvemens qui lui sont propres: le petit chien, quoique privé d'ouïe pendant les quinze premiers jours de sa naissance, et quoiqu'il ne sache pas qu'il peut être entendu, crie cependant quand il est délaissé, et obtient par-là que sa mère vienne à son secours.

C'est moins par la face que par les différentes parties du corps, que les brutes expriment leurs passions. On sait qu'en caressant son maître, le chien remue la queue, qu'il la baisse ou la serre entre ses jambes dans la crainte; que le chat recourbe son

dos et le rend saillant lorsqu'il veut exprimer l'attachement ; que, dans la joie, le serin agite les ailes, etc. Chaque espèce d'animal a un geste qui lui est particulier pour exprimer son plaisir, sa douleur, sa peur, son courage, sa colère, etc.

Enfin, pour nous résumer sur les facultés des animaux, nous dirons qu'elles se bornent à leur individualité. Comme ils ne voient et ne sentent qu'eux-mêmes, ils ne conçoivent pas de but au-dehors du moi ; celui qu'ils poursuivent instinctivement, c'est la satisfaction des appétits de leur nature. Envahis qu'ils sont par cette tendance isolée, ils ne peuvent pas concevoir un but commun pour tout le genre d'êtres auquel ils appartiennent : l'isolement est le caractère de leur vie. Ils n'ont ni l'idée d'une vie commune, ni de motif général qui puisse diriger leur volonté. L'animal est, par sa nature, le véritable égoïste de l'univers : car il est le représentant du principe individuel. Par suite de ce caractère, l'intelligence de l'animal ne perçoit que ce qui est individuel, particulier, dans les choses ; que ce qui tombe sous les sens. La portée des sens détermine la mesure de ses connaissances, comme la satisfaction de ses appétits est le seul but de sa vie.

Du Règne animal, par CUVIER. — *Essai d'Analyse comparée de l'Intelligence et de l'Instinct*, par CHLAVERNI. — *Dictionnaire des Sciences médicales*, mots HOMME, INSTINCT. — *Dictionnaire des Sciences naturelles*, mots AMB DES BÊTES. — *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, mots ANIMAL, ANIMAL DOMESTIQUE, INSTINCT. — *Des Dispositions de l'Âme et de l'Esprit*, par le docteur GALL. — *Cours de Philosophie*, par ANRENS.

TITRE QUATRIÈME.

De l'Action des animaux pour remplir leurs destinées.

Enumération et développement de ces actions.

433. Les animaux veillent à leur conservation en employant leurs facultés, 1° à pourvoir à leur nourriture; 2° à défendre leur vie contre ceux qui l'attaquent, et contre l'intempérie des saisons; 3° à procurer leurs espèces; 4° à soigner leur progéniture; 5° à établir des rapports sociaux entre eux.

I. Les alimens qui doivent servir aux animaux, déterminent les facultés qu'ils doivent avoir pour se les procurer. Tout est simple dans les animaux herbivores, parce que leur nourriture se trouve abondamment partout; ils n'ont besoin que d'un instinct qui la leur fasse connaître. Mais s'ils doivent se nourrir d'autres animaux, et que la nature ait voulu que ces proies soient vivantes, alors les facultés doivent s'accroître: il faut qu'ils soient courageux, féroces, sanguinaires, pour attaquer, combattre, déchirer leurs victimes; ils doivent connaître toutes les ruses de la chasse, pour les poursuivre et s'en saisir.

II. La nature a donné aux animaux tous les moyens de se conserver par leur organisation, et de résister aux intempéries des saisons, des climats, ou aux attaques de leurs ennemis. Elle les a revêtus de poils, de plumes, de cuirasses, de dards, d'armes défensives; elle leur a indiqué les moyens de se préparer des asiles. Elle porte les uns à émigrer, d'autres à s'ensevelir sous la terre, afin de surmonter la ri-

gueur d'une température qui leur serait contraire; ils savent résister à leurs ennemis par leur fuite, leurs ruses, leur adresse, etc.

III. L'attrait de la reproduction nous offre le tableau de leurs amours, la tendresse mutuelle des sexes, leurs voluptés, leurs jalousies, les combats qu'elles occasionent, leurs unions conjugales constantes ou passagères.

IV. La conservation de leur progéniture nous présente l'instinct admirable de la construction des nids, les soins, l'éducation qu'ils donnent à leurs petits, la vivacité de leur tendresse maternelle, le mâle courage qu'ils déploient dans la défense du fruit de leurs amours.

V. Attachés à la grande chaîne de l'univers, les animaux doivent connaître les êtres qui les entourent, afin de rechercher ceux qui leur conviennent, d'éviter ceux qui peuvent leur nuire: aussi ont-ils le pouvoir de distinguer les individus de leur espèce: la femelle connaît son mâle; le petit distingue sa mère; les associés se reconnaissent entre eux. Qu'une poule étrangère s'introduise dans une basse-cour, celles du lieu la maltraitent jusqu'à ce que la cohabitation ait rendu la nouvelle arrivée membre de la société.

Si certains animaux vivent solitaires, beaucoup d'autres préfèrent la société. Ces sociétés peuvent être distinguées en deux classes générales: en celles dont les individus ne travaillent pas de concert aux mêmes ouvrages, et en celles dont les individus se réunissent pour opérer en commun. Les animaux domestiques de basse-cour, tels que chevaux, va-

ches, moutons; les oiseaux de la même espèce, comme poules, canards, oies, etc., ou les oiseaux de passage; les poissons qui voyagent par troupes; les insectes qui se tiennent rassemblés dans le même lieu, parmi lesquels se trouvent les pucerons, les gallinsectes, etc., fournissent des exemples des sociétés de la première classe. Les sociétés de la seconde s'observent chez quelques espèces de chenilles, de vers, d'abeilles, de guêpes, chez les fourmis, les castors.

Dans les espèces de la première classe, les individus se rassemblent dans le même lieu pour jouir des avantages qu'ils y trouvent en commun. Mais dans les sociétés de la seconde espèce, chaque individu travaille pour le bien général. Dans le premier cas, l'animal ne s'occupe que de lui seul; dans le second, il s'occupe de la société entière. Cependant, même dans la société de la première espèce, chaque individu concourt quelquefois à la défense commune, quand le troupeau est attaqué: ainsi, lorsqu'un loup se présente, les bœufs qui paissent dans la prairie forment aussitôt un bataillon, et présentent les cornes à l'ennemi. Les canards sauvages, appelés à changer de climat, se rangent en forme de V renversé, comme pour fendre l'air plus facilement; le canard qui est à la pointe conduit le vol: après un certain temps, il est relevé par un autre; ce lui-ci l'est à son tour par un troisième, etc.; chacun prend ainsi sa part de tout ce que cette fonction peut avoir de pénible. Cette espèce de société n'est pas absolument bornée aux individus d'une même espèce: elle s'étend aussi, jusqu'à un certain point, à ceux d'espèces différentes. L'habitude de se voir, de prendre leur repas en commun, de coucher sous le même toit, développe ou fortifie ces dispositions

naturelles des animaux domestiques à vivre en société. Les liaisons qui en résultent deviennent par conséquent d'autant plus fortes, qu'elles ont commencé plus tôt ou plus près de la naissance. C'est ainsi que des animaux qui n'ont pas été appelés à vivre ensemble, peuvent néanmoins former une espèce de société : ainsi, l'on a vu réunis en domesticité des chiens, des chats, des oiseaux, et s'accorder entre eux comme s'ils eussent été de la même espèce.

Les sociétés de la seconde classe peuvent être divisées en deux espèces différentes : la première a pour objet la conservation des individus ; la seconde a pour but la conservation de l'espèce et l'éducation des petits. Plusieurs espèces de chenilles et quelques espèces de vers appartiennent à la première ; les fourmis, les abeilles, les guêpes, les castors, à la seconde.

Les animaux ne se conduisent pas toujours conformément au but que la nature semble leur avoir tracé : leur instinct se pervertit, comme dans l'homme, par l'ivresse, par les maladies, ou autres causes que nous ignorons. Ainsi, les chiens, les chevaux, les perroquets, les poules, peuvent être enivrés par le vin, par les spiritueux, par les narcotiques : alors ces animaux prennent une gaieté qui tient de la folie ; ils ne redoutent plus les objets qui les effrayaient auparavant. Les pêcheurs savent qu'on enivre le poisson, et que, dans cet état, il se laisse prendre sans peine. La rage, chez les espèces qui peuvent être atteintes de cette cruelle maladie, empêche que l'animal ne voie les objets sous le même aspect qu'en santé : le chien fuit ou cherche à mordre les personnes qu'il affectionnait auparavant, etc.

Des Dispositions, etc., par GALL. — *Dictionnaire des Sciences médicales*, mots ANIMAL, HOMME. — *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, mots ANIMAL, ANIMAL DOMESTIQUE, INSTINCT. — *Physiologie intellectuelle.*

DIXIÈME PARTIE.

DE L'HUMANITÉ,

ou

DE L'HOMME CONSIDÉRÉ EN ASSOCIATION UNIVERSELLE.

L'homme est organisé pour vivre en société. Mode naturel d'association.

434. Nous avons vu ce qu'était l'homme en lui-même ; nous avons examiné ses facultés sous tous les rapports ; nous savons ce qu'il peut faire : voyons ce qu'il doit faire.

La destination de l'espèce humaine ici-bas , est d'exploiter , de gérer et d'embellir le globe. Cette noble mission semble l'associer en quelque sorte à la direction du mouvement de l'univers, dont Dieu tient les rênes entre ses mains. Pour remplir cette tâche , l'auteur de la nature y a attaché la satisfaction des besoins , des penchans , et des passions. Mais les forces individuelles ne suffisent pas à ce travail , il faut le concours d'un certain nombre d'hommes pour y parvenir. C'est en effet par la réunion de plusieurs individus que l'homme reçoit le jour, qu'il le conserve pendant l'enfance, qu'il développe ses facultés dans l'adolescence, et qu'il est aidé dans ses travaux pendant toute sa vie. Par lui-même, il serait dans l'impossibilité de satisfaire à ces nécessités ; il n'aurait ni la force physique, ni toutes les dispositions nécessaires qui , réparties entre chacun, ne se trouvent réunies que dans l'association de plusieurs : il souffrirait de son insuffisance et de son isolement.

Cette organisation prouve donc incontestablement que l'homme est né pour la société, qu'elle est de l'essence de sa nature, qu'il n'est qu'un membre de l'association universelle, qu'un anneau de la grande chaîne de l'humanité, et qu'il forme avec elle un tout indivisible.

De là on doit conclure que ce n'est pas dans un pacte exprès ou tacite qu'il faut chercher le fondement de la société humaine : sa source a une origine plus assurée qu'une simple convention qui peut être perpétuellement violée ; elle est l'effet du sentiment de sociabilité inhérent à la nature humaine ; dès que plusieurs hommes se sont trouvés réunis, ils ne se sont plus séparés. On a donc fait une abstraction très-vicieuse, en distinguant l'homme de la nature de l'homme de la société, et en examinant à part ce qu'il serait s'il vivait isolé, et ce qu'il acquiert par l'effet de l'association humanitaire. C'est l'homme de la société qui est l'homme de la nature, et non pas celui qui en est séparé ; nulle part, d'ailleurs, on ne le trouve volontairement isolé sur la terre ; la compagnie de ses semblables est son premier besoin.

Puisque Dieu a donné à l'homme une organisation et un penchant pour vivre en société, il a nécessairement établi un mode d'association conforme à ce but. Cette conséquence n'est pas une supposition, elle résulte de l'ordre qui règne dans toute la nature ; là où il a voulu une fin, il en a donné les moyens. Tous les animaux qui vivent en société reçoivent avec le penchant social une forme d'association appropriée à leur instinct ; le genre humain ne peut pas faire exception à cette loi universelle. Mais si le penchant qui nous porte à la société est instinctif, le mode de l'organisation de cette association, variant

suivant les progrès de la vie humanitaire, est laissé au travail tardif de la raison, comme le sont toutes les sciences; et la science sociale est encore à son berceau, ce dont il sera facile de se convaincre en examinant 1° les différentes phases que l'humanité parcourues pour arriver à l'état où nous sommes; 2° l'insuffisance de ces formes d'association dans l'état actuel du progrès des sciences et des arts; 3° la forme qu'il convient de leur substituer, ou la société harmonienne.

TITRE PREMIER.

Des différentes Phases sociales de l'Humanité.

435. La société humaine vit comme le globe, et suit comme lui toutes les phases de l'existence : elle a son enfance, sa jeunesse, sa virilité, et sa décrépitude.

Dans son enfance, manquant des instrumens et des moyens de puissance qui ne lui viennent qu'à la suite du développement des arts et de l'industrie, l'humanité ne peut trouver toute l'étendue du bonheur dans son état social.

Mais elle est en mouvement d'ascension. Ce mouvement peut être favorisé par une découverte dans les arts ou les sciences, ou contrarié par une guerre, une catastrophe, qui ruinent la nation la plus avancée, et opèrent une rétrogradation : comme pour les enfans, un bon ou mauvais régime hygiénique les développe, ou retarde leur accroissement.

Lorsque l'humanité a subi les initiations successives et traversé les époques de développement, arrivée à son état normal et ascensionnel, elle remplit sa destinée; elle cultive et embellit le globe, en

gôûtant les attraits du plaisir et le sentiment du bonheur. Cette époque ascensionnelle se continue jusqu'à ce que le globe sur lequel elle est placée, après avoir atteint sa plénitude de vie, vienne à perdre peu à peu sa force végétative et productive. Enfin, la vieillesse du globe et son appauvrissement entraînent un décroissement social lent et insensible pour une vie d'homme, qui n'en amène pas moins la caducité avec la destruction de l'harmonie, et la chute en incohérence ou subversion postérieure. La société s'éteint comme un vieillard accablé sous les ans, chez qui la vie se retire après l'affaissement de toutes les facultés; et cette fin paraît être le commencement de l'existence d'un ordre nouveau.

Les différens âges du mouvement social se distinguent par des caractères successifs. C'est une loi conforme à l'analogie universelle et à la raison; elle est vérifiée par les données de la zoologie, de l'astronomie, et des sciences naturelles, aussi bien que par l'histoire, par les traditions de la nature, comme par les traditions humaines.

La société d'enfance, dont nous avons seulement à nous occuper, les âges postérieurs appartenant aux générations qui sont à naître, se divise en certain nombre de périodes ou sociétés particulières, dont six ont été mises en pratique jusqu'à présent, savoir : l'Edénisme, la Sauvagerie, le Patriarchat, la Barbarie, la Théocratie, et la Civilisation.

Le mouvement étant irrégulier dans l'enfance des sociétés, il en résulte des associations mixtes amalgamant des caractères qui appartiennent réellement à des périodes différentes.

Ces cas exceptionnels à la loi générale se rencontreront évidemment tant que des sociétés différentes existeront simultanément sur le globe, tant qu'elles

n'auront pas constitué dans une forme générale la grande unité humanitaire.

Destinée sociale, par V. CONSIDÉRANT.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Edénisme.

436. L'état de la science ne permet plus de douter aujourd'hui que les créations des trois règnes n'aient été faites à des époques successives, et plus ou moins éloignées. L'homme n'est arrivé et ne devait arriver en effet sur le globe qu'après les créations minérales, végétales et animales, qui composent le premier mobilier de son domaine.

Les races humaines placées dans les zones tempérées, loin des animaux féroces et mal-faisans, trouvèrent en abondance les meilleurs végétaux de la création. Au milieu de ces richesses que la nature leur fournissait comme un lait nourricier, elles formèrent une société primitive, dont le souvenir s'est vaguement conservé chez tous les peuples des latitudes tempérées, sous les noms d'Age d'Or, de Paradis terrestre, d'Eden, etc.

Dans cette période, la propriété territoriale individuelle n'existait pas; les amours n'étaient pas enchaînés par des conventions sociales et des préjugés; la surabondance des richesses naturelles sur les besoins, prévenait les luttes d'intérêt, et entretenait la plus grande douceur dans les mœurs. L'oppression et la guerre étaient inconnues, et tous les membres de la société vivaient dans la plus grande indépendance, sans peine ni souci.

Ces caractères des sociétés primitives, qui nous sont enseignés par les traditions indiennes, hébraï-

ques, grecques, égyptiennes, etc., sont encore confirmés par les récits des voyageurs. Tous les peuples que nos navigateurs ont trouvés placés dans des circonstances naturelles analogues à celles que nous venons de décrire, leur ont offert un spectacle de mœurs et d'usages voisins de ceux qui caractérisent la première période. Tels étaient les Moxes, les Topayers du Brésil, les Guaxéros de Terre-Ferme, quand les Espagnols abordèrent en Amérique. Il en était de même des habitans de la Californie, des Iles Mariannes, Philippines, lorsque les Missionnaires y pénétrèrent; enfin, on en retrouve les frais et rians tableaux dans la vie des Otâitiens et des autres insulaires de ces parages, mentionnés dans les voyages du capitaine Cook.

Dans cette période, l'homme jouit du bonheur, mais c'est un bonheur obscur et sans émotion.

Cette première époque de la vie sociale se termine lorsque l'homme éprouve le besoin d'acquérir de la force et de la puissance : c'est ainsi que quand l'allaitement cesse de convenir à l'enfant, qu'une nourriture plus substantielle lui devient nécessaire, il éprouve la crise douloureuse de la dentition, qui lui fournit des instrumens pour broyer et s'assimiler des alimens plus forts; de même, la création de ces instrumens de puissance et de force est une crise douloureuse pour l'humanité : car l'enfantement des sciences, des arts et de l'industrie, s'opère pendant des périodes incohérentes qui ne peuvent produire ni le bonheur ni l'harmonie, puisqu'elles ont pour mission de créer cette industrie et ces sciences, qui en sont les moyens et les matériaux. Les premières périodes forgent donc les matériaux du bonheur, mais ne peuvent pas le donner.

Plusieurs causes naturelles amenèrent la rupture

de la première phase de l'association. La principale fut l'accroissement de la population, qui réduisit peu à peu l'abondance primitive, et finit par la changer en disette. Or, sitôt que ce résultat commence à se faire sentir, l'harmonie se disloque, la mauvaise intelligence se met entre les hommes ; l'égoïsme hostile se fait jour ; l'association primitive se dissout (c'est ce grand fait social que Moïse décrit dans le Pentateuque, sous l'allégorie de la chute d'Adam, ou homme universel¹) ; il n'y a plus que l'affection nécessaire à la propagation de l'espèce, l'affection de famille, qui survit seule au naufrage de toutes les autres affections ; elle devient base étroite et exclusive de la société. Voilà l'inauguration du ménage en couple, et dès ce jour l'humanité entre dans l'incohérence par la Sauvagerie.

Destinée sociale, par V. CONSIDÉRANT.

DEUXIÈME PÉRIODE.

Sauvagerie.

437. L'invasion des bêtes féroces, et la nécessité de chercher des subsistances dans la chasse et la pêche, ont fait inventer des armes qui, une fois l'harmonie rompue, et les ménages incohérens formés, sont bien vite employées par les hommes à se dépouiller les uns les autres. La guerre commence ; les familles se réunissent pour accroître leur force de résistance, et la horde se forme.

L'industrie est alors bornée à la chasse, à la pêche, à la fabrication des armes.

¹ Voy. les preuves de cette interprétation dans les *Transactions religieuses et sociales de Virtomnius*, par Just Muiron.

Les hommes vivent dans une complète indépendance, n'ayant ni gouvernement, ni chef, si ce n'est en temps de guerre; ne connaissant aucune supériorité sociale, aucune autorité; n'ayant aucune règle de conduite que les préjugés de la horde; ne communiquant pas avec leurs voisins, si ce n'est pour se détruire par la guerre, quand ils ont quelques vengeances à exercer. Tous prennent part aux conseils de la horde, et délibèrent sur la paix et la guerre. Partout les femmes sont réduites en servitude.

Ces caractères généraux de l'état sauvage prennent différentes nuances, suivant les contrées; mais partout ces caractères ont de commun de laisser à chaque individu de la horde la liberté de vivre à sa manière, de ne rien exiger de sa personne que ce qu'il veut bien faire, et de pourvoir à sa nourriture par la chasse, la pêche, la récolte des herbages ou des fruits que l'art n'a point fait naître, ou, à défaut de ces moyens, par le vol. Si l'exercice de ces besoins exige le nombre et la force, le sauvage se réunit à ses compagnons pour voler les objets qui lui sont nécessaires. Mais ce vol ne se pratique pas sur les sauvages de la horde. Cette restriction n'est pas une entrave: c'est un exercice fédéral du vol, extension de la licence, ou prérogative selon laquelle toute la horde se réunit pour voler tous ceux qui n'en font pas partie. Le sauvage agit ainsi non pas par calcul, mais par attraction; il ne réfléchit rien, il est insouciant sur tout.

Qui pourrait penser qu'un pareil genre de vie pût être préféré à celui que donne la civilisation? Cependant il est constant que des sauvages appelés à Paris, à Londres, où on leur a procuré toutes les jouissances du grand monde, se sont ennuyés de cette pompe, ont soupiré après leurs forêts, et ont

repris la vie sauvage dès qu'ils ont pu y rentrer. Les Bédouins, en Afrique, refusent d'accepter la civilisation. Il en est de même des hordes de l'Amérique : malgré leurs fréquens rapports commerciaux avec les Etats - Unis, elles ne veulent adopter ni leurs mœurs, ni leur industrie, et s'enfoncent dans les bois au fur et à mesure que la race blanche gagne du terrain.

Mais si la civilisation n'a pas le pouvoir d'attirer à elle les Sauvages, la sauvagerie a plus d'attraits pour les civilisés : on a vu souvent des matelots se sauver dans les bois des insulaires de la Mer Pacifique, pour se rallier, après le départ de leur navire, à la société demi - sauvage de ces insulaires. Nous voyons, dans l'Afrique, des Français passer chez les Bédouins, adopter leur genre de vie, et renoncer à la civilisation.

Destinée sociale, par V. CONSIDÉRANT.

TROISIÈME PÉRIODE.

Patriarchat.

438. Le patriarcat est une société de famille dont le père est le chef. Quoiqu'on ait vanté cette forme de gouverner, il serait facile de prouver que tous les abus des gouvernemens ont été calqués sur ceux de ce régime domestique. Le père s'y montre despote au plus haut degré. Les femmes sont ses esclaves, et ses enfans ses serviteurs. Ce roi dort ou fume sa pipe, tandis que sa femme et ses filles font tout le travail du ménage, et même celui de la culture et du labourage, autant que le comporte ce genre de société. A peine les garçons prennent-ils quelque force, qu'ils se permettent de frapper leur mère et leurs sœurs, et se font servir comme leur

père. Cet état se retrouve tout entier chez nos paysans non civilisés.

Pendant, dans cette période, l'homme fait un pas dans l'industrie. Il a cessé de vivre uniquement de chasse et de pêche au sein des bois ; il a dompté des animaux, et conquis des troupeaux qui lui fournissent des ressources nouvelles pour sa nourriture et ses vêtements. Puis, une invention nouvelle, celle de la charrue, a suffi pour faire quitter aux hommes la vie nomade, et créer la propriété territoriale, qui n'existait pas jusque là.

Destinée sociale, par V. CONSIDÉRANT. — *Les Ruines*, par VOLNEY.

QUATRIÈME PÉRIODE.

Barbarie.

439. La barbarie est le gouvernement ou le despotisme d'un chef guerrier qui, s'étendant sur un grand nombre de familles, remplace le gouvernement patriarcal. C'est la force brutale qui domine et gouverne ; tout relève du sabre dans la barbarie ; toutes les volontés plient devant le chef militaire ; toutes les têtes s'inclinent devant son panache de guerre. Il est le maître de la vie de ses sujets ; il peut disposer de leurs biens comme des siens. Sa volonté fait la loi de son peuple.

Sous ce gouvernement, l'homme s'attache à la terre ; les états se forment et s'agrandissent ; l'agriculture et l'industrie manufacturière commencent à se constituer.

Destinée sociale, par V. CONSIDÉRANT.

CINQUIÈME PÉRIODE.

Théocratie.

440. Le gouvernement théocratique est caractère de transition entre la barbarie et la civilisation ; c'est, en effet, ce gouvernement qui fait passer l'autorité gouvernementale du simple au composé : dans la barbarie pleine, le pouvoir ne s'appuie que sur le ressort simple de la force brutale ; il ordonne une chose, parce que c'est sa volonté sans autre raison, Quand la théocratie surgit, elle ajoute à ce ressort gouvernemental qu'elle modifie, le ressort de l'autorité religieuse ; de même qu'en civilisation le gouvernement commande parce que la loi ordonne, et que la loi est fondée sur la raison.

Le pouvoir du prêtre, moins belliqueux par nature que le chef militaire, tend à atténuer la brutalité féroce qui caractérise la barbarie franche. C'est le prêtre qui recueille les germes des sciences et des arts, qui se livre aux premières recherches sur les phénomènes de la nature.

Les prêtres se vouent d'autant plus ardemment à de semblables études, que les connaissances qu'elles leur apportent semblent assurer plus exclusivement leur domination sur les peuples. Aussi les temples ont-ils été, chez toutes les nations, les foyers où se sont primitivement concentrés les élémens générateurs des sciences. La science a eu le sanctuaire pour berceau, sous la protection mystérieuse et redoutable des lieux sacrés devant lesquels le barbare armé s'arrêtait, tremblait et courbait la tête. Les prêtres de Dieu pouvaient seuls défendre la science contre

les violences des hommes, et l'autel lui faire un bouclier contre le sabre.

Les prêtres, il est vrai, s'efforcèrent de la garder pour eux, de tenir la lampe cachée sous le boisseau; mais c'est la destinée du boisseau d'être brûlé par la lampe. La science, taillée et dégrossie par les prêtres, qui en voulaient faire un monopole, un instrument de domination, devait échapper plus tard à leur tutelle égoïste, et renverser elle-même les dogmes grossiers et menteurs qu'ils jetaient en pâture aux peuples. Mais la théocratie n'en a pas moins été en fait, germe de la culture des sciences et des arts, et par conséquent transition à la civilisation.

Destinée sociale, par V. CONSIDÉRANT.

SIXIÈME ET DERNIÈRE PÉRIODE.

Civilisation.

441. La société est civilisée lorsqu'une nation qui habite un territoire s'en regarde comme propriétaire et le met en culture. Là, les sciences, les arts, l'industrie, sont exercés dans tout leur développement; les citoyens, unis à des femmes qui jouissent des droits civils, travaillent à pourvoir à leurs besoins sous la direction d'un gouvernement, et sous l'autorité de lois qui leur tracent les rapports qu'ils doivent observer entre eux et envers la patrie.

Telle est, en général, l'idée d'un gouvernement civilisé. Nous allons le suivre dans ses diverses périodes : car il a des époques de développement et de décroissement.

La féodalité nobiliaire existe dans toute sa force, dans l'enfance de la civilisation. Le servage a rem-

placé l'esclavage; la femme est sortie du harem ou du gynécée : elle a conquis les droits civils d'épouse.

Ce changement d'état d'une moitié de l'espèce humaine a donné aux mœurs une couleur toute nouvelle; il les a adoucies, et a créé la galanterie, la chevalerie; il a favorisé à un haut degré l'éclosion des sciences, des arts, de la musique, de la poésie; il a porté le raffinement dans les coutumes, aussi bien que dans l'industrie.

Alors ce n'est plus la force brutale qui a gouverné : dans la période de barbarie, la domination a été absolue; dans la première phase de la civilisation, déjà elle a été partagée, et la fédération des grands vassaux a fait contre-poids à l'autorité royale, qui a cessé ainsi d'être toute-puissante. Cette disposition a favorisé l'affranchissement des industriels, qui, étant esclaves en barbarie, ont passé à l'état de servage dans la première phase de civilisation.

Peu à peu les vassaux, qui ont travaillé et cultivé l'industrie, les sciences, les arts, acquièrent force et vigueur : les communes obtinrent des privilèges. Ce ne sont pas des dispositions de constitution qui les leur ont donnés : les chartes et les édits d'affranchissement des communes ne sont promulgués que lorsque les communes ont grandi en puissance, et que l'affranchissement a existé de fait. S'il arrive que de pareils édits soient promulgués avant cette époque, ces édits sont comme non venus, et les redevances féodales subsistent toujours en réalité : tant il est vrai que les chartes ne font pas les choses, mais seulement les enregistrent et les constatent.

Le développement de l'intelligence, du travail, des richesses, qui a marché chez les anciens vassaux, leur a donné une puissance qui est allée en croissant

dans leurs mains, tandis que l'élément féodal s'est affaibli par l'effet des mêmes causes.

Dès que le tiers-état a commencé à grandir, il n'a plus accepté la protection chevaleresque du seigneur : il s'est élevé une lutte entre le peuple et la féodalité, d'où le peuple est sorti vainqueur. Alors le système représentatif a remplacé, comme contre-poids au pouvoir, la fédération des grands vassaux, et l'on a proclamé les droits de l'homme. C'est ainsi qu'aux illusions chevaleresques ont succédé les illusions de liberté. Nous disons *illusion* : car il y a, pour réaliser la liberté, bien d'autres conditions à remplir que d'écrire le mot sur une constitution monarchique ou républicaine.

Arrivée à cette époque, la civilisation n'a plus à grandir : elle est à son apogée ; elle a rempli sa tâche ; elle a fait toutes les découvertes nécessaires pour arriver à de plus grandes destinées ; il faut qu'elle passe à une forme nouvelle, à une organisation supérieure, ou qu'elle tombe en décroissance, et c'est l'état où se trouvent aujourd'hui les nations européennes les plus avancées en mouvement.

Et, en effet, l'accroissement de la richesse des industriels a tué la féodalité nobiliaire : la puissance sociale ne repose plus sur le blason et les parchemins, mais sur l'argent. Les moyens d'arriver à la fortune, sont l'industrie, le commerce, et les places du gouvernement. L'esprit de l'époque doit donc être l'esprit mercantile et fiscal. Cette tendance contient en germe une nouvelle féodalité, la féodalité financière ou industrielle et mercantile. Les parias de la seconde partie de la civilisation ne seront plus serfs, vassaux, manans, taillables et corvéables par droit seigneurial : ce seront les prolétaires et les bas industriels, qui vont devenir subordonnés aux possesseurs des richesses.

La nécessité de vivre, d'échapper à la faim et à la misère, les mettra par le fait à la disposition de ceux qui ont en main la propriété et les instrumens de travail.

Ceux qui possèdent les richesses sont, pour augmenter leur avoir, dans des circonstances éminemment favorables; tandis que ceux qui n'en ont pas, sont, au contraire, pour y arriver, dans des circonstances très-difficiles. Les moyens d'avènement à la fortune sont, en effet, dans l'époque que nous examinons, l'industrie, le commerce, les talens, les places; et il est évident que ceux qui peuvent se livrer aux spéculations avec des capitaux, une intelligence cultivée, et des moyens que leur a donnés une éducation soignée, occupent, par rapport aux classes inférieures dans la même carrière de la civilisation où l'argent est puissance sociale, des positions dont la supériorité de place est incontestable.

Ainsi, à partir du moment où la civilisation, ayant affranchi politiquement les industriels du joug nobiliaire, entre en plein dans le développement de l'industrialisme et du mercantilisme, deux moyens qui tendent à former, avec des caractères plus tranchés de jour en jour, la catégorie de ceux qui ont et la catégorie de ceux qui n'ont pas, il arrivera bien que des individus sortiront des rangs prolétaires ou bas industriels, et entreront dans les rangs de la haute propriété et de la haute industrie, comme aussi des individus de cette classe tomberont, en se ruinant, dans la classe inférieure; mais ces exceptions n'infirmement nullement la règle générale, qu'il est extrêmement difficile aux pauvres d'arriver à la richesse.

Il suit de là que l'élément industriel, pauvres et riches, dont l'accroissement a écrasé l'aristocratie

nobiliaire dans la première période de la civilisation, continuant son développement, se divise après la victoire. Maîtres du champ de bataille, les hauts industriels, hauts commerçans, hauts propriétaires-bourgeois qui avaient marché à la tête du mouvement populaire contre la féodalité nobiliaire, constituent alors, avec les familles anciennes qui se rallient à l'industrie et y apportent les débris de leurs grandes propriétés, une nouvelle domination, une nouvelle puissance sociale assise sur l'industrie et la fortune. La grande supériorité des moyens de cette classe, comparés aux moyens des classes inférieures, lui assure, en marchant en avant dans l'industrialisme civilisé, l'absorption, la concentration des richesses et de la puissance qui vont en se retirant de plus en plus des mains des classes inférieures, et prépare l'invasion de la féodalité industrielle, qui sera caractère de la dernière époque de la civilisation, comme la féodalité nobiliaire était le caractère de la première¹.

Il est donc trop bien avéré que le mouvement social actuel tend à accroître de plus en plus les classes inférieures et pauvres, au profit des classes supérieures et riches. Mais ces armées de prolétaires amoncelés dans les villes où se font les opérations industrielles en grande échelle, vivant au jour le jour, sans qu'il y ait entre eux et leurs maîtres le lien qui existait autrefois entre le seigneur et son vassal; ces armées, menaçantes pour la civilisation, peuvent faire naître des luttes intérieures, des guerres civiles. Si on ne remédie pas à cet état menaçant, les révolutions qu'il produira, prendront un autre caractère : au lieu d'éclater au nom des droits

¹ Voy. *Destinée sociale*, par V. Considérant, où ces questions sont grandement développées.

politiques, elles se feront pour des droits sociaux; ce sera dans toute sa nudité la guerre de celui qui ne possède pas contre celui qui possède.

Tel est l'aperçu de l'histoire des états civilisés, que nous examinerons bientôt sous le rapport des avantages et des inconvéniens que les hommes considérés indirectement trouvent dans cette forme sociale.

TITRE DEUXIÈME.

Influence des Formes sociales jusqu'à présent adoptées.

Il était nécessaire que l'homme passât par la civilisation pour arriver à un état meilleur. Aujourd'hui elle ne convient plus, ce qui est reconnu par tous les philosophes.

442. Nous avons dit que, comme la plante, comme l'animal, comme l'être humain lui-même, l'humanité a ses époques embryonnaires et son enfance : elle ne peut arriver à la force, à la plénitude de la vie, qu'en traversant d'abord des âges d'ignorance, de faiblesse et de douleur, qui sont les temps des sociétés pauvres et subversives, c'est-à-dire opposées à notre nature. Pour sortir de cet état, et s'élever à un ordre social supérieur, il faut des moyens de puissance dans le développement des sciences, des arts et de l'industrie. Comment, en effet, l'homme, avant la conquête de ces instrumens et de ces moyens, pourrait-il asseoir sa domination sur le monde, façonner les élémens et les réduire à son usage, féconder, exploiter, administrer le domaine de la création, développer enfin les richesses de toute sorte, dont la surabondance est la condition nécessaire à la satisfaction des besoins matériels, affectifs et intellectuels des individus et des nations ?

Aujourd'hui que la civilisation nous a procuré ces secours, mais qu'elle est dans l'impuissance de les faire servir à nos usages, il ne reste plus qu'à rechercher quelle est l'association qui nous convient. Cependant, avant tout, assurons-nous que l'état civilisé n'est plus celui dans lequel nous pouvons demeurer.

La nécessité de réformer la civilisation se manifeste par le mécontentement que les peuples témoignent de leur condition en changeant sans cesse l'organisation de leurs gouvernemens, espérant trouver par-là un sort plus heureux. Quoique jusqu'à présent leurs efforts aient été vains, un pressentiment que l'on découvrira enfin le mode social qui convient à l'humanité, rend les recherches incessantes.

« La nature, dit Fourier, souffle à l'oreille du genre »
 » humain qu'il est réservé à un bonheur dont il a »
 » ignoré les routes, et qu'une découverte merveil- »
 » leuse viendra tout-à-coup dissiper les ténèbres de »
 » la civilisation. »

« Combien d'améliorations, dit-on dans la Revue »
 » encyclopédique, avril 1827, qui ne sont aujourd' »
 » d'hui que des rêves de quelques hommes de bien, »
 » seront avant peu d'années introduites dans nos »
 » mœurs et dans nos lois! Le genre humain est en »
 » marche, et continuera de marcher malgré les hom- »
 » mes sots et méchants qui voudraient le faire ré- »
 » trograder. »

Nous lisons dans le même ouvrage (décembre 1825) : « On a découvert que les calamités morales, »
 » et même en grande partie les maux physiques qui »
 » affligent l'humanité, ne sont ni irrémédiables, ni »
 » absolument inhérens à la nature humaine, mais »
 » qu'ils proviennent d'une ignorance fatale et d'in- »
 » sinuations défectueuses, et qu'ils disparaissent ra-

» pidentement lorsque l'homme apprend à connaître ses
 » véritables intérêts. Les classes industrieuses re-
 » commencent à se demander pourquoi, si le travail
 » est la source reconnue de la richesse, la pauvreté,
 » la misère, seraient la condition presque nécessaire
 » de l'ouvrier. Les riches, qui souffrent tous les maux
 » affectés à l'inaction, malgré l'apparence de bon-
 » heur dont ils sont entourés aux yeux des autres,
 » ne possèdent, en réalité, que bien peu de jouissan-
 » ces, et commencent à regarder avec indifférence
 » les privilèges exclusifs qui sont leur partage. Dans
 » toutes les classes de la société s'élève la conviction
 » que l'ordre de choses existant est artificiel, con-
 » traire à la nature, et funeste au bonheur des hom-
 » mes. De là cette disposition à des recherches qui
 » n'auront point de terme, tant qu'une nouvelle or-
 » ganisation sociale n'aura pas été établie selon les
 » bases raisonnables. »

Vauvenargues avait le même pressentiment, quand il écrivait : « Si l'on découvrait le secret de proscrire
 » à jamais la guerre, de multiplier le genre humain,
 » et d'assurer à tous les hommes de quoi subsister,
 » combien nos meilleures lois paraîtraient-elles igno-
 » rantes et barbares ! S'il est vrai, dit-il ailleurs,
 » qu'on peut anéantir le vice, la science de l'homme
 » est de le faire servir à la vertu. »

Le docteur Priesley porte ses espérances jusqu'à croire que les hommes arriveront à un degré de bonheur qui surpasse aujourd'hui notre conception. Le progrès des lumières, suivant lui, le perfectionnement des mœurs et des lois, ouvriront de nouvelles sources à la félicité, et feront disparaître à peu près tous les maux de la terre. A la vérité, cet optimiste futur est combattu par Bentham, qui voit l'impossibilité de la réalisation de cette espérance dans l'ordre

actuellement établi. Sans doute ce philosophe aurait raison, si la civilisation, telle qu'elle est, devait être maintenue ; mais ce n'est qu'en la changeant entièrement qu'on peut arriver au perfectionnement que promet le docteur Priesley, et Bentham n'a pas porté ses vues, très-philosophiques d'ailleurs, au-delà du régime actuel.

« Il y a peu de temps encore, dit-on dans le *Pro-*
 » ducteur, que quelques écrivains, signalant dans
 » l'époque actuelle un état de choses purement trans-
 » itoire, en annonçaient aussi la fin comme prochaine.
 » Une sorte de sensation générale vient confirmer
 » aujourd'hui cette vue philosophique : le présent
 » s'est enfin révélé ; on commence à en sentir l'in-
 » certitude et le vide, à éprouver le besoin d'une
 » autre existence, à en concevoir la possibilité, et à
 » en pressentir l'approche. Dans tout cela, il n'y a
 » rien de bien déterminé : on ne sait pas précisément
 » en quoi consiste le mal, où peut se trouver le re-
 » mède ; mais on sent l'un, on croit à l'autre, et on
 » l'attend. »

Dans l'Histoire de la Philosophie allemande, à l'article de la philosophie de Fichte, on lit, comme étant son opinion particulière, que les sauvages deviendront, avec le temps, parties intégrantes de l'association générale ; puis il ajoute : « Au premier coup
 » d'œil que nous jetons sur la surface du monde, ne
 » demeurons-nous pas en effet tout aussitôt convain-
 » cus qu'il est dans la destination de l'humanité de
 » tendre à se constituer en un seul corps homogène ?
 » Depuis l'origine du monde, nos vices et nos vertus,
 » la paix et la guerre, les évènements ou le hasard,
 » ne nous ont-ils pas également poussés vers ce but ?
 » Arrivé à cette époque de la vie terrestre, l'homme
 » touchera sans doute à une ère de paix, de bonheur,

» de repos. Les hommes ne font point le mal pour
 » l'amour du mal, pour le plaisir de faire le mal;
 » quand ils le font, c'est en vue d'un avantage qu'ils
 » espèrent en retirer, qu'ils n'en retirent que trop
 » souvent, dans l'ordre actuel des choses. Mais si
 » la société était constituée comme elle doit l'être,
 » comme elle le sera un jour, l'auteur d'une mau-
 » vaise action n'en retirerait que mal et dommage;
 » le mal reviendrait à son auteur. Le moment arri-
 » vera donc où, dans sa patrie, à l'étranger, sur la
 » terre entière, le méchant ne trouvera pas à qui
 » nuire avec impunité; il se trouvera dépouillé de la
 » puissance de mal faire; et, dès-lors, la volonté du
 » mal ne tardera pas à l'abandonner; l'intérêt ne di-
 » visant plus les hommes, ils emploieront leur force
 » à achever de soumettre, de dompter la nature.
 » Aucune perturbation nouvelle n'empêchera plus
 » les hommes de graviter de toutes leurs forces vers
 » le bien; le mal disparaîtra du monde. La pensée
 » même du mal s'effacera de l'intelligence humaine.»

Nous croyons que cet espoir conçu par ces pro-
 fonds penseurs est près de s'accomplir; et, quoique
 la civilisation ait encore de nombreux partisans qui
 la regardent comme le plus haut degré de perfection
 sociale où l'homme puisse arriver, nous pensons
 qu'elle ne peut résister plus long-temps au poids de
 ses imperfections qui croissent chaque jour davan-
 tage.

Mais avant d'examiner combien elle est impropre,
 ainsi que tous les systèmes qu'on a proposé de lui
 substituer, à satisfaire à nos besoins présents, traçons
 le plan d'une société telle qu'elle devrait être pour
 que l'homme puisse y remplir sa destinée.

CHAPITRE PREMIER.

Type d'un Système social en harmonie avec l'état actuel de l'humanité.

443. Pour connaître si un système social est défectueux, il faut le mettre en parallèle avec l'idéal d'une société parfaite, afin de reconnaître par la comparaison, les défauts des organisations sociales qui en diffèrent, et de rechercher les dispositions par le moyen desquelles on s'en rapprocherait le plus vite et le plus sûrement. Cette méthode est le procédé général de solution pour tous les problèmes en mathématiques, où l'on suppose toujours de prime-abord le problème résolu, pour en trouver les conditions et la clef. Construisons donc par la pensée une société dans laquelle les causes sociales du mal n'existeraient pas, et où l'homme n'emploierait son activité et sa puissance qu'au développement des éléments utiles à son bonheur et à celui de ses semblables.

Dans cette société, on verrait un ordre comparable à celui qui règne dans le système sidéral. Là, les mondes de différens ordres sont hiérarchisés entre eux ; les satellites tournent autour de leurs planètes, et celles-ci autour du soleil central sur lequel se concentrent toutes les attractions du tourbillon, et qui rend en échange à chacun de ses mondes équilibrés par lui dans l'espace, la chaleur et la lumière.

Là, point de perturbations, de chocs, ni de mouvemens irréguliers et désordonnés : tous ces astres, dont chacun a sa vie propre, son atmosphère proportionnelle, ses mers et ses continents peuplés par des êtres particuliers, se balancent dans des mouvemens calculés pour que les jours, les nuits et les

saisons se succèdent harmonieusement dans leurs méridiens et leurs zones ; ils exécutent leurs révolutions diverses , et parcourent dans des temps précis leurs orbites. Là il y a ordre , harmonie , mesure.

L'humanité se serait donc organisée sur l'un de ces mondes , à l'imitation des grandes lois sidérales. On y aurait compris que l'homme , être intelligent et puissant par excellence au milieu des autres êtres dont il est environné , est par le fait sur son globe la créature principale et rectrice ; que c'est à lui de présider au développement de la vie à la surface de la terre , de cultiver , d'embellir la planète qui lui a été confiée ; qu'il a reçu la force et l'intelligence pour parer son noble domaine , pour tirer du sein fécond de la nature toutes les richesses qu'elle recèle , et que le génie humain est appelé à faire éclore ; enfin , on aurait reconnu que la destinée terrestre de l'homme est la gestion du globe.

Pour remplir cette destinée , un gouvernement unitaire serait le centre des grandes opérations industrielles exercées par les nations des différens continens ; il serait le point culminant de la hiérarchie administrative établie sur le globe entier ; il dirigerait les armées industrielles dont les immenses travaux auraient pour but d'opérer à la surface de la terre de profondes modifications , comme le reboisement des chaînes de montagnes , la conquête agricole des vastes déserts , l'établissement des routes de premier ordre , irradiant de la capitale du globe aux capitales continentales , et reliant celles-ci entre elles. Ce gouvernement central , par son administration unitaire , équilibrerait la production et la consommation des continens , et présiderait aux échanges commerciaux de leurs denrées et produits respectifs ; en un mot , il dirigerait toutes les affaires

générales du globe, toutes les opérations d'ensemble; il en serait le haut régulateur industriel.

Des gouvernemens de second ordre, organisés de la même manière, présideraient à l'administration des différens continens, régulariseraient par des statistiques les rapports industriels de leurs grandes circonscriptions territoriales, et opèreraient les échanges de leurs produits.

A la tête de ces nouvelles circonscriptions sont des gouvernemens de troisième ordre; puis viennent les gouvernemens des empires, et ensuite les administrations provinciales, départementales et communales, dont les fonctions seraient analogues.

Tous ces centres progressifs d'administration, dont l'ensemble formerait la grande hiérarchie sphérique, ne seraient tous que des congrès, que des gérances de différens ordres, nommées par les populations dont ils auraient à traiter les affaires; et comme ces affaires seraient purement industrielles ou commerciales, la direction en serait confiée à des hommes spéciaux et capables de remplir leur mandat.

Les délibérations de ces congrès ne seraient néanmoins pas obligatoires, mais des indications qui ne recevraient leur sanction que par l'acceptation des parties intéressées.

Il n'y aurait plus de pouvoir ayant à ses ordres des armées, des gendarmes, une police; il n'y aurait plus de despotisme ni d'usurpation possible, plus de guerre ni de discorde intestine.

L'unique objet de la société serait, sur tous les points de la terre, de se livrer, dans des communes composées de quinze cents à deux mille personnes, à des opérations productives des richesses, telles que travaux domestiques, agricoles, manufacturiers, scientifiques, artistiques, tant pour l'usage des as-

sociés que pour la vente; puis de régler la répartition de ces richesses entre eux.

La commune est l'atelier social, l'élément alvéolaire de la province, de la nation, de la société universelle. Ainsi son organisation est la pierre angulaire de l'édifice social, quelque vaste et quelque parfait qu'il soit. Et en effet, les fonctions administratives, même dans le meilleur des gouvernements possibles, ne sont que des fonctions d'arrangement, d'ordre, de prévoyance générale, et nullement des opérations agricoles, manufacturières, scientifiques, des fonctions directement productives des richesses, et ont peu d'importance pour l'humanité; mais c'est de l'ordonnance des travaux qui s'exécutent dans la commune, de la régularisation des fonctions domestiques, agricoles, manufacturières, des fonctions de la science, de l'éducation et des arts, que dépend le bonheur social: car ce sont ces fonctions qui créent les richesses des individus et des nations, et tous les moyens de bien-être matériel et intellectuel de l'homme. Ce n'est donc pas par le gouvernement d'un peuple qu'il faut commencer les réformes sociales, mais par la constitution des communes; et si elle est bien faite, la constitution du gouvernement n'éprouvera aucune difficulté. En effet, les administrations inférieures, jusqu'au gouvernement central, ne peuvent être compactes, harmoniques, et bien composées, qu'à la condition d'émaner de nations, de provinces, de communes, dans le sein desquelles les intérêts seraient aussi compactes, harmoniques et convergens; si bien que dans notre société-modèle, la composition de l'administration du département n'eût été possible qu'à la suite de la bonne organisation des communes de ce département, et l'administration de la province, de la nation, du continent,

qu'à la suite de la bonne organisation de la terre entière.

On a agité la question de savoir si la petite propriété n'était pas d'une exploitation plus facile que la grande, et l'on a conclu pour l'affirmative. On fondait cette opinion sur ce que, avant la révolution française, la grande propriété, qui appartenait aux seigneurs ou au clergé, étant cultivée par des salariés sans intérêt, était en effet peu lucrative; que ces propriétés ont produit bien davantage par la division qui en a été faite depuis cette époque. Mais on n'a pas vu que ce qui produisait l'avantage de la petite propriété sur la grande, était non la moindre étendue, mais l'esprit de propriété; que c'est lui qui avait opéré le bien, et que la division des grands domaines n'était que le procédé par lequel cet esprit avait été mis en jeu. Par lui-même, le morcellement des propriétés est très-défavorable à la production, et la dernière conséquence des subdivisions territoriales serait l'anéantissement de l'agriculture. La grande exploitation se prête, au contraire, à une bonne gestion, à toutes les améliorations et à toutes les économies qui peuvent être introduites dans ce genre de travail. Il faut combiner l'esprit de propriété avec l'exploitation de la grande propriété: il faut, enfin, que le domaine entier soit exploité comme le domaine d'un seul individu; qu'il soit soumis à la gestion unitaire de quatre cents familles, au lieu de l'être par quatre cents familles qui se le divisent entre elles pour l'exploiter à leur profit individuel.

La gestion unitaire se ferait par association communale organisée sur un territoire d'environ une lieue carrée.

444. L'association n'est pas la communauté. Il y a communauté là où les individus sont réunis sous un

régime rigoureusement égal, distribuant à chacun les mêmes tâches, les mêmes peines, les mêmes rétributions, la même nourriture, etc. L'essence de la communauté est l'égalité.

Si le régime de la communauté est avantageux sous le rapport de l'économie, il est monstrueux et odieux sous le rapport de la constitution humaine; car il brise tous les droits, toutes les individualités: son joug monotone et stupide ne tend à rien moins qu'à changer ceux sur la tête de qui il pèse en un vrai troupeau humain. Cette forme sociale est si opposée à la nature, qu'elle ne peut s'établir que par la force: il faut, pour la former, une règle de discipline, le despotisme d'une loi ou d'une idée religieuse.

Le travail se ferait par chacun suivant ses goûts, de manière à le rendre attrayant pour tous.

L'exploitation ne se bornerait pas à l'agriculture; elle s'étendrait sur les manufactures comme sur les ménages, et à tout ce qui peut être utile à la production des richesses. Si elle ne s'occupait que de l'exploitation de son sol, il y aurait stagnation et perte de force productive chaque fois que le temps et la saison ordonneront le chômage des travaux des champs. D'un autre côté, tous les talents, toutes les aptitudes, toutes les vocations, ne seraient pas employés: car tous n'inclinent pas pour les travaux d'agriculture. Il faut donc varier les emplois, afin que chacun puisse s'y livrer suivant ses goûts, son âge et son sexe.

Tous les services de la commune seraient réglés, et marcheraient sous la direction d'une administration intérieure centrale, composée des plus capables, nommés par les ayans-droits, pour présider à la manœuvre.

La régence, nantie de la confiance de la popula-

tion, aurait intérêt d'honneur et intérêt pécuniaire à tenir sagement le gouvernail : car les produits du canton seraient rétribués à chaque individu ; non pas également, mais proportionnellement à son concours à la production.

Les moyens de concourir à la création des produits seraient : 1° de fournir des terres, des instrumens de travail, des avances en denrées, en numéraire, etc., toutes choses que l'on comprend sous le nom de capital ;

2° D'agir par le travail sur le capital, pour le mettre en valeur ;

3° De diriger le travail par le talent.

Le capital, le travail, et le talent, seraient donc les trois puissances, les trois facultés industrielles de l'homme, ses trois modes de concours à la production. D'où il suit que celui qui apporte dans une entreprise quelques-uns des objets qui constituent le capital, doit être rétribué pour cet apport, comme celui qui fournit son travail et celui qui y met son talent. La répartition pour chaque individu dans l'entreprise à laquelle il prend part, doit donc être proportionnelle à son concours à la production, estimé en raison composée de la quantité de capital, de travail et de talent qu'il aura fournie.

Pour arriver à cette combinaison, il convient donc d'estimer les rapports du capital, du travail et du talent de chacun des sociétaires avec la production générale ; d'opérer ensuite entre eux la répartition du produit total d'après ces bases, ce qui se réduit dès lors à une simple opération de mathématiques.

Si le produit total augmente ou diminue, les lots respectifs du capital, du travail et du talent croissent ou décroissent simultanément dans la même proportion ; de telle sorte que chacun se trouve alors, par

sa cupidité même, intéressé au bien de tous les autres. Avec cet ordre de répartition, il n'y a plus de salariés : ainsi l'accord de l'intérêt individuel avec l'intérêt général se trouve rigoureusement et mathématiquement réalisé. Hors de cette disposition, c'est-à-dire quand le revenu du capital peut croître en même temps que celui du travailleur peut rester stable ou décroître, il y a divergence des intérêts, et par suite collision et discordance sociale, spoliation et vol manifeste pour le travailleur.

Ainsi, point de production et de liberté, de bonheur ni d'harmonie sociale, sans une grande augmentation de richesses.

Point de justice, d'ordre et d'harmonie, de convergence des intérêts, si ces richesses ne sont pas réparties aux ayans-droit proportionnellement au concours à la production, de telle sorte que l'enrichissement des uns ne puisse pas correspondre à l'appauvrissement des autres, mais qu'au contraire les augmentations et les diminutions se fassent sentir proportionnellement et simultanément sur toutes les têtes.

L'organisation du travail et la répartition des produits ne peut se faire que dans la commune : cela deviendrait impossible si on avait la prétention de l'étendre par une voie générale, par un procédé gouvernemental, sur l'ensemble d'une nation ; ce qui, au contraire, présente une grande facilité de réalisation, si on remonte jusqu'à la source réelle des richesses.

La propriété individuelle est conservée dans l'élément sociétaire, et représentée par des actions hypothéquées sur les terres, les constructions, les produits, les richesses du canton tout entier.

La commune faisant ses approvisionnements, ses ventes, échanges, commerce, sur une grande échelle,

et directement de productions à consommer, la loyauté présidera forcément à ces transactions : car une commune qui présenterait des produits falsifiés, perdrait de suite sa réputation et son crédit.

Les actions seraient négociables, comme le sont aujourd'hui les rentes sur l'état.

La propriété ne serait plus, comme aujourd'hui, menacée par le prolétaire, devenu associé aux bénéfiques. D'ailleurs, le prolétaire place ses économies dans la commune, qui fait pour lui la fonction de caisse d'épargne, et, l'élevant ainsi au rôle de propriétaire, développe chez lui l'esprit d'ordre et de stabilité.

Par le fait de cette organisation des travaux et du procédé de répartition proportionnelle, chaque individu serait sociétaire émancipé, indépendant et libre.

Il y aurait paix générale, relations amicales entre les nations, organisation de tous les travaux utiles, harmonie des intérêts individuel et collectif, développement de toutes les facultés, fusion de toutes les classes, liberté parfaite des individus au sein de l'ordre général et à cause de l'ordre général, attraction industrielle et unité d'action.

Dans une pareille société, l'homme serait réellement l'administrateur et le gérant de son globe; il y jouirait, au milieu de ses nobles travaux, de toutes les richesses de sa création et de la création de Dieu; ses facultés physiques, animiques et intellectuelles atteindraient dans un pareil milieu leur plus grand développement; il serait heureux dans ses sens, dans son intelligence et dans son cœur; il mettrait en pratique naturellement et par plaisir toutes les vertus réelles; en un mot, il aurait acquis la plus

belle destinée qu'il est possible de lui concevoir dans sa carrière terrestre.

Destinée sociale, par V. CONSIDÉRANT.

CHAPITRE II.

Parallèle entre la Civilisation et le Type social propre à l'Humanité actuelle.

Pour juger la valeur des différentes organisations sociales passées, présentes et à venir, il faut les mettre en parallèle avec le type que nous venons de présenter, dût-on ne l'atteindre jamais. Examinons-donc ce qu'est la civilisation relativement à ce type-modèle, et considérons-la sous les rapports des ménages de famille, des gouvernemens établis, et de l'indépendance des nations entre elles.

SECTION PREMIÈRE.

CRITIQUE DES MÉNAGES DE FAMILLE.

Constitution des ménages de famille. Vices de la distribution de leurs travaux. Vices dans la forme de leurs mariages. Vices dans l'éducation des enfans. Difficulté d'obtenir le bonheur en civilisation.

445. Nous avons vu que, pour cultiver le globe de la manière la plus avantageuse, il fallait que quinze cents à deux mille personnes se réunissent pour se partager les travaux chacune suivant ses goûts et ses inclinations, et qu'elles réglassent leur travail suivant les besoins de l'humanité. Ce n'est pas ainsi que la civilisation est constituée. Au lieu de baser l'organisation sociale sur l'œuvre de la production industrielle, on l'a formée sur la reproduction de l'espèce : ainsi, on a remplacé la commune ou le ménage industriel par un Ménage de

s
famille formé seulement d'un individu de chaque sexe. C'est ce couple qui est chargé de reproduire le genre humain, et de travailler à la culture du globe.

Chaque ménage familial s'isole de tous les autres pour pourvoir à ses besoins : il a son patrimoine propre, son industrie déterminée, son action indépendante, sa position sociale particulière, ses habitudes et ses mœurs.

Les moyens de subsister ne sont pas égaux pour tous les ménages : les uns possèdent les richesses, d'autres vivent de leur industrie, et le plus grand nombre n'a ni richesses ni industrie proprement dite : il gagne son pain en servant les deux autres, ou vit gratuitement à leurs dépens.

Ceux qui possèdent les richesses, c'est-à-dire les propriétaires, les capitalistes, ne servent, dans le mouvement, qu'à prêter leurs fonds de terre ou leur argent à la classe industrielle; par eux-mêmes, ils consomment, et ne produisent pas. Leurs capitaux seraient stériles s'ils restaient dans leurs mains; mais les industriels les vivifient à l'aide des prolétaires qui leur louent leurs bras.

Les civilisés ont sur les sauvages un avantage immense : c'est de connaître les moyens de pourvoir aux besoins de la vie. Ces derniers n'ont aucune prévoyance de leurs besoins renaissans : c'est au moment de la faim qu'ils recherchent leur nourriture; c'est quand ils ont froid qu'ils songent à se vêtir. S'ils rencontrent un arbre chargé de fruits, ils le coupent par le pied pour les cueillir plus à leur aise. Ils ne jouissent qu'en détruisant, sans que l'effroyable famine où cette manière d'user des choses les réduit, les fasse penser à la prévoyance et à l'économie, et les porte à recueillir et conserver ce qui pourrait s'amasser sans peine. Leur insouciance à

cet égard les égale aux animaux ; ils ne s'occupent jamais du lendemain. Le civilisé, au contraire, sent sa puissance ; il l'exerce pour forcer la terre à pourvoir à ses besoins ; il travaille, il produit, il conserve ; il sait prévenir les disettes, il sait les empêcher ; il ne se renferme pas dans les bornes étroites du nécessaire, il les étend ; il ajoute l'agréable à l'utile : voilà en quoi la civilisation l'emporte à cet égard sur l'état sauvage.

Mais si le sauvage sait peu faire pour s'assurer la possession des objets indispensables au maintien de la vie, au moins chaque habitant de la horde profite-t-il des efforts de la société entière. Nous avons vu (437) qu'elle se réunissait, en effet, pour aller à la chasse, à la pêche, à la cueillette des fruits, au brigandage, au vol ; que le partage s'en fait entre tous : l'un n'a pas de superflu quand l'autre manque du nécessaire ; avantage qui n'est pas en civilisation, où les jouissances sont pour les uns, et les privations pour les autres. Là il n'y a aucune communauté entre les familles, aucun secours à attendre des liens sociaux.

Dans le régime civilisé, en effet, les richesses sont très-inégalement distribuées entre les ménages ; et, quoiqu'elles résultent du travail et de l'industrie, ce ne sont pas toujours les plus laborieux et les plus industriels qui jouissent de la plus grande fortune. Les heureux du siècle sont les propriétaires et les capitalistes ; il leur suffit de naître de parents riches, pour être fortunés en leur succédant. Les industriels ne peuvent s'élever à leur niveau qu'autant que leurs spéculations ont été assez avantageuses pour produire un excédant, après avoir payé au propriétaire l'intérêt de ses fonds ou capitaux, et aux ouvriers leurs salaires. A l'égard de ceux qui n'ont d'autres ressources que de servir les industriels et les pro-

priétaires, ils n'ont jamais à espérer de sortir de l'indigence par l'effet de leur travail.

Cependant, si la civilisation a l'avantage de prévoir les besoins, de faire naître les richesses qui peuvent les satisfaire, de les conserver, de les accumuler, elle ne peut les fixer dans les mêmes familles. Souvent on voit des ménages opulents tomber dans la misère, et des familles pauvres acquérir des richesses : on ne peut donc pas, sans imprudence, se livrer, comme les Sauvages, à l'insouciance sur son sort, quelle que soit la position brillante que l'on occupe dans la société : le plus grand monarque peut être renversé de son trône ; les courtisans peuvent perdre leur faveur et leurs sinécures ; le propriétaire peut voir sa fortune altérée, anéantie par une mauvaise administration, par des procès, par des banqueroutes, etc. ; l'industriel peut se livrer à des spéculations malheureuses ; il a à redouter la concurrence, l'inconstance des modes, l'invention des machines qui donnent les moyens de produire plus vite et à meilleur marché qu'il ne peut le faire sans elles ; il a à redouter l'insolvabilité de ses débiteurs, etc., etc. La plupart de ces dangers sont nuls, il est vrai, pour le simple journalier ; mais combien d'autres, plus terribles encore, viennent l'atteindre ! Il est sous la dépendance du maître qui l'emploie, comme était autrefois l'esclave ; sa personne est libre, à la vérité, il n'est pas attaché à la glèbe ; mais voilà où se borne la différence. Il est forcé de travailler ; c'est à cette condition qu'il peut conserver l'existence. Il aggrave encore sa position s'il est assez imprudent, et il l'est presque toujours, pour se croire destiné à jouir de ce qui comble la satisfaction du riche, s'il prend une compagne, et se crée une famille. Dans cette position, il court les chances, s'il

manque d'ouvrage, s'il est malade ou infirme, de ne recevoir qu'un salaire insuffisant pour nourrir sa femme et ses enfans ; ou du moins d'être trop peu rétribué pour acquérir des économies qui le mettent à l'abri de la mendicité quand il ne pourra plus travailler.

La civilisation n'a encore rien imaginé pour parer à ces revers de fortune, pour assurer à chacun les premiers besoins de la vie quand il ne peut y pourvoir par lui-même. A la vérité, quelques individus bienfaisans répandent d'abondantes aumônes ; mais ces secours partiels, souvent mal distribués, sont toujours insuffisans : ils ne s'étendent pas sur tous les nécessiteux, ils ne peuvent soulager tous ceux qui souffrent par cause d'indigence ; et la société en corps ne prend aucune part à ces actes de charité, ou n'en fait aucune obligation au citoyen : s'il est charitable, on louera ses actes, mais on ne contraindra personne à l'imiter ; on ne mettra pas au nombre des charges publiques le devoir de secourir ses semblables. S'il y a des hôpitaux, des bureaux de bienfaisance, ils sont fondés ou dotés par des particuliers, des souscriptions, et non par l'association entière ; ils n'entrent pas dans le budget de l'état ; et ce qui est pénible à dire, c'est que l'ordre social est si mal constitué, qu'il serait inconvenant d'établir de vastes dépôts de secours publics. Loin, en effet, de détruire l'indigence, ils multiplieraient à l'infini le nombre des pauvres, en encourageant l'oisiveté et la débauche, comme cela arrive en Espagne, en Italie, et même en Angleterre.

La nécessité où sont les ménages de pourvoir par eux-mêmes, et sans le secours de leurs associés, aux besoins de la vie, étouffe tous les sentimens de sociabilité, et les remplace par ceux du plus vil

égoïsme : chacun ne vit que pour soi, chacun tire à soi ; et dans cette mêlée générale, où l'on ne peut s'élever sans abaisser autrui, s'enrichir sans le ruiner, la loyauté devient duperie, et la ruse un moyen presque indispensable. En voyant les ménages lutter entre eux avec adresse pour se ravir mutuellement le bien que chacun d'eux possède, on assiste à une guerre permanente entre les intérêts. L'état social, que la nature avait donné aux hommes pour former de l'union de tous un aide à chacun, n'est que la ruine de chacun par l'union de tous.

Si nous esquissons rapidement le triste tableau que nous présente l'activité des sociétés civilisées, nous verrons d'abord que ceux qui sont à la tête des nations se considèrent pour la plupart comme des races privilégiées qui ont reçu du ciel le pouvoir absolu de gouverner les peuples à leur gré, de disposer, suivant qu'il leur convient, de leurs personnes, de leur fortune et de leur liberté. Leur souveraineté est à leurs yeux une propriété qu'ils exploitent à leur profit et à celui de leur dynastie. Si parfois leur administration est sagement conçue, ce n'est pas dans l'intérêt des peuples, mais bien dans celui du gouvernement, qu'elle a été établie ; et ce qui le prouve, c'est que si les avantages accordés au peuple diminaient la puissance et la splendeur du monarque, ces avantages lui seraient retirés : c'est un fait que l'histoire consacre dans tous les temps. La foule des courtisans qui entoure les princes est sans cesse occupée à flatter leurs passions, pour attirer leur faveur et l'enlever à ceux qui la possèdent. Les civilisés qui portent leur ambition vers les fonctions publiques, n'ont certainement pas pour but d'être utiles à leur pays, mais bien de jouir du rang, des honneurs, des traitemens qui y sont

attachés ; et pour y arriver, tous les moyens, quelque honteux qu'ils soient, leur conviennent s'ils peuvent réussir.

Dans la conduite privée, l'homme n'agit pas avec moins d'égoïsme que le fonctionnaire public.

Le propriétaire est perpétuellement occupé à élever le fermage de ses terres, l'intérêt de ses capitaux, ou à se défendre contre les anticipations de ses voisins, ou les prétentions que l'on élève contre ses droits de propriété.

L'industriel, pour faire fleurir ses manufactures, cherche à enlever les pratiques de ses confrères. Le marchand trompe l'acheteur dans le prix ; le poids ou la qualité de la chose vendue ; il fait banqueroute à ses prêteurs ; il machine la hausse ou la baisse des denrées, au détriment de ceux qui les consomment ou les produisent.

Le mercenaire vole son maître en ne travaillant pas, ou en travaillant mal. Le maître vole ses ouvriers en ne les payant pas dans la proportion de l'ouvrage qu'ils font ; enfin, comme le dit avec grande raison Montaigne, *le profit de l'un est dommageable de l'autre.*

Non-seulement chacun cherche à faire son bien-être aux dépens de celui des autres, mais encore un grand nombre fonde sa fortune sur les malheurs publics, et est forcé à les désirer et à s'en réjouir. C'est ainsi que l'avoué désire des procès, le médecin des malades, le soldat la guerre, le prêtre des enterremens, l'accapareur la disette, l'entrepreneur l'incendie, l'héritier la mort du testateur, etc. La civilisation ne présente que le risible assemblage des portions du tout agissant et votant contre le tout.

Les propriétés publiques ne sont pas mieux respectées que les propriétés privées. L'intérêt général

et l'intérêt individuel paraissent toujours, pour chaque membre de la société, deux intérêts contraires, qui ne peuvent se balancer. Quand ils seront en contact, l'intérêt public sera toujours sacrifié à l'intérêt privé : ainsi, par exemple, le villageois dépouille les forêts, les ravage par ses troupeaux ; dévaste les chasses, les pêcheries ; son intérêt l'y oblige ; il sait que les autres le feraient s'il ne les devançait par l'initiative ; il est forcé de prendre part au désordre. Cependant la masse des habitans désire la conservation de ces produits ; elle est souhaitée par l'individu même qui les détruit ; mais ce désordre est provoqué par les convenances des profits individuels qui poussent chacun contre le bien commun. Avec de pareilles dispositions, on ne doit pas être surpris si le gouvernement trouve dans les citoyens si peu d'esprit public pour seconder ses vues, et le défendre contre l'envahissement du bien individuel. Il rencontre encore bien moins de partisans zélés à faire respecter son autorité, à moins que ces citoyens ne soient ses agens ou ses courtisans, et qu'ils ne se partagent ses profits. La raison de cette disposition des esprits provient de ce que le pouvoir gouvernemental établi pour arrêter l'essor des passions est par lui-même odieux, qu'il ne fait du bien qu'à un petit nombre, qu'il est plus vexatoire qu'avantageux à la masse. Combien peu sentent, en effet, qu'il est nécessaire de payer les impôts, quand ils causent leur gêne et quelquefois leur ruine ; qu'il faut se soumettre à la conscription, et sacrifier sa vie pour conserver celle des autres associés ! etc.

La distribution des biens, telle qu'elle se fait en civilisation, est aussi nuisible aux mœurs qu'au bien-être du plus grand nombre des associés. Que ne produisent pas, en effet, les excès de la richesse et

de la misère? Qui ne connaît pas les vices des classes opulentes, et ceux des indigens? Le riche, en général, est vain, présomptueux, insolent, antipathique pour les pauvres; il ne connaît aucune limite à ses désirs égoïstes; ses passions n'ont aucun frein. Le pauvre, à son tour, est ivrogne, débauché, crapuleux, etc.

Avec un ordre social aussi imparfait, il ne reste plus de principe naturel auquel on puisse reporter la moralité des actions. Toutes ces vaines maximes que l'on prêche du haut des chaires, qu'on prodigue dans les livres, que les parens répètent à leurs enfans, sont en contradiction continuelle avec presque tous les faits qui nous entourent, avec la disposition d'estime ou de mépris, avec la récompense ou la punition. On nous dit d'être vrais, et l'hypocrite seul prospère, tandis que celui qui ose dire la vérité est persécuté ou tourné en dérision par ceux mêmes qu'il a voulu servir. On veut que nous soyons simples dans nos mœurs, et l'homme somptueux est seul honoré. Les chefs du peuple ne font consister leur grandeur que dans l'appareil du faste le plus immodéré. On nous prêche l'amour du travail, et les professions utiles sont méprisées, tandis que toute la considération est réservée pour l'oisif opulent, etc., etc.

Si la société est si mal composée pour le bien-être physique et moral des ménages, voyons du moins si ceux-ci retrouvent dans leur propre organisation les chances du bonheur qu'ils ne rencontrent pas dans leurs rapports mutuels.

446. La nature a fait l'homme pour s'unir à la femme, et le sentiment qui l'appelle à contracter ce lien est l'amour. Tant que l'amour règne entre les conjoints, leur hymen se continue; mais il finit

quand les époux cessent de s'aimer. Alors un autre engagement se forme pour se dissoudre à son tour avec le sentiment qui l'a produit.

Quoique les liens d'amour soient très-multipliés en civilisation, elle ne les regarde pas comme formant des familles : la loi les proscrit; elle n'accorde à l'amante aucun droit sur la personne et les biens de son amant, et ses enfans n'ont de part à l'héritage de leur père qu'autant qu'il les reconnaît; encore cette part ne peut jamais égaler celle que la loi donne aux enfans légitimes.

En civilisation, le mariage est un contrat formé par le consentement des parties. Cet engagement est indissoluble, quoique les motifs qui l'ont produit n'existent plus. Ce lien contraint les époux à être fidèles l'un à l'autre; il oblige le mari à nourrir sa femme et les enfans qu'elle lui donne, qu'il doit regarder comme siens, tant qu'il ne peut prouver le contraire.

Ne soyons pas surpris si une institution si opposée aux penchans de la nature produit si rarement le bonheur : car le motif qui porte au mariage n'est presque jamais le sentiment de l'amour, puisqu'il a ordinairement pour base le même égoïsme qui domine nos autres relations sociales : des hommes perdus de débauches cherchent dans cet établissement un terme au genre de vie qui a épuisé leur santé, et souvent leur fortune; ils veulent faire *un bon mariage* pour tout réparer. Les femmes qui ont joui du monde, cherchent également le repos et la considération dans cet engagement. C'est pour convoiter l'hoirie d'un vieux célibataire, que des servantes-maîtresses savent amener leurs maîtres à consentir à les épouser. Le jeune homme cherche une alliance qui le produise dans le monde, qui assure son bien-

être. Les parens intriguent pour trouver à leur fille *un bon parti*, ou à leur fils *une riche héritière*. Enfin, la généralité des ménages, dans nos mœurs, est formée par des vues de convenance, de rang et de fortune, et non dans l'intention d'unir deux cœurs que la nature a formés pour s'aimer. Quelle considération mérite un lien dont les inconvéniens notoires excitent les deux sexes à se défier l'un de l'autre avant de le contracter, et à s'endoctriner sur les moyens d'échapper au piège et d'y prendre ses concurrents ?

Si, dans les unions que le mariage n'a pas sanctionnées, l'amour ne prête des charmes qu'à l'objet qui nous enflamme, et devient un gage de fidélité des amans, peut-on penser que le devoir qu'en fait la loi soit un lien suffisant pour retenir les époux, et que l'on puisse, sur cette fragile promesse, déclarer légitimes tous les enfans nés pendant le mariage ? Cependant, à l'exception d'un petit nombre, on sait combien dans le monde on se joue de ces préceptes, et de quel ridicule on couvre les époux qui les observent. Peu de femmes vivent sans amans, peu de maris sans maîtresses ; et la dépravation des ménages est si grande, que l'infidélité est, dans certains pays, érigée en droit. En Italie, par exemple, l'adultère jouit d'une protection légale ; on la stipule au contrat de mariage : l'acte mentionne l'admission de tel ou tel à titre de sigisbé de l'épouse, et celui-ci acquiert ainsi, malgré une union légitime, un droit de privauté sur elle. En Espagne, on autorise l'adultère mystique : au dixième siècle, tout moine, tout prêtre, avait le droit d'entrer dans l'appartement d'une femme mariée, et, en laissant ses sandales à la porte, il interdisait l'accès de la chambre même au mari, qui ne devait pas franchir cette barrière.

Quelque odieuse que soit la forme sociale des barbares, ils sont nécessairement plus conséquens que nous dans leurs principes : ils font des lois fondées sur la tyrannie, mais elles sont exécutable et exécutées ; ils posent en principe l'assujettissement des femmes à la fidélité et à la monogamie ; puis ils accordent aux hommes la polygamie et l'infidélité. C'est une injustice sans doute, mais elle ne met pas leurs mœurs en contradiction avec leurs règles ; leurs lois sont vexatoires, mais elles s'exécutent. Celles des civilisés, aussi iniques et aussi absurdes, ont de plus le tort de demeurer sans exécution. Les questions relatives à une législation plus judicieuse, ou à un emploi plus régulier de l'amour, ont été éludées dans tous les temps sous prétexte que l'amour est une folie ; mais, folie ou sentiment raisonnable, c'est un ressort dont les effets ont dû être prévus par l'auteur de la nature, et coordonnés à un plan d'harmonie et d'unité d'action.

Enfin, l'union illégitime cesse avec l'amour ; mais l'union légale est indissoluble : on ne peut la rompre, même quand l'amour ne subsiste plus. Le mariage des civilisés est donc une fausseté. On convient que cette fausseté est nécessaire ; que la liberté en amour n'est pas compatible avec nos institutions. Mais que conclure de là, sinon que l'ordre civilisé n'est pas celui qui convient à l'homme, puisqu'il est en contradiction avec ses sentimens naturels ?

La famille a pour lien l'amour : si on la forme par d'autres sentimens, elle a un appui trompeur, et tout l'échafaudage de la morale pour cette partie de nos mœurs est renversé ; il n'y a plus d'amour, il n'y a plus de famille ; il n'y a plus de bonheur domestique fondé sur la fidélité des épouses, et le règne de la vérité des sentimens dans les relations domestiques.

Tous les mariages, il est vrai, ne présentent pas une pareille aberration des lois de la nature : il se trouve quelques bons ménages, on rencontre quelques femmes fidèles ; mais lorsque la législation n'a pu obtenir que de tels résultats, on peut la sommer de se juger elle-même. Une loi n'est-elle pas une œuvre de démence quand elle ne compte qu'un petit nombre d'observateurs parmi ceux qu'elle doit régir ? et dès-lors ne doit-on pas conclure qu'une pareille loi n'est pas celle qui convient ?

Le mariage considéré sous le rapport de la progéniture, n'offre pas moins de causes d'immoralité qu'en l'examinant sous le rapport des sentimens de ceux qui le contractent. Le législateur a voulu encourager le mariage en favorisant le sort des enfans qui en naissent. Mais cet appui n'a produit que des victimes, sans diminuer le nombre des copulations illégales. Le tableau des naissances de Paris donne un tiers d'enfans bâtards, abandonnés, méconnus de la loi qui punit le fils des torts du père. Si tout le genre humain se conduisait comme les Parisiens, il en résulterait qu'un tiers des hommes serait privé dès son enfance de l'appui des parens, et dans son adolescence de la protection des lois qui accordent l'hérédité. Quel fruit les parens recueillent-ils d'un ordre si vexatoire pour les enfans ? Deux tiers de ceux-ci jouissent de la protection paternelle et des droits légaux ; mais combien de pères sont pris pour dupes dans cet avantage de la paternité ! Si sur vingt-sept mille naissances, neuf mille pères sont assez dépravés pour renier et abandonner leurs enfans, on peut estimer la dépravation des mères à un nombre égal, et compter que neuf mille seront assez perverses pour donner à un mari ou à un amant l'enfant qui n'est pas de lui. C'est réciprocité de lésion pour les pères, les

enfants et les mères : car Paris fournit annuellement neuf mille enfans frustrés des avantages de la paternité, neuf mille mères qui n'ont pas l'appui du père, neuf mille pères qui sont privés de la réalité de la progéniture, et qui sont chargés de l'entretien des enfans d'autrui, après en avoir abandonné pareil nombre des leurs. On peut objecter à ces calculs que ceux qui sont victimes de la mauvaise foi ne sont pas toujours les mêmes qui ont trompé une maîtresse enceinte, et abandonné leurs enfans ; mais nous ne raisonnons qu'en analyse générale et en calcul d'ensemble. Tel est l'équilibre que nos coutumes établissent dans les relations de famille ; et cependant c'est sur les jouissances et les harmonies de cette union que l'on veut fonder le bon ordre de la société.

447. Si nous examinons à présent les avantages que l'institution des familles civilisées présente pour faire l'éducation des enfans, y trouverons-nous des moyens plus avantageux pour former l'homme à la moralité ? Nous ne parlerons pas des enfans qui ne reçoivent d'autres leçons que celles qu'ils tirent de l'exemple, ce qui forme au moins les cinq sixièmes de l'espèce ; nous nous renfermerons dans ceux dont l'éducation est soignée.

Quelque système que l'on adopte pour les instruire, ils peuvent être mus par quatre impulsions contradictoires qui, à l'âge de la puberté, sont toutes absorbées par l'esprit du monde.

Les premières leçons données par les maîtres ont pour objet les dogmes de la morale. On y vante les avantages de modérer l'essor des passions, de préférer la sagesse à la fortune. Les secondes proviennent de la maison paternelle, où l'on ne s'occupe qu'à amasser des richesses. Sans dire ouvertement que l'argent doit passer avant tout, les parens, à de

rare exceptions près, agissent néanmoins dans ces principes, et disposent l'enfant à être peu scrupuleux sur les chances des bénéfiques, et à savoir façonner la morale aux convenances de l'intérêt. Les troisièmes leçons sont données cabalistiquement par les camarades, qui, dans leurs ligues turbulentes contre les professeurs et les pères, ont pour règle de faire tout le contraire de ce qu'on leur ordonne; de railler la morale et les moralistes; de briser, quereller, piller dès qu'ils peuvent jouir d'un instant de liberté; de se venger de la soumission forcée par la rébellion secrète et la dissimulation concentrée; de sévir contre ceux qui favorisent l'autorité des maîtres. La quatrième, enfin, est donnée furtivement par les valets, qui, pour s'attacher les enfans, les aident à échapper au joug, les flagornent, et quelquefois les régalaient de friandises volées, et les conseillent dans toutes les menées tendant à les affranchir des entraves morales.

Tels sont les différens ressorts qui préparent l'enfant à faire son entrée dans le monde. Là il reçoit une éducation toute nouvelle : on lui enseigne à se moquer des dogmes qui intimident et contiennent les écoliers ; à se conformer aux mœurs de la classe galante ; à se rire comme elle des doctrines morales ennemies du plaisir ; à se jouer bientôt après des visions de probité, lorsqu'il passera des plaisirs à l'ambition.

Ainsi, il résulte de ces différens mobiles de l'éducation, que le premier, qui est donné par les maîtres, n'a qu'une influence apparente : c'est entre les trois autres que la pomme est disputée; ils envahissent le cœur, l'esprit et les sens de l'élève; et lorsqu'il a atteint seize ans, à peine lui reste-t-il de l'éducation dogmatique un léger fond de préceptes vertueux, la

plupart dangereux s'ils sont suivis à la lettre, mais qui n'ont d'empire qu'autant qu'ils se concilient avec les impulsions mondaines.

D'après ce tableau malheureusement trop vrai des suites du mariage, peut-on espérer d'y jouir d'un bien-être que la nature semblait nous y promettre? Sans doute il arrive quelquefois qu'on y trouve pendant un certain temps de la satisfaction, quand on a les facultés nécessaires pour en supporter les charges; mais pour quelques individus qui échappent aux dangers de cet engagement, combien l'immense majorité doit redouter plusieurs des nombreux inconvéniens qui l'accompagnent presque toujours! 1° le malheur hasardé et l'inquiétude anticipée : est-il un jeu de hasard plus effrayant que celui d'un lien où se trouve attaché le bonheur ou le malheur de la vie, et qui doit durer autant qu'elle? 2° l'incompatibilité des goûts et des caractères, qui se manifeste bientôt; 3° les incidens complicatifs, tels que le renversement d'une fortune que l'on croyait acquérir par le mariage, la découverte d'un défaut grave au physique ou au moral, auquel on ne s'attendait pas; 4° l'excès des dépenses du ménage, qui occasionne tant de querelles entre les mariés; 5° les soucis inséparables des soins domestiques; 6° la monotonie des jouissances, quand les deux sexes sont naturellement portés au changement; 7° l'infidélité des époux; 8° la fausse paternité; 9° la stérilité; 10° la discordance dans l'éducation des enfans; 11° la gêne que cause aux père et mère la dotation ou le placement de leurs fils ou de leurs filles; 12° la privation que l'on ressent en se séparant d'eux; 13° les désagrémens qui proviennent ou des gendres, ou des brus, ou des familles avec lesquelles on s'est allié; 14° le veuvage avec charge d'enfans.

La généralité des époux éprouvent plusieurs de ces inconvéniens, dont un seul suffit pour faire souvent le malheur de la vie. Les rares exceptions confirment la règle. Ainsi, le lien perpétuel du mariage est une chaîne imaginée pour éterniser le malheur des deux sexes, que la nature réproouve, puisqu'elle est contraire à la variabilité des penchans.

Mais peut-on trouver du moins dans les enfans des jouissances qui dédommagent de cette captivité? Nous voyons que dès leur naissance ils inspirent des craintes pour la conservation de leur vie et de leur santé: on redoute les infirmités dont ils peuvent être menacés. Aux soins physiques succèdent bientôt les peines morales: il faut pourvoir à leur éducation, au choix d'un état; que de privations on a à supporter pour en faire les frais! Combien de fois la vocation des enfans n'est-elle pas en opposition avec les désirs des parens! et alors toutes les peines, toutes les dépenses sont perdues.

La différence de caractère entre les époux et les enfans devient un autre sujet de discorde entre eux. Les parens, si désireux de l'affection de ceux auxquels ils ont donné le jour, sont désolés de voir combien elle est faible pour eux. Ajoutons que souvent on a à souffrir de leur inconduite; on est inquiet sur leur prospérité, etc.

Enfin, signalerons-nous les divisions, les haines qui règnent dans les familles, et qui naissent presque toujours du droit d'hérédité entre les frères, les sœurs, les alliés et les collatéraux? Que de causes de discorde, d'immoralité, de crimes même, peuvent ressortir d'un état social où le fils se trouve placé dans de telles circonstances, qu'il peut attendre son bien-être de la mort de son père, et la considérer comme un évènement heureux; d'un état social où l'on est

amené, pour rehausser le prix d'une fille à marier, à faire valoir ses espérances de fortune calculées sur le décès plus ou moins prochain de ses parens !

Là où il n'y a aucun héritage à espérer, où l'on ne trouve que l'ignorance, la misère, l'abrutissement, il s'élève continuellement des rixes violentes entre le père et les enfans. Combien de fils sont obligés de quitter la maison paternelle, où ils ne trouvent ni aisance, ni ordre, ni affection, pour aller traîner leur vie dans les camps, ou dans les travaux mal salariés !

Le bonheur est tellement inconnu en civilisation, que l'on y traite son existence de chimère, et qu'on y regarde comme heureux celui qui a le moins à souffrir de cet état. Est-ce donc là tout ce qu'il est possible d'espérer de la société dont la nature nous a fait un si pressant besoin ?

Il résulte de cet aperçu, que la famille isolée par ménages morcelés et incohérens, est l'opposé de l'état d'association, qui doit être universelle; qu'elle est éminemment anti-sociale, opposée au développement des facultés intellectuelles et industrielles de l'humanité; qu'elle est enfin contraire à l'état de nature et aux vues de la Providence.

Traité d'Association domestique, par Ch. FOURIER.

SECTION II.

CRITIQUE DES GOUVERNEMENS CIVILISÉS.

Ils ne peuvent remédier aux vices des ménages de famille, ni procurer aux citoyens une véritable liberté. Ils ne peuvent faire des lois toujours bonnes, et en assurer l'exécution par la contrainte. La contrainte ne peut se concilier avec la liberté. Effets de la contrainte religieuse. Effets de l'instruction donnée par les gouvernemens. Charges énormes qui résultent de l'organisation de la civilisation.

448. Si des ménages de famille nous portons nos regards sur les gouvernemens qui sont établis en ci-

vilisation, qu'ils existent par l'effet de la légitimité ou par la puissance populaire, nous verrons qu'ils sont dans l'impuissance de remédier aux vices de l'organisation des ménages.

Mais ce qui est déplorable, c'est que le peuple croit que le gouvernement peut faire son bonheur ; qu'il en attend tout le bien qu'il désire ; et que s'il est frustré dans son espérance, et il l'est toujours, il l'accuse de mauvais vouloir, se révolte contre lui, le brise pour en former un nouveau qui, ne pouvant pas davantage, perd bientôt sa faveur, et ramène les mêmes catastrophes.

Que peut, en effet, faire le gouvernement pour ces familles toutes divisées entre elles, qui n'ont aucun lien qui les rapproche, qui s'occupent uniquement de leurs intérêts privés, qui sont en hostilité continuelle avec l'intérêt général, etc. ? Le gouvernement ne peut agir que sur les masses ; il n'est pas le propriétaire du sol national, le distributeur des travaux, le répartiteur des produits. Si les ménages éprouvent des pertes, quelles qu'en soient les causes, ce n'est pas le gouvernement qui peut les réparer. Il n'a aucun moyen de remédier aux revers de fortune. A la vérité, dans les mesures générales qu'il prend, quelques familles peuvent trouver des avantages, et améliorer leur sort ; mais ces bienfaits sont toujours restreints, et n'embrassent pas la nation entière. Il y a plus : c'est que trop souvent il arrive que ces mesures salutaires pour les uns deviennent préjudiciables à un grand nombre d'autres citoyens. Si, par exemple, le gouvernement veut faire fleurir le commerce en permettant l'exportation, ou l'industrie en empêchant l'importation, il nuit à la nombreuse classe des consommateurs. Par des mesures opposées, il porte préjudice aux producteurs ou né-

gocians. Ainsi, de quelque manière qu'il agisse, il froisse des intérêts particuliers, et il ne peut faire le bien des uns sans qu'il en résulte le mal des autres. N'ayant pas le pouvoir d'agir autrement, il sera loué ou blâmé, suivant l'avantage ou l'inconvénient qu'éprouvera celui qui le jugera. Les classes les plus influentes se considèrent comme la fin à laquelle tout doit aboutir. Chacun n'entend par la prospérité de l'état que la prospérité de sa caste, ou des personnes qui occupent le même rang que lui. Les gouvernans seront très-satisfaits de l'ordre qu'ils auront établi, et ne chercheront pas à l'améliorer, si leur autorité n'éprouve aucune contradiction; si, sans difficulté, ils obtiennent du peuple les hommes et l'argent qu'ils lui demandent. Les nobles jugeront qu'il n'y a rien à réformer, si leurs privilèges sont ponctuellement respectés, si les postes honorifiques leur sont exclusivement dévolus, et si les roturiers attachent à leurs titres la considération et le respect qu'ils en attendent. Le propriétaire est content quand il amodie bien ses terres ou place avantageusement ses capitaux, et qu'il peut à bon marché se procurer toutes les jouissances. L'industriel ne voit que le grand débit du genre de fabrication qu'il exerce; le commerçant, que la facilité de faire des ventes avantageuses, etc. Cependant chacun de ces ordres peut fleurir, et la nation peut n'être pas complètement heureuse : il y aura toujours des ménages victimes de l'ordre social établi, tant que la prospérité publique n'embrassera pas dans son ensemble toutes les choses et tous les individus de la société. Les citoyens ne sont pas associés, quoiqu'ils appellent leur rapprochement une société.

449. Tous les individus naissent également libres, c'est-à-dire que la nature leur a laissé le choix des

moyens qu'il leur convient d'employer pour exercer raisonnablement leurs facultés. Mais combien on se trompe sur la nature de la liberté dont il est possible de jouir en civilisation! On y distingue deux genres de liberté, la liberté politique et la liberté civile.

On appelle liberté politique le droit qu'à la nation de se choisir la forme de gouvernement qui lui convient, d'en nommer les membres, et d'être admissible à toutes les fonctions publiques par le seul droit de capacité et de fortune. On regarde que les progrès de la civilisation sont arrivés au plus haut degré de perfectionnement, lorsqu'ils ont atteint ce terme. Ce langage ne devrait-il pas être regardé comme une ironie cruelle si on pouvait supposer que ceux qui l'emploient ont examiné sérieusement la société qui les entoure; qu'ils ont vu que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la nation sont privés de ces avantages, parce qu'on ne leur a pas donné l'instruction nécessaire, et qu'ils ne jouissent pas de la fortune requise, que d'ailleurs, dans leur position, ces droits sont pour eux sans importance, et qu'il leur serait bien autrement avantageux de constituer la société de manière à assurer à tous les premiers besoins de la vie et le développement complet de leurs facultés? La liberté politique sera toujours un mot vide de sens, tant que le peuple ne possédera pas le bien-être, tant qu'il restera dans le dénuement; il sera toujours sous la puissance de ceux dont il dépendra matériellement par le travail et le salaire. Si donc on veut la liberté, si on appelle de tous ses vœux le développement intellectuel du peuple, ce n'est pas en lui concédant des droits politiques qu'on y parviendra, mais en lui procurant un travail productif qui mette ses intérêts en harmonie avec ceux de la masse.

On définit la liberté civile le droit de faire ce que la loi ne défend pas.

En supposant que la liberté s'accorde avec cette définition, elle est exclusivement réservée aux riches, et la majorité, dans chaque nation, en est évidemment privée. Et en effet, la plus grande partie de la population est condamnée à un travail perpétuel pour vivre; elle n'a pas le pouvoir de varier ses occupations ou de se livrer au repos.

450. Mais y a-t-il liberté véritable là où la loi peut intervenir et poser des limites au pouvoir qu'a l'homme d'exercer ses facultés? Pour investir un ou plusieurs individus du droit exorbitant d'imposer des lois à tout un peuple, il a fallu trouver dans ces lois de bien grands avantages. Cependant, si on examine leur influence sur le bonheur des nations, on sera étonné de leur peu d'efficacité. On verra d'abord combien les bonnes lois sont rares, comparative-ment aux mauvaises qui pullulent sans nombre. Les lois qui semblent en apparence les plus conformes à la raison, ont encore l'inconvénient de toutes les maximes générales, qui ne sont applicables que suivant les circonstances. Nous savons que les actions morales n'ont pas la fixité des actions physiques; qu'elles varient suivant la position où l'on se trouve; et la loi, qui ne peut embrasser que des généralités, peut n'avoir pas d'application raisonnable lorsqu'il s'agit de cas particuliers, et devenir alors très-mauvaise. Cependant c'est là son moindre inconvénient. Le législateur peut se tromper sur l'effet de sa loi; et, pour éviter un mal, il peut en faire naître de plus grands.

Nous avons supposé les législateurs animés des meilleures intentions pour le bien général; mais s'ils manquent de lumières nécessaires pour réussir, ou

de sagesse suffisante pour ne sentir et ne vouloir que le bien ; si, au lieu de la prospérité de tous, ils ne cherchent que l'avantage de certaines classes ou le leur propre ; s'ils n'usent du pouvoir qui leur est confié que pour asservir le peuple et satisfaire leurs passions, quelle calamité ne résulterait-il pas de cette omnipotence ?

451. A l'impossibilité de créer des lois salutaires, ajoutons l'impossibilité de trouver des moyens suffisans d'en assurer l'exécution.

L'organisation des états civilisés met en jeu toutes les passions subversives, de manière à y produire le trouble et la discorde, et on en a conclu que la loi devait les réprimer par la contrainte.

Le principe de la contrainte est tellement reconnu comme le seul moyen d'empêcher le mal, que chacun l'emploie avec ses inférieurs, et leur impose des lois de sa façon, qu'il donne comme celles de la morale : le père de famille assujettit sa femme et ses enfans à un régime qu'il dit être la sagesse ; le seigneur impose des devoirs à ses vassaux, l'administrateur à ses administrés ; le moraliste trace des règles de conduite que doivent suivre ses lecteurs ou ses auditeurs, etc. Tout le monde veut ainsi opposer un frein à la volonté des autres, persuadé qu'il fait le bien-être de ceux qu'il assujettit à sa manière de voir.

Mais est-ce donc de cette manière que l'homme doit être gouverné ? A-t-il reçu la liberté pour la voir enchaînée par la contrainte ? N'est-ce pas supposer que l'auteur de la nature a manqué de sagesse en nous donnant des ressorts inutiles ou nuisibles ? De l'effet de la contrainte il résulte une subversion complète de l'homme. Il paraît, en civilisation, plus porté au mal qu'au bien, quoiqu'il soit par sa nature toujours

enclin au bien, et jamais au mal, comme nous en avons déjà fait la remarque. Nous savons que si le mouvement des passions était libre, elles iraient à leur but par des voies bienfaisantes ; mais si on les entrave, elles y arrivent par des voies désastreuses. C'était, malgré sa misanthropie, l'opinion de Jean-Jacques Rousseau, lorsqu'il dit : « Tous les caractères » sont bons et sains en eux-mêmes ; il n'y a point » d'erreur dans la nature. Tous les vices que l'on im- » pute au naturel sont l'effet des mauvaises formes » qu'il a reçues. Il n'y a point de scélérats dont les » penchans mieux dirigés n'eussent produit de gran- » des vertus. Il n'y a point d'esprit faux dont on n'ait » tiré des talens utiles en le prenant d'un certain » biais ; comme ces figures difformes et monstrueu- » ses qu'on rend belles et bien proportionnées en les » mettant à leur point de vue. Tout homme a sa place » assignée dans le meilleur ordre des choses : il s'agit » de trouver cette place, et de ne pas pervertir cet » ordre. »

Vainement opposerait-on que l'on ne fait en civilisation que ce qui est raisonnable, en forçant chacun à suivre la morale, puisqu'elle est le régulateur que la nature donne à l'homme. On répondra victorieusement que la morale ou la raison ne commande pas de contrainte : elle conseille de substituer une passion à une passion, et n'étouffe pas le sentiment, comme le font nos lois positives ; elle n'exigerait aucun sacrifice si la société était constituée sur la véritable nature humaine.

Si, en effet, en entrant en société, l'homme trouvait ses semblables disposés à unir leurs forces pour travailler de concert avec lui à leur mutuel bonheur, il aurait pour eux, sans y être contraint, des sentimens de sympathie et de justice, aussi naturellement

qu'il éprouve le sentiment du beau à la vue de l'objet qui le fait naître. Mais si, au lieu d'associés disposés à le servir, il ne trouve que des indifférens à son sort; si non-seulement ils ne lui rendent pas service, mais lui causent du dommage, il ne pourra concevoir pour eux les sentimens qu'il aurait eus dans le premier cas. Ce n'est pas que sa nature soit pervertie, qu'il soit enclin au mal : c'est sa position qui n'est plus la même. S'il n'avait que des amis empressés à concourir à son bien-être, il ne serait affecté que de sentimens aimans; mais comme il ne voit dans la plupart des membres du corps social que des ennemis acharnés à sa perte, il ne peut éprouver que des sentimens d'aversion. L'homme est né aussi bien pour haïr que pour aimer, sans cesser pour cela d'être moral : il suffit que la cause de l'amour ou de la haine soit approuvée par la raison; et la constitution humaine est telle, qu'il n'est pas possible d'éprouver des passions haineuses pour des actions qui doivent inspirer des passions aimantes. On ne verra nulle part un être raisonnable s'armer contre son bienfaiteur pour cause du bien qu'il en a reçu; et il ne fallait pas moins que les vices de la civilisation pour porter au mal moral, pour mettre en opposition l'intérêt personnel avec le sentiment social. Tout le blâme en tombe sur notre société, qui est organisée de manière à susciter les sentimens haineux, et à étouffer les sentimens aimans, et non sur notre nature, qui est innocente de cette imperfection. On n'a pas trouvé de remède au mal, parce qu'on en a méconnu la source, et qu'on l'a placée dans le cœur de l'homme : c'était dans la manière dont la société est formée qu'il fallait la chercher.

Si, par l'effet de notre manière d'être en civilisation, chaque individu pouvait sans obstacle pourvoir

à sa conservation en exerçant à son gré ses facultés, et n'être pas contrarié dans ses jouissances, il n'y aurait plus d'immoralité. Le vol, qui, dans nos mœurs, se manifeste de tant de manières différentes, serait sans objet, puisqu'on y posséderait tout ce que l'on peut désirer. Il n'y aurait ni querelles, ni procès, ni animosité, ni crimes, pour cause d'intérêt privé, puisqu'il n'y aurait qu'un intérêt commun.

D'ailleurs, la contrainte est insuffisante pour arrêter les désordres. Vainement la loi frappe-t-elle les coupables par des peines pécuniaires ou corporelles; vainement le plus grand nombre des gouvernemens soudoient-ils à grands frais des prêtres pour prêcher l'amour de la vertu, et menacer les coupables de châtimens éternels : ces moyens, loin d'avoir amélioré les mœurs, semblent les avoir dépravées davantage. Plus un peuple est asservi au joug sacerdotal, plus il a d'ignorance, de fanatisme, d'hypocrisie, d'immoralité, plus il s'éloigne de la vraie morale.

452. Qu'est-ce, en effet, par exemple, que la morale chrétienne que l'on prêche dans les états civilisés, et dont on vante si haut l'excellence? Elle prescrit de se détacher du monde pour porter toutes ses vues, ses actions, vers le ciel, qui doit être l'unique objet de toutes les déterminations de l'homme. Il doit maîtriser ses penchans, ses désirs, ses passions; il ne doit point avoir d'attachemens humains, point de liens sociaux; il ne doit rechercher ni la gloire ni la fortune. Sa seule pensée, son unique but, doit être de quitter au plus tôt la terre, cette vallée de corruption et de misère, pour jouir du ciel, qui doit être son unique patrie.

Il est évident que cette morale est en opposition formelle avec la constitution que nous avons reçue de Dieu : il faudrait entièrement la changer, pour la

rendre applicable à la morale que le christianisme a vainement cherché à établir. Nous savons que l'homme est, dans ses facultés et ses besoins, aussi matériel que spirituel. Il faut donc le satisfaire sous ces deux rapports : ils sont également bons, également nécessaires; ils se servent l'un l'autre. L'homme n'est pas fait seulement pour l'autre monde, il l'est aussi pour vivre, et vivre heureux dans celui-ci : il faut donc qu'il puisse remplir toutes les fonctions que son organisation lui permet pour arriver à ce but; et c'est Dieu lui-même qui l'a voulu ainsi, puisque notre manière d'être l'exige impérieusement. Si nous sommes destinés à une autre vie, en y arrivant, nous recevrons une organisation analogue aux fonctions que nous aurons à y remplir; mais il est impossible que, dans cette vie-ci, nous soyons obligés d'employer des facultés pour une existence qui n'a aucun rapport avec notre manière d'être dans la vie terrestre. Dans notre existence actuelle, il faut mettre en harmonie la vie sensitive et la vie spirituelle, les besoins physiques et les besoins moraux, et diriger le tout d'après les règles de la saine raison : l'un sans l'autre détruit l'humanité. Que deviendrait cette humanité, si la morale de l'église catholique était suivie? elle qui veut rendre l'oppression universelle, la misère générale, en répandant la douleur sur toute la vie, et la vie de tous; en érigeant en vertu l'ignorance, qu'elle appelle simplicité; la servilité, qu'elle qualifie d'obéissance; l'abjection, qu'elle nomme humilité; les souffrances, qu'elle appelle mortifications, expiations, pénitences; le dévouement, qu'elle vante comme renoncement aux biens de ce monde, etc.

Cette morale anti-humaine, comme toute institution contre nature, ne peut pas changer les lois naturelles; elle ne peut opposer qu'une courte et in-

suffisante résistance aux penchans, et l'ordre établi par Dieu dominera toujours tous les systèmes de conventions religieuses ou législatives. Le monde a ses lois morales, éternelles et invariables comme sont toutes ses lois physiques. Quelles que soient les pensées, les croyances des hommes, ils seront toujours forcés d'agir d'après leur essence intime, d'après celle des choses qui les entourent, et suivant les desseins providentiels de leur auteur. C'est de l'accord du physique et du moral, que naît le véritable ordre de moralité qui convient à l'homme.

453. Il n'y a qu'un cas où le gouvernement peut être d'une utilité réelle pour le peuple : c'est celui où il fonde des établissemens d'instruction; encore ce bienfait n'est-il pas général, il est plus en faveur des riches que des pauvres. En effet, il établit bien des écoles primaires, secondaires, transcendantes, où les riches peuvent envoyer leurs enfans; mais les pauvres n'ont pas cette faculté. L'âge de prendre des leçons est celui où les élèves commencent à rendre des services à leurs parens, qui ne peuvent se passer de leurs secours pour les aider, par un travail lucratif, à pourvoir aux premiers besoins de la famille. Ainsi, les bienfaits du gouvernement sont perdus pour eux; et, comme cette classe est la plus nombreuse, voilà une grande partie de la nation qui se trouve privée des premiers élémens de l'instruction.

Plus l'enseignement s'agrandit, et plus le nombre de ceux qui devraient en jouir diminue. Les ménages qui se sont épuisés pour faire suivre à leurs enfans les écoles primaires, ne peuvent pas toujours faire le sacrifice du temps nécessaire pour leur faire fréquenter les écoles secondaires, où les facultés intellectuelles reçoivent un commencement de développement. Enfin, il n'y a que les riches qui puissent

arriver aux écoles transcendantes, où l'instruction se complète. Les écoles primaires ne fournissent que l'instrument nécessaire pour acquérir l'instruction ; mais à quoi sert de savoir lire, si on ne peut pas se servir de ce moyen pour acquérir des connaissances ?

L'influence de la fortune n'est pas la seule cause qui arrête l'essor des penchans : les préjugés attachés à certaines fonctions, quoique nécessaires à la société, empêchent les enfans de céder à leurs goûts ; car la civilisation attache l'honneur à telle profession, et la déconsidération à telle autre, sans égard à leur degré d'utilité. Tel roi qui excellerait dans les lettres, croirait s'abaisser s'il publiait ses ouvrages ; tel noble porté par inclination aux arts mécaniques, penserait déroger s'il écoutait son goût. Ces préjugés proviennent de ce que l'ordre social n'est pas réglé sur l'échelle des capacités : la noblesse est à la tête des nations ; les roturiers propriétaires sont mis au second rang ; viennent ensuite les industriels ; puis les prolétaires terminent la classification. Chacun se trouve ainsi placé sans sa participation, sans que sa volonté, sa vocation, soient consultées. C'est le hasard de la naissance et de la fortune qui détermine la place qu'il doit occuper dans la société, et les fonctions qu'il doit y remplir. Ainsi, au lieu de placer chacun suivant ses talens naturels, on les a remplacés par des faveurs accordées à des castes, sans égard à leurs capacités ; et, par cet ordre subversif, on a arrêté l'impulsion des penchans dans toutes les classes. Le noble et le riche n'ont pas besoin d'acquérir des connaissances : elles leur sont inutiles pour parvenir, puisque c'est par des voies autres que le mérite qu'ils arrivent aux honneurs et aux dignités. Celui qui, né dans une classe obscure ou

sans fortune, se sent des dispositions pour remplir des emplois auxquels il ne peut prétendre, les laisse incultes, puisqu'elles ne pourraient lui être d'aucune utilité. Ainsi, par cette infraction des lois de la nature, chacun exerce des fonctions pour lesquelles il n'est pas appelé : tel était né pour être artisan, on en fait un magistrat; il aurait excellé dans son art s'il eût suivi sa vocation, et le gouvernement aura fait un mauvais juge, et privé la société d'un bon industriel, pour n'avoir pas écouté l'impulsion des penchans.

Par suite de la même erreur, on a regardé le développement des vocations non-seulement comme inutile, mais encore comme dangereux. Ceux, en effet, qui jouissent des supériorités sociales, ne veulent former les hommes qu'ils emploient que pour les usages auxquels ils les destinent, et ils craignent de les trouver supérieurs à leur état : c'est pourquoi ils les empêchent de recevoir l'instruction qui les ferait sortir de la sphère où ils entendent les tenir enfermés. Voilà pourquoi les classes privilégiées, qui jouissent d'un pouvoir absolu, craignent de laisser répandre sur le pays assez de lumières pour éclairer le peuple, et lui faire connaître les abus dont il est la victime. De là, dans beaucoup d'états, la prohibition d'imprimer sans censure, le monopole de l'enseignement, les taxes universitaires, etc.

Les castes qui fondent leur puissance sur la crédulité populaire, redoutent encore plus les lumières que les gouvernemens despotiques : ainsi, les prêtres s'emparent de l'homme dès la naissance, et le tiennent dans la superstition et les préjugés tout le cours de la vie ; c'est de leur bouche qu'il doit recevoir sa croyance religieuse; la lecture de toute doctrine qui n'a pas leur approbation lui est interdite, etc.

Les nobles s'opposent également à ce que le peuple soit éclairé : ils savent trop ce qu'ils auraient à perdre si le vulgaire pouvait réfléchir sur la chimère d'une illustration qui n'a d'autre soutien qu'un vain nom, sans être appuyée du mérite personnel de celui qui le porte.

Le maître s'oppose à ce que ses serviteurs l'égalent en instruction; il rougirait de ce parallèle; il veut qu'ils soient élevés pour obéir, et non pour conseiller. C'est enfin aux causes qui paralysent les penchans qu'il faut attribuer la rareté des grands hommes.

Cependant, il faut l'avouer, l'instruction n'est nécessaire au peuple qu'autant qu'elle peut servir à améliorer son sort. Ce serait un présent funeste pour celui qui connaîtrait par ce moyen l'abaissement où il se trouve, et la position qu'il devrait avoir si la société était mieux entendue.

Tel est le triste effet de notre état social, qu'il change en poison ce qui serait salubre avec une société conforme à notre nature.

Enfin les gouvernemens, loin de pouvoir faire le bien, sont des causes ruineuses pour les peuples, par les dépenses énormes qu'ils occasionent pour leur entretien, par la consommation des hommes qu'ils emploient à des travaux improductifs, tels que les fonctionnaires publics de tous genres, tous les hommes attachés au barreau, la composition des douanes, des armées, qui enlèvent à l'agriculture et aux arts la plus saine partie de la jeunesse, pour la laisser croupir dans les garnisons, livrée à l'oisiveté et à tous les vices qu'elle entraîne.

Si nous considérons l'action du gouvernement, nous voyons qu'elle est presque toujours plus funeste qu'utile, et que le meilleur est celui dont l'autorité se fait le moins sentir. Tout ce que peuvent faire ces

gouvernements, c'est de protéger les ménages de famille dans l'exercice de leurs travaux, et d'empêcher, autant qu'il est en leur pouvoir, qu'on ne leur porte préjudice. Mais est-ce donc pour d'aussi minces services si chèrement payés que la société est établie?

Traité d'Association domestique-agricole, par Ch. FOURIER. — *Traité de Législation*, par Ch. COMTE.

SECTION III.

CRITIQUE DE LA DIVISION DU GENRE HUMAIN EN NATIONS INDÉPENDANTES.

Énumération des maux qui résultent de cette division.

454. Le monde est une unité où tout se lie, s'enchaîne, se correspond, par des rapports mutuels. Les astres, malgré leur immensité, ont besoin de leur appui réciproque, et ne pourraient agir isolément sans mettre le désordre dans l'univers. De même les nations, comme les individus, ne peuvent se séparer de la société universelle sans souffrir.

C'est, en effet, à la division des hommes en sociétés particulières que nous devons les différences de langage, les formes différentes de gouvernement, la variété des cultes religieux, la formation des mœurs opposées, et enfin les guerres qui perpétuellement ont ensanglanté la terre.

Le langage particulier des différentes nations est un obstacle qui gêne et retarde leurs communications respectives sous les rapports scientifiques, industriels, commerciaux. De là le peu de progrès que certains peuples ont fait dans le perfectionnement social: ils ne peuvent s'instruire facilement l'un par l'autre; les lumières ne se répandent qu'avec une extrême lenteur.

La différence des gouvernemens est un puissant empêchement à une mutuelle sympathie. Les chefs d'un gouvernement absolu, et ceux d'un gouvernement populaire, s'accordent difficilement entre eux.

Le sentiment religieux, qui semblerait devoir réunir tous les hommes, transformé en religion positive, en culte national, devient pour chaque peuple un ferment de discorde bien plus puissant encore que la différence des gouvernemens, par la prétention que le culte reçu a de régner exclusivement sur tous les autres, de ne pas les tolérer, et de regarder comme ennemis ceux qui les professent (372).

L'isolement des sociétés gouvernées par des lois différentes, des principes opposés, asservies à des religions exclusives, produit des mœurs qui varient dans chaque pays, et sont souvent la source de critiques amères et de haines nationales.

Enfin, de la cumulation de toutes ces différences naissent des intérêts contraires, d'où se forme un égoïsme national qui porte à mépriser tous les autres peuples, et les empêche de concourir en commun à la prospérité universelle. Chacun d'eux, en effet, jaloux de ses découvertes dans les sciences, les arts et l'industrie, cherche à les concentrer dans son territoire; il croirait nuire à la prospérité du pays s'il les laissait se répandre chez ses voisins. Peu de gouvernemens sont encore pénétrés de la grande maxime qu'une nation ne peut être florissante qu'autant qu'elle sera environnée de voisins qui soient eux-mêmes dans un état prospère; que nuire à leur bien-être, c'est se nuire à soi-même; que leur décroissance entraîne la sienne propre. C'est à l'ignorance de ces principes qu'il faut rapporter ces lignes de douanes dont le but avoué est

de favoriser l'industrie de la nation qui les établit aux dépens des autres, en prohibant certaines marchandises, en empêchant l'exportation de numéraire, de matières premières, de machines industrielles. Pour vouloir être exclusivement riche, on l'est moins qu'on ne pourrait l'être. Enfin, le patriotisme des différens peuples est égoïsme; leurs vertus nationales, passions mal-faisantes; leur concurrence, exclusion; leurs rivalités, inimitiés.

Si ces erreurs sur les principes de sociabilité ne devaient avoir pour effet que d'empêcher les progrès de la perfection sociale, quoique ce fût déjà un grand mal, elles seraient encore tolérables. Mais elles ne s'arrêtent pas là: trop souvent elles deviennent l'origine des guerres qui causent la ruine des vainqueurs et des vaincus.

La guerre est tellement dépendante de l'ordre social établi, qu'elle a été considérée comme un malheur attaché à la nature humaine, et qui ne pouvait être empêché par aucune institution possible. Raisonnement ridicule, et semblable à celui des Mahométans, qui, conduits par le dogme du fatalisme, décident que la peste est un mal inévitable, ce qui les empêche d'établir des quarantaines sanitaires. Au lieu de déclarer que la guerre est un malheur qui ne peut être empêché, il faut rechercher si ce malheur ne tiendrait pas à la manière dont la société est constituée, et on ne l'a jamais considérée sous ce rapport.

TITRE TROISIÈME.

Des Moyens émis pour perfectionner le Système social.

Ils sont au nombre de deux.

455. Etant reconnu par tout le monde que la civilisation, dans son état actuel, est dans l'impossibilité de satisfaire à tous les besoins de l'humanité, on a été porté à rechercher les moyens d'y remédier, et l'on en a présenté de deux espèces : des philanthropes, regardant la civilisation comme étant dans son principe ce qu'il y a de plus parfait, ont pensé qu'il fallait la maintenir, et qu'il suffisait d'en corriger les institutions pour la rendre propre à notre nature. D'autres ont jugé, au contraire, que les vices de cet état tenaient à son essence même ; que la civilisation, telle qu'elle est, ne peut dans aucun cas nous procurer le bien-être, et qu'il est d'une nécessité absolue de remplacer cette forme sociale par une autre qui nous soit plus convenable. Examinons séparément ces deux systèmes.

CHAPITRE PREMIER.

Perfectionnement de l'Etat social par la modification des institutions.

Insuffisance de tous les moyens possibles.

456. C'est une opinion malheureusement trop répandue, que les défauts de la civilisation viennent de ce que les gouvernemens ne font pas pour les gouvernés tout ce qu'ils devraient faire (448). Ce préjugé a été la cause des révolutions qui se sont succé-

dé depuis cinquante ans en France. Aujourd'hui la chimère est de croire que si tout le peuple concourait à l'élection de ses représentans, le bien se ferait sans peine; que l'on aurait les meilleurs députés possibles, qui s'empresseraient de méditer et de sanctionner les lois les plus convenables au bien-être de la nation. On ne réfléchit pas que les Français ont joui de ce droit, et qu'il n'en est pas résulté les avantages que l'on en attend; que le peuple n'est pas plus propre aujourd'hui qu'alors à faire de bons choix; qu'il n'est pas assez éclairé pour distinguer les hommes qui conviennent, juger de leur capacité et de leur mérite, et n'être pas la dupe de l'intrigue et de l'hypocrisie.

Ce n'est pas toujours sur des réformes politiques que les philanthropes portent leur attention, mais sur les institutions qui sont établies dans les états civilisés. Ils regardent chaque espèce d'abus, chaque sorte d'injustice, d'oppression et de souffrance, dont notre société leur offre le spectacle, comme autant de faits en quelque sorte isolés, distincts, ou du moins assez indépendans les uns des autres pour qu'on puisse et qu'on désire opérer séparément sur chacun d'eux, et les soumettre à autant de méthodes particulières de réforme.

Ces philanthropes semblent s'être partagé la tâche des améliorations à tenter, en prenant dans le catalogue des vices de notre organisation sociale, au moins dans la liste des effets qui en sont les suites éloignées, celui dont ils étaient plus spécialement frappés; et en cherchant des moyens capables de l'empêcher de se produire. C'est ainsi, par exemple, que nous en voyons qui ne rêvent que réforme du régime des prisons, ou amendement du coupable par des procédés pénitentiaires. D'autres se préoc-

cupent, par-dessus tout, des moyens d'éteindre la mendicité, d'introduire des habitudes d'économie parmi des classes ouvrières, généralement trop peu soucieuses de leur avenir. Ceux-ci sont tout à la question d'abolition du sort dégradé des nègres : c'est ce qui les touche le plus au monde ; il n'est pas pour eux d'œuvre plus pressante que de les rendre à la liberté, sans laquelle il n'est point de dignité pour l'homme. Ceux-là ont particulièrement les regards fixés sur la dégradation des blancs, dégradation qu'ils attribuent à l'ignorance, et veulent qu'avant toute chose on répande l'instruction, on enseigne les classes ouvrières, dont jusqu'à ce jour on a trop négligé la culture intellectuelle. D'autres, moins désireux de l'instruction ; songent, moralistes débonnaires, à régénérer la société par des enseignemens religieux, des prédications morales, par la publication de *bons livres*, pour parler leur langage ; comme si, depuis qu'on expérimente les hommes avec des préceptes, il n'était pas prouvé jusqu'à la dernière évidence que la meilleure de toutes les morales est de placer l'homme dans des conditions où il n'ait point à disputer ses moyens d'existence à son semblable ; qu'en l'absence de ces conditions, le précepte presque toujours se brise contre l'irrésistibilité des besoins.

Tels sont les philanthropes réformistes, tout absorbés par des faits de détail, cherchant des topiques pour chacune des plaies de la société. Ces penseurs ne voient pas qu'il y a, à tous ces symptômes particuliers de maladie, une cause générale qui infecte le corps social tout entier, et que c'est à cette cause qu'il faut adresser ses moyens de guérison. Sans doute leurs désirs sont louables, mais ils sont insuffisants. Ces vues étroites les empêchent d'apercevoir

la solidarité qui lie les uns aux autres tous les défauts, tous les vices de notre organisation sociale, et fait de leur réforme partielle un problème insoluble, une véritable impossibilité.

Tout se tient, tout est uni dans un système social; et quand la base en est mauvaise, c'est en vain qu'on attaque les vices de détail. Cette manière de combattre des effets, sans diriger les moyens contre les causes, est aussi inefficace qu'elle est illogique. Les réformateurs ont beau être intelligens et capables, les faits ne cèdent point aux méthodes arbitraires. Aussi voit-on combien la philanthropie a été jusqu'à ce jour impuissante dans toutes ses tentatives d'améliorations partielles. Les moyens matériels, l'opinion publique, l'appui du pouvoir, ne lui ont pas manqué; et pourtant quels faibles résultats! C'est à peine s'ils méritent d'être comptés.

Et en effet, quels si grands avantages a-t-on retirés jusqu'à ce jour de l'application des méthodes philanthropiques? Qu'ont produit, par exemple, ces caisses d'épargnes dont on a fait tant de bruit? Elles devaient élever subitement les classes ouvrières, sinon à la fortune, du moins à une position aisée. Il ne devait bientôt plus y avoir d'indigens. Chacun, avec un peu d'économie, allait se créer des moyens d'aisance, comme s'il suffisait d'établir des caisses d'épargnes pour accroître la production, pour opérer une meilleure répartition de la richesse sociale! Quel bien ces caisses si nombreuses en France ont-elles produit? Quelques milliers d'individus, sur des millions de nécessiteux, ont déposé de faibles économies que la plus petite maladie peut absorber; et pour ce mince avantage, quel embarras cette accumulation de capitaux n'occasionerait-elle pas au gouvernement si ces caisses prenaient un grand développe-

ment? Elles deviendraient bientôt un dépôt onéreux aux mains d'un pouvoir qui ne sait pas faire d'emploi industriel ou productif des capitaux qui lui sont confiés. Ajoutons qu'outre cet évident inconvénient, elles ont, ainsi que les faits l'ont déjà prouvé, celui de n'être pas toujours très-favorables au maintien de la probité parmi les classes ouvrières, et que l'esprit d'économie ne s'est pas contenté de devenir de la sor-didité et de l'avarice. On a vu des domestiques faire des dépôts qui n'étaient rien moins que le produit de leur travail. Voilà comme une institution à l'aide de laquelle on comptait faire le bien, dégénère, et conduit souvent à de fâcheux résultats.

Si nous passons aux essais d'affranchissement des noirs, tentés par les restaurateurs de nos institutions, nous trouverons qu'il est des circonstances dans lesquelles on ne peut toucher aux maux existans sans risquer d'en faire naître de plus grands encore. C'est, sans contredit, un grand mal que l'esclavage; et il est très-louable de se passionner pour la cause des esclaves, quelle que soit la couleur à laquelle ils appartiennent. Mais ce qui n'est pas un moindre mal, c'est d'essayer de les affranchir sans avoir préalablement déterminé et établi les conditions dans lesquelles ils pourront jouir de la liberté à leur profit, comme à celui de leurs maîtres actuels. En agissant ainsi, ce n'est pas seulement aux intérêts de ces derniers que l'on porte atteinte; on nuit encore au noir lui-même, dont l'existence devient plus difficile et plus incertaine. La liberté, quoique bien précieuse, n'est néanmoins qu'un moyen de bonheur; c'est au bonheur lui-même qu'il faut tendre et subordonner ses actions. Or, dans la question présente, ce qu'il faut se demander c'est si, les choses restant ce qu'elles sont, on peut, en affranchissant le noir, le

rendre plus heureux ou moins malheureux qu'il n'est; en d'autres termes, s'il n'y a pas à l'affranchissement des conditions préalables qui seules puissent en faire un moyen d'amélioration réelle du sort du nègre.

Pour ne s'être point ainsi posé la question, les inconvénients qui sont résultés des tentatives d'émancipation ont fait mettre en doute la valeur de la chose elle-même, aussi bien que des procédés. Que fera-t-on, en effet, du nègre après l'avoir rendu à la liberté? quels moyens d'existence lui donnera-t-on? comment l'attirera-t-on au travail lorsqu'il n'y sera plus contraint? comment le fera-t-on vivre en bonne intelligence avec ses frères et anciens maîtres? en un mot, comment en fera-t-on un être plus heureux? On ne s'est occupé d'aucune de ces questions; la question de la liberté pure et simple a tout absorbé, et la question d'amélioration des noirs est restée irrésolue.

En supposant que les systèmes pénitentiaires imaginés par la philanthropie soient sans inconvénients, ce qui est loin d'être prouvé, la pratique n'a pas démontré qu'ils eussent de merveilleux effets comme moyens moralisateurs. Que peut-on, en effet, espérer de ces voies de correction, si, au sortir de la prison, on n'assure pas à l'individu moralisé des moyens de vivre en travaillant? Peut-on espérer d'obtenir de lui une conduite probe et honorable? Ainsi, c'est toujours aux effets qu'on s'est adressé, et jamais aux causes. Est-il donc si difficile de comprendre que tant de malfaiteurs, dont chaque année s'emplissent nos prisons, ne le deviennent le plus souvent que parce que leurs moyens de pourvoir à leurs besoins ne sont pas en rapport avec ce que demande l'existence, et que la moralisation la mieux entendue ne saurait les

empêcher de retomber en faute là où les mêmes privations, la même misère les attendent ?

Outre ces vues isolées, d'autres écrivains en ont conçu de plus étendues : développer l'industrie, ouvrir les plus vastes débouchés au commerce, leur ont paru être les véritables objets de perfectionnement social.

Mais l'accroissement du mouvement industriel a-t-il toujours d'heureux résultats ? Ne voyons-nous pas, en effet, que souvent les populations au sein desquelles l'industrie et le commerce prennent un grand développement, deviennent plus malheureuses qu'avant ? Par suite de l'activité nouvelle qui se produit en elles, les travailleurs inoccupés des autres contrées, ou dont les occupations sont peu lucratives, y affluent de toute part, et bientôt il s'établit entre eux une effrayante concurrence dont l'effet naturel est l'abaissement successif du salaire ; le prix du travail devient insuffisant ; la misère s'accroît chaque jour davantage, et se fait sentir d'une façon d'autant plus cruelle aux classes nombreuses qui y sont soumises, que les richesses qu'elles produisent se concentrent de plus en plus dans les mains des capitalistes, et amènent des habitudes de luxe dont l'ouvrier ne compare pas sans envie et sans douleur l'affligeant contraste avec son état de gêne et de dénuelement.

Tels sont d'ordinaire les résultats auxquels conduit un grand accroissement de mouvement industriel, du moins dans les circonstances actuelles. Il est aisé de constater que dans les contrées où l'industrie manufacturière particulièrement a présenté ce caractère d'un développement aussi rapide qu'inattendu, la misère des classes ouvrières a suivi presque toujours une progression proportionnelle.

Aussi remarquons-nous en même temps que ces localités sont celles où se passent également les faits de désordre les plus saillans et les plus nombreux ; leur statistique fait foi que, toutes choses égales d'ailleurs, ce sont elles qui fournissent le plus de criminels aux assises et aux bagnes. Concluons qu'en se bornant au seul fait d'une plus grande extension donnée au travail, on obtiendra des résultats plus fâcheux qu'avantageux ; et qu'au lieu d'améliorer le sort des classes ouvrières, et de les rendre elles-mêmes meilleures, on les ferait plus malheureuses et moins morales.

Concluons de ces observations que les institutions particulières tirent leurs inconvéniens plutôt du système social adopté, que de leur propre nature, et que c'est à ce système social même que les remèdes doivent être appliqués.

Introduction à l'*Etude de la Science sociale*, par PAGEY.

CHAPITRE II.

Perfectionnement de l'Etat social, en substituant à la civilisation un autre mode d'association.

Les systèmes proposés ont été sans succès.

457. Les réformateurs qui ont pensé que les améliorations à faire au système social ne devaient pas porter sur les institutions particulières, mais sur les bases mêmes de l'organisation générale, se sont divisés sur le mode de cette organisation.

Quoique ces vues supposent une supériorité de conception dans leurs auteurs, jusqu'à présent leurs méditations n'ont amené aucun résultat qui ait satisfait les peuples, et qui ait pu remplacer avec avan-

tage la société actuellement en vigueur. Ainsi, loin d'avoir été utiles, elles n'ont servi qu'à déconsidérer tous les systèmes proposés, et à faire persister à croire que nous ne devons pas sortir de la civilisation, que tout autre mode ne pouvait la remplacer avec avantage : erreur funeste qui arrête le progrès des lumières, et empêche d'examiner les plans nouveaux d'organisation qui seraient soumis à l'examen de la discussion et de l'expérience.

Examinons les principaux systèmes qui ont été essayés et abandonnés ; ou proposés, et rejetés sans avoir été soumis à l'essai ; et nous verrons ensuite en quoi ils ont mérité leur sort.

SECTION PREMIÈRE.

SYSTÈMES PRÉSENTÉS EN REMPLACEMENT DE LA CIVILISATION.

Les formes sociales qui, après la civilisation, ont eu le plus de retentissement dans le monde, sont : 1° les systèmes des Lacédémoniens et des Esséniens ; 2° l'association des frères Moraves ; 3° les Associations Auvergniennes ; 4° le plan présenté par Feignet ; 5° le système de la Coopération mutuelle et de la Communauté des biens, par Owen ; 6° le système de l'Association des Jésuites du Paraguay ; 7° la République des égaux, par Babœuf ; 8° la Religion Saint-Simonienne.

ARTICLE PREMIER.

SYSTÈMES DES LACÉDÉMONIENS ET DES ESSÉNIENS.

458. Les systèmes d'association de l'antiquité qui nous sont les plus connus, sont ceux des Lacédémoniens et des Esséniens.

I. Nous n'entrerons dans aucun détail de l'institution si vantée des Lacédémoniens. Il nous suffira de dire qu'il existait entre eux une égalité parfaite; mais c'était pour se livrer à la guerre, qui était leur unique occupation. Tous les besoins de la société étaient remplis par des esclaves exclusivement employés au service de leurs maîtres, et qui travaillaient sous leurs ordres. Ce n'est pas dans de pareilles institutions que nous devons trouver des moyens de perfectionnement social.

II. Les Esséniens étaient une secte qui florissait dans le temps de la fondation du christianisme, et dont les individus vivaient en commun dans les principes d'une entière égalité. Ils étaient au nombre d'environ quatre mille. Philon nous apprend que les esséniens avaient atteint le plus haut degré de sainteté dans le culte de Dieu, non par le sacrifice d'animaux, mais en cultivant la pureté du cœur. Ils habitaient principalement des villages, évitant les villes. Quelques-uns d'entre eux cultivaient la terre, tandis que d'autres étaient livrés aux arts de la paix, c'est-à-dire à tous ceux qui leur étaient avantageux sans nuire à leur prochain. Peu désireux de richesses, ils se bornaient à acquérir les choses nécessaires aux premiers besoins de la vie, et à posséder une satisfaction intérieure. Parmi eux on ne fabriquait

aucune arme, aucun instrument dont on pût abuser en temps de paix. Ils ne s'adonnaient ni au commerce ni à la navigation, qu'ils regardaient comme excitant à l'avarice et au luxe. Ils n'avaient aucun esclave; tous étaient libres, et administraient à leur tour les affaires de la société. Ils bornaient leur instruction à l'étude de la piété, de la sainteté, de la probité, de l'économie domestique et politique, de la connaissance de ce qui est vraiment bon, mauvais ou indifférent, de ce qu'il faut faire et de ce qu'il faut éviter. En discutant ces objets, le but auquel ils rapportaient tout, et qui leur servait de règle de conduite, était l'amour de Dieu, l'amour de la vertu, et l'amour de leurs semblables. Ils donnaient des preuves de l'amour de Dieu en menant une vie continuellement pure, que ne souillaient ni les sermens ni le mensonge, regardant Dieu comme la source de tout bien, et jamais du mal. Ils montraient leur attachement à la vertu par leur affranchissement de toute avarice, de toute ambition des plaisirs sensuels, par leur tempérance, leur simplicité, leur soumission aux lois, etc. Ils manifestaient l'amour de leurs semblables par leur bienveillance, leur équité, leur libéralité: leurs maisons étaient ouvertes aux autres membres de la communauté, et même aux étrangers de la même croyance. Il n'y avait qu'un seul trésor pour tous leurs besoins, et leurs vêtemens appartenaient à la société aussi bien que leurs provisions. Les infirmes n'étaient point méprisés ou négligés; ils recevaient abondamment du trésor tout ce qui leur était nécessaire. Les vieillards, enfin, y étaient aimés, révéérés, servis avec la plus grande cordialité, et on s'empressait d'entourer leurs dernières années de toutes les aisances de la vie.

ARTICLE II.

ASSOCIATION DES FRÈRES MORAVES.

459. On appelle Frères Moraves les membres d'une association religieuse qui prend le nom d'unité des frères renouvelée. Ses premiers fondateurs sont les disciples de Jean Huss, qui la constituèrent le 1^{er} mars 1457. Leur principal établissement est à Herrnhut, en Allemagne.

Ces hommes sont des chrétiens qui veulent vivre en Jésus-Christ, être, disent-ils, les membres d'un même corps dont Jésus est la tête; c'est une véritable christocratie qu'ils ont prétendu faire, un empire spirituel où le Christ gouverne seul. Pour arriver à ce but, pour se soumettre en tous points aux lois de l'Évangile, ils s'imposent, tout en restant fidèles aux rois de la terre, un code social particulier. Ainsi que les habitans des cloîtres, ils tiennent pour très-difficile, sinon tout-à-fait impossible, d'être vrai chrétien au milieu de la société actuelle, et, comme les moines, ils se mettent à l'écart. Pour être reçu parmi eux, il faut croire à la doctrine du maître et de ses apôtres, et observer ses commandemens. Jamais querelle religieuse ne vient les diviser; ils sont chrétiens par le sentiment, par la foi, bien plus que par le raisonnement. Il leur faut cette absence de discussion pour maintenir le lien fraternel qui les unit et les fait vivre en paix et en communauté de sentimens avec les autres chrétiens, quelle que soit leur communion. C'est par ce principe que le catholique peut, sans renier sa croyance, devenir membre de l'unité. Pour cela, on ne lui demande que le serment verbal ou écrit d'en observer les statuts ou la discipline; mais il reste libre de se retirer quand bon lui semble.

Ainsi on peut devenir frère, quels que soient le culte et l'opinion que l'on ait, parce que la religion des moraves est toute pratique, et non spéculative et dogmatique, et que les réglemens qui leur sont propres tendent à favoriser son application. C'est pour cela seulement que l'union est établie.

La société morave, composée d'environ vingt-quatre mille ames, est répandue dans presque tous les pays : dix mille pour l'Europe, et quatorze mille pour les autres continens. Elle est divisée en communes dont les habitans se classent en séries ou chœurs, suivant leur état, leur sexe, leur âge. Ainsi, il y a des chœurs de gens mariés, de veufs et de veuves, de célibataires, d'hommes et de femmes, d'adolescens et adolescentes, enfin de filles et garçons impubères. Cette disposition a pour objet de rendre plus présens aux divers états de la vie humaine les devoirs que la religion leur impose, et d'en faciliter l'accomplissement. On l'a prise encore pour permettre aux pasteurs de la commune de porter aux soins des ames la plus scrupuleuse attention, et de donner à chacun les conseils et les sermons que son état réclame. Chaque chœur a son chef : c'est un ancien qui veille à ses intérêts et à l'observation de ses réglemens.

Dans les communes un peu nombreuses, il y a la maison des frères et celle des sœurs non mariées, quelquefois celle des veufs et des veuves. Ce sont des habitations communes pour les membres de ces chœurs qui n'ont dans l'endroit ni famille ni maison. Le ménage y est commun comme dans une pension; le travail de chacun couvre les dépenses, et la direction du tout appartient aux chefs des chœurs. C'est le seul caractère de communauté qui existe dans cette institution. Mais les habitans de ces maisons conser-

vent le produit de leur travail, leur dépense étant payée. Ainsi la communauté consiste pour eux à se réunir sous le même toit pour pourvoir aux besoins de la vie, et remplir leurs devoirs religieux.

Les mariages ne se contractent qu'avec l'approbation des anciens. Lorsque le frère a obtenu la permission de se marier, il fait son choix lui-même, ou par l'entremise des anciens, et la directrice du chœur est chargée de faire agréer la demande à la jeune fille, si ses parens y consentent. Alors le mariage se conclut suivant les rites civils et religieux.

Sous le rapport du commerce entre les sexes, les mœurs, chez les moraves, sont d'une extrême sévérité. Celui qui les enfreindrait, ou même qui se marierait sans permission de l'ancien, serait chassé de l'union. Mais les désordres de cette nature sont rares, et tout tend à empêcher les occasions de s'y livrer.

Tous les objets de luxe sont interdits aux moraves. Pour comprimer chez les femmes le goût de la parure, et les soustraire à l'empire de la mode, ils leur imposent une uniformité de coiffure sans grace, qui est pour la fille un ruban rouge, bleu pour les femmes mariées, et blanc pour les veuves.

Mais si leurs principes religieux leur défendent l'usage des objets de luxe, ils en permettent la fabrication, et ils envoient à leurs voisins la corruption qu'ils repoussent pour eux-mêmes.

On proscriit chez les moraves la musique, les bals, les spectacles, et les assemblées qui réunissent les deux sexes. Mais, en revanche, on y apprend la vie paisible de famille; on y reçoit les leçons et l'exemple d'une probité sévère même dans les relations commerciales.

Chaque commune a des écoles pour les enfans des

deux sexes, où ils reçoivent l'instruction jusqu'à l'âge de treize à quatorze ans. Le pasteur surveille l'école, et y donne l'enseignement religieux. Il y a également des pensionnats et un collège, d'où les élèves sortent avec les connaissances requises pour commencer leurs études universitaires de droit, de médecine, etc. Dans ces établissemens, les riches paient, et les pauvres sont entretenus par des dons volontaires.

L'union est gouvernée par un synode qui a pour objet de maintenir l'accord des volontés. Chaque commune y envoie des députés. Ils représentent l'unité tout entière, et agissent en son nom. Le synode élit son président et les membres qui doivent former son conseil. Le droit de vote est égal pour tous : tous peuvent librement soutenir leurs opinions verbalement ou par écrit. Ces sessions n'ont lieu qu'à des intervalles qui varient de sept à douze ans.

Par une exception peut-être unique en son genre, la majorité n'est pas toujours souveraine dans cette assemblée : quelquefois elle se confie à la décision du destin. C'est lui qui fait pencher la balance dans les affaires de haute importance, ou quand une incertitude fondée ne permet pas de se décider en parfaite connaissance de cause, et pour des raisons péremptoires ; une foi naïve persuade aux Moraves que Jésus-Christ doit éclairer et diriger son église.

Dans l'intervalle des sessions, l'administration repose sur un collège choisi par le synode, et confirmé par le sort. C'est, sous le nom de direction de l'unité, ou conférence des anciens, un petit ministère divisé en trois départemens : l'instruction et les cultes, l'intérieur, et les affaires étrangères. Cette direction publie chaque année un compte de sa gestion, et un journal mensuel.

De même que l'unité entière est gouvernée par un synode et par la conférence des anciens, chaque commune a une organisation analogue, et un collège ou conférence. Les anciens qui le composent sont proposés à la direction de la commune en général, et de chacun de ses chœurs en particulier. L'assistant communal le préside de droit; il représente les intérêts généraux de sa commune. Les pasteurs et les chefs de chœur y sont admis pour soutenir, les uns les intérêts de la religion dans son culte et son enseignement, les autres ceux de leurs séries et des assemblées qui en font partie. Les inspecteurs d'éducation, et les chefs des diverses administrations, y ont aussi voix délibérative. Dans les lieux peu peuplés, un seul individu est souvent chargé de plusieurs fonctions; mais toutes celles qui donnent entrée dans ce conseil sont conférées par le synode ou la direction de l'unité.

Enfin, il y a un conseil de surveillance dont les fonctions ont pour objet de veiller à la conservation des mœurs, des bienséances, de la loyauté dans les relations des frères entre eux. Il assure l'ordre et la police, la stricte exécution des lois du pays, celle des réglemens de la communauté, et des décisions de la conférence des anciens. Enfin, les affaires purement temporelles sont gérées par un conseil municipal qui se compose des membres des deux conférences, et de députés élus par les habitans.

Quoique ces hommes simples s'écartent rarement des règles qu'ils se sont imposées volontairement, si une conduite inconvenante portait à la débauche et au libertinage, elle serait punie, suivant les cas, par des avertissemens, des remontrances, et des punitions qui consistent en exclusion du service divin et de la sainte table pour un temps déterminé; ou

bien les coupables sont congédiés de la société. Les infractions aux lois du pays sont punies par les tribunaux.

Chronique du Mouvement social, année 1839, 3^e livraison.

ARTICLE III.

ASSOCIATIONS AUVERGNIENNES.

460. L'Auvergne a vu de temps immémorial des familles de laboureurs se réunir pour vivre en commun.

Chaque famille forme différentes branches qui habitent une même maison, et dont les enfans se marient ensemble, de manière cependant que chacun des associés n'établit guère qu'un fils dans la communauté, pour entretenir la branche que ce fils doit représenter un jour après la mort de son père, branche dont le nombre est fixé par une loi de famille qu'ils se sont imposée, en conséquence de laquelle ils marient en dehors les enfans surnuméraires des deux sexes. Le gouvernement intérieur est à peu près le même dans toutes ces communautés : chacune se choisit un chef, qu'on appelle Maître. Il est chargé de l'inspection générale et du détail des affaires; il vend, il achète; et la confiance qu'on a dans son intégrité lui épargne l'embarras de rendre des comptes détaillés de son administration. Mais sa femme n'a, parmi les autres personnes de son sexe, que le dernier emploi de la maison; tandis que l'épouse de celui des associés qui a le dernier emploi parmi les hommes, a le premier rang parmi les femmes, avec toutes les fonctions et le titre de Maîtresse. C'est elle qui veille à la boulangerie, à la cuisine, etc.; qui fait faire les toiles, les étoffes, les habits, et qui les distribue à tous les membres de la communauté.

Les hommes, à l'exception du maître, sont tous également occupés aux travaux ordinaires. Il y en a cependant qui sont particulièrement chargés, l'un du soin des bestiaux et du labourage, d'autres de la culture des vignes et des prés, ceux-là de l'entretien des caves et du produit des récoltes, etc.

Les enfans sont sous la surveillance d'une femme, qui les conduit aux lieux d'instruction.

Chaque associé reçoit tous les huit jours une légère distribution d'argent, dont il dispose à son gré pour ses amusemens ou ses menus plaisirs.

Ces laboureurs sont réglés dans leurs mœurs, vivent dans l'aisance, et portent la bienfaisance au point de leur attirer le reproche de favoriser la paresse des nombreux mendiants qui vont les visiter.

ARTICLE IV.

SYSTÈME PROPOSÉ PAR FEIGNET.

461. Feignet, dans l'ancienne Encyclopédie, mots *Frères Moraves*, trace un plan d'organisation qu'il conviendrait, suivant lui, de donner aux associations particulières.

Les associés ne doivent pas être liés par des vœux; il faut qu'ils conservent une entière liberté de vivre dans le mariage ou dans le célibat, sans être asservis à aucune abstinence monastique. Dans tous les temps ils pourront quitter l'association; enfin, cette société sera véritablement une communauté séculière et libre, dont tous les membres exerceront différentes professions, sciences, arts ou métiers, sous la direction d'un chef et de son conseil, et par conséquent ils ne différeront point des autres laïques.

On n'exigera aucun salaire des aspirans, dès qu'ils pourront contribuer de quelque manière au bien-

être de la société. On apprendra des métiers à ceux qui n'en auront point encore, et on utilisera les plus minces talens.

Les produits seront partagés de manière à ce que les associés, en travaillant pour l'établissement, puissent aussi travailler pour leur profit particulier : ainsi chaque membre recevra une part quelconque des produits, toute dépense prélevée. C'est pourquoi on évaluera tous les mois les ouvrages faits, et on en paiera sur-le-champ la part convenue, ce qui procurera aux associés les moyens de satisfaire aux menus frais dont l'association ne sera pas chargée, tels que tabac, vin, etc. Mais, afin de diminuer autant que possible la dépense, on exhortera les membres à mépriser toutes les vaines délicatesses qui absorbent l'aisance des familles ; et, pour les y engager puissamment, on donnera une gratification annuelle à ceux qui auront le courage de s'en abstenir.

Ceux qui voudront quitter l'association, emporteront non seulement leur pécule, mais encore l'argent qu'ils auront mis en société, avec les intérêts usités dans le commerce ; mais la maison héritera des mou-rans, si ce n'est pour les biens qu'ils posséderont au dehors, qui appartiendront à leurs héritiers.

Tous les associés, dès qu'ils auront fait leur noviciat, seront regardés comme membres de l'association, et ne pourront en être exclus que pour délits portant peine d'expulsion prononcée par un jugement du conseil, qui exigera les trois quarts des voix.

Les enfans des associés seront élevés en commun, aux frais de l'établissement ; et, quand ils pourront travailler, ils recevront leurs péculés, comme tous autres.

ARTICLE V.

SYSTÈME DE LA COOPÉRATION MUTUELLE ET DE LA COMMUNAUTÉ DES BIENS,
PAR OWEN.

462. C'est l'esprit d'individualité exclusive ou de rivalité qui, dans la société civilisée, nous fait rechercher notre bonheur indépendamment et trop souvent en dépit de celui des autres : de là cette guerre continuelle d'intérêt entre les membres d'une même société ; de là tous les sentimens hostiles qui divisent les hommes ; de là toutes les violences, toutes les fraudes ; de là tous les crimes et tous les vices qui affligent l'humanité.

A ce principe de rivalité, il faut opposer celui de la coopération, dans lequel il y aura un concert perpétuel de tous les associés vers un seul et même but, l'accroissement du bonheur de tous. Tel est le but que veut atteindre Owen dans son système. Pour produire cet effet, suivant lui, il faut qu'il y ait communauté de jouissance de produits basée sur l'égalité ; car, dès l'instant que les fruits de la production seraient morcelés par le partage individuel, ou distribués inégalement dans l'association, on verrait bientôt renaître le germe de toutes les divisions. Alors même la coopération cesserait bientôt ; ou, s'il en restait quelques traces pour certains objets, elle deviendrait le plus puissant auxiliaire des spoliateurs de la classe industrielle.

La liberté la plus illimitée doit présider à l'établissement de toute communauté coopérative. Nul ne pourra jamais être forcé d'en faire partie, ni d'y rester ; et toute personne aura droit, en sortant, non-seulement à la somme ou autre valeur qu'elle aura

apportée, mais encore à sa part proportionnelle dans l'accroissement du capital social.

Outre cette entière liberté établie d'une manière directe, on n'emploiera jamais aucun moyen indirect de persuasion qui soit étranger au simple aperçu des intérêts physiques et moraux de chaque individu.

On aura la plus grande liberté de manifester sa pensée ou ses sentimens sur toute espèce d'objet ; et, en matière de culte, chacun pourra non-seulement pratiquer celui qui lui paraîtra le plus convenable, mais encore s'abstenir de tout culte extérieur, si aucun d'eux n'est dans sa conviction. Mais dans tous les cas, le plus grand respect est recommandé pour toute pratique ou opinion religieuse quelle qu'elle soit.

Tous les travaux seront volontaires, et l'on prendra des mesures pour rendre aussi attrayantes que possibles les occupations de la société. L'on s'emparera de toutes les ressources des arts mécaniques pour l'exécution des travaux indispensables qui seraient dégoûtans, ou mal-sains, ou trop pénibles.

La tendance constante de toute société coopérative est de devenir aussitôt que possible propriétaire du sol sur lequel elle sera établie, ainsi que des instrumens et capitaux avec ou sur lesquels on travaillera, afin qu'on ne puisse exercer contre elle le monopole des biens-fonds et des capitaux, et pour qu'elle puisse ainsi jouir de tout le produit de son travail.

Il y aura communauté de coopération dans la création des produits, soit par le travail des mains, soit par l'application des facultés intellectuelles, chacun selon sa vocation particulière combinée avec l'intérêt général, mais le tout de gré à gré, et par le seul effet de la persuasion.

Il y aura communauté dans la propriété de toutes les terres, maisons et autres objets attachés au sol à demeure fixe, ainsi que de tous les instrumens, matières premières réservées à la reproduction, et de tout autre objet connu sous le nom de capital ou de ce qui n'est pas destiné à la consommation immédiate.

Les objets destinés à la consommation immédiate seront pris dans un magasin commun, et ne deviendront propres à chaque individu qu'au moment de cette destination. Quant aux objets qui ne se consomment pas entièrement de suite, mais dont l'usage est applicable à chaque individu, tels que les chambres d'habitation, le mobilier qui les garnit, les livres particuliers, etc., l'usage seul deviendra propriété particulière, selon certaines règles qui seront jugées les plus convenables.

La communauté administrera ses propres affaires soit par elle-même, soit par des délégués révocables à volonté, et dont les actes seront soumis à l'examen critique le plus illimité. Les droits et les devoirs de chaque membre adulte seront égaux à cet égard, et ceux des femmes sont absolument les mêmes que ceux des hommes. Leur vote aura la même valeur, et elles pourront être élues à tout emploi compatible avec leur sexe.

Tous les différends qui pourraient s'élever entre les membres de la communauté, seront terminés dans son sein par voie d'amiable composition, sans qu'il puisse y avoir jamais d'autre moyen de rigueur que celui du renvoi de la société, moyen auquel on ne recourra même qu'à la dernière extrémité, et seulement dans l'état provisoire des premiers établissemens.

L'éducation des enfans sera commune à compter

de l'âge où les soins de la mère ne sont plus indispensables, mais sans rien enlever à la surveillance, ni à l'exercice de la tendresse des parens. L'éducation aura pour base tout le domaine des véritables connaissances humaines, et même celui des beaux arts ramenés au principe du plus grand bonheur de l'humanité. Elle comprendra la théorie ainsi que la pratique de toutes les sciences et de tous les arts utiles à l'homme en société. Les orphelins seront considérés comme les enfans de la société, et ils auront tous les mêmes droits que les autres enfans.

Afin de concilier la possibilité d'une bonne harmonie avec l'emploi et la découverte des procédés qui exigent la réunion d'un certain nombre d'individus, chaque communauté ne sera ni au-dessus ni au-dessous d'un certain nombre de membres. Provisoirement, on a pensé que le *minimum* devait être de cinq cents, et le *maximum* de deux mille.

On rentrera nécessairement dans le système général de la société politique soit pour le débouché de l'excédant de certains produits, soit pour les relations de voisinage, soit enfin pour l'exécution des lois générales, auxquelles on restera toujours soumis.

ARTICLE VI.

SYSTÈME D'ASSOCIATION DES JÉSUITES, AU PARAGUAY.

463. La plus célèbre des associations connues des temps modernes, et qui a eu d'ardens admirateurs, est celle que les jésuites formèrent au Paraguay en 1580. Ils prirent les indigens sous leur domination; et, quoique la terre y fût déjà cultivée et partagée en propriétés particulières, sans égard à ces droits, ils formèrent une communauté de travaux et de biens entre tous les membres de la société. Le même sy-

stème fut établi dans les deux Californies, et dans d'autres parties des possessions de l'Espagne. On évalue l'étendue du pays soumis au régime des jésuites à quatre ou cinq fois l'étendue de la France. Cet état était divisé en gouvernemens appelés Missions.

Chaque peuplade avait deux missionnaires : un ancien, qui s'occupait de l'administration temporelle, dont il était le directeur ; et un vicaire, moins âgé, qui remplissait les fonctions sacerdotales. Outre ces deux magistrats, il en existait d'autres qui étaient élus par les jésuites eux-mêmes, ou par le peuple, après que les missionnaires avaient exclu les individus dont la nomination aurait pu leur déplaire. En 1768, les jésuites furent expulsés de ce pays, et remplacés par d'autres missionnaires qui ne changèrent rien dans le mode d'administration.

Dans une société où tous les travaux se font en commun, où les produits sont distribués à chacun par portions égales, il ne faut pas une législation fort compliquée ; aussi tout s'y réglait-il par la volonté des chefs principaux : les délits mêmes étaient plutôt considérés comme des péchés ou des offenses à la Divinité, que comme des offenses à la société : ils étaient, en conséquence, punis par les ministres de la religion.

Les fonctions des membres du gouvernement consistaient à déterminer l'emploi que chacun devait faire de ses talens, selon les besoins de la société ; à distribuer les outils nécessaires à l'exercice de chaque métier ; à régler les heures pendant lesquelles chacun devait travailler ; à recueillir et conserver dans les magasins les produits de l'industrie de tous ; à les distribuer de manière à ce qu'ils durassent pendant tout le cours de l'année ; à faire avec l'étranger le commerce que les besoins communs exigeaient ; et à

veiller à ce que chacun exécutât la tâche qui lui est imposée.

Quoique l'égalité des biens ait été la base fondamentale de ce genre d'association, les fondateurs ont compris qu'il n'était pas possible d'établir une égalité absolue : ils ont, en conséquence, accordé à chaque famille un petit espace de terrain, et deux jours de la semaine pour le cultiver. Quelquefois il a été permis aux hommes d'aller à la chasse ou à la pêche pour leur propre compte, sans autre obligation que de faire quelques petits présens de gibier ou de poisson aux chefs principaux de la mission. Ainsi, outre la propriété commune résultant du travail de tous les membres de la société, il a pu exister quelques propriétés privées résultant du travail de deux jours par semaine, et du peu de temps accordé pour la pêche et la chasse.

Les chefs de la communauté distribuait à chacun la tâche qu'il devait exécuter. Les hommes étaient généralement chargés de la culture des champs et de l'exercice de quelques arts grossiers. Ceux qui étaient sacristains, musiciens, ou enfans de cœur, étaient chargés de tous les travaux de l'église; les femmes, outre les soins qu'elles devaient à leur ménage, étaient chargées encore tous les matins de torréfier et écraser sur une pierre le grain destiné aux alimens de la journée; elles devaient, de plus, filer par jour une once de coton. Chacun devant son travail à la communauté, il n'était permis à personne de travailler en particulier.

Il y avait par jour deux heures de prières, et sept heures de travail. Le dimanche étant consacré au repos, le temps des prières était de quatre à cinq heures. A huit heures du matin, la peuplade s'assemblait, et, après avoir baisé la main du missionnaire,

elle était conduite par des chefs aux lieux du travail, les uns dans les champs, les autres dans les ateliers. Les ouvriers étaient toujours sous l'inspection d'un magistrat, de sorte que le travail ne pouvait jamais se ralentir.

La communauté ne devait les alimens à ses membres que pendant les jours qu'ils travaillaient pour son compte. Ils devaient se nourrir, pendant les autres jours, des produits du terrain qui leur était accordé. Le déjeuner durait trois quarts d'heure. On dînait à midi, et on ne reprenait le travail qu'à deux heures ; il se prolongeait jusqu'à quatre ou cinq ; puis venait la prière, suivie d'un nouveau baiser de la main du missionnaire. On soupaît : les alimens consistaient dans de la farine d'orge rôtie avant que d'être moulue, dont on faisait une espèce de bouillie sans être assaisonnée de lait, beurre et sel. Ce genre de nourriture était toujours le même, si ce n'était certain jour de fête où l'on distribuait la viande crue. Dans quelques missions on en donnait aux hommes qui travaillaient pour la communauté, mais non pas à leur famille. Tous les jours se ressemblaient pour les associés ; et en traçant l'histoire de l'une de ces journées, on a celle de toute leur vie.

Les chefs distribuaient à chacun des hommes et femmes de la toile pour leurs vêtemens : la quantité était déterminée par les réglemens. Quant aux enfans, on avait jugé qu'ils n'en avaient pas besoin. Les filles, qui sont quelquefois nubiles à huit ans, allaient complètement nues jusqu'à neuf, sans que les missionnaires s'en offensassent. Le vêtement des hommes et des femmes consistait en une chemise de toile grossière fabriquée dans le pays, et qui ne les recouvrait pas mieux que ne ferait une chemise de

gaze. Un caleçon, des souliers et un chapeau étaient des objets de luxe inconnus parmi eux.

Les membres de ces communautés n'étaient pas mieux logés qu'ils n'étaient nourris et vêtus : quelques piquets fixés en terre, disposés en forme circulaire autour d'un espace de 2 mètres de diamètre, et qui se rapprochaient en voûte par le haut, composaient la charpente de leurs cabanes; quelques bottes de paille mal arrangées sur ces piquets étaient les moyens employés pour les garantir des injures du temps. Voilà l'habitation qui était destinée à quatorze ou quinze individus.

Les fautes ou péchés étaient punis à coups de fouet, ou par le cep. Les fouets étaient faits de peau de bœuf, et ressemblaient à ceux qu'emploient les planteurs dans les colonies. Le cep se composait de deux poutres entre lesquelles on plaçait les jambes du patient. Un individu, homme ou femme, qui manquait à la prière, ou qui n'exécutait pas ponctuellement l'ordre qui lui était donné, était puni de vigoureux coups de fouet. Les hommes recevaient le fouet en présence de la communauté assemblée ; mais les femmes étaient fouettées en secret, de peur que leurs cris et leur désespoir n'excitassent les hommes à la révolte. Ces châtimens ont eu souvent la même cruauté que ceux qui sont infligés aux esclaves, même pour des fautes passagères.

C'était par la confession que les gouverneurs cherchaient à découvrir les fautes ou les délits. Mais comme les coupables avaient trop d'intérêt à les cacher, on suppléait à leur silence en les obligeant à confesser les péchés d'autrui. Il arrivait de là que lorsqu'un pénitent se présentait, le prêtre savait déjà les points sur lesquels il devait l'interroger, et comment il devait s'y prendre pour le convaincre.

Personne ne pouvait entrer dans les missions, et personne ne pouvait en sortir. Chaque mission était environnée de fossés profonds, et l'entrée en était fermée par des portes garnies de sentinelles. Le port d'armes y était interdit.

Les gouvernans ne pouvaient pas se livrer à l'agriculture. Leur occupation était de commander et de prier. Leur vie privée nous est cachée : car rarement ils admettaient des étrangers à visiter l'intérieur de leurs maisons, et dans ces cas ils ne se montraient que comme ils devaient être vus. Cependant, comme ils étaient tous soumis aux mêmes règles, et qu'ils exerçaient les mêmes pouvoirs, ce que nous savons sur quelques-uns pourra nous faire juger ce qu'étaient les autres.

Le chef d'une mission, après avoir dit la messe et donné sa main à baiser aux membres de la communauté, déjeûnait, mais non pas avec la bouillie puisée dans la chaudière commune. Il travaillait ensuite avec les corrégidors, qui étaient ses ministres, et visitait les ateliers. S'il sortait, ce n'était jamais qu'à cheval, et en grand cortège. Il dînait à onze heures, seul avec son vicaire ; à deux heures il s'enfermait dans son intérieur, et dormait jusqu'au soir. A sept heures il soupait ; à huit heures il était censé couché.

Les missionnaires, ayant un costume réglé par leur ordre, ne pouvaient avoir beaucoup de luxe dans leurs vêtemens. Les revenus de la communauté étaient employés d'abord à la construction des maisons, et ensuite à la construction et à l'ornement des églises. L'habillement des membres de l'association n'était placé qu'en troisième ligne, et chacun devait aller nu jusqu'à ce que ces premiers besoins fussent satisfaits. Toute la magnificence était réservée aux

églises; elles étaient décorées avec le plus grand luxe.

Les chefs du gouvernement étaient naturellement chargés de la garde et de l'administration des biens communs, et de faire le commerce que l'intérêt de la société demandait. Mais tous les produits des travaux communs ont fini par devenir la propriété exclusive des administrateurs, et les personnes employées à l'exécution de ces travaux ont perdu jusqu'à l'espérance d'en recueillir jamais le fruit. Les neuf dixièmes d'entre eux ont même cessé de recevoir le misérable vêtement qui leur était accordé. Tandis que les moyens d'existence ont diminué, les travaux sont devenus plus pesans et plus continus; les femmes ont été conduites dans les champs comme les hommes. Les menaces et les promesses de la religion étaient tour-à-tour employées pour obtenir d'eux des travaux au-dessus de leurs forces, et le fruit s'en partageait entre les chefs, leurs favoris, et les administrateurs.

Les membres des communautés se peignaient le corps pour suppléer aux vêtemens qui leur manquaient, et les administrateurs avaient trouvé le moyen de se faire de ce besoin une source de revenu, en s'emparant du commerce de la couleur qui leur servait, et ils la leur vendaient à un prix excessif; ils leur enlevaient ainsi les jours libres qui leur étaient laissés. A l'aide de ces moyens, et d'autres semblables, la plupart parvinrent à amasser des fortunes colossales.

Les chefs n'étaient pas seulement les administrateurs des biens communs; ils étaient aussi les gardiens de la vertu des filles et des femmes. Deux corps de logis tenaient à la maison du prêtre gouverneur: dans l'un on exerçait les arts que demandent les be-

soins communs ; dans l'autre se trouvaient un grand nombre de jeunes filles occupées à divers ouvrages , sous la garde et l'inspection des vieilles femmes. L'appartement du curé communiquait intérieurement avec ces deux corps de logis. Une heure après le souper , dit Lapérouse , les curés ont soin d'enfermer sous clef toutes les femmes dont les maris sont absens , ainsi que les jeunes filles au-dessus de neuf ans ; et pendant le jour, ils en confient la surveillance à des matrones. Mais entre les mains de qui la précieuse clef est-elle déposée ?

Quant aux mœurs privées des chefs de ces communautés , Bougainville dit : Ma plume se refuse au détail de tout ce que le public de Buénos-Ayres prétendait avoir été trouvé dans les papiers saisis aux jésuites ; les haines sont encore trop récentes pour qu'on puisse distinguer les fausses imputations des véritables.

Lorsque la domination devient lucrative, on cherche naturellement à l'étendre : c'est ce qu'ont fait la plupart des chefs de ces associations. Quand ils ont commencé à s'apercevoir des avantages que produisait une communauté de travaux et de biens, ils sont allés à la conquête des ames. Au milieu de la nuit, un missionnaire, suivi d'une troupe de soldats, qu'excitait l'espoir des récompenses, se précipitait sur une peuplade; on massacrait tout ce qui faisait résistance; on brûlait les cabanes, on détruisait les plantations; et l'on amenait comme prisonniers les vieillards, les femmes et les enfans. Ces ames conquises étaient distribuées ensuite dans les missions; et l'on avait soin de séparer les mères des enfans, de peur qu'ils ne concertassent ensemble les moyens de s'enfuir. Les enfans conquis étaient traités en esclaves, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de se marier.

Les nuances qui séparent de la traite et de l'esclavage cette manière de conquérir et de gouverner les ames, sont tellement légères, qu'il était difficile que les chefs de la communauté ne passassent pas d'un régime à l'autre : aussi les missionnaires ont-ils fini par faire le commerce des esclaves ; et lorsque les jésuites ont été remplacés par d'autres moines, la seule mission de Cordoue en possédait trois mille cinq cents.

Traité de Législation, par Ch. Comte.

ARTICLE VII.

RÉPUBLIQUE DES ÉGAUX, PAR BABŒUF.

464. Tout le monde connaît la conspiration de Babœuf, mis à mort sous le directoire, pour avoir voulu le renverser, et établir sur ses ruines une autre forme de gouvernement. Mais ce qui est presque ignoré, et ce que son procès n'apprend pas, c'est l'organisation sociale que Babœuf voulait substituer à la constitution de l'an 3. Sans nous prononcer quant à présent sur la convenance de ce système, la postérité, en en prenant connaissance, ne pourra que déplorer la fin tragique d'un homme de bien, qui n'avait d'autre tort que de vouloir attacher le bonheur de la France à des moyens impuissans pour le produire, mais qui, dans tous les cas, méritaient des éloges et la reconnaissance de ses concitoyens et non le supplice réservé aux ambitieux qui conspirent pour leur propre profit. Peu de temps après la chute de Babœuf, Bonaparte a tenté la même entreprise avec des vues bien différentes, et son attentat a été couronné du plus éclatant succès. Si, en effet, on examine les desseins de ces deux réformateurs, on aperçoit bientôt que Babœuf était ani-

me des intentions les plus pures et de la plus ardente philanthropie ; et pour prix de son dévouement, il n'a recueilli que l'infamie. Bonaparte, mu par une ambition démesurée, voulait régner pour sa gloire ; si la prospérité de la France y entraît comme moyen, elle n'en était pas le but, et, loin d'y consolider la liberté, il y a fait régner le plus criant despotisme, et il est récompensé par la renommée !

La France, suivant Babœuf, devait être régie par la constitution de 1793, avec cette différence, que la propriété individuelle serait abolie, et que le sol appartiendrait à l'état, qui devait le faire exploiter par tous les Français.

Pour gouverner l'état d'après ces principes, on divisait la république en départemens, districts et cantons. Les autorités consistaient en une assemblée nationale, un conseil exécutif, des corps administratifs et des corps municipaux. Les assemblées primaires nommaient les membres de l'assemblée nationale. Le corps législatif choisissait les membres du conseil exécutif, dans une liste de candidats que lui présentait chaque assemblée électorale du département. Les administrations centrales et de district avaient pour électeurs les assemblées électorales de département et de district ; et enfin les administrations municipales étaient élues par les assemblées de communes. Les élections se renouvelaient chaque année.

C'est sous la direction de ces autorités que la communauté des biens et des travaux s'établissait. Dans cette forme sociale, les richesses particulières disparaissaient, et le droit de propriété était remplacé par celui d'usufruit et d'usage, que l'on accordait à tous les individus.

Pour faire passer les propriétés individuelles des

ainsi des possesseurs dans celles de l'état, on devait procéder de la manière suivante :

D'abord, on arrêtait les ventes des biens nationaux qui n'étaient pas consommées. Ces propriétés se grossissaient du produit des confiscations faites sur les émigrés, sur ceux qui seraient condamnés pour avoir résisté à l'insurrection, et enfin des biens des hôpitaux et autres établissemens publics.

Tous les Français conservaient leurs propriétés, et les transmettaient à leurs enfans existans au moment du changement de l'ordre social. Mais, après le décès de ces enfans, ces biens rentraient dans le domaine de l'état. Les droits de succéder et de tester étaient abolis.

Ceux qui conservaient leurs propriétés étaient seuls chargés de tous les impôts directs. La répartition devait s'en faire par progression et en nature, ainsi que le fermage des biens nationaux. Le droit de patente et des impôts indirects était aboli.

Tout propriétaire qui laissait ses terres sans culture était déchu de son droit de propriété.

Tous les traitemens publics de l'intérieur ne devaient plus être payés en argent.

On invitait les riches à donner leur superflu à la patrie, et on accordait un oubli de tout fait ou opinion contraire à l'égalité à ceux qui feraient cette concession.

La garantie du droit d'usage, devenu le principe de toutes les institutions de la république, posait sur l'obligation imposée à chaque associé de se charger, chacun suivant ses penchans, d'une partie du travail nécessaire pour assurer l'entretien, la prospérité et la conservation de la société.

Pour régulariser ces travaux, tous les membres de la république qui n'avaient pas atteint soixante

ans, et qui n'étaient pas infirmes, étaient divisés en classes composées de ceux qui professaient le même art, et surveillés par un magistrat nommé par les individus de ces classes. Les fonctions de ces magistrats étaient de diriger les travaux, de veiller à leur égale distribution d'après les forces et les capacités des travailleurs, et d'en rendre compte aux municipalités.

Le déplacement des travailleurs d'une commune à l'autre était ordonné par l'administration supérieure, d'après la connaissance des forces et des besoins de la communauté.

Les individus des deux sexes dont l'incivisme, l'oisiveté, le luxe et les dérèglements donnaient à la société des exemples pernicieux, pouvaient être astreints à ces travaux forcés.

Les magistrats de chaque classe devaient faire déposer, dans des magasins de la communauté nationale, les fruits de la terre et les productions des arts susceptibles de conservation.

Tous ayant concouru aux productions, tous devaient participer également aux jouissances qu'elles donnaient. La loi fixait la part de chacun, et personne ne pouvait jouir que de ce que la loi lui donnait par la tradition réelle du magistrat.

L'entretien des fonctionnaires publics et des militaires ne différait pas de celui des autres membres de la communauté.

Il devait y avoir dans chaque commune, à des époques déterminées, des repas communs, auxquels tous les individus des localités étaient tenus d'assister.

La distribution des productions de l'agriculture et des arts devait se faire à domicile par des magistrats chargés de ce soin. On n'avait droit à cette ra-

tion que dans l'arrondissement où les citoyens auraient leurs domiciles, sauf les déplacements autorisés par l'administration.

L'administration suprême, instruite par les administrations départementales du déficit ou du superflu de leurs arrondissemens respectifs, comparant les richesses de toute la république avec les besoins de chaque partie, était chargée de pourvoir aux besoins des régions qui manquaient, par le superflu de celles qui avaient de trop, ou par des échanges avec l'étranger. Mais, avant tout, elle devait faire prélever chaque année, et déposer dans les magasins militaires, le dixième de toutes les récoltes de la communauté, pour servir en cas de disette.

Le peuple étant le propriétaire unique de tous les biens, il n'appartient qu'à lui de traiter avec les étrangers par l'échange de son superflu contre le leur. Il résultait de là que les relations commerciales ne pouvaient être entreprises par des particuliers, et devaient être soumises à la direction suprême de la république, qui était chargée de négocier par ses agens; et pour cet effet, on devait faire déposer le superflu destiné aux échanges, dans les entrepôts disposés pour recevoir les objets étrangers donnés en contre-échange.

N'ayant plus de commerce particulier, la république ne frappait point de monnaie, et l'usage en était prosrit.

Comme une pareille organisation ne convenait pas à de grandes villes, elles devaient être démolies pour y substituer des villages bâtis dans les lieux convenables, et disposés de manière à communiquer facilement ensemble par des routes et des canaux multipliés. Les châteaux et les palais devaient être remplacés par des habitations simples, mais saines,

commodes, et construites avec une élégante symétrie, pour l'agrément de la vue, et pour le maintien de l'ordre public. On réservait la magnificence de l'architecture et des arts pour la construction des magasins publics, des amphithéâtres, des cirques, des aqueducs, des ponts, des canaux, des archives, des bibliothèques, et surtout des lieux consacrés aux délibérations des magistrats, et à l'exercice de la souveraineté populaire.

On devait apporter la même simplicité dans les ameublemens et les vêtemens. Aucun habitant ne pouvait y déployer plus de luxe que les autres, sans empêcher pour cela l'élégance et la propreté. Les âges, les sexes et le genre d'occupation devaient être distingués par des formes et des couleurs différentes : on y prescrivait des costumes pour le travail, d'autres pour le repos, les fêtes et les réunions nationales.

Le temps non employé par le travail nécessaire au maintien de la société et obligatoire pour tous les citoyens, devait être consacré, mais librement et au choix de l'individu, à l'exercice du corps, à la culture de l'esprit, à l'éducation de la jeunesse, à l'instruction générale, aux évolutions militaires, aux cérémonies religieuses, à l'apothéose des grands hommes, aux jeux publics, à la célébration des fêtes, au perfectionnement des arts utiles, à l'étude des lois, etc.

Si les travaux indispensables pour la conservation de la société devaient être distribués entre les différentes classes de travailleurs, il en était d'autres qui ne pouvaient être remplis que par le concours de toute ou d'une grande partie de la nation : c'étaient ceux qui ont pour objet l'administration et la défense de la république.

Les citoyens n'acquerraient le droit d'élire et d'être élus aux fonctions publiques qu'après avoir fait des études convenables, avoir été inscrits sur les registres publics, et avoir vécu un certain temps dans les camps, et servi aux travaux militaires.

Les grades militaires, comme les fonctions civiles, ne devaient être concédés que pour un temps déterminé. L'autorité chargée de l'administration suprême avait le droit d'appeler les citoyens à la défense commune, car la guerre ne devait pas avoir d'autre objet, et de désigner, d'après la loi, ceux qui devaient marcher, lorsque le concours de tous n'était pas nécessaire.

En cas de guerre, comme une partie des citoyens, occupés dans les camps, ne pourraient se livrer au travail de production, ceux qui devaient rester dans leurs foyers étaient tenus, pour suppléer à la diminution des travailleurs, d'augmenter le temps du travail, ce qui était jugé ne pas pouvoir excéder une heure par jour.

Dans l'intention d'exciter l'amour de l'humanité et de la patrie, on rendait les assemblées du peuple fréquentes. Il y en avait pour exercer les fonctions souveraines, pour les évolutions militaires, pour l'instruction, pour le perfectionnement des mœurs. A ces dernières assemblées appartenaient les fêtes instituées pour l'union des sexes, pour la présentation des nouveaux nés, pour l'entrée des enfans dans les maisons d'éducation, pour le départ des jeunes gens qui se rendent à l'armée, pour célébrer leur retour et leur admission au rang des citoyens, pour rendre les honneurs aux guerriers morts pour la patrie, et pour décerner des récompenses à ceux qui se seraient distingués par de belles actions.

D'autres assemblées devaient être destinées à en-

tretenir le désir de l'approbation et la crainte du blâme public. A une époque marquée on devait exercer une espèce de censure sur la conduite des citoyens, et principalement sur celle des magistrats.

Les vieillards étaient appelés à éclairer les délibérations, à veiller à la conservation des mœurs, à diriger l'éducation de la jeunesse. Ils devaient avoir une place distinguée dans les assemblées publiques, et jouir du droit de donner les premiers leurs avis dans les propositions faites au peuple.

Tout magistrat, en sortant de fonctions, était soumis à un jugement sur la conduite qu'il avait tenue pendant son exercice; et ce ne devait être qu'autant que sa gestion aurait été approuvée, qu'il conservait le titre d'éligible.

Les simples particuliers devaient, après leur mort, être jugés d'après la conduite qu'ils avaient tenue pendant leur vie. S'ils étaient dignes d'être placés parmi les bons citoyens, leurs dépouilles mortelles devaient être déposées dans les lieux embellis par la nature et par l'art; des monumens s'élèveraient aux plus méritans, et l'inscription de leur nom et de leurs vertus rappellerait leur mémoire à la postérité.

La république admettait des fêtes religieuses, sans pour cela adopter de culte particulier.

L'éducation devait être commune et égale pour tous. Celle des garçons avait pour but, 1^o de leur procurer la force et l'agilité du corps, en exerçant les organes par la gymnastique, par les travaux de l'agriculture et de la mécanique, en accoutumant les élèves à la fatigue et à la sobriété. On distribuait les maisons d'éducation en autant d'appartemens qu'il y a d'âges différens; en ateliers pour les différens genres de professions; en vastes campa-

gues destinées aux travaux de l'agriculture ou consacrées aux placemens des gymnases pour les jeux, ou des amphithéâtres pour l'enseignement.

2° De former le cœur des jeunes gens, en les accoutumant à rapporter à la patrie le bien-être qu'ils éprouvent ; en élevant le sentiment de fraternité et d'égalité par une vie commune et semblable ; en étouffant tout désir d'ambition, d'intérêt et de supériorité.

3° Enfin, de développer l'esprit, en enseignant à la jeunesse à parler et à écrire correctement, à raisonner avec justesse, à s'exprimer avec brièveté et précision. Il devait y avoir des cours d'histoire, de législation, d'histoire naturelle, de topographie, et de la statistique de la république. Quant aux arts, on se bornait à ce qui est strictement nécessaire. On éloignait de la communauté toute élégance des meubles et des habillemens, pour se renfermer dans une rustique simplicité. On bannissait de l'association toutes connaissances spéculatives, comme plus propres à flatter l'individu qu'à être utiles à la république.

L'éducation des filles, régie par les mères, comme l'éducation des garçons formée par le sénat des vieillards, devait se faire également en commun, et se continuer jusqu'à leur mariage. L'objet de cette éducation était d'assurer une bonne constitution à celles que la nature destine à donner des citoyens à la patrie, en endurcissant leur corps à la fatigue par le travail et l'exercice. En conséquence, les filles devaient être employées aux travaux les moins pénibles de l'agriculture et des arts, particulièrement de la musique. Elles pouvaient se mêler, sous les yeux du peuple, aux jeux des jeunes gens de leur âge, afin que la gaieté et l'innocence présidassent

aux premiers mouvemens de l'amour, et fussent les avant-coureurs des unions prochaines,

Les jeunes garçons étaient destinés à passer des maisons d'éducation aux camps établis près des frontières, pour se perfectionner dans l'art militaire. Là, vivant dans une parfaite communauté de travaux et de jouissances, ils devaient acquérir, par la fatigue, par l'application et la frugalité, les qualités requises pour obtenir, à leur retour dans leurs foyers, l'exercice des droits de citoyen.

Enfin, pour conserver l'esprit des nouvelles lois et les principes de la morale publique, on devait former des assemblées d'instruction, où il était loisible à chaque citoyen d'expliquer aux auditeurs les préceptes de la morale et de la politique, et de s'entretenir des affaires de la nation. Auprès du lieu de ces assemblées, on devait établir des imprimeries et des bibliothèques.

Ce plan n'était pas définitivement arrêté; il se discutait encore lorsque ces réformateurs ont été arrêtés, jugés, et condamnés à mort comme conspirateurs.

Ce système de communauté vient d'être reproduit avec de légères variantes et développé dans un ouvrage intitulé *Voyage en Icarie*, sous le pseudonyme de Th. Dufruit.

ARTICLE VIII.

RELIGION SAINT-SIMONIENNE.

465. Le Système Saint-Simonien se présentant à son origine avec des vues élevées, nous nous proposons de l'exposer dans tous ses développemens; mais lorsqu'il s'est agi de constituer la société sur ces nouveaux principes, la division s'est mise parmi

ses apôtres : chacun les a interprétés différemment, et il en est résulté une dissolution complète : tout, jusqu'au nom Saint-Simonien, a péri. Le petit nombre d'adeptes qui conservent encore une croyance à ces dogmes ont abandonné le titre de saint-simoniens pour prendre celui de *compagnons de la femme*. L'intérêt que ce système présentait d'abord n'existant plus aujourd'hui, nous nous bornerons à en exposer une courte analyse.

La doctrine de Saint-Simon et celle de ses disciples sont si différentes, qu'elles constituent deux systèmes qui n'ont rien de semblable.

La pensée qui a principalement occupé Saint-Simon, fut de substituer le travail pacifique ou créateur au travail guerrier ou destructeur. Il avait compris que le travail productif était la destinée naturelle de l'homme; qu'un jour devait venir sur la terre où toutes les forces individuelles seraient tournées vers le grand but de la création de la richesse sociale; qu'alors la guerre, cessant d'être une nécessité, rendrait à l'industrie les bras et les intelligences qu'elle lui enlève, et lui céderait le pas dans la hiérarchie sociale, en reconnaissant ses droits aux rangs, aux titres, aux honneurs et aux distinctions. Saint-Simon avait en outre remarqué que ce fait était dans les tendances de notre époque; que les travailleurs pacifiques, qui déjà s'étaient affranchis d'un si grand nombre de servitudes, qui avaient conquis dans l'ordre politique des droits égaux à ceux des hommes de guerre, tendaient manifestement à supplanter ceux-ci, à s'emparer du pouvoir, à régir la société au profit des intérêts industriels. Ce philosophe se félicitait des efforts qui étaient faits dans ce dessein; il pensait qu'on devait particulièrement s'appliquer à

les réaliser, afin de hâter le jour du triomphe complet de l'industrie sur la guerre.

Le système des disciples de Saint-Simon, qui a fait si grand bruit, est tout autre chose : c'est de donner à la société universelle la religion pour base, et pour mobile le travail, de telle sorte qu'il soit distribué à chacun suivant sa capacité, et que le produit en soit partagé suivant les œuvres, afin de faire marcher en paix le genre humain avec ordre, avec amour, vers une commune destinée, et de faire naître dans la société, dans le monde entier, un caractère d'union, de sagesse et de bonté qui produise le bonheur universel.

D'après ce système, toute organisation des sociétés humaines est la conséquence, la représentation d'une idée religieuse. Il suit de là que la religion et la politique ne sont pour l'homme que deux faces différentes du même fait, l'unité de son existence.

La religion, en effet, ne consiste pas dans des phénomènes insaisissables, dans des idées aériennes et mystiques ; mais elle a pour objet de donner un fondement aux institutions humaines qui lui sont inspirées par Dieu et réglées sur les progrès du développement des facultés humaines. L'essence de la religion est donc de relier les hommes entre eux ; morale, politique, et religion, sont la même chose.

La société se constitue par l'institution politique, ou le gouvernement qu'elle se donne. Dans le système saint-simonien, la hiérarchie des pouvoirs, ou le gouvernement, embrasse l'ordre social tout entier : il comprend la détermination du but de l'activité de la société, celle des efforts nécessaires pour l'atteindre, la direction à donner à ces efforts soit dans leur division, soit dans leurs combinaisons ; le règlement de tous les actes collectifs et individuels ; celui, enfin,

de toutes les relations des hommes entre eux, depuis les plus générales jusqu'aux plus particulières.

Ceux qui ont le plus d'amour pour cet ordre hiérarchique qui émane de Dieu, et qui, par conséquent, peuvent le faire observer mieux que tous autres, sont les dépositaires de la religion : ce sont donc les prêtres qui doivent naturellement être appelés à gouverner la société. Le prêtre représente l'unité sociale et politique ; il est le lien de tous les hommes ; il rattache le fini à l'infini, l'homme à Dieu ; il met l'ordre social en harmonie avec l'ordre universel. Ainsi, dans la religion saint-simonienne, l'état et l'église se confondent : il n'existe plus de hiérarchie au-dehors de la sphère religieuse ; la société marche sous la direction des ministres de Dieu. La forme du gouvernement est théocratique au point de vue de Dieu ; monarchique sous le point de vue de l'unité ; aristocratique, si l'on considère les vertus et les talents des chefs ; démocratique, enfin, comme étant dans l'intérêt du plus grand nombre.

Le prêtre, qui gouverne la société entière, est la source de la sanction de l'ordre : c'est de lui que tous les individus et tous les faits reçoivent le caractère social ou divin. Il intervient à la naissance de chaque homme, il le consacre à Dieu et à l'humanité ; et, après avoir découvert la vocation qui lui a été donnée, *la grace* qu'il a reçue en naissant, il le place dans les circonstances et l'entoure des soins les plus propres à cultiver, à développer en lui les germes d'avenir que Dieu y a déposés. Lorsque cette préparation est achevée, il lui confère la fonction qui lui était destinée, et détermine ainsi ses devoirs et ses droits. Il continue à le suivre dans la ligne où il l'a placé, et l'y fait avancer en raison de ses mérites ; et

lorsque l'âge du travail est passé, il l'admet à la retraite.

Pour conduire l'homme à ce but, le prêtre en fait l'éducation morale ou religieuse; et cette éducation ne se borne pas à la jeunesse, elle se continue la vie entière. Les moyens à employer sont principalement puisés dans le sentiment. Pour remplir cette fonction, les prêtres useront de tous les moyens de persuasion, et particulièrement de la *confession*, qui n'est qu'un mode de consultation par lequel les hommes les moins moraux, les moins éclairés, viennent chercher les lumières et les forces qui leur manquent, auprès de leurs supérieurs en intelligence et en moralité.

Après la morale, le prêtre dirige l'intelligence vers la science, dont le but est de pénétrer de plus en plus dans la connaissance des phénomènes de l'univers : ce qui constitue la théologie, ou la science qui manifeste la Divinité.

Il dirige également la force vers l'industrie ou le culte. Tels sont les trois grands aspects de l'activité sociale de l'avenir : les prêtres, les savans, les industriels constitués en union harmonique, voilà la société.

La société, ainsi constituée sous la direction d'un Pontife-Roi, distribue les fonctions administratives à trois ordres de prêtres : le Prêtre général ou social, le Prêtre de la science, et le Prêtre de l'industrie.

Le prêtre social, placé au premier degré, détermine le but de l'activité humaine, et rappelle sans cesse aux hommes qu'elle ne peut s'accomplir que par les travaux de la science et de l'industrie. Après avoir fait choix des associés qui peuvent l'aider à lier ces deux ordres de travaux, il nomme le prêtre de la science et le prêtre de l'industrie, et partage

entre eux tous les autres individus selon leur aptitude à suivre l'une ou l'autre carrière. Placé au point de vue général des besoins de la société, et sachant sur quel point elle manque de science et d'industrie, il prescrit aux savans et aux industriels, par les chefs qu'il leur a donnés, la direction dans laquelle ils doivent porter leurs efforts, et attribue aux uns et aux autres la part du revenu social qui leur est nécessaire pour accomplir la tâche qui leur est imposée. Il les met en contact, pour que leur travail s'éclaire mutuellement, et, en leur montrant aussi le lien qui les unit, la dépendance dans laquelle ils sont les uns à l'égard des autres, en rappelant aux industriels que c'est aux savans qu'ils sont redevables de leur amélioration physique, il leur apprend à s'aimer, il les lie, les associe : ainsi, par le travail du prêtre social, la religion et la société sont instituées, manifestées dans leur unité.

Le prêtre de la science et le prêtre de l'industrie, après avoir reçu leur mission, leur consécration du prêtre social, après avoir appris de lui quels sont les résultats qu'ils doivent principalement se proposer d'obtenir, rappellent aux hommes qu'ils dirigent la destination de l'humanité sous l'aspect où ils l'aiment et la comprennent plus particulièrement. Ils distribuent les travaux, avec la dotation sociale qui y est affectée, entre les diverses natures d'efforts que comporte l'activité scientifique ou l'activité industrielle, entre les diverses localités, enfin entre les individus, qu'ils classent selon leur capacité et rétribuent selon leurs œuvres.

Le sacerdoce, dans chacun des ordres dont il se compose, forme une hiérarchie dont les degrés principaux correspondent aux différentes circonscriptions territoriales où peuvent se localiser d'une ma-

nière distincte les faits auxquels il préside. Ainsi la hiérarchie sacerdotale dans l'ordre principal, celui qui lie la science et l'industrie, comprend depuis le prêtre qui établit ce lien pour toute l'humanité, jusqu'à celui qui l'établit ou le prolonge dans la localité la plus étroite; et dans chacune des séries secondaires de la science et de l'industrie, depuis celui qui lie tous les travaux scientifiques ou tous les travaux industriels qui s'accomplissent sur le globe, jusqu'à celui qui remplit la même fonction dans le cercle le plus resserré où il est possible de le concevoir.

L'artiste n'est pas confondu avec le savant et l'industriel, et il diffère du prêtre en ce qu'il ne gouverne pas; mais il saisit la pensée du prêtre, il la traduit dans sa langue, et, l'incarnant sous toutes les formes qu'elle peut revêtir, il la rend sensible à tous. Il réfléchit en lui le monde que le prêtre a créé ou découvert; et, le réduisant en symbole, il le dévoile à tous les yeux. C'est par l'artiste que le prêtre se manifeste : l'artiste est le verbe du prêtre.

Le système saint-simonien fonde une hiérarchie dans l'intérêt des masses, mais il ne la fonde pas sur elles : elles n'ont pas le droit d'élection. Dans les degrés de hiérarchie, le pouvoir ne remonte pas des derniers rangs jusqu'au trône, mais il descend du trône jusqu'aux derniers rangs de la société; il ne vient pas du peuple, mais de la capacité souveraine qui n'occupe le rang suprême que parce que c'est elle qui aime, sait et accomplit le mieux la volonté divine sur l'humanité. Les chefs saint-simoniens, étant chefs par la grace de Dieu, sont légitimes. Mais leur légitimité ne repose pas sur le droit de naissance, elle s'appuie sur celui de la capacité.

La législation prescrit ce que l'éducation a eu pour objet de faire vouloir.

La loi est la déclaration par laquelle celui qui préside à une fonction, à un ordre quelconque de relations sociales, fait connaître sa volonté à ses inférieurs, en sanctionnant ses prescriptions par des peines ou des récompenses.

Les juges des délits et des récompenses sont les prêtres des sentimens, des sciences et de l'industrie, suivant le genre du délit ou de la récompense. Ainsi, par exemple, si une contestation s'élevait entre les industriels sur leurs droits à l'emploi de tel instrument, de tel atelier, l'institution chargée de la direction des travaux matériels serait l'arbitre naturel qui expliquerait les termes obscurs de la charte d'*inféodation* délivrée par elle à chaque producteur à l'époque de son investiture industrielle.

Pour abroger insensiblement la propriété individuelle, et la faire passer entre les mains du gouvernement, on abolira les successions en ligne collatérale; on augmentera les droits de succession en ligne directe; on mobilisera les propriétés foncières, c'est-à-dire qu'on en rendra le transport aussi facile que celui des objets mobiliers; enfin on créera des banques.

Les banques sont les dépôts de tous les capitaux ou instrumens de travail qui forment le fonds social, et qui consistent en fonds de terre, en bâtimens, et en numéraire social.

L'objet de ces banques est non pas de donner un dividende à des actionnaires, mais de procurer du travail à ceux qui en demanderont, et qui seront jugés capables de bien opérer.

Le revenu social est partagé en trois parties : la première est consacrée aux frais du culte et à l'en-

retien du clergé; la seconde est affectée à l'enseignement et au perfectionnement de la science; et la troisième est employée à l'exploitation générale du globe, ou à l'industrie.

Telle était l'organisation que les saint-simoniens avaient présentée comme propre à remédier à l'imperfection de la civilisation, lorsqu'ils s'aperçurent qu'ils n'avaient pas réglé les droits qu'il convenait de donner à la femme dans la société. Alors les systèmes les plus bizarres ont été proposés : ils ont été combattus avec violence par les uns, défendus avec opiniâtreté par les autres, et de ce choc il est résulté des défections nombreuses, qui ont amené une dissolution complète de l'association. Elle n'a eu qu'un moment de célébrité, pour retomber dans le ridicule qui couvre aujourd'hui ceux qui ont abjuré le nom de saint-simoniens pour prendre celui de *compagnons de la femme*.

SECTION III.

CRITIQUE DES SYSTÈMES PROPOSÉS EN REMPLACEMENT DE LA CIVILISATION.

Le même parallèle qui nous a fait voir l'inconvenance de la civilisation pour satisfaire les besoins sociaux de l'humanité, nous servira également pour nous montrer que tous les systèmes qu'on a voulu substituer à la civilisation n'ont pas eu un meilleur sort. Reprenons chacun de ces systèmes, et examinons-les séparément.

466. I. Esséniens (458). Les Esséniens étaient une secte fondée sur une croyance religieuse et exclusive : elle ne peut donc s'accorder avec la liberté de conscience, et devenir universelle. D'ailleurs, nous

ne connaissons pas tous les détails de son administration intérieure; nous savons seulement que tout y était réglé d'après les principes d'une parfaite égalité; et cette égalité est un vice qui se retrouve dans la plupart des systèmes proposés. Il résulte, en effet, du partage égal des profits, que les faibles, les indolens, les incapables, reçoivent autant que les forts, les diligens, les industriels. Avec de pareils principes, tout doit dépérir au lieu de prospérer: la quantité de travail qui doit être exécutée par chacun est réglée par la quantité qu'en donne le plus faible. Si un individu travaille avec zèle et intelligence, il n'aura, par exemple, que la cinquième partie du produit de son travail, et il supportera toute la fatigue. S'il se livre à la paresse, il jouira seul des plaisirs que l'indolent y attache; mais il ne sentira que la cinquième partie de la misère qui la suit. Ainsi, en voulant obtenir une égalité de travail et de biens, on n'obtient qu'une égalité de paresse et de misère; on n'élève pas les hommes inhabiles, paresseux et pauvres, au niveau des intelligens, des actifs et des aisés; on fait descendre ceux-ci au niveau des premiers. Dans ce système, un homme est presque sans influence sur sa destinée: si, en se livrant à l'intempérance ou à d'autres vices, il se rend incapable de travailler, peu lui importe; d'autres travailleront pour lui, pour sa femme, pour ses enfans. Si chaque individu parvenu à l'âge de la puberté juge à propos de se marier, la population manquera bientôt de subsistance. Si, au contraire, les plus prévoyans s'imposent des privations pour ne pas accroître la misère commune, ils n'éprouveront ni moins de privations, ni moins de fatigues, puisqu'il faudra nourrir et élever les enfans des autres. Un tel régime, en un mot, n'est propre qu'à éteindre dans l'homme tout prin-

cipe d'activité, d'affection et de bienveillance, en supposant même que les travaux et les produits qui en résultent soient distribués de la manière la plus impartiale.

467. II. Frères Moraves (459). Cette institution, très-respectable d'ailleurs, n'a point encore les caractères qui conviennent à l'association universelle du genre humain. Astreints aux superstitions des croyances des religions positives, les frères moraves n'élèvent pas leur intelligence à la hauteur où elle peut arriver. Enchaînées par des réglemens que la liberté de l'homme réprouve, les passions natives ne peuvent prendre l'essor qui leur convient. Les travaux qui s'exécutent dans ces établissemens sont loin d'être attrayans ; ils sont des peines, et non des plaisirs comme ils devraient être. Enfin, la vie qu'ils mènent dans leurs communes est celle de moines qui s'asservissent à des privations perpétuelles, et non celle à laquelle l'humanité entière est appelée, et qui lui assure toutes les jouissances que les facultés qui lui sont données lui permettent de goûter.

468. III. Associations Auvergniennes (460). Ce sont des communautés plutôt que des sociétés, formées sur la plus petite échelle, qui conviennent moins encore que les précédentes à la formation d'une société universelle. Le nombre des membres est limité, et ceux qui naissent dans l'association au-delà de la quantité prescrite, sont tenus de quitter le toit paternel, et d'aller vivre ailleurs. A cette monstruosité inconcevable, ajoutons que cette société n'est établie que pour des hommes ignorans, et chez lesquels on ne veut pas répandre les lumières ; on n'a eu pour objet, en les établissant, que d'empêcher les asso-

ciés de tomber dans l'indigence, en leur assurant les premiers besoins de la vie.

469. IV. Système de Feignet (461). L'institution proposée par cet encyclopédiste est celle d'un bon citoyen, mais qui n'avait d'autre but que d'améliorer l'association auvergnienne dans l'intérêt des pauvres, et non pas de dresser un plan de société qui pût convenir à l'universalité du genre humain. Elle n'a aucun des caractères d'une association universelle.

470. V. Système de la Coopération Mutuelle, par Owen (462). Nous arrivons à une institution plus large, mieux entendue que les précédentes, et qui semblerait pouvoir embrasser tous les hommes. On ne s'y bornait pas à cultiver les arts de première nécessité; on y exploitait tout l'arbre encyclopédique. Mais ces établissemens avaient aussi le défaut d'être fondés sur l'égalité de partage des produits, malgré l'inégalité que les membres apportaient dans le travail: l'habile y recevait une part égale à l'inhabile, le paresseux autant que le diligent. Par ce système, toutes les différences qu'on peut établir dans les travaux des hommes sont complètement anéanties; il n'y a plus de travail supérieur ou inférieur à un autre travail; il n'y a plus d'action qui vaille plus ou moins qu'une autre action. Tout est nivelé; la mesure est la même pour tout et partout. Une autre cause de dissolution inhérente à cette organisation provenait de ce que les passions n'y étaient pas dirigées ni utilisées à l'avantage de la société. Ces deux vices capitaux n'ont pas tardé à en entraîner la ruine.

471. VI. Gouvernement des Jésuites du Paraguay (463). Le gouvernement des jésuites a eu d'ardens admirateurs. Sans doute, si l'égoïsme despotique de ces religieux n'eût pas fait tourner à leur avantage particulier les institutions qui devaient servir à celui de leurs administrés, cette forme gouvernementale, d'après les lumières du siècle, pouvait convenir à des sauvages que l'on voulait amener à la civilisation. Mais, loin de la rendre utile à ces populations, ils l'ont employée contre elles, et se sont conduits à leur égard en affreux tyrans ; ils les ont considérées comme des instrumens de leur cupidité et de leurs passions brutales et honteuses. Aussi ont-ils échoué complètement à améliorer la condition de ces sauvages ; malgré le cagotisme qu'ils avaient établi, ou, pour mieux dire, à cause de ce cagotisme, ils ne sont jamais parvenus à leur faire aimer la religion et la morale qu'ils voulaient leur imposer ; ils n'ont rien fait pour éclairer leur esprit, pour faire naître des sentimens généreux. Loin de leur inspirer l'amour du travail en le rendant modéré et attrayant, ils l'ont fait haïr par l'emploi de la plus criante contrainte ; leurs fouets, leurs cepts, toutes ces punitions barbares, n'ont jamais pu exciter leur activité ; ils travaillaient avec une telle nonchalance, que soixante ou soixante-dix d'entre eux ne faisaient pas plus d'ouvrage que huit ou dix de nos ouvriers d'une activité médiocre. Leur industrie se bornait à cultiver quelques végétaux, à fabriquer la toile grossière qui leur servait de vêtemens. Les arts les plus usuels parmi nous n'y étaient pas connus. Ils étaient d'une telle stupidité, que leur curiosité ne pouvait pas être excitée même par les spectacles les plus inaccoutumés, et qu'ils mouraient dans l'âge le plus avancé sans être sortis de l'enfance.

Cependant ces hommes si stupides, si indolens, qui se laissaient fustiger patiemment, se montraient rusés, impétueux et cruels, chaque fois qu'ils agissaient en masse dans une émeute populaire ; leur volonté se réveillait alors avec le sentiment de leurs forces, et ils marchaient vers leur but avec une énergie qui leur faisait braver tous les dangers.

Leur moralité ne se perfectionnait pas mieux que leur intelligence ; ils n'avaient aucune idée du juste et de l'injuste ; on ne pouvait obtenir qu'ils respectassent la propriété d'autrui, lorsqu'ils pouvaient la ravir. Ils se livraient à l'ivresse, au mensonge, à la violation du serment. Ils étaient indifférens aux honneurs. Les femmes ne connaissaient pas la chasteté, et les hommes la jalousie. Tout leur plaisir était de se propager. Au reste, la vie ne leur inspirait aucun attachement ; ils ne se plaignaient point dans leurs souffrances ; ils mouraient sans inspirer ni éprouver de regrets ; enfin ils n'étaient pas moins indifférens pour une vie à venir que pour celle de ce monde.

Quoiqu'on connaisse moins l'influence de cette institution sur les gouvernans que sur les gouvernés, tout porte à croire qu'ils n'en ont pas été mieux améliorés que les sauvages. On a trouvé ces jésuites plongés dans une crasse ignorance, et leurs débauches étaient couvertes du mystère dont il leur était si facile de s'environner.

Mais ce gouvernement eût-il fait le bonheur des sauvages, on ne pourrait pas en conclure qu'il eût pu servir de type à une organisation sociale universelle : c'est ce que nous démontrerons en examinant les effets de la religion saint-simoniennne, qui a les rapports les plus intimes avec l'association qui vient de nous occuper.

472. VII. République des Egaux (464). Si dans l'état social on entend par égalité le droit qui appartient à chaque associé de jouir également de tous les avantages que la société peut accorder à ses membres, d'après leurs penchans et leurs facultés, ce droit ne peut être contesté par personne; tous doivent jouir de cette égalité.

Mais si par-là on veut prétendre qu'un homme, par le seul effet de sa nature, doit être placé dans l'association au même rang qu'un autre, et y exercer les mêmes fonctions publiques et privées, c'est une chimère qui choque la raison. Y a-t-il, en effet, dans les productions du globe, des choses égales? L'homme n'est-il pas enfant, jeune, et vieux? N'y a-t-il pas des mâles et des femelles? Ne voit-on pas des hommes beaux ou laids, bien faits ou difformes, forts ou faibles? Tous ne varient-ils pas par leurs penchans et leurs aptitudes, par l'étendue de leur intelligence et de leur capacité? Convient-il donc de les traiter de la même manière, de leur donner le même emploi, de les mettre sous le même niveau, de les confondre sans distinction, de les regarder enfin comme égaux? La fondation d'une institution sur le principe d'une égalité parfaite est donc une absurdité; elle se serait bientôt dissoute si elle pouvait se former.

L'erreur de ces réformateurs était de croire que tous les vices de la civilisation dépendaient de l'inégalité; qu'il suffisait d'empêcher qu'il y eût des riches et des pauvres, pour remédier à tous les maux de l'ordre social. Mais ils ne virent pas que les moyens qu'ils employaient, loin de faire prospérer la république, y produisaient le découragement et la misère. Nous avons vu, en effet, ce qui devait résulter d'un partage égal de produits entre ceux qui au-

raient coopéré d'une manière inégale à leur création, de donner autant au paresseux qu'au diligent, autant à l'incapable qu'au capable (444, 466, et 470). Vainement prétendait-on détruire cette injustice en forçant à travailler par des corrections ceux qui n'y seraient pas portés par penchant : c'est un défaut de plus ajouté à un autre défaut ; c'était, pour établir le droit d'égalité que la nature ne nous a pas donné, nous enlever celui de la liberté, qu'elle a attaché à notre organisation, sans lequel l'homme n'est plus qu'une machine qui ne peut se mouvoir qu'au commandement.

Mais admettons que dans ce système on assure à chacun des membres de la communauté la possession des besoins physiques : cela sera-t-il suffisant ? L'homme, avec ses besoins physiques, n'a-t-il pas des besoins moraux ? Les premiers sont partageables, mais les seconds ne le sont pas, et de ce nombre est le droit que l'on concède d'administrer la propriété, de gouverner l'état.

La nation, propriétaire universelle, ne peut exercer par elle-même cette administration : elle est forcée de la confier à un corps nombreux de magistrats qu'elle choisit, qu'elle surveille, qu'elle renvoie à son gré. Mais quelque instable que soit l'autorité de ces délégués, elle n'en est pas moins réelle ; elle constitue à leur profit une véritable supériorité ; elle crée, ou plutôt elle laisse se manifester un intérêt particulier en contradiction avec l'intérêt général, puisque ces délégués doivent chercher à perpétuer une autorité en vertu de laquelle seule ils peuvent se maintenir, et qui ne leur a été conférée que momentanément. La possession du pouvoir ne donne pas, il est vrai, droit à une plus forte part dans les produits ; mais les richesses matérielles ne sont pas le seul but

des passions. Dans l'organisation nouvelle, la carrière, fermée presque à toutes, ne s'ouvre libre et vaste que pour une seule, l'ambition, que provoquent sans cesse et les luttes électorales, et la grandeur de l'objet proposé à sa satisfaction : car dans ce système, le pouvoir, bien plus large que dans nos gouvernements actuels, comprend l'administration du pays dans toutes ses parties, s'étend sur tous les citoyens et sur leurs travaux journaliers, pénètre dans leurs relations les plus intimes, et ne laisse rien en dehors de lui. Ajoutons que la puissance industrielle qui naîtra d'une organisation régulière du travail, sera encore un autre aiguillon pour l'ambition. Ayant à sa disposition un instrument de production facile à manier, et d'une force jusque là inconnue, le gouvernement ne saura se contenir ni contenir la nation dans les limites de frugalité et de modération imposées par le législateur. La facilité de produire la richesse en inspire le désir. La médiocrité républicaine est bientôt remplacée par le luxe, et dès-lors le système croule. En vain la loi accumule-t-elle autour des dépositaires du pouvoir public mille précautions jalouses ; en vain le peuple, sans cesse sur la place publique, grondera-t-il contre ses mandataires infidèles : l'ambition et la richesse finiront par renverser les limites impuissantes de la constitution.

Sans examiner s'il eût été possible au gouvernement d'un grand empire, comme est celui de la France, de descendre sans confusion dans tous les détails minutieux, mais nécessaires, pour pourvoir aux besoins journaliers de ses habitans ; de leur distribuer leur ouvrage ; d'examiner si la tâche de chacun est faite, et la manière dont elle est faite ; de suivre sa conduite privée, de l'approuver ou de la censurer, nous demanderons si cette contrainte, ce régime

de couvent, s'accordent avec la dignité de l'homme, et si c'est par de semblables moyens que l'on doit organiser un système social approprié à tout le genre humain? Evidemment ce n'est point ainsi que l'on peut concilier la liberté individuelle avec le bien-être de tous.

473. VIII. Religion Saint-Simonienne (465). Que dans le moyen âge, que dans le seizième siècle, où le génie de Luther remuait l'Europe par ses discussions théologiques, on eût proposé de fonder la société sur un système religieux, cette idée eût été peut-être reçue avec enthousiasme; elle eût été propre au temps où elle eût paru. Mais aujourd'hui que l'indifférence religieuse est presque générale dans les pays civilisés, présenter une religion nouvelle, et y asservir la société tout entière, c'est la conception la plus bizarre que l'imagination puisse enfanter.

De ce que le sentiment religieux appartient à l'humanité, il ne s'ensuit pas qu'on doive le confondre avec la sociabilité, qui est aussi un sentiment de notre espèce. L'un est fait pour nous porter à l'admiration de l'univers; il a pour objet l'infini, et il est vague et mystérieux comme la cause qui le fait naître. L'autre a pour but d'unir les hommes entre eux pour cultiver par un travail commun le globe qu'ils habitent, afin de se procurer les richesses qui doivent pourvoir à tous leurs besoins et concourir à leur bien-être. De là naîtra alors le sentiment de reconnaissance envers l'Être suprême, auteur de ces bienfaits. Le sentiment religieux est donc l'effet de notre position sociale, et non le principe qui doit nous diriger dans la conduite de la vie, qui est déterminé par notre organisation. C'est cependant sur le

sentiment religieux que les saint-simoniens ont formulé leur système social ; qu'ils ont établi un pontife-roi , créé des magistrats-prêtres qui se recrutent d'eux-mêmes , et sans que leurs administrés y concourent ; qu'ils ont fondé un culte ayant ses sacrements de baptême , de confession , de confirmation , d'ordre ; enfin qu'ils ont mis tout le genre humain sous la dépendance absolue du sacerdoce , qui seul est législateur , exerce le pouvoir exécutif , détermine les capacités , et juge ce qui doit être accordé aux œuvres.

Si nous demandons aux saint-simoniens quels sont les motifs qui les ont portés à investir leurs prêtres de ce pouvoir absolu , ils nous répondent que c'est parce que ces prêtres sont les plus aimans , ou , ce qui est la même chose , les plus religieux des hommes , et par conséquent les plus dignes de gouverner.

D'après une pareille réponse , on peut croire que ces religionnaires ont trouvé des moyens efficaces pour faire la précieuse découverte des hommes les plus aimans ; pour les distinguer de ceux qui , par ambition , par hypocrisie , ou par tout autre motif , simulent ces sentimens sans véritablement les éprouver ; qu'ils ont des moyens assurés auxquels on soumet les candidats pour n'être pas dupe d'une fausse apparence , pour être impartial malgré des affections particulières , pour résister enfin aux embûches des nombreux flatteurs qui encensent le pouvoir. Mais on est tout étonné de voir qu'aucune précaution n'a été prise à cet égard ; qu'il a suffi au père Enfantin de se déclarer , de se poser pontife-roi , pour être reconnu le plus aimant de tous les hommes du globe ; qu'il lui a suffi de cette sagesse suprême pour être assuré que les choix qu'il ferait de ses subordonnés tomberaient sur ceux qui , après lui , posséderaient

au plus haut degré l'amour de l'humanité; qu'enfin c'est un article de foi de regarder le prêtre comme infailible dans ses choix comme dans ses jugemens. Tel est le dogme vital de cette religion; ne pas l'admettre, c'est n'être pas saint-simonien.

Nous avons dit qu'il y avait de grandes ressemblances entre le gouvernement des saint-simoniens et celui des jésuites du Paraguay. Et en effet, ces deux institutions sont fondées sur la religion; les gouvernans sont également des prêtres; dans toutes deux, le pouvoir vient d'en haut, le peuple ne concourt pas à l'élection de ses magistrats, ils lui sont imposés, ils lui font ses lois, ils en sont les exécuteurs, ils distribuent les récompenses et infligent les châtimens, ils placent chacun suivant sa capacité et jugent du mérite des œuvres; enfin, les peuples de ces deux gouvernemens font abnégation de leur raison, sont soumis à une obéissance passive, et privés des avantages de la propriété.

Quoique dans ces deux formes de gouvernement nous ne trouvions aucune garantie contre les abus d'autorité dont les magistrats se rendraient coupables, on pouvait cependant espérer plus de sécurité de la part des jésuites que de celle des saint-simoniens. Les jésuites, en effet, étaient, par leur vocation, appelés à faire pratiquer la morale de Jésus, le Dieu d'amour par excellence; comme le disent les saint-simoniens eux-mêmes; il fallait être enthousiaste, embrasé du zèle le plus ardent, pour quitter le séjour de la civilisation, et aller s'ensevelir au bout du monde parmi des sauvages, afin de se livrer à cet apostolat. Non-seulement les jésuites étaient portés à améliorer le sort de ces peuples par un noble dévouement; mais, en s'y livrant, ils n'ignoraient pas que, suivant la religion qu'ils professaient, ils se char-

geaient d'une immense responsabilité, qu'ils s'imposaient des devoirs redoutables : car, d'après leur croyance, que n'ont pas les saint-simoniens, ils attendaient une autre vie où ils trouveraient un juge sévère de leurs actions, qui devait les récompenser par des délices ineffables s'ils se conduisaient bien, et les punir par des peines éternelles s'ils abusaient de leur pouvoir. Et, malgré ce frein si puissant, nous avons vu comment ils ont gouverné. D'après ces faits, pourrait-on espérer que le simple amour de l'humanité, en le supposant sincère, ferait plus sur les saint-simoniens que la crainte des jugemens d'un Dieu vengeur n'a fait chez les jésuites ? Sans doute, tant que leur puissance n'aurait pas été consolidée, ils auraient manifesté un dévouement absolu au bien-être de l'humanité ; leur propre conservation leur en eût fait une loi : il faut faire aimer un joug que l'on veut imposer. Mais lorsque le clergé saint-simonien aurait eu affermi son autorité, lorsqu'il n'aurait plus trouvé d'opposition dans l'exercice du pouvoir absolu, il aurait bientôt changé de ton et de manières. Avons-nous oublié les leçons que l'expérience nous a transmises dans tous les temps ? L'histoire du monde entier, si nous ne voulons pas nous en rapporter à celle de nos jours et de notre propre pays, ne nous apprend-elle pas que le pouvoir corrompt les hommes ; et si le seul gouvernement civil produit cet effet, quelle influence n'aura-t-il pas quand le même individu réunira dans sa personne aux droits d'un pontife ceux d'un monarque absolu ? Mais admettons encore que les prêtres saint-simoniens, n'ayant pas des sauvages à gouverner, seraient forcés d'agir avec modération, et n'auraient pas eu la tyrannie des jésuites : la seule forme d'une organisation sociale aussi opposée à la nature humaine est évidemment

par elle-même une cause suffisante de répulsion. Comment, en effet, espérer que l'homme, qui se plie avec tant de peine au joug d'un gouvernement même libéral, se soumettra volontairement à une autorité absolue dont il n'élira pas les membres; qu'il s'abaissera devant ses magistrats jusqu'à leur donner le nom de *pères*, et d'en être appelé le *fil*s; qu'il leur obéira contre sa raison, contre sa volonté? Non, ce n'est pas pour entraver nos facultés que la société nous est imposée; mais elle est un don qui doit servir à les développer, à les aider, à suppléer à leur insuffisance.

La religion saint-simonienne n'a pas seulement de grands rapports avec le gouvernement des jésuites du Paraguay: elle en a également avec la république des égaux, ou, pour mieux dire, elle est le même système sorti de l'enfance et parvenu à sa virilité. La base de l'organisation sociale est toujours la communauté des biens, avec cette différence, que dans la république des égaux le partage des produits se fait sans distinction, tandis que dans la religion saint-simonienne il se fait suivant la capacité et les œuvres de chacun. Mais dans l'un et l'autre système l'état est maître absolu: l'individu n'est plus libre, et la propriété individuelle, garantie de la liberté, est mutilée.

Concluons de l'examen que nous venons de faire des systèmes proposés pour substituer au régime civilisé, que chacun d'eux, reposant sur des conceptions plus ou moins étroites, ne remplit pas les conditions qui sont nécessaires à l'homme pour faire son bonheur, puisqu'ils ne peuvent, en lui conservant sa liberté entière, pourvoir à ses besoins, employer ses facultés d'une manière utile à l'individu et à la société, maintenir entre eux l'harmonie sans recou-

rir à la voie impuissante des contraintes. Sans association qui réunisse ces conditions fondamentales, il n'y a point de système social propre à la nature de l'homme; et tous ceux qui ne seront point appuyés sur ces bases, seront renversés par le torrent des révolutions qui renaitront sans cesse.

TITRE QUATRIÈME.

De l'Association qui convient à l'Humanité dans l'état actuel du progrès des sciences et de l'industrie, ou de la Société harmonienne.

Elle est fondée sur les lois de la nature.

474. La nature est une dans ses lois, analogique dans ses œuvres. La création entière est un immense concert dont toutes les parties ont été faites avec nombre et proportion, où toutes les harmonies se résolvent en une seule harmonie.

Si telle est la nature, telle doit être la société humaine; et pour en connaître les lois, ce n'est ni l'imagination, ni l'empirisme, ni l'histoire qu'il faut consulter, mais l'ordre universel dont elle est un des anneaux. C'est à cette source que le génie de Fourier est allé les puiser pour fonder la science.

Déjà nous avons donné l'idée de cette grande découverte (443); nous allons en présenter le développement complet, et telle que doit être cette association, lorsque, par les générations successives, l'humanité sera formée pour en recevoir toutes les conséquences et tous les bienfaits. Mais, quoique à son début elle ne recevra pas ce développement, elle aura néanmoins sur le régime civilisé l'avantage immense de présenter une société formée par la réunion volontaire de forces agissant dans une direction com-

mune pour réaliser un résultat dont l'utilité se répartira à chacune des forces associées, proportionnellement à son concours.

Cette association diffère, en effet, du régime civilisé ou du morcellement, en ce que celui-ci comporte l'absence de but commun, la divergence de toutes les forces, leur éparpillement, leur hostilité, et enfin la répartition arbitraire, frauduleuse ou oppressive, et toujours illégitime, des richesses et autres avantages produits.

Nous développerons la science sociale harmonienne, en examinant, 1° la formation de l'association; 2° les institutions propres à former les hommes à l'harmonie; 3° la progression qui doit être suivie dans les institutions qu'il convient d'établir pour amener la société harmonienne à son développement complet; et, dans un quatrième chapitre, nous terminerons par le parallèle de l'association harmonienne et de la civilisation¹.

CHAPITRE PREMIER.

Formation de la Société harmonienne.

Elle a pour base un ménage sociétaire.

475. La société harmonienne doit s'étendre sur toute l'humanité. Ses procédés doivent être applicables en tous lieux et à tous les hommes. Son objet doit embrasser l'ensemble des créations utiles et agréables du génie, depuis l'agriculture et les manu-

¹ Tout ce qui constitue la science de l'association harmonienne étant puisé dans les ouvrages de Fourier et de ses disciples, nous ne les citerons plus : ce serait une répétition continuelle des mêmes autorités : il suffit d'en indiquer la source dans cette note générale.

factures, jusqu'à la haute industrie des sciences et des beaux arts. Ainsi l'intelligence et l'activité humaine sont entièrement employées à la gestion et au gouvernement du globe.

Pour remplir cette destinée, l'association se divise en Communes autrement appelées Ménages Sociétaires ou Phalanges.

En examinant le mécanisme des communes, qui est partout le même, nous connaissons la forme de la société universelle. La phalange, en effet, est une miniature de l'univers, un microcosme, ou petit monde fait sur le patron du grand, et régi par les mêmes lois. Ainsi, pour fonder la société harmonieuse sur toute la terre, il suffit d'établir une phalange, et d'en augmenter le nombre autant que la population le demandera.

La connaissance d'un ménage sociétaire se rapporte à sa composition, à son organisation, et à son mode d'agir pour remplir le but de sa création.

SECTION PREMIÈRE.

COMPOSITION DES MÉNAGES SOCIÉTAIRES.

Il faut distinguer dans la composition du ménage sociétaire, le matériel et le personnel.

ARTICLE PREMIER.

DU MATÉRIEL D'UN MÉNAGE SOCIÉTAIRE.

476. Le matériel d'un ménage sociétaire consiste dans le territoire qu'il occupe, les édifices qu'il y construit, le mobilier, et les capitaux.

Le territoire d'une phalange doit être à peu près d'une lieue carrée. Si le territoire de cette exploitation était peu étendu, la restriction des cultures s'op-

poserait aux grandes économies ; elle n'offrirait que de faibles chances de bénéfice ; elle ne comporterait pas une variété suffisante de sites, d'expositions, etc., pour diversifier les travaux et les produits. Si, au contraire, le territoire était trop vaste, les cultures exigeraient de longues courses, de grandes fatigues, un concours de travailleurs trop nombreux ; il occasionnerait de la confusion. Toutes ces considérations semblent établir que la lieue carrée de cinq kilomètres (2500 hectares) tient un juste milieu entre la trop grande et la trop faible étendue qui convient à l'exploitation rurale sociétaire.

On construira les édifices le plus près du centre du territoire que les convenances locales le permettront.

On appelle Palais, ou Phalanstère, l'édifice principal. Ce palais n'aura aucune ressemblance avec les édifices anciens et les modernes de l'état civilisé : leurs formes ne conviendraient pas à la destination nouvelle que ces palais doivent avoir. Ils se perfectionneront par l'usage et l'expérience. En voici l'idée générale (*planche XIII*).

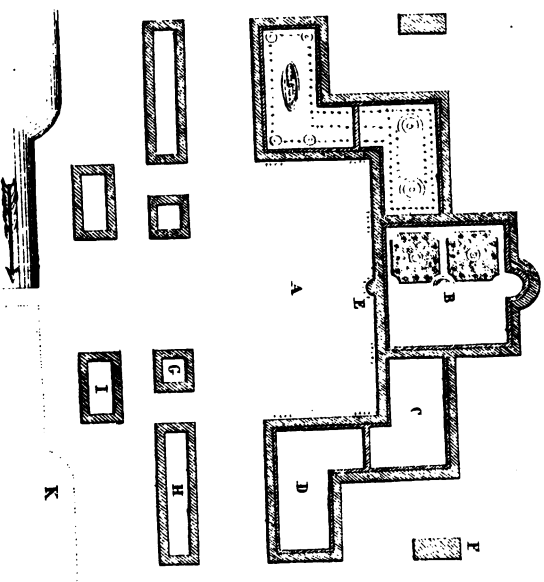
Le centre du phalanstère doit être affecté aux fonctions publiques, aux salles de repas, de bourse, de conseil, de bibliothèque, etc. Dans ce centre sont placés, le temple, la tour d'ordre, le télégraphe, les pigeons de correspondance, le carillon de cérémonie, l'observatoire, la cour d'hiver placée en arrière de la cour de parade.

L'une des ailes doit réunir tous les ateliers bruyans, comme ceux de la charpente, de la forge, du travail au marteau, etc. Elle doit contenir aussi tous les rassemblemens industriels d'enfans.

L'autre aile est affectée au caravanseraï avec ses salles de bal et de relations, destinées à la réception des étrangers.

LÉGENDE

- A. Grande place de parade au centre du Phylastère.
- B. Lieu d'honneur ou jardin d'ivoire planté d'arbres verts ou arbres de nosse standards, etc.
- (C, D). Cases intérieures de service, avec arbores jades dans les coins, etc.
- E. Grande entrée, grand escalier, etc.



LÉGENDE

- F. Esplanade (de la même sorte, au face Heïché).
- G, H. Bâtimens intérieurs, grosses indiennes, etc.
- K. Piscine.
- Les meublans ont figuré le long des faces intérieures du Phylastère.
- La grande route passe entre le palais d'habitation et les bâtimens d'habitation.

Le phalanstère doit renfermer, outre les appartemens individuels, un grand nombre de salles de relations publiques ou séristères, qui sont des lieux de réunions et de développement de séries passionnelles. Le séristère du banquet ou salle à manger doit avoir six salles de grandeurs inégales, et un plus grand nombre de cabinets que tous les autres.

Les étables, greniers et magasins, doivent, autant que possible, être placés vis-à-vis le palais. Le vaste intervalle qu'il doit y avoir entre le phalanstère et les étables, servira de grande place de parade.

Derrière le centre du palais, les fronts latéraux des deux ailes devront se prolonger pour ménager et enclore une grande cour d'hiver, appelée cour d'honneur, formant jardin et promenade pour cette saison, et par conséquent emplantée dans nos climats de végétaux résineux et verts.

Les dimensions du phalanstère seraient insuffisantes si on ne redoublait pas les corps de bâtimens, et si on ne laissait dans l'intervalle des corps parallèles contigus un espace vacant d'au moins vingt toises qui formera un jardin d'hiver traversé par des corridors sur colonnes au niveau du premier étage, avec vitrages fermés et chauffés ou ventilés, suivant les saisons.

Les jardins d'été doivent être placés derrière le palais, et non pas derrière les étables. Cette partie doit être réservée à la grande culture. Au reste, cette distribution est subordonnée aux localités; mais nous raisonnons ici sur un terrain choisi d'après les convenances.

Le palais doit être percé d'espace en espace, comme la galerie du louvre, par des arcades à voiture coupant l'entresol.

Le phalanstère aura au moins trois étages, et la ja-

cobite, ou logement de frise, outre le rez-de-chaussée et l'entresol. Les vieillards logeront au rez-de-chaussée, les enfans à l'entresol ; les étages supérieurs seront réservés aux autres âges de la vie. Ces classemens sont fondés sur les mœurs de l'association.

Tous les quartiers de l'édifice occupés par les hommes, peuvent être parcourus par une large galerie qui règne au premier étage et dans tout le corps du bâtiment. Aux extrémités de cette voie sont des couloirs sur colonnes, ou des souterrains ornés, ménageant dans toutes les parties et atténuances du palais une communication abritée, élégante et tempérée en toute saison par le secours des poêles et des ventilateurs. La galerie du louvre, ou musée, présente un modèle parfait d'une rue-galerie, avec cette différence, que les jours ne sont pris que d'un côté, l'autre étant adhérent à chacun des corps de logis.

Il faut se figurer cette élégante galerie courant tout autour des corps de bâtimens, des jardins intérieurs et des cours du phalanstère, tantôt en dehors, tantôt en dedans des cours du palais ; tantôt s'élargissant pour former une large rotonde, un *atrium* inondé de jour, projetant dans les cours ses couloirs sur colonnes, ou de légers ponts suspendus pour réunir deux faces parallèles de l'édifice s'embranchant aux grands escaliers, et ouvrant partout des communications faciles, larges et somptueuses.

Cette galerie se ploie aux flancs de l'édifice sociétaire, et lui fait comme une large ceinture ; elle relie toutes les parties à un tout ; elle établit le contact du centre et des extrémités ; elle est le canal par où circule la vie dans le grand corps phalanstérien : c'est l'artère, qui du cœur, porte le sang dans toutes les veines ; c'est ainsi le symbole et l'expression ar-

chitecturale du haut ralliement social et de l'harmonie passionnelle de la phalange dans cette grande distribution unitaire, dont chaque pièce a un sens spécial, dont chaque détail exprime une pensée particulière, répond à une convenance, et se coordonne à l'ensemble, et dont l'ensemble reproduit la loi suprême de l'association, la pensée intégrale de l'harmonie.

Les corps de logis sont à double file de chambres dont l'une prend jour sur la rue-galerie, et l'autre sur la campagne.

Les portes d'entrée de tous les appartemens des premier, deuxième et troisième étages sont sur la rue-galerie, avec les escaliers placés d'espace en espace pour monter au deuxième ou troisième étage.

Les grands escaliers conduiront au premier étage. Il y aura deux escaliers latéraux qui conduiront au quatrième.

Le rez-de-chaussée contient sur quelques points des salles publiques et des cuisines dont la hauteur absorbe l'entresol. On y ménage des trappes d'espace en espace pour élever les buffets dans les salles du premier étage.

Comme dans les salles de spectacle, on pratiquera des bassins supérieurs pour les cas d'incendie.

Les corps de logis parallèles sont joints par des couloirs sur colonnes.

Outre ces édifices de première nécessité, l'association peut en avoir de luxe ou de plus grande commodité. Ainsi une phalange a quatre châteaux placés à demi-distance de ses limites pour réunir les cohortes du voisinage employées à un travail commun. Chaque groupe a aussi son belvédère à l'un des angles du terrain où il gère une culture. Chaque série a son castel sur le point le plus central entre ces di-

verses cultures. Il y aura encore des appartemens destinés aux étrangers qui viendront visiter l'établissement, on les nomme *camp cellulaire*.

Le phalanstère doit être pourvu du mobilier nécessaire aux usages de la vie, et indispensable au nouveau mode de développer nos facultés physiques, industrielles et sociales.

A ce qu'exige le personnel, il faut ajouter les ustensiles nécessaires au genre d'industrie que l'on veut exercer; ou enfin toutes les avances que demande un établissement de la nature de celui que nous décrivons.

La valeur de la phalange appartient à tous ceux qui ont concouru à la former, par leurs capitaux, leur travail ou leur industrie. Chacun conserve la propriété de ce qu'il a mis.

ARTICLE II.

DU PERSONNEL D'UN MÉNAGE SOCIÉTAIRE.

Il est de 1,600 à 2,000 personnes de tout âge, de tout caractère, de toute fortune, etc.

477. Le ménage sociétaire n'est pas, comme un ménage de famille, composé du père, de la mère et de leurs enfans; il est la réunion de personnes qui n'ont entre elles d'autres liens que le penchant à la sociabilité.

Ces associés ne doivent être ni trop ni trop peu nombreux. Vingt familles unies ensemble ne pourraient produire les effets salutaires de l'harmonie; on n'y trouverait ni l'économie suffisante, ni les ressources de la mécanique sociale. Mais un autre inconvénient bien autrement fâcheux, serait de conserver entre les membres de la société l'esprit de famille qui tend à l'égoïsme, et d'empêcher les bril-

lans essors du lien corporatif, qui doit être l'esprit public de l'association.

Si on formait la société de deux ou trois mille personnes, on tomberait dans un autre inconvénient : la confusion se mêlerait dans les travailleurs qui doivent opérer en commun ; le travail ne pourrait pas se régulariser : il faut donc des limites fondées sur l'harmonie des caractères : et un calcul approfondi de différentes nuances de penchans, a prouvé que seize à dix-huit cents individus étaient le nombre convenable pour former une organisation complète d'un ménage sociétaire ; ainsi, dix-huit cents personnes formeront une phalange, une unité sociétaire.

Les associés doivent être d'âge et de sexe différens : il faut des enfans, des jeunes gens, des hommes faits, et des vieillards. Les femmes doivent y être en même proportion que les hommes.

On réunit dans la même phalange des savans et des ignorans, des caractères de toutes les espèces, des penchans de tous les genres. Ces associés ne doivent pas moins différer entre eux par la fortune : il faut des riches, des aisés, des fortunes médiocres, et des indigens.

Enfin, personne ne doit être exclu de la phalange : plus il y aura de variété dans l'âge, le sexe, les penchans, les caractères, les facultés physiques, intellectuelles, morales et pécuniaires, mieux la société pourra remplir l'objet de sa destination.

Tout individu qui entre dans la phalange, tout enfant qui y naît ou y est apporté, reçoivent, à titre d'avance, ce qui leur est nécessaire pour vivre agréablement. Ainsi, on leur donne la nourriture, le vêtement, et on les fait participer à toutes les jouissances qui peuvent embellir la vie. Les besoins physiques

n'occupent personne, parce qu'ils ne peuvent pas plus manquer que l'air que l'on respire; toutes les actions ont pour but la jouissance et la variété des plaisirs.

Les économies qu'une phalange fait par son mode d'organisation, permettent aux sociétaires de mener un train de vie fastueux, non-seulement sans dépenser plus que si l'on vivait dans la médiocrité, mais en dépensant moins que si l'on végétait dans la vie bourgeoise.

Les appartemens meublés sont loués et avancés par la régence à chacun des membres. Le prix du loyer varie suivant la valeur des appartemens.

Ces appartemens ne sont pas distribués de manière à placer les riches d'un côté, les fortunes médiocres de l'autre, et les indigens à part. Ces distinctions seraient vicieuses, en ce qu'elles blesseraient l'amour-propre, et paralyseraient les divers leviers d'harmonie: tous les logemens sont donc entremêlés, tellement que l'on n'y voit de différence que dans le plus ou le moins d'étendue du local.

Les habillemens sont analogues aux différentes fonctions que l'on remplit dans la phalange, et varient avec ces fonctions. Ils ont pour caractère distinctif l'élégance, la richesse de la forme, et l'excellence des tissus.

Les repas y sont pris cinq fois par jour. Là sont réunis tous les mets que la variété des goûts peut produire. La table des riches, servie la première, est couverte de ce qu'il y a de plus recherché. Les tables de seconde classe viennent ensuite; puis celles de troisième. La seconde classe profite de ce qui est resté du buffet de la première. La troisième classe ajoute aux mets spécialement préparés pour

elle, les plus distingués de ceux auxquels les tables précédentes n'ont pas touché.

Les goûts des hommes, des femmes et des enfans différant entre eux, chacun aura sa table particulière, servie suivant ces différences; ce qui n'empêche pas néanmoins les réunions générales qui ont lieu au souper.

En recevant dans son sein un individu, la société n'exige de lui aucune obligation, aucun devoir, il n'est assujetti à aucune règle que celle de la bienveillance sociale; sa liberté d'agir est entière. Il est le maître de suivre ses propres impulsions. Quoiqu'on fasse tout pour lui, on ne demande aucun retour de sa part: on sait que la seule activité humaine suffira pour le rendre utile à la société. Ainsi, outre l'avantage de recevoir tous les besoins de la vie que la civilisation ne peut lui donner, le sociétaire n'est pas dans la dure nécessité de sacrifier à l'harmonie une partie de sa liberté naturelle pour en conserver l'autre.

SECTION II.

ORGANISATION D'UN MÉNAGE SOCIÉTAIRE.

478. Lorsque le nombre des personnes nécessaires pour former une association sera réuni dans le phalanstère, c'est-à-dire sera de seize à dix-huit cents individus, on procédera à son organisation.

Les ménages ayant pour objet de travailler de concert à procurer à tous les associés ce qui leur est nécessaire pour leur conservation et leur bien-être, il faut, avant tout, connaître la force et la puissance des travailleurs. Cette force sera connue par leurs âges, leurs sexes, par la nature de leurs caractères,

de leurs penchans, et par leur réunion en groupes et séries.

ARTICLE PREMIER.

CLASSEMENT DES ASSOCIÉS PAR ÂGÉS ET SEXES.

479. Le moral se lie tellement au physique dans l'homme, que l'on ne peut formuler une table des âges des deux sexes, sans qu'il ne s'y joigne en même temps un rapport de caractère et d'affections. Toutes les personnes du même âge forment un type commun, ou une prédominance commune d'affections, elles se sentent liées ensemble; et, pour se grouper, elles ont un caractère collectif. Dans ce caractère collectif de chaque âge, il n'y a d'essentiellement distinct que le sexe. L'âge et le sexe sont donc des classemens naturels. La phalange sociétaire est d'abord organisée et mise en groupes. Les groupes composés de personnes de même âge se nomment tribus. Chaque tribu se divise en deux chœurs, le sexe masculin et le sexe féminin; et en quatre âges: enfance, jeunesse, maturité, vieillesse. Chaque âge se subdivise en quatre nuances: deux nuances pleines, une nuance de transition à l'âge supérieur; une nuance de transition par rapport à l'âge inférieur; ce qui compose seize âges et trente-deux chœurs. Chaque chœur est formé de deux quadrilles, un d'hommes et un de femmes; en tout trente-deux quadrilles, ayant chacun leur bannière, officiers et costumes distincts.

Voici le tableau de ce classement.

ORDRES.	GENRES.	AGES.
COMPLÉMENT ASCENDANT.	Nourrissons.	0 à 1 an.
	Poupons.	1 à 2 ans.
	Lutins.	

TRIBUS ET GHOEURS.

TRANSITION ASCENDANTE. . .	1 Bambins et Bambines.	3 à 4 1/2.
AILERON ASCENDANT.	2 Chérubins et Chérubines. . . .	4 à 6 1/2.
	3 Séraphins et Séraphines.	6 1/2 à 9.
AILE ASCENDANTE.	4 Lycéens et Lycéennes.	9 à 12.
	5 Gymnasiens et Gymnasiennes	12 à 15 1/2.
	6 Jouvenceaux et Jouvencelles.	15 1/2 à 20.
	7 Adolescents et Adoléscentes.	
	8 Formés et Formées.	

CENTRE.

RÉGENCE OU GOUVERNEMENT.

AILE DESCENDANTE.	9 Athlétiques et Athlétiques.
	10 Virils et Viriles.
	11 Raffinés et Raffinées.
AILERON DESCENDANT.	12 Tempérés et Tempérées.
	13 Prudens et Prudentes.
TRANSITION DESCENDANTE.	14 Révérends et Révérendes.
COMPLÉMENTS DESCENDANTS	15 Vénérables et Vénérables.
	16 Patriarches et Patriarches.
	Malades.
	Infirmes.
	Absens.

Lorsque l'enfant sera arrivé à la tribu du n° 7, il sera libre de s'incorporer dans celle des suivantes qui lui plaira davantage : c'est pourquoi l'âge de ces classes n'est pas déterminé, puisqu'elles peuvent être formées de tous les âges.

Cette échelle d'âges n'a pas seulement pour objet de faire connaître les forces physiques dont se compose le ménage sociétaire : son emploi le plus précieux est de faciliter l'éducation naturelle, de créer chez les enfans des esprits de corps qui les préparent à se porter passionnément aux études et aux travaux productifs.

C'est aussi par le moyen de cette échelle que l'on peut faire les évolutions et les manœuvres de la so-

ciété, au moyen de douze tribus, à commencer par la seconde, pour se terminer par la treizième.

On emploie encore cet ordre de classification dans toutes les circonstances où la phalange veut se montrer en parade dans les fêtes civiles ou religieuses.

L'ordre de parade sera donc composé des enfans, jeunes garçons et jeunes filles, hommes, femmes, vieillards : les deux hiérarchies naturelles des âges et des sexes, distribuées, comme nous l'avons dit, en tribus et chœurs, avec leurs costumes variés, leurs drapeaux, leurs enseignes, leurs gonfanons conjugués sur l'oriflamme à trente-deux écussons de la phalange, et pivotant sur la régence comme pivotent sur le soleil toutes les planètes d'un tourbillon.

ARTICLE II.

CLASSEMENT DES ASSOCIÉS PAR CARACTÈRES ET PENCHANS.

480. Les penchans (267) sont les moteurs de notre activité, les principes du travail et de l'industrie attrayante. Voyez avec quelle ardeur l'enfant se livre aux jeux de son âge; avec quel délice l'amant fait ce qui peut plaire à sa maîtresse; avec quel empressement l'ambitieux s'adonne à ce qui peut faire réussir ses projets, etc.

La même loi s'étend à tous les êtres sensibles : chaque espèce d'animal est douée d'une attraction qui l'entraîne à faire ce qui convient pour conserver sa vie; c'est par plaisir que l'abeille, la fourmi, le castor, exercent leur industrie, que l'oiseau construit son nid, etc. Rien ne les force à travailler que l'attraction qui leur en fait un plaisir.

Si l'attraction est l'interprète divin près des animaux comme elle l'est près des astres, elle doit

l'être également pour l'homme, qui est une créature moyenne entre les astres et les animaux. Il n'y aurait plus d'unité dans la marche de l'univers, mais interruption dans l'échelle du système du monde, si les ressorts d'harmonie générale n'étaient pas applicables aux sociétés du genre humain. C'est donc dans la direction de l'attraction qu'il faut chercher le moteur qui doit donner l'impulsion à la société : c'est sur les penchans et les passions qu'il faut la constituer, et non hors d'eux.

La nécessité de constituer la société sur les passions que la nature nous a données (377) est tellement conforme à ses vues, que, par ce moyen, nous pouvons nous affranchir de tous les maux qui sont inséparables de l'état civilisé.

Mais si, au lieu de suivre les impulsions de l'attraction dans l'état social, on y substitue la contrainte, tous les penchans sont entravés, dénaturés; on souffre de voir les passions arrêtées dans leur cours. Les gouvernemens éprouvent des résistances de ces passions, pour vouloir ce qu'elles refusent : il leur faudra la force et les supplices pour opérer le bien; si on cessait un instant ces moyens tyranniques, les meilleures constitutions s'écrouleraient aussitôt. Tandis que s'ils prenaient pour mobile l'attraction, tout leur deviendrait possible : les plus mauvaises institutions se soutiendraient d'elles-mêmes; il suffirait que le législateur voulût une chose, pour que la convenance de cet ordre avec le goût de celui qui doit obéir, déterminât sur-le-champ sa volonté.

Pour sentir tout le prix de cette faculté des passions, supposons qu'un prince ambitieux ait l'attraction en son pouvoir. Pour satisfaire son ambition, il lui suffirait de gouverner ses sujets par le régime attractif. Voudrait-il des soldats, chacun serait em-

pressé à se faire enrôler. Aurait-il besoin d'argent, tout le monde se presserait chez le percepteur. Les princes qui l'entoureraient se hâteraient de reconnaître sa supériorité. Enfin, avec ce levier magique, il serait dans peu possesseur paisible du globe entier sans avoir fait aucuns frais, sans avoir couru aucun risque; sans avoir mécontenté aucun individu.

L'effet de l'attraction est si puissant, qu'il change en plaisir les choses qui, par elles-mêmes, sont dégoûtantes, quand ces choses entrent dans l'exécution des desseins de l'ordonnateur de l'univers. C'est ainsi qu'une mère, sans égard à ce qu'un enfant nouveau-né a de répugnant par sa mal-propreté, éprouve les plus douces jouissances en lui donnant les soins qu'exige sa faiblesse.

Il résulte de là que tout ce qui se fait par attraction occasionne du plaisir; et toutes les fois que l'on veut y résister, on est en souffrance. D'où il suit que l'attraction est dans la nature de l'homme, et que la contrainte n'y est pas; que si Dieu eût voulu l'employer, il aurait créé des êtres supérieurs à l'espèce humaine, des minotaures, des géans, etc., pour nous forcer à faire sa volonté; mais ils lui étaient inutiles: il a fait mieux, il nous a donné l'attraction passionnelle.

C'est parce que le travail est l'effet de la contrainte dans l'état civilisé, qu'il perd tous ses attraits, qu'il est un vrai supplice. Au lieu d'agir par attraction, l'esclave ne travaille que par la crainte des châtimens, l'homme libre par la crainte de la misère, tous par le besoin de vivre. La société civilisée ne présente que l'assemblage de forçats dont quelques-uns savent échapper au travail et se coaliser pour se maintenir dans l'oisiveté aux dépens du travail des autres. Elle ne présenterait pas ce tableau si, au lieu

de la contrainte, elle avait pour ressort du travail l'industrie attrayante.

L'attraction industrielle est directe, indirecte, et divergente.

L'attraction est directe quand elle naît de l'objet même sur lequel s'exerce l'action : Archimède en étudiant la géométrie, Linnée la botanique, Lavoisier la chimie, ne travaillaient pas pour l'objet du gain, mais par un ardent amour de la science. Un prince qui cultive des fleurs, une princesse qui élève des oiseaux, ne se livrent pas à ces occupations par cupidité : ils y sont donc portés par attraction. Dans tous ces cas l'attraction est directe, et convergente avec le travail.

L'attraction est indirecte quand elle naît d'un véhicule étranger à l'individu, d'une amorce suffisante pour en faire surmonter passionnément les dégoûts sans appât de gain. Telle est la situation d'un naturaliste qui entretient des reptiles dégoûtans, des plantes vénéneuses : il n'aime pas ces êtres immondes auxquels il donne des soins, mais le zèle pour la science lui fait surmonter le dégoût avec patience, même sans bénéfice.

L'attraction divergente ou faussée est celle qui est en opposition aux penchans : c'est la situation d'un ouvrier qui n'est mu que par besoin, vénéralité, considération morale; sans gaieté, sans goût à son travail, sans enthousiasme direct ou indirect. Tous ceux qui travaillent par ce mobile, haïssent leur industrie : elle est pour eux une alternative de famine ou d'ennui à laquelle ils ne se livrent qu'avec répugnance et découragement.

L'attraction directe sera la base des travaux de la société harmonienne : elle sera mue encore souvent par l'attraction indirecte ; mais jamais l'attraction

divergente n'y déterminera aucune action; et c'est cependant le seul mobile des trois quarts des travaux qui se font dans les sociétés civilisées.

Puisque les passions sont tellement indispensables à l'homme qu'il est impossible de les détruire, il faut donc constituer la société sur elles, et non hors d'elles. L'art social doit en conséquence consister à connaître leur attraction et les moyens de la faire naître, de la diriger, de l'opposer à celle d'autres passions, de les absorber les unes dans les autres, et de produire par-là des accords barmoniques. C'est ainsi, par exemple, que, si un homme sans fortune hait le mariage, mais qu'il ait l'ambition d'être riche, il se mariera avec joie si on lui offre une femme qui ait cent mille francs de dot. Ce n'est pas qu'il aura changé de passion; mais sa passion dominante, l'amour des richesses, aura changé de marche : elle prendra, pour atteindre à son but, une voie qui lui déplaisait avant de connaître l'effet qu'elle devait produire. De même on peut, par un moyen analogue, faire absorber l'intérêt par l'amour. Harpagon, malgré son avarice, détache avec plaisir le riche anneau qui orne son doigt pour en décorer la belle Aspasia. On peut donc remplacer subitement ou graduellement une passion funeste et malheureuse par une autre qui n'aura pas ces inconvéniens. Daphné se désole du départ de son amant, mais elle l'oublie dans les charmes d'un nouveau lien. Philis échappe un emploi lucratif, il s'en console en en retrouvant un autre qui lui procure les mêmes avantages, etc.

Loin donc de modérer les passions, d'arrêter leur essor, il faut faire tout le contraire. C'est en leur donnant les plus vastes développemens, en leur laissant prendre tout leur vol, que l'on pourra les dominer : il suffira de leur opposer l'impulsion d'une autre pas-

sion, d'absorber une passion inférieure par une passion supérieure, ou plutôt d'équilibrer toutes les passions. Pourquoi tel homme se livre-t-il exclusivement aux appétits sensuels? Parce que son intelligence n'a pas été développée; parce qu'il ne se trouve pas en contact avec des êtres dont les passions affectives excitent en lui des sentimens sociaux.

C'est sur l'échelle naturelle des caractères (379), qui forme une sorte de clavier humain dont les termes fondamentaux sont en rapport avec les sons de la gamme, que doit se fonder la hiérarchie sociale : toutes les individualités y ont leur place, comme une note l'a dans une immense harmonie.

Le caractère propre de l'individu se déclare par la faculté cabalistique qui le porte à préférer ses goûts à ceux des autres, et, par suite de cette préférence, à critiquer ceux qui ne sentent pas, ne pensent pas, n'agissent pas comme lui. Ainsi, lorsque plusieurs hommes se réunissent pour converser ensemble, l'assemblée se divise en nuances, de manière à présenter, après quelques jours de discussion, sept ou neuf opinions différentes sur le même sujet. Cet effet a lieu pour tous les genres de conversation : s'agit-il de gastronomie, chacun approuvera ou condamnera tel mets. Mais si l'on veut connaître le motif de ces jugemens divers, on sera bientôt convaincu que ceux qui approuvent et ceux qui condamnent ne sont pas encore d'accord entre eux : l'approbation ou la condamnation de l'un ne sera pas l'approbation ou la condamnation de l'autre; chacun aura des motifs différens, et quelquefois opposés, pour appuyer son avis. Ce que nous disons des discussions culinaires conviendra bien mieux encore aux discussions politiques, théologiques, scientifiques, industrielles, critiques, etc. Dans toutes les affaires de

goût, de sentiment, de passion, il y a dans les penchans des nuances tellement étendues, tellement variées, qu'il est impossible d'établir à cet égard l'unanimité entre eux. Ainsi, par notre constitution, nous sommes portés aux discords avant de former des accords.

Dans le tableau de la classification des âges (479), les caractères n'apparaissent qu'au n° 2, où se trouvent les Chérubins. Les caractères pleins ne pouvant appartenir qu'à des êtres qui jouissent en entier des facultés corporelles et spirituelles, il faut en exclure les enfans de trois à quatre ans, qui ne sont pas assez développés pour les manifester. En conséquence, la tribu des bambins ne sera pas comprise dans la classification des caractères pleins et des demi-caractères. Il en est de même de la tribu des patriarches. Un vieillard du seizième âge n'a plus les facultés corporelles, et ne peut plus figurer dans le plein caractère, ni dans l'exercice actif. De là vient que le demi-caractère n'est tiré que des quatorze tribus n°s 2 à 15. Ces demi-caractères, dont les goûts sont peu distincts, ambigus, et fort utiles pour lier les fonctions, sont dédaignés en civilisation; mais ils jouissent, en harmonie, d'une considération remarquable : car le neutre et l'ambigu y sont éminemment utiles.

La classe des évolutions et manœuvres, classe dite harmonie active, se borne aux douze tribus commençant à 2 et finissant à 13.

ARTICLE III.

CLASSEMENT DES ASSOCIÉS PAR GROUPES ET SÉRIES.

Division des personnes qui ont des goûts semblables pour le même travail.

481. L'attraction industrielle ou passionnelle ne peut avoir lieu sans association. Et en effet, chaque individu n'apporte en naissant qu'un certain nombre d'attractions ou de penchans ; mais le penchant qui manque à certains individus domine chez certains autres : il faut donc que le travail ne soit pas morcelé, mais se fasse par association, où tous les penchans sont en exercice. L'individu, par la nature de ses facultés, ne peut rester isolé : il ne compte pas comme unité dans la société ; il n'est qu'une fraction qui ne peut entrer dans l'ordonnance du travail sociétaire que réunie à d'autres individus.

La réunion spontanée de plusieurs personnes qui ont le même genre de goût pour le travail, quels que soient leur âge, sexe, caractère, lumières, fortune, etc., forme un groupe. Le groupe est donc l'expression de la vocation des individus, et de leurs affections réciproques. Il est la première agrégation, le premier élément de l'association faite pour vivre ensemble, pour accorder et combiner les efforts, pour partager les jouissances, et les rendre ainsi plus nobles et plus vives.

Les groupes n'ont, pour se former, point d'autre lien obligé que celui des bienséances, qu'un dévouement sans borne aux intérêts du groupe, et qu'une mutuelle ardeur à se porter tous ensemble vers la même occupation. Mais si le genre d'occupation était différent, ils ne pourraient former un groupe. A, B, C, aiment les professions mécaniques ; mais A aime la

chapellerie, B la maçonnerie, C la ferblanterie : ces individus ne pourraient pas faire jouer les ressorts d'un groupe ; il faut qu'ils exercent la même profession, qu'ils aient le même goût, et fassent partie d'un groupe spécial à leur penchant.

Avec ces conditions, toute personne qui se sent des dispositions pour l'objet qui occupe un groupe, peut s'y présenter comme postulant, et y être admise en donnant des preuves de capacité.

Les groupes se divisent en plein groupe et en sous-groupes.

Le plein groupe est l'ensemble des amateurs qui se livrent à la fabrication ou à la culture d'un même produit, d'une espèce de pommes par exemple.

Les sous-groupes sont les réunions qui, dans les industries qui exigent différentes espèces de travaux, y remplissent chacun des fonctions différentes, telles que celles d'arroser, de tailler, de piocher, etc.

Ainsi chaque espèce d'industrie donne lieu à autant de groupes pleins qu'elle offre de variétés, et chaque groupe se divise en autant de sous-groupes que la division de son industrie fournit de fonctions. L'objet de cette division est donc de décharger le groupe de tous les détails de l'œuvre, afin qu'il puisse n'être pas interrompu dans l'action principale.

Toutes les fois qu'un groupe ou sous-groupe sera susceptible de division, et qu'une branche d'industrie plaira mieux qu'une autre à un individu, il pourra s'occuper exclusivement du travail particulier qui sera de son choix : celui-ci ne voudra que planter, celui-là que tailler, etc.

Le plein groupe doit être de sept personnes au moins, parce qu'il doit contenir trois sous-divisions ou sous-groupes, dont la moyenne soit plus forte que les extrêmes qu'elle doit tenir en balance ; le groupe

de sept fournit les trois divisions 2, 3, 2, appliquées à trois parcelles d'une fonction. Dans ce cas le groupe de deux, quoique faux en action isolée, comme nous allons le voir, devient recevable en alliage à d'autres. Si le centre, formé de trois personnes, est en balance avec les sous-groupes 2 et 2 formant les extrêmes, c'est que le centre est toujours affecté à la fonction la plus attrayante : il les surpasse donc d'un par la quantité numérique et par la quantité attractive ; dès-lors son influence égale les quatre sectaires appliqués à deux autres fonctions.

Un groupe serait mal composé de six sectaires formant les divisions 2, 2, 2. Son centre serait aussi faible en nombre que les ailes descendante et ascendante. Il est bien entendu que ces divisions ne doivent pas se faire par l'ordre d'un chef, mais par attraction, par emploi spontané.

Les sous-groupes ne peuvent pas être de moins de trois individus homogènes en goût sur la fonction essentielle ; il serait faux s'il était formé de deux. Trois hommes vont dîner ensemble ; on leur sert une soupe qui plaît à deux, et déplaît au troisième : en ce moment il ne se forme pas un groupe, car ils sont discordans sur la fonction qui les occupe ; il n'y a pas entre eux une identité de goût passionné pour la soupe servie. Mais s'ils diffèrent par les mets, ils s'accordent sur l'objet essentiel de la réunion, qui est l'amitié. En ce cas le groupe est défectueux : car il est simple, il est réduit à un lien de l'ame ; pour l'élever au composé, il faut y ajouter un lien sensuel, un dîner du goût des trois convives.

Si les individus composant le groupe discordant sur les mets avaient deux liens, l'amitié et l'ambition qui les feraient réunir ; si, par exemple, ils avaient à discuter sur une spéculation de commerce, d'élection,

chapellerie, B la maçonnerie, C la ferblanterie : ces individus ne pourraient pas faire jouer les ressorts d'un groupe ; il faut qu'ils exercent la même profession, qu'ils aient le même goût, et fassent partie d'un groupe spécial à leur penchant.

Avec ces conditions, toute personne qui se sent des dispositions pour l'objet qui occupe un groupe, peut s'y présenter comme postulant, et y être admise en donnant des preuves de capacité.

Les groupes se divisent en plein groupe et en sous-groupes.

Le plein groupe est l'ensemble des amateurs qui se livrent à la fabrication ou à la culture d'un même produit, d'une espèce de pommes par exemple.

Les sous-groupes sont les réunions qui, dans les industries qui exigent différentes espèces de travaux, y remplissent chacun des fonctions différentes, telles que celles d'arroser, de tailler, de piocher, etc.

Ainsi chaque espèce d'industrie donne lieu à autant de groupes pleins qu'elle offre de variétés, et chaque groupe se divise en autant de sous-groupes que la division de son industrie fournit de fonctions. L'objet de cette division est donc de décharger le groupe de tous les détails de l'œuvre, afin qu'il puisse n'être pas interrompu dans l'action principale.

Toutes les fois qu'un groupe ou sous-groupe sera susceptible de division, et qu'une branche d'industrie plaira mieux qu'une autre à un individu, il pourra s'occuper exclusivement du travail particulier qui sera de son choix : celui-ci ne voudra que planter, celui-là que tailler, etc.

Le plein groupe doit être de sept personnes au moins, parce qu'il doit contenir trois sous-divisions ou sous-groupes, dont la moyenne soit plus forte que les extrêmes qu'elle doit tenir en balance ; le groupe

de sept fournit les trois divisions 2, 3, 2, appliquées à trois parcelles d'une fonction. Dans ce cas le groupe de deux, quoique faux en action isolée, comme nous allons le voir, devient recevable en alliage à d'autres. Si le centre, formé de trois personnes, est en balance avec les sous-groupes 2 et 2 formant les extrêmes, c'est que le centre est toujours affecté à la fonction la plus attrayante : il les surpasse donc d'un par la quantité numérique et par la quantité attractive ; dès-lors son influence égale les quatre sectaires appliqués à deux autres fonctions.

Un groupe serait mal composé de six sectaires formant les divisions 2, 2, 2. Son centre serait aussi faible en nombre que les ailes descendante et ascendante. Il est bien entendu que ces divisions ne doivent pas se faire par l'ordre d'un chef, mais par attraction, par emploi spontané.

Les sous-groupes ne peuvent pas être de moins de trois individus homogènes en goût sur la fonction essentielle ; il serait faux s'il était formé de deux. Trois hommes vont dîner ensemble ; on leur sert une soupe qui plaît à deux, et déplaît au troisième : en ce moment il ne se forme pas un groupe, car ils sont discordans sur la fonction qui les occupe ; il n'y a pas entre eux une identité de goût passionné pour la soupe servie. Mais s'ils diffèrent par les mets, ils s'accordent sur l'objet essentiel de la réunion, qui est l'amitié. En ce cas le groupe est défectueux : car il est simple, il est réduit à un lien de l'ame ; pour l'élever au composé, il faut y ajouter un lien sensuel, un dîner du goût des trois convives.

Si les individus composant le groupe discordant sur les mets avaient deux liens, l'amitié et l'ambition qui les feraient réunir ; si, par exemple, ils avaient à discuter sur une spéculation de commerce, d'élection,

ce lien serait bâtard, formé de deux affections de l'âme. Le composé pur exige un alliage des plaisirs de l'âme et des sens, et doit être exempt de dissidence. Or, ici le repas commence par une dissidence sur la soupe, et le groupe est faussé malgré le double lien.

En civilisation, le fondement du système social est dans le mariage, groupe essentiellement faux : il l'est par le nombre, par l'absence de la liberté, par la divergence et la dissidence des goûts, etc.

Voici le modèle d'un groupe régulier et complet :

Transition.....	1.....	Ambigu.
Aile supérieure.....	2.....	Bacheliers..
Centre.....	3.....	Adeptes.
Aile inférieure.....	2.....	Novices.
Pivot.....	1.....	Chef.

Les groupes qui s'occupent d'une même espèce d'industrie, telle, par exemple, que celle de la culture de différentes espèces de poiriers, se réunissent ensemble sous le nom de Séries, pour former une seule association de la culture des poiriers. Il y a des séries de pommiers, des séries de cerisiers, etc. Il y a également la série des menuisiers, la série des charpentiers, etc. Il en est de même de toutes les sciences et beaux arts.

Les groupes sont les élémens des séries, comme les individus sont les élémens des groupes. Ce n'est qu'avec des groupes, et non pas des individus, que l'on peut former des séries.

Les séries ne peuvent s'organiser à moins de cinq groupes, et se distribuent de la même manière qu'eux. Elles opèrent sur les groupes comme ceux-ci sur les individus. Lorsque les groupes sont en grand nombre, on en forme trois corps, le centre et les deux ailes, et l'on réunit dans chacun de ces trois corps les nuances vicinales et homogènes. Avec ces précautions, chacun des groupes, fussent-ils au nombre de

cent , coopèrera toujours harmoniquement avec la masse des autres, de même que toutes les dents d'un rouage sont utiles , pourvu qu'elles engrènent à leur tour.

La série est la base de l'harmonie sociale, comme la gamme ou échelle naturelle des sons musicaux est la base de l'harmonie des sons , comme le spectre solaire est la base de l'harmonie des couleurs. C'est un clavier qui a son timbre, ses sons , ses accords , ses discords, et toutes les modulations variées que comporte l'harmonie.

D'après ces principes, voici l'exemple d'une organisation de série, celle des poiriers, composée de six cents individus.

On divisera ces six cents personnes en groupes qui se voueront à cultiver une ou deux espèces de poiriers : ainsi on verra un groupe de sectaires de beurrés, un autre de sectaires de rousselets, etc. ; et lorsque chacun se sera enrôlé dans les groupes de ses poiriers favoris (on peut être membre de plusieurs), il pourra se trouver une trentaine de groupes qui se distingueront par leurs bannières, et se formeront en 3, 5 ou 7 divisions, ainsi qu'il suit :

DIVISIONS.	PROGRESSION NUMÉRIQUE.	GENRE DE CULTURE.
1. Avant-poste.	2 groupes.	Coings, et sortes bâtardes dures.
2. Aileron ascendant.	4.	Poires dures, à cuire.
3. Aile ascendante.	6.	Poires cassantes.
4. Centre de série.	8.	Poires fondantes.
5. Aile descendante.	6.	Poires compactes.
6. Aileron descendant.	4.	Poires farineuses.
7. Arrière-Poste.	2.	Nèfles, et sortes bâtardes molles.

Autre exemple tiré des détails de l'industrie domestique :

Si on adapte à un mets neuf sauces différentes, ce mets, servi à une compagnie de cent personnes, fera

connaître neuf goûts divers : chacune des neuf sauces trouvera un groupe de partisans plus ou moins nombreux, que l'on pourra classer en deux transitions et trois corps de séries, comme il suit :

Transition ascendante.....	Aigre-doux.
Aile ascendante.	{ Fade-doux.
	{ Doux.
Centre.	{ Suave.
	{ Sucré.
	{ Acide.
Aile descendante.....	{ Apre.
	{ Amer.
Transition descendante.	Amer putride.

Nous voyons dans cette formation des séries que tous les goûts y sont ménagés ; tous y occupent une place, les bons comme les mauvais. Les groupes de transition servent à réunir les goûts qui s'éloignent de ceux qui caractérisent le commun des hommes. Ces transitions sont en équilibre passionnel ce que sont les chevilles et emboîtemens dans une charpente ; il y en a pour toutes les espèces de séries. Dans tous les genres on trouve des goûts bâtards et mixtes destinés à servir de liens aux séries. L'ordre sociétaire doit donc tirer parti de ces bizarreries, et faire emploi de toutes les passions imaginables, Dieu n'en ayant créé aucune d'inutile.

Nous avons signalé ailleurs ces ressorts d'espèce ambiguë comme généralement méprisés et ridiculisés dans l'état actuel, où leur ensemble ne présente qu'une gradation de vices : car ils sont généralement insipides, incommodes, mal-faisans ; néanmoins ces caractères de transition, si dédaignés aujourd'hui en civilisation, deviendront en association harmonienne des liens éminemment favorables à l'essor des vertus sociales. Prenons pour exemple un goût bizarre en gastronomie, celui des

vieilles poules. Celui qui en est partisan cherchera des convives qui partagent sa manie ; il en trouve, et cette réunion corporative donne du relief aux cuisiniers qui préparent ces vieilles volailles , et au groupe qui s'occupe de leur engrais au poulailler. Voilà déjà un lien passionné entre ces trois groupes de consommateurs, de préparateurs, et de producteurs. Ces amateurs, réunis par leur goût bizarre à la même table, y trouvent des stimulans qui unissent les cœurs, les esprits et les sens. Il résulte de là une foule de liens sur l'affinité des goûts, et d'actions industrielles sur les menées d'amour-propre tendant à accréditer leur mets favori. Ils parviennent, par les soins de préparation, à donner du lustre à ces sortes de volailles ; ils s'étaient d'une coalition avec les amateurs des phalanges voisines ; enfin, ils soutiennent ce mets au point de le faire figurer avec honneur au buffet de la table de transition ultérieure, où les vieilles poules marinées à propos sont souvent recherchées par diversion aux poulardes grasses. Dès lors ce chétif régal crée entre inégaux un quadruple lien de cœur, d'esprit, d'amour-propre, et de sensualité. Tel est l'effet brillant d'une transition artistement ménagée, comme toutes peuvent l'être dans la société sériaire.

On sent qu'en civilisation les choses se passeraient bien différemment. Si, dans un ménage bourgeois, la cuisinière apportait cette vieille poule qui ne serait pas du goût de la famille, elle suffirait peut-être pour faire naître une querelle vive entre le mari et la femme, ou entre la maîtresse de la maison et la cuisinière. Dans la réunion d'une phalange, elle serait cause d'harmonie : chez nous, elle occasionne le trouble, la brouillerie ; elle met la discorde dans le ménage.

Ce goût bizarre, considéré en lui-même, n'est en

civilisation qu'une sensualité simple et misérable. En société harmonienne, il est un moyen d'émulation, de perfectionnement, d'économie. C'est par des transitions pareilles que l'on peut ouvrir à toutes relations sensuelles et animiques les voies de ralliement affectueux entre les classes extrêmes ; que l'on peut créer l'art éminemment social de rendre le riche intime ami du pauvre, et le pauvre zélé pour le sentiment du riche : cet effet peut même aller jusqu'à rendre le jeune aussi empressé, aussi passionné pour une dame surannée, sans autre motif que la conformité de goût.

Il suit de là que tous les goûts, quelque minimes, quelque bizarres qu'ils soient, pourvu qu'ils ne soient pas nuisibles et vexatoires pour autrui, et qu'on puisse en former une série, ne resteraient pas sans être employés. On en chercherait de pareils dans les autres phalanges pour en former des groupes et des séries ; et ce ne serait qu'après avoir épuisé les moyens d'en réunir de semblables, qu'on renoncerait à les cultiver.

Les séries ne peuvent pas toujours se classer aussi régulièrement que nous venons de l'indiquer ; mais on approche autant qu'il est possible de cette méthode, qui est l'ordre naturel et le plus efficace pour porter au travail.

De même qu'il faut plusieurs groupes pour former une série, il est nécessaire qu'il y ait plusieurs séries pour constituer un ménage sociétaire. Il y en a sur toutes les branches de l'industrie humaine, et il ne peut pas y en avoir moins de soixante dans une phalange.

La distribution des hommes par groupes et séries, qui fait la base de la société harmonienne, n'est pas une méthode arbitraire : elle est l'expression du be-

soin de rechercher l'association de nos semblables pour travailler en commun à l'objet de nos affections ; elle est l'ordonnance de l'univers dans toutes ses productions. Partout on voit des séries de classes divisées en groupes de genres, des séries de genres divisées en groupes de variétés, des séries de variétés divisées en groupes de minimités, et enfin des séries de minimités divisées en groupes d'infinisimes. Toute la science humaine est formée sur cette idée. Si les penchans n'étaient pas assujettis, comme les productions matérielles, à la distribution par séries de groupes, l'homme ne serait pas compris dans l'unité de l'univers.

Par cette connaissance de la formation des groupes et séries, nous avons celle de la hiérarchie de la société harmonienne. Nous voyons, en effet, que les groupes s'affilient à la série de première puissance, les séries de première puissance à une série d'ordre supérieur dans la phalange, et ainsi de suite dans la province, dans la nation, dans le continent, dans le globe ; et que l'association s'étend de l'individualité à l'universalité.

ARTICLE IV.

DU GOUVERNEMENT ET DES LOIS DU MÉNAGE SOCIÉTAIRE, ET DE TOUTE L'ASSOCIATION HARMONIENNE.

But du gouvernement. On parvient au pouvoir par le suffrage des associés. Hiérarchie des fonctions. Le gouvernement est unitaire pour tout le globe.

482. Toute association ne peut se former que par une hiérarchie : l'association a besoin de pouvoirs pour agir, comme la liberté a besoin de règles pour se diriger.

Le pouvoir de l'association harmonienne ou du

gouvernement qui la régit, ne consiste pas à imposer à l'homme des lois qui arrêtent l'essor des passions par la contrainte, ou des principes de morale qu'il établit : nous recevons ces lois toutes faites de Dieu même, qui les manifeste par l'attraction passionnelle, qui est pour nous, comme nous l'avons dit, une révélation permanente ; et personne n'a le droit d'en imposer d'autres, et de gêner la liberté.

Mais le gouvernement sociétaire est établi pour diriger les penchans ; il montre les lois de l'ordre, et dispose les individus à les suivre ; il indique comment les rapports sociaux doivent être ordonnés pour que la liberté ne produise pas l'anarchie, le désordre et la lutte.

Chaque groupe, chaque série, chaque phalange, a ses réglemens intérieurs et ses réglemens de rapports extérieurs. Ces réglemens sont l'expression de la liberté sociale, en ce qu'ils ont pour base le principe de la bonté intrinsèque de chaque disposition passionnelle, et pour sanction le vote personnel de tous les intéressés.

Les infractions à des lois du groupe, comme à celles de la série, ne peuvent être que des manquemens aux convenances sociétaires ; elles sont punies par l'opinion et les mœurs de la série, de la phalange, de l'association universelle.

S'il était possible, d'après les règles d'association qui ont été exposées (qui sont la concession des premiers besoins de la vie, avec l'éducation fondée sur les vocations que l'individu manifeste, avec le soin qu'on apporte pour concilier l'intérêt général avec l'intérêt particulier), que quelqu'un des associés pût encore s'écarter des lois naturelles de la sociabilité, cela prouverait que la science de l'association ne serait pas complète ; qu'il y aurait une lacune à rem-

plir pour empêcher les crimes et délits que les institutions ont été dans l'impuissance d'arrêter. Dans ce cas il faudrait employer la contrainte, comme en civilisation, jusqu'à ce qu'on eût découvert des moyens nouveaux de rendre impossible en association une conduite répréhensible.

Chaque humain étant considéré comme une unité dans la somme des volontés qui forment le concert de l'association, il faut que sa volonté se produise ou se manifeste : l'expression de la volonté, c'est le vote. Celui qui n'est pas intéressé dans l'intégralité des faits sociaux, n'est pas sociétaire ; celui qui, dans chaque acte de l'association, ne peut pas dire *oui* ou *non*, n'est pas sociétaire libre. C'est donc le vote qui doit régler tous les actes de la vie sociétaire.

Tous les membres d'une phalange sont électeurs et éligibles.

L'élection s'exerce seulement dans les groupes où l'on fonctionne.

La capacité et l'habileté qui rendent éligible sont reconnues par la supériorité des suffrages que l'on a obtenus.

Une phalange étant composée de groupes et de séries, il y aura des chefs particuliers de groupes, des chefs particuliers de séries, et des chefs qui seront à la tête d'une, de plusieurs, et de toutes les phalanges. Ces chefs peuvent être de tout sexe et de tout âge.

Les chefs des groupes et séries auront des fonctions différentes à remplir : ainsi, si le groupe s'occupe de théorie, il aura pour chef le théoricien le plus distingué ; s'il s'occupe de pratique, c'est le praticien le plus expert qui le présidera ; et ces chefs changeront autant de fois qu'il y aura de théories et de pratiques nouvelles : par exemple, s'agit-il de

la taille des arbres, les chefs seront les théoriciens et les praticiens les plus éminens, qui commanderont le travail ; ils seront remplacés par les sociétaires qui auront la même supériorité dans les autres parties de la culture, dans la conservation des grains, des fruits, des légumes, quand il s'agira de l'exercice de ces fonctions. Il en sera de même de tous les genres d'occupation dans les arts et les sciences. Enfin, il y aura des chefs d'apparat comme des chefs d'industrie et de science.

Chaque groupe a son comité chargé de veiller aux intérêts particuliers du groupe. Ce comité est formé de celui qui a obtenu le grade de gérant du groupe pour sa capacité reconnue à tenir les écritures, à dresser la comptabilité, à faire la correspondance. Si dans le groupe il s'agit de discuter quelque intérêt relatif à un genre d'industrie, c'est à celui qui est reconnu supérieur dans cette partie à convoquer et à présider le groupe ; et le comité, dans ce cas, se compose seulement de ceux qui travaillent dans cette partie. Mais s'il s'agit d'une affaire où le groupe entier soit intéressé, il est convoqué par le régisseur, constitué en comité général, et présidé par le plus riche du groupe.

Le comité de série est formé de la même manière que le comité de groupe, avec la différence que, dans le cas où l'intérêt à discuter serait général, toute la série ne serait pas convoquée ; il n'y aurait que le plus riche de chaque groupe qui formerait le comité général.

Enfin, la phalange entière est administrée par une régence. Cette régence se compose de seize couples, hommes et femmes, ou de trente-deux membres. Ces membres sont ainsi répartis :

Quatre couples en titre d'unitésisme ; savoir : 1° le

haut monarque et la haute monarque de caractère. Ces sceptres sont dévolus à ceux qui peuvent surveiller et pratiquer, dans une immense quantité de fonctions, quelques parcelles très-raffinées : ainsi, les monarques d'une phalange doivent à eux deux surveiller, chacun dans moitié des fonctions de la phalange, une parcelle transcendante. La durée du règne, dans ce degré, est d'environ trente ans, temps de la vie où l'on peut exercer ces fonctions.

2° La haute monarque et le haut monarque du favoritisme. Ces titres sont donnés par élection, et sans autre motif que la fantaisie, le charme que tels individus ont su répandre dans la phalange, dans la région, dans le monde entier, dont ils ont parcouru les armées industrielles : car c'est là que les êtres distingués par le talent ou l'amabilité vont se faire connaître. Dans ce genre de sceptre le féminin a le pas sur le masculin. La durée du règne du favoritisme n'est que d'un an, à cause du grand nombre de prétendants.

3° Le haut pontife et la haute pontife du culte religieux. Le caractère religieux appartient à la fonction qui s'exerce par dévouement au culte de Dieu, considéré comme principe de l'unité universelle. Le culte religieux, fondé aujourd'hui sur la crainte, le sera sur l'amour.

4° Le haut pontife et la haute pontife du culte industriel. Ce couple sacerdotal est chargé de présider à l'exercice des travaux répugnans qui sont exécutés comme fonctions de haute philanthropie par une corporation tirée de l'enfance, dont nous parlerons plus loin, sous la direction des druides et druidesses,

Trois couples en titre de mécanisme sociétaire :

1° Titre de charme. La haute vestale et le haut

faquier. Ces institutions feront l'objet d'un examen particulier.

2° Titre d'émulation. Le haut savant et la haute savante.

3° Titre de raffinement. Le haut artiste et la haute artiste.

Quatre couples en titre d'affection ; 1° d'amitié : le haut roitelet et la haute roitelette. Cette souveraineté est décernée à l'enfant qui a le plus brillé par dévouement aux fonctions répugnantes.

Les druides et druidesses sont voués au même objet, mais à titre de prêtres du culte industriel. L'une et l'autre souverainetés sont électives et annuelles.

2° Titre d'ambition : le haut paladin et la haute paladine. Ils sont choisis parmi ceux qui ont le plus brillé dans les armées industrielles : la fonction est annuelle.

3° Titre d'amour : la haute fée et le haut fé. Ce sont les fonctionnaires en sympathies occasionnelles. Leur règne est d'un an.

4° Titre de famille : la haute héritière et le haut héritier. Ce titre est perpétuel et d'héritage direct ; mais chacun des titulaires, femme ou homme, doit procréer son héritier légitime par alliance dans une des contrées sur lesquelles il règne : les rejetons antérieurement nés d'une autre alliance ne seraient pas admissibles à l'hérédité. La règle est la même dans les degrés supérieurs et inférieurs de souveraineté héréditaire, depuis celle d'une seule phalange jusqu'à l'omniarchat héréditaire du globe. Le titulaire, homme ou femme, doit toujours choisir sa moitié dans les armées de sa région en tour de fournir. Le titre héréditaire de familisme est donné à l'homme et à la femme issus de la famille la

plus ancienne, la plus considérable, ou qui serait la fondatrice de la phalange.

Cinq couples en titre de sensualité. 1° Titre de goût : le haut gastrosophe et la haute gastrosophe, souveraineté annuelle, dont les membres seront choisis parmi les plus fameux gastronomes préparateurs, et non parmi ceux qui n'auront que le talent de fonctionner à table. Ce sceptre est électif et annuel.

2° Titre de tact : la haute ouvrière et le haut ouvrier; ce sont ceux qui auront le plus perfectionné en fabrications utiles.

3° Titre de vue : la haute apparitrice et le haut appariteur. Ce sceptre électif est donné aux personnes qui ont excellé dans les opérations d'ornement général du globe : la peinture fait partie du domaine sensuel.

4° Titre d'ouïe : le haut musicien et la haute musicienne.

5° Titre d'odorat : le haut parfumiste et la haute parfumiste; ils seront recherchés parmi les chimistes, médecins, agronomes, qui auront le plus contribué, par leurs travaux ou inventions, à établir, sur l'ensemble du globe, la salubrité et le charme aromatique, à les substituer aux miasmes infects.

Les cinq couples monarchaux du genre sensuel sont annuels.

Partout où est établie une réunion sociétaire, les seize couples sont nécessaires pour constituer l'unité ou la phalange. La hiérarchie est la même dans tous ses degrés; et il y en a treize depuis la phalange à la métropole universelle. A chacun de ces degrés, seize couples chefs.

La hiérarchie physique est basée sur des calculs géographiques de division territoriale. En voici le tableau :

TITULAIRES, ENVIRON		RÉGISSANT PHALANGES
1,985,984	1 Unarque ou Baron.....	1
995,328	2 Duarques ou Vicomtes.....	3 ou 4
248,832	3 Triarques ou Comtes.....	12
82,944	4 Tétrarques ou Marquis.....	48
20,736	5 Pentarques ou Ducs.....	144
6,912	6 Hexarques ou Grands-Ducs..	576
1,728	7 Heptarques ou Rois.....	1,728
576	8 Octarques ou Califes.....	6,912
144	9 Ennéarques ou Empereurs..	20,736
48	10 Décarques ou Césars.....	82,944
12	11 Onzarques.....	248,832
3	12 Douzarques.....	995,328
	1 Pivot. Omniarque.	

Que l'on ne perde pas de vue qu'à chaque titre il y a toujours seize couples qui en jouissent.

Le mode d'exercice du pouvoir consiste, pour la régence d'une phalange, à prendre des décisions provisoires ou définitives.

Ces décisions seront provisoires, simples opinions, quand il s'agira des intérêts ou de toute l'association, ou même d'une classe ou d'une série. La décision définitive sera prise par les électeurs des séries.

Les actes de la régence seront définitifs, 1° lorsqu'il s'agira de constater des faits, tels que les tableaux qui seraient dressés de la population de la phalange, les actes de naissance et de décès, la quantité des produits à consommer ou à vendre, et que ces actes ne seront pas contestés.

2° Lorsqu'elle exercera la police et tout ce qui en est la suite : ainsi elle administre ses bureaux de recensement, de classement de séries, de comptabilité générale, de distribution des logemens, des cultures, des manufactures, etc.

Elle a droit de présider, 1° les assemblées générales ; 2° les assemblées d'ordre ou de bourse où se règlent les séances de travail, de fête, pour chaque

heure du jour, ou pour chaque jour de la semaine ; 3° les assemblées de bienfaisance, où l'on admet l'indigent à l'association ; 4° les assemblées de finance, où se règlent la pension de chaque sociétaire, l'actif et le passif de la phalange.

Non-seulement la régence est une autorité administrative, elle est encore un corps judiciaire : elle prononce, après la décision du juri pris dans la classe du genre de la contestation, sur toutes les discussions qui s'élèveraient entre les membres.

La régence chargée de diriger les affaires courantes et de pourvoir au service général, n'est que le délégué de l'aréopage, qui est une autorité d'opinion formée de dignitaires d'ordres composés.

L'aréopage n'a point de statuts à faire ni à maintenir, tout étant réglé par l'attraction et par les esprits de corps des séries.

L'aréopage prononce sur les affaires importantes : moisson, vendange, construction, etc. Ses avis sont accueillis passionnément comme boussole d'industrie, mais ils ne sont pas obligatoires : un groupe serait libre de différer sa récolte, malgré l'avis de l'aréopage.

Ni l'aréopage ni la régence ne sont chargés de responsabilité : la comptabilité est l'ouvrage d'une série spéciale chargée de la tenue des livres, que chacun peut inspecter.

L'action sociale doit quelquefois dépasser les bornes d'une phalange, embrasser une partie ou tout un continent, et quelquefois même s'étendre sur toute la terre. Dans tous ces cas, l'action part d'une autorité dont le pouvoir s'étend jusqu'à ces limites : ainsi c'est à elle à prononcer s'il convient de faire un canal dans son arrondissement, d'y aplanir une montagne, d'y dessécher les marais, etc.

L'action qui s'étend sur tout le globe a rapport :

- 1° Au même régime à établir dans toutes les sociétés.
- 2° Au choix d'une langue qui servira à la correspondance universelle, ce qui n'empêchera pas l'usage des langues particulières qu'il plaira à chaque phalange d'adopter. Mais tous les écrits qui auront pour objet quelques découvertes dans les sciences ou les arts, seront écrits ou traduits dans la langue universelle. Il y aura toujours au moins un journal de cette langue.
- 3° A l'adoption des mêmes poids, mêmes mesures, même monnaie, même calendrier pour toute la terre.
- 4° Aux mesures sanitaires, quarantaines, etc.; extirpation des maladies contagieuses, telles que le virus variolique, syphilitique, etc.
- 5° A l'extinction des genres hostiles ou nuisibles des règnes animal et végétal, tels que bêtes féroces ou mal-faisantes, comme rats, reptiles, chenilles, etc.
- 6° A la restauration des espèces animale et végétale, ou substitution des races précieuses aux mauvaises.
- 7° A la restauration composée des climatures.
- 8° Aux travaux publics des armées, et à toutes entreprises relatives aux sciences et aux arts.
- 9° Aux relations commerciales et fiscales qui auront pour objet l'approvisionnement du globe et la garantie du minimum proportionnel des classes.
- 10° Aux accords généraux des passions, ou aux moyens de les lier et développer coopérativement par tout le globe.

Le gouvernement, dans tous ses degrés, n'est convenable que parce que la commune ou phalange est parfaitement organisée : elle est la pierre angulaire de l'édifice social, quelque vaste et quelque parfait qu'il soit. La raison en est que les fonctions gouvernementales ne sont que des fonctions d'arrangement, d'ordre, de prévoyance générale; mais que c'est dans la commune que se font les opérations agrico-

les, manufacturières, scientifiques, d'où résultent la richesse des individus et des nations, et tous les moyens de bien-être matériel et intellectuel de l'homme. C'est donc de l'ordonnance des travaux qui s'exécutent dans la phalange, de la régularisation des fonctions domestiques, agricoles, manufacturières, des fonctions de la science, de l'éducation et des arts, que dépend le bonheur social.

SECTION III.

OPÉRATIONS DES MÉNAGES SOCIÉTAIRES.

483. Nous savons que l'homme est appelé à la société pour, avec le secours de ses semblables, régir le globe comme un domaine qui lui est confié; il remplit cette vocation par le pouvoir de son industrie. Examinons 1^o les ressorts qui le portent au travail, 2^o les objets de ses travaux, et 3^o les effets qui en résultent.

ARTICLE PREMIER.

DES RESSORTS QUI PORTENT LES HARMONIENS AU TRAVAIL.

484. Les sociétaires sont excités à se livrer au travail avec passion lorsque les objets qui les occupent sont tellement dans leurs goûts, qu'ils sont entraînés par enthousiasme, et qu'ils l'exercent avec des personnes qui ont toute leur affection. L'association doit donc chercher à provoquer cet enthousiasme, et à produire l'accord et l'harmonie entre les associés.

§ 1.

Moyens de produire l'Enthousiasme.

Ces moyens sont la cabaliste, la composite, et la papillonne.

485. L'enthousiasme se manifeste par l'emploi de la cabaliste, de la composite, et de l'alternante ou papillonne (375), qui ont pour effet de produire l'attraction passionnée.

La cabaliste ou émulative excitera les discords et les rivalités entre les groupes d'espèces assez rapprochées pour se disputer la palme et balancer les suffrages. On ne verra pas s'accorder les groupes cultivant les différentes espèces du même genre de poires, par exemple. Ces groupes seront essentiellement jaloux et discordans sur les nuances par la prétention qu'a chacun de mieux opérer, de donner de plus beaux produits.

Mais les discords ne peuvent pas éclater entre les groupes de nuances peu voisines : tels seraient ceux qui cultiveraient des genres différens de poires, comme la poire perle et la poire d'orange. Il existe entre ces deux genres une différence trop saillante pour faire naître l'hésitation des juges : ils diront qu'elles sont bonnes toutes deux, mais trop peu rapprochées pour prêter au parallèle ; dès-lors la jalousie, l'esprit de parti, n'éclateront pas entre ces deux groupes ; on manquera le jeu de la cabalistique. Il faudra donc dans toutes les séries passionnées, soit d'industrie, soit de plaisir, former une échelle de fonctions très-rapprochées en nuances : c'est un moyen sûr de donner un essor actif à la rivalité, d'élever chaque produit à une haute perfection, d'exciter une ardeur extrême dans les travaux, une grande intimité parmi les sociétaires de chaque

groupe. La cabaliste n'aurait plus d'objet si on n'excitait pas le raffinement des goûts parmi les consommateurs, comme parmi les producteurs. Que servirait aux associés la grande perfection de culture dans chaque variété de produit, s'ils avaient affaire à un public uniforme en ses goûts, ne mangeant que pour satisfaire son appétit, et s'interdisant par morale tout raffinement de sensualité? Dans ce cas, la perfection générale des cultures tomberait faute d'appréciateurs; l'esprit de rivalité perdrait son activité parmi les groupes de producteurs et préparateurs. Enfin, plus l'association sera recherchée dans ses goûts, dans ses plaisirs, plus la production sera active et puissante.

L'effet des discords est de donner de l'ardeur au travail, de faire croître l'enthousiasme, de faire naître des sympathies et des alliances entre les groupes de nuances contiguës : chaque groupe s'engoue du caractère ou du goût spécial qui le domine; chacun d'eux critique telle nuance de passion ou d'industrie qu'exercent les autres groupes de la série, ce qui les excite à faire mieux que les autres. Mais si leurs efforts sont impuissans, s'ils sentent qu'il leur est impossible de surpasser ou d'égaliser les séries pareilles des autres phalanges, ils se retirent et abandonnent leur travail pour se porter sur un autre où ils ne pourront pas avoir de rivaux.

La composite, ou l'action de plusieurs plaisirs éprouvés à la fois par l'ame, fougue aveugle, emportée, contrastant avec la fougue réfléchie, tenace, que produit la cabaliste, se réunit à elle pour électriser les groupes dans leurs travaux. La composite anime chaque groupe industriel d'un quadruple charme, savoir : deux illusions pour les sens, et deux pour

l'ame : en tout quatre sympathies entre les sectaires d'un même groupe.

Les deux sympathies de l'ame consistent dans les accords d'identité et de contraste. Il y a accord d'identité entre les sectaires d'un groupe : ils sont nécessairement identiques d'opinion en faveur d'une fonction qu'ils ont choisie passionnément et qu'ils peuvent quitter librement. L'accord d'identité devient un charme puissant lorsqu'on se voit secondé par une troupe de coopérateurs zélés, intelligents, bienveillans, au lieu de ces mercenaires gauches et grossiers qu'il eût fallu s'adjoindre en civilisation. La présence d'une compagnie gracieuse et amicale fait naître une vive ardeur à l'ouvrage pendant la courte séance, un empressement à s'y retrouver, et à se réunir quelquefois dans les repos de groupe aux époques où le travail est interrompu. Le second charme de l'ame est celui du contraste. Pour le faire naître parmi les divers groupes d'une série, il faut les échelonner par nuances consécutives et rapprochées, employer l'ordre compacte et serré d'où naissent les discords de chaque groupe avec ses contigus, et les accords avec les groupes opposés au contre-centre.

Les deux véhicules du charme sensuel résultent de l'agrément de la perfection spéciale ou excellence à laquelle chaque groupe élève son produit, et l'orgueil des louanges qu'il en reçoit; puis le charme de perfection collective ou luxe d'ensemble qui règne dans tous les travaux et produits de la série entière.

Quelques groupes peuvent manquer d'un des quatre charmes, ou les posséder faiblement; mais peu importe, deux suffisent pour créer l'attraction industrielle. D'ailleurs, la société harmonienne a beaucoup d'autres moyens de les remplacer, comme nous aurons occasion de le faire voir : elle présente au-

tant d'amorces que la civilisation nous offre de causes de dégoûts.

C'est particulièrement de l'exercice parcellaire, de l'emploi d'un sous-groupe à chaque menue fonction d'un service, que dépend l'essor de la composite. On ennuerait et rebuterait tout sectaire, si on exigeait que chacun d'eux vaquât à toutes les fonctions qu'exige une industrie : si, par exemple, parce qu'un associé aimerait à cultiver une fleur, il était obligé de bêcher, fumer, arroser, avoir soin des outils, des graines, etc., l'attraction industrielle n'est jamais que parcellaire, et n'embrasse pas tous les travaux : il fallait donc former des sous-groupes pour ces diverses branches qui plaisent aux uns autant qu'elles déplaisent aux autres. Chacun de ces sous-groupes se passionne pour la partie qu'il a choisie, y développe la dextérité, l'intelligence qu'on met dans toute fonction attrayante préférée, et se repose sur les autres du soin d'élever à la perfection les parties dont il ne s'occupe pas, comme il y élève lui-même la sienne. La confiance, l'amitié, le charme, seront d'autant plus vifs qu'on aura donné plus d'extension à cet exercice parcellaire, appliquant chaque individu aux fonctions où il excelle et qu'il préfère. Si, en civilisation, un travail auquel on se livre par attraction devient accablant, c'est que le maître est obligé de tout faire, ou d'employer des gens qui travaillent mal les parties qu'il leur confie. En association harmonienne, chacun des sous-groupes tient à stimuler les autres en leur prouvant qu'il est un digne coopérateur ; il veut à cet effet donner le plus grand lustre à la parcelle de travail qu'il a choisie : de là naissent des subventions personnelles pour soutenir le faste de chaque branche ; le membre le plus riche, jaloux du suffrage public, se livre à de

très-grandes dépenses pour attirer les regards sur son industrie. C'est ainsi que Crésus, membre du sous-groupe des tentes de la renoncule glacée, et Lucullus, sectaire de la renoncule panachée, veulent faire briller leurs fleurs favorites. Ils font les frais de tentes somptueuses qu'ils substituent aux tentes modestes que la phalange fournit, afin que l'étranger, attiré par ce luxe, accoure vers leurs carreaux de renoncules, et qu'elles figurent en reines de parterre de la contrée. De là naîtra le luxe général des cultures et ateliers, et, par suite, le charme industriel porté à l'exaltation.

Sans l'exercice parcellaire, les groupes ne jouiraient pas du charme d'identité de goût : car sur douze hommes passionnés pour la culture de l'œillet, par exemple, aucun des douze n'aura du penchant pour douze fonctions que comporte cette culture : dès-lors ces sectaires tomberaient en discorde s'ils manquaient à faire une répartition parcellaire des travaux. D'autre part, le charme de contraste n'existerait pas entre deux groupes qui ne seraient pas enthousiastes d'eux-mêmes. Le charme ne s'établit que sur des contrastes l'harmonie, et non sur ceux de discords. L'exercice parcellaire est donc le moyen d'élever au plus haut degré la composite, d'en assurer le plein succès : il repose sur l'exercice parcellaire, comme l'essor de la cabaliste repose sur l'échelle compacte poussée aux variétés et ténuités.

Mais la fougue de la composite et l'acharnement de la cabaliste ne peuvent avoir qu'une certaine durée : il faut alterner. La papillonne, qui nous porte au changement, est voie d'équilibre entre les facultés du corps et de l'âme ; elle nous permet d'engrener les différentes séries. Il est nécessaire que les groupes changent fréquemment, d'heure en heure

quand le travail est moins attrayant, ou de deux heures en deux heures au plus quand le travail plaît davantage : par exemple, un individu peut se trouver à cinq heures du matin dans un groupe de pasteurs, à sept heures dans un groupe de laboureurs, à neuf heures dans un groupe de jardiniers. Dans ces successions, ces trois séries de bergerie, de labourage et de jardinage auront engrené par échange réciproque de sectaires. Il n'est pas nécessaire que cet échange soit général, que vingt hommes occupés du soin des troupeaux de cinq à six heures et demie, aillent tous les vingt labourer de six heures et demie à huit heures : il faut seulement que chaque série fournisse aux autres des individus tirés de ses groupes, afin d'établir entre elles des liens d'engrenage de divers membres remplissant des fonctions dans l'une et dans l'autre.

Une série opérant isolément n'aurait aucune propriété en accord de passions; elle ne s'élèverait qu'en accord de mécanisme matériel, division de travail, perfection de détails, etc., comme on le voit dans les grands ateliers, où l'on distingue les fonctions en y appliquant divers groupes spéciaux. Mais pour atteindre au succès passionnel ou mécanique des passions, il faut mettre en jeu une masse de séries au moins de cinquante à soixante, et au plus de cinq cents; puis abrégé tellement leurs séances, que chaque sociétaire puisse figurer dans un grand nombre de séries, en fréquenter cinquante ou cent s'il se peut : engrener de l'une à l'autre, c'est la condition essentielle.

Pour la remplir, il faut spéculer sur le nombre : si tel travail coûte cinquante heures à un jardinier, il faut y mettre cinquante hommes, vaquer à cinquante fonctions au lieu d'une. Cette forme d'engre-

nage a l'avantage d'associer en intérêt et en plaisir la masse à la série qu'elle alimente par entrée et sortie, recrutement et reversement, ce qui établit des relations actives et journalières avec trois cent cinquante à quatre cents coassociés liés entré eux en intérêt domestique, et cosociétaires sur une foule d'autres fonctions. Ce nombre septuple est indispensable pour trouver des personnes qui aient de l'enthousiasme : car il ne suffit pas de consentir à travailler, mais il faut encore être passionné pour le genre de travail. Certaines cultures, comme celle des roses, des œillets, peuvent bien séduire cinquante personnes sur deux cents ; mais s'il s'agit de cultiver des ronces ou des chardons, on trouvera à peine un sixième de deux cents personnes qui auront ce goût.

Cependant tous les travaux ne peuvent pas se prêter à l'intermittence de la papillonne : il existe un grand nombre de professions qui ne comportent que de longues séances ; mais celles-là alternent par jour, par semaine, par saison. Nous verrons que les grands et difficiles travaux qui intéressent une grande étendue de pays se font par des armées industrielles. Pour les travaux de moyenne difficulté, et qui, sans intéresser tout un territoire, sont nécessaires à plusieurs phalanges, on a recours à des cohortes d'emprunt, c'est-à-dire que chaque phalange fournit des travailleurs à son tour. Ainsi s'accomplit le travail des manufactures et des grandes usines.

Quoique en général les travaux puissent se suspendre, il y a des exceptions : ainsi, de longues séances sont nécessaires au génie inventeur, à celui qui médite des moyens de perfectionnement, à certaines natures originales, telles que les caractères unitones.

La papillonne peut seule créer cette bienveillance

générale que rêvent les philosophes, en produisant l'accord des caractères, même des contraires. A et B sont deux personnages d'humeur incompatible; mais sur soixante groupes que fréquente A, il s'en trouve un tiers où ses intérêts coïncident avec ceux de B, et où il tire parti des goûts de B, quoique opposés aux siens. Il en est ainsi des goûts de B à l'égard de A : dès-lors, sans s'aimer, ils ont l'un pour l'autre des ménagemens, de la considération, une protection intéressée. Ainsi l'intérêt, qui désunit les amis dans l'état civilisé, réunit les ennemis mêmes dans l'état sociétaire; il y concilie les caractères antipathiques par coopération indirecte née de l'engrenage de fonctions qu'opèrent les courtes séances; enfin, il est indispensable pour faire une répartition équitable des produits, comme nous le verrons en son lieu. C'est donc par le penchant considéré comme le plus vicieux en civilisation, que l'on peut résoudre tous les problèmes sur lesquels on a échoué jusqu'à présent.

On voit, par ce que nous venons de dire sur les trois ressorts qui font mouvoir nos penchans, que si l'échelle des goûts est bien établie, ces moyens que la nature nous a donnés pour les développer, reçoivent toute leur extension. La cabaliste, la composite, la papillonne, se réunissent pour agrandir l'énergie de l'homme. La cabaliste et la composite se partagent la direction d'une série en classant les goûts, en formant les groupes, en employant les discords aussi utilement que les accords, en fournissant enfin par des impulsions de sympathie et d'antipathie un double aiguillon qui élève l'émulation au plus haut degré. L'alternante vivifie sans cesse la composite et la cabaliste, en limitant l'usage du penchant à un temps qui ne lui permet pas de devenir insipide et

d'épuiser la jouissance. Elle est la sagesse qui se montre sous l'emblème de la folie. C'est pour n'avoir pas établi les sociétés industrielles tentées jusqu'à présent sur ces trois ressorts indispensables, qu'elles n'ont pas pu se maintenir.

Il suffit de ces simples aperçus pour comprendre qu'il y a dans nos passions tous les élémens d'un système social régulier. Et en effet, il ne peut y avoir dans la société autre chose que des groupes et leur distribution : seulement les groupes sont libres ou contraints, faux ou harmoniques ; ils sont vicieusement ou régulièrement distribués ; et, suivant l'un ou l'autre de ces cas, l'ordre social est vrai, régulier ou subversif ; les hommes s'y font la guerre ou vivent en paix, sont malheureux ou heureux. Voilà tout le secret de notre destinée sociale.

Si la composite et la cabaliste étaient considérées dans des individus isolés, ce ne seraient plus que des notes, des sons séparés. Ce ne seraient ni des accords, ni des discords, mais seulement des germes d'accords et de discords, des élémens d'harmonie s'ils sont bien combinés entre eux, ou de cacophonie s'ils le sont mal.

L'enthousiasme que la cabaliste et la composite occasionent aux séries, se communique aux phalanges voisines qui sont organisées de la même manière.

Cependant, malgré ces voies d'enthousiasme, il est certains travaux qui ne peuvent devenir attrayans. Alors ces professions seront exercées religieusement par des corporations d'âge où le dévouement, l'amour de la gloire, le luxe de la vie, enflamment le cœur et le font bouillonner d'une sainte ardeur, c'est-à-dire dans le passage de l'enfance à l'adolescence.

L'esprit corporatif, les liaisons formées au sein des groupes, les vocations industrielles, les nombreuses chances d'avancement, équilibrent la mobilité, assurent l'exécution des services, la persistance des individus aux fonctions qu'ils ont librement choisies.

C'est le plaisir, et non la nécessité du travail, qui anime les séries; elles sont fort peu soucieuses de ce qui doit en résulter : elles ne songent qu'au plaisir de faire ce qui peut leur être agréable, et cependant, sans le chercher, elles s'enrichissent. C'est en effet par cette ardeur à se livrer à un goût passionné, que l'on peut parvenir à la perfection. Les groupes composés d'hommes enthousiasmés pour leurs penchans n'admettent parmi eux que des aspirans qui manifestent une aptitude propre à coopérer efficacement, et à soutenir avec honneur les rivalités des groupes des phalanges voisines qui luttent contre eux.

Le groupe attache sa gloire à la perfection des produits qu'il fait naître, et il a un insigne qui proclame son degré de supériorité. L'écusson est le sceau d'une phalange représentant les principaux signes de son industrie; et l'écu marque celle où elle excelle, et où elle est placée dans l'ordre de la société terrestre. Chaque individu se compose de même des armoiries emblématiques indicatives de ses talens constatés et de son titre caractériel. Ainsi l'art du blason, qui, chez les civilisés, est si insignifiant par lui-même, et n'annonce que la sottise présumption de se faire valoir sans titre d'estime, devient, dans la société harmonienne un vrai titre de gloire.

Pour que l'accord passionnel soit harmonique, il faut que tous les accords et discords partiels et infé-

rieurs se résument en dernier lieu dans un accord total supérieur : l'accord du sous-groupe dans l'unité du groupe, des groupes dans l'unité de la série; l'accord des séries dans l'unité de la phalange, des phalanges dans l'unité de la nation, des nations dans l'unité du globe. Telles sont les exigences successives de la règle d'harmonie ou d'unitéisme : car l'accord unitaire de l'humanité ne peut être obtenu que par un but utile à l'humanité entière.

§ 2.

Moyens d'établir l'accord et l'harmonie entre les Associés.

C'est par la direction des passions sociales qu'on y parvient. Comment se fait cette direction.

486. Il ne suffit pas à une association d'être organisée de manière à rendre l'industrie attrayante, il faut encore, pour opérer, que les associés soient unis entre eux par les liens d'une mutuelle affection : sans cette condition indispensable, l'association la plus lucrative ne saurait se maintenir ; elle se dissoudrait d'elle-même.

C'est par l'exercice bien entendu des passions sociales, que nous arriverons à les équilibrer de manière à réunir tous les hommes dans les liens d'une mutuelle bienveillance, en absorbant les rivalités et antipathies de chaque masse par l'accord individuel des sectaires dans divers groupes et corporations, et en absorbant également les rivalités et antipathies individuelles de chacun par ralliement en divers groupes et corporations, où les goûts coïncideront avec l'antipathique, et substitueront plusieurs affections accidentelles à une antipathie naturelle.

Pour développer ces heureux effets, suivons le jeu

des passions sociales dans leur cours, et montrons la direction qu'elles recevront par l'effet de l'organisation sociétaire.

En examinant les passions (377 et suiv.), nous avons distingué quatre affections sociales : affection unisexuelle ou amitié, affection corporative ou ambition, affection bisexuelle ou amour, affection consanguine ou familisme.

Ces quatre affections exercent alternativement leur influence dans les quatre phases de la vie ; chacune d'elles est dominante dans l'une de ces périodes. L'amitié règne dans l'enfance, l'amour dans la jeunesse, l'ambition unie à l'amour dans la virilité ; enfin le familisme est prédominant dans le dernier âge de la vie.

Ces passions ne sont pas simples : elles se composent de deux élémens, l'un matériel, et l'autre spirituel ou animique. Ainsi, dans l'amitié, on distingue l'affinité spirituelle du caractère, et l'affinité matérielle de goût et de penchant. L'ambition tient au spirituel par la gloire, et au matériel par l'intérêt. L'amour a pour affection matérielle la copulation, et pour spirituelle les liens du cœur. Enfin, le familisme appartient aux affections matérielles par le lien de consanguinité, et aux affections spirituelles par le lien d'adoption.

Si les deux ressorts d'affection interviennent ensemble, le groupe est composé ; s'il n'est stimulé que par l'un des deux ressorts, il est groupe simple. Il devient mixte s'il est mu par deux ressorts de groupes différens. Ainsi, deux associés de commerce travaillent pour acquérir de l'argent sans rechercher la gloire : ce groupe est simple, il est limité au ressort matériel d'ambition. Deux artistes sont ligués par amitié, et passionnés pour la gloire ; ils négligent les

voies de la fortune : c'est un lien mixte de deux ressorts spirituels d'amitié et d'ambition. Un amour sans sympathie, comme celui d'une prostituée, est un groupe simple matériel; deux amans céladoniques et chastes forment un groupe simple en lien spirituel. Deux personnes se protègent, se soutiennent à titre de frères : c'est groupe simple de familisme en lien matériel; si elles sont rapprochées par convenue de caractère, c'est groupe d'amitié simple spirituel, combiné avec le lien de famille en simple matériel; mais si elles se réunissent pour entreprendre ensemble un commerce, c'est groupe d'ambition en lien matériel.

Les liens, dans les quatre groupes, s'établissent en identité ou en contraste : par exemple, en amitié, l'affinité de caractère s'établit par contraste ou lien hétérogène, aussi bien que par identité ou lien homogène. Les accords de caractère et autres naissent toujours de double source, des identités et des contrastes. L'état sociétaire emploiera toujours ces deux ressorts concurremment et en alternat.

Toutes les passions sociales forment entre elles des accords, des harmonies dont on peut former une gamme septenaire pour chaque passion. L'effet de ces accords est tel, qu'il convient de les distinguer entre les bas, les moyens et les hauts accords.

L'échelle ou la gamme des accords de l'amour et de l'amitié, nous servira de diapason pour toutes les autres passions.

BAS ACCORDS.

- | | |
|--|------------------------------------|
| 0. Germe d'accord ou Hétéromode, s'appelle | { en amitié, <i>Hétérophilie</i> ; |
| | { en amour, <i>Hétérogamie</i> . |
| 1. Accord premier ou Monomode, s'appelle | { en amitié, <i>Monophilie</i> ; |
| | { en amour, <i>Monogamie</i> . |
| 2. Accord second ou Dimode, s'appelle... | { en amitié, <i>Hémiphilie</i> . |
| | { en amour, <i>Hémigamie</i> . |

L'hétérophilie pour l'amitié, et l'hétérogamie pour l'amour, sont des affections simples qui nous portent à nous attacher par l'amitié ou l'amour, à une personne qui n'a pas pour nous un semblable sentiment. Ce n'est pas un accord, mais un germe d'où pourra naître l'accord.

L'accord prime ou monomode, que nous avons appelé monophilie en amitié, et monogamie en amour, s'établit entre deux individus dont l'un déploie les deux ressorts de la passion, le matériel et le spirituel, et l'autre seulement l'un de ces ressorts. Les enfants, dans leurs jeux, sont communément en accord monophile spirituel ou affinité d'amusement, mais ne sont pas attirés par affinité d'industrie. Le lien de monogamie a lieu par affinité matérielle entre homme et femme cohabitant sans inclination, comme il arrive dans la plupart des mariages d'intérêt. Il y aurait monogamie spirituelle entre deux amans qui, surveillés et entravés dans leur penchant, seraient contraints à s'en tenir à leur ardeur céladonique ou lien du cœur.

L'accord second ou dimode est le lien qui déploie les deux ressorts de la passion chez l'un des individus, et un seul chez l'autre. L'hémigamie est un lien très-fréquent en mariage : l'un des époux peut avoir un amour matériel et spirituel, et l'autre n'éprouver que l'amour de copulation. Cet accord est sans charme, et mérite à peine le nom d'accord.

Deux associés cultivent passionnément un verger; mais l'un n'a du goût que pour cette culture, et non pour celui qui lui prête assistance; l'autre joint au goût de ce genre de travail une affection sincère pour son compagnon. Le lien chez celui-ci est à double ressort, lien de fonction et lien de caractère; mais comme il n'y a que le lien de fonction chez le pre-

mier, c'est un lien d'hémiphilie, accord fade en amitié comme en amour.

Quelle que soit la faiblesse de ces accords, on peut encore en obtenir des effets très-brillans par l'alliage des caractères ou rapprochement des choses les plus incompatibles en civilisation. On voit sur les théâtres des effets de pareils accords : dans l'opéra de Zémire et Azor, on veut obtenir de Zémire une affection spirituelle pour le hideux Azor. Cet effet a été produit au naturel par le mariage de Scarron avec mademoiselle d'Aubigné.

MOYENS ACCORDS. Les moyens accords, ou les groupes cardinaux, commencent les groupes séduisants, les belles harmonies en amitié, en amour, en corporation, et en famille.

Ces accords sont au nombre de quatre :

- | | |
|--|--|
| 3 ^e Degré d'accord ou Trimode, appelé | { en amitié, <i>Androphilie</i> ;
{ en amour, <i>Androgamie</i> . |
| 4 ^e Degré d'accord ou Tétramode, appelé | { en amitié, <i>Hermaphilie</i> ;
{ en amour, <i>Cryptogamie</i> . |
| 5 ^e Degré d'accord ou Pentamode, appelé | { en amitié, <i>Multiphilie</i> ;
{ en amour, <i>Delphigamie</i> . |
| 6 ^e Degré d'accord ou Hexamode, appelé | { en amitié, <i>Phanérophilie</i> ;
{ en amour, <i>Phanérogamie</i> . |

Commençons l'examen de ces accords par ceux de l'amour, plus faciles à saisir que ceux de l'amitié; et, pour cela, mettons les personnages en action.

Daphnis et Chloé, Tityre et Galatée, sont deux couples de parfaits amans qui s'aiment en accord de tierce, en fidélité simple : car chacun de ces amans est fidèle à sa moitié. Leur amour est un lien androgame, puisqu'il met en jeu de part et d'autre le matériel et le spirituel de la passion; ils s'aiment par les sens et le cœur. Tant qu'ils sont fidèles, l'accord est une tierce amoureuse, lien trimode. Si nous supposons que Chloé fasse secrètement infidélité à

Daphnis en faveur de Tityre, l'accord est changé : ce n'est plus une fidélité simple, où tout est réciproque; il y a cryptogamie ou infidélité simple, puisqu'elle se borne à un seul couple; il y a alors double emploi de l'amour chez un couple, c'est-à-dire chez Daphnis et Galatée, et emploi simple chez l'autre, c'est-à-dire chez Chloé et Tityre; c'est l'accord tétramode.

Peu après, Daphnis et Galatée, qui étaient restés fidèles, s'aiment en secret sans en rien dire à Tityre et Chloé, qui les ont devancés dans cette infidélité. Voilà les deux couples devenus parjures; leur amour est parvenu à la quinte ou accord delphigame et pentamode, infidélité composée, où le double emploi d'amour est réciproque.

Bientôt tout se découvre : ces couples se prennent en faute; mais comme tous sont coupables, chacun se pardonne ses torts. Il s'établit alors un nouveau lien qui admet tacitement cet accord phanérogame, cette infidélité réciproque qui convient à chacun.

Telles sont les quatre phases des liens cardinaux en amour. Les deux derniers s'appellent *orgies*. L'accord devient beaucoup plus étendu et plus brillant si on l'applique à des masses au lieu de couples. Nous diasserons sur cet effet en amitié, puisque les amours de masse ne sont pas admis en civilisation, quoique fréquemment pratiqués par ceux qui se disent les amis des mœurs.

Le premier accord en amitié, ou l'androphilie accord trimode, provient de l'affinité de caractères et de fonctions industrielles : Thésée et Pirithoüs étaient en affinité d'action pour les faits héroïques; ils étaient de même en affinité de caractère, s'étant pris d'amitié à la suite d'un combat singulier où ils furent étonnés respectivement de leur bravoure.

Ces androphilies ou liens de caractères et d'ac-

tions sont rares en civilisation ; l'on n'y trouve guère que des amitiés subversives : deux jeunes gens nous semblent grands amis ; c'est parce que l'un des deux tire parti de l'autre, courtise sa sœur sans peut-être avoir l'intention de l'épouser. Deux voisins paraissent liés étroitement ensemble : c'est parce que l'un des deux veut obtenir pour son fils la fille de l'opulent voisin. Dans tous ces liens, il peut y avoir affinité de caractère, mais non pas affinité d'action, puisque l'un déguise le lien d'action, et que l'autre n'en a point.

Les amitiés en accord de tierce ou androphilie sont rares parmi les couples ; ils le sont bien davantage parmi les masses dans l'état actuel de nos mœurs.

Mais l'hermaphilie ou accord tétramode est plus commune : on la rencontre dans les réunions nombreuses, et surtout celles de table. Pour l'équilibrer en quarte, il faut y réunir, quant au lien de caractère, trois divisions, les coryphées ou plaisans, les moyens convives sans prétention ou écoutans, et les faibles ou gens badinés. Ces caractères ne se montrent pas aux tables de famille, où tout est ordinairement glacial ; aux tables d'hôte, où règne la défiance ; aux tables d'étiquette, qui sont sans cordialité ; ni même aux tables amicales fortuites, où les trois distributions de genre et les gradations de facétie ne sont pas établies. On ne peut rencontrer cette série de trois groupes échelonnés au genre amical que dans une table de pensionnaires habitués et pleinement libres. Il y a grande différence entre la cordialité d'un pique-nique assemblé pour une seule séance, et la même société vue après une réunion habituelle de trois mois. L'amitié étant toute bienveillante le premier jour, on ne badinait personne, on était seulement en accord d'androphilie collective ; mais après trois

mois d'habitudes formées, le ton de cette table sera tout-à-fait différent, et l'on pourra y trouver les trois divisions que nous venons d'établir, si elle est formée de jeunes bourgeois : car aux tables des militaires et à celles des vieillards, la facétie ne s'établit guère. Dès que le classement des rieurs, des badinés et des mixtes est organisé, la réunion prend un tout autre ton; elle passe de l'identité de caractère et d'action entre deux masses, à l'identité d'action entre trois masses avec contraste de caractère entre deux des trois masses, et accord avec une tierce partie. Plus les degrés d'amitié s'accroissent, plus le plaisir qu'elle donne s'agrandit. Mais si l'on trouve encore quelquefois des accords d'hermaphilie parmi nous, il faut supposer une association différente de la nôtre pour élever les plaisirs de l'amitié aux accords de multiphilie et phanérophilie.

Les hauts accords se composent :

7° ou heptamode, en amitié d'ultraphilie, et en amour d'ultragamie.

Ces accords s'écartent du cercle de leur emploi pour empiéter sur les attributs d'une autre passion : par exemple, en amour, il y a ultragamie entre deux femmes saphiennes. Ce lien sort des attributions de l'amour, qui comprennent des unions bisexuelles : dans ce cas, les deux ressorts de l'amour se mêlent, s'engrènent dans la passion d'amitié ou affection unisexuelle.

En amitié, il y a ultraphilie dans le dévouement des pères de la rédemption, qui vont quêter et voyager pour le rachat des captifs abandonnés par la chrétienté dans les bagnes des Barbaresques; dans les religieux du mont Saint-Bernard, qui se consacrent à sauver les voyageurs égarés dans les neiges; dans les sœurs hospitalières, vouées au soin des malades. Cette

charité collective est un emploi hétérogène des ressorts d'amitié ; dans ce noble dévouement à des êtres inconnus, il n'y a ni affinité de caractère, ni affinité d'action ; c'est une transition de l'amitié à l'humanité, ou accord omnimode et unitéisme.

L'accord unitaire ou omnimode du huitième degré est celui qui se forme de la réunion de toutes les passions : il se compose donc de la réunion de plusieurs des quatre passions, amitié, ambition, amour, et familisme.

L'effet de l'accord unitaire est de faire naître des affections généreuses, et le dévouement collectif entre gens qui ne se connaissent pas même de vue ni de renommée ; il les met en sympathie artificielle et subite. Cet accord précède des masses aux individus, et des individus aux masses. Il faudrait que l'état social fût différemment organisé pour produire le développement complet de ce brillant essor. Mais voici quelques germes d'accords omnimodes qui se forment quelquefois en civilisation : quand ils se rencontrent, ils élèvent les hommes à un état qu'on peut nommer perfection ultra-humaine ; ils les transforment en demi-dieux à qui tous les prodiges de vertu et d'industrie deviennent possibles. On en vit un bel effet à Liège il y a quelques années, lorsque quatre-vingts ouvriers de la mine de Beaujonc furent enfermés par les eaux. Leurs compagnons, électrisés par l'amitié, travaillèrent avec une ardeur surnaturelle, et s'offensèrent de l'offre pécuniaire qui leur fut faite. Ils firent, pour dégager leurs camarades ensevelis, des prodiges tels qu'en quatre jours leur travail surpassa ce qu'un pareil nombre de salariés n'aurait pas fait dans vingt. Ce n'est point une amitié tranquille qui pouvait enfanter un tel travail : il fallait une passion véhémence, une vertu fougueuse.

Et cependant cette amitié n'était pas élevée aux troisième, quatrième, cinquième et sixième degrés des accords, puisque les ouvriers venus des autres fosses ne connaissaient pas individuellement ceux de la fosse Beaujonc : il n'y avait donc rien de personnel dans ce dévouement ; c'était affection collective par affinité d'ambition, branche de l'esprit et du corps, et affinité d'amitié, ressort d'industrie.

Voici un autre effet de la vraie fraternité, mais pour un instant seulement : Les Troyens, après dix ans de siège, voyant enfin s'éloigner l'armée grecque, sortent en foule de leur ville, et vont parcourir les positions qu'occupait l'ennemi. Dans l'excès de leur joie, ils oublient les distinctions de rang, s'abordent indistinctement pour se dire : Ici était Ajax, là Diomède, plus loin les Thessaliens, etc. En pareil cas, le prince et les plébéiens se confondent ; la joie est si pleine qu'elle a besoin de s'épancher de toute part, et de se communiquer à tous les rangs sans distinction. Chacun voit un confident, un ami dans tout ce qui l'entoure. C'est dans des situations pareilles que se trouve la véritable égalité, la fraternité parfaite. Le sentiment des Troyens se compose de l'affinité d'amitié entre compatriotes, de l'affinité d'ambition, orgueil de victoire, et d'affinité de parenté, familles sauvées.

L'accord omnimode se trouve dans l'ambition comme dans l'amitié, et on le rencontre quelquefois dans l'état civilisé. C'est à cette passion de la masse de l'armée française que le maréchal de Richelieu dut la prise du fort Mahon. Ce général, étonné que ses troupes eussent pu, sous le feu de l'ennemi, gravir ces rochers inaccessibles, voulut le lendemain faire répéter cet assaut par forme de parade ; la répétition semblait facile, puisqu'il n'y avait plus à redouter

le feu de l'ennemi; cependant ces mêmes soldats ne purent pas escalader de sang froid les rochers qu'ils avaient franchis la veille malgré tant de périls. La raison de cette différence est que le jour de l'assaut les soldats étaient stimulés par le levier suprême de l'accord omnimode qui les transformait en héros, et que le lendemain, privés de ce feu sacré, ils n'étaient plus que des hommes ordinaires. L'accord de cet enthousiasme provient de l'affinité d'ambition, ressort de gloire; et de l'affinité d'amitié, ressort d'industrie.

Le vice de ces accords est qu'on n'y voit point de progression, point de division par séries, groupes et espèces : tout y est confus; ce ne sont pas même de très-beaux germes d'unité sociale, de vertu, de magnanimité; ils ont l'inconvénient d'être de courte durée.

Ce lien d'octave ou omnimode ne peut naître et se soutenir que par l'entremise des sept accords inférieurs qui forment son échelle ou gamme. S'il ne dure qu'un instant parmi nous, c'est qu'on ne peut pas mettre en jeu combinément les sept liens de gamme d'où naît le huitième, comme le blanc naît de l'assemblage des sept rayons lumineux. De là vient que tel qui, comme Richelieu à Mahon, s'extasie devant un effort d'accord omnimode, ne peut pas le faire renaître le lendemain en en diminuant les obstacles. La civilisation ne connaît pas de méthode fixe pour produire des accords.

Il serait de la plus grande importance, pour compléter les principes fondamentaux de la société harmonienne, de nous faire connaître les moyens que l'on doit employer pour produire l'accord des passions; cependant, parce que ce sujet aurait exigé plusieurs chapitres pour être développé convenablement, Fourier n'a pas voulu s'en occuper, quoiqu'il

en sentit lui-même toute l'importance, et qu'il eût toutes les connaissances nécessaires pour le traiter *ex professo*. Nous sommes donc réduits à ramasser çà et là quelques notions isolées qu'il a laissé échapper sur ce sujet : elles nous suffiront pour nous faire sentir son importance et nous donner le regret de laisser incomplète cette partie des grands ressorts du cœur humain, qui acquerraient par ces développemens tant de clarté et d'intérêt.

De même que l'on forme des séries et des groupes pour exercer les facultés industrielles, on en forme également pour cultiver les affections sociales : on ne peut pas procéder autrement. Mais l'auteur ne nous donne aucune notion sur cette importante branche de son système. Nous voyons seulement que l'éducation qui est donnée en harmonie favorise le développement de ces penchans; nous voyons encore que chacun a un signe matériel qui nous instruit de son caractère, de ses penchans sensuels et animiques; nous voyons, enfin, quelques-uns des moyens dont on peut se servir pour faire prédominer les affections sociales les unes sur les autres : et c'est à ces aperçus que se borne l'instruction que nous pouvons puiser dans les ouvrages de Fourier.

Dans la société sériaire, les groupes, se formant naturellement par l'accord des penchans, seront toujours harmoniques, c'est-à-dire que la passion qu'ils manifesteront sera véritablement celle qu'ils éprouveront. Deux amis, deux amans, seront mus véritablement par le sentiment dont ils paraîtront animés l'un envers l'autre : on dit, dans ce cas, que la Dominante, ou passion réelle, est conforme à la Tonique, ou passion d'étalage. En civilisation, ce n'est pas la même chose. Combien ne voit-on pas la passion dominante différer de la tonique, la fausseté se

montrer sous le masque de la sincérité! Tels qui se disent amis, n'ont souvent entre eux aucun des sentimens que cette passion fait naître. Que de visites rendues par des vues d'ambition, de galanterie, de gourmandise, d'intérêt, etc., sont présentées comme les expressions de l'estime ou de l'attachement! Dans ces réunions, la dominante ou passion réelle est en contradiction avec la tonique ou passion apparente; cette tonique est en effet l'amitié, tandis que la dominante, ou ressort véritable, est l'intérêt ou tout autre motif étranger à l'amitié; dans ce cas, le groupe est subversif.

487. Les passions sociales sont, comme les passions sensuelles, dirigées par la cabaliste, la composite, et la papillonne ou alternante.

Quoique la cabaliste soit blâmée des moralistes, les littérateurs, comme les économistes, cherchent à l'exciter dans toutes les branches d'industrie ou de jouissance par les variations de modes, par la controverse en affaire de goût, en peinture, en poésie, en style, en opinion, etc. Les membres de nos assemblées nationales, de nos compagnies administratives, dans leurs messes d'installation, demandent au Saint-Esprit de les préserver de l'esprit de cabale, de les rendre tous frères, tous unis d'opinion. C'est inviter le Saint-Esprit à se mettre en révolte contre Dieu: car, si le Saint-Esprit anéantissait la cabale, il détruirait le penchant que Dieu a créé pour opérer sur les discordes que doit contenir toute série bien échelonnée. Le Paraclet, loin de déférer à leur demande inconvenante, laisse les passions dans l'état où Dieu les a créées: aussi voit-on, au sortir de la messe, que les députés, loin de vouloir s'unir d'opinion, vont organiser des réunions cabalistiques, des menées d'intrigue et d'esprit de parti. D'abord chacun se place dans le côté

gauche, dans le côté droit, dans les centres, puis forme dans ces places des discords gradués et contrastés; et cette assemblée, qui ne formait le premier jour que trois partis, se composera bien vite d'un certain nombre de nuances par la décomposition des partis primitifs.

La composite est tellement dans le caractère humain, qu'on méprise tout être qui a le goût des plaisirs simples bornés à une seule jouissance. Qu'un riche ait une table exquisite pour lui seul, sans y inviter jamais personne, il sera justement blâmé de cette conduite. Mais s'il réunit chez lui une compagnie bien assortie où l'on goûte à la fois plaisir des sens par la bonne chère, et plaisir de l'âme par l'amitié, il sera prôné, parce que ses banquets seront plaisirs composés, et non pas simples. Une ambition n'est louable qu'autant qu'elle met en jeu les deux ressorts organiques de cette passion, intérêt et gloire : elle est vile si elle n'a pour mobile que l'intérêt seul ; elle est illusoire si elle ne tend qu'à la gloire. Il faut donc l'élever du simple au composé, en recherchant à la fois l'intérêt et la gloire. Un amour n'est beau qu'autant qu'il est amour composé réunissant le double charme des sens et de l'âme ; il est incomplet s'il se borne à l'un des deux plaisirs.

La papillonne est voie d'équilibre entre les facultés corporelles et spirituelles, gage de santé du corps et de progrès de l'esprit. Elle seule peut créer cette bienveillance générale que l'on tente vainement d'établir en civilisation : car si l'on dissémine les collaborateurs d'un travail dans cent autres groupes, il arrive, de cet engrenage, que chaque groupe a des amis dans tous les autres. C'est le contraire du mécanisme civilisé, où chaque profession est indifférente,

et même quelquefois hostile avec les intérêts des autres.

Le besoin de variété se fait sentir dans toutes les jouissances ; elles deviennent abusives si elles se prolongent trop long-temps : un repas de quatre heures ne se terminera pas sans excès ; un spectacle de quatre heures devient insipide et fatigant. L'âme est exigeante autant que le corps sur cette variété. Elle se blâmera sur l'exercice de toute vertu qui ne sera pas relayée par quelque autre vertu. Les caractères fortement enclins à ce penchant ont besoin d'avoir à la fois deux ou trois intrigues, soit en ambition, soit en amour, de lire deux ou trois ouvrages en même temps.

488. Les groupes d'affections sociales nous portent à l'industrie, et chacun d'eux agit d'après un caractère qui lui est propre : le groupe d'amitié s'entraîne en confusion ; dans le groupe d'ambition, ce sont les supérieurs qui entraînent les inférieurs ; les femmes entraînent les hommes dans le groupe d'amour ; et les enfans entraînent les pères dans le groupe de famille.

Ces propriétés se développent même en civilisation, où les groupes, quoique subversifs, conservent encore des dispositions d'entraînement : dans l'enthousiasme ou le danger, on oublie en effet les rangs et les préjugés pour suivre les seules impulsions de la nature.

Chaque genre de groupe adopte aussi en relation interne un ton et une manière qui lui est propre : la cordialité et la confusion des rangs dans le groupe d'amitié ; la déférence des inférieurs pour les supérieurs dans les groupes d'ambition ; la déférence du sexe fort pour le faible dans le groupe d'amour ; en-

fin la déférence des supérieurs aux inférieurs dans les groupes de famille.

Ces tons peuvent difficilement s'établir dans les groupes civilisés : par exemple, dans celui de famille, les pères ne peuvent pas suivre leur impulsion naturelle, qui est de céder constamment aux enfans; les convenances de l'éducation obligent le père à tenir les enfans dans la dépendance, ou du moins dans le respect. L'état des choses est bien différent en société harmonienne, où nous verrons que le père n'est chargé ni de l'éducation, ni de la remontrance, et n'a d'autre tâche que de flatter l'enfant, et de se livrer sans danger au ton naturel de ce groupe, au Gâtement, ou déférence du supérieur pour l'inférieur.

Il en serait de même dans le groupe d'amour civilisé. Il est impossible d'y observer le ton naturel, la pleine déférence du sexe fort au faible : aussi n'est-elle qu'apparente; si elle était réelle, il en résulterait d'innombrables duperies dont on sait bien se garder. Ainsi, l'amour d'un jeune homme ne lui fera céder que bien rarement aux suggestions d'une maîtresse qui, si elle est pauvre, débutera par demander le mariage.

La critique est une des relations les plus importantes dans l'état naturel, où elle est la source d'émulation et de perfectionnement. Voici en quel ordre elle s'exerce : dans le groupe d'amitié, la masse critique facilement l'individu; dans le groupe d'ambition, le supérieur critique gravement l'inférieur; dans le groupe d'amour, l'individu excuse aveuglément la personne aimée; et dans le groupe de famille, la masse excuse avec indulgence le parent.

Les groupes civilisés, presque tous subversifs, n'ont pas ces propriétés : de là vient que certains personnages, comme les monarques, sont tout-à-fait dé-

n'est qu'une source de vices, un effet de subversion sociale, et non de simple amitié utile à l'industrie et au bien-être général.

Nous trouvons de pareils vices dans les ralliemens des trois autres passions. Que les grands se prennent d'amour pour les femmes de la classe du peuple : il n'en résultera que des désordres moraux, et non des rapprochemens entre les castes. Si quelques enfans naissent de ces unions, c'est un surcroît de désordre quand ils ne sont pas reconnus; et s'ils deviennent les causes de mariage, ils donnent lieu à des scissions entre les branches d'une même famille. Tous ces ralliemens sont subversifs, jeux d'égoïsme, duplicité d'action. Il en est de même des ralliemens d'ambition : lorsque la classe opulente se rapproche du peuple, c'est pour négocier des intrigues funestes au repos public, des cabales de parti, des ligues d'oppression. Ces désordres naissent de ce que les ralliemens actuels ne remplissent aucune des conditions établies pour opérer avec fruit les rapprochemens des classes extrêmes.

3° En alimentant l'essor en tout degré, c'est-à-dire que les institutions doivent agir sur toutes les espèces de caractères, de manière à produire leurs effets sur toutes les passions et leurs nuances, sans en laisser aucune qui ne soit en activité, ce qui s'opère en employant chacun suivant ses goûts, et en fournissant toujours des alimens pour les satisfaire.

Ce ne peut donc pas être en réduisant les passions à leur plus faible essor, en bornant l'ambition aux petits bénéfices, au mépris des places lucratives, en restreignant l'amour à une même femme pendant la vie entière, que l'on peut régler les passions, mais en ouvrant un vaste champ à l'ambition, en faisant désirer des trésors immenses; en faisant aspirer aux di-

vers sceptres du monde, en étendant le lien de familisme à l'infini par la polygamie masculine et féminine, en absorbant l'égoïsme familial dans les ramifications nombreuses de la parenté et des héritages. Le monde civilisé n'admet de vaste essor que dans la seule amitié : il veut faire de tout le genre humain une grande famille de frères et d'amis, et c'est cet enthousiasme qui a produit une partie des erreurs de la révolution. Mais si cette théorie était raisonnable, Dieu ne l'aurait guère été de créer d'autres passions beaucoup plus ardentes, et qui auraient besoin d'être grandement modérées pour s'accorder avec notre système social.

Il résulte de ces aperçus que l'équilibre passionnel n'est pas une science arbitraire, il repose sur des règles fixes dont l'observation occasionne tous nos maux. Dieu n'a pas créé ces ressorts de mouvement pour les annuler : il veut au contraire qu'ils produisent tous leurs effets, mais régularisés par des contre-poids ou raliemens.

Appliquons ces principes aux quatre passions sociales.

La société harmonienne produit le ralliement d'amitié en enlevant les obstacles qui s'y opposent, et en créant les illusions qui la rendent nécessaire. On y parvient par affinité de caractère, et par affinité d'industrie.

L'affinité est de caractère lorsque l'intérêt se porte sur les individus et non sur les fonctions. On trouve des germes de ralliement amical en civilisation par affinité de caractère : ainsi, on voit des indices de dévouement charitable aux fonctions abjectes, chez les monarques mêmes ; c'est ainsi que le jeudi-saint quelques souverains lavent les pieds à des pauvres, fonction dont le monarque se croit honoré en rai-

exercer, on concevra que la fonction de domesticité pourra, dans l'état harmonien, fournir à elle seule autant de leviers de concorde qu'elle fournit de leviers de discorde en régime civilisé. L'homme riche, parmi nous, au lieu de trouver cent amis et amies empressés de l'obliger en tout service, ne trouve que cent spoliateurs forcés par la pauvreté à des spéculations cupides, à des simulacres d'affection. C'est ainsi que la civilisation, par le service individuel et salarié, crée au riche cent sujets de mécontentement, là où l'association d'une phalange lui créerait cent liens amicaux, cent germes de ralliement composé.

Le ralliement se fait par voie d'affinité industrielle lorsque l'intérêt s'attache d'abord aux fonctions, et s'étend de là aux individus qui les remplissent. Que servirait d'amener la classe riche à sympathiser avec les industriels par la bonne éducation, l'aisance du peuple, et autres amorces de l'état naturel, s'il fallait faire excès de travail, l'exercer constamment pendant douze heures sur un même objet; comme cela se pratique dans nos ateliers, nos bureaux, nos campagnes? Il n'y aurait aucun moyen de se faire illusion sur l'ennui de ce travail outré; il deviendrait rebutant même en fonctions agréables: tandis que dans la société naturelle tout se fait dans de courtes séances soutenues d'une société d'amis; chacun ne s'y occupe que de ce qu'il aime avec passion, et il y est secondé par des coopérateurs qui partagent son enthousiasme. Sans s'occuper du même travail, chacun portera intérêt à la branche d'industrie qu'il ne cultive pas lui-même, parce qu'elle lui sera utile, et qu'il résulte de ce partage que tous les groupes sont serviteurs empressés les uns des autres, chacun dans sa partie, et que l'a-

mitié est réciproque entre eux par échange de services.

Tout ce mécanisme d'unité sociale disparaît du moment où l'on cesse de suivre la marche sociétaire. Les liens d'amitié s'évanouissent dès qu'on rentre dans le cercle de nos travaux incohérens, qui n'excitent que des jalousies, des haines entre les voisins, et n'engendrent que l'ennui par leur complication, par l'accumulation des détails sur un même individu.

Si la nombreuse division des travaux, le choix que l'on fait des parties qu'on préfère, et la courte durée des séances, lèvent les entraves qui rendent le travail pénible, les intrigues des séries le remplissent d'attrait et de charme, et ces intrigues sont inhérentes aux institutions des séries.

Pour estimer les chances d'amitié qu'ouvre l'intrigue, chacun doit se rappeler les circonstances où il a été vivement stimulé dans quelques menées suivies d'un plein succès : par exemple, cabales électorales pour faire passer tel candidat ; cabales d'écoliers méditant une espièglerie à l'insu des professeurs ; cabales d'amans se donnant un rendez-vous à l'insu des pères ; cabales de famille pour obtenir un bon parti. Si ces intrigues sont couronnées de succès, l'on prend en amitié les coopérateurs : on a, malgré quelques inquiétudes, passé d'heureux momens à conduire l'intrigue. Les agitations qu'elle produit sont besoin de l'ame : elle n'est point faite pour un état de calme ; il faut qu'elle soit agitée, et l'esprit cabalistique est la véritable destination de l'homme ; l'intrigue double ses moyens, agrandit ses facultés. Que l'on compare le ton d'une coterie d'étiquette avec le ton des mêmes individus en état de cabale : ils paraîtront métamorphosés ; on admirera leur laconisme, leur ton animé, l'essor actif

des idées, la prestesse des actions, des résolutions, la rapidité des mouvemens spirituels ou matériels. L'intrigue répand de l'agrément sur les fonctions les plus insipides; elle est un ressort puissant pour rallier les castes incompatibles, pour confondre les rangs, pour rapprocher le supérieur de l'inférieur. Une cabale active et ardente établit entre ses meneurs une intimité de longue durée, si d'autres intérêts ne viennent pas les désunir. On ne court pas ces risques dans la société harmonienne, où les cabales de série ne sont que des voies d'émulation, des luttes en procédés honnêtes ainsi qu'en industrie. Les rivalités sociétaires sont joviales et polies; les individuelles sont tristes et malveillantes.

L'homme naît ambitieux, et cette passion est dans l'état civilisé la cause de tous les désordres et de tous les crimes : on est donc obligé de la supprimer. Mais dans la société naturelle, au contraire, il faut l'exalter; et plus les associés désireront de pouvoir, d'honneur, et de richesses, plus il y aura d'harmonie dans la phalange, plus elle sera heureuse et florissante.

Pour nous convaincre qu'un principe aussi net n'est pas un paradoxe, préluons par une comparaison qui montrera le ridicule de nos doctrines sur la modération, et la fausse direction de nos idées en équilibre d'ambition.

Si l'on se trouve dans un siège, dans une armée, sur un vaisseau, en voyage, où l'on manque du nécessaire, chacun songe à se pourvoir, sans égard à la politesse, et regarde ses voisins comme des ennemis prêts à lui enlever ce qui peut satisfaire ses premiers besoins. Mais supposons les mêmes individus réunis le lendemain à une table abondamment et richement servie; on verra aussitôt renaitre la confiance et la civilité : le voisin offrira les mets à son voisin, et les

convives seront entre eux pleins d'aménité. A quoi aura tenu cette métamorphose? A décupler les aliments, à les élever fort au-dessus de la dose désirée par l'assemblée. Dans un tel festin on n'entendra pas l'amphytrion dire aux convives : Modérez votre appétit ; la faim, la soif, sont vos dangereux ennemis ; défiez-vous de la nature, qui vous excite à manger les mets recherchés : ce qui équivaut aux conseils que donnent les moralistes de modérer l'ambition, de ne pas rechercher les richesses, et de fuir les grandeurs comme étant pour nous des biens funestes. Loin de tenir ce langage, le maître de la maison excite ses convives à satisfaire leur appétit, à l'aiguiser par le choix des mets et des vins. Ainsi doit s'établir l'équilibre d'ambition : il ne peut se fonder que sur le plein essor des désirs que nous donne la nature, sauf à l'état social à nous fournir les moyens de satisfaire ces désirs, à nous en ménager l'essor proportionnel aux facultés qui sont sans bornes en jouissance d'ambition. Les civilisés sont cette compagnie déflante et manquant du nécessaire : car elle trouve dans l'état social plus de causes de désirs que de moyens de les satisfaire. La société harmonienne est le banquet où tout abonde, où il n'y a qu'à choisir.

Pour régler, en effet, l'ambition, l'association naturelle a deux moyens : 1° décupler, centupler les chances de fortune ; les multiplier à tel point qu'il ne reste à chacun que l'embarras du choix ; 2° persuader aux associés qu'ils auront toujours en surabondance les moyens d'avancement pour eux et les leurs, et que leurs désirs pourront toujours être satisfaits. Ces conditions une fois remplies par les séries passionnées, on verra, en affaire d'ambition, les hommes aussi concilians, aussi méconnaissables que le

sont du jour au lendemain les convives de deux repas, l'un insuffisant et l'autre surabondant.

Un tel ordre sera l'opposé du mécanisme civilisé, où les moyens de fortune sont évidemment très-restreints pour l'immense majorité, et où chacun est persuadé, avec raison, qu'il risque, au moindre revers, de manquer du nécessaire. C'est en vertu de ces principes que la société sériaire, ouvrant des issues à toutes les causes d'ambition, multiplie à l'infini pour les deux sexes, et même pour les enfans, les fonctions lucratives et honorifiques.

L'heureuse organisation de la phalange permet, en effet, avec une extrême facilité, de multiplier les places à l'infini : ainsi, par exemple, la division du travail dans un groupe en multiplie les grades à un tel point, que presque chacun de ses membres en devient chef à son tour. Supposons que la société ait une escouade de douze lanciers à former. Si elle était organisée d'après nos usages, on nommerait Maurice maréchal-des-logis ; Eugène et Stanislas brigadiers ; Louis trompette ; Frédéric, Charles, George, Jean, Philippe, Gustave, Alexandre et Casimir, soldats. Maurice doit son grade de maréchal-des-logis à l'ancienneté : il connaît bien la théorie et la pratique. Mais Casimir est meilleur écuyer que Maurice ; Alexandre a plus de résolution dans la mêlée ; Gustave manie la lance avec beaucoup plus d'adresse et de force ; Philippe est supérieur dans l'escrime ; Jean, dans l'hippiatrique ; George a plus de goût et de discernement pour la bonne tenue des habillemens, et Charles pour l'équipement ; Frédéric entend mieux les détails de la chambrée ; Louis distingue mieux les qualités du fourrage ; Stanislas est plus exemplaire dans son assiduité, plus régulier et plus attentif à l'ordre ; enfin Eugène entend bien mieux l'art du commande-

ment, la bonne direction des exercices et des évolutions.

En civilisation, cette variété de talents est perdue par l'organisation militaire : Maurice, avec son grade de maréchal-des-logis, commande onze sortes de fonctions, dans chacune desquelles il reconnaît un maître parmi ses subordonnés. Il résulte de cette subversion que tous les effets les plus brillans et les plus utiles de l'institution sont manqués, tandis qu'ils auraient été infaillibles si chaque lancier eût pris la présidence à son tour au moment opportun : c'est ce qui se fait en association harmonienne. Comme cette escouade ne peut être en même temps à l'écurie et à la parade, à la revue et à la salle d'armes, à la chambre et au combat, au magasin et au champ de manœuvre, au manège et au marché, la société formera les douze lanciers en autant de hiérarchies différentes qu'il y a de différens besoins auxquels on doit pourvoir, et chaque lancier deviendra maréchal-des-logis quand il conviendra de remplir les fonctions où il excelle, et il en prendra les insignes.

Avec la division des groupes et des séries, il est aussi aisé d'arriver à une place qu'il est facile d'en trouver de son goût. Un homme, par exemple, naît avec des talents, et son ambition est de s'avancer par cette voie ; il s'incorpore dans un groupe. Il y occupe d'abord le dernier rang, car il n'y a pas d'égalité entre les membres qui le composent ; tout y est gradué sur le mérite, et c'est précisément cette cause d'inégalité qui devient celle de son avancement. Lorsqu'il se sent capable de s'élever, il se déclare candidat pour le grade qu'il ambitionne, et soutient ses prétentions en faisant ses preuves. Le plus souvent, par une suite nécessaire de la grande multiplicité et de la distribution naturelle des caractères, le candi-

dat ne rencontrera dans son groupe aucun rival. Mais si, par hasard, il y avait des concurrents, la lice serait ouverte; les intéressés choisiraient leurs juges : le scrutin déciderait; et si le vaincu aime mieux renoncer au grade que de briller au second rang, il est libre, et pourra exercer d'autres talens ailleurs. La basse jalousie qui, dans nos mœurs, nous fait trouver une sorte de déshonneur à échouer devant un homme plus habile ou plus favorisé que nous, tient surtout à notre éducation et à la longue habitude de voir le caprice ou l'arbitraire dicter presque tous les choix. Quand, dans les groupes sociétaires, nous aurons, dès le plus bas âge, vu la vérité, la stricte équité présider à toutes les élections, nous nous sentirons autant portés à rendre hommage à nos vainqueurs qu'aujourd'hui nous sommes enclins à les haïr.

Il suffit qu'il soit dans la nature de l'homme d'ambitionner la faveur de ses semblables, pour que la société donne à ce penchant comme à tout autre le plus vaste essor. Elle a des sceptres pour les emplois de favoris annuels; et, pour en faire la distribution, elle ne se fonde sur d'autres motifs que le caprice, la préférence aveugle : il suffit de savoir charmer la phalange, la province, la région, l'empire, etc.; la femme qui sait mettre le monde à ses pieds est élue favorite du globe; n'importe les moyens, talens, beauté, intrigue ou autres; toutes voies sont bonnes si elles peuvent réussir.

Parmi nous, des favoris ou favorites des princes ou de l'opinion ne sont sans doute pas des êtres intéressans pour l'industrie : ils le deviennent dans la société de l'harmonie, où cette fonction est un stimulant très-actif dans le travail de série ou d'armée. Quiconque aspire au favoritisme, fréquente les grandes réunions d'industrie passionnée, et cherche à

y répandre le charme. Les sociétaires étant sans cesse au travail, ce n'est que là qu'on peut les courtiser en masse.

La difficulté de parvenir en civilisation aux grandes dignités, fait naître dans toutes les classes une jalousie graduée : chacun hait les possesseurs d'un rang dont on se voit privé à perpétuité. Les dignitaires, de leur côté, haïssent une légion d'envieux convoitant leurs places : ainsi la société est en discord par le motif qui devrait l'unir, par la soif des grandeurs, qui, dans l'état naturel, devient un des plus puissans moyens de ralliement entre les inégaux.

Dans nos gouvernemens, les grands haïssent les petits par la différence de fonctions et d'état. Dans les phalanges, les grands sont confondus dans les fonctions de séries, et se vouent aux mêmes occupations que les autres associés, quand leurs goûts les y appellent : il n'y a entre les uns et les autres aucune morgue, aucun dédain ; mais la similitude des goûts les rapproche, les unit, en fait des amis sincères. Ainsi l'orgueil qui aujourd'hui entretient une constante aversion entre les grands et le peuple, devient, dans les réunions sociétaires, garde de leur concorde dans la plus délicate des relations, celle de l'intérêt. Le riche est ligué par amour-propre avec ses inférieurs, par orgueil d'exceller dans leurs travaux ; il les soutient dans l'importante affaire de leur bénéfice industriel, dans la séance de répartition annuelle. Etrange paradoxe à faire avec notre mécanisme social. Chez nous, l'intérêt transforme chaque riche en vautour du pauvre. En société phalanstérienne, l'intérêt devient chez le riche un moyen de gratitude envers le pauvre ; et ce prodige est dû à l'éducation sériaire, qui, dès l'enfance, habitue le riche

à exceller dans les travaux aujourd'hui exercés par la seule classe indigente. Du moment où l'amour-propre des grands se portera dès le bas âge sur la pratique de l'industrie, ils seront ligüés pour soutenir leurs cosociétaires d'atelier : un roi s'intriguera pour faire briller, et surtout faire amplement rétribuer vingt groupes, appuis de sa renommée. Il en sera de même de tous les grands, parce que tous, dans l'éducation unitaire, auront en divers sens pris parti dans l'industrie; et c'est à une branche d'ambition, à l'orgueil, qu'on devra ce puissant ralliement, ce dévouement des grands à l'intérêt du peuple.

Ce beau moyen de ralliement par orgueil industriel deviendrait nul si les vocations n'étaient pas secondées, et si la société ne favorisait pas les penchans de l'enfant aux fonctions subalternes, qui n'auront plus rien d'abject en compagnie de sectaires polis comme le seront les ouvriers élevés dans l'ordre sociétaire.

Il n'est pas rare de trouver chez les grands les germes d'industrie descendante, engouement pour des fonctions inférieures : Latour-d'Auvergne, pouvant être général, préfère le rang de premier grenadier; le czar Pierre II prend du service dans l'armée prussienne, et s'enorgueillit du titre d'officier prussien; un empereur d'Allemagne s'épuisa en intrigues pour être nommé coadjuteur du pape, et se tint plus fier de sa coadjutorerie que du sceptre de Charlemagne; le prince de Parme aimait à exercer les fonctions de marguillier, etc. Il ne sera donc pas étonnant qu'un monarque de la société harmonienne soit plus flatté de figurer en banneret de choutistes ou de ravistes, qu'aujourd'hui d'être bigarré de grands cordons d'une

douzaine d'ordres, dont l'étalage ne dénote en lui aucun mérite personnel.

La multitude d'agens que crée la société sérieaire, qui seraient pour nous une cause de discorde, deviennent autant de causes d'union, parce qu'ils sont tous nécessaires les uns aux autres, qu'il n'y a pas de titres sans fonctions, et que ces fonctions sont toujours celles qui peuvent plaire à ceux qui en sont investis.

Enfin, dans une phalange, loin que l'ambition produise des discordes, elle est la passion qui fournit les ralliemens les plus sublimes de la mécanique sociale : il faut donc la laisser suivre sa pente naturelle et s'élever à un essor illimité.

491. Si, dès l'origine de l'établissement de l'association harmonienne, on peut donner une direction nouvelle aux passions de l'ordre majeur, c'est-à-dire de l'amitié et de l'ambition, il n'en sera pas de même des passions mineures, amour et famille. Il faut, pour que ces changemens aient lieu, des conditions que l'ordre sociétaire mettra plusieurs générations à créer et à développer; et ces changemens ne seront établis que par degrés, et non subitement; ils ne seront admis qu'autant qu'ils auront été votés sur tout le globe par les pères et les maris : alors on pourra les croire utiles. C'est pourquoi Fourier n'a pas jugé convenable de développer dans ses ouvrages livrés au public tous les détails des institutions propres aux passions d'amour et de famille, afin de les faire concourir, comme elles en ont le pouvoir, aux charmes des travaux, à l'accroissement du produit, et au règne des mœurs loyales, tandis qu'en civilisation, elles feraient naître trois effets contraires. Il n'a présenté sur ce sujet que quelques aperçus, et a laissé en manuscrit un traité complet sur cette matière, qui ne sera imprimé que lorsque le temps où

il pourra être mis en pratique sera arrivé. Voici les indices que nous trouvons sur les passions d'amour et de famille dans le traité d'association domestique-agricole, ou *Théorie de l'Unité universelle*, comme on l'appelle dans la nouvelle édition qui s'en fait.

Les ralliemens d'amour s'opèrent par le féat, l'angélicat, le faquirat, et le pivotat, institutions dont l'auteur ne nous donne que le nom.

On croit qu'une théorie de libre amour serait une théorie d'obscénité, ce qui serait vrai en civilisation; mais en association harmonienne les quatre ralliemens d'amour sont, dit Fourier, des gages de sublimes vertus sociales correspondant, pour le féat, à l'hospitalité composée; pour l'angélicat, au civisme composé; pour le faquirat, à la charité composée; et enfin pour le pivotat, à la constance composée. Ces quatre ralliemens d'amour conduisent au but que se proposent les moralistes, à faire prédominer en amour le principe spirituel nommé affection sentimentale, céladonie, illusion de l'esprit et du cœur; à prévenir l'influence exclusive du principe matériel ou lubricité, qui, lorsqu'il est seul dominant en amour, ainsi qu'il se trouve souvent en civilisation, dégrade l'espèce humaine, et la ravale au niveau des brutes.

Quelque brillans que soient les concerts sociaux des trois autres passions cardinales, ils ne sont pas de nature à remplacer ceux de l'amour: si les accords de l'ambition régularisent la marche de l'intérêt, ceux d'amour absorbent l'intérêt et l'égoïsme; sous ce rapport, aucune autre des trois passions ne peut suppléer à sa lacune.

Personne ne contestera que l'amour est la passion la plus puissante en mécanisme de ralliement. Déjà, parmi nous, il sait créer subitement des liens entre un roi et une bergère, entre une princesse et un

simple soldat. Les trois autres affections peuvent bien parfois opérer des rapprochemens entre inégaux, mais non des ralliemens aussi forts, aussi subits : c'est donc l'amour qui possède par excellence la propriété de ralliement, et c'est de lui qu'on retirera les plus puissans leviers, soit pour le rapprochement et l'affection entre inégaux, soit pour l'art de concilier les antipathies naturelles ou accidentelles. En voici un exemple : Valère est âgé de vingt ans ; Urgelle en a quatre-vingts ; mais elle vit dans la société, où, par le régime qui s'y observe à cet âge, les femmes conservent encore tous les avantages d'une vigoureuse et belle vieillesse. Si Urgelle aime Valère, elle trouvera chez lui antipathie naturelle en amour. Mais, 1^o Valère est sectaire de quarante groupes dans plusieurs desquels il se trouve en relation très-intime avec Urgelle : dès l'âge de cinq ans il s'est enrôlé au groupe des hyacinthes bleues ; il y excelle, et il doit son talent à Urgelle, présidente du groupe ; elle a été son institutrice passionnée, elle lui a enseigné tous les raffinemens de l'art. 2^o Valère a des prétentions en gravure, il est vanté dans ce genre d'industrie ; c'est encore à Urgelle qu'il doit ce trophée : doyenne de ce groupe, elle a pris plaisir à instruire cet enfant en qui elle a reconnu dès le bas âge d'heureuses dispositions. Valère a du goût pour une science fort inconnue, l'Algèbre d'Amour, ou Calcul des Sympathies accidentelles en amour : c'est l'art d'assortir passionnément une masse d'hommes et une masse de femmes qui ne se sont jamais vus ; de faire en sorte que chacun des cent hommes distingue à vue celle des cent femmes pour qui il éprouvera un *amour composé*, convenance parfaite des sens et de l'ame, sympathie de circonstance en rapport de caractère et en fantaisies accidentelles. Cette science

exige une longue pratique jointe à la théorie. Urgelle, qui est la plus experte des sympathistes du pays, instruit Valère; c'est sur elle qu'il fonde son espoir de succès dans ce genre de science, voie de célébrité et de fortune en régime sociétaire. 4° Valère désire être admis à une armée industrielle : pour s'y faire admettre, il faudrait que ce jeune homme eût fait huit campagnes, il n'en compte que deux; mais Urgelle occupe le poste de haute matrone ou hyperfée de l'armée qui doit se former. Exerçant le ministère des sympathies accidentelles pour les hommes et les femmes qui se trouveront à cette armée, elle déclare que Valère lui sera utile dans cette branche de travail : c'est le cas d'exception pour lui; il sera admis quoiqu'il manque de titres; il part comme étant attaché aux bureaux de l'hyperfée. Voilà entre Urgelle et Valère quatre liens de ralliement tendant à absorber la répugnance naturelle : deux liens amicaux pour les services passés, et deux liens fédéraux pour les services futurs. Le résultat sera d'exciter chez Valère non pas une passion d'amour direct pour Urgelle, mais un penchant de gratitude, affinité indirecte, lien neutre qui tiendra lieu d'amour, et conduira au même but. Urgelle obtiendra Valère par pure affection. Ses quatre-vingts ans ne seront point un obstacle pour ce jeune homme habitué avec Urgelle dès le plus bas âge. La jeunesse est intrépide en amour lorsqu'elle a des stimulans suffisans, et Valère, le premier, déclare à sa bienfaitrice qu'il s'estimera heureux s'il peut lui exprimer toute sa reconnaissance. Il ne deviendra pas pour elle un amant habituel, mais elle aura quelque part à sa courtoisie : ce sera pour Urgelle une conquête dégagée d'intérêt, de motifs sordides, et bien différente de celle que peut faire aujourd'hui une femme de quatre-vingts

ans, qui n'obtient un jeune homme qu'à force d'argent, et ne peut se procurer aucun amour composé, lien satisfaisant pour l'âme et les sens.

D'après les penchans du cœur humain, on distinguera, dans les phalanges, les amours en différens degrés. Le premier de tous est l'amour omnimode, qui s'amalgame avec tous les autres, et dont le caractère est la constance; ce qui n'empêche pas d'admettre des amours de passade pour les étrangers voyageurs. Ces passages de légions de l'un et de l'autre sexe donnent lieu à tous les couples d'amans de conclure des trêves de quelques jours, et qui ne sont point réputées infidélités quand elles sont régulières, consenties réciproquement après coup, et enregistrées, dès le lendemain de la variante, en chancellerie de la cour d'amour, afin de démentir l'intention de la fraude cachée. Ces concessions réciproques des amans deviennent des appuis de constance simple.

La civilisation ne s'est élevée à aucune étude sur le simple et le composé en amour, sur les belles combinaisons sociales dont il est susceptible quand il module en tout degré de gamme. De cet oubli, il résulte qu'on a ennobli la populace amoureuse, les titres bourgeois et solitones, et que l'on a avili les officiers passionnels, les polytones, qui sont seuls capables de régir les séries amoureuses. Par suite de cette subversion hiérarchique, on avilit toutes les âmes susceptibles de grands sentimens pour élever tous les bas titres caractériels. Un indice de cette subversion est l'opinion régnante sur les deux principes ou élémens d'amour, lubricité et céladonie : on feint de dégrader le premier ou matériel, qui pourtant domine exclusivement; puis on feint de considérer le second, le spirituel, qui est in-

connu, confondu avec les duperies sentimentales, comme celles de la Tante Aurore. Faute d'étude sur l'élément spirituel, on n'a pu découvrir les belles combinaisons qu'il peut produire, comme l'angélicat et le faquirat, ni constater l'état insocial et dépravé des amours civilisés, où règne le plus vil égoïsme, la provocation légale à l'ingratitude.

492. Les liens de famille se forment en association naturelle par consanguinité et par adoption.

Un chef de famille, s'il a des enfans, quelque considérable que soit sa fortune, les prive rarement d'une partie de leur patrimoine : il est retenu par la crainte de l'instabilité des propriétés en civilisation, et du peu de sécurité que donne la possession des richesses, pour être assuré de ne pas périr de misère. Mais ces craintes ne peuvent jamais naître dans les phalanges, où tout le monde reçoit les premiers besoins de la vie, le minimum. Un père agira donc autrement. Passionné pour une trentaine de travaux et pour ceux qui les partagent avec lui, et surtout pour les enfans pauvres qu'il voit exceller dans ses occupations favorites, où ses enfans ne s'entremêlent pas, il fera des adoptions en ligne industrielle de continuateurs. Elles ne sauraient avoir lieu en civilisation, où le riche ne se passionne pas pour le travail, ou s'il se passionne, il y est entouré de collaborateurs astucieux qui lui font considérer la masse de ses concitoyens comme autant d'ennemis à surveiller, et pour lesquels il n'a aucun attachement : il se renferme donc tout entier dans le lien familial, et ne transmet son héritage qu'à ses enfans. Ce ne peut être que dans une phalange que le riche, ardemment passionné pour ses travaux, regarde comme un second fils l'enfant qui épouse ses penchans industriels, et qui s'en montre le continuateur présomptif.

Une autre cause d'adoption est l'instruction sollicitée; elle établit dans l'ordre sériaire une affection vraiment filiale des élèves à l'égard des maîtres : c'est le fruit de l'esprit émulateur régnant dans les travaux de la société; l'enfant y est si fortement intrigué, si désireux de faire des progrès, qu'il regarde comme autant d'amis, autant de sauveurs, tous ces vieillards qui veulent bien le former à l'industrie ou à l'étude.

Cette affection cabalistique des jeunes gens pour les vieillards, ne saurait s'établir dans l'état actuel, où l'on ne travaille que par besoin, par contrainte, et non par attraction. Le jeune ouvrier qui gagne un modique salaire, s'inquiète fort peu des revers du maître instructeur; il s'en réjouit par vengeance d'un refus essuyé sur l'augmentation de solde ou sur l'avancement. L'enfant, qui va aux écoles par ordre des parens, n'aime pas un régent dont il voudrait désertter les leçons. Ainsi la vieillesse aujourd'hui devient odieuse à la jeunesse par influence du travail et de l'étude, qui, dans les séries, établissent entre les élèves et les maîtres une affection plus qu'amicale, un lien de paternité idéale, un véritable amour filial. Il s'étend des individus à la masse, et fait naître chez toute la jeunesse un enthousiasme collectif pour les vieillards, véritable ralliement filial des inférieurs aux supérieurs, effet de gratitude par lequel l'enfant adopte pour second père celui qui ne l'est pas. Le lien est d'autant plus brillant, qu'il devient esprit de corps chez l'enfance tout entière.

Les liens de famille ne résultant pas, en société harmonienne, comme en civilisation, du mariage, mais de la polygamie étendue aux femmes comme aux hommes, les affections de consanguinité seront infiniment plus étendues, elles embrasseront une grande partie de la phalange. Tous les amans ou amantes

qui se seront quittés, auront droit à la succession les uns des autres, par cela seul qu'ils auront eu un commerce ensemble. Ces droits seront d'autant plus étendus, que l'amour aura été plus constant.

Les masses des successions, déjà affaiblies par les legs des enfans adoptifs, des amis, des amantes, se diviseront encore entre les enfans, petits-enfans, arrière-petits-enfans, et entre tous les degrés existans au décès de l'aïeul. Les successions ne s'y partagent pas par souche, mais par tête, entre toutes les générations existantes.

L'effet de ce partage est de faire participer le plus grand nombre possible des membres de la phalange à la succession, afin d'attacher les pauvres aux riches. C'est le point où il faut atteindre pour établir l'équilibre dans la passion de familisme, en faire une voie de ralliement affectueux entre inégaux. Il y a équilibre partout où une passion est développée de manière à contenter la masse de population collectivement et individuellement.

La grande division des hoiries fait que chacun des sociétaires peut s'attendre à voir lui échoir souvent ce lot de la fortune. Mais l'amour filial ne serait plus réciproque, s'il excitait à de viles spéculations sur la mort du testateur. Aujourd'hui, l'homme qui jouit le plus du plaisir d'hériter, est celui dont les parens sont frappés d'une mort prématurée : en société phalangienne, au contraire, chacun voit les héritages se multiplier pour lui en raison de la longévité générale. Il en résulte que chacun doit désirer longue vieillesse à tous ceux dont il veut partager l'hoirie ; et, en effet, la fréquence de récolte d'héritage rend l'héritier d'autant moins avide, qu'il a très-peu de besoins à pourvoir, trouvant dans la phalange, sans dépense, la plupart des plaisirs de son âge. Il s'habitue à con-

sidérer les héritages comme fruits successifs dont on attend patiemment les récoltes consécutives. La jeunesse n'a rien de ce caractère ignoble et rapace des légataires actuels, qui, attendant tout ou presque tout d'un seul côté, sont réduits à souhaiter la mort de celui dont l'existence prolongée les prive du total. Un membre de l'association harmonienne, recueillant chaque année quelques legs, patiente sans peine sur les hoiries différées : il les considère comme une réserve assurée ; il se plaît à voir quelques patriarches prolonger leur carrière, amasser, grossir le trésor dont il est assuré d'avoir une portion. Il spéculé sur cette réserve, comme un homme aisé sur les bois dont il diffère la coupe, afin qu'ils gagnent en hauteur et maturité. C'est donc dans la grande subdivision des héritages, dans l'usage que l'on établira de faire des legs aux individus que l'on adoptera, aux collatéraux, aux amis, aux amantes, etc., que réside le germe de ralliement entre les jeunes héritiers et les vieux donataires. Cette dissémination est impraticable hors de l'état sériaire : la civilisation, en forçant à concentrer les héritages sur un petit nombre de têtes, fait éclore de part et d'autre des germes de haine ; s'il faut attendre d'un seul point le tout ou la majeure partie de son bien-être, le jeune homme en butte aux privations ne peut pas aimer les donataires de son futur patrimoine. Chaque père trouve dans ses enfans, sans même qu'il s'en doute, des conspirateurs intentionnels : les exceptions confirment la règle ; d'ailleurs, il n'y aura jamais franche piété filiale, tant que l'état des choses portera à désirer la prompte jouissance de la succession, désir qui implique celui de la mort du père ou détenteur de la proie convoitée. Les rois sont plus que d'autres sujets à cette disgrâce, leur place étant

pour l'héritier l'objet d'un violent désir. C'est ainsi, nous ne pouvons trop le répéter, qu'en comprimant l'essor des passions, en les restreignant dans un cercle étroit, la civilisation transforme en un germe de haine tout ce qui serait gage d'affection dans le cas de vaste essor.

493. Quelque puissans que soient les ressorts qui font mouvoir chacune des passions que nous venons d'examiner, ils pourraient être insuffisans pour produire l'harmonie, si l'on n'employait que l'une des quatre passions : il faut opérer sur toutes à la fois ; les contre-poids seraient faussés, incomplets, si le ralliement ne se formait pas du quadruple ressort. Ce sont seize rouages d'une mécanique où tout engrène et se communique l'impulsion, où chaque pièce concourt au mouvement des autres. Ils sont destinés tous les seize à opérer simultanément, et non pas isolément. Ainsi, par exemple, si le ressort d'amitié n'a pu rallier que la moitié de la phalange, on aura le secours de l'ambition, de l'amour, et du familisme, pour y entraîner l'autre moitié.

494. Mais le plus brillant de tous les accords est celui que nous avons appelé unitaire, omnimode, et qui se compose de la réunion des sentimens produits par l'amour, l'amitié, l'ambition, et le familisme. Nous avons donné des exemples de cet accord tels que la civilisation peut en offrir ; mais pour en trouver de complets, il faut s'élever aux institutions de la société d'harmonie.

Une caravane de mille voyageurs et voyageuses, composée de Français, arrive de la phalange d'Éphèse, et va coucher à Guide. Il faut la mettre en sympathie subite avec les Guidiens. Pour cela il se présente beaucoup de moyens : nous choisirons ce-

lui des assortimens par caractère et par penchant d'industrie.

Pour former l'assortiment de caractère, les habitans de Guide ont envoyé dès la veille à la phalange d'Halicarnasse, au-devant de la caravane, prendre note des caractères de ceux qui la composent. Cela est facile : car dans la phalange chacun porte le signe indicateur de son caractère sur écusson, médaille, épaulette, rosette, ou autre indice apparent. En arrivant à Guide, la caravane y trouve la phalange rangée en division cosympathique avec les voyageurs. Les liaisons amicales sont formées à vue d'œil et en descendant de voiture : car celles-ci sont pavoisées du caractère du groupe qu'elles contiennent. Chacun est abordé par une petite compagnie identique en passion, et par conséquent amicale : l'affinité est aussi subite que si l'association eût été distribuée par caractères.

La conversation qui s'établit entre personnes qui ont des penchans mutuels, roule naturellement sur ces penchans, et cette conversation, quoique faite entre gens qui ne se sont jamais vus, est aussi animée qu'elle serait glaciale s'il fallait répondre à des harangues de fonctionnaires publics. Cette séance amicale sera d'une heure et demie, savoir : une demi-heure aux conversations et à la visite du phalanstère, un quart d'heure à la station de toilette et installation, puis trois quarts d'heure au souper, afin que cette séance amicale soit à double ressort : groupe composé d'activité industrielle et d'action gastronomique. A neuf heures et demie le souper est fini, et l'orgue du caravanserai annonce la séance de la cour d'amour. Ceux des associés qui assistent à ces plaisirs, viennent chercher les voyageurs pour s'y rendre : et là de nouveaux accords se forment; les groupes s'assortissent bien différemment de ceux qui se

sont établis à leur arrivée. Ici l'amour occasionnel succède à l'amitié occasionnelle, et chacun en use selon son goût.

Après une douzaine de séances dans la journée du lendemain, séances où l'on aura varié de toutes les manières les sympathies, l'affection de la caravane pour les Guidiens, et de ceux-ci pour la caravane, sera élevée au degré omniphile, ou procédant des individus aux masses. Le but serait manqué si cet enchaînement de plaisirs ne coopérait pas au bien de l'industrie active. Bientôt les voyageurs seront tellement liés avec les Guidiens, qu'ils s'adjoindront à eux dans toutes les séances de travail. La caravane connaîtra donc et pratiquera par attraction les travaux des Guidiens, chacun en s'unissant aux groupes qui exercent l'industrie de son choix.

Ce mouvement d'affection collective qui germe tout-à-coup chez les masses, est le plus brillant essor de la vertu; et s'il était possible de maintenir les hommes dans cet état de sublime philanthropie, de leur conserver cette noblesse dans toutes leurs relations, ils seraient transformés en héros. Il est réservé à la société de séries de produire souvent ces accords omnimodes.

495. L'effet de l'accord des passions est, 1° de réunir tous les hommes par des liens d'une commune sympathie, quels que soient leur âge, leur sexe, leur rang, leur fortune, soit directement par affinité de caractère, soit indirectement par affinité d'industrie.

2° De faire naître entre tous les associés un même intérêt. La phalange pourvoyant aux besoins de tous, étant la source commune de tous les avantages que l'homme peut retirer de la société, chaque membre a nécessairement pour elle toute l'affection qu'il porte à ses propriétés privées. On ne verra pas, dans les

phalanges, commettre de vols, puisque l'on peut y tout obtenir sans violence. Personne ne peut vouloir détériorer la cause de ses jouissances ; on trouverait tous les sociétaires armés contre ce délire : il doit donc naître de cet état une absorption de l'intérêt privé dans l'intérêt commun, un esprit public de corporation porté au plus haut degré.

Vainement opposerait-on que dans la civilisation les propriétés publiques ne produisent pas l'effet que nous supposons dans la société harmonienne, quoique tous les membres aient aussi un égal intérêt à leur conservation ; qu'elles ne sont néanmoins pas plus respectées que les propriétés privées ; ainsi que, quoique tous les habitans d'un village soient convaincus qu'il convient de conserver leurs forêts communales, chacun néanmoins les dégrade, provoqué par la convenance des profits individuels. Mais répétons ici que, dans la civilisation, l'intérêt public n'a pas le même objet que l'intérêt privé dont on jouit exclusivement, dont l'avantage partagé entre tous les individus n'est presque pas senti. Il y a lutte continue entre la société civilisée et ses membres : quoique la nécessité de l'unité soit reconnue en théorie, c'est l'individualité qui l'emporte. La société harmonienne, n'ayant point de propriétés particulières distinctes de la propriété commune, ne peut produire cette divergence d'intérêt.

3° Enfin, l'accord des passions produit l'unité d'action : toutes concourent au même but. La morale telle qu'elle est conçue en civilisation, met au contraire toutes les passions en opposition : elle veut que les affections de l'ame étouffent les impulsions des sens, que la raison réprime celles de l'ame, et que les penchans directeurs soient exclus d'intervention. Elle tend donc à étouffer ou faire entre-

choquer les trois ordres d'affections, à sacrifier les unes aux autres, au lieu de les associer dans un développement commun, d'où résulterait l'unité d'action.

Il suit de tout ce qui est dit dans ce chapitre, que le ralliement entre associés ne peut avoir lieu que dans des séries passionnées, qui ont pour propriétés l'attraction industrielle, le minimum intégral, l'éducation unitaire, et une population proportionnelle. C'est sur l'ensemble de ces quatre facultés que repose tout le mécanisme des ralliements et équilibres. Il faut, pour rallier le riche et le pauvre, et les amener à une affection réciproque, que le pauvre ne soit pas exposé à tomber dans l'indigence, qui est l'épouvantail du riche. Pour assurer au pauvre un minimum intégral comprenant subsistance, vêtemens et logement décens, il faut savoir créer l'attraction industrielle, à défaut de laquelle il abandonnerait le travail dès qu'il serait pourvu d'un ample minimum. On ne peut réunir amicalement le riche et le pauvre, qu'autant que celui-ci a reçu une éducation propre à lui donner le ton et les manières du riche. Enfin, les trois conditions précédentes seraient inutiles si le régime sériaire avait, comme le civilisé, la propriété de population illimitée, sans balance numérique, et sans proportion avec les moyens d'aisance générale. Ces quatre propriétés sont donc le gage essentiel des ralliements et de l'équilibre social.

ARTICLE II.

OBJET DU TRAVAIL SOCIÉTAIRE.

Ce qu'il faut entendre par industrie.

496. L'objet du travail sociétaire est l'application de l'industrie à la gestion du globe.

L'industrie doit être prise dans l'acception la plus étendue du mot, et considérée comme l'action générale du genre humain. Les travaux industriels se font dans les ménages ou hors des ménages.

§ 1.

Fonctions qui se font dans les Ménages.

497. Nous diviserons l'ensemble des fonctions industrielles des ménages en neuf branches : 1° travaux domestiques; 2° travaux agricoles; 3° éducation des animaux utiles, et destruction des animaux nuisibles; 4° travaux manufacturiers; 5° opérations commerciales; 6° enseignement; 7° étude et emploi des sciences; 8° étude et emploi des beaux arts; 9° travail administratif.

N° 1.

Travaux domestiques.

Leur importance. Préparation des alimens. Service personnel.

498. Les travaux domestiques, sur lesquels les économistes n'ont pas daigné fixer leur attention, sont d'une haute importance dans le régime sociétaire. Ils se divisent en deux parties, la préparation des alimens, et le service personnel.

499. I. La préparation des alimens se lie à l'agri-

culture. L'agriculteur qui ignore l'art culinaire, travaille sans principe et sans but quant aux emplois. S'il veut, en effet, favoriser la consommation, il doit connaître l'art de la cuisine, et se guider dans ses cultures selon les convenances de cet art. Il résulte de là que la cuisine est une portion intégrante des études agricoles, et que pour être un parfait agronome en gestion animale et végétale, il faut être initié aux connaissances culinaires. Quiconque sera versé dans les trois branches d'industrie gastrophile, excellera nécessairement dans la quatrième, dans la gastronomie : car il sera impossible qu'un homme qui a du goût pour la culture d'un légume, qui s'attache aux travaux de conserve et de cuisine, soit insouciant sur les saveurs de cet objet préféré pour le service de la table ; il voudra goûter de ce mets, faire valoir ou critiquer ce qui tient aux deux branches de culture et de conserve, puis juger en gastronome sur ce qui touche à la cuisine, et prononcer entre les diverses cabales des groupes et séries qui interviennent à fournir ce comestible. Cette quadruple instruction achemine par degrés à la science importante de la gastrosophie hygiénique, ou application de la gourmandise aux convenances des tempéramens. On s'efforcera donc dans l'harmonie d'enrôler de bonne heure chaque individu aux quatre branches de la science gastrophile, afin qu'ils deviennent experts sur trois au moins, et qu'ils ne se bornent pas à la gourmandise sans aptitude à opiner sur les trois autres branches du goût, dans la culture, la conserve, et l'art culinaire.

Les dispositions des enfans se prêtent admirablement à cet égard à ce que demande la société. On leur reproche la gourmandise, et l'on cherche à les en corriger ; mais on s'est mépris sur la nature de

ce penchant. L'enfant ne naît pas gourmand, il est glouton : car s'il naissait gourmand, ce serait une qualité, et, loin de l'empêcher, il faudrait la développer, et il n'y a que l'association sérieuse qui puisse y réussir.

La gourmandise n'est que l'art de distinguer les différens degrés de saveur des substances alimentaires, et les enfans ne l'ont pas. Ils mangent avec avidité toutes ces substances, et ce sont le plus souvent celles qui méritent le moins d'être recherchées qu'ils préfèrent. C'est de ce défaut qu'il convient de les corriger; et c'est en les rendant gourmands, gastronomes, c'est-à-dire connaisseurs délicats, qu'on y parvient. On observe partout que la classe la plus sobre à table est celle des cuisiniers : ils sont en général gastronomes, juges sévères, discutant bien sur les mets, sans en faire aucun excès. Voilà la qualité qu'il faut donner au premier âge (524).

500. II. Le service domestique est géré, comme toute autre fonction, par des séries distribuées par groupes pour chaque variété de travaux, et ces séries sont les égales des autres : aucune branche de fonctions n'est avilissante dans l'état sociétaire.

A cet anoblissement idéal de service on joint l'anoblissement réel par la suppression de dépendance individuelle qui avilirait un homme en le subordonnant aux caprices d'un autre. On n'est pas attaché à la personne, mais à la phalange : il n'y a donc rien de mercenaire dans la domesticité. On ne sert que ceux que l'on affectionne; ou, à défaut d'amis ou d'amies, tous les associés sont servis par la masse du groupe, qui est libre comme toute autre fonction.

Mais ce qui détruit toute espèce d'avilissement de

cet emploi, c'est qu'il n'est que momentané, et le serviteur, dans une autre fonction, peut être le maître de celui qu'il sert. Il peut avoir acquis un talent, et le sociétaire près duquel il a rempli les fonctions de servant peut, dans un autre emploi, devenir son apprenti.

Le serviteur, étant indépendant, et pouvant opter sur les individus à servir, s'attache nécessairement à ceux vers qui l'entraîne l'affinité personnelle. Le servi, à son tour, s'affectionnera d'autant mieux au servant, que celui-ci souvent lui sera supérieur en fortune et en rang.

L'extrême subdivision de fonctions dans le service domestique est un garant d'attraction pour ce genre de travail. On n'y cumulera pas, comme chez nous, toutes les branches. Chaque détail de service aura ses groupes particuliers : celui qui aura du goût pour dégraisser la toile, mais ne l'aurait pas pour le dégraissage des draps, laissera le soin d'approprier ces étoffes à d'autres groupes. Enfin, ce service se fera très-rapidement ; le grand nombre de sectaires abrège et égaie les séances.

Le service domestique a des parties plus ou moins répugnantes. Celles qui ne le sont pas ou peu, sont remplies par des pages ou pagesses, des caméristes pour les adultes, et par des bonnes pour les enfans. Celles qui sont répugnantes sont considérées comme œuvres pies, et exercées par des enfans des deux sexes, sous le nom de petites hordes.

N^o 2.*Travaux agricoles.*

Ordre qu'il convient d'établir dans ces travaux.

501. Chaque phalange ne se livrera qu'à la culture des objets les plus favorables à son sol, et qui pourront mieux lui acquérir de la réputation.

Pour introduire dans les travaux champêtres le charme, la variété, besoins des trois penchans qui nous portent à l'action, on distribue les cultures *sociétaires* en trois ordres entrelacés et adaptés aux diverses localités, savoir : l'ordre simple ou massif, tel qu'il règne dans les pays de grande culture, où tout est champ d'un côté, tout est bois de l'autre ; l'ordre mixte, paysagiste ou anglais, qui rassemble comme par hasard différentes cultures, telles que des bouquets de bois mélangés de terres labourées, de prairies, de vignes, etc; l'ordre composé ou engrené, c'est-à-dire où il y a un mélange de la culture d'une série avec celle d'une autre.

En civilisation, on abuse étrangement de ce dernier moyen : chacun, voulant recueillir sur le sol qu'il possède les objets nécessaires à sa consommation, accumule vingt sortes de cultures sur tel terrain qui ne devrait pas en supporter dix. On mettra du blé là où il ne faudrait que du seigle, de la vigne dans des terres à froment, etc. Ce qui détermine ces distributions inconvenantes d'ordre composé, ainsi que leur assolement, leur époque de récolte, c'est la difficulté de l'exploitation. On plante des arbres fruitiers dans un terrain qui ne leur est pas favorable ; mais celui qui conviendrait n'est pas sous l'œil du propriétaire, il courrait risque d'être volé ;

c'est encore la même crainte qui fait cueillir les fruits avant leur pleine maturité.

Dans les phalanges on n'a aucun de ces inconvéniens à redouter. La distribution de culture est toujours en rapport avec le terrain; rien n'empêche qu'on ne répartisse à chaque sol ce qui lui est assorti. Mais ce qui fera souvent employer l'ordre composé, quand les localités le permettront, c'est l'avantage qu'il présente de parsemer tout le territoire de groupes, d'y animer la scène, d'y rendre le coup d'œil varié et pittoresque. A cet effet, chaque branche de culture cherche à s'entrelacer et à pousser des divisions parmi les autres. Ainsi, le parterre et le potager, qui sont parmi nous les deux divisions voisines de l'habitation, ne sont pas dans une phalange rassemblés et confinés aux attenances du palais; tous deux poussent dans la campagne de fortes lignes ou des masses détachées de fleurs et de légumes, qui diminuent par degré, s'engagent par détachemens successifs dans les champs, vergers, prairies et forêts, dont le sol peut leur convenir; et de même, les vergers, qui sont plus éloignés du phalanstère, ont à sa proximité quelque poste de ralliement, quelques lignes d'arbustes et d'espaliers engagées dans le potager ou entre les lignes de fleurs et de légumes.

Cet engrenage n'est pas seulement agréable sous le rapport du coup d'œil; il tient encore plus à l'utile, à l'amalgame des passions. La série des cerisistes peut avoir ses grands vergers à un quart de lieue du potager; mais elle s'y rallie, et place au voisinage au moins un poste de ralliement, un petit bouquet d'une cinquantaine de cerisiers d'espèces les plus convenables au terrain du potager. Ce local, fréquenté quelquefois par des groupes de cerisistes, met leur série en liaison avec celle du pota-

ger. D'autre part, les légumistes ont poussé vers le grand verger des cerisistes un ou plusieurs carreaux ensemencés d'objets convenables à ce terrain, ce qui amène quelques groupes de légumistes à se mêler à ceux des cerisistes, par coïncidence de travail sur le même terrain. Ces engrenages, établis en tous sens, seront donc infiniment utiles pour donner lieu aux rencontres des groupes et aux divers liens qui s'ensuivent.

On doit s'attacher surtout à ménager des rencontres de groupes d'hommes avec ceux de femmes, et faire engrener leurs cultures : par exemple, si la série des cerisistes est en nombreuse réunion à son grand verger à un quart de lieue du phalanstère, il convient que, dans sa séance du soir, elle ait vu se réunir à elle et autour d'elle, 1° une cohorte de la phalange voisine venue pour aider à la série des cerisistes; 2° un groupe de dames fleuristes qui viennent cultiver une ligne de mauve formant perspective pour une route voisine, et bordure entre le verger des cerisistes et le champ voisin; 3° un groupe de la série des légumistes venu pour cultiver un carreau de racines qui prospèrent sur ce point; 4° un groupe de jouvencelles fraisistes sortant de cultiver une clairière garnie de fraisiers dans la forêt attenante au grand verger des cerisiers.

A cinq heures et demie les fourgons, partant du phalanstère, amènent le goûter pour tous ces groupes; et comme c'est la série des cerisistes qui préside en cette occasion, les groupes des fraisistes, mauvistas, légumistes, n'étant que des détachemens de séries, de même que la cohorte venue de la phalange voisine, c'est au château des cerisistes qu'on sert le goûter. Tous ces groupes y sont rassemblés, et se dispersent après le repas, où ils ont formé des

liens amicaux, et négocié des réunions industrielles ou autres pour les jours suivans.

Ces réunions ne favoriseront pas seulement les penchans à l'amour ou à l'amitié, elles seront encore des ligues d'émulation cabalistique, où les divers groupes s'intéressent et se concertent pour le soutien des prétentions industrielles de la phalange et des phalanges voisines. Tout, en harmonie sociétaire, se coordonne au bien de l'industrie. Les amours mêmes, quoique plus actifs qu'en civilisation, concourent en tous sens à stimuler le travail et à accroître la richesse. Ainsi s'accomplit le vœu du penchant qui nous porte à composer nos affections. Le lien ne serait que simple s'il se bornait à exciter l'émulation industrielle par l'appât du gain : il faut y joindre des véhicules tirés d'autres passions, comme les rencontres amicales ou les amours qui naissent de ces réunions, et qui attachent les femmes à une industrie où elles doivent déjeuner, à l'issue de la séance, avec des hommes qui leur sont agréables, tant de la phalange qu'elles habitent que des phalanges voisines.

Quelle que soit la distribution de culture que la phalange adopte, il faut toujours construire un édifice d'entrepôt et de vestiaire à portée du point de rassemblement.

Tous les groupes se feront remarquer par l'élégance de leur parure : car l'association admet, jusque dans les fonctions les plus mal-propres, le luxe d'espèce. Les sarreaux gris d'un groupe de laboureurs, les sarreaux bleutés d'un groupe de faucheurs, seront rehaussés par des bordures, ceintures et panaches d'uniforme, par des chariots vernissés, des attelages à parures peu coûteuses ; le tout disposé

de manière à mettre les ornemens à l'abri des souillures du travail.

Si nous voyions, dans un beau vallon distribué en mode mixte ou paysagé, tous ces groupes en activité, bien abrités par des tentes colorées, travaillant par masses disséminées, circulant avec drapeaux et instrumens, chantant dans leurs marches des hymnes en chœur; puis le canton parsemé de castels et belvédères à colonnades et flèches, au lieu de cabanes en chaume, nous croirions que le paysage est enchanté, que c'est une féerie, un séjour olympique; et pourtant ce local ne serait encore que monotonie, parce qu'il ne contiendrait qu'un des trois ordres agricoles, que le mixte. On n'y verrait pas le mode engrené, qui est bien autrement brillant, et qui donne à l'ensemble des végétaux d'un canton une variété admirable.

Le charme de ces tableaux ne serait que simple, si leurs personnages étaient, comme en civilisation, aussi répugnans par leurs costumes que nécessaires dans les besoins de la vie; leur dénuement serait un spectacle affligeant pour l'homme sensible. Mais ces groupes si bien vêtus sont également bien nourris, et jouissent de toutes les délices de la vie. Ce qui ajoute à leur bien-être, c'est qu'ils sentent que leur position n'est pas précaire, qu'elle ne vient pas d'un simple don qui peut leur être retiré; qu'elle résulte du produit d'une propriété qui leur appartient, et qu'on ne peut leur ravir, et où ils continueront à vivre heureux jusqu'à la fin de leurs jours.

N° 3.

Travaux d'Education d'animaux utiles, et de Destruction d'animaux nuisibles.

502. Les travaux du règne animal occupent l'association harmonienne sous le double rapport de la multiplication et de l'éducation des espèces utiles, et de la destruction des espèces nuisibles.

Les travaux du règne animal sont en grande partie confiés aux enfans de cinq à neuf ans, chacun suivant les proportions de son âge. Il est bien entendu que l'enfant de six ans s'occupera plutôt de pigeons et de volières que des chevaux et des bœufs.

Ce que l'on a ignoré jusqu'à présent, c'est que les animaux domestiques sont des êtres passibles d'harmonie mesurée, et que leur éducation ne peut devenir profitable à l'homme qu'autant qu'ils seront élevés selon cette méthode. Mais cette éducation ne peut être faite que par des peuples élevés eux-mêmes à cette unité mesurée, dont il faudra leur inculquer le goût comme aux animaux : ainsi, par exemple, les chiens de la société harmonienne sont dressés à conduire les masses de bétail ralliées sur un son de clochette ou grelot, dont le son leur est connu par le signal des repas. Certaines espèces, bœufs, moutons, chevaux, portent dès l'enfance, et à l'époque de l'éducation, la sonnette ou le grelot qu'elles doivent suivre toute leur vie, et qui suffira seul à les distribuer en pelotons ou colonnes : par exemple, pour chasser et faire cheminer en bon ordre un troupeau de vingt-quatre mille moutons, trois ou quatre bergers à cheval sont rangés aux extrémités et au centre avec quelques chiens de police et huit chiens de gamme qui, au signal donné, agitent alternative-

ment leur collier de sonnettes, et rallient autour d'eux les moutons élevés sur leur note. On range les sonnettes par tierce, afin que chacune s'accorde avec la suivante et la précédente : ainsi le chien à collier du grelot *UT* passe le premier avec sa troupe de moutons, dont quelques-uns portent comme lui une sonnette en *UT* ; viennent ensuite la bande *MI*, la bande *SOL*, et autres dans l'ordre *UT*, *MI*, *SOL*, *SI*, *RE*, *FA*, *LA*, *UT* : chaque peloton comprenant environ trois mille moutons.

Le diapason d'orchestre étant le même par tout le globe, un chien élevé dans un canton quelconque peut servir pour tous les troupeaux du globe, et un animal connaît partout le grelot qu'il doit suivre.

Cette méthode épargne une peine infinie dans la conduite des grands troupeaux. Occupent-ils la route, des chiens sans collier courent sur les bords, et empêchent qu'aucun animal ne s'écarte : ils sont d'ailleurs retenus par le son des grelots. Faut-il entrer dans un champ ou un pré pour faire place à une caravane ; on peut y faire entrer en deux minutes les cinquante mille moutons de la phalange. A cet effet, les bergers placés en tête, queue et centre, font signe aux chiens à collier de sortir des rangs ; ils vont se ranger en ligne dans le pré à cinquante pas de la route, et agitent successivement leurs grelots. Les moutons en huit pelotons vont se grouper autour des chiens, et la route est évacuée en un instant

Un troupeau, ne fût-il que d'oies, marche dans cet ordre par colonnes *UT*, *MI*, *SOL*, etc., que guident les chiens à sonnettes. Si les oies et les autres animaux en prennent l'habitude, c'est que dès l'enfance on les y façonne. Plusieurs variétés d'oies, objets de rivalité entre plusieurs groupes, sont élevées suivant di-

verses méthodes et dans des chambrées distinctes. Ces oiseaux contractent facilement l'habitude de ne pas se mélanger, et de suivre la sonnette de leur chambrée. Pour les exercer à la bien connaître, on a soin de leur tendre des pièges sur de fausses notes : par exemple, trois groupes d'enfans vont à la même heure porter à manger à leurs trois chambrées d'oies ; le groupe des oies *ur* ira faire une feinte aux oies des chambrées *mi*, *soz* ; il agitera la sonnette du dîner *ur*, et ne leur donnera rien. Après quelques instans d'impatience, elles entendront l'appel en *mi* ou en *soz* qui leur apportera réellement leur repas. Dès qu'elles y auront été trompées une douzaine de fois, elles sauront fort bien distinguer leur note.

Les chevaux seront exercés à marcher quatre de front, sans autre guide qu'un petit nombre de cavaliers sonnânt un appel différent pour chaque peloton.

Moyennant cette méthode musicale combinée avec l'amorce des repas, les convenances des terrains et la douceur générale des maîtres, on verra les zèbres, et même les castors, aussi privés que les chevaux, sauf la différence du traitement.

Les chefs de la série d'éducation des chiens et des troupes auront le rang de sibyls et de sibylles, titre des directeurs de l'institution. Un instituteur de chiens ou d'oies est, en harmonie, un personnage de haute importance : car il doit former à ce talent des groupes de séraphins et de séraphines opérant sous sa direction.

L'on ne pourra discipliner ces immenses troupes qu'autant que chacun connaîtra leur langage de convention, qui, une fois arrêté en congrès d'unité sphérique, sera le même par toute la terre. Si chacun étourdissait comme aujourd'hui les animaux

de cris divers et arbitrairement choisis, leur faible intelligence n'arriverait jamais à une discipline collectivement unitaire.

On exigera d'un enfant d'harmonie qu'il sache avant tout vivre unitairement avec les animaux; qu'il connaisse leur vocabulaire d'appel et de commandemens principaux, afin de ne pas contrarier le système adopté par les régies.

Les animaux doivent être, pour ainsi dire, heureux en harmonie, par la douceur et l'unité des méthodes employées à les diriger, par le choix et la variété des subsistances, par les soins des sectaires passionnés, observant toutes les précautions propres à embellir l'espèce.

On ne se bornera pas aux animaux domestiques ou autres qui se trouvent dans le pays : on acclimatera et apprivoisera toutes les espèces étrangères utiles, et qui pourront être transportées, telles que castors, vigognes, zèbres, quaggas, chèvres du Thibet, etc. On multipliera la volaille par des fours à éclosion.

Les chasses et les pêcheries, qui, en civilisation, sont abandonnées à la rapine et aux braconniers, sont mises en aménagemens des rivières et des forêts. Les époques de l'ouverture et de la clôture de la chasse et de la pêche sont déterminées, et, au lieu de dévastations, deviennent des récoltes très-utiles.

La destruction des animaux mal-faisans n'est pas moins nécessaire que la propagation et la conservation de ceux qui servent à nos besoins. On donnera donc la chasse à toutes les bêtes féroces, comme loups, tigres, ours, sangliers, etc. Quand les poursuites et les battues seront exécutées généralement et à époques fixes en tout lieu, on parviendra promptement à détruire les espèces dangereuses, même

celles des reptiles, serpens, crocodiles, etc., sauf à prendre des précautions d'isolement et blocus permanent des lieux où on n'aura pas pu atteindre les races mal-faisantes, afin de les séparer de ceux qui en seraient purgés. Si les précautions contre les animaux destructeurs et contre les insectes deviennent illusoires dans nos villages, c'est que la masse n'y coopère pas. La battue des loups ne se fait pas partout, et n'opère pas leur destruction. Qu'un particulier détruise les chenilles ou les rats de son grenier ou de ses champs : ces animaux, tranquilles chez ses voisins, viennent fondre sur ses propriétés, et rendre ses précautions inutiles.

N° 4.

Travaux manufacturiers.

A quelles espèces de manufactures il convient de s'adonner de préférence. Emploi des machines.

503. Toutes les manufactures ne peuvent pas être entreprises indistinctement dans une phalange : il faut établir entre les manufactures et l'agriculture une réciprocité de convenance qui fasse concourir ces deux classes d'industrie au succès l'une de l'autre. Elles se heurteraient si on manquait, à la règle, de favoriser l'essor de l'attraction industrielle préférentiellement aux vues de bénéfice pécuniaire.

D'après cette règle, on devra, dans le choix des fabriques, veiller à ce que chacune soit, avec l'agriculture, en double affinité, en lien de disposition cabalistique, et en lien d'intérêt local. Les manufactures ne doivent être considérées que comme des accessoires du système agricole, que comme des fonctions subordonnées à ses convenances, et elles

seraient abandonnées si elles ne pouvaient pas alimenter les intrigues cabalistiques alliées avec l'agriculture du canton. Ainsi, comme en agriculture on ne s'occupera de cultiver que les objets les plus favorables au sol, et qui donnent les meilleurs produits, de même en manufacture, quand la bonté de la fabrication exige le concours des matériaux qui, par la nature du terrain, sont meilleurs dans un endroit que dans un autre, c'est dans le lieu où la nature les produit qu'ils seront employés, de manière que la matière et l'ouvrage se réuniront pour porter ces produits à la perfection. D'après ces principes, on n'établira pas, par exemple, de filatures de coton dans toutes les phalanges où l'on ne cultiverait pas cette plante, parce que ce serait une fabrique sans lien avec leurs cultures et leurs rivalités locales.

Les fabriques adoptées par les phalanges sont usuelles ou spéculatives.

Les fabriques usuelles sont celles qui sont indispensables à toutes les phalanges sans distinction, comme cordonniers, tailleurs, blanchisseuses, etc.

Les fabriques spéculatives sont celles dont le produit doit être l'objet de commerce extérieur.

Il faut, dans l'exercice de fabriques spéculatives, ne choisir que celles qui sont en rapport non-seulement de culture, mais encore d'harmonie avec les goûts et les forces des hommes, femmes et enfants, et de manière que le sexe féminin ait moitié d'emploi dans les branches lucratives. Enfin il faut organiser chaque fabrique en série de rivalité, en triple et quadruple méthodes, et qu'il y ait des instituteurs pour tous ces modes.

L'ordre sociétaire n'envisage dans les manufactures que le complément de l'agriculture, le moyen de

faire diversion aux calmes passionnels qui éclateraient pendant les longues saisons des pluies ou d'hiver. Ainsi toutes les phalanges du globe doivent avoir des fabriques ; mais elles s'efforceront de porter les produits manufacturiers à la plus haute perfection, afin que la grande durée de ces objets réduise à peu de temps le travail de fabrication. Il y a peu de penchans pour les travaux manufacturiers ; et, si l'on voulait outre-passer la dose d'attraction manufacturière, pousser ce genre de travail au-delà du quart du temps applicable à l'industrie, on verrait avorter l'attraction manufacturière, et par suite l'attraction agricole.

Cette proportion serait encore faussée en toute branche de manufacture si l'on fabriquait, comme aujourd'hui, des qualités inférieures et ruineuses pour le corps social : car des étoffes et des teintures défectueuses, réduisant la durée d'un vêtement à demi, tiers ou quart de ce qu'elle doit être, obligeraient à augmenter d'autant la masse de fabrication, et à restreindre en même rapport la somme de temps et de bras qui donnerait à l'agriculture une population limitée.

Pour accélérer ces travaux, on fera un grand emploi des machines qui accélèrent l'ouvrage, sans crainte qu'elles aient, comme aujourd'hui, le funeste effet d'enlever aux prolétaires les moyens de gagner leur vie. L'agriculture leur offrira toujours un moyen d'occuper avec profit et attrait le temps qu'ils n'auront pas à employer aux fabriques.

Le luxe doit régner dans toutes les manufactures. Toutes celles qui seraient les plus favorables à l'attraction ne la produiraient pas si les ateliers étaient mal-propres et répugnans : c'est un vice inhérent aux ateliers civilisés.

N^o 5.*Enseignement.*

Choix des professeurs.

504. Si l'instruction est le plus grand bienfait que l'homme puisse recevoir de ses semblables, celui qui la lui donne doit trouver dans la société qu'il sert la reconnaissance qui lui est due : aussi la qualité d'instituteur ou de sibyl est, en harmonie, une des fonctions les plus importantes, et qui conduit aux premières dignités.

L'enseignement n'est pas borné, comme parmi nous, aux sciences et aux arts ; il embrassé toutes les passions qui influent sur la société : il y aura donc des professeurs pour les quatre passions sociales.

L'avancement dans la carrière de l'enseignement est facile : il ne faut que pouvoir et vouloir. Chacun exerçant dans différentes séries d'agriculture, de fabrication, de science, d'art, etc., parvient, avec le temps, à la perfection théorique et pratique dans quelques-unes. Ce talent est bientôt connu de ceux avec qui il opère, et il suffit que l'instruction soit demandée, et qu'il veuille bien l'accorder, pour le constituer professeur : c'est l'opinion que l'on a de lui qui fait son titre, sans qu'il ait besoin de diplôme pour l'instituer.

Les femmes comme les hommes peuvent être chefs d'instruction : il y a des sibylles comme des sibyls ; il suffit qu'elles en manifestent le talent, et qu'elles aient des élèves qui veuillent suivre leurs leçons.

On peut être professeur en toute fonction : Grossier n'excelle que dans la culture des raves ; il peut devenir avec le temps un habile raviste praticien ou théoricien. Ce sera dans ses oracles que les

jeunes sectaires des raves iront puiser la lumière. Il verra se réunir dans son école tous les amis de ce légume, et Gropierre sera, par le fait, professeur en cette partie, et en recevra la rétribution.

Chacun, pouvant ainsi parvenir au corps enseignant, se trouve intéressé à lui donner le plus grand lustre : dès-lors, c'est par vote unanime que ce corps est élevé, en harmonie, aux honneurs suprêmes.

N° 6.

Etude et Emploi des Sciences.

Chacun peut s'y livrer à son gré.

505. Les savans, et ceux qui rêvent sur les progrès des connaissances humaines, peuvent, dans la société harmonienne, se livrer exclusivement aux méditations, à l'impulsion de leur génie. Personne ne peut leur demander compte ni de ce qu'ils veulent faire, ni de ce qu'ils doivent faire; ils n'ont pour excitant que leur désir de gloire, de richesses, de bonheur, que leur irrésistible force d'expansion; ils s'abandonnent à l'élan créateur de leur inspiration. Qu'ils restent silencieux plusieurs années, qu'ils s'éloignent de toute espèce de fonctions: ils sont libres. Mais le jour où ils viendront apporter à l'humanité le fruit de leur travail, ils trouveront partout un juri compétent organisé pour leur donner leurs rétributions et leurs récompenses.

N° 7.

Etude et Emploi des Beaux Arts.

Avantage de l'opéra pour porter à la culture des beaux arts.

506. Les enfans, limités dans leurs penchans, ont une passion très-vive pour ce qui exerce la vue et

l'ouïe ; et, sous ce rapport, les spectacles, et surtout l'opéra et les féeries, ont un charme pour eux, et peuvent être très-utiles pour leur faire acquérir l'esprit d'unité matérielle, qui doit être type et voie de l'unité passionnelle (524).

L'opéra est l'ensemble de tous les accords matériels mesurés ; il comprend tous les exercices chorégraphiques sacrés ou profanes, les évolutions militaires comme les pompes religieuses. Il est aisé d'y compter une gamme complète d'accords : 1° intervention mesurée de tout âge et de tout sexe ; 2° chant ou voix humaine comparée ; 3° instrumens ou sons artificiels mesurés ; 4° poésie, ou pensées et paroles mesurées ; 5° pantomime, ou harmonie du geste ; 6° danse, ou mouvemens mesurés ; 7° gymnastique, ou exercice harmonique ; 8° peinture et costumes harmoniques ; 9° mécanisme régulier, ou exécution géométrique.

L'opéra est donc l'assemblage de tous les accords matériels, et l'emblème actif de l'esprit de Dieu, ou l'esprit d'unité mesurée. Or, si l'éducation de l'enfant doit commencer par la culture du matériel, c'est en l'enrôlant de bonne heure à l'opéra qu'on pourra le familiariser avec toutes les branches d'unité matérielle, d'où il s'élèvera facilement aux unités spirituelles.

Dans l'ordre civilisé, l'opéra, à supposer qu'il n'exigeât aucuns frais, serait un levier très-dangereux en éducation, parce que cette réunion des beaux arts excite à l'enthousiasme, aux idées nobles et généreuses qui naissent de la culture des arts. De telles impressions sont nuisibles à un enfant qui, au sortir de là, va rentrer dans le commerce d'un monde vil et perfide. L'enfant harmonien est exempt de ce danger ; il ne sort du temple de la justesse matérielle ou

opéra que pour rentrer dans un océan de justesse passionnelle, dans les séries de groupes, où il voit chaque passion coopérer aux accords sociaux, à la justice, à la vérité, à l'unité matérielle dont l'opéra est le tableau. L'opéra formera donc la jeunesse aux mœurs qu'elle devra pratiquer; et, sous ce rapport, il sera une boussole de sagesse dans l'éducation, où il ne serait aujourd'hui qu'un fanal trompeur, qu'une voie d'égarément.

Pour les artistes en tout genre qui se distinguent par la supériorité d'exécution de leur art, tels que comédiens, musiciens, danseurs, etc., il sera établi des ordres de chevalerie errante, dont l'objet sera de courir les aventures en déployant un caractère spécial.

On ne peut être admis dans cette série qu'après avoir servi trois ans dans les armées industrielles dont nous parlerons bientôt, et s'être rendu propre à soutenir l'honneur de la série par des talents éminents. Le passage de ces caravanes sera, pour les amateurs des sciences et des arts, une occasion fréquente de jouissances délicieuses. Ces caravanes seront reçues par la chevalerie fixe de la phalange, composée de riches amateurs, et formant une corporation pour défrayer et recevoir avec distinction les bandes de leur penchant favori.

N° 8.

Travail administratif.

Comment il est réglé.

507. Si, dans les états civilisés, les entreprises et les travaux se font au hasard et sans direction d'ensemble, il n'en est pas de même en harmonie. Chaque phalange est gouvernée comme le domaine d'un

seul individu ; tous les services y sont réglés, et marchent sous la direction d'une administration intérieure ou régence composée des hommes les plus capables de la phalange , nommés par les ayans-droit. Cette régence est prise dans la série administrative.

Dans toutes ses opérations, le congrès agit conformément aux règles établies par le gouvernement et les lois de la société harmonienne.

§ 2.

Fonctions qui se font hors des Ménages.

Quelques phalanstériens quittent leur commune pour se livrer à des travaux qui ne se font que dans les villes ou dans les armées industrielles , ou pour fonder des colonies.

N° 1.

Réunions d'Associés dans les villes.

Elles ont pour objet de vaquer aux grands travaux industriels et scientifiques.

508. La phalange est un type complet d'association : seulement c'est le type le plus petit, le cercle le plus étroit. Une phalange réunit tous les caractères et tous les travaux, du moins ce qu'il y a d'essentiel et de fondamental dans la vie humanitaire : ainsi l'entretien des grandes routes, les ponts, les grands travaux d'industrie, qui sont d'utilité générale pour toute une province, pour toute une nation, pour tout le globe, sont en même temps d'utilité spéciale pour chaque phalange ; les opérations de ce genre doivent être faites par chacune d'elles et par toutes ensemble.

Les premiers établissemens extérieurs à la pha-

lange sont de grands entrepôts, de grandes manufactures, de grands établissemens scientifiques, des théâtres, des monumens d'arts. Ce sont, pour ainsi dire, des lieux de rendez-vous généraux pour les fêtes et pour les réunions de travail à longue période. Jamais ces lieux ne seront constamment habités par les mêmes individus; et ils le seront plutôt l'hiver que l'été. Des corps spéciaux seront chargés de l'entretien de ces établissemens.

Ces établissemens formeront des villes servant de point de communication entre plusieurs phalanges. Mais ces villes ne ressembleront en rien à l'amas confus d'habitans et d'habitations de nos villes actuelles, qui sont destinées à disparaître, soit par les vices de leur architecture et de leur disposition; soit par leur mauvaise situation topographique.

La ville provinciale devra reproduire dans de plus vastes proportions les établissemens de la ville proprement dite. A cette division se rattachent les grands centres maritimes, les embouchures de fleuves, les ports de mer. Là seront les grands ateliers de construction, les entrepôts généraux de tous les produits, les grands théâtres, les académies; il y aura encore des capitales d'empire, des capitales de continent, et, enfin, la métropole universelle.

N^o 2.

Réunion d'Associés pour former des Armées industrielles.

Objet de leurs travaux.

509. Outre les villes, il y aura aussi pour centres de réunion des armées industrielles qui représenteront la hiérarchie mobile et voyageuse du globe et de l'humanité. Elles auront pour objet matériel de combattre une nature sauvage et stérile pour l'embellir et lui

faire multiplier les richesses et les hommes. Ainsi, les vastes contrées de sables qui forment les déserts de l'Asie et de l'Afrique sont inhabitables, et c'est à l'industrie humaine, par le moyen des armées industrielles, à y porter la fécondité et la vie en les boisant de proche en proche, afin de rétablir les sources, d'humecter et lier peu à peu les sables, et d'améliorer graduellement les climatures. Il faudra quelquefois couper de vastes contrées, telles que l'isthme de Panama, ou bien aplanir des montagnes, creuser des lits à des fleuves, etc. Pour de pareilles entreprises, les travaux de quelques phalanges réunies seraient bien insuffisants, il faut une armée de collaborateurs.

Le second but des armées industrielles est de réunir tous les individus qui ont des goûts extraordinaires, et qui ne trouvent pas de partisans dans la phalange, parce qu'il ne s'en rencontre qu'un sur cinquante, cent, mille, un million, etc., et qui, par-là, deviennent inutiles, puisqu'on ne peut les cultiver par groupes et séries. Ces goûts sont connus par les régences, qui font en tout pays un travail d'exploration sur l'assortiment de goûts bizarres : les amateurs sont donc assurés de trouver à l'armée des sectaires, et de se les rendre utiles. Parmi ces goûts, nous classerons les raffinemens extrêmes dans les penchans ordinaires, qui ne sont possédés par personne dans une phalange ; mais à l'armée ils trouveront, comme les autres, leurs partisans. Il résultera de ces réunions de goûts de nouvelles voies de liens ajoutés au mécanisme passionnel, et qui étaient perdus dans leur isolement ; et de là naîtront aux armées, comme dans les phalanges, des guerres d'intrigues en industrie, en gastrosophie, en amour. Chacun se liera aux partisans de ses goûts, chacun en fera valoir les avan-

tages, chacun voudra les utiliser pour le bien-être des hommes.

Loin que les armées industrielles deviennent, comme les armées civilisées, des troupeaux d'esclaves prêts à exécuter les ordres sanguinaires des maîtres qui les paient, loin de tenir une conduite brutale et inhumaine, elles ne perdront rien des mœurs riantes et aimables qu'elles auront prises dans leurs phalanstères. Tous les soldats, hommes, femmes, et enfans, choisis parmi les sociétaires que ce genre d'exercice passionne, et qu'ils quitteront aussitôt qu'il cessera de leur plaire, conserveront le même régime dans les camps que dans leurs palais. Les travaux qui les appellent seront toujours suspendus après deux heures pour passer à des plaisirs. On y réunira toutes les commodités que les localités permettront d'y posséder. L'armée n'aura jamais à souffrir des injures de l'air. Chaque détachement des travailleurs sera abrité par des tentes ; ils seront logés dans les camps cellulaires des phalanges voisines des travaux ; ils y seront conduits en voitures, et ramenés le soir de la même manière, en cas d'éloignement.

Les sociétaires qui voudront faire partie des armées industrielles s'y entretiendront à leurs frais. Mais les phalanges enverront à titre de récompense ou d'encouragement ceux qui ont des penchans extraordinaires, et les individus qui n'ont pas encore acquis les moyens de servir à leurs frais, et qui manifesteraient une grande aptitude. Il y aura des grades, et ils seront le prix du mérite ou de l'ancienneté.

N° 3.

Formation des Colonies.

Comment elles se forment. Moyens d'empêcher l'excès de population.

510. Le ménage sociétaire ne pouvant se former qu'autant qu'il n'excède pas un certain nombre d'individus, toutes les fois que la quantité des membres dépassera celle voulue pour que le mécanisme social puisse s'exercer, il sera nécessaire de former des versements coloniaux.

Mais, s'il est facile aujourd'hui d'entraîner dans les pays lointains une foule de misérables, sous l'espoir d'y trouver du travail et du pain, il sera impossible, dans les ménages harmoniens, d'arracher de leurs foyers des familles très-heureuses vivant dans les délices.

Pour arriver à la colonisation, et y porter ceux qui aimeront le changement, il faudra réunir des essaims complets de phalanges entières, et leur garantir qu'ils trouveront dans les lieux qui leur seront destinés, 1° un accroissement subit de fortune; 2° un phalanstère aussi commode que celui qu'ils quitteront, avec des plantations et des étables en bon état dont ils n'auront qu'à poursuivre la culture; 3° un transport agréable. Chaque essaim devra partir avec des flottes nombreuses, et trouver en arrivant des armées industrielles qui répandront, par des fêtes habituelles dont elles seront l'occasion, un charme sur les premiers mois de séjour, les seuls qui soient sans attrait.

Toutes ces précautions, qui seraient impraticables pour un souverain, seront très-faciles à la hiérarchie sphérique. Elle seule peut organiser des armées attirantes extérieures : elle exercera donc la police gé-

nérale des colonisations; elle jouira, par suite, du droit de la distribution des sphères héréditaires dans les régions à coloniser, où elle fera verser le superflu des générations. Elle répartira d'abord les essaims par lignes d'intersection sur trois phalanges de front, afin d'éclairer le pays et d'agglomérer les hordes sauvages. On les disséminera en petit nombre dans chaque essaim, et par douzième au plus, c'est-à-dire cent vingt sauvages sur quinze cents associés.

Mais la colonisation ne peut être un remède à l'exubérance d'une phalange, qu'autant que la terre habitable ne sera pas complètement couverte de ménages, et cet évènement arrivera environ cent cinquante ans après l'adoption de la société harmonienne. Alors, que fera-t-on du surplus des hommes qui naîtront de cet heureux régime? Pour juger une institution, il ne suffit pas de considérer ses effets présents, il faut encore voir ceux qu'elle doit produire dans l'avenir : car si elle ne s'appliquait pas à tous les temps, à tous les états, à toutes les situations, elle ne serait pas encore celle qui conviendrait à l'homme.

En civilisation, on s'occupe peu de cette question lointaine, parce qu'aujourd'hui le globe n'a pas tous les habitans qu'il peut nourrir, et qu'avec notre manière de vivre il n'y a pas à craindre de sitôt d'être dans le cas de chercher un remède à un mal dont on ne prévoit pas l'arrivée. Mais cette insouciance ne conviendrait pas dans l'examen d'un autre ordre de choses qui doit changer la face du monde, et rendre très-prochain cet évènement : il faut que la théorie sociétaire fournisse des voies très-efficaces de prévenir l'excès de population, de réduire le nombre des habitans du globe à la juste proportion des moyens

et des besoins, sans risque de les voir dépasser ces bornes.

D'abord, dans le commencement de la formation de la société phalangienne, on verra la population prendre un grand accroissement par les soins extrêmes donnés à la première enfance, par l'extirpation des maladies contagieuses, par l'abondance qui règnera partout ; et cet accroissement sera alors nécessaire, puisque la terre manque encore d'habitans. Mais lorsqu'elle arrivera à l'équilibre de population, elle diminuera d'elle-même par l'effet du régime naturel ; et, en effet, la nature y opposera quatre digues :

1° La vigueur des femmes. Par le régime naturel, les femmes prendront un grand développement physique, et la vigueur est une cause de stérilité. Nous envoyons les influences parmi les femmes de la ville : sur quatre de stériles, il en est trois de robustes ; tandis que les femmes délicates sont excessivement fécondes. A la vérité, les femmes de la campagne sont robustes et fécondes ; mais elles perdront cette propriété par l'enchaînement des quatre moyens combinément appliqués.

2° Le régime gastrosophique. Si les villageoises robustes sont fécondes, elles le doivent à leur genre de vie sobre, à l'usage d'alimens grossiers et bornés aux végétaux. Les citadines ont des alimens délicats : c'est un moyen de stérilité qui deviendra bien plus puissant dans l'association sérieuse, où chacun est gastronome recherché. Dès-lors, en combinant l'extrême vigueur des dames de l'association avec la chère délicate dont elles jouiront, l'on aura deux moyens d'acheminement à la stérilité.

3° Les mœurs phanérogames. Le libre amour, la pluralité d'amans, est évidemment un obstacle à la

fécondité : on en voit la preuve chez les courtisanes, qui sont bien rarement fécondes (25). Or les femmes des phalanstères seront en grand nombre adonnées à la pluralité d'hommes, par vertu corporative et utile à la société : les bacchantes, bayadères, faquinesses, et autres corporations chargées du service des armées et des caravanserais, seront nécessairement phanérogames ; ce sera de leur part un acte de dévouement dont l'état recueillera de grands avantages. Ce genre de mœurs, par son extension aux deux tiers des femmes, sera un troisième et très-puissant moyen de stérilité.

4° L'exercice intégral distribué sur toutes les facultés corporelles au moyen de séances courtes et alternats de fonctions. Si l'exercice corporel est intégral, étendu à toutes les parties du corps alternativement et proportionnellement, les parties génitales sont développées plus tard : c'est ainsi que les enfans de la campagne arrivent plus tard à la puberté que ceux de la ville. L'influence de la gymnastique intégrale sera la même sur la fécondité, qu'elle entravera fortement, à tel point qu'une femme harmonienne, pour se disposer à la fécondité, devra se préparer par un régime calme et diététique, afin que les sucs, moins absorbés par l'exercice intégral, par le mouvement industriel de toutes les parties du corps, se portent sur la partie sexuelle.

Par l'effet de ces quatre moyens, l'excès de la fécondité ne sera plus à craindre, et l'on aura plus à la provoquer qu'à l'arrêter.

ARTICLE III.

EFFETS DES OPÉRATIONS DES MÉNAGES SOCIÉTAIRES.

511. L'industrie sociétaire a pour effet de produire le luxe, ou la santé et la richesse, et par suite de procurer le bonheur.

§ 1.

Du Luxe, ou de la Santé et de la Richesse.

512. L'industrie harmonienne produit le luxe interne, ou santé et vigueur de l'individu; et le luxe externe, ou salubrité; élégance du milieu dans lequel l'associé est appelé à agir et à participer à la richesse générale.

N° 1.

De la Santé qui résulte des Opérations phalanstériennes.

513. La santé doit être considérée proportionnellement à l'âge, à la richesse, à la classe dont on sort. L'un de ces effets sans l'autre serait insuffisant; ils doivent marcher de concert, se prêter un appui réciproque.

Le contraire a lieu en civilisation: on y observe que la classe opulente a moins de vigueur que le campagnard, qui, peu favorisé de la fortune, obtient plus de santé. Il y a donc, dans l'ordre civilisé, un conflit de deux luxes, une scission entre eux: car le luxe interne, ou santé proportionnelle aux âges, est en raison divergente du luxe externe, ou fortune proportionnelle aux classes; le riche est moins robuste que le pauvre. Et les deux luxes, se-

lon l'unité, doivent être convergens, chacun des deux doit soutenir l'autre et conduire à l'autre.

Si nous cherchons pourquoi parmi nous le riche n'a pas la santé, et le pauvre la fortune, nous verrons que c'est parce que la richesse entraîne à des excès qui altèrent la santé, et que la vigueur entraîne à des abus de plaisirs qui compromettent la fortune. Toutes deux se détruisent l'une par l'autre : ou l'on s'éloigne de la richesse dans les fonctions qui donnent la santé, ou l'on s'éloigne de la santé dans les plaisirs que procure la fortune. Le bonheur et la sagesse ne peuvent consister que dans un ordre de choses qui combinerait richesse et santé, et conduirait à l'une et à l'autre simultanément; et telle est la propriété du régime sériaire.

Un préjugé nous a abusés sur le désordre actuel ou conflit des deux luxes : on a pensé que la Providence avait voulu partager ses faveurs, donner au pâtre et au sauvage la vigueur en indemnité de leurs privations. Ce sophisme présente une idée de balance équitable ; il n'en est pas moins erroné : ce n'est pas ainsi que Dieu spécule sur la justice. Nos équilibristes sociaux ont spéculé en simple, savoir : les politiques, sur la richesse en négligeant la santé ; et les moralistes, sur la santé en négligeant la richesse.

Tout étant composé dans la destinée humaine, si la masse n'arrive pas aux deux luxes combinés, elle tombera dans les deux pauvretés cumulativement. C'est ce qui a lieu dans l'état actuel, où l'on voit une chute des grands en pauvreté relative, en débilité comparative et réelle ; et des petits en pauvreté réelle, et en débilité relative et obligée, en ce que le besoin de travailler les force à faire le sacrifice de leur santé dans des fonctions mal-saines, des ateliers insalubres, des exercices outrés. Rien n'est donc plus

faux que ces visions d'équilibre qui placent la santé chez le peuple en dédommagement des richesses. Il a, il est vrai, des germes de santé, mais il est forcé à s'en priver lui-même, et à se précipiter par misère dans les maladies, à courir à la mort pour échapper à la famine. Il est donc constant que l'ordre civilisé fait diverger les deux luxes, au lieu de les faire converger et marcher de front.

La réunion des deux luxes dans les phalanges deviendra une puissance qui multipliera les travaux et les produits. Ce degré de puissance s'accroîtra encore d'une manière incommensurable par l'esprit de propriété, l'extension de la mécanique, l'enthousiasme, le concours des nombreux improductifs au travail, la suppression du chômage occasioné par les fêtes civiles et religieuses, etc., etc.

N° 2.

Des Richesses qui résultent des Opérations phalanstériennes.

Les richesses ou produits de la phalange servent à la consommation, ou bien sont vendus, et le prix en est partagé entre les sociétaires.

I.

Des Produits qui sont consommés dans la Phalange.

Économie dans la consommation des substances alimentaires et des objets fabriqués. Moyens de conservation de ces produits.

514. Les cultures sont réglées sur un ordre qui assurera la subsistance générale. Quand toutes les zones seront cultivées; quand on pourra spéculer sur divers comestibles également abondants et faciles à extraire des trois zones; quand l'extraction n'é-

les consommer, et chacun, dans ses fantaisies gastronomiques, coopère à l'économie sociétairé par dissidence avec ses voisins.

En suivant les détails du repas, on voit que les cent vingt ménages qui avaient, au moyen terme, trois plats au service et deux au dessert, en auront ici, par extrême économie, quarante au service, et vingt-cinq ou trente au dessert, distribués selon les goûts.

Il en sera de même de tous les penchans de fantaisie : ainsi douze femmes vont devenir utiles en désirant douze toilettes différentes. Douze convives gastronomes feront preuve de sagesse et d'économie en demandant douze vins différens, etc.

L'économie des objets fabriqués sera l'inverse de celle qui provient des substances alimentaires. Nous venons de voir que cette économie résulte de la plus grande consommation possible en variété de comestibles : celle des ouvrages fabriqués résulte, au contraire, de la plus petite consommation possible en variété de vêtemens et de mobiliers.

La variété appliquée à l'une et à l'autre consommation exige le maximum d'un côté, et le minimum de l'autre, toute harmonie devant s'établir par jeu direct et intense des ressorts.

Ce principe échappe aux économistes, qui, assimilant les manufactures aux cultures, ont cru que l'excès de fabrication et de consommation d'étoffes était mesure de l'accroissement des richesses. La société harmonienne spécule sur ce point en sens contraire : elle veut en vêtemens et mobiliers la variété infinie, mais la moindre consommation. Ainsi, quoique les vêtemens et les ameublemens dont on fera usage en harmonie seront d'une grande élégance et varieront à l'infini, l'excellence des étoffes qui y seront employées, résultat de l'excellence de matière

et de confection, et l'opportunité d'emploi et d'entretien, qui empêcheront une prompté usure, apporteront une économie immense dans cette partie de la fortune de l'association. Cette économie est dans l'ordre de la nature, où rien ne se perd, où tout est réservé pour de nouveaux produits.

A l'économie dans l'usage, il faut ajouter celle de la conservation des productions alimentaires et industrielles : par exemple, trois cents greniers, qu'emploient aujourd'hui trois cents familles villageoises, seront remplacés par un grenier vaste et salubre divisé en compartimens spacieux pour chaque denrée ; on pourra y ménager tous les avantages de ventilation, de siccité, de chauffage, d'exposition, etc., auxquels ne peut songer un habitant de la campagne : car souvent son hameau tout entier se trouve mal placé pour la conservation des denrées. Une phalange, au contraire, choisit un local favorable, soit pour l'ensemble, soit pour les détails, comme caves, greniers, etc.

Les frais de ce vaste grenier coûteraient à peine le dixième de ce que coûtent les trois cents greniers des cultivateurs. On peut même le remplacer par des silos encore plus économiques. Mais c'est surtout dans les précautions contre l'incendie que le bénéfice deviendrait colossal. Toute mesure de sûreté générale est impraticable parmi trois cents familles, les unes trop pauvres, les autres mal-adroites ou malveillantes. Aussi voit-on chaque année l'imprudence d'un seul ménage incendier toute une bourgade.

Les mêmes avantages, les mêmes économies, se trouvent pour les caves, pressoirs, laiteries, fruitiers, et toutes les localités destinées à la conservation des produits. La cueillette des fruits se fera dans le de-

gré de maturité convenable. Les vins, les huiles, seront mieux soignés, et acquerront une qualité meilleure.

L'économie dans les combustibles est bien plus importante encore : trois cents feux de cuisine peuvent être remplacés par cinq seulement. Les poêles à vapeur, qu'on ne chauffe que trois heures sur vingt-quatre, peuvent suffire pour échauffer les appartemens, etc., etc.

Si les travaux obligés se font dans les phalanstères avec tant d'économie, combien d'autres, indispensables dans l'état civilisé, deviennent inutiles, et sont tout bénéfice pour l'association : ainsi, par exemple, pour éviter les larcins, on est obligé de construire des clôtures, des murs, des bornes, et autres moyens de défense contre les voleurs. Toutes ces précautions deviennent superflues dans les phalanges : il ne s'y commettra point de vol extérieur quand on sera partout environné d'associations semblables ; ni de vol intérieur, puisque chaque membre est intéressé à veiller aux richesses de la masse, qui sont les siennes propres. Il n'y a point de frais de gouvernement et de tous les établissemens qui en dépendent.

On peut classer encore au nombre des bénéfices indirects la santé, qui se conserve par une activité toujours proportionnée aux besoins et aux forces du corps ; l'extirpation des virus pestilentiels, syphilitiques, etc.

A cette énumération bien incomplète des causes d'accroissement de richesses par l'économie ou la multiplication des produits, nous ajouterons celles plus colossales encore qui proviennent de la régularité des fonctions industrielles, telles que chasse, pêche, etc., de manière à en limiter l'usage à l'utilité générale. Mais nous y comprendrons surtout l'amé-

lioration progressive de la température du globe, qui assurera les récoltes et permettra de les étendre et de les multiplier. On sait, en effet, que les défrichemens font changer la température, qu'elle est, comme les terres, un champ livré à l'industrie humaine; que nos cultures, si elles sont exercées avec intelligence, peuvent tempérer de douze degrés l'atmosphère, et faire jouir une contrée qui est au 50° degré d'une climature pareille à celle qui est au 38°; comme aussi le défaut de culture peut reculer le pays qui est au 38° degré à la climature du 50°. Il résultera de là que les terres qui ne produisaient rien, par le seul effet d'une température inconvenable, deviendront fécondes, et nourriront des végétaux que l'on ne pouvait cultiver auparavant.

II.

Vente des Produits non consommés dans la Phalange.

Comment se font ces ventes.

515. Lorsque la phalange est suffisamment approvisionnée des produits de son travail, le surplus est vendu aux autres phalanges. .

Le commerce, en harmonie, n'est pas le même qu'en civilisation. Il se fait individuellement, comme tout le reste, chez les civilisés : le producteur vend au négociant, le négociant au marchand en détail, d'où le tire le consommateur.

Cette manière de se procurer les objets nécessaires à la vie entraîne des frais considérables et des fraudes sans nombre. Ainsi, par exemple, trois cents familles d'une bourgade agricole envoient au marché vingt fois dans le cours de l'année, ce qui occasionne une perte considérable de bras pour le travail, des frais superflus de voiture, des dépenses au cabaret

pendant ces déplacemens. L'objet, avant de passer entre les mains du consommateur, est d'abord acheté par le négociant, qui l'augmente de ses dépenses, de l'intérêt de ses capitaux, et de ses bénéfices : c'est avec ce surcroît de prix que la marchandise passe au marchand en détail, qui ajoute au prix et les mêmes dépenses et les mêmes profits : le consommateur doit tout payer.

Si du moins, pour ce prix élevé, il avait de bonnes marchandises, du poids et de la mesure qu'il entend acheter ! Mais il n'en est pas toujours ainsi : si l'objet est de nature à être altéré, il est presque toujours falsifié. Si la substance n'est pas susceptible d'altération, on est trompé ou dans le poids, ou dans la mesure, ou dans le prix.

Dans les phalanges, les produits ne sont vendus que dans leur état de perfection. La vente ne s'en fait pas aux individus, mais aux agens d'une phalange, et par grandes masses. Elle est faite sur échantillons levés par jurés, et remis sous cachet au congrès provincial.

En évitant la complication de vente, l'abus d'envoyer trois cents personnes au marché au lieu d'une seule, on épargne la complication d'emploi. Si un canton vend trois mille quintaux de blé à trois autres cantons, les soins de mouture et de manutention ne s'étendront pas à trois cents ménages, mais à trois seulement. Dans les ventes des phalanges, il y a toujours double économie : l'une de la part du vendeur, et l'autre de celle de l'acheteur.

La phalange, tirant de son agriculture et de ses bestiaux une grande partie des objets nécessaires à sa consommation, n'a besoin de se pourvoir par le commerce que des comestibles étrangers et des marchandises qu'elle ne fabrique pas.

III.

Du Partage de la Richesse ou des Produits.

Ce partage se fait par groupes et séries, et suivant ce que chacun a fourni pour produire. Parts du capital, du travail, et du talent. Forme de distribution suivie sous ces trois rapports. Avantages qui résultent d'une distribution faite sur ces bases. Modes particuliers de répartition pour les travaux des sciences et des beaux arts.

516. On s'est beaucoup occupé, en civilisation, des moyens de favoriser l'accumulation des richesses; mais on a entièrement négligé ce qu'il convenait de faire pour que tous ceux qui ont concouru à les produire participassent aux avantages qu'elles procurent. Cependant ce n'est pas en raison de la richesse prise abstractivement, mais en raison de la distribution des biens, qu'un peuple participe à toutes les douceurs, à toutes les jouissances que le travail accumulé de l'homme peut lui procurer. Si cette richesse se renferme en quelques mains à l'exclusion de beaucoup d'autres qui ont coopéré à la faire naître, ceux qui en sont privés n'en sentent que mieux leur misère par la vue de l'opulence de leurs collaborateurs. L'homme, jusqu'à présent, n'a été considéré dans les recherches des économistes que comme un instrument qui procure la richesse, mais non pas comme un être qui est fait pour en jouir : ils n'ont pas recherché si ces bienfaits devaient se répandre sur toute la population, ou s'ils devaient être réservés à un petit nombre d'individus qui, toujours rassasiés de jouissances, demandent en vain à la variété de réveiller leurs sens endormis et leurs goûts émoussés.

L'association naturelle vient réparer cet oubli. Aux moyens d'accumuler avec une excessive abondance tous les biens sur la terre, elle ajoute celui d'en faire

jouir tous les hommes proportionnellement à leur concours à la production, et par-là elle extirpe l'indigence et tous les fléaux physiques et moraux qu'elle entraîne.

Chaque phalange est une maison qui tient ses comptes par actif et passif, et où chaque individu a de même, pour ses profits et pour ses dépenses, un compte ouvert. A la fin de chaque année, la régence du phalanstère balance, pour toute l'association, la dépense avec la recette. Le produit net est partagé entre les divers individus de la phalange par groupes et séries, après avoir prélevé les charges.

Tous les bénéfices de la phalange se divisent en trois parties : l'une est donnée au capital, l'autre au travail, et la troisième au talent; et chacun des sociétaires a un dividende dans la portion à laquelle il a concouru. Ainsi, celui qui n'a apporté qu'un capital, mais qui n'a travaillé à la société ni manuellement, ni industriellement, n'aura que la portion des profits assignée aux capitaux; si, outre ses capitaux, il y joint le travail, il sera payé et comme capitaliste, et comme ouvrier; si, enfin, au capital et au travail manuel il joint le talent, il sera porté dans les trois divisions. On peut donc, en toute justice, être colloqué pour un, deux, et trois dividendes.

Ces portions peuvent être ainsi réparties : supposons un bénéfice de 1,200 fr. ; 600 fr. seraient accordés au travail, 400 fr. au capital, et 200 fr. au talent.

La distribution faite au capital ne fait pas de difficulté; elle est purement arithmétique : c'est un ouvrage de caisse. Mais il n'en est pas de même des deux autres; elle exige quelques développemens.

Chaque série est associée, et non pas *fermière* du grand ménage sociétaire; en conséquence elle perçoit un dividende non sur le produit de son propre

travail, mais sûr celui de toutes les séries ; et sa rétribution est en raison du rang qu'elle occupe dans le tableau des fonctions divisées en trois classes : 1^o nécessité, 2^o utilité, 3^o agrément.

La classe de nécessité comprend les fonctions industrielles en l'absence desquelles l'association ne pourrait exister, ou courrait risque de se rompre : telles sont les séries vouées aux travaux immondes, les séries d'infirmistes ou curateurs de malades, celles de bouchers, maçons, etc.

La classe d'utilité comprend les travaux non répugnans dont le produit ou l'objet est très-avantageux, mais qui n'ont point ou n'ont que peu d'attrait.

La classe d'agrément s'étend à toutes les fonctions qui ont en elles-mêmes beaucoup d'attrait, quelle que soit la valeur forte ou faible de leurs produits.

Expliquons ce mode de répartition par un exemple : telle série qui produit des graminées, ne perçoit ni demi, ni tiers, ni quart du produit de ses grains recueillis ; il entre dans la masse du revenu à vendre ou à consommer ; et si la série qui l'a produit est reconnue de haute importance en industrie, elle est rétribuée d'un lot de premier ordre dans la classe où elle figure. La série qui produit les grains est évidemment de la première classe, dite Nécessité. Mais dans cette classe on peut distinguer environ cinq ordres de séries, et il est probable que celle qui produit les grains, froment, seigle, orge, maïs, avoine, etc., sera tout au plus de troisième ordre en échelle de nécessité : car le travail de labour et celui de mouture du grain ne sont pas répugnans, et doivent être classés après les répugnans, qui sont au premier des cinq ordres de nécessité.

Cependant, quoique certains travaux ne soient pas

répugnans, ils n'en doivent pas moins être classés dans l'ordre des nécessités, s'ils servent à établir l'harmonie sociale : c'est ainsi que l'opéra sera mis au second ordre de nécessité, immédiatement après les travaux répugnans, parce que, dans la société naturelle, ce ressort est un des plus puissans pour former l'enfant à la dextérité et à l'unité en fonctions industrielles.

Dans le classement des fonctions, la priorité de rang et la quotité du dividende sont donc établies en raison composée des bases suivantes : 1° en raison directe du concours aux liens d'unité, au jeu du mécanisme sociétaire, à ce qui peut maintenir et resserrer le lien social ; 2° en raison des obstacles répugnans surmontés ; 3° en raison inverse de la dose d'attraction que peut avoir chaque industrie. Plus on aura mis de soin et de justesse à combiner ces trois bases, plus le classement des séries sera exact et satisfaisant. Toute série a son degré de mérite résultant de sa participation à l'accord sociétaire, des répugnances qu'elle sait surmonter, du plus ou du moins de charme inhérent à ces fonctions. Le prix pécuniaire sera l'opposé de celui qui se donne dans le régime civilisé, où les travaux les plus méritans sont les moins récompensés.

L'obstacle purement industriel est souvent un sujet d'amusement ; les athlètes s'en font un jeu. Mais on ne peut pas s'amuser d'une répugnance qui fatigue les sens, comme serait le curage d'un égout, la descente dans une mine. On peut surmonter la répugnance par point d'honneur, elle n'en est pas moins lésion sensuelle ; tandis que la fatigue simple et sans dégoût, comme celle d'un homme qui monte sur des arbres pour en cueillir les fruits, peut devenir plaisir réel. De là vient que l'ordre sériaire n'estime pour

mérite que la fatigue répugnante. Les obstacles purement industriels et sans fatigue sensitive, seraient une fausse base de classement qui élèverait la série des vergers au rang des travaux de nécessité : elle ne doit point y figurer quant au dividende ou rétribution pécuniaire, étant trop bien pourvue de contre-poids agréables, et dépourvue de concours spécial à l'unité sociétaire.

La régence fait le travail préparatoire de la répartition ; elle fixe la classe à laquelle chaque série lui paraît appartenir : ainsi elle arrête que telle classe est de nécessité, telle autre d'utilité, et telle autre d'agrément. Elle attribue cinq douzièmes à la classe de nécessité, quatre à celle d'utilité, et trois à celle d'agrément. Elle subdivise ensuite les séries de classes en séries d'ordre, et assigne le rang que chaque série doit avoir dans sa classe, et les bénéfiques dont ces séries d'ordre doivent jouir. Ainsi, par exemple, supposons que la classe de nécessité aura à partager entre ses séries 390,000 fr., et que le nombre de ces séries soit de cent : elle déterminera que seize séries sont de première nécessité ; que chacune d'elles doit avoir 5,000 fr., et pour le total 80,000 fr. ; que dix-huit séries sont de seconde nécessité ; qu'elles sont colloquées pour 4,500 fr. chacune, et pour le total 81,000 fr. ; que vingt séries sont de troisième nécessité, à 4,000 fr. chacune, fait 80,000 fr. ; que vingt-deux sont de quatrième nécessité, à 3,500 fr., le total sera de 77,000 fr. ; enfin, que vingt-quatre seront de cinquième nécessité, à 3,000 f., total 72,000 f.

On suivra la même échelle en classe d'utilité et en classe d'agrément, sauf la différence du taux des lots.

La classification des séries industrielles une fois opérée, leur rétribution devient facile : elle se règle

sur le nombre des sectaires de chaque série, sur le temps du travail qu'ils ont employé, sur la force des âges et du sexe des travailleurs. On estimera l'ensemble de ces prétentions et autres de même nature, par une règle d'alliage. La balance des divers titres, nombre, fréquence, force, etc., est une affaire purement arithmétique dont l'exactitude dépendra de celle des écritures et de l'observation de faits bien faciles à constater. On verra aisément combien une série d'enfans de tel âge effectuée de travail, proportionnellement à une série d'hommes faits. Il est évident que de deux séries placées au même degré de nécessité, celle qui, en nombre de sectaires, fréquence de travail, force de sexe, etc., présenterait le double de ce qu'on trouverait dans l'autre, recevrait de droit un lot double dans la répartition proportionnelle.

Le partage entre les groupes d'une même série se fait par des moyens analogues.

Quant à la répartition entre les membres du groupe, elle se fonde sur le classement des individus, que nous savons être faite sur le talent : ainsi la valeur productive de chacun d'eux doit avoir son expression dans le rang qu'il occupe, dans le grade qu'il a conquis. Cela étant, en estimant le temps de son travail dans le groupe par son grade, on a le chiffre exact de la rétribution qui lui est due, et comme travailleur, et comme homme à talent.

De cette manière de répartir les lots, il résulte que les règles qui l'établissent n'offrent pas, dans leur exécution, autant de difficultés qu'elles sembleraient le faire craindre; elles sont tracées par le fait même de l'organisation sociétaire : le grade de l'individu dans le groupe, le rang du groupe dans la série, l'importance de la série dans la phalange, tels sont les élémens du problème, dont la solution ne présente

aucune difficulté par les raisons que nous avons déduites.

La répartition provisoire faite par la régence est rendue publique, afin que tout sociétaire puisse la discuter, en signaler les défauts, éclairer les votans qui, en assemblée générale, délibèrent sur la répartition définitive à régler au scrutin.

La méthode pour répartir les bénéfices aux groupes d'une série et aux membres d'un groupe, est la même que pour répartir aux classes et aux ordres de séries.

Cette répartition de bénéfices, faite sur ces bases, a l'heureux effet de satisfaire la cupidité, et de porter à la générosité.

I. L'homme est porté par sa nature à s'aimer au-dessus de tout, à vouloir pour lui de préférence à tout autre : telle est sa nature ; il fallait allier cette disposition avec le penchant social qui le porte à vouloir pour les autres, à être juste ; et la société naturelle pouvait seule produire cet accord en élevant la cupidité du mode simple au mode composé.

En civilisation, l'homme ne trouve son bénéfice que dans la rapine ; il doit tout subordonner à ce vice, tant qu'on ne sait lui créer d'autres stimulans de justice que l'amour de la morale et de la religion. Nous ne savons que trop par expérience que le monde n'estime que la fortune, sans examiner comment elle a été acquise, et que celui qui sort pauvre d'une position où tout autre se serait enrichi, est plutôt raillé que loué de la multitude : aussi chacun cherche-t-il à faire ce qu'on appelle ses affaires dans son état. Pour rentrer dans les voies du juste, il faut découvrir un régime où l'individu trouve son bénéfice personnel dans la justice distributive ; il ne la prati-

quera qu'à cette condition. Les membres d'une phalange seront justes en répartition, parce que l'équité deviendra pour eux un bénéfice, un honneur et un plaisir, et qu'elle procurera les mêmes avantages à la masse qui, aujourd'hui, est froissée en tout sens par les prétentions individuelles. Notre cupidité est donc simple, égoïste, étrangère aux intérêts de nos voisins : elle deviendra composée quand elle servira leur intérêt et le nôtre à la fois. Examinons : Si chacun, dans le régime harmonien, était, comme parmi nous, adonné à une seule profession ; s'il n'était que maçon, charpentier, jardinier, on arriverait à la séance de répartition avec le dessein de faire prévaloir sa profession, de faire adjuger le lot principal aux maçons si l'on est maçon, aux charpentiers si l'on est charpentier, etc. : ainsi opinerait toujours tout civilisé. Mais dans le nouvel ordre, où l'on est associé dans quarante séries, personne n'est intéressé à faire prévaloir immodérément une profession sur l'autre ; chacun, pour son intérêt même, est obligé de spéculer en mode inverse du mode actuel, et de voter pour l'équité ; il y est porté par deux impulsions, l'une générale, et l'autre spéciale.

Impulsion générale. Alcippe est un des riches actionnaires ; telle somme dont il tirait en civilisation trois ou quatre pour cent, lui procurera, dans l'état sociétaire, douze ou quinze. Il lui importe donc d'opiner pour la justice distributive, et de repousser toute mesure qui lèserait une des trois facultés. Si, à titre de fort capitaliste, il veut faire allouer moitié du produit aux capitaux : par exemple, capital $\frac{6}{12}$, travail $\frac{4}{12}$, talent $\frac{2}{12}$, les deux classes nombreuses qui n'ont à percevoir que sur les deux autres facultés, travail et talent, seront mécontentes ; l'attraction se ralentira ; le produit et les accords diminueront, et le lien

sociétaire se dissoudra. Alcippe voit que, pour son intérêt même, il faut fixer la répartition comme il suit : capital $\frac{4}{12}$, travail $\frac{1}{12}$, talent $\frac{3}{12}$. Calculée sur ce pied, elle donnera encore à Alcippe un revenu quadruple de celui qu'il avait en civilisation ; elle garantira, en outre, le contentement des deux classes peu fortunées, et le maintien du lien sociétaire. Alcippe incline d'autant mieux pour cette justice, qu'il a lui-même beaucoup de lots à percevoir dans diverses séries sur le travail et le talent. Il a d'ailleurs formé des liaisons amicales avec la classe des non-capitalistes ; il la protège, il veut que justice lui soit rendue. Dans ce cas, la cupidité, qui l'aurait poussé à voter un lot de moitié pour le capital, se trouve contrebalancée par deux impulsions honorables : l'affection qu'il a conçue pour les divers sociétaires des séries qu'il fréquente, et où il a de plus des lots de travail et de talent à percevoir ; puis la conviction de trouver son intérêt dans l'intérêt collectif, dans le contentement de la phalange entière, dans le progrès de l'attraction industrielle.

Analysons ces mêmes contre-poids dans la classe pauvre. Jean n'a point de capitaux, point d'actions : opinera-t-il pour le produit du travail aux dépens du capital ou du talent ? Ici l'impulsion dominante est de favoriser le travail aux dépens des autres : tel serait l'avis de tout civilisé pauvre. En association, le pauvre Jean ne pensera pas de même : sa plus forte impulsion est bien de favoriser le travail ; mais elle est contre-balancée par deux autres. Jean a des lots à prendre sur le talent ; il brille dans certaines parcelles de divers travaux ; il lui convient que le talent conserve ses droits. D'autre part, il connaît l'importance des capitalistes dans une phalange, les avantages que le pauvre tire de toutes leurs dépenses, la

participation aux spectacles gratuits et à tous les biens que lui procure l'association. Lors même qu'il ne saurait pas apprécier toutes ces chances de bénéfice, il l'apprendrait dans la compagnie de quarante groupes qu'il fréquente; les corporations ne se trompent pas sur leurs intérêts. Ces deux impulsions disposent Jean à ménager le talent et le capital, et à se réduire de $\frac{7}{12}$ à $\frac{1}{12}$ sur le lot du travail, réduction qui tourne à son avantage : car il ne peut être heureux qu'en soutenant la phalange et l'attraction, qui ne se soutiendrait pas du moment où le capital et le talent seraient mal rétribués. Ici la cupidité, qui chez nous absorberait tout, se trouve pondérée par deux contre-poids, deux impulsions favorables au talent et au capital, facultés sur lesquelles Jean a le moins de prétention. C'est, comme chez Alcippe, l'influence de deux forces extrêmes balançant la double influence de la force moyenne.

Impulsions spéciales. Philinte est membre de trente-six séries, qu'il distingue en trois ordres A, B, C. Dans les douze de l'ordre A, il est ancien sectaire; dans les douze de l'ordre C, il est nouveau sectaire; et dans les douze de l'ordre B, il est en moyen terme d'ancienneté. Ce sont trois classes d'intérêts opposés, stimulant Philinte en trois sens différens, et le forçant par intérêt et par amour-propre à opter pour la stricte justice. Et en effet, s'il y a fausse estimation du mérite de chaque série, Philinte sera lésé sur les dividendes à recueillir dans les douze séries A où il excelle. Il sera piqué, en outre, de voir leur travail et le sien mal appréciés. A la vérité cette injustice pourra favoriser les douze séries C; mais comme il n'y est que subalterne, rétribué de faibles lots, il ne serait pas compensé des pertes légères à éprouver sur les douze séries A, où il obtient des lots supé-

rieurs. Quant aux douze séries B, où il est sectaire moyen, il lui importe également qu'elles soient rétribuées avec justice : car, en obtenant trop, elles préjudicieraient aux séries A et C. Philinte ne veut pas être lésé dans les séries A, où il a de fortes parts ; il ne songe pas à se récupérer sur les séries B, où il n'a que des parts moyennes : ce serait duperie évidente. Pense-t-on que Philinte tâchera de faire favoriser les douze séries A, où il perçoit de forts dividendes ? Mais ces douze séries sont des trois classes : environ quatre de nécessité, quatre d'utilité, quatre d'agrément. Si Philinte obtenait du gain sur les quatre premières, il perdrait d'autant sur les quatre dernières. Le besoin de justice trinaire est le même sur ces douze séries qu'il l'est plus haut sur la balance d'intérêt dans les trente-six séries. Moyennant ce mécanisme, l'individu se trouve par cupidité même forcé de désirer et de recommander la justice ; et plus il est attaché à l'intérêt, plus il incline à l'équité.

L'impulsion est la même en sens d'amour-propre, comme en cupidité. Si quelque vice de répartition lésait l'une des trois classes, nécessité, utilité, agrément, Philinte serait lésé dans les douze séries où il excelle, car elles se trouvent mi-parties de ces trois classes. Ni Philinte ni d'autres ne voudront voir leurs travaux de prédilection ravalés et rétribués au-dessous de leur valeur réelle. Or, pour leur garantir cette juste rétribution sur les douze travaux favoris, il faut que la justice s'étende aux trois classes dont se compose l'ensemble des douze passions favorites, c'est-à-dire qu'elle embrasse tout l'ensemble des séries distinguées en trois classes. D'ailleurs, une légère inexactitude en évaluation ne préjudicierait à personne : car si on obtient plus dans une série et moins dans une autre, on se retrouve à peu près en

balance ; et, dans ce cas, il n'y a pas de lésion réelle. Ces minuties de détail pourraient-elles troubler l'union dans une société où tous les âges et les sexes, enthousiasmés de leur bonheur social, n'arrivent aux débats de répartition qu'avec l'intention de tout sacrifier au maintien d'un si bel ordre ? Ajoutons que si on lésait involontairement une série, on s'en apercevrait bien vite au ralentissement d'attraction ; l'on y verrait de la désertion, de la tiédeur, d'où l'on sentirait la nécessité d'en renforcer l'attraction, soit en lui allouant une indemnité provisoire sur quelques fonds de réserve, soit en l'élevant en ordre à la répartition de l'année suivante. Le défaut d'expérience pourra causer des erreurs dans les commencemens, mais des données expérimentales les rectifieront bientôt.

Il suit de ce mécanisme de répartition que l'ordre sociétaire a la propriété inestimable d'absorber la cupidité individuelle dans les intérêts collectifs de la série, et d'absorber les prétentions collectives de chaque série par les intérêts individuels de chaque sectaire dans une foule d'autres séries.

Ce brillant effet de la justice est occasioné par deux impulsions. L'une, directe, provient du nombre de séries que fréquente l'individu : plus ce nombre est grand, plus l'individu associé à ces séries se trouve intéressé à ne point les sacrifier toutes à une seule, et à soutenir les intérêts qu'il chérit contre les prétentions de chacune d'entre elles. L'autre impulsion est inverse, elle résulte de la durée des travaux des séries : plus les séances sont courtes et rares, plus l'individu a de facilité à s'enrôler dans un grand nombre de séries, dont l'influence ne serait plus balancée si l'une d'entre elles, par de longs et fréquens rassemblemens, absorbait le temps

et la sollicitude de ses sectaires et les passionnait exclusivement. C'est pour éviter ce vice qu'on a recours aux emprunts vicinaux, et autres expédiens abrégatifs : ainsi est trouvé le secret d'harmoniser la masse par la droiture des intentions individuelles.

II. L'accord par la cupidité est direct, parce qu'il naît de la première passion qui dirige l'homme en partage des bénéfiques. Mais cet égoïsme peut être anobli et rendu équitable par générosité. La nature ne se borne jamais à un seul ressort en équilibre : la générosité, qui, dans le cas présent, va nous fournir un second ressort, donnera un accord opposé à l'impulsion naturelle qui nous fait désirer la plus forte part, ou tout au moins l'entière portion due à notre industrie. Prenons un exemple dans un groupe de fleuristes composé de trente-deux personnes, et que la somme à répartir soit de 1,200 fr. On divisera cette somme en trois parties : 600 fr. pour le travail, 400 fr. pour le capital, et 200 fr. pour le talent. Des 600 fr. accordés au travail on formera huit séries de vingt-quatre lots. Il semblerait qu'il devrait y en avoir trente-deux, puisque nous avons supposé trente-deux sectaires ; mais on doit en distraire les aspirans et auxiliaires, qui n'ont pas de rétribution. Voici ce que chaque sectaire recevra dans cette répartition ; remarquons que nous désignons la fortune personnelle de ces sectaires par 1, 2 et 3, marquant la richesse, la médiocrité, et la pauvreté.

FORTUNE. SECTAIRE. SOMME REÇUE.			FORTUNE. SECTAIRE. SOMME REÇUE.		
1 ^{er} LOT.			2 ^e LOT.		
3	Galatée.....	42 f	3	Tyrire.....	38 f
3	Endymion.....	39	2	Aramynte.....	35
3	Amaryllis.....	36	2	Damon.....	32
T. III.			31		

FORTUNE.	SECTAIRE.	SOMME REÇUE.	FORTUNE.	SECTAIRE.	SOMME REÇUE.
3 ^e LOT.			6 ^e LOT.		
1	Crésus.	34 ^f	1	Nisus.	22 ^f
3	Aréthus.	34	2	Hécube.	19
3	Athis.	31	2	Théophraste.	16
4 ^e LOT.			7 ^e LOT.		
3	Zénobie.	30	2	Chloé.	18
3	Arthémise.	27	3	Clélie.	15
3	Cléophas.	24	3	Astyanax.	12
5 ^e LOT.			8 ^e LOT.		
1	Sélina.	26	2	Lycidas.	14
2	Baucis.	23	3	Zélie.	11
2	Philémon.	20	3	Hylas.	8

On voit que les deux plus fortes parts sont adjugées à Galatée et à Endymion, non que leur travail soit le plus nécessaire : car ils ne peuvent pas, à dix-huit ans, avoir acquis une intelligence supérieure. Mais leur présence excite l'enthousiasme. La beauté est un levier puissant dans un ordre où tout marche par attraction. Galatée est chef du corps vestalique ; or une compagnie s'attache aux belles personnes quand elles ne sont pas attachées exclusivement à un favori. Endymion est chef du corps de damoisellat, corps des amans fidèles en premier amour, et considéré sous d'autres rapports ; tous deux obtiennent le douzième de faveur. Cette part est petite par elle-même ; mais elle peut être répétée dans divers groupes dont ils font partie. Ainsi Galatée, quoique jeune et sans fortune, gagnera beaucoup, parce qu'elle est belle et chaste. Endymion obtiendra aussi cette faveur à titre de damoiseau distingué. Vient ensuite les travailleurs recommandables, Tytire et Amaryllis, Aramynte et Damon. Dans les séries 3 et 4 se trouvent Zénobie et Crésus, qui, d'après leur fortune colossale, n'auraient aucun besoin de lot

élevé, quoiqu'ils le méritent. Tous deux, satisfaits de l'amitié de leurs sectaires, mettent peu de prix à leur lot, dont ils ne retiennent que la part qu'ils ne peuvent refuser; mais ils l'emploient en encouragemens; ils le distribuent aux enfans pauvres ardens au travail et zélés pour l'honneur du groupe. Artémise et Cléophas agissent de même, etc.

En réunissant ainsi les grandes fortunes avec la pauvreté, il résulte que les riches, loin de détourner du travail, distribuent aux travailleurs leur portion, et tendent au bénéfice *en raison inverse des distances* de capitaux : car ils possèdent la plus forte somme des capitaux actionnaires, et ils distribuent la plus faible part de leur bénéfice industriel.

Mais, sur les 400 fr. répartis aux capitaux actionnaires, les quatre sectaires opulens reçoivent d'autant plus de dividendes; leur part est forte, parce que dix des vingt-quatre sectaires n'ont que peu ou point de capitaux, et ne concourent presque pas au partage des 400 fr. de portion passive; les actionnaires perçoivent sur ce point *en raison directe des masses de capitaux*.

Nous voyons l'effet contraire dans le mécanisme civilisé, où l'homme tend et arrive au bénéfice en raison directe des masses, et directe des distances des capitaux : car, dans toute entreprise où l'on met à la fois capital et industrie, comme dans une maison de commerce, une régie de banque publique, enfin dans toute société d'actionnaires, celui qui coopère de deux manières, par gestion active et versement de fonds, veut non-seulement un dividende proportionnel à la masse d'actions, mais une levée ou traitement plus fort que celui des commis sans capitaux, quoique ceux-ci soient chargés des plus pénibles fonctions. Il tend donc au bénéfice en

raison directe de la masse des capitaux, et directe de la distance des capitaux, ce qui constitue l'absence de contre-poids, la subversion du principe d'équilibre en répartition. De ce vice il résulte que le mécanisme civilisé ne peut produire que des monstruosités, que des fourmilières d'indigens à côté de quelques fortunes colossales.

Le dividende neutre de 200 fr. affecté au talent est l'objet d'un scrutin particulier, dans lequel Hécube et Théophraste, Baucis et Philémon, gens très-âgés, qui sont, quant à l'industrie active, aux 5^e et 6^e rangs, obtiendront néanmoins les premiers lots à titre de sectaires expérimentés et les plus précieux dans la direction des travaux. Cette portion formera un lot considérable : car elle n'est pas partagée par la jeune moitié des sectaires, qui n'ont pas encore acquis assez de pratique ou de théorie pour y avoir des droits. Ce lot dédommage amplement les quatre vieillards de n'avoir obtenu que de faibles portions dans les premiers dividendes : c'est donc la part neutre qui harmonise tout.

Cette répartition ou balance harmonique ne doit pas seulement satisfaire la justice, il faut qu'elle excite l'enthousiasme, et elle produit cet effet par les dons qui sont faits, à titre d'encouragement, par les sectaires riches, à Sélima et Nisus, à Hylas et Zélie, enfans pauvres du groupe, qui n'ont qu'une part minime, et aux deux aspirans pauvres qui n'ont encore aucun dividende. Cet acte de générosité peut se répéter pour ces enfans dans plusieurs autres groupes dont ils font partie. L'effet de cette répartition est d'exciter l'amour des pauvres pour les riches. De quelle reconnaissance ne serait pas animé le père pauvre qui voit dans vingt groupes de sa phalange vingt magnats ou magnates donner leur part indus-

truelle à son enfant, l'instruire sur les procédés de l'art, le caresser, l'entraîner à l'envi dans leurs fêtes corporatives, le titrer adoptivement en participation d'hoirie! Un tel père sera un Décius quand il faudra servir le corps des classes riches. Ainsi, le régime sociétaire sait créer à chaque passion des liens, des germes d'affection entre les classes riches et celles des pauvres, aujourd'hui animées respectivement d'une haine implacable.

Tous les produits matériels ou immatériels ne résultent pas toujours du concours d'un ou de plusieurs groupes, ils proviennent encore du génie ou du talent d'un seul individu : telles sont les œuvres d'un littérateur, d'un savant, d'un peintre, d'un médecin, de l'inventeur de découvertes utiles, etc. Sans doute, leur travail ne doit pas être stérile pour eux; mais le mode de distribution des bénéfices employé pour les séries et les groupes ne peut leur être appliqué. Comme leurs ouvrages sont de nature à profiter à la société entière, toutes les phalanges qui reconnaîtront leur importance concourront à leur décerner une récompense proportionnée au mérite qu'elles y attacheront.

Pour cet effet, l'association dresse chaque année, à la majorité des voix, un tableau des personnes qui doivent avoir part à cette rétribution; chaque série compétente en fixe le montant, et la phalange l'envoie à une administration qui fait le dépouillement des votes du canton, et forme le tableau provincial. Celui-ci est envoyé à une administration de région qui opère de même sur le dépouillement des tableaux provinciaux. Ainsi, le recouvrement des votes arrive par échelons jusqu'à la métropole terrestre, où se fait le dépouillement ultérieur, et où l'on proclame le nom des auteurs couronnés par les

suffrages de la majorité des phalanges du globe, et on adjuge à l'auteur le moyen terme des sommes votées par cette majorité. Ainsi, par exemple, si le tiers des phalanges a voté un demi-franc, le second tiers un franc, et le troisième tiers un franc et demi, la récompense pécuniaire adjugée sera d'un franc, avec le titre de magnat du globe.

On aura d'autres manières de juger les ouvrages qui ne peuvent pas être mis sous les yeux de toutes les phalanges, tels qu'une statue, un tableau, etc.

Le dividende des médecins et autres dont l'art est de veiller à la conservation des associés, sera réglé sur le moindre nombre des malades et la moins grande consommation des médicamens. Ainsi, chaque phalange estimera ses médecins d'après la statistique sanitaire du canton, calculée au terme moyen de neuf années. La phalange de Tibur a eu pour moyen terme de malades, selon les tableaux comparés de neuf ans, deux sur cent par an. La phalange de Lucrétile a eu, pendant ces mêmes années, en maladie et durée du mal, un moyen terme de trois sur cent; la contrée en conclura que les médecins de Lucrétile sont dépourvus d'habileté, s'il n'y a pas des causes insurmontables de ces différences, et leur phalange, peu satisfaite, ne leur accordera qu'un dividende inférieur à ce qu'elle aurait pu leur allouer. Chaque médecin est donc intéressé à veiller sur la santé de la masse, à la différence de la civilisation, où il a intérêt à prolonger le mal, et à en rendre le traitement dispendieux.

§ 2.

Du Bonheur dont jouissent les Associés dans les Phalanges.

Tout est disposé pour faire le bonheur des associés. Moyens d'écarter les obstacles qui s'y opposent. On y procure les jouissances qui font la satisfaction de la vie, d'après les penchans. Tableau de ces jouissances. Le sentiment religieux se forme de ce bonheur général.

517. D'après la manière dont les ménages sociétaires sont organisés, et l'emploi que chacun y remplit dans l'exercice de l'industrie, tout est disposé pour le bonheur des individus.

La phalange, en effet, emploie ses efforts à écarter les obstacles qui s'opposent au bonheur et à créer les jouissances qui le constituent.

I. Celui qui ne jouit pas de la santé; celui qui, par apathie, est incapable de former des désirs, ou qui, né passionné, ne peut les satisfaire; celui qui est dans l'indigence et manque de travail, ou qui est forcé de se livrer à des travaux au-delà de ses forces ou contraires à ses goûts pour pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille; celui qui a du bien, mais n'a pas la sécurité de le conserver: toutes ces personnes ne sont pas dans des situations propres à jouir du sentiment du bonheur; et la civilisation, qui laisse l'homme abandonné à ses propres ressources et ne peut y suppléer quand elles lui manquent, ne peut pas changer cet état; il n'y a que la société harmonienne qui ait ce pouvoir.

Et en effet, dès l'enfance on y met tous les soins à donner de la vigueur au corps et à fortifier la santé. Le minimum accordé aux sociétaires pauvres leur ôte tous les soucis cuisans sur leur position, et les met dans une aimable insouciance. Lorsqu'en civilisation on a satisfait aux besoins personnels les plus indis-

pensables, à ceux de sa femme, de ses enfans ; que l'on a fait les économies nécessaires pour leur établissement, que l'on a soldé les charges que le gouvernement impose, il est très-peu d'individus à qui il reste un excédant. Heureux quand, après avoir passé les trois quarts de la vie à éprouver des privations, on trouve, dans les fruits d'un travail pareil, des ressources pour satisfaire aux exigences de la vieillesse ! En harmonie, si l'on est pauvre et père de famille, on devient bientôt riche, sans que le bien que l'on amasse empêche de goûter les plaisirs de la vie. On n'aura pas à s'occuper de soins domestiques : la femme gagnera, comme le mari, en s'amusant ; les enfans seront élevés par la phalange sans que la famille s'en mêle ; le père n'a pas besoin de songer à la dot de ses filles et à pourvoir ses fils d'un état : l'association fait tous ces frais.

L'associé jouira de tous les agrémens du propriétaire sans avoir les soucis que donne la propriété ; il n'a pas à craindre de la perdre, de voir s'élever des difficultés, des procès avec ses voisins, sur les limites, sur les haies, sur les cours d'eau. Il n'éprouvera pas les ennuis de l'administration ; et cependant il conservera le plaisir de jouir de ses terres, de les faire valoir, d'exécuter sur elles des travaux de toutes sortes, de continuel changemens ; enfin, il pourra en disposer et vendre son droit de propriété avec facilité.

Non moins attentive aux besoins moraux, la société harmonienne sait avec art faire naître l'enthousiasme jusque dans les âmes sans vigueur, et développer tous les penchans de l'humanité qui constituent l'harmonie sociale, sans qu'il soit nécessaire d'employer la contrainte de l'autorité, ou même les efforts de l'individu. Il est vertueux sans avoir besoin de

sacrifier ses penchans pour le devenir ; il suit la règle du devoir par pure inspiration, parce qu'elle est la loi de l'harmonie humaine qui l'entraîne à son insu. Si la civilisation ne produit pas ces effets, c'est que les passions sont gênées dans leur cours, et, d'harmoniques qu'elles sont naturellement, on les rend subversives en opposant les citoyens les uns aux autres, en les détournant de leurs directions natives. Mais l'association sériaire, en groupant les hommes par nuances de caractères et d'industries, en les ralliant et absorbant en eux les dispositions antipathiques, en les ramenant à l'unité sociale, détruit le germe de toutes divisions, de haine, de discorde. Les associés, servant chacun d'instrument à la société, et concourant tous ensemble à sa splendeur, sont utiles les uns aux autres. Ainsi la fusion des rangs par le travail commun des séries, l'uniformité d'éducation, la connaissance parfaite des caractères et des penchans, permettront d'étendre ses affections autant qu'elles sont restreintes dans notre société actuelle, de choisir des amis, des amantes, des épouses, selon nos goûts. On n'aura pas à redouter la perfidie, la fausseté des sentimens ; personne n'aura à craindre qu'on lui nuise, qu'on lui veuille du mal, qu'on lui porte envie, puisque les portes seront toujours ouvertes à l'ambition sans déplacer personne. Enfin, on n'aura pas à se défier des intentions : les relations seront toujours franches ; on ne masquera pas sous les dehors de l'urbanité et de la politesse des sentimens qu'on n'a pas ; on se montrera constamment tel qu'on est ; on n'aura aucun intérêt à dissimuler son caractère, ses sentimens, le motif de ses actions.

Si l'état civilisé a si peu de moyens d'écartèr les obstacles qui s'opposent au bonheur individuel,

nous ne lui trouvons pas des voies plus assurées pour servir les masses : il ne peut détruire la guerre et les révolutions, arrêter les maladies épidémiques et contagieuses, empêcher les désastres causés par les intempéries des saisons. L'association harmonienne procurera ces résultats : par l'universalité de son étendue, les guerres seront éteintes ; par la convenance de ses institutions avec les besoins de l'humanité, les révolutions n'auront plus de causes ; les mesures hygiéniques observées par tout le globe feront poursuivre la fièvre jaune, la peste, la syphilis, etc., jusque dans leurs derniers retranchemens ; enfin, les climatures s'amélioreront par l'universalité d'une culture bien entendue.

II. Si parvenir à éloigner les obstacles qui empêchent le bonheur serait pour nous regardé comme la possession du bonheur même, il n'en est pas ainsi dans l'harmonie. Le bonheur dont on y jouit n'est pas seulement dans l'absence du mal : il est encore dans la satisfaction de nos penchans, qui se groupent pour nous procurer des jouissances continuelles, tantôt simples, le plus souvent composées, et toujours variées de manière à former de la vie un parcours de plaisirs. La papillonne ne permet pas d'en épuiser la coupe : elle fait voltiger de l'un à l'autre sans fatiguer par leur excès. On n'use donc aucune jouissance, parce que les relais ou plaisirs simples surabondent. Si tel amusement n'est piquant que de mois en mois, on en a mille autres à mettre en scène dans l'intervalle.

On n'admet les plaisirs simples, tels que la retraite momentanée pour se livrer à des méditations, des lectures, des études, des travaux solitaires, qu'on sera libre de prolonger tant qu'on en sera satisfait,

que comme des entr'actes ou relais des plaisirs composés, qui sont l'objet habituel de la société.

Les objets des jouissances physiques abondent de toute part, et s'y obtiennent à si bas prix, que tout le monde peut en jouir. On y trouve travaux attrayans, table délicate, choix d'alimens pour tous les goûts et leurs nuances, chevaux, voitures, commodités de toute espèce que l'on chercherait vainement en civilisation, fêtes, spectacles, concerts, etc., enfin possibilité de satisfaire minutieusement ses plus petites fantaisies.

En général, les journées y sont différenciées au moins par tiers, c'est-à-dire qu'en cas de minimum il faut, sur douze séances de plaisirs, qu'il y ait quatre nouveaux plaisirs pour le lendemain, autant pour le surlendemain, et ainsi de suite.

Dans les jouissances qui sont permanentes, comme la table, on variera sinon sur le fond, au moins sur les formes, sur les assortimens des mets et des compagnies. Une table de minimum, servie de trente à trente-six plats, exigera une variante de dix à douze du jour au lendemain. Les compagnies des repas varient jusqu'à cinq fois par jour. D'autres variantes sont en périodes de semaines, de mois, d'années, et cela pendant tout le cours de la vie.

Non-seulement l'association cherchera à composer, varier les plaisirs, elle les élèvera jusqu'au parcours ou jouissance de plus de quatre plaisirs à la fois, et elle peut se procurer des parcours à titre de cabaliste, à titre de composite, à titre de papillonne. Voici un exemple de parcours de plaisir à titre d'alternante : Léandre vient de réussir auprès de la femme dont il était épris; c'est double plaisir des sens et de l'ame. Elle lui remet l'instant après le brevet d'une fonction lucrative qu'elle lui a procuré;

c'est un troisième plaisir. Au bout d'un quart d'heure, elle le fait passer au salon, où il trouve un ami qu'il avait cru mort; quatrième plaisir. Peu de temps après entre un homme célèbre, un Bonaparte, un Voltaire, que Léandre désirait voir; cinquième plaisir. Succède ensuite un dîner exquis; sixième plaisir. Léandre s'y trouve à côté d'un homme puissant qui peut l'aider de son autorité, et s'y engage; septième plaisir. Dans le cours du repas, un message vient lui annoncer le succès d'une entreprise qui compromettrait sa fortune; huitième plaisir.

L'aménagement des plaisirs est, dans l'harmonie, calcul de haute police, fonction importante des autorités supérieures. Leur tâche est de méditer les moyens de satisfaire toutes les passions. La modération, que la civilisation préconise comme règle de sagesse, est une absurdité dans le système de la nature. Si nous arrêtons l'essor de nos passions, nous sommes dans un état de souffrance. S'il est nécessaire qu'une passion ne soit pas satisfaite, il faut que la satisfaction d'une autre la remplace, la compense, et la fasse oublier. Mais on ne doit jamais rester dans un état de privation qui rende désagréable la position que l'on éprouve; et elle le sera toujours tant que l'on n'éprouvera pas un dédommagement réel et suffisant du plaisir qu'on ne peut pas avoir : car il n'y a point de satisfaction d'être privé de ce qu'on désire, et de ne pas le voir remplacé par une autre chose égale en intensité à celle que l'on ne peut posséder. La morale civilisée n'a point de compensation à nous offrir pour les privations qu'elle nous impose; le père n'en donne point à son enfant pour les défenses qu'il lui fait d'agir d'une certaine manière : il faut que l'on soit dans le cas d'opter entre deux plaisirs que l'on a la faculté de choisir, que ces plai-

sirs soient réels et sentis par celui qui doit les prendre ; mais il ne doit pas être mis dans la position d'être privé d'un plaisir, et de ne pas en trouver un autre qui le remplace et qu'il a la faculté de prendre. Voici un exemple des compensations qui auront lieu dans les phalanges. Soit un festin de neuf personnes bien assorties, bien amicales, qui, dans cette réunion, auront goûté l'agrément que donne le penchant composé qui exige le concours d'une affection sensitive et d'une affection animique : chacun des convives aura joui de l'affection sensitive par la bonne chère, et de l'animique par l'amitié et la gaieté qui auront régné entre les convives. Tous auront donc joui par l'effet de la composite, mais en variété graduée et contrastée : tel aura plus joui en gourmandise qu'en amitié, tel autre plus en amitié qu'en gourmandise.

· Pour opérer l'équilibre de compensation collective et individuelle, il est donc nécessaire qu'il y ait une organisation semblable à celle des groupes et séries qui se livrent au travail : ainsi les réunions de plaisirs seront, 1° composées, c'est-à-dire formées de deux ressorts développés simultanément, et non d'un seul ; 2° échelonnées, applicables à doses graduées à tous les membres de la société que l'on veut équilibrer ; 3° contrastées par divergence conjuguée de deux ressorts d'individus. Cet équilibre doit être senti et reconnu par tous les membres de la société collectivement et individuellement, avec bienveillance réciproque par la coopération de chacun au plaisir de tous, et cet équilibre doit être lié aux autres fonctions antécédentes et subséquentes des personnages à équilibrer dans cette séance.

Les jouissances d'agrément varient suivant l'état social. Chez les sauvages, la parure corporelle est

l'objet du luxe : un sauvage a la tête ornée de plumes et le corps couvert de tatouage. Un Algérien est charmé d'or. Mais si on visite l'intérieur de la cabane du sauvage et de la baraque du barbare, on y trouve un mobilier moindre que celui de nos paysans. En civilisation, au contraire, on ne déploie son luxe que dans les édifices, les jardins, les meubles, les festins, les équipages, et tel qui brille par ces moyens, est quelquefois vêtu moins bien que ses valets.

Le luxe des phalanges est corporatif. Chacun s'y attache à faire briller les groupes et les séries qu'il favorise. On voit un germe de ces penchans dans certaines corporations actuelles : souvent un colonel opulent fait de grandes dépenses pour distinguer son régiment par la musique, les ornemens, etc.; et ce chef sera peut-être fort négligé dans sa toilette.

Toute corporation est orgueilleuse. Nos coutumes ont fait de l'orgueil un vice capital, les séries en feront une vertu capitale, une vertu civique dont elles recueilleront entre autres avantages l'émulation des industriels et la perfection des produits. Si nos corporations civilisées repoussent l'apparence de pauvreté, on peut concevoir que celles de l'harmonie repoussent même l'apparence de médiocrité.

La régence d'une phalange fournit à chaque groupe tout ce qui est nécessaire pour la grande propreté; mais les riches sectaires y ajouteront bientôt, selon leur amour-propre et leur générosité. Aux chariots et hangars modestes qui sont donnés aux groupes, ils substitueront des chars élégans, des pavillons magnifiques. On accepte ces présens de sectaires opulens, non comme faveur, mais comme libéralité qui tend au relief de la corporation et de sa branche d'industrie, au soutien de ses rivalités avec d'autres phalanges.

Sans un ordre sociétaire où tout doit s'exécuter par attraction, il semble qu'on ne pourrait construire par attraction les édifices particuliers, tels que le belvédère ou castel de chaque groupe, puisqu'un tel édifice n'est pas payé par la phalange. Comment y entremettre collectivement les séries des maçons et charpentiers qui ne sont à la solde de personne? Ces ouvriers peuvent d'ailleurs être jaloux du groupe qui fait élever un beau château et veut éclipser les autres? Ce sera l'amour-propre qui y portera. Chacun d'eux est associé de quarante à cinquante séries, et souhaite que les gens riches de ces séries se mettent en frais pour le luxe de ces travaux. Il n'est pas de moyens plus sûrs que de stimuler ces riches sectaires les uns par les autres. En conséquence, chacun servira ardemment celui qui voudra faire ces constructions; on s'appuiera de ces libéralités pour exciter tous les riches sociétaires des autres groupes à l'imitation. Tous les groupes ont le même désir, tous solliciteront les mêmes avantages pour l'illustration, non-seulement de leurs séries particulières, mais de toute la phalange. Ce luxe des sociétaires est d'autant plus probable, qu'il ne peut se porter sur leurs appartemens, où ils ont très-peu de temps à séjourner, leurs occupations les appelant toujours au dehors. Il suffit qu'un homme opulent fasse par ses dépenses briller une série, pour que le goût s'en transmette avec plus ou moins de somptuosité sur les autres et dans d'autres phalanges, et serve à faire aimer au pauvre l'atelier où aujourd'hui règnent la grossièreté, la saleté, qui ne présentent qu'un aspect répugnant. Cet effet général dans le mécanisme des séries donne au luxe une direction productive. Ce luxe se porte également sur les travaux utiles, sur les sciences, sur les arts, et

il concourt, avec tous les autres véhicules, à embellir la vie.

Enfin, on trouve à la fois réunis dans les phalanges l'utile et l'agréable, ainsi que le demande notre nature. Il n'est pas nécessaire, comme il n'arrive que trop en civilisation, de sacrifier l'un pour l'autre : nous obtenons l'utile en ne songeant qu'à l'agréable. Si nous étions obligés de nous priver aujourd'hui pour jouir demain, le bonheur ne serait pas intégral et continu. Cette prudence qui se prive pour l'avenir est une sagesse divergente, une guerre de l'avenir avec le présent : la sagesse, dans l'ordre sociétaire, devient convergente ; elle n'exige autre chose de l'homme, sinon qu'il se divertisse aujourd'hui sans songer au lendemain, à moins que ce soin n'ait pour lui du charme : car, semblable à l'abeille, ne croyant avoir vaqué qu'à ses plaisirs présents, il aura travaillé pour l'avenir.

Tous les plaisirs, quels qu'ils soient, quel'on goûte en harmonie, ne peuvent nuire à la santé, parce qu'ils sont toujours de courte durée. Ainsi, pour la table, malgré la délicatesse des mets, on n'aura pas à craindre les excès, par l'habitude d'avoir tous les jours une table splendidement servie, et le peu de temps que l'on consacrerait aux repas. Les excès de table n'arrivent que parce que les convives ne jouissent que rarement d'un service recherché. Ajoutons que l'instant qui doit suivre le repas est celui où un plaisir d'un autre genre appelle les sociétaires, et que pendant qu'on est à table, une conversation enjouée empêche la précipitation et la glotonnerie.

Il en sera de même de toute autre jouissance : l'homme qui aura parcouru dans le cours de la journée quarante sortes de jouissances, n'aura donné à chacune qu'une demi-heure, en supposant qu'il ne

dorme que quatre heures sur vingt-quatre. S'il y donne une heure, il n'aura joui que vingt fois. Il est évident que celui qui n'aura donné qu'environ une demi-heure à chaque plaisir, aura beaucoup moins abusé, moins commis d'excès, que celui qui, donnant une heure à chaque séance, n'aura goûté dans la journée que vingt plaisirs au lieu de quarante. Si vingt hommes se plaignent d'indigestion le lendemain d'un grand repas, on peut assurer que dix-neuf d'entre eux auraient échappé à cette incommodité si le repas eût duré moitié moins. De là on doit conclure que plus les plaisirs seront nombreux et fréquemment variés, moins on pourra en abuser : car les plaisirs, comme le travail, deviennent gage de santé quand on en use modérément.

518. De l'ordre ravissant qui règnera dans les phalanges naîtront deux passions inconnues parmi nous : l'enthousiasme pour Dieu, auteur du bonheur universel, et la philanthropie ou amour du genre humain, instrument de nos jouissances. Ces deux passions seront si puissantes dans l'harmonie, que les louanges de l'auteur de la nature s'entremêleront à toutes les fêtes, et que la bienfaisance y sera partout plaisir au lieu de vertu.

CHAPITRE II.

Des Institutions propres à former les hommes au Régime harmonien.

519. La société harmonienne n'aura d'existence complète, et ne procurera tous les avantages qui lui sont propres, qu'autant que les sociétaires seront formés au régime qui en résulte, c'est-à-dire qu'ils auront reçu une éducation convenable, affranchie des

préjugés de la civilisation, et qu'arrivés à la jeunesse, les sexes seront réunis par les liens d'un véritable amour.

SECTION PREMIÈRE.

DE L'ÉCLOSION DES VOCATIONS, OU DE L'ÉDUCATION HARMONIENNE.

520. L'éducation de la société harmonienne a pour objet de développer intégralement les facultés du corps et de l'ame; elle y procède en faisant éclore dès l'âge le plus tendre les vocations d'instinct, en appliquant chaque individu aux diverses fonctions auxquelles la nature l'a disposé. Cette éclosion des penchans est un art entièrement ignoré de la civilisation. Voyons le mode d'enseignement que l'on pratiquera en harmonie, et les degrés que l'on suivra selon les âges.

ARTICLE PREMIER.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT.

L'éducation commence à la naissance. L'instruction se donne dans les champs et les ateliers. Il faut que l'élève demande l'enseignement. Par où doit commencer l'instruction de l'enfance. Des méthodes à employer pour instruire.

521. La civilisation ne donne l'enseignement qu'à six ou sept ans, et commence par la théorie, ou rien n'appelle l'enfant. La société naturelle commence l'instruction presque à la naissance, et apprend à l'élève à devenir praticien avant de l'initier à la théorie: c'est par la pratique qu'il a acquise, qu'il éprouve le besoin de s'étayer de l'étude des sciences exactes.

L'enfant civilisé est limité à un seul travail, qui est d'étudier la journée entière. Dans le régime sociétaire, cette étude n'a lieu dans le cabinet que

quand il ne peut fréquenter les jardins, les bois, les prairies, les ateliers, et ce travail ne doit pas contrarier la composite et la papillonne.

On contraint le civilisé à étudier; ici il faut que l'élève demande l'instruction.

Nos méthodes manquent de ressorts matériels, comme de ressorts spirituels : les harmoniens ont pour stimulans l'opéra, et la gourmandise appliquée. L'opéra forme l'enfant à l'unité mesurée, qui devient pour lui source de bénéfice et gage de santé; il l'entraîne dès le plus bas âge à tous les exercices gymnastiques et chorégraphiques; par eux il acquiert la dextérité nécessaire dans les travaux des séries passionnées, où tout doit s'exécuter avec la mesure et l'unité que l'on voit régner à l'opéra.

La cuisine, comme le reste, est soumise au régime des séries : il y en a pour les ustensiles; il y en a pour chaque espèce de préparation, et l'enfant s'attache à ces séries par des débats gastronomiques sur les préparations culinaires. Ces débats ne pourront s'établir qu'autant qu'on exercera l'élève dès le plus bas âge aux raffinemens de la gourmandise, penchant qui, comme nous l'avons déjà remarqué ailleurs, est dominant dans l'enfance. Il suffira donc, après avoir bien formé les séries en tout genre, d'abandonner les jeunes élèves à l'attraction; elle les portera d'abord à la gourmandise, aux partis cabalistiques sur les nuances de goûts : une fois passionnés sur cet objet, ils prendront parti aux cuisines; et du moment où les cabales graduées s'exerceront sur la consommation et la préparation, elles s'étendront aussitôt aux travaux de productions animales et végétales, travaux où l'enfant arrivera riche de connaissances et de prétentions écloses tant aux

tables qu'aux cuisines. Tel est l'engrenage naturel des fonctions.

On trouvera étrange qu'un vice capital en civilisation soit, en société naturelle, considéré comme une source de sagesse, de lumières, et d'accords sociaux, et soit regardé comme une branche essentielle à cultiver dans l'éducation. Cependant, si nous examinons ce penchant en lui-même, nous serons bientôt convaincus que c'est notre morale qui se trompe sur ses effets, et que c'est parce qu'on n'a pas su en tirer tous les avantages qu'il présente, qu'on l'a injustement réprouvé. Peut-on, en effet, présumer que Dieu considère comme vice la passion à laquelle il a donné le plus d'empire? D'autres passions, l'amour, l'ambition, exercent sur les âges adulte et viril beaucoup plus d'influence; mais la gourmandise est de tous les âges, elle est très-puissante sur la haute société, elle est souveraine sur le peuple et sur les enfans. On voit le soldat faire des révolutions en faveur de celui qui l'enivre; le sauvage vend sa femme et sa fille pour quelques bouteilles de liqueurs fortes. Cet entraînement de tout le genre humain annonce que la gastronomie est liée à notre destinée sociale; et en effet, c'est la gourmandise qui doit former le lien général des séries industrielles, être l'ame de leurs intrigues émulative. Dans l'état civilisé, le goût recherché des alimens ne lie pas à l'industrie, parce que le producteur manouvrier ne goûte pas les denrées qu'il a cultivées ou manufacturées : cette passion devient donc l'attribut des oisifs, et par cela elle serait vicieuse si elle ne l'était déjà par les dépenses et les excès qu'elle occasionne. Dans l'état sociétaire, la gourmandise joue un rôle tout opposé : elle n'est plus récompense de l'oisiveté, mais de l'industrie; d'ail-

leurs, elle n'influera que pour préserver des excès à force de variété, et stimuler au travail en alliant les intrigues de consommation avec celles de production. En effet, si on pouvait élever tout le genre humain aux raffinemens gastronomiques, même sur les mets les plus communs, et donner à chacun une aisance qui lui permette de refuser tout comestible médiocre en qualité ou en accommodage, il arriverait que chaque pays serait, au bout de quelques années, couvert de productions exquisés; on abandonnerait toute culture de celles qui ne seraient que médiocres, pour se borner à ce que le canton pourrait produire de meilleur, et ainsi arriver à la perfection de l'industrie par exigence et raffinement universel des consommateurs. Si le goût est peu délicat, l'industrie tombe avec la dépravation du goût, puisqu'il n'y aurait plus personne pour l'apprécier.

Tous ces goûts de modération ne sont que travestissement de la nature : elle a ménagé en comestibles solides ou liquides un assortiment propre à passionner les trois sexes, et de plus un engrenage de goûts engageant dans les goûts mâles un huitième de femmes, et dans les goûts féminins un huitième d'hommes. Il faut développer ces goûts quels qu'ils soient. Si une jeune fille aime l'ail cru, il faut spéculer sur ce goût pour un engrenage double : 1° on la réunira à la série qui cultivera les légumes bulbeux, qui doit être, comme toute autre, mélangée des deux sexes; 2° on se servira de ce goût pour rallier cette jeune fille à d'autres travaux : ainsi, par exemple, elle n'aime pas la grammaire, et ses parens désireraient qu'elle renonçât à l'ail et s'adonnât à l'étude. Ne pouvant changer son goût, on le fera servir du moins à remplir le vœu de ses parens. Après l'avoir mise en liaison cabalistique, à table et au

jardin, avec les amateurs de l'ail, on lui présentera l'ode en l'honneur de cette plante, par M. de Marcellus; elle s'empressera de la lire si elle est vivement piquée contre les détracteurs de l'ail, et l'on profitera de cette lecture pour l'initier superficiellement à la poésie lyrique, à laquelle elle pourra se passionner, ce qui la conduira naturellement à la grammaire. Ainsi l'enseignement sociétaire combine l'esprit cabalistique et les penchans bizarres, pour éveiller chez un enfant le goût des études, et le conduire indirectement à celle qu'il aurait repoussée obstinément sans le concours de quelques stimulans d'intrigue. La gastronomie n'est pas sans doute le seul ressort qui peut stimuler l'industrie, mais il est le plus puissant que l'on puisse employer dans l'enfance.

C'est en civilisation un grand sujet de controverse que la question de savoir quelle est la meilleure manière d'enseigner. Cette incertitude provient de ce que l'on a considéré l'instruction en mode simple, et qu'il fallait la voir en mode composé. Il n'y a pas seulement un moyen d'enseigner : il y en a plusieurs, et ces moyens répondent aux différens genres de caractères qui peuvent être stimulés par l'attraction native. Nous rapporterons ces modes à neuf.

1° L'analyse directe, ou méthode visuelle, est celle par laquelle on présente les évènements historiques ou les sciences par tableaux synoptiques ou arbres généalogiques.

2° L'analyse inverse, ou méthode alphabétique, qui consiste à présenter la science par l'explication des mots qui lui sont propres : tels sont les dictionnaires. L'Encyclopédie Méthodique est une analyse inverse composée; et, par les tableaux qui terminent

chaque dictionnaire, elle reprend la forme de l'analogie directe.

3° La synthèse directe est, en enseignement comme en histoire, la série des lumières acquises à partir des notions élémentaires jusqu'au développement total de la science : telle est la chronologie, qui part des âges les plus reculés pour arriver à nos temps modernes.

4° La synthèse inverse procède à contre-sens ; elle remonte du présent au passé, ou des connaissances acquises aux élémens de la science : c'est ainsi qu'après avoir fait des expériences de physique, on explique les causes qui produisent ces phénomènes.

5° Les progressions composées classent les hommes et les faits par degrés d'importance : par exemple, sur la série des rois de France ou d'Angleterre, on peut former divers tableaux gradués ou d'effets politiques, tels que la célébrité par échelle d'individus ou échelle de classes ; ou d'effets matériels, comme celui de la durée des règnes, de la proportion des dépenses, et autres branches d'administration.

6° Le genre ambiant ou haché, débutant par un parcours superficiel ; puis des retours partiels sur quelques portions de théorie ; ensuite des examens plus approfondis et des comparaisons de divers traités, gloses, controverses, variantes, etc. Celui qui procède ainsi a besoin de cumuler plusieurs études, sans jamais se borner à une seule.

7° Les alliages et applications : c'est ainsi qu'on emploie, pour l'instruction des enfans, des jeux figurés de cartes, d'oie, etc., en adaptant à chacune des cases ou des pièces un évènement, un sujet quelconque. A cette méthode se rapportent les parallèles.

8° L'analogie, ou le rapport qu'il y a d'une chose avec une autre.

9° La transition : elle consiste à faire usage des bizarreries et des écarts de règle qui peuvent exciter l'attention. On fixe d'abord l'attention sur un fait remarquable, autour duquel on en groupe d'autres : par exemple, Nisus, âgé de quatorze ans, n'a pas de goût pour l'étude de la géographie; mais il s'intéresse vivement à une guerre où se trouve son père, et dont chaque jour les gazettes apportent les détails. Il faut lui en faire suivre les opérations sur la carte jour par jour, en pointant avec des épingles la position des armées. Ce sera un procédé de transition, ou amorce locale et spéciale. Quand il connaîtra ce pays, quand il y sera intéressé, il faudra savoir l'exciter à l'étude de la sphère entière, étendre sa curiosité aux régions vicinales, et de proche en proche à toute la mappe-monde. C'est à l'instituteur à savoir discerner les irrégularités convenables à chaque élève, les transitions opportunes qui réussiront à éveiller sa curiosité.

Le but de l'instituteur, dans le choix de son mode d'enseignement, étant de créer un germe d'intérêt chez l'étudiant, et de le développer par des moyens convenables, ces moyens, quels qu'ils soient, seront toujours bons s'ils réussissent à passionner pour l'étude : l'art est de savoir choisir la méthode qu'il convient d'adapter au caractère, et le système ne sera pas intégral si on ne les emploie pas toutes; il restera beaucoup d'individus qu'on accusera d'incapacité pour n'avoir pas fait usage à leur égard des méthodes qui leur convenaient. Un plan unique pour tous les genres de caractère est nécessairement vicieux, en ce qu'il ne peut pas atteindre tous les étudiants.

Il ne suffit pas d'avoir découvert le mode d'enseignement qui s'adapte aux penchans de l'élève : il

faut encore qu'il soit en rapport avec le professeur qui doit l'enseigner. Ils seront en rapport lorsqu'il y aura entre eux intimité et bienveillance, empressement respectif aux fonctions exercées, attraction du maître pour distribuer l'enseignement, et du disciple pour s'initier à la science.

Parmi nous, les enfans envoyés à une école sont confondus pêle-mêle, sans classement. Lorsque cent étudiants fréquentent un cours, il faut que le professeur endoctrine comme il pourra ses nombreux auditeurs, aussi incapables de raisonner avec lui que peu désireux de l'entendre. Il peut s'en rencontrer une dizaine de bien disposés, et cela suffit à un professeur; il ne peut donner à la fois des soins efficaces à un plus grand nombre, et ce sera celui qu'admettra la société naturelle pour la conférence individuelle. Ensuite on y établira des écoles de deuxième, de troisième, et de quatrième degré, pour toute espèce d'enseignement, sur les cultures et manufactures comme sur les sciences et les arts.

Les hautes écoles ne seront pas établies indistinctement dans toutes les phalanges, mais dans celles où se trouvera l'archi-professeur de la science enseignée : ainsi Baucis est archi-professeur des fruitiers de la contrée du Latium ; elle réside à la phalange de Lucrétile, où sa célébrité a créé par le fait une université en fruitisme. Beaucoup de jeunes gens de l'un et de l'autre sexe viennent passer une campagne au caravanseraï de Lucrétile, pour s'y former à l'art de fruitiste praticien. S'il fallait que l'institutrice donnât des leçons à cette multitude, elle serait excédée et sans enthousiasme ; mais elle a sous sa direction trois ou quatre pro-instituteurs, tous vivement intéressés à soigner l'instruction, par espoir de s'élever aux fonctions supérieures de l'en-

seignement, qui sont le fruit d'une renommée constatée.

Chacun de ces suppléans exerce en diverses branches, et se partage les élèves selon l'espèce et le degré. On n'a recours à l'archi-professeur que dans les cas embarrassans ; Baucis ne confère qu'avec une dizaine de disciples titrés et transcendans ; les autres élèves ne sont pas moins formés à son école et à ses méthodes.

Les suppléans titrés doivent s'étendre jusqu'au plus jeune âge : il doit y avoir des enfans vice-professeurs, propres à donner l'enseignement à des enfans de leur âge ou plus jeunes, qui seraient passionnés pour ce genre de travail.

Combien cette forme d'enseignement n'est-elle pas supérieure à celle dite lancastrienne, qui elle-même, tant calomniée sous la restauration, est déjà si au-dessus des autres modes adoptés en civilisation ! D'abord, l'éducation mutuelle manque d'un premier ressort, qui est l'intimité entre le maître et l'élève : ils sont mis en rapport sans se connaître et sans s'aimer. Ce n'est pas l'amour de la science qui les a rapprochés, c'est la volonté des parens ; puis on force, par des punitions, l'élève à apprendre. En harmonie, l'enseignement est une faveur sollicitée par l'enfant, qui la regarde comme un aliment à sa curiosité, et à l'ambition qu'il a de parvenir. On se garde bien de punir celui qui ne veut pas recevoir l'instruction, seulement il est privé d'avancement. Les écoles lancastriennes sont, comme les collèges, des réunions d'êtres inconnus, sans esprit de corps, sans intérêt commun, sans unité de mœurs et de principes, sans rivalités graduées, sans concert dans les travaux autres que ceux de l'école ; tandis que dans l'association naturelle, tous ces stimulans sont

réunis, l'attraction de toutes les passions y entraîne l'élève. Enfin, dans l'école mutuelle, les moniteurs sont loin de recevoir tous les encouragemens qui sont donnés aux suppléans de l'école sociétaire.

ARTICLE II.

DES DIFFÉRENS DEGRÉS D'ÉDUCATION.

522. L'éducation se nuance sur les âges : nous distinguerons celle qui sera donnée à la basse, à la moyenne enfance, et à l'adolescence.

§ 1.

Education du premier degré de l'Enfance.

523. L'homme, dès sa naissance, ne peut remplir sa destinée que dans la société harmonienne : car à tout âge il possède des penchans qui ne peuvent se développer que dans cette association. Ces ressources manquent chez nous aussi bien à l'enfant qu'à l'homme fait ; et, comme le nouveau né, privé de la parole, ne peut pas s'expliquer, il est de tous les âges celui qui souffre le plus de l'absence du régime sociétaire. L'enfant, étant plus dépourvu de raison que les âges supérieurs, est d'autant plus exigeant sur les instincts dont l'état actuel ne permet aucun essor ; il se venge par ses cris de son asservissement à une éducation contre nature, cris fatigans pour la famille et nuisibles à l'enfant.

Pour graduer l'éducation de cet âge, on partage l'enfance en trois degrés : les nourrissons, les pouspons, et les lutins. Nous sommes forcés de donner des noms particuliers aux différens âges, pour suivre l'éducation qui doit être donnée suivant ces progressions.

Nous appelons Nourrissons les enfans depuis la naissance à quinze mois ; Poupons, de seize à trente-trois mois ; et Lutins, de trente-quatre à cinquante-quatre mois : cette graduation intégrale est nécessaire pour que la progression devienne composée en terme d'âge et en degré d'âge.

N° 1.

Des Nourrissons.

Des nourrices, à défaut des mères, sont chargées de l'allaitement. Division par groupes des nourrissons et de leurs bonnes. De leur classement dans des salles séparées. Soins donnés à chacun.

524. Les soins des nourrissons ou allaités sont donnés non par la mère, mais par l'association. Cette fonction est remplie par des séries composées de groupes de bonnes et sous-bonnes qui, la plupart, sont des petites filles âgées de sept à neuf ans qui voudront se vouer à ce service : la nature donne des caractères de cette trempe.

Dans le palais de la phalange, des salles magnifiques sont destinées à cet usage ; elles sont construites exprès avec tout le luxe de la richesse et tous les soins de l'hygiène.

L'allaitement maternel n'est pas contrarié ; mais toutes les mères qui n'accompliraient cette fonction que par nécessité, en seront dispensées ; elles seront remplacées par des nourrices de supplément classées par tempérament, et pouvant toujours offrir à l'enfant un lait pareil à celui de la mère.

Les bonnes ont un service de fonctions alternatives tel qu'à aucun instant du jour et de la nuit les salles de nourrissons ne manquent de surveillantes exercées à deviner et satisfaire tous leurs besoins. La mère qui nourrira n'aura d'autres fonctions, d'autres

soins que de paraître à heures fixes pour l'allaitement, et elle est libre ensuite de se rendre dans les séries qu'elle fréquente, sans interrompre ses occupations habituelles.

Le service des bonnes n'a pas lieu tous les jours ; il est suspendu par des jours de vacance ; mais il ne varie pas malgré le changement de bonnes : car leur service est divisé en groupes cabalistiques exerçant chacun sur tel système à la pratique duquel on n'admet que les adeptes passionnées pour leur méthode.

Le service de nuit ne fatigue pas les bonnes. Il y a dans les cabinets du séristère des lits où alternativement elles peuvent se reposer.

Les nourrissons sont, comme leurs bonnes, divisés en groupes suivant les nuances d'âge, de caractère, de tempérament. Les uns, en effet, sont doux et paisibles, très-faciles à soigner, ils dorment beaucoup : ce sera le groupe des Pacifiques. D'autres sont agités, inquiets, avides de soins, mais se calmant par les caresses : ils formeront le groupe des Lutins. Enfin, il y a des nourrissons irascibles, criards la nuit comme le jour : ils composeront le groupe des Diablotins. Ces distinctions, toutes plaisantes par leur terminologie, seront nécessaires pour distinguer et séparer ces petits êtres qui, réunis, ne pourraient que se nuire : ils sont donc placés dans des salles contiguës, et couchés alternativement dans des berceaux et des nattes élastiques. Les nattes sont mises à hauteur d'appui ; leurs supports forment des cavités où chaque enfant peut se caser sans gêner ses voisins. Des filets de cordes ou de soie tendus de distance en distance arrêtent l'enfant sans le priver de se mouvoir, de porter sa vue autour de lui, et d'approcher l'enfant voisin séparé par un filet. Les salles sont chauffées au degré convenable pour

tenir l'enfant en chemise ou en vêtement léger, et éviter autant que possible tout embarras de langes et de fourrures. Les berceaux sont mus par mécanique. Deux fois par jour les médecins font la visite des salles.

Chaque genre de nourrissons a son groupe de bonnes et sous-bonnes. Les bonnes des pacifiques sont composées des caractères les moins patiens; les bonnes des lutins, des caractères moyens; et les bonnes des diabolins sont les victimes ou endurantes. C'est aux bonnes à choisir le genre de caractère qu'il leur plaît le mieux de soigner. Elles peuvent suivre des systèmes différens qu'on applique à divers groupes d'enfans. C'est un sujet d'intrigue pour les pères et mères dont chacun se passionne pour la méthode de tel groupe de bonnes. Obligées de soutenir leur renommée, elles éprouvent les enfans dans une salle préparatoire avant de les classer et de les admettre aux salles des nattes.

Par cet ordre, les nourrissons, qui font le tourment d'un ménage dans l'état civilisé, ne causeront aucun embarras dans l'état sociétaire. Les bonnes sont insensibles aux cris des enfans, auxquels elles s'attendent, dans leurs courtes séances; d'ailleurs, elles sont mues par leur goût pour ces tendres enfans, et sont en rivalité d'émulation entre elles. Ainsi, en éducation naturelle, tout ce qui embarrasse et rebute les mercenaires civilisés, devient un jeu pour les harmoniens, parce que ces dispositions voulues par la nature, et adaptées à tous les penchans, ne peuvent se rencontrer que dans les séries passionnées.

L'éducation morale des nourrissons se combine avec celle des poupons ou sevrés.

N^o 2.*Des Poupon.*

Ils sont divisés par caractères. Soins particuliers donnés à cet âge.

525. Les poupons ou sevrés forment une classe mixte dont les aînés, hauts poupons, âgés de vingt-sept à trente-trois mois, figurent déjà dans les ateliers avec les bambins, tandis que les cadets, bas poupons âgés de seize à vingt mois, sont encore, à peu de chose près, soumis au régime des nourrissons. Dans l'état actuel, les hauts poupons, âgés de deux ans et demi, ne sont guère moins fatigans que les nourrissons. Leurs cris proviennent de ce qu'ils souffrent, et s'irritent de ne jouir en civilisation d'aucun des délassemens que leur instinct demande, que la nature leur a destinés, et qu'ils trouveront à chaque instant parmi les poupons d'une phalange.

Dans toute association il y a un séristère de pouponnerie, comme il y en a un de nourrissons, où les enfans sont également distingués en trois ordres de caractères : les Doucereux, les Mutins, les Démoniaques. Cette distinction trinaire doit se combiner avec celle des âges, afin que la série soit composée, et non pas simple; et ce rassemblement des individus d'un même caractère suffira pour les rendre traitables, par le seul appât d'assortiment. Les uns et les autres se ramèneront au silence, non pas par menaces ni châtimens, mais par l'effet de cette impression corporative qui radoucit l'être le plus querelleur lorsqu'il est en présence de ses pareils, effet que ne saurait opérer l'intervention des pères et mères. Il faut à l'enfant des habitudes constamment assorties à son caractère, et non pas des lueurs de bien-être qui ne servent qu'à l'aigrir et à augmenter l'ennui de

son isolement dans la vie de ménage individuel, où il n'est dans aucun cas appareillé avec ses semblables, ni contenu en essor régulier par des contre-poids naturels et gradués en triple assortiment de caractères.

Les poupons, en harmonie, sont promenés en masse, accompagnés de quelques révérends ou vieillards qui ont ce goût, et avec des précautions surabondantes. On peut, en temps de gelée ou de pluie, les faire sortir dans les galeries basses du rez-de-chaussée; on les fait accompagner de fanfares de quelques lutins qui savent battre en mesure du tambour de basque et du triangle, et de chérubins jouant du flageolet.

Cette musique fait le commencement de l'éducation des sens. Dès l'âge de six mois on prendra de nombreuses précautions pour y parvenir, pour les façonner à la dextérité, pour prévenir l'emploi exclusif d'une main et d'un bras, qui condamne l'autre bras à une mal-adresse perpétuelle; pour habituer, dès le berceau, l'enfant à la justesse d'oreille, en faisant chanter des trios et quatuors dans les salles des nourrissons. On aura de même des méthodes pour joindre le raffinement auditif au raffinement musical, leur donner la finesse de l'ouïe, et exercer de même les autres sens.

N^o 3.*Lutins.*

Ordre à observer dans la gradation des âges. Goûts de l'enfance. Agrégation des enfans suivant leurs goûts. Classification suivant leurs connaissances acquises. Ressorts qui portent l'enfant à s'instruire. Avantages qui résultent de l'éducation qui est donnée à l'enfance. Fonctions des bonnes dans cette éducation.

526. Le premier pas est fait : l'enfant est sur pied ; il n'a plus besoin de nourrice ou de gardienne ; il lui faut seulement un guide qui le dirige vers l'attraction industrielle. Si, à deux ans, l'enfant ne s'adonne pas spontanément au travail productif, l'éducation est donnée en contre-sens : il se livre au désordre ; il casse, brise tout ce qu'il touche, et commet tous les dégâts dont il est capable. Mais ce n'est pas par attraction qu'il agit ainsi : il ne s'écarte de ses lois que parce que la civilisation les contrarie.

Dès que l'enfant a atteint trois ans, il passe, sans distinction de sexe, de la classe des poupons à celle des lutins.

La classe des lutins ou lutines doit être partagée, comme celle des enfans plus jeunes, en trois ordres : les Sous-Lutins, âgés de trente-six à quarante mois ; les Mi-Lutins, âgés de quarante-un à quarante-sept mois ; et les Sur-Lutins, âgés de quarante-sept à cinquante-quatre mois. Si on négligeait ces gradations, et d'échelonner de même les dimensions de leurs salles, il arriverait que les séristères seraient faussés, inconvenans ; que l'attraction ne pourrait pas se développer. L'harmonie n'aura lieu qu'autant qu'on aura bien calculé toutes les gradations matérielles et passionnelles qu'établit la nature, et cette nécessité se fait sentir principalement dans les relations des six tribus de l'enfance. Cet ordre bien observé, l'attrac-

tion s'établira d'elle-même, et entraînera l'enfant à l'industrie productive. On a tort d'accuser les enfans de paresse : ils sont très portés à l'activité ; mais il faut connaître les ressorts que la nature veut mettre en œuvre pour les attirer à l'industrie.

Les goûts dominans chez les enfans sont : 1° le furetage, ou penchant à tout manier, tout visiter, tout parcourir, à varier sans cesse de fonctions ; 2° le fracas industriel, goût pour les travaux bruyans ; 3° la singerie, ou manie imitative ; 4° la miniature industrielle, ou goût des petits ateliers ; 5° l'entraînement progressif du faible au fort. Avec ces dispositions, on leur donne pleine liberté de parcourir les ateliers, pourvu qu'ils soient conduits par l'un des surveillans désignés pour guides enfans : nous les nommerons Bonnins.

L'enfant préférera toujours les points du phalanstère, ateliers et jardins, où se trouveront des réunions d'enfans annexés à des groupes d'âge supérieur, et pourvus de petits instrumens pour s'exercer au travail, sur lequel un patriarche présent à la séance prendra plaisir à instruire ces jeunes lutins. L'enfant désirera faire comme les autres, aimera à rester avec eux. Mais, pour être admis dans ces petites sociétés d'amusemens industriels, les autres enfans exigeront de l'adresse dans le maniement des petits instrumens qui seront mis à leur usage, et qui seront toujours proportionnés aux précautions que leur âge demande. Il faudra donc faire des essais pour être reçu, et la bonté de ces essais déterminera leur réception dans le premier groupe, quel qu'en soit le genre d'industrie : il suffit qu'ils donnent des preuves de capacité pour être admis.

Le désir d'être agrégé à différens groupes est très-actif chez les enfans, qui brûlent de s'élever de tribu

en tribu, d'échelon en échelon ; de devancer l'âge, s'ils n'étaient contenus par la sévérité des examens. Et d'ailleurs, combien l'association naturelle n'a-t-elle pas de moyens de faire éclore ces vocations industrielles ? Citons-en des exemples.

1° Elégance des ateliers-miniatures affectés à chacun des séristères ; 2° appât des ornemens gradués ; 3° privilège de parade, ou maniement d'outils ; 4° avantage de choisir dans chaque branche d'industrie le détail auquel on veut se livrer ; 5° manie imitative qui domine dans le bas âge ; 6° inclination des enfans à suivre l'impulsion de leurs camarades un peu plus âgés ; 7° agrément des séances courtes, joyeuses, intriguées et fréquemment variées ; 8° enthousiasme pour les prodiges exécutés par les chœurs supérieurs en degré, seuls êtres que l'enfant choisisse passionnément pour modèles ; 9° émulations et rivalités entre chœurs et sous-chœurs contigus, émulation excitée par l'ironie de ceux qui ont déjà obtenu l'admission en échelon supérieur ; 10° pleine liberté d'option en travail, et durée du travail ; 11° intervention officieuse des patriarches très-aimés de la basse enfance, et très-patients à lui donner des leçons, etc.

Bientôt les différens degrés d'industrie acquise parmi ces enfans permettront d'en faire une classification particulière différente de celle des âges. On les distribuera donc en trois degrés de sectaires dans chaque branche de travail : les Néophytes, les Bacheliers, les Licenciés ; de sorte qu'un haut lutin peut être licencié au groupe des allumettes, bachelier au groupe d'égoussage, néophyte au groupe de réséda, avec ornement indicatif de toutes ces dignités.

On procède avec beaucoup de pompe à la distribution des grades, qui a lieu périodiquement chaque

mois, chaque semaine. A l'issue de la grande parade, le carillon de la tour d'ordre sonne la promotion : alors toute la basse fanfare s'avance vers les dais sous lesquels siègent les deux chœurs des patriarches tenant les ornemens à distribuer ; les petits tambours battent le ban ; le héraut et la héraute des chœurs des lutins proclament le nom de l'individu admis à porter les ornemens de bas-bambin, et à partager les prérogatives de cette corporation. Alors le capitaine du chœur des lutins conduit le récipiendaire vers l'un des patriarches, qui lui remet les ornemens de sa nouvelle dignité au bruit des instrumens de la basse fanfare. Après la promotion du rang vient celle du talent : on proclame que tel individu a obtenu dans la série le titre de bachelier ou de licencié, et on lui en revêt, avec la même pompe, les insignes ou décorations.

Ce second classement s'applique aux compagnies de trente ans comme à celles de trois ans. Il influe puissamment sur les enfans en bas âge, stimulés d'ailleurs par les ornemens et les prérogatives industriels. Moyennant ces deux privilèges, la distinction des trois grades excite chez le jeune élève bien plus d'émulation qu'elle n'en peut produire chez l'homme fait, ce qui la rend indispensable dès les premiers pas de l'éducation du bas âge. Ici, comme en culture, c'est le germe qu'il importe de cultiver ; on peut ensuite abandonner l'arbre à lui-même quand il a pris des forces.

C'est sur la faculté d'imitation que reposera presque tout le système d'éducation attrayante des lutins et des poupons. Cette manie d'imiter se développe avec véhémence quand on leur voit faire les manœuvres qui sont usitées dans la phalange, telles que les évolutions militaires, les exercices de théâtre,

de fêtes, etc. A défaut de fusil, chacun d'eux prendra un bâton; à défaut d'encensoir, une pierre suspendue à une corde; à défaut de houlette, une branche de saule. Mais si on leur fournit de petits fusils, de petits encensoirs, de petites houlettes, on les voit transportés de joie, écoutant avec une docilité respectueuse les leçons qu'on voudra bien leur donner sur les évolutions. Leur enthousiasme croîtra encore si on ajoute costume et attirail, si on leur donne de petits bonnets de grenadier pour la manœuvre, de petits habits de parade pour remplir leur rôle dans les fêtes, de petits chalumeaux pour les figures chorégraphiques.

Tous les petits costumes se trouveront aux sérismes, et en divers degrés. Ils n'obtiennent d'abord qu'un fusil de bois; puis, devenus plus habiles, ils sont armés d'un fusil de fer, etc.; ce mode progressif est un grand ressort d'émulation entre eux.

On les rassemble parfois dans une école manouvrière d'aspirans. Ils ont, dans les jardins comme dans le palais, quelques locaux affectés à leurs essais. Là on emploie en exercices utiles tous les joujoux que la civilisation fabrique sans aucun fruit pour l'éducation. Le lutin y trouvera de petits chariots et chevaux de bois; mais il faudra qu'il sache atteler le cheval de bois, avant qu'on lui confie le chariot attelé d'un petit chien employé à enlever les mauvaises herbes du potager. La progression sera observée là comme partout ailleurs; l'enfant n'y recevra aucun joujou qui ne serve à son éducation industrielle, et ces joujoux arriveront par degrés différens à la forme et à la matière des instrumens employés dans la phalange.

Ces fournitures, qui causeraient à une famille de grands frais purement inutiles, deviennent pour les

sociétaires une semaille précieuse : elles sont une amorce d'industrie pour l'enfant ; elles le passionnent pour une foule de travaux dès l'âge de trente mois, et le rendent propre, à trois ans, à être admis aux sur-lutins, qui peuvent déjà gagner leur dépense. Ainsi, en mettant en jeu le point d'honneur chez les enfans, en employant l'amorce des privilèges gradués, soit en ornemens de parade, soit en exercices et instrumens d'industrie, on voit chez les hauts-poupons l'éducation s'achever d'elle-même par la seule impatience de s'élever d'échelon en échelon. Les esprits de corps, les rivalités, les entraînent à prendre connaissance d'une foule de travaux. Les instituteurs n'ont plus qu'à écouter les demandes en instruction, qui ne se feront pas attendre : car on aura moins à exciter leur émulation qu'à modérer leur impatience, et à les consoler d'une impéritie dont ils s'indignent et s'efforcent de se corriger.

Ce mode d'éducation n'aura pas l'inconvénient d'affaiblir dans les enfans les affections de famille. Le père n'aura pas à les reprendre : ils seront suffisamment réprimandés et raillés par les autres enfans, qui ne se font entre eux ni compliment ni quartier. Un lutin un peu exercé est inexorable pour les maladroits ; et le poupon raillé n'osera ni crier, ni se fâcher avec des enfans plus âgés que lui, qui riraient de sa colère, et le renverraient des salles. Ainsi le véritable instituteur de l'enfant, le ressort qui seul peut faire naître l'émulation industrielle, est une compagnie d'autres enfans plus âgés de six mois ou d'un an, et plus éminens en dignité et décoration. Lorsqu'un poupon ou un lutin a parcouru dans la journée une demi-douzaine de pareils groupes, et essuyé leurs railleries, il est bien pénétré de son insuffisance, bien disposé à consulter les patriarches et

vénérables qui veulent bien lui donner des leçons. Peu importe alors que ses parens l'approuvent, le gâtent : toutes ces consolations seront de nul effet ; et le poupon, retournant le lendemain au séristère lutinique, ne se souviendra que des affronts de la veille ; ce sera lui qui, par le fait, corrigera le père de le gâter, en redoublant d'efforts et prouvant qu'il connaît son infériorité. Ces enfans sauront bien que les louanges inconvenantes de leurs parens n'en imposeront pas au juri séraphique devant qui il faudra faire ses preuves pour arriver aux grades, et ne les empêcheront pas d'être rejetés du groupe, qui n'admet pas de candidats mal-adroits ; qu'ils seront renvoyés mois par mois d'examen en examen, tant que leurs émules les croiront assez novices pour compromettre la renommée du groupe. Les enfans sont des juges très-rigoureux sur ce point. L'affront du refus devient piquant pour ceux qui ont passé l'âge d'admission.

527. De tous les ressorts qui peuvent exciter l'enfant à l'industrie, le plus inconnu, le plus travesti en civilisation, est l'entraînement ascendant, le penchant de tout enfant à imiter ceux qui sont un peu supérieurs en âge, à déférer à toutes leurs impulsions, à tenir à honneur de s'incorporer avec eux dans quelques petites branches de leurs amusemens. Cette manie d'entraînement est très-pernicieuse aujourd'hui, parce que les amusemens d'une troupe d'enfans libres sont ou mal-faisans ou dangereux, ou au moins inutiles. Mais les enfans des phalanges ne s'adonneront qu'aux travaux productifs, grace aux amorces qui leur seront présentées.

Le père, ou l'instituteur qui le représente, n'est pas destiné par la nature à élever ses enfans : l'enfant a pour cette éducation une répugnance invin-

cible. Les chefs qu'il se choisit passionnément sont toujours les enfans dont l'âge est d'un tiers ou d'un quart supérieur au sien : par exemple, à dix-huit mois il recherche l'enfant de deux ans ; à deux ans il choisira l'enfant de trente mois ; à trois ans , celui de quatre ans ; à huit ans , celui de dix ans ; à douze ans , celui de quinze. Cet entraînement ascendant s'accroîtra si l'enfant voit les enfans supérieurs en liens corporatifs, et jouissant d'une considération méritée par des succès dans l'industrie et les études. Les instituteurs naturels des enfans sont donc les enfans supérieurs en âge. Mais, comme en civilisation ils sont tous enclins au mal, on ne peut établir parmi eux une hiérarchie d'impulsions utiles : cet effet n'est possible que dans les séries passionnées.

Si, avant de continuer le développement de l'éducation de l'enfance, nous résumons les avantages de celle qui lui est donnée dans l'âge que nous avons parcouru, nous y trouvons :

1° Avantage matériel, en ce que les enfans faisant la plupart du temps l'ouvrage des civilisés de trente à quarante ans, le font beaucoup mieux et plus lestement. Six lutins et poupons, au moyen d'une table octogone inclinée, égoussent un quintal de pois en moins de temps que n'en mettraient six de nos servantes, et le triage sera bien plus exact dans les trois qualités, gros, moyens, et petits grains. Les cuisines, la confiserie, les ateliers, le parterre, le potager, les étables, fourmillent de ces mêmes ouvrages qu'exécuteront avec célérité les lutins et poupons ; et par cela seul ils gagneront, à quatre ans, la journée d'un de nos ouvriers.

2° Avantages spirituels. Ces enfans feront le charme de la phalange par leur dextérité, leur concours d'émulation, leur intervention précoce au travail, à

l'opéra, au cérémonial, et leur tendance générale aux bonnes mœurs inséparables du travail.

3° Avantages industriels. En se formant aux exercices dès la plus tendre enfance, ils épargneront, à l'époque de la puberté, le temps d'un apprentissage.

4° Epargne du dégât que font les enfans en civilisation.

5° Avantages pour la santé du premier âge, par le développement du corps, qui se fait beaucoup mieux, et par la vigueur qu'il acquiert.

6° Moyens de découvrir les penchans industriels, et de leur donner tout leur essor.

L'enfant ne porte pas loin ses vues ambitieuses : plus il est faible, moins son vol est élevé. A l'âge de trois ans il n'enviera pas le rôle des enfans de huit à dix ans. Leurs fonctions, leur lustre, ne sauraient stimuler un poupon : il n'est ému que des actions des lutins âgés de quatre à cinq ans ; ce sont là ses vrais moteurs, et ce qu'il ambitionne de faire comme eux. Le charme est donc vicinal chez l'enfant. Le ressort qui créera charme et entraînement industriel doit partir des corporations vicinales en âge, d'un enfant plus âgé qui exerce la remontrance et l'ironie, et d'un plus jeune qui reçoit cette correction.

L'harmonie enfantine s'établira très-prompement si on s'applique à ne pas confondre les tons passionnels que nous savons exister entre les groupes. Il ne faut donc pas employer le ton d'amitié là où doit dominer le ton d'ambition, et on doit l'établir au degré convenable. Dire, par exemple, que l'enfant doit être entraîné à l'industrie par ton corporatif ascendant, ce n'est pas admettre que le ton puisse être donné directement au poupon de deux ans et demi à trois ans par la série d'enfans de huit à neuf

ans : l'échelle progressive serait faussée, le ton ne serait plus vicinal ; c'est seulement des lutins de trois ans et demi à quatre ans que le poupon admet l'influence émulative, et reçoit l'impression du charme corporatif.

Si les règles d'attraction et l'échelle progressive sont bien observées, l'enfant, dès l'âge de quatre ans et demi, a reçu la première éducation, au moyen de laquelle il peut déjà voler de ses propres ailes, s'entreprendre dans vingt travaux utiles, y gagner plus qu'il ne dépense, y former son corps à la vigueur, son esprit à l'unité sociale, à la pratique de la vertu.

Les bonnins ou les bonnines, qui promènent l'enfant d'atelier en atelier, savent discerner les époques opportunes pour le présenter à tel travail ; ils tiennent note de ce qui a paru lui plaire. On essaie à deux ou trois reprises si le goût naît ; on juge s'il faut attendre quelques mois, et on n'insiste jamais quand la vocation ne se déclare pas ; on sait qu'il en éclora une trentaine dans le cours de l'année, peu importe lesquelles. Si, après six mois d'attente et d'épreuves réitérées, l'enfant annonce une incapacité absolue, il est mis dans la classe des demi-caractères.

Le renvoi aux demi-caractères, quoique peu flatteur, n'est pas offensant, parce que cette classe contient beaucoup d'individus disgraciés en facultés sensuelles, quoique remplis d'aptitudes intellectuelles ; elle renferme aussi des ambigus précieux figurant dans les deux caractères, et doublant l'un et l'autre. D'ailleurs, comme le plein caractère forme un corps très-nombreux où l'avancement est difficile, les enfans faibles en moyens intellectuels se décident aisément pour le demi-caractère, où la faiblesse réelle d'un sujet se trouve déguisée sous un rôle d'ambigu.

Du reste, dans le demi comme dans le plein caractère, les nombreux moyens d'attraction industrielle conservent toute leur influence : la seule envie de passer d'un grade dans un autre suffit pour électriser un jeune enfant dans les ateliers, jardins, manœuvres; on est moins en peine d'exciter son émulation que de modérer son ardeur, et de le consoler d'une impéritie dont il s'indigne et s'efforce de se corriger. On sait encore que souvent un caractère mal prononcé dans les premiers âges se déploie avec le temps, et devient un titre de très-haut degré.

Un bonnin promène communément à la fois trois lutins d'âge différent; il aurait peu de chance avec un seul; mais sur trois, il s'en trouve un plus adroit, un plus ardent; l'un des deux entraîne le troisième à l'ouvrage, et il les change dans les ateliers; il laisse tel lutin à l'engoussage; il emmène les autres qui n'ont pas accepté, et un troisième qui a achevé.

Loin de flatter ou d'excuser l'enfant, la tâche des bonnins est de lui ménager des refus, des affronts dans divers groupes, et de le stimuler à s'en venger par des preuves d'habileté.

La fonction de bonnisme convient aux deux sexes. Celle de bonne est communément pour les femmes, sauf rares exceptions.

On n'avance en grade, dans cette série comme dans toute autre, que par des succès d'ensemble. Chaque bonnin est en concurrence avec des rivaux; chacun peut choisir les enfans, adapter à ses moyens ceux dont il compte faire éclore les vocations.

L'importance du ministère des bonnins se fonde sur ce qu'ils opèrent sur l'époque la plus influente en éducation. Si l'enfant réussit bien au début industriel, c'est un gage de succès continu pour toute sa carrière enfantine : une fois initié à dix branches

d'industrie, il le sera bientôt à cent, et connaîtra à l'âge de quinze ans presque toutes les cultures, fabriques, sciences et arts dont s'occupent sa phalange et les voisines. Et en effet, tel enfant, quoique fils d'un prince, témoigne dès l'âge de trois ans du goût pour l'état de savetier, et veut fréquenter l'atelier de cette fonction, gens aussi polis que d'autres en association. Si on l'en empêche, il s'irritera contre les autres fonctions, ne prendra aucun goût pour les travaux et études auxquels on voudra l'entraîner; mais si on le laisse débiter par le point où l'attraction le conduit, il sera bientôt tenté de prendre connaissance de la cordonnerie, de la tannerie, puis de la chimie sous le rapport des diverses préparations du cuir, puis de l'agronomie sous le rapport des qualités que les peaux des bestiaux peuvent acquérir par tel système d'éducation, de régime, et par telle sorte de pâturage. Peu à peu il s'initiera à toutes les industries par suite d'une émulation primitive en saveterie. Qu'importe par où il a commencé, pourvu qu'il atteigne, dans le cours de sa jeunesse, à des connaissances générales sur toutes les industries de sa phalange, et qu'il en conçoive de l'affection pour toutes les séries qui l'y auront initié.

§ 2.

Éducation du second degré de l'Enfance.

Les sexes commencent à être distingués par des vêtements. On y cultive plus le corps que l'esprit. Ressort de l'éducation de cet âge. Fonctionnaires chargés de les mettre en œuvre.

528. Nous distinguerons les séries de la seconde classe de l'enfance, comme celles de la première, par des noms propres. Ces séries, qui se composent des enfans de quatre ans et demi à neuf ans, se divisent

en Bambins, Chérubins, et Séraphins, qui se sous-divisent, de même que dans le premier âge, en hauts, moyens, et bas.

Dans ces séries on commence à distinguer les sexes, qui étaient confondus jusqu'ici, par les vêtements. L'éclosion des penchans demande que les deux sexes soient d'abord confondus, afin que les penchans extra-sexuels, penchans mâles chez une petite fille, penchans féminins chez un petit garçon, éclosent sans obstacle par la présentation confuse des deux sexes à chaque atelier, à chaque travail. Moyennant ce mélange en chaque emploi, le sexe féminin formera une rivalité utile au masculin. On se priverait de cette concurrence en excluant un sexe entier de quelques fonctions, telles que l'enseignement et la médecine; et ce serait l'en exclure par le fait, que d'empêcher le développement de ces instincts chez les enfans de deux à trois ans. La différence de costume serait un obstacle à cette éclosion: les filles se sépareraient des garçons, et ne recevraient pas une même excitation.

Dans le second âge comme dans le précédent, on s'occupe plus de former le corps que l'esprit: ce n'est pas que l'on néglige les facultés intellectuelles, mais elles ne font que la partie secondaire de l'éducation de cet ordre.

L'art de faire éclore les vocations s'exerce encore sur les bambins comme sur les lutins: car il est beaucoup d'industries hors de la portée d'un lutin, et sur lesquelles on n'a pu mettre ses penchans à l'épreuve. Il est des branches de travail qu'il ne pourra aborder qu'à dix ans, et même à un âge beaucoup plus avancé; mais on l'y amène par les méthodes d'éclosions artificielles, c'est-à-dire en lui faisant faire en petit ce qu'il est appelé à faire en grand, par

des gimblettes harmoniques, ou instrumens de tout genre en miniature.

Le principal ressort de l'éducation chérubique est l'appât de figurer en grandes manœuvres avec les tribus supérieures, avec les masses de la phalange et des cohortes vicinales, souvent rassemblées. Les enfans sont pleins d'ardeur pour ces exercices : c'est pour cela qu'il faut cultiver ces dispositions, afin qu'ils acquièrent la dextérité nécessaire dans la culture, les étales, et autres fabriques d'une phalange, où toutes ces opérations doivent s'exécuter avec la souplesse, l'aplomb et la mesure qu'on voit régner parmi nos athlètes d'opéra et de gymnastique.

Quoique l'âge soit une des causes déterminantes du passage d'un ordre dans un autre, il ne suffit pas seul : il faut encore avoir acquis l'industrie de l'âge et de l'ordre où l'on veut arriver. Ainsi le bambin ne peut être admis dans l'ordre des chérubins qu'après avoir subi des épreuves qui annoncent sa capacité. Il en sera de même du passage de ceux-ci dans les ordres supérieurs. Ainsi, par exemple, pour que le bambin parvienne à être chérubin, il faut qu'il fasse un certain nombre d'exercices de dextérité, comme du bras droit, du bras gauche, du pied droit, du pied gauche, etc. Il faudra plus d'épreuves, et en plus grand nombre, pour être reçu dans l'ordre des séraphins : ainsi, par exemple, il devra justifier d'un service distingué, et constaté par le suffrage des groupes compétens, sur trois végétaux au moins. Il en sera de même des autres, toujours en exigeant des preuves d'un plus grand savoir, en passant d'un ordre dans un ordre plus élevé.

Les enfans admis dans les groupes prendront très-activement part à leurs rivalités de canton à canton.

Un groupe d'enfans, en cultivant les oreilles-d'ours à la phalange de Meudon, est piqué de voir que celle de Marly a eu la palme pour le velouté ou autre qualité : les vaincus veulent connaître la cause de ce défaut de succès, qui tient peut-être à la différence de terrain. Là-dessus, les vénérables qui dirigent ce groupe lui font une leçon sur les variétés de terre ; et cette étude, répétée dans d'autres groupes, leur donne peu à peu des notions élémentaires sur le règne minéral. C'est déjà un appât pour eux à s'introduire dans les écoles, à y demander quelques livres élémentaires sur telle branche de la minéralogie, comme le classement des terres. Ainsi, l'association naturelle ne donne jamais à l'enfant aucun enseignement simple ; elle ne l'initie à une science que par combinaison avec des notions pratiques déjà acquises sur telle autre science, et notamment sur l'agriculture, la maçonnerie, la charpente, la cuisine. Les intrigues des rivalités agricoles habituent de bonne heure les enfans à l'esprit spéculatif. L'éducation civilisée n'a aucune de ces sortes d'influence ; et, en aucun cas, elle n'entraîne aux études, parce que les travaux auxquels on astreint l'enfant n'ont aucun des ressorts qui sont employés en association sériale. La passion ne détermine pas leur goût, et leurs occupations sont toujours les mêmes ; il n'y a point de variété.

Les enfans sont précoces ou tardifs. Sans gêner la précocité, on ne l'accélérera pas. Sans contraindre le tardif, on facilitera son développement ; on fera aller de front le corps et l'ame, en suivant la marche de la nature, qui développe plus promptement le corps, et plus lentement l'ame : intervertir cet ordre, c'est le troubler. L'éducation de la haute enfance sera donc donnée principalement au dévelop-

pement du corps; et ce développement éveillera insensiblement les facultés mentales, qui alors deviendront la principale branche de l'éducation de l'adolescence. Il faut donc, pour élever les enfans à la précocité composée, corps et ame, les attirer dès le bas âge aux travaux matériels, qui n'ont rien d'attrayant dans l'état actuel. Les études ne doivent figurer qu'en second ordre : elles doivent naître d'une curiosité éveillée par les fonctions matérielles ; il faut que le travail de l'école soit lié à celui des ateliers, cultures, etc., et provoqué par les impressions reçues à ces ateliers. Par exemple, Nisus, à six ans, est passionné pour soigner les faisans et cultiver les œillets ; il figure activement dans les intrigues des groupes de la faisanderie et des œillets. Pour introduire Nisus aux écoles, on se gardera bien d'employer la contrainte, et même l'espoir des récompenses : on veut, au contraire, amener cet enfant et ses pareils à demander l'instruction ; et pour cet effet il faut amorcer les sens, qui sont les guides naturels du jeune âge. Le vénérable Théophraste, qui, à la faisanderie, préside les chérubins, et les aide de ses conseils, apportera à la séance le livre contenant les gravures des différentes espèces de faisans. Ces gravures font le charme des enfans de cinq ans ; ils en parcourent avidement la collection. Au-dessous de chaque gravure est une courte description ; on en explique deux ou trois aux enfans ; ils voudraient entendre lire toutes les autres. Mais le vénérable de la station, ou le séraphin de ronde, *n'ont pas le temps* de s'arrêter à ces explications ; ils leur font seulement observer que s'ils veulent connaître toutes ces choses, ils n'ont qu'à apprendre à lire comme tel ou tel, qui ne sont pas plus âgés qu'eux, et qui, sachant lire, sont déjà admis à la bibliothèque mineure. Après ce conseil,

on emporte le livre d'estampes, dont on a besoin aux salles d'études. Par cette ruse on excite la curiosité sans la satisfaire complètement. Nisus, piqué de cette double privation, veut apprendre à lire pour s'introduire à la bibliothèque, et y voir les gravures. Il fait part de son projet à son ami Euryale, et tous deux se déterminent à apprendre à lire. Une fois l'intention éveillée et manifestée, ils trouveront tous les secours de l'enseignement; mais l'état social veut les amener à demander l'instruction. Leurs progrès seront trois fois plus rapides, quand l'étude sera travail d'attraction, enseignement sollicité. Ainsi, pour apprendre à lire, le goût sera éveillé par un mobile double au matériel, et double au spirituel : au matériel, l'impatience de connaître l'explication des figures, le rapport de ces gravures avec les animaux et végétaux qu'ils soignent de préférence; au spirituel, l'envie de s'élever à la tribu des demi-chérubins, qui ne le recevront pas s'il ne sait pas lire; les ironies de plusieurs des hauts bambins, qui, sachant déjà lire, se moqueront du retardataire. Ces véhicules d'attraction seront aussi prompts pour porter l'enfant à l'étude, que les moyens civilisés sont lents.

On suivra le même mode dans les différentes branches d'instruction mentale, en les faisant concorder avec les travaux que l'enfant exerce passionnément. C'est, comme nous l'avons déjà observé, par le matériel de l'industrie que doit commencer l'éducation scientifique; et c'est s'écarter de la vraie route, que vouloir faire de l'enfant un géomètre, un chimiste, avant de l'avoir amorcé aux fonctions propres à éveiller en lui le désir de connaître les mathématiques et la chimie, et de combiner ces théories avec la pratique par où il a débuté.

C'est donc aux jardins et aux ateliers, aux cuis-

nes et à l'opéra, que doit commencer l'éducation de l'enfance : elle ne doit passer à l'école que pour y étendre les notions dont elle a déjà pris une teinture confuse en exercice constitutionnel ; car la pratique doit, autant qu'on le peut, précéder la théorie. En suivant cette méthode, en la combinant avec l'exercice par séries, on verra les enfans devenir *primeurs* à tout âge, comparativement aux nôtres, et primeurs omnimodes, c'est-à-dire en vingt fonctions différentes. Il faut donc développer le spirituel par le matériel, et les faire coïncider de telle sorte, que le matériel conduise aux études, et les études ou théories aux fonctions pratiques, alliance qu'on ne trouve jamais dans nos enfans précoces.

Les récréations sont inconnues en société naturelle : les amusemens des enfans sont de parcourir les ateliers et les réunions bien intriguées sur l'industrie.

Les fonctionnaires chargés de l'éducation de la seconde enfance prennent le nom de *Mentorins*, *Mentorines*. Leur premier soin sera de discerner si leur élève a un caractère plein ou un demi-caractère ; s'il appartient aux huit cent dix tempéramens de plein titre, ou aux quatre cent cinq de demi-titre (379). C'est par les fantaisies industrielles et gastronomiques que l'enfant aura manifestées pendant l'année qu'il passe aux lutins, qu'ils pourront discerner son caractère et son tempérament. La période lutine est celle du dégrossissement en l'un et l'autre genre ; un lutin s'est déjà prononcé pour diverses branches d'industrie ; on voit quelle carrière il veut suivre, à quelle fonction la nature le destine. Il en est de même en gastronomie : l'enfant, au sortir des hauts lutins, âgé de trois ans, a déjà des goûts prononcés en gastronomie ; il est engagé dans les ca-

bales et l'esprit de parti aux tables, aux cuisines, et par suite dans les jardins, les vergers. Ce genre de passion ne se trouverait pas chez un bas lutin de vingt-six à vingt-huit mois. Ainsi le lutin de trente-six mois est pleinement dégrossi en arrivant aux bambins.

Les instituteurs n'exercent pas sur tous les caractères indistinctement : chacun se fixe aux catégories d'enfans qui lui conviennent, soit par les passions déjà apparentes, soit par les penchans industriels. L'enfant, de son côté, consulte ses affinités dans le choix des instituteurs ; il n'est pas contraint de suivre les leçons de l'un plutôt que de l'autre.

§ 3.

Education de l'Adolescence.

529. L'enfant arrivé à neuf ans exige de nouveaux développemens dans l'éducation qu'il doit recevoir jusqu'à l'âge de quinze à seize ans. Cet âge comprend trois tribus : les lycéens, les gymnasiens, et les jeuneaux. Pendant cette période, on terminera l'éducation du corps, et l'on commencera l'éducation de l'esprit et du cœur.

N° 1.

Du Perfectionnement du corps, ou de la Gymnastique.

Sa nécessité.

530. L'éducation naturelle n'attend pas jusqu'à neuf ans pour développer le physique. Nous avons vu le soin qu'elle en prend en faisant fréquenter les séries dès le plus bas âge. Mais ce qui distingue particulièrement cette éducation de celle des civilisés, c'est

que la gymnastique y est intégrale : l'élève y apprend à mouvoir avec une égale facilité le tronc et les quatre leviers, afin d'éviter qu'une partie prenne plus d'accroissement que les autres. Tous les sociétaires doivent être ambidextres. Un bûcheron n'exerce que le haut du corps et les bras : il faudrait qu'après une séance de deux heures il passât à une fonction qui mît en jeu les parties inférieures, et que, par des actes successifs, le corps entier fût pleinement exercé au bout de la journée. Tel est constamment l'effet du travail de l'association harmonienne distribué par courtes séances de série.

Cette intégralité habituelle de gymnastique, en la supposant soutenue et continue depuis la première enfance et pendant tout le cours de l'accroissement, procurera aux associés le précieux avantage de reculer la puberté.

Cette époque de la vie n'est en effet précoce dans notre manière de vivre, que par l'effet d'une vicieuse distribution des fluides. Un membre non exercé ne prend ni accroissement ni vigueur ; et comme les corps civilisés ont toujours beaucoup de parties appauvries par ce vicieux régime, les sucs nourriciers ne sont pas absorbés et distribués convenablement. Les fluides surabondans font de bonne heure une irruption sur un point où ils auraient dû se porter beaucoup plus tard, s'ils eussent été activement et continuellement absorbés par une gymnastique intégrale, entretenue dès l'enfance. L'exercice, bien plus que la qualité des alimens, influe sur cette accélération de nubilité : elle s'opère sous l'équateur, malgré la plus chétive nourriture.

L'exercice combiné des facultés de l'ame et des mouvemens du corps a également la plus grande influence sur la perfection du physique de l'enfant.

N° 2.

Du Perfectionnement intellectuel et moral.

Quelles facultés mentales doivent être exercées à cet âge. Sentimens qu'il convient de développer.

531. C'est lorsque l'enfant a atteint neuf ans, que l'éducation intellectuelle et morale doit plus occuper que l'éducation physique, qui approche de son terme.

La porte de toutes les sciences ne sera pas ouverte à cet âge : il en est qui supposent, pour être enseignées, le développement des passions de l'amour et du lien familial dont l'enfance n'a pas connaissance, et qu'il serait dangereux de lui apprendre avant que la nature l'en instruisit à l'époque de la puberté. Il ne peut recevoir de leçons que des passions de l'amitié et de l'ambition. Dans cet ordre de l'adolescence, la société naturelle se bornera à former la mémoire et le jugement de l'enfant.

Sa mémoire sera exercée suffisamment par la quantité de fonctions où il aura figuré en rivalité cabalistique, examinant les menus détails, comparant les variétés et les nuances, et joignant à la pratique la lecture des théories spéciales.

Son jugement sera formé à la justesse et rallié en tout point à l'expérience, par conversion de ses travaux avec l'emploi des produits.

L'éducation mentale de l'élève sera tout ce qu'elle pourra être lorsqu'il réunira les deux facultés spirituelles, mémoire exercée et jugement méthodique, aux deux facultés corporelles, vigueur précoce et dextérité intégrale.

Mais il restera à remplir une condition plus importante encore et bien inconnue en éducation civilisée, celle de former l'ame de l'enfant, de la façonner à

l'héroïsme d'honneur et d'amitié, aux sacrifices de l'intérêt individuel à l'intérêt collectif, au dévouement à l'unité sociale.

L'enfant est bien disposé par la nature à recevoir cette éducation : l'amitié est sa passion première. Voyez-le dans ses jeux, dans ses travaux, dans ses dangers : il est hardi, généreux, confiant, abandonné, *sans façon*. A ses yeux il n'existe ni rangs, ni castes, ni distinctions de classes : en tout il ne sent, il ne voit que des *pairs*. L'égalité est sœur de l'amitié : ainsi, c'est par l'*humanité* que l'homme débute.

A la manière dont nous entendons l'amitié, elle n'est pas un sentiment étroit, borné et vague ; elle représente soit le lien individuel et unisexe le plus intime, soit le lien général qui nous rattache par unité de nature et de destinée à tous les hommes. L'aspect social de l'amitié, c'est la philanthropie collective. C'est ce sentiment qui règnera dans les phalanges ; mais il dominera surtout dans la haute enfance : c'est donc à elle qu'il faut demander les grands actes de dévouement, de courage et d'énergie. Seuls, les enfans peuvent s'oublier eux-mêmes pour un acte qui intéresse leur cœur ou leur esprit : ils ne connaissent pas le danger ; ils sont plus intrépides et plus ardents que les hommes liés à la vie par la propriété, la famille, les habitudes.

532. La passion sociale revêt chez l'enfant deux formes principales, l'amour du beau et le dévouement au bien ; de là deux corporations distinctes : l'une composée des enfans à passions fortes et énergiques, nous l'appellerons Petite Horde ; l'autre composée des enfans à passions douces et tendres, nous la désignerons sous le nom de Petite Bande.

Ces corporations sont tirées des tribus des lycéens et gymnasiens, âgés de neuf à quinze ans.

I.

Des Petites Hordes.

Leurs fonctions. Penchans des enfans de cet âge. **Décorations attachées à leurs fonctions.** Leur langage corporatif. **Moyens employés pour les porter à s'enthousiasmer.** Ordre à suivre dans l'exercice de leurs fonctions. Le goût de la mal-propreté devient une qualité en harmonie.

533. Les petites hordes sont vouées par abnégation aux fonctions répugnantes. Elles sont appelées à cette noble destination par un instinct qui nous révèle les qualités qu'exigent ces fonctions, et ces qualités sont chez nous un vice : car c'est la saleté, l'orgueil, l'impudence, l'insubordination. Puisque la nature les a faits ainsi, il y a donc des emplois où ces penchans sont utiles, et la société naturelle sait les mettre en œuvre. Mais le caractère des enfans ne se manifeste ainsi que parce que son libre essor est contrarié. Dans le service social des petites hordes, le penchant à la saleté devient l'aptitude à s'occuper des fonctions pénibles de l'industrie; l'orgueil devient l'amour de la gloire, qui fait faire le sacrifice du beau pour le bon; l'impudence se change en noble fierté qui ne se laisse jamais aller aux désirs égoïstes; l'insubordination se transforme en intrépidité et courage contre l'ennemi.

Le régime d'attraction industrielle ne pourrait se soutenir si on ne trouvait pas un moyen d'attacher de puissantes amorces aux travaux dégoûtans qu'on ne peut en civilisation faire exécuter qu'à force de salaire. Il faut former les enfans aux mœurs convenables à l'ordre de choses qui assurera le bonheur de l'humanité entière.

On trouve parmi les enfans au-dessous de la nu-

berté, environ deux tiers de garçons et un tiers de petites filles qui inclinent à la saleté et à l'impudence. Ces enfans s'enrôlent dans les petites hordes. Cette corporation est une espèce de légion sauvage qui contraste avec la politesse de la société unitaire, mais seulement par le ton, et non par les sentimens : car elle est la plus ardente en patriotisme.

Cette classe d'hommes ne peut se composer que de caractères de forte trempe capables de subir de rudes épreuves. Au jour de la réception, il faut que le récipiendaire présente avec fermeté son bras à la brûlure pour être marqué d'un lion ou d'un aigle, suivant le corps où il entre. On exige de lui, comme du gladiateur blessé, qu'il souffre avec grace.

Cette corporation se subdivise en trois genres ayant des noms qui répondent au goût qui les forme : nous les appellerons Sacripans, Chenapans ; et ceux qui forment la réserve ou corps auxiliaire, Garnemens.

Les sacripans sont affectés aux fonctions immondes ; les chenapans aux fonctions dangereuses, telles que la poursuite des animaux féroces, des reptiles, et aux emplois qui exigent de l'adresse. Les garnemens participent de l'un et de l'autre genres.

Les hordes féminines servent la triperie ; elles remplissent les fonctions répugnantes dans les cuisines, dans les appartemens, dans les buanderies, etc.

Les petites hordes seront montées sur des chevaux nains, et adopteront la manœuvre tartare perfectionnée ; elles marchent en blocs ou cercles dont le centre vide ne contient que le porte-aigle. Douze blocs appelés Nuées forment un tourbillon. Toute phalange a sa horde formée de trois nuées : deux masculines, et une féminine.

Leur parure doit être du genre grotesque et bar-

bare : par exemple, pour décoration de parade, les petites hordes adopteront le costume barbaresque ou hussard, dolman et pantalon large. Les sacripans seront ornés du chaînon de fer concave mis en écharpe et ceinture avec flocons bruyans. Les chenapans différencieront par les chaînons, qui auront la même forme, mais qui seront en cuivre.

La plus belle parure des petites hordes consiste à avoir double couleur sur chaque individu : par exemple, dolman azur, pantalon cramoyse ; dolman rosat, pantalon émeraude ; dolman violet, pantalon serin ; dolman moutarde, pantalon garance. Ce costume doit varier par les couleurs dans chaque phalange, afin de les reconnaître. Ce luxe n'est point superflu : il est nécessaire que les petites hordes exercent une grande attraction sur la basse enfance, à qui il faut toujours parler aux yeux ; ainsi il doit lui en imposer en mode composé : en matériel, par l'éclat des costumes ; et en spirituel, par l'éclat des actions nobles et utiles.

Le même goût doit régner dans leurs autres décorations, chars et harnais, salles d'assemblée festonnées en chaînes de fer. Cet attirail barbare n'est qu'une rudesse apparente : car les petites hordes sont très-serviables.

Ces hordes enfantines ont leur langage corporatif ou Argot, leur petite artillerie, leurs généraux nommés Petits Kans et Petites Kantes.

Le couple qui commande les petites hordes est élevé à la souveraineté en titre d'*amitié*. Ce corps tire ses chefs de son propre sein ; toutefois il est soumis à un couple plus âgé qui a conservé du goût pour le genre immonde, et qui exerce la fonction de haute surveillance. Les titulaires de cette fonction sont appelés druides ou pontifes du culte industriel.

Pour appeler les petites hordes à remplir l'emploi difficile qui leur est décerné, et remplacer l'attraction directe, la société a plusieurs moyens à employer.

Le premier de tous est d'ériger en philanthropie religieuse ces fonctions rebutantes. Elles se feront, comme toutes les autres, par de courtes séances ; et, pour abréger le travail, on assemble les cohortes de quatre à cinq phalanges contiguës. Ces cohortes assistent au délité ou repas matinal ; puis, après l'hymne religieux et la parade des groupes qui vont au travail, on sonne la charge des petites hordes : alors celles-ci, conduites par leurs chefs, s'élancent à grands cris, passant au-devant des patriarches qui les aspergent ; elles courent frénétiquement au travail, qui est exécuté comme œuvre pie, service religieux, acte de charité envers la phalange.

En s'adonnant aux fonctions méphitiques, où souvent la santé du peuple est compromise, les enfans de l'association n'exposent jamais la leur, étant toujours bien parfumés avant et après la séance. Leurs austérités n'ont aucun rapport avec ces exercices où l'on entraîne l'enfant sous prétexte de l'endurcir aux fatigues.

Les petites hordes sont sur pied à trois heures du matin, même en hiver. Mais on parcourt le phalantère à couvert en traversant les corridors : l'enfance n'a donc pas à souffrir des intempéries dans ses fonctions matinales ; se couchant à huit heures, elle donne au sommeil un temps suffisant ; il n'y a dans ses travaux aucune lésion d'équilibre sanitaire.

L'ouvrage étant terminé, les petites hordes passent aux ablutions et à la toilette ; puis, se dispersant dans les jardins et ateliers avec leurs amis, elles reviennent assister triomphalement au déjeuner. Là, cha-

chacune des cohortes reçoit une couronne de chêne ou d'épine qu'on attache au drapeau ; et, après le déjeuner, elles remontent à cheval et retournent dans leurs phalanges respectives.

Les petites hordes ont parmi leurs attributs la réparation accidentelle des grandes routes, c'est-à-dire l'entretien journalier de la superficie. Les grands chemins sont considérés comme salons de l'unité ; et, par suite, les petites hordes, à titre de charité unitaire, veillent à la propreté et à l'ornement des routes.

C'est à l'amour-propre des petites hordes que l'association sera redevable d'avoir par toute la terre des grands chemins plus somptueux que les allées de nos parterres. Ils seront entretenus d'arbres et d'arbustes, même de fleurs, et arrosés au trottoir.

Si dans l'état civilisé les travaux immondes sont les mieux rétribués, ils sont considérés ici comme au-dessus de toute valeur, et les petites hordes sont les moins rétribuées de toutes les séries ; ce qui n'empêche pas que chacun de leurs membres ne puisse gagner les premiers lots dans d'autres emplois. Mais à titre de congrégation de philanthropie unitaire, elles ont pour statut le mépris indirect des richesses, et le dévouement aux fonctions répugnantes qu'elles exercent par point d'honneur : c'est comme prix honorifique qu'elles réclament la moindre part.

La plus belle prérogative des petites hordes consiste dans la faculté de sacrifier un huitième de leur fortune au service de *Dieu* ou de l'unité, mots synonymes, puisque la cause de l'unité est celle de Dieu. Ce serait un grand abus dans nos mœurs, que de permettre à un enfant de neuf ans de disposer d'une partie quelconque de son patrimoine : il n'en est pas

de même en harmonie ; l'enfant n'y peut être dupe en cédant un huitième de sa fortune.

Cette faculté de disposer est donnée aux petites hordes pour remplir le but de leur institution, qui est d'être conservatrice de l'honneur industriel. Ainsi, dès qu'une difficulté d'intérêt menace d'introduire la discorde parmi les sectaires, la petite horde force les récalcitrans d'accepter par *punition* la somme qui fait l'objet de la querelle. Si, par exemple, dans la répartition qui se fait des produits, une série se trouvait lésée dans son dividende, cette institution viendrait à son secours en sacrifiant la partie disponible de ses biens. Elle prévient par cet acte de désintéressement les réclamations que pourrait élever la série, et elle serait forcée d'accepter ce don, qui deviendrait pour elle un affront, un avis de mieux s'entendre l'année suivante avec la série rivale, afin qu'il ne s'élève à la séance de répartition aucun débat capable de compromettre l'unité.

Conservatrices de l'honneur social, les petites hordes doivent écraser la tête du serpent, et, tout en purgeant les campagnes de reptiles, elles purgent la société d'un venin pire que celui de la vipère, elles étouffent par leurs trésors tout germe de cupidité qui pourrait troubler la concorde. Elles étouffent également l'orgueil en se livrant à des travaux immondes, et empêchant que la déconsidération ne s'attache à une classe d'industriels. Elles savent employer au bonheur de la société et l'abnégation de soi-même et le mépris des richesses ; elles sont enfin le foyer de toutes les vertus sociales en sens religieux et civique.

Mais tant de généreux sacrifices sont payés par des honneurs sans bornes. L'argot est première cavalerie du globe : il prend le pas sur toutes les trou-

pes de la société; et les autorités suprêmes lui doivent le premier salut. Les petites hordes reçoivent partout les honneurs de haute supériorité. En adressant la parole à un sacripan ou chenapan en costume, on lui doit le titre de Magnanime, et celui de Glorieuse Nuée aux hordes de l'argot. Au temple, elles prennent place au sanctuaire.

Le petit kan ou chef de la horde d'une phalange peut souvent commander dix mille hommes d'une armée de passage : car, dans tout canton où elle séjourne, elle ne part qu'après avoir assisté à la parade matinale qui suit le délité ou premier repas, et l'hymne de salve à Dieu. Cette parade est commandée par le petit kan, qui est un enfant de treize à quatorze ans.

L'argot a l'initiative sur tous les travaux d'armée. Lorsqu'une armée industrielle est rassemblée, elle ne peut pas mettre la première main à l'ouvrage : c'est une prérogative réservée aux petites hordes.

Elles commencent leur travail du matin par nettoyer les étables, panser les animaux, s'employer aux boucheries.

Elles ont la haute police du règne animal : celui qui maltraiterait les mammifères, oiseaux, poissons, insectes, soit en les rudoyant, soit en les faisant souffrir aux boucheries, et qui ne leur donnerait pas la mort la plus prompte, serait justiciable du divan des petites hordes.

Outre ces moyens qui flattent l'ambition du jeune âge, nous voyons dans l'institution des petites hordes un ressort pour faire naître l'amitié, seule passion de l'enfance. Deux enfans du même âge qui se rencontrent, sont par ce seul fait camarades. Il faut profiter de cet heureux penchant pour leur inspirer l'amitié unitaire applicable à tout le genre humain.

Dans la société naturelle, il n'y a point de pauvres à secourir, point de captifs à racheter, à délivrer des bagnes : il ne reste donc aux enfans que l'envahissement des travaux immondes, charité de haute politique, en ce qu'elle préserve du mépris les dernières classes d'industriels, et par suite les moyennes. Elle établit aussi la fraternité universelle.

Si, dans un tel ordre, le peuple est poli, loyal, exempt de besoins, il ne peut plus exister chez les grands ni défiance ni mépris pour le peuple. De là naît l'enthousiasme amical dans tous les groupes industriels, où le peuple est nécessairement mêlé avec les grands. Ainsi se réalise le rêve qui veut faire de tous les humains une famille de frères.

Cette précieuse unité cesserait du moment où il existerait une fonction dédaignée, avilie ; le travail en général perdrait sa considération : on finirait par appeler, comme dans l'ordre actuel, *gens comme il faut* les riches qui ne travailleraient pas, qui ne seraient bons à rien ; et ceux-ci dédaigneraient de fréquenter ceux qui travailleraient par besoin. Si, par exemple, il existait dans le régime sociétaire des décrotteurs salariés, ces enfans, et par suite leurs parens, seraient réputés classe inférieure non admissible au comité de série où figurent des gens riches. Mais les petites hordes, composées de riches et de pauvres, s'emparent de ce travail et l'ennoblissent : elles l'exercent pour la masse, et non pour les individus. Le cirage est fonction d'un groupe de la série des pagesses, et l'on ne doit aux jeunes filles qui rendent ce service d'autre salaire que de serrer amicalement le chaînon de fer dont toute sacripane est parée, en signe d'enchaînement à la cause sacrée de la charité unitaire. Ainsi l'amitié collective s'établira par l'entremise des

fonctions mêmes qui aujourd'hui créent les divisions de castes et les haines entre les diverses classes.

Le penchant à la mal-propreté de l'enfance, si répugnant par lui-même, devient donc, en société naturelle, un avantage composé; tandis qu'en civilisation il est un dommage composé. Bénéfice composé en association par essor direct, en employant les enfans à des fonctions dispendieuses; par contre-essor ou contraste, en excitant l'extrême propreté après qu'ils ont passé leur fougue aux emplois répugnans. Dès que les nuées de l'argot ont quitté le sarrau gris ou habit de combat et repris l'uniforme, elles sont la plus brillante cavalerie, non par le faste, mais par la bonne tenue des chevaux et harnais, par l'éblouissante variété des couleurs en costumes, panaches, etc.

C'est en passionnel un assemblage de deux extrêmes : attraction pour le genre immonde, orgueil d'être d'une extrême propreté pour figurer avec avantage dans la première cavalerie du globe. Ce contraste, semblable à celui de la réfraction et réflexion de la lumière, a toujours lieu quand on sait donner à une passion son cours naturel.

Nous avons dit que le goût de la mal-propreté devient, en civilisation, doublement préjudiciable. L'enfant, arrêté dans son penchant, est excité à la désobéissance, et souvent à la mutinerie. L'autorité du père se trouve compromise en luttant contre la nature sans pouvoir la dompter. L'enfant privé de satisfaire ses goûts ne s'y livre pas moins dès qu'il échappe à la surveillance. Cet obstacle mis aux penchans porte l'enfant à d'autres méfaits : il deviendra rancuneux, mal-faisant; il brisera, querellera, refusera l'étude, qu'il aurait acceptée si on lui eût ménagé un essor honorable de sa manie ordurière.

II.

Des Petites Bandes.

La nature porte à l'élégance comme à la saleté. Institutions pour l'un et l'autre goûts. Décoration des petites bandes. Leurs fonctions.

534. Si la majorité des enfans mâles incline pour le vacarme et la saleté, on voit la majorité des petites filles incliner pour la toilette, le luxe et le bon ton.

C'est ainsi que le créateur a ménagé en répartition de caractères une division fondamentale en nuances fortes ou majeures, et en nuances douces ou mineures; distinction qui règne dans toute la nature: en couleur, du foncé au clair; en musique, du grave à l'aigu; et ainsi de suite dans tout l'univers.

D'après cette loi du contraste, il doit arriver que si les garçons se trouvent en majorité de deux tiers dans les petites hordes, les filles seront et majorité de deux tiers dans les petites bandes. Le troisième tiers, formé de jeunes garçons impubères, se composera ou de jeunes savans, esprits précoces comme Pascal, qui ont, dès le plus bas âge, une vocation déclarée pour l'étude; ou de ces petits efféminés qui, dès l'âge de neuf ans, inclinent à la mollesse, à la vie de sybarite.

Ces deux classes refuseront de s'enrôler aux petites hordes, et prendront parti dans la corporation rivale, où le sexe féminin est en majorité.

Tout est contraste entre les petites bandes et les petites hordes. Ici règne le bon ton, l'élégance des manières, la pureté du langage, et la prétention d'exceller dans les sciences et les arts.

Si la corporation des petites hordes brille à vaincre les obstacles au matériel, il faut que la corpo-

ration des petites bandes excelle à les vaincre au spirituel. Aussi les petites bandes se distinguent-elles davantage aux études, aux cultures, aux fabriques. Elles sont généralement plus industrieuses, excepté en certaines fonctions, comme l'équitation, le soin des chevaux et des chiens, la grande chasse, la grande pêche, qui sont plus spécialement le lot des petites hordes. Mais les animaux dont le soin exige talent et patience, comme les zèbres et castors, les abeilles et vers à soie, sont affectés aux petites bandes.

Cette corporation adoptera le vêtement chevaleresque et romantique, soit de l'antiquité, soit de l'âge moderne, en variant de phalange à phalange pour les formes de l'habillement : si la bande de Saint-Cloud a costume troubadour, celle de Marly aura costume athénien, et ainsi des autres.

Les petites bandes seront, comme les petites hordes, montées sur de petits chevaux, et seront accompagnées de personnes âgées distinguées par les noms de Corybans et Corybantes, correspondant aux druides et druidesses des hordes.

Les petites bandes adoptent en manœuvre le mode rectiligne composé, par opposition au curviligne composé qui est celui des petites hordes. Le mot *composé* s'entend de l'ordre serré et de l'ordre lâche en espace. La cavalerie harmonienne emploie ces deux modes en manœuvre curviligne et rectiligne.

Il leur est accordé le droit de disposer de la moitié du pécule qu'elles ont acquis en intérêts d'actions patrimoniales pendant l'enfance. Elles peuvent faire servir cette réserve à des frais de luxe collectif, mais non pas individuel : ainsi elles peuvent l'employer à parer l'escadron dont elles font partie.

Les noms corporatifs ayant été, pour les petites hordes, empruntés du genre poissard, seront, pour

les petites bandes, empruntés du romantique. Ce que nous avons appelé argot, magnanimes argotiers ou argotières, nous le nommerons Chevalerie, Nobles, Chevalières et Chevaliers.

Les coères et coèrses, qui sont les druides ou bonzes de l'argot, auront pour correspondans dans les petites bandes les Corybantes et Corybans, qui seront les flamines de la chevalerie.

C'est de l'opposition et de la rivalité qui existent entre les petites hordes et les petites bandes, que naît l'action unitaire. Il faut donc à la chevalerie des fonctions qui, opposées à celles de l'argot, tendent néanmoins au même but. Les petites hordes marchent au beau par la route du bon; les petites bandes marchent au bon par la route du beau. Plus les petites hordes sont distinguées par les vertus et le dévouement civique, plus la corporation rivale doit réunir de titres pour entrer en balance dans l'opinion.

Les moyens que les petites bandes pourront mettre en usage pour égaler à peu de chose près le relief de leurs concurrens illustrés par un zèle religieux pour toutes les fonctions répugnantes, sera la parure, passion dominante du sexe féminin.

Les petites bandes conserveront le charme social de la phalange par le raffinement industriel, le règne du bon goût, l'instruction composée, et l'amitié composée, d'où résultera le ton unitaire. D'après ces vues, leurs fonctions seront d'exercer la haute police du règne végétal: elles protègent spécialement les fleurs. Les petites bandes ont pour le parterre la même sollicitude que l'argot pour les grands chemins; elles sont chargées des expositions de fleurs, soit aux autels, soit aux salles publiques.

Celui qui casse une branche d'arbre, qui cueille

fleur ou fruit sans besoin, qui foule une planche par négligence, est traduit au sénat de la chevalerie, qui juge en vertu d'un code pénal appliqué à ce genre de délit, comme le divan de l'argot en police de règne animal.

La société universelle, dans son système d'éducation, encouragera la culture des fleurs des parterres comme celle des écoles, parce que tout est lié dans la nature, que le goût des bonnes choses naît du goût des belles choses. Nous obtiendrons ce résultat d'une compagnie enfantine affectée à la parure collective, et non pas individuelle. Son penchant au luxe collectif, encouragé d'abord sur les choses qui nous semblent frivoles, comme les vêtements et les fleurs, s'étend bientôt aux beaux arts, et par suite aux sciences et aux fabriques. Il y aura parure du corps et ornement de l'esprit; l'instruction doit toujours être composée du beau et du bon.

L'effet du régime sériaire étant de lier tous les travaux, d'engrener leurs relations de telle manière que l'un conduise à l'autre, peu importe qu'une portion de l'enfance affectionne ceux qu'on appelle frivoles; ils conduiront aux utiles.

Pour donner un développement complet au génie social, il est nécessaire qu'une portion de l'enfance opère sur la branche des arts de luxe, de décor et d'apparat: c'est exciter le charme, et accroître les véhicules industriels. Les petites bandes se passionnent donc pour l'ornement du canton entier en matériel et en spirituel; et, comme conservatrices du charme social, du bon goût, du ton unitaire, elles présentent les modèles de costumes qui doivent être adoptés dans les réunions collectives. Hors ces fonctions, chacun peut adopter l'habillement de son choix. Elles remplissent les fonctions de l'académie

française ; elles ont la censure du mauvais langage et de la prononciation vicieuse.

Le sénat de la chevalerie n'exerce pas seulement la police du langage sur ses membres ; il a le droit de censure épistolaire sur tous les sociétaires sans distinction d'âge : il dresse la liste des fautes de grammaire et de prononciation commises habituellement par un associé, et lui en envoie copie signée de la sénatrice présidente et de la chancelière, avec invitation à s'en corriger.

Le relief de ces diverses fonctions sera nécessaire pour attirer à la chevalerie les petits garçons de caractère studieux, et contre-balancer l'influence du corps de l'argot. Il aura encore l'avantage de faire naître l'amour-propre corporatif, et par suite l'amitié composée, celle qui s'étend à la masse.

Les petites bandes, stimulées par les grands exemples de charité et de vertu que donnent les petites hordes, auront à cœur de les égaler en ce qui est de la compétence de la chevalerie.

La chevalerie, à l'instar de l'argot, a aussi des séances d'initiatives honorifiques. Chaque fois qu'on prépare des travaux d'agrément, d'élégance, ou d'ornemens de chœur ou de série pour le temple ou sacerdoce, pour les séristères ou l'opéra, ce sont les petites bandes qui viennent y mettre la première main, fournir la séance initiale, soit en couture, soit en intervention quelconque.

Il convient que les petites bandes, composées en majorité du sexe féminin, soient en rivalité avec le sexe masculin, qu'elles prétendent faire aussi bien que les hommes les objets dont elles se chargent, et posséder aussi bien qu'eux toutes les connaissances que ces choses exigent. Ceci a lieu pour les objets d'art comme pour les occupations qui sont parmi nous ré-

servées à leur sexe : ainsi , par exemple , s'agit-il de buanderie , elles voudront que leur présidente ou autre officière connaisse chimiquement la qualité des savons , des lessives , et leurs effets dans le blanchiment. La série se croirait dégradée si elle était exposée à mal opérer faute de ces notions , et obligée d'appeler des personnes de l'autre sexe toutes les fois qu'il faudrait en dissenter. Ces conditions remplies , les femmes brilleront dans tous les arts auxquels les appelle la nature , et dont la civilisation les a éloignées. Elles sont destinées à être le contre-poids et non les valets des hommes.

Pour juger du prix de la rivalité des femmes , il faut se rappeler que le mécanisme d'une série industrielle ne se perfectionne et ne se soutient que par la distinction minutieuse des goûts en espèces , variétés , ténuités , minimités. Pour habituer de bonne heure le jeune âge à ces distinctions et classemens de nuances passionnelles , il faut entremettre ceux des enfans qui ont du goût pour les travaux minutieux , comme celui de la parure , et appliquer à chaque branche d'industrie cette échelle graduée de nuances qui est un gage de perfectionnement industriel. On trouve peu chez les enfans mâles cette manie minutieuse : les femmes voient des imperfections , des effets choquans , là où un homme n'apercevra aucun défaut ; et , puisque la nature a placé ce goût chez les jeunes filles en bas âge , il faut l'y développer , l'y rendre utile. Tel est l'emploi des petites bandes : elles sont la cheville ouvrière de chaque série passionnelle , par leur aptitude aux scissions sur les nuances du goût , qualité où ne peuvent briller que les enfans qui ont la manie de la parure , et par suite le discernement des finesses de l'art en diverses branches d'industrie. C'est donc à elles à répandre

chez l'enfance entière ce goût des raffinemens gradués et contrastés, sans lequel on en resterait aux degrés inférieurs, dans les travaux comme dans les arts et le charme industriel. Or, s'il faut que la phalange soit enthousiaste d'elle-même, de ses propres travaux, elle doit ménager, comme ressort puissant, les objets de charme, tels que fleurs et parures, considérer leur soin comme acheminement des belles choses aux bonnes, des arts aux sciences.

Ainsi, en comparant les petites bandes aux petites hordes relativement à la balance de leurs services et à l'équilibre qu'elles établiront en industrie générale, nous dirons que les petites hordes opèrent en négatif autant que les petites bandes en positif: les premières font disparaître l'obstacle qui s'opposerait à l'harmonie, elles détruisent les germes de la discorde qui naîtrait des travaux répugnans; les secondes créent le charme par leur aptitude à organiser les scissions nuancées et l'émulation industrielle; toutes deux sont donc éminemment utiles.

Dieu n'a créé aucune passion sans lui ménager des contre-poids et moyens d'équilibre. Cette action contrastée est la loi universelle de la nature: on ne trouve dans tout son système que balance de force par mouvemens direct et inverse, par vibration ascendante et descendante, mode réfracté et réflécté, mode centripète et centrifuge, etc.; c'est partout le jeu direct et inverse absolument inconnu dans les institutions de la civilisation, qui veut toujours diriger les élèves en marche simple, et cependant les assujettir à penser et à agir suivant les temps et les doctrines du moment. Loin de ces versatilités périodiques et de ce régime solimode, la société naturelle emploie la direction contrastée ou dualisée et la méthode septenaire en enseignant. Qu'importe la voie

préférée par l'enfant, pourvu qu'à l'âge de dix-neuf à vingt ans, où l'éducation sociétaire est terminée, toute la jeunesse de l'un et de l'autre sexe ait réussi du plus au moins à s'exercer sur le beau et le bon, sur l'utile et l'agréable; succès impossible à l'éducation actuelle. En subordonnant la masse entière à un système unique, elle échoue nécessairement sur une moitié qui refuse l'instruction; et par suite sur l'autre moitié, qui, dépourvue de concurrence, ne doit avancer que bien faiblement comparativement aux progrès qu'elle eût faits à l'aide de la méthode naturelle.

Concluons de là que le système d'éducation, pour être unitaire, doit être composé et bicomposé dans sa marche; qu'il doit tendre à la fois au bon et au beau, mais par des méthodes contrastées concurremment employées et laissées au libre choix de l'enfant, au vœu de l'attraction; que toute dérogation à ce principe cause chez l'enfance *engorgement passionnel*, d'où il résulte qu'au lieu d'arriver au bien composé, on n'arrive qu'au mal composé.

SECTION II.

DU RAPPROCHEMENT ET DE L'UNION DES SEXES.

Il faut faire l'éducation de l'amour comme des autres penchans. Le penchant à l'amour se marque par une tendance vers le moral ou vers le physique, ce qui donne naissance à deux institutions différentes.

535. Nous voici arrivé à la tribu des jouvenceaux et jouvencelles, âge où de nouvelles passions vont éclore. Jusqu'à présent nous n'avons eu à diriger que les penchans de l'ambition et de l'amitié: il faut à présent s'occuper de celui de l'amour, qui conduit à la famille.

L'amour est dans l'adolescence ce qu'est le goût dans l'enfance moyenne. Les moralistes ont traité ces deux passions de la même manière. Elles s'en sont cruellement vengées par la récurrence, en produisant les vices, les maladies, et tous les désordres qui résultent de la continence comme du libertinage. Le moyen de faire cesser ces calamités de la civilisation, est de faire l'éducation de l'amour comme on fait l'éducation de tous les autres penchans.

L'amour, tout indomptable qu'il nous semble n'est pas plus difficile à diriger et à rendre utile que les autres passions, quand on sait lui donner un équilibre qui lui convient. C'est dans la théorie sociale que nous allons trouver l'art de faire naître à chaque pas ces concerts de passions, et de faire de ce charme social une voie d'immenses richesses et d'utilité pour tous les peuples; c'est dans ces passions qu'éclatera la sagesse de la Divinité, et que l'on apprendra que si ces ressorts existent, il est une organisation qui sait les mettre en œuvre.

L'aurore de l'amour est celle de la puberté, quand une éducation vicieuse n'en a pas dérangé l'ordre naturel. Mais si, en civilisation, on voit le développement hâtif et désordonné de cette passion, on n'a pas à craindre cet inconvénient dans le régime social; les passions y suivent leur cours naturel, parce que l'éducation est elle-même calquée sur l'ordre naturel. Les enfans ont leur vie et leurs mœurs à part, qui ne contrarient en rien le mouvement spontané de l'organisme. Ils trouvent dans l'essor des autres passions de quoi satisfaire leur activité morale; ils ne voient ni n'entendent ce qu'ils n'ont pas besoin d'entendre et de voir; et cependant on ne leur cache rien : car si on leur cachait, ils découvriraient, et découvriraient mal. Les choses

leur demeurent purement et simplement étrangères, jusqu'au moment où la voix du cœur se fait entendre, et où l'appétit du corps aiguillonne : alors c'est Dieu lui-même qui parle et qui commande ; il faut écouter et suivre. Il n'en est pas de même dans nos mœurs actuelles : on sépare les sexes ; on s'interdit toute sollicitude pour préparer et régler le développement de l'affection de l'amour ; on ne lui propose aucun but lointain qui l'alimente par l'espérance, aucune compensation actuelle au nom même de la passion, et qui puisse en être considérée comme une manifestation. On ne veut que cacher, condamner et punir : de là la détérioration et la déviation de l'amour, l'interversio des sexes. Tel est le tableau des mœurs des maisons d'éducation des deux sexes.

A l'époque de la puberté, lorsque les individus passent de la tribu du gymnasiat à celle du jouvenellat, l'amour se manifeste par deux tendances : l'une qui le porte vers l'essor affectif, et l'autre vers l'essor physique. Suivant la prépondérance de ces dispositions, il naît des sentimens, des idées, des habitudes différentes, sans cependant que ces tendances, en se développant, se contrarient et se corrompent l'une l'autre. De là l'institution de deux corporations destinées à représenter en amour ce que les petites hordes et les petites bandes représentent en amitié : l'une est le vestalat, et l'autre le damoisellat.

Ces corps sont fondés sur la distribution des caractères en nuances fortes et en nuances douces. Ces derniers caractères ayant moins d'aptitude à résister à l'amour, il faut les isoler de ceux qui ont la force nécessaire pour lutter contre la tentation, et conserver quelque temps la virginité. C'est ce qui nécessite la création du vestalat, qui doit veiller à

la défendre jusqu'à l'âge de dix-neuf à vingt ans; et du damoisellat, qui doit céder à l'amour physique dès l'âge de seize à dix-huit ans.

Tout individu arrivant à la puberté aura l'option d'être admis dans l'une des deux corporations, comme il l'avait d'entrer à volonté dans les petites hordes ou les petites bandes, en commençant toujours néanmoins par entrer dans le vestalat, en faire partie pendant quelques mois, sauf ensuite à le quitter quand la force du penchant entraînera dans le damoisellat. L'association laisse toute liberté sur ce choix; mais les mesures sont prises pour empêcher que la virginité éprouve la moindre atteinte dans la corporation qui lui est consacrée; et si un de ses membres manque à cette règle, dès le lendemain il passe au damoisellat. Ce congé n'a rien de déshonorant, et ne gêne pas la liberté, mais seulement empêche l'hypocrisie, toute corporation étant libre de se donner des statuts et de congédier les délinquans. Au reste, on ne pourra pas, comme aujourd'hui, jouer le rôle de vierge quand on ne le sera plus.

ARTICLE PREMIER.

DU CORPS DE VESTALAT.

Ce qu'on doit entendre par vestale ou vestel. Leurs fonctions. Les avantages qui leur sont accordés. Temps de la durée du vestalat. Motifs de l'institution des vestels. Considérations accordées aux vestales.

536. Les Vestales de la société naturelle, à la différence de celles de Rome ou des religieuses de nos jours, sont de jeunes filles du monde admettant ou pouvant admettre à leur compagnie des poursuivans titrés. On les appelle vestales parce que leurs amans ne les empêchent pas de conserver la virginité : une vestale représente ce qu'est parmi nous une jeune

filles qui a été accordée en mariage à un jeune homme, et qui l'un et l'autre attendent le temps de la célébration, et jusque-là se gardent une réciproque fidélité. Cette corporation admet les deux sexes : il y a des vestels comme il y a des vestales ; mais le sexe féminin la compose pour les deux tiers.

La chasteté de ces jeunes garçons et de ces jeunes filles est d'autant mieux garantie, qu'ils sont pleinement libres de quitter le corps en renonçant aux avantages qu'il procure à ses sectaires. Cette chasteté n'est pas de longue durée, puisqu'elle doit finir au plus tard à vingt ans. Elle est à l'abri de tous soupçons : les relations sociales s'opérant par masses nombreuses, et les séances de tête-à-tête de sexe différent étant interdites par le corps vestalique, il ne serait pas possible aux vestales ou vestels d'avoir des intimités amoureuses sans qu'on s'en aperçût à l'instant. Les logemens sont disposés de manière à donner pleine garantie : le corps vestalique ne peut occuper que deux quartiers affectés à chacun des deux sexes. Du reste, les vestales ou vestels ne sont point en réclusion hors l'heure du coucher. La fréquentation journalière des hommes est très-permise aux vestales. Non-seulement elles les voient dans toutes les séances d'industrie, mais elles tiennent cour à trois heures du matin pendant un quart d'heure, et les poursuivans titrés y sont admis en séance. Ce titre est demandé et obtenu sur délibération du corps vestalique réuni en synode, auquel assistent les dignitaires féminins de la cour d'amour.

La conduite d'un homme est scrutée lorsqu'il postule comme poursuivant. On ne lui fait pas un crime de l'inconstance ; mais on examine si dans ses différentes liaisons amoureuses il a constamment fait preuve de déférence pour les femmes, et de loyauté

avec elles. Tous ceux qui seraient reconnus s'être écartés de ces principes seraient refusés. Il est inutile de dire qu'une femme qui sera poursuivante sera également soumise au même examen.

La vieillesse et le corps vestalique sont en étroite alliance, et les patriarches ont voix consultative aux synodes vestaliques.

Si les Romains ont confié à leurs vestales la conservation du feu matériel, les harmoniens les chargeront de la conservation du feu sociétaire, c'est-à-dire des vertus cardinales d'amitié, d'ambition honorable, d'amour, et de familisme, qui sont les vrais garans de la sûreté sociale.

Déjà les petites hordes sont commises à de pareilles fonctions : elles sont vraiment conservatrices de l'unité en affaire d'amitié et d'ambition, puisque leurs fonctions de charité lèvent l'obstacle principal à l'union des classes inégales et à l'équilibre de répartition. Mais elles n'interviennent pas dans les passions de l'amour et du familisme : cette tâche est réservée au corps vestalique. Cette corporation doit opérer de manière à être l'appui des quatre vertus à la fois, à donner à l'amour et à l'esprit de famille une direction favorable aux triomphes de l'amitié et de l'honneur, ou noble ambition.

Mais toutes ces vertus seraient inutiles si leur essor n'entraînait pas à l'industrie. C'est aux vestales à garantir les richesses comme les vertus sociales : elles régissent la branche importante des travaux publics, le rassemblement et le charme des armées.

Si les vestales tiennent le premier rang, c'est que chez les jeunes filles de seize à dix-huit ans, rien ne commande mieux l'estime qu'une virginité non douteuse, une décence réelle et sans fard, un dévouement ardent aux travaux utiles et charitables, une

émulation active aux bonnes études et aux beaux arts. Toutes ces qualités réunies dans une assemblée de jeunes vierges doivent attirer sans réserve la faveur publique : aussi les vestales sont-elles un objet de respect, même pour les enfans ; car elles sont alliées des petites hordes, et coopératrices de leurs travaux charitables quand ils ne sont pas immondes. Elles assistent en corps, ainsi que les petites hordes, à tous les travaux d'urgence pour lesquels la régence, dans un cas périlleux, comme l'imminence d'un orage, fait sonner le ban d'appel à ceux qui peuvent quitter leurs occupations. Partout où l'intérêt public est en péril, le corps vestalique et l'argot sont les premiers au poste.

Elles ne perçoivent, en rétribution sociétaire, qu'une somme inférieure de moitié au dividende déjà médiocre qui est alloué à l'argot.

Recommandées par tant de titres à la faveur de l'enfance et de l'âge mur, il n'est pas étonnant que les vestales soient l'objet d'un culte semi-religieux, d'une idolâtrie sociale. Ce genre d'hommage paraît un besoin pour le cœur humain ; il veut des idoles en tous genres : idoles religieuses dans la personne des saints, idoles scientifiques et sociales dans les hommes célèbres, dont il honore la mémoire et les hauts faits. L'idolâtrie est un besoin collectif et individuel : une mère se fait une idole de son enfant, de son mari, de son amant. Le corps vestalique, par suite de ce besoin général, devient en masse l'idole de la phalange ; il a rang de corporation divine, ombre de Dieu. L'argot même, qui n'accorde le premier salut à aucune puissance, incline ses drapeaux devant le corps vestalique, et lui sert de garde d'honneur.

Chaque phalange s'efforce de produire les plus

célèbres vestales. On les distingue en vierges d'apparat, de talent, et de charité. Chaque mois on élit une présidente pour chacun de ces titres ; et elles occupent le char dans les cérémonies. Elles ont sur toutes les autres fonctionnaires une supériorité déferée par l'opinion. Les souverains mêmes, à la cour des vestales, cèdent leur rang, et figurent en simples particuliers. Elles sont les premières dans le cérémonial, et font, au jour de gala, les honneurs de la phalange dans les repas et les assemblées d'étiquette. Etant le passage de l'enfance à l'âge adulte, on s'efforce d'entourer les vestales des respects du premier âge. Les chœurs de chérubins et de séraphins leur servent de lévites, exécutant au-devant de leurs marches et au pied de leur trône les évolutions de l'encensoir.

En société harmonienne, une virginité qui ne dure guère que quatre ans, et jamais plus de cinq, est assurée d'une ample récompense et d'un brillant dénouement. Une vestale, au bout de ce terme, et souvent dès la troisième année, peut choisir à l'armée, soit parmi les poursuivans, soit parmi les monarques prétendans, un favori qui ne sera point un maître perpétuel, mais seulement un préféré amovible.

Ces perspectives de gloire et de fortune affermiront mieux une vestale contre les séducteurs que ne feraient les duègnes, les eunuques et les moralistes. D'ailleurs, elle est fortement distraite de l'amour par une vie très-active, par la compagnie des groupes industriels dont elle partage les fonctions, et où elle est trop observée pour qu'on puisse y tenter de la séduire, si elle n'incline pas à une faiblesse.

Combien la virginité est moins pénible en association sérieuse qu'elle ne l'est en civilisation ! et que les résultats en sont différens ! Une vierge, si elle est

pauvre, malgré sa jeunesse et sa beauté, ne trouvera pas de mari sans dot; ou, si elle séduit quelqu'un, ce sera un sexagénaire. Un homme de moyen âge craindrait trop pour sa fidélité. Jouit-elle d'une honnête fortune, elle sera l'objet d'un sordide négoce entre les entremetteurs de mariage. Si elle ne trouve pas à se marier, elle sera en butte au persiflage public.

La chasteté perpétuelle des filles ne peut entrer dans les vues d'une législation judicieuse. On considère dans l'ordre nouveau la virginité comme un fruit qu'il faut cueillir et employer à sa maturité, à l'âge de dix-huit à vingt ans. Elle ne sera pas une vertu douteuse comme en civilisation; on en aura des garanties assurées.

Si, dans nos mœurs, on exige la virginité dans les filles, on la ridiculise dans les hommes, malgré les lois et la morale qui se réunissent pour la prescrire: ainsi une corporation de vestels n'aurait pas la faveur de l'opinion. Dans l'association sériaire, la virginité d'un jeune homme de dix-huit ans n'aura rien de ridicule, quand elle sera utile à tout le monde, même aux femmes. D'ailleurs, puisque l'on crée un ordre de vestales, il fallait bien aussi en fonder un de vestels: car autrement ce serait imiter la contradiction de nos coutumes, qui veulent que les femmes soient chastes, et qui tolèrent la fornication chez les hommes; c'est provoquer d'un côté ce qu'on défend de l'autre. Si les jeunes gens renoncent de bonne heure à la virginité, ils ne peuvent s'adresser qu'à des femmes mariées ou non mariées; dans le premier cas il y a crime d'adultère, et dans le second crime de fornication selon les lois civiles et religieuses.

L'institution des vestels est établie d'abord par motif de politique. Si tous les jouvenceaux prenaient

une maîtresse à seize ans, passaient subitement du gymnasiat au damoisellat, et abandonnaient brusquement les travaux du matin, cette défection générale des hommes provoquerait de fâcheuses conjectures dans la tribu du gymnasiat; elle en conclurait que la cour galante et les amours sont donc bien remplis de charmes. Bientôt les enfans de quinze ans, et par suite ceux de quatorze et de treize, voudraient anticiper sur les époques fixées pour cette transition. Mais la partie du jeune âge qui préfère conserver sa virginité et rester dans les rangs de l'enfance, y produit un esprit de parti, une préférence cabalistique très-propre à inspirer à cet âge du dédain pour l'amour et pour cette moitié de scissionnaires qui ont déserté le travail du matin, et se sont introduits aux séances du soir de la cour galante. La défection des chœurs entiers de jeunes gens et jeunes filles deviendrait donc l'objet d'une curiosité inquiète et dangereuse chez les chœurs moins âgés; il faut un procédé mixte. Or, la transition amoureuse est masquée très-artistement au moyen du vestalat, qui prête à toutes les époques des préventions dont il convient que les enfans soient imbus sur pareille matière. Ils voient les démonstrations d'amour aux alentours des vestales; mais tout dans la cour vestalique est d'une décence qui, loin d'éveiller aucun soupçon chez l'enfant, lui fait dédaigner les mœurs galantes des chœurs supérieurs, et soutient son enthousiasme pour l'industrie matinale et pour le corps vestalique resté fidèle à ses travaux.

Un autre motif peut engager le jeune homme à entrer dans le corps des vestels : il peut se passionner pour une vestale qui ne veut point encore admettre d'amant possesseur. Ces jeunes gens seront

peu tentés de fréquenter la cour galante, où ils ne trouveraient pas leur bien-aimée : ils resteront, comme elle, au drapeau vestalique en attendant le moment où ils pourront la suivre à l'armée, et y briguer sa préférence, tout poursuivant étant de plein droit admis à l'armée à la suite de la vestale qui lui a concédé ce titre.

Un appât non moins puissant pour le rôle de vestel sera celui des alliances monarchales dont ces jeunes gens obtiendront parfois la préférence. De là les excitations de leurs parens et amis à rester dans le corps vestalique jusqu'à dix-neuf ans, époque où ils iront à l'armée, et où le plus pauvre vestel, s'il est remarquable par ses moyens personnels, pourra espérer d'être choisi par quelque souveraine comme géniteur d'héritier titulaire. Il y aura donc des motifs très-puissans pour attacher les jeunes gens au vestalat, et leur admission à cet ordre, loin de leur attirer la raillerie comme en civilisation, sera le signe d'un caractère mâle, généreux, fidèle aux amitiés de l'enfance et aux espérances données par une vestale.

Une vestale est d'autant plus considérée, qu'elle n'a parmi ses courtisans aucun préféré d'inclination; mais elle n'est pas congédiée pour en avoir un; elle risque seulement d'être moins recherchée à l'armée par les princes qui viendront faire choix d'une génitrice. Au reste, leur vie active et joyeuse leur donne assez de moyens de faire diversion à l'amour, contre qui le meilleur antidote est l'abondance même des poursuivans titrés et admis à leur cour.

Lorsque les unions vestaliques sont consommées à l'armée, le plus âgé du couple prend le nom de troubadour; s'ils sont de deux phalanges différentes, les troubadours vont se fixer dans la phalange du

plus jeune, et ils sont élevés au titre de Provestales et Provestels. Si l'un des amans manque à la fidélité, ils perdent leur rang.

ARTICLE II.

DU CORPS DE DAMOISELLAT.

Lois de l'amour en harmonie. Bases de ces lois. Mœurs nouvelles qui en résulteront pour les unions conjugales. Droits des époux.

537. La passion qui est destinée à rapprocher et unir les sexes est l'amour. Quand ce besoin se fait sentir, il doit être satisfait comme tous ceux qui tiennent à notre organisation, sous peine de supporter tous les maux qui suivent leurs privations. Si le besoin cesse, l'union qui en était l'effet se dissout ; elle ne pourrait plus subsister, puisqu'elle n'aurait plus de liens qui la formeraient, qu'il n'y aurait plus de passion, plus d'amour.

La malheureuse formation des états civilisés oblige de suivre une marche opposée à cet ordre naturel. On y fait un crime de céder aux impulsions de l'amour quand le couple amoureux ne s'astreint pas à suivre les formalités prescrites par les lois établies ; et, sans égard à l'inconstance, sans considérer que le mariage, ne devant être formé que par les affections du cœur, doit cesser avec la passion qui l'a fait contracter, on le rend indissoluble.

Mais, comme ce n'est pas impunément que l'on viole les lois de la nature, il résulte des institutions civilisées tous les désordres que nous avons mentionnés ailleurs, et qu'elles ne peuvent empêcher : le jeune homme, n'étant pas dans une position convenable pour contracter un mariage qui engage à des charges qu'il ne peut supporter, et qui doit durer autant que la vie, préfère des liaisons qu'il puisse

rompre à volonté, et il en trouve de faciles dans les filles du peuple, qui, pressées du besoin d'être aimées, et ayant peu d'espoir, par défaut de fortune, d'être choisies pour épouses, se livrent ouvertement à la prostitution. Pour être cachées, les intrigues n'en sont pas moins réelles dans une condition plus relevée : les demoiselles, à l'insu de leurs parens, ont des amis du cœur; enfin, ceux qui sont enchaînés dans les liens d'un hymen sans amour, vivent comme s'ils étaient dans l'état de liberté : la femme a des amans, et le mari des maîtresses.

C'est pour faire cesser cette contradiction entre les lois et les mœurs, et rétablir l'union des sexes sur les bases que la nature lui a données, que la corporation du Damoisellat est établie. Là, les unions sexuelles seront libres; elles ne dureront qu'autant que l'amour subsistera entre les conjoints. Aucune fille du peuple ne se vouera à la prostitution par indigence, puisqu'elle ne manquera de rien dans les phalanges; sa pauvreté n'apportera pas d'obstacle à son mariage, car il se fera sans dot. Cet engagement, n'étant plus influencé par l'intérêt, n'aura d'autre mobile que le seul qui lui convienne, l'amour. Cet engagement cessera avec lui; on aura la liberté entière de le dissoudre, sans qu'il en résulte aucun préjudice pour les enfans, qui seront élevés par l'association. Lorsqu'il y aura moralité à se démarier et à se remarier à volonté, il n'y aura plus lieu à l'adultère et à ses déplorables effets.

Les mœurs nouvelles que le damoisellat fera naître lorsqu'il sera jugé convenable de l'établir (491), tout en permettant des unions temporaires que la civilisation défend, auront autant de décence dans leur exercice qu'il y a de turpitude chez nous, mal-

gré nos prohibitions, ou plutôt par l'effet de l'impuissance de ces prohibitions.

Comme la passion amoureuse se fait sentir différemment chez les différens individus ; qu'elle porte les uns à la constance, et les autres à l'inconstance ; et que l'on ne peut pas changer ces dispositions, il importe de faire des classifications des séries de ces caractères. Cette distinction guidera l'homme qui désirera s'unir à une épouse fidèle, et l'empêchera de la choisir parmi les femmes qui ne peuvent pas se borner à un seul individu.

Cependant ce classement ne se fera pas dès l'entrée de la carrière amoureuse. Avant d'être admis au damoisellat, il faut avoir séjourné plus ou moins long-temps au vestalat. L'époque la plus critique de l'éducation, celle d'avènement en puberté, deviendrait l'écueil du système sériaire si elle faisait dévier la jeunesse des nobles sentimens dont l'éducation l'a nourrie : l'amour ne doit donc intervenir que pour donner une force nouvelle à ces impulsions honorables ; il doit opérer en sens contraire du mécanisme civilisé, où il ne s'empare des jeunes têtes que pour leur inspirer le mépris de tous les préceptes de l'éducation qu'on leur a donnée. Les relations, dans la phalange, sont disposées de manière que nulle intrigue d'amour ne peut rester inconnue, surtout dans la tribu de jouvencellat. La fidélité, d'ailleurs, et toutes les affections honnêtes, y jouissent d'un lustre dont on ne voit pas même l'ombre parmi nous. Ce serait donc, pour un damoiseau comme pour une damoiselle, un grand déshonneur que de n'avoir pas commencé par une conduite honorable, et d'entrer dans la carrière par la route du dévergondage ou de l'hypocrisie ; et le jouvenceau et la jouvencelle qui débuteraient sans moralité dans leurs

amours, essuieraient l'affront d'être refusés au corps du damoisellat, qui tient rang dans la cour galante en titre de série de fidélité. Ils seraient obligés de prendre place à la première tribu complémentaire, et y seraient mal vus, parce que cette tribu est hors de ligne par insuffisance de titres caractériels, et non par défaut de mœurs ni de procédés.

Les fêtes relatives aux noces ne se célèbrent qu'après l'union consommée. Lorsqu'une vestale a fait un choix parmi ses prétendants, elle se borne à en faire la déclaration cachetée à la haute matrone, qui est la ministre des relations amoureuses.

On fait les dispositions nécessaires pour recevoir chaque soir les couples qui veulent s'unir secrètement; ils sont reconnus par une intendante de matrones; l'union n'est divulguée que le lendemain, où la vestale a quitté sa couronne de lis pour ceindre une couronne de roses, et se montre en costume de damoiselle avec son favori ou son damoiseau, si c'est un vestel qu'elle a choisi.

Le premier amour est très-révéré en harmonie; on le considère comme une sorte d'alliance perpétuelle, et on ne manque jamais de le cimenter par un legs testamentaire.

Pour prolonger autant que possible la fidélité des damoiseaux et damoiselles, on s'attache à prévenir les occasions d'inconstance : cette secte d'amans n'a qu'un demiaccès en cour galante; elle ne fréquente pas les séristères de hauts degrés en amour; elle n'est qu'un anneau de transition jouissant d'une demi-liberté amoureuse. Quoique la société naturelle distingue des amours de tous degrés, elle ne se hâte pas d'y admettre la jeunesse dont l'éducation n'est pas achevée : le damoisellat ne fréquente que les séries du degré de fidélité et la première secte du fa-

quirat, puis la secte de rigorisme ou pruderie, qui forme le huitième et dernier anneau en gammes de fonctions d'amour.

Les prérogatives de la fidélité pendant un temps déterminé par les statuts, sont d'être admis de plein droit à l'armée, et d'y avancer en grade. Ainsi, par exemple, Eurydice et Orphée sont deux modèles d'amour conjugal; Orphée, célèbre par ses poésies et sa lyre, va chaque année aux armées industrielles pour y briller dans les fêtes du soir; Eurydice l'y accompagne, et, quoique entourée de courtisans, elle conserve à Orphée une fidélité inaltérable. Cette vertu constatée reçoit sa récompense : après sept campagnes, Eurydice obtient de plein droit le rang de Paladine ou officière de l'unité universelle, qui n'est donné à d'autres catégories de femmes qu'après la douzième campagne industrielle. Ainsi, d'année en année, Eurydice gagne de vitesse pour l'avancement à des grades plus élevés; après douze ans de fidélité, elle aura commanderie ou sénatorerie, et dotation dans l'ordre des paladines, qui a ses revenus, ses allocations, décorations, etc. C'est ainsi qu'en civilisation la fidélité, qui est une vertu stérile pour le bien-être de la femme, reçoit, en harmonie, la plus brillante récompense.

La société naturelle établit une échelle de droits et de titres en amour; il y a des degrés dans l'union des sexes. Une femme stérile ne peut pas être épouse, puisqu'elle ne peut pas créer le lien familial. Il en est de même d'un homme qui, dans son union avec une femme déjà mère antérieurement, n'obtiendrait d'elle aucun enfant : il ne serait pas promu au rang d'époux. La grossesse n'est pas même un motif pour concéder ces titres : car la femme peut accoucher

d'un enfant mort. Il faut que l'union produise un enfant viable.

Lorsqu'il y a un commerce amoureux de quelque durée entre deux sociétaires, ces liens se conservent et se perpétuent par une portion de leurs héritages que les amans se font réciproquement l'un à l'autre, et qui est irrévocable.

Les liens d'hoirie en amour sont de divers degrés : le principal est le lien de constance composée, celui auquel on revient toujours, quoiqu'il soit en concurrence avec d'autres amours plus nouveaux et plus ardens.

Comme la nature n'a pas fait toutes les femmes pour la constance ; qu'elle a voulu qu'il y en eût qui ne puissent supporter le joug conjugal, ni aucune chaîne en amour, mais qui veulent conserver la liberté du cœur, et ont pour but le bonheur des humains et non d'un favori, la philanthropie cosmopolite et non l'égoïsme du mariage, où deux êtres ne s'occupent que d'eux seuls, il était donc convenable que ces caractères ne soient pas confondus avec les précédens, et qu'au lieu d'être, comme en civilisation, voués à la crapule et à la débaûche, la société sût les utiliser en les ralliant à l'honneur et à l'industrie : aussi c'est ce qu'elle fait en fondant des institutions féminines de faquinesses, bacchantes, bayadères, etc., qui auront pour devise AMITIÉ CONSTANTE, AMOUR VOLAGE, HONNEUR SANS TACHE. Ces séries seront composées principalement de femmes stériles qui ne pourraient servir à la propagation, devenir épouses, et former le lien de famille.

Les bacchantes seront destinées à faire le charme des armées industrielles ; elles y seront formées en légions. On verra une maréchale de bacchantes, à la tête de cinquante mille femmes, payée et considérée

comme l'est, en civilisation, un maréchal. La fonction de ces femmes sera de faire le service domestique de l'armée, tel que cuisine, buanderie, couture, etc.; elles interviendront au théâtre dans les fêtes du soir; elles feront les travaux de construction que leur sexe leur permettra d'entreprendre. Leur emploi politique sera de prévenir les genres d'amour qui détourneraient du travail, et d'y faire diversion par la variété des jouissances. Jamais leurs faveurs ne seront le prix de l'argent : une bacchante qui serait convaincue de la moindre faute en ce genre, serait honteusement destituée, flétrie, et perdrait ses droits à l'avancement.

Les bacchans et bacchantes sont spécialement chargés, à titre de philanthropie, d'aller consoler les prétendants et prétendantes qui se trouvent éconduits par suite des unions secrètes de la nuit. Mais si ces prétendants et prétendantes sont du corps de la vestalité, ce ne seront pas les bacchans et bacchantes qui iront les guérir d'un amour malheureux, mais d'autres groupes de la série amoureuse désignés sous le nom de sentimentaux et sentimentales. J'entre dans ces détails, dit Fourier, pour rappeler que les passions ont, dans chaque période sociale, une marche différente, et que si les usages de l'ordre harmonien paraissent bizarres sur quelques points, il faudrait, avant de les juger, connaître les circonstances qui introduiront des mœurs si opposées aux nôtres.

538. Nous ne devons pas terminer l'exposition du système d'association unitaire sans faire observer que c'est l'institution du libre amour qui vient de nous occuper, qui a suscité à ce système le plus grand nombre d'ennemis. On a regardé la liberté amoureuse comme étant une monstruosité, une immoralité opposée à tout ordre social. Cette assertion

a-t-elle un fondement légitime? Les rapports des sexes entre eux peuvent-ils avoir une autre base? Peut-on, par la contrainte, leur imposer d'autres lois, et les faire observer sans entrave? Mais si cela était, pourquoi donc voyons-nous en civilisation la monogamie, établie à perpétuité comme règle des bonnes mœurs, n'être nullement observée, et, ce qui est plus remarquable encore, être ridiculisée chez le petit nombre de ceux qui s'y soumettent? Les amans s'y unissent sans observer les formalités du mariage, et les mariés y vivent ensemble sans suivre le commandement de la fidélité conjugale.

Convient-il mieux de laisser commettre, sans s'en occuper, ces infractions sur lesquelles la contrainte est impuissante, que d'établir des institutions calculées sur les impulsions de la nature, qui leur ôteraient les inconvéniens qu'elles ont en civilisation, et les feraient même tourner au bien-être de l'humanité, lorsqu'on prendrait toutes les précautions désirables pour les faire coïncider avec l'ordre et l'harmonie des mœurs? C'est par ces moyens dirigés avec prudence et adresse, que Fourier croit que cela pourra se faire par la postérité.

D'abord, on ne s'occupera de changer les lois civilisées qui ont rapport à l'union des sexes, quelque défectueuses qu'elles soient, que lorsqu'après plusieurs générations l'association jugera qu'elle est arrivée à l'époque où ce changement est devenu nécessaire, que les maris et les pères du globe entier auront voté sur son opportunité: alors les nouvelles institutions concernant le vestalat et le damoisellat seront admises, mais successivement. C'est avec de pareilles précautions que les mœurs du temps présent pourront être changées.

Nous voyons par-là que la morale sera aussi bien

observée en harmonie qu'elle l'est en civilisation, et que s'il peut y avoir quelque dissidence à cet égard, ce n'est que parce qu'on ne s'entendrait pas sur l'acception du mot *morale*, si mal défini dans les ouvrages des moralistes. Ils donnent ce nom à ce qui est bien, tandis que le bien et la morale sont deux choses très-différentes : la morale est la voie que l'on suit pour arriver au bien ; elle est le moyen, et le bien est le but que l'on veut atteindre. Si le moyen fait arriver au but, la morale est bonne ; elle ne l'est pas si, par ses procédés, elle ne peut conduire au bien. Mais pour être impuissante, elle n'est pas *immoralité*. L'immoralité, en effet, est le moyen de faire le mal. D'après cette distinction indispensable, on peut discuter si une moralité est ou n'est pas meilleure qu'une autre ; si elle peut produire plus de vérité, de loyauté, de justice, de liberté et d'ordre dans les relations des sexes que la morale qui est établie aujourd'hui. Mais on ne peut pas dire qu'il y ait immoralité là où l'on ne trouverait pas que la morale convient : car on ne peut pas supposer l'intention absurde de vouloir fonder des institutions qui aient pour objet de provoquer la perversité de l'espèce humaine. Mais Fourier a vu que chaque peuple a, relativement aux rapports des sexes, des morales différentes ; que les uns adoptent la monogamie avec ou sans divorce, les autres la polygamie, d'autres la polyandrie, etc. ; et, quoique chaque nation contraigne ses habitans à ne pas s'écarter de ces formes, partout il y a des infractions à ces lois qu'il est impossible d'empêcher : la polygamie s'exerce là où la monogamie est prescrite, et ainsi des autres morales. Il a pensé que ces modes d'union pouvaient bien être dans l'essence de la nature humaine, et que conséquemment ils pourraient être

adoptés par les générations futures quand l'association réunira le genre humain en un tout unique.

Nous n'avons pas les élémens nécessaires pour porter un jugement éclairé sur la convenance de ces coutumes dans les mœurs de ces temps éloignés ; mais ce qui est certain , c'est qu'elles sont inadmissibles dans l'ordre actuellement établi, et même dans les premiers temps du régime phalanstérien, où elles ne doivent pas être proposées. Que les prévisions de Fourier n'effarouchent donc pas les amis des mœurs civilisées : ce ne seront pas eux qui les verront changées ; et si elles doivent l'être un jour , ce ne sera pas parce que la civilisation deviendra harmonie , mais parce que la postérité , d'après sa position , jugera que ces mœurs lui conviendront mieux que les nôtres.

· CHAPITRE III.

De la Progression qui doit être suivie dans l'établissement de la Société harmonienne.

Ce n'est qu'après plusieurs générations que la totalité des institutions harmoniennes pourra être mise en pratique.

539. Nous avons fait connaître les principaux ressorts qu'il convient d'établir pour fonder la société humaine sur les bases que la nature a posées, c'est-à-dire sur la constitution de l'homme. Mais, comme nous l'avons dit, ce mécanisme ne peut être en tout point mis en pratique dès l'origine de son exécution : on ne peut y introduire que successivement les belles institutions que nous avons décrites, et seulement lorsque les mœurs seront formées pour les recevoir. Au moral comme au physique, les hommes ne passent pas si aisément d'une manière d'être à une autre qui lui serait supérieure, sans y être préparés. La société

phalangienne ne pourra donc recevoir son complément que lorsque la génération entière sera née dans l'association, et y aura reçu l'éducation propre à la disposer au nouvel ordre de choses. Ainsi, nous ne pouvons pas trop le répéter, on n'y verra pas, dans la première génération, établir les corporations de vestalat, de damoisellat, de familisme : la liberté d'amour n'aura pas lieu. Les phalanges seront régies par les lois et soumises à l'autorité du pays où elles seront établies, jusqu'à ce qu'une nation entière, adoptant le régime sériaire, reconstitue son gouvernement sur l'ordre harmonien.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail des précautions qu'il convient de prendre dans la phalange d'essai ; nous n'exposerons pas les difficultés que ce premier établissement présentera, et nous n'indiquerons pas les moyens que Fourier donne de les surmonter. Toutes ces connaissances ne seraient utiles que pour le premier fondateur. Aussi terminerons-nous ici notre analyse.

CHAPITRE IV.

Parallèle des avantages et des inconvénients que présentent à l'Humanité la Civilisation et la Société harmonienne.

540. Nous avons vu les différences d'organisation de la civilisation et de l'association harmonienne : terminons par un court parallèle des avantages et des inconvénients que ces formes sociales peuvent avoir pour le bien-être de l'homme.

541. L'humanité se présente à nos regards fractionnée en nations éparses sur la terre, souvent s'ignorant, ou se connaissant à peine (454). Loin de

s'entr'aider par leur mutuel concours, elles s'isolent les unes des autres; se renferment dans un étroit égoïsme; préfèrent leur gouvernement, leur religion, leur langue, leurs mœurs, leurs usages, à ceux des autres peuples; refusent d'admettre leurs produits, ou ne leur donnent entrée qu'à des conditions onéreuses; regardent enfin la prospérité de leurs voisins d'un œil jaloux et comme nuisible à la leur. De cet esprit ombrageux et étroit naissent des luttes continuelles, des guerres sanglantes, qui quelquefois entraînent la perte de la nationalité d'un des combattans, et toujours occasionent l'appauvrissement du vainqueur et la ruine du vaincu.

Tous ces fléaux disparaissent avec l'association harmonienne, qui, étant universelle de sa nature, n'a qu'un même intérêt, un même but, une même organisation, et les mêmes lois.

542. Comme les nations, les individus qui les composent n'ont entre eux aucun lien d'union que le mariage; et cependant, pour remplir la noble mission de cultiver le globe auquel tous leurs besoins personnels sont attachés, cette union est indispensable : car chacun d'eux n'a reçu en partage qu'une partie des penchans de l'humanité; mais les facultés qui manquent aux uns sont possédées par d'autres, et, en se réunissant, ils peuvent tout obtenir d'un travail mutuel bien entendu. C'est cette organisation admirable qui rend l'association indispensable à l'homme.

Mais ce n'est pas ainsi que la civilisation est conçue. Le chef d'un ménage est forcé, par ses seuls moyens, de pourvoir aux besoins de sa famille; et comme cette tâche dépasse souvent ses facultés, elle est incomplètement remplie, ou du moins il faut qu'il emploie souvent la plus grande partie de sa vie dans

des travaux sans attrait, dans des soucis continuels, pour empêcher ceux qui sont à sa charge de tomber dans la misère.

Quel aspect différent présente la société sériaire ! Là, dix-huit cents personnes tranquilles sur leur sort et celui de leurs familles, se livrent avec leurs amis aux différens genres d'occupations qu'elles aiment avec ardeur. Ce n'est pas la nécessité qui les leur fait entreprendre, mais le plaisir qu'elles y trouvent; et, pour que ce plaisir ne s'épuise jamais, le travail se fait en de courtes séances que l'on quitte pour voler à des jouissances nouvelles. Quoiqu'on soit insouciant sur les suites de cette joyeuse activité, loin d'être stérile, elle produit d'immenses richesses qui permettent de goûter les avantages que l'opulence peut répandre sur la vie.

Les vices des ménages de famille ne sont pas seulement de rendre les travaux pénibles, difficiles, imparfaits, insuffisans : ils ont l'inconvénient non moins grave de mettre la division entre les citoyens en excitant l'égoïsme et toutes les passions subversives qui en découlent. Chacun étant forcé de pourvoir à ses besoins par ses propres forces, se trouve souvent en rivalité avec ses voisins, qui ont le même but à atteindre. Ainsi, que deux industries semblables s'établissent dans le même lieu où une seule suffirait à la consommation de la localité : l'une ne peut prospérer qu'aux dépens de l'autre, et il en est ainsi de tous les intérêts qui se croisent; de là naissent nécessairement des antipathies qui nous portent à regarder nos semblables comme des ennemis qui conspirent notre perte.

En harmonie, au contraire, l'ordre que l'on observe dans l'exercice du travail ne donne pas seulement les meilleurs produits possibles; mais ce qui n'est

pas moins précieux, c'est que tous les hommes qui, par l'effet de la concurrence, sont en hostilité en civilisation, deviennent, par l'effet de l'association, des amis ardents qui acquièrent ce titre en concourant tous également à la prospérité commune.

543. Si la civilisation n'a rien su faire pour organiser le travail et rendre les nations florissantes en faisant jouir du bien-être tous les membres qui les composent, elle s'est beaucoup occupée des moyens d'arrêter les désordres qui proviennent des rivalités que la division des ménages fait naître ; et, pour cet effet, elle emploie les leçons de la morale, les craintes des peines religieuses, et surtout les châtimens qu'elle inflige aux délinquans par les lois. Mais, il est pénible de le dire, ces moyens sont sans succès : et ce qui le prouve jusqu'à l'évidence, c'est que la statistique des crimes et délits, qui se dresse chaque année, présente toujours le même résultat. Les remèdes employés dans l'ordre actuellement établi ne conviennent donc pas pour guérir ce mal, et il est indispensable de recourir à d'autres voies. C'est ce que fait le système harmonien.

Si en civilisation on emploie la contrainte pour empêcher l'homme de tomber en faute, c'est que l'on y croit que ces chutes viennent de sa nature corrompue. On pense, au contraire, en association harmonienne, que l'homme naît bon ; que ce n'est pas de lui que provient le mal, mais des vices de la société où il vit. Sans donc prétendre changer la constitution humaine, ce qui est regardé comme impossible, il suffit, pour lui faire suivre la route du bien, d'organiser la société de manière à la rendre convenable à la nature de l'homme. Lorsqu'ils ne seront plus divisés d'intérêt, les hommes ne seront plus hostiles entre eux : car Dieu les a faits pour

s'aimer, puisqu'ils sont destinés à vivre ensemble : sans cette disposition, la société serait impossible. Il suffit donc qu'au lieu d'agir isolément et en opposition, ils travaillent en commun et de concert à leur bien-être ; qu'il n'y ait point de dissidence occasionnée par la misère des uns et l'opulence des autres, par l'exercice des professions diverses, dont les unes sont méprisées et les autres réputées honorables, par des différences d'éducation, de position sociale ; enfin, que chacun soit classé suivant ses talents, rétribué selon ses œuvres, et considéré d'après son mérite personnel, pour que la plus grande partie des vices que la contrainte ne peut empêcher avec la civilisation, disparaissent comme par enchantement, par le seul effet de l'association harmonienne.

544. Si la civilisation blesse les sympathies en isolant les intérêts, elle dénature plus encore l'union des sexes par des institutions contre nature (446). Quoique l'époque de remédier à ces maux ne pourrait avoir lieu que long-temps après l'établissement de l'association sérieuse, il n'importe pas moins de constater dès à présent que lorsque l'opportunité sera reconnue, elle trouvera des moyens de donner aux passions d'amour et de famille la direction qui leur manque aujourd'hui pour concourir au bien-être de l'humanité. On voit, en effet, que les mariages se font ordinairement en civilisation par intérêt ; et c'est l'amour qui devrait les cimenter. Mais ce sentiment, qui seul a le pouvoir de les rendre heureux, ne peut exclusivement convenir avec les charges que cet état entraîne dans notre manière de vivre ; il serait imprudent de ne pas les prendre en considération : aussi on ne se marie le plus souvent que parce qu'on trouve un parti qui procure une position sociale avantageuse, une famille considérée, et

avant tout de la fortune. Mais bientôt on s'aperçoit que ces avantages sont peu propres à compenser les calamités attachées aux liens indissolubles auxquels on s'est assujéti. On croyait n'y trouver que plaisir, on n'y rencontre trop souvent qu'ennui et dégoût.

On peut, en association harmonienne, trouver des moyens de concilier la liberté en amour avec ce que l'ordre social exige pour n'être pas interverti et n'occasioner aucune subversion dans son sein. Rassuré sur les besoins de la vie, on ne cherchera plus à y pourvoir par un riche mariage; on le formera par le seul sentiment d'amour, et non par intérêt. Si l'affection cesse entre époux, on n'aura pas la crainte d'être forcé de passer toute sa vie dans une union que l'on abhorre.

545. Ce n'est pas seulement sous le rapport de l'incompatibilité d'humeur et de la cessation d'amour entre les conjoints, que le mariage civilisé est un état toujours aventureux et critique : il est encore onéreux par la charge des enfans qui en proviennent; tandis que l'association harmonienne ne laisse aux époux que les charmes de la paternité, et les affranchit des frais de nourriture, d'entretien et d'éducation, qu'elle prend seule à son compte.

546. Enfin, l'homme, dans notre manière de vivre, étant dans l'impossibilité de satisfaire tous ses penchans, ne peut y goûter un bonheur constant et complet. L'harmonie, laissant un libre essor aux passions natives, détruira toutes les entraves qui empêcheraient le bien-être, et permettra d'en jouir d'une manière aussi étendue que l'on peut le désirer sur la terre.

TABLE ANALYTIQUE

DU TROISIÈME VOLUME.



SIXIÈME PARTIE.

	PAGES
DU CONCOURS DES VIES INSTINCTIVE ET SPIRITUELLE POUR DIRIGER L'HOMME DANS LA CONDUITE DE LA VIE.	1
TITRE PREMIER. Des Désirs et des Passions. .	2
CHAPITRE PREMIER. Nature des Désirs et des passions.	ib.
Définition. Conditions des désirs et des passions. Leur nécessité, leur nombre, et leur classification. Différences entre les passions harmoniques et les passions subversives. Tous les hommes naissent avec des passions. De la prédominance des passions dans les sexes. Nécessité d'avoir plusieurs passions à la fois. Formation des passions.	
CHAPITRE II. Influence de la raison sur les Désirs et les Passions.	14
Identité de la raison et de la moralité. Différence entre la raison et l'instinct. Union de ces deux propriétés dans la conduite de la vie.	
TITRE DEUXIÈME. De la Volonté.	20
Elle n'est pas une faculté primordiale. En quoi elle diffère du désir. Elle nous met en rapport avec le monde extérieur. Elle est contrainte par le motif. Réfutation des partisans de la liberté du vouloir. Danger qu'aurait cette liberté. Avantages que la volonté retire de sa fatalité. Formation de la volonté. Sa manifestation. Sa cessation.	
TITRE TROISIÈME. Des Actions volontaires. .	34
CHAPITRE PREMIER. Des Actions volontaires irréfléchies.	ib.
SECTION PREMIÈRE. Des Actions provenant de l'instinct.	ib.
Les affections portent à agir par le seul effet de la sensibilité. C'est ce seul stimulant qui produit toutes les actions instinctives.	
SECTION II. Des Actions provenant de l'Habitude.	36
Nature de cette faculté. Sa cause. Son mode d'action.	
SECTION III. Des Actions provenant de l'Imitation. .	37
Ce qu'on appelle imitation. Avantages qu'elle procure.	
CHAPITRE II. Des Actions volontaires réfléchies, et de leurs Effets.	38
Elles agissent sur les organes musculaires. C'est par l'action que l'homme manifeste sa puissance. L'action volontaire est toujours un plaisir.	

TITRE QUATRIÈME. Direction des Actions dans la conduite de la vie, et Sentimens qui en résultent.	43
CHAPITRE PREMIER. Direction des Actions dans la conduite de la vie.	ib.
Objets de nos besoins. Destinée de l'homme. Moyens de la remplir.	
CHAPITRE II. Des Sentimens qui résultent des Actions volontaires.	45
SECTION PREMIÈRE. Des Jouissances.	ib.
L'espoir est une jouissance. Tous les objets susceptibles d'occasioner des sentimens ont leurs jouissances. Causes de l'intensité des jouissances. Influence du temps présent, passé et futur, sur les jouissances.	
SECTION II. Du Bonheur.	51
Conduite de la vie qui peut procurer le bonheur. Ce qu'on entend par bonheur. L'homme seul éprouve ce sentiment. Conditions pour que les jouissances soient moyens de bonheur. Les moyens varient à l'infini. Tous les hommes peuvent éprouver le bonheur. Obstacle qu'y apporte l'état social imparfait. Direction de nos facultés pour produire le bonheur. Conditions à remplir dans l'état civilisé, pour y être aussi heureux que possible. Le bonheur tend à perfectionner la nature humaine. Sentiment d'un bonheur idéal ultra-terrestre.	

SEPTIÈME PARTIE.

MODIFICATIONS DES VIES INSTINCTIVE ET SPIRITUELLE QUI CONSTITUENT LES DIFFÉRENCES ENTRE LES HOMMES.	69
TITRE PREMIER. Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par les causes physiques.	ib.
CHAPITRE PREMIER. Action de l'atmosphère sur les Vies instinctive et spirituelle.	70
Effets de l'air et des gaz sur la sensibilité.	
CHAPITRE II. Action du globe sur les Vies instinctive et spirituelle.	71
SECTION PREMIÈRE. Influence des climats sur les Vies instinctive et spirituelle.	ib.
Difficulté de distinguer dans les races d'hommes les différences qui sont dues au climat.	
SECTION II. Influence des saisons sur les Vies instinctive et spirituelle.	75
Elle est la même que celle des climats.	

SECTION III. Influence du jour et de la nuit sur les Vies instinctive et spirituelle. . . .	76
Effet de la présence ou de l'absence du soleil sur la sensibilité. Effet des périodes de la journée.	
CHAPITRE III. Action des productions terrestres sur les Vies instinctive et spirituelle. . .	78
SECTION PREMIÈRE. Influence des alimens sur les Vies instinctive et spirituelle.	ib.
Les alimens agissent sur les vies sensitive et spirituelle, et par leurs quantités, et par leurs qualités.	
SECTION II. Influence des boissons sur les Vies instinctive et spirituelle.	80
Elles agissent de même que les alimens. Effet de l'ivresse. Action des différentes boissons.	
SECTION III. Influence des remèdes sur les Vies instinctive et spirituelle.	83
TITRE DEUXIÈME. Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par des causes physiologiques.	ib.
CHAPITRE PREMIER. Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par la génération.	ib.
Familles remarquables par l'esprit, et d'autres par l'imbecillité. Un amour énergique produit des enfans spirituels. La débauche engendre des enfans faibles de corps et d'esprit.	
CHAPITRE II. Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par l'âge.	84
Elles dépendent des changemens organiques, et ne peuvent être interverties.	
CHAPITRE III. Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par la différence des sexes.	87
Caractère de chaque sexe dans les vies sensitive et spirituelle. Différence dans les objets des affections. Des époques de la vie où ces différences se prononcent. Changement opéré dans la femme après la cessation de la menstruation. Effet de la castration.	
CHAPITRE IV. Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par le régime. . .	96
Toutes les fonctions vitales influent sur l'esprit. Quand elles ne sont pas satisfaites, l'esprit languit. Influence du besoin de l'alimentation, de la génération, de la menstruation, de la grossesse, de la veille et du sommeil, de la culture de l'intelligence, des travaux corporels, et de leurs différentes espèces.	

CHAPITRE V. Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par les maladies et les vices de l'organisation.	103
SECTION PREMIÈRE. Modifications des Vies instinctive et spirituelle par l'effet des maladies.	104
Comment les maladies des organes influent sur les vies instinctive et spirituelle.	
ARTICLE PREMIER. Influence des maladies sur les perceptions et les sensations.	106
Elle dépend de la lésion des organes sensitifs, ou de l'action sympathique des viscères malades.	
ARTICLE II. Influence des maladies sur l'imagination et les sentimens.	108
Les maladies légères peuvent déranger la sensibilité.	
ARTICLE III. Influence des maladies sur l'Intelligence.	112
L'intelligence, par l'effet des maladies, peut être exaltée, affaiblie, ou intervertie. La maladie rend l'enfance précoce. Des maladies qui accroissent l'intelligence dans tous les âges; de celles qui l'affaiblissent. Difficulté de connaître les fils secrets de ces dérangemens. Des aliénations mentales. Effets de la folie sur la vie spirituelle. Perceptions erronées. Hallucinations. En quoi elles diffèrent de l'ex-tase. D'où elles procèdent. Conviction que donne l'hallucination. La folie produit une multitude de perceptions. Des liaisons qu'elle en forme. Quelquefois elle affaiblit les perceptions. Elle détruit la volonté. Elle prend le caractère de la passion. Les fous sont pusillanimes, imprévoyans. Ils ne s'occupent que d'eux seuls. Des différentes espèces de folies. Monomanie. Manie. Démence. Imbecillité. Les aliénations se transforment les unes dans les autres. Epoque de la vie où la folie se déclare. Ses caractères dans les deux sexes. Ses causes.	
ARTICLE IV. Influence des maladies sur le Système musculaire.	126
Il est exalté, affaibli, ou entièrement perverti.	
SECTION II. Modifications des Vies instinctive et spirituelle par les vices organiques.	127
Privation des sens. Idiotisme causé par défaut de développement des organes. Exaltation des organes génitaux.	
CHAPITRE VI. Modifications des Vies instinctive et spirituelle occasionées par le sommeil. . .	131
Sommeil des organes des sens et des facultés intellectuelles. Ce qui cause le réveil. Définition des rêves. Causes qui les occasionent. Des différentes espèces de rêves. Cauchemar. Somnambulisme. Différence de l'état de l'intelligence dans la veille et le sommeil. Causes qui font varier les rêves. Comment les idées s'y associent. Influence de l'imagination pendant les rêves. Nécessité de l'incohérence des	

rêves. Rapport entre rêves, rêveries, châteaux en Espagne. Effet du somnambulisme. Somnambulisme magnétique. Ses effets. Rapport du sommeil magnétique avec les sens, l'intellect, et le système musculaire. Discussion académique sur le sommeil magnétique.

TITRE TROISIÈME. Modifications des Vies instinctive et spirituelle, occasionées par des causes morales. 158

Elles tiennent à la manière d'être de l'homme dans la société, et aux influences qu'il en éprouve.

HUITIÈME PARTIE.

DÉVELOPPEMENT ET CESSATION DES VIES INSTINCTIVE ET SPIRITUELLE. 159

Développement de la propriété de sentir dans le fœtus, dans la première enfance. Développement des sens, des perceptions involontaires. Commencement de l'intelligence. Formation des idées. Souvenirs naissans. Premières réflexions. Naissance des affections pour les personnes. Progrès de l'intelligence après la seconde dentition. Développement spirituel anormal. Influence de la puberté sur la vie spirituelle. Age adulte. Vieillesse. Effets de la mort prématurée et de la mort naturelle. Immortalité de l'ame.

NEUVIÈME PARTIE.

DIFFÉRENCES ENTRE LES HOMMES ET LES ANIMAUX, RELATIVEMENT AUX VIES INSTINCTIVE ET SPIRITUELLE. 179

TITRE PREMIER. De la Constitution sensitive et spirituelle des Animaux. ib.

Les animaux ne sont pas des machines organisées. Ils ont une ame. En quoi elle diffère de celle de l'homme. Cette ame est en rapport avec leur organisation. Ils ont des sens, un cerveau, des muscles pour se mouvoir. Leur organisation intérieure répond à l'extérieure. Par leur organisation, on peut connaître leur instinct.

TITRE DEUXIÈME. De la Force instinctive et spirituelle des Animaux, et de ses effets. . . 183

Les animaux jouissent-ils des deux vies instinctive et spirituelle, ou de la vie instinctive seulement. Opinions de Fr. Cuvier et de Maine-Biran. L'instinct est perfectible. Causes des différens instincts des animaux. Causes des modifications que les penchans industriels éprouvent chez les individus. Il faut que leurs besoins soient en rapport avec leurs facultés pour être satisfaits. Manifestation extérieure de leur instinct. Développement de ces facultés par l'exercice, par l'exemple, par l'éducation.

TITRE TROISIÈME. Des Affections des Animaux. 198
 Les affections instinctives des animaux sont les mêmes que celles de l'homme. Affections produites par l'action des sens. Affections de l'ame. En quoi elles diffèrent de celles de l'homme. Manifestation des desirs.

TITRE QUATRIÈME. De l'Action des Animaux pour remplir leurs destinées. 208
 Enumération et développement de ces actions.

DIXIÈME PARTIE.

DE L'HUMANITÉ, OU DE L'HOMME CONSIDÉRÉ EN ASSOCIATION UNIVERSELLE. 212

L'homme est organisé pour vivre en société. Mode naturel d'association.

TITRE PREMIER. Des différentes Phases sociales de l'Humanité. 214

PREMIÈRE PÉRIODE. Edénisme. 216

DEUXIÈME PÉRIODE. Sauvagerie. 218

TROISIÈME PÉRIODE. Patriarchat. 220

QUATRIÈME PÉRIODE. Barbarie. 221

CINQUIÈME PÉRIODE. Théocratie. 222

SIXIÈME ET DERNIÈRE PÉRIODE. Civilisation. 223

TITRE DEUXIÈME. Influence des Formes sociales jusqu'à présent adoptées. 228

Il était nécessaire que l'homme passât par la civilisation pour arriver à un état meilleur. Aujourd'hui elle ne convient plus, ce qui est reconnu par tous les philosophes.

CHAPITRE PREMIER. Type d'un Système social en harmonie avec l'état actuel de l'Humanité. 233

CHAPITRE II. Parallèle entre la Civilisation et le Type social propre à l'Humanité actuelle. 242

SECTION PREMIÈRE. Critique des Ménages de famille. ib.

Constitution des ménages de famille. Vices de la distribution de leurs travaux. Vices dans la forme de leurs mariages. Vices dans l'éducation des enfans. Difficulté d'obtenir le bonheur en civilisation.

SECTION II. Critique des Gouvernemens civilisés. 259

Ils ne peuvent remédier aux vices des ménages de famille, ni procurer aux citoyens une véritable liberté. Ils ne peuvent faire des lois toujours bonnes, et en assurer l'exécution par la contrainte. La contrainte ne peut se concilier avec la liberté. Effets de la contrainte religieuse. Effets de l'instruction donnée par les gouvernemens. Charges énormes qui résultent de l'organisation de la civilisation.

SECTION III. Critique de la Division du Genre humain en nations indépendantes.....	273
Énumération des maux qui résultent de cette division.	
TITRE TROISIÈME. Des Moyens émis pour perfectionner le Système social.....	276
Ils sont au nombre de deux.	
CHAPITRE PREMIER. Perfectionnement de l'Etat social par la modification des institutions..	ib.
Insuffisance de tous les moyens possibles.	
CHAPITRE II. Perfectionnement de l'Etat social, en substituant à la civilisation un autre mode d'association.....	283
Les systèmes proposés ont été sans succès.	
SECTION PREMIÈRE. Systèmes présentés en remplacement de la civilisation.....	284
ARTICLE PREMIER. Systèmes des Lacédémoniens et des Esséniens.....	285
ARTICLE II. Association des Frères Moraves..	287
ARTICLE III. Associations Auvergniennes.....	292
ARTICLE IV. Système proposé par Feignet.....	293
ARTICLE V. Système de la Coopération mutuelle et de la Communauté des biens, par Owen.	295
ARTICLE VI. Système d'association des Jésuites, au Paraguay.....	298
ARTICLE VII. République des Egaux, par Babeuf.....	306
ARTICLE VIII. Religion Saint-Simonienne... 	315
SECTION II. Critique des Systèmes proposés en remplacement de la civilisation.....	323
TITRE QUATRIÈME. De l'Association qui convient à l'Humanité dans l'état actuel du progrès des sciences et de l'industrie, ou de la Société harmonienne.....	337
Elle est fondée sur les lois de la nature.	
CHAPITRE PREMIER. Formation de la Société harmonienne.....	338
Elle a pour base un ménage sociétaire.	

SECTION PREMIÈRE. Composition des Ménages sociétaires.	339
ARTICLE PREMIER. Du Matériel d'un Ménage sociétaire.	ib.
ARTICLE II. Du Personnel d'un Ménage sociétaire.	344
Il est de 1,600 à 2,000 personnes de tout âge, de tout caractère, de toute fortune, etc.	
SECTION II. Organisation d'un Ménage sociétaire.	347
ARTICLE PREMIER. Classement des Associés par âges et sexes.	348
ARTICLE II. Classement des Associés par caractères et penchans.	350
ARTICLE III. Classement des Associés par groupes et séries.	357
Division des personnes qui ont des goûts semblables pour le même travail.	
ARTICLE IV. Du gouvernement et des lois du Ménage sociétaire, et de toute l'Association harmonienne.	365
But du gouvernement. On parvient au pouvoir par le suffrage des associés. Hiérarchie des fonctions. Le gouvernement est unitaire pour tout le globe.	
SECTION III. Opérations des Ménages sociétaires.	375
ARTICLE PREMIER. Des Ressorts qui portent les Harmoniens au travail.	ib.
§ 1. Moyens de produire l'Enthousiasme.	376
Ces moyens sont la cabaliste, la composite, et la papillonne.	
§ 2. Moyens d'établir l'accord et l'harmonie entre les Associés.	386
C'est par la direction des passions sociales qu'on y parvient. Comment se fait cette direction.	
ARTICLE II. Objet du Travail sociétaire.	431
Ce qu'il faut entendre par industrie.	
§ 1. Fonctions qui se font dans les Ménages.	ib.
N° 1. Travaux domestiques.	ib.
Leur importance. Préparation des alimens. Service personnel.	
N° 2. Travaux agricoles.	435
Ordre qu'il convient d'établir dans ces travaux.	

N° 3. Travaux d'Education d'Animaux utiles , et de Destruction d'Animaux nuisibles.	440
N° 4. Travaux manufacturiers.	444
A quelles espèces de manufactures il convient de s'adonner de préférence. Emploi des machines.	
N° 5. Enseignement.	447
Choix des professeurs.	
N° 6. Etude et Emploi des Sciences.	448
Chacun peut s'y livrer à son gré.	
N° 7. Etude et Emploi des Beaux Arts.	ib.
Avantage de l'opéra pour porter à la culture des beaux arts.	
N° 8. Travail administratif.	450
Comment il est réglé.	
§ 2. Fonctions qui se font hors des Ménages.	451
N° 1. Réunions d'Associés dans les villes.	ib.
Elles ont pour objet de vaquer aux grands travaux industriels et scientifiques.	
N° 2. Réunion d'Associés pour former des Ar- mées industrielles.	452
Objet de leurs travaux.	
N° 3. Formation des Colonies.	455
Comment elles se forment. Moyens d'empêcher l'excès de popula- tion.	
ARTICLE III. Effets des Opérations des Ménages sociétaires.	459
§ 1. Du Luxe, ou de la Santé et de la Richesse.	ib.
N° 1. De la Santé qui résulte des Opérations phalanstériennes.	ib.
N° 2. Des Richesses qui résultent des Opéra- tions phalanstériennes.	461
I. Des Produits qui sont consommés dans la Phalange.	ib.
Economie dans la consommation des substances alimentaires et des objets fabriqués. Moyens de conservation de ces produits.	
II. Vente des Produits non consommés dans la Phalange.	467
Comment se font ces ventes.	
III. Du Partage de la Richesse ou des Pro- duits.	469
Ce partage se fait par groupes et séries, et suivant ce que chacun à fourni pour produire. Parts du capital, du travail, et du talent.	

Forme de distribution suivie sous ces trois rapports. Avantages qui résultent d'une distribution faite sur ces bases. Modes particuliers de répartition pour les travaux des sciences et des beaux arts.

§ 2. Du Bonheur dont jouissent les Associés dans les Phalanges. 487

Tout est disposé pour faire le bonheur des associés. Moyens d'écartier les obstacles qui s'y opposent. On y procure les jouissances qui font la satisfaction de la vie, d'après les penchans. Tableau de ces jouissances. Le sentiment religieux se forme de ce bonheur général.

CHAPITRE I Des Institutions propres à former les hommes au Régime harmonien. 497

SECTION PREMIÈRE. De l'Écllosion des Vocations, ou de l'Éducation harmonienne. 498

ARTICLE PREMIER. Méthodes d'Enseignement. ib.

L'éducation commence à la naissance. L'instruction se donne dans les champs et les ateliers. Il faut que l'élève demande l'enseignement. Par où doit commencer l'instruction de l'enfance. Des méthodes à employer pour instruire.

ARTICLE II. Des différens degrés d'Éducation. 507

§ 1. Éducation du premier degré de l'Enfance. ib.

N° 1. Des Nourrissons. 508

Des nourrices, à défaut des mères, sont chargées de l'allaitement. Division par groupes des nourrissons et de leurs bonnes. De leur classement dans des salles séparées. Soins donnés à chacun.

N° 2. Des Poupons. 511

Ils sont divisés par caractères. Soins particuliers donnés à cet âge.

N° 3. Lutins. 513

Ordre à observer dans la gradation des âges. Goûts de l'enfance. Agrégation des enfans suivant leurs goûts. Classification suivant leurs connaissances acquises. Ressorts qui portent l'enfant à s'instruire. Avantages qui résultent de l'éducation qui est donnée à l'enfance. Fonctions des bonnes dans cette éducation.

§ 2. Éducation du second degré de l'Enfance. 524

Les sexes commencent à être distingués par des vêtemens. On y cultive plus le corps que l'esprit. Ressorts de l'éducation de cet âge. Fonctionnaires chargés de les mettre en œuvre.

§ 3. Éducation de l'Adolescence. 531

N° 1. Du Perfectionnement du corps, ou de la Gymnastique. ib.

Sa nécessité.

N° 2. Du Perfectionnement intellectuel et moral. 533

Quelles facultés mentales doivent être exercées à cet âge. Sentimens qu'il convient de développer.

I. Des Petites Hordes.	535
Leurs fonctions. Penchans des enfans de cet âge. Décorations attachées à leurs fonctions. Leur langage corporatif. Moyens employés pour les porter à s'enthousiasmer. Ordre à suivre dans l'exercice de leurs fonctions. Le goût de la mal-propreté devient une qualité en harmonie.	
II. Des Petites Bandes.	544
La nature porte à l'élégance comme à la saleté. Institutions pour l'un et l'autre goûts. Décoration des petites bandes. Leurs fonctions.	
SECTION II. Du Rapprochement et de l'Union des Sexes.	551
Il faut faire l'éducation de l'amour comme des autres penchans. Le penchant à l'amour se marque par une tendance vers le moral ou vers le physique, ce qui donne naissance à deux institutions différentes.	
ARTICLE PREMIER. Du Corps de Vestalat.	554
Ce qu'on doit entendre par vestale ou vestel. Leurs fonctions. Les avantages qui leur sont accordés. Temps de la durée du vestalat. Motifs de l'institution des vestels. Considérations accordées aux vestales.	
ARTICLE II. Du Corps de Damoisellat.	562
Lois de l'amour en harmonie. Bases de ces lois. Mœurs nouvelles qui en résulteront pour les unions conjugales. Droits des époux.	
CHAPITRE III. De la Progression qui doit être suivie dans l'établissement de la Société harmonienne.	571
Ce n'est qu'après plusieurs générations que la totalité des institutions harmoniennes pourra être mise en pratique.	
CHAPITRE IV. Parallèle des avantages et des inconvéniens que présentent à l'Humanité la Civilisation et la Société harmonienne.	572

TABLE ALPHABÉTIQUE

D'APRÈS LES NUMÉROS D'ORDRE.



- Absorption par les veines, 182.
 Abus des jouissances, 266.
 Accouchement, 46.
 Actions, 382.
 — des fonctions vitales sur l'esprit, 7, 9, 10, 406.
 — irréflechies, 383.
 — réflechies, 386.
 Activité humaine, 272.
 — et repos, 170, 261.
 Administration des phalanges, 507.
 Affections, 54, 233, 238-240, 245, 247, 327, 426.
 — physiques, 248-254.
 — physiologiques, 257-260.
 Affinité. Voy. Attraction.
 Age, 16, 222, 404.
 Agricoles (Travaux), 501.
 Air, 209, 394.
 — de la respiration, 7, 186, 209.
 Albinos, 159.
 Alimens, 178, 217, 399.
 Alimentation, 265.
 Allaitement, 228.
 Ame, 7, 251, 429.
 Amitié, 485.
 Amnios, 38.
 Amour, 266, 490.
 Amusemens, 341.
 Animalcules. Voy. Sperme.
 Animaux, 162, 331, 430-433.
 — (Education et destruction des), 502.
 Appétit, 265.
 Arachnoïde, 72.
 Armées industrielles, 509.
 Association des idées, 293.
 Artères, 90.
 Astres, 207.
 Atmosphère, 393.
 Attention active, 321.
 Attraction, 54 bis.
 — passionnelle, 480, 481, 484.
- Auvergnienne (Association), 460, 468.
 Babœuf (République des égaux de), 464, 472.
 Bandes (Petites), 534.
 Barbarie, 439.
 Barbe, 197.
 Beau, 343, 366.
 — idéal, 344.
 — moral, 446.
 — physique, 345, 367.
 — poétique, 348, 369.
 — dans les sentimens et les mœurs, 368.
 Beaux arts (Etude des), 505.
 Besoins physiologiques généraux, 260.
 — de varier ses occupations, 261.
 — physiologiques particuliers, 263.
 — de respirer l'air atmosphérique, 264.
 — de l'alimentation, d'en rejeter les résidus, et de se débarrasser des mucosités, 265.
 — de propager l'espèce, 266.
 Boissons, 178, 218, 400.
 Bonheur en civilisation, 390.
 — en harmonie, 517.
 Bouche, 93.
 Cabaliste, 480, 484, 485, 487.
 Caducité, 234.
 Calcul de probabilité, 341.
 Calorique du corps humain, 188.
 Camper, 34.
 Canal déférent, 127.
 Canal thorachique, 107.
 Capsules surrénales, 119.
 Caractère, 267, 379, 480.
 Castration, 161, 404.
 Causes morales, 426.
 Causes de l'univers, 2.

- Certitude, 308.
 Cerveau, 67, 244.
 Cervelet, 68.
 Cheveux, 197, 213.
 Chorion, 37.
 Chyle, 177, 178, 180.
 Circulation dans le fœtus, 42.
 — du chyle, 180.
 — de la lymphe, 181.
 — du sang, 174, 175.
 Civilisation, 441, 442, 454.
 Classement par âges dans les ménages sociétaires, 479.
 — par caractères et penchans dans les ménages sociétaires, 480.
 Climat, 155, 213, 224, 395.
 Clitoris, 138.
 Cœur, 89.
 Colonies sociétaires, 510.
 Communauté, 444.
 Composite, 484, 485, 487.
 Conception, 32, 228.
 Conduit éjaculateur, 129.
 Connaissances, 249, 326, 332, 333. Voy. Vérité.
 — de faits extérieurs, 326, 334-339, 342, 343. Voy. Ontologie.
 — de faits qui se passent dans l'intérieur de la conscience, 346.
 — de faits qui se passent dans la conscience d'autrui, quand ils sont manifestés par la mimique, 347.
 — de faits qui se passent dans la conscience d'autrui, sans qu'on cherche à en instruire, 348.
 Conscience, 274, 374.
 Constitution végétative, 220.
 Contractilité, 60, 170.
 Contrainte, 480.
 Convenance des sentimens, 355-357.
 Copulation, 27, 29, 30, 228.
- Cordon ombilical, 41.
 Corps humain (Parties constituantes du), 55-57.
 — inorganique et organisé, 1, 54, 60, 68.
 Corps muqueux, 62.
 Cranoscopie, 349.
 Crédulité, 292, 342.
 Crétiens, 159.
 Croyance, 308.
 Curiosité, 340.
 Damoisellat, 537, 538.
 Défécation, 265.
 Déglutition, 265.
 Derme, 62.
 Désirs, 267, 377.
 Destinée, 387.
 Devoirs de l'homme. Voyez Droits, 365.
 Diaphragme, 123.
 Dieu, 354. Voy. Sentiment religieux.
 Différence de structure des hommes relativement aux organes intérieurs, 149.
 — provenant de causes naturelles, 150.
 — — de la génération, 151.
 — — de l'âge, 153.
 — — du sexe, 154.
 — — du climat, 155-157.
 — — des vices d'organisation, 158.
 — — des maladies, 159.
 — — de causes humaines, 160.
 — des autres êtres organisés, comparée à celle de l'homme, 161.
 — entre les hommes et les animaux, relativement aux vies sensitive et spirituelle, 428.
 — entre la vie sensitive et la vie végétative, 241.
 Digestion, 179, 228.
 Direction de l'homme dans la conduite de la vie, 376, 387.

- Discords, 484.
 Domestiques (Travaux), 498-500.
 Douleur, 256, 258.
 Doute, 229.
 Droits et devoirs de l'homme, 359, 360, 362, 363.
 — — sociaux, 372.
 Dure-mère, 71.
- Eau, 60.
 Ecriture, 298.
 Economie, 341.
 Edénisme, 436.
 Education civilisée, 278, 447.
 — des animaux, 501.
 — en harmonie, 519, 520, 522.
 — du premier degré de l'enfance, 523-527.
 — du deuxième degré de l'enfance, 528.
 — de l'adolescence, 529.
 Egoïsme, 317, 353.
 Electricité, 210.
 Embryon, 36. Voy. Membrane prolifère.
 Encéphale, 66, 74, 75.
 Enfance, 153, 234.
 Engastrimysme, 296.
 Enseignement en harmonie, 504, 521.
 Enthousiasme, 484.
 Epigénèse. Voy. Conception.
 Epiderme, 62.
 Epiploon, 104.
 Erection, 29.
 Erectilité, 170.
 Erreur, 330.
 Espace, 4.
 Estomac, 100.
 Esprit (Opération de l'esprit sur les idées), 319. Voy. Vie spirituelle.
 Etre individuel, 9-11.
 Etude et emploi des sciences en harmonie, 504.
 Evolution. Voy. Conception.
 Exercice et repos, 225.
- Exhalaisons, 211.
 Exhalation intestinale, 196.
 Existence, 3.
 Expérience, 319.
 Expiration, 264.
 Exposition de la science de l'homme (Plan d'), 22.
 Expression des idées, 294.
 Extensibilité, 60.
- Facultés, 275.
 — instinctives, 240.
 Familisme, 492.
 Fécondité. Voy. Génération de l'homme.
 Femme, 157, 225, 404.
 Fluide nerveux ou vital, 175, 200, 243, 251.
 Fœtus, 43-45. Voy. Embryon.
 Folie, 417-419.
 Follicules, 111.
 Foie, 117.
 Fonctions de la vie végétative, 172, 201, 228.
 Force, 17, 35.
 — vitale, 6, 54 bis, 168, 170.
 Formation de la société harmonienne, 475.
 Frères moraves, 459, 467.
 Gall (système de), 244, 329.
 Galvanisme, 210.
 Ganglions ou Nerfs ganglioniques, 82, 200.
 Génération en général, 10-14, 49.
 — de l'homme, 23-25, 220, 266, 403.
 — des animaux, 50.
 — des plantes, 51.
 Germe. Voy. Génération.
 Gestes, 295.
 Gland, 132.
 Glandes lacrymales, 113.
 — lymphatiques, 106.
 — mammaires, 115.
 — salivaires, 114.
 — sécrétoires, 112.
 Globe terrestre, 207, 394.

- Glotte**, 63.
Gout moral, 368.
Gouûts de l'enfance, 527.
Gouvernement civilisé, 448, 452.
 — et lois de la société harmonienne, 482, 518.
Graisse, 192.
Grossesse, 33-35.
Groupes, 481.
Gymnastique, 530.
Habitude, 250, 255, 280, 384.
Hallucination, 416.
Harmonie entre les associés (moyens d'établir l'), 486.
 — entre les organes, 44.
 — entre l'organisation et le monde extérieur, 11, 45.
Homme, 162.
 — considéré en association universelle, 434.
Hordes (petites), 533.
Humanité, 433.
Hygiène, 204.
Hypothèse, 340.
Idées, 281, 284, 426.
 — de conscience, 288.
 — d'enseignement, 292.
 — de réflexion ou contingentes, 291.
 — de perception, 285, 287.
 — de sentiment, 289.
 — industrielles, 342.
 — innées, 250.
 — nécessaires, 290.
Idiosyncrasie, 228.
Idiotie, 422.
Ignorance, 332.
Imagination, 246, 277, 356.
Imbécillité, 422.
Imbibition, 60.
Imitation, 385.
 — propre à former les hommes au régime harmonien, 519.
 — dans l'enfance, 528.
Immortalité, 538.
Impressions, 251.
Impuissance. Voy. Génération de l'homme.
Induction, 319.
Industrie, 311, 341, 342, 496.
 — (ressorts de l'), 483.
Influences atmosphériques sur les fonctions végétatives, 208.
 — des formes sociales sur le progrès, 441.
 — de la position qu'on occupe dans la société sur les fonctions végétatives, 232.
 — des sexes sur les fonctions végétatives, 223.
 — terrestres sur les fonctions végétatives, 212.
Inspirations, 264.
Instinct, 380, 384.
Instruction en civilisation (éta-blissemens d'), 453.
Intelligence, 276, 320, 426.
Intestins, 101.
Invention (de l'), 344.
Jésuites du Paraguay (système des), 463, 471.
Jeux, 341.
Jeunesse, 153.
Joues, 95.
Jouissances, 389.
Jour et nuit, 215, 397.
Jugement, 324.
 — des sentimens, 373.
Lactation, 48.
Langage d'action, 295.
Langue, 97.
Langues (les), 296.
Larmes, 194.
Larynx, 63.
Lavater, 350.
Lèvres, 94.
 — (grandes), 137.
 — (petites), 139.
Liberté, 272.
Lochies, 48.
Lois humaines, 449-451.
 — physiologiques, 168.

- Longévité, 228.
 Lune, 207.
 Luxe en harmonie, 512.
 Lymphes, 181.

 Magnétisme, 210, 227.
 Maladie, 159, 203, 412-421.
 Manufactures (travail des), 502.
 Mariage civilisé, 446.
 — en harmonie, 535.
 Mastication, 265.
 Masturbation, 266.
 Matériel des ménages sociétaires, 476.
 Matière, 1.
 Matrice, 145.
 Méat urinaire, 140.
 Mécanique du corps humain, 245.
 Méconium, 47.
 Membrane caduque, 37.
 — de l'hymen, 141.
 — médullaire, 65.
 — pituitaire, 86.
 — prolifère, 42.
 Mémoire, 278.
 Ménages de famille (critique des), 445.
 — sociétaires, 475-478, 511.
 Voy. Travail sociétaire.
 Menstruation, 35, 228, 479, 480.
 Mésentère, 103.
 Mimique, 327.
 Modifications des fonctions végétatives, 206.
 — par des causes physiques, 207.
 — des fonctions animiques et physiologiques, 219.
 — — psychologiques, 229.
 — des vies sensitive et intellectuelle, 391, 392.
 — — par des causes physiques, 393.
 — — par des causes psychologiques, 402.
 — — par des causes morales, 425.

 Moelle vertébrale, 70.
 Monde, 1.
 Monstruosité, 158.
 Mont-de-Vénus. V. Pénit.
 Morale, 495, 538.
 — chrétienne, 452.
 Mort, 21, 23, 259, 428, 429.
 — apparente, 228, 234.
 Motilité, 170.
 Mouvement volontaire, 245.
 Moyens d'agir de la vie spirituelle, 271.
 Muscles, 63, 245.

 Nations, 454.
 Nature, 1.
 Nerfs ou système nerveux, 76, 174.
 — encéphaliques, 77, 80, 200.
 — de la moelle vertébrale, 81.
 — trisplanchnique, 82.
 — considérés comme organes affectifs, 243.
 — considérés dans la vie végétative, 200.
 Névritisme, 79.
 Nez, 86.
 Nutrition, 199.
 Nymphes. Voy. Petites lèvres.

 Objets sur lesquels la vie spirituelle opère, 281.
 Œsophage, 99.
 Ongles, 62, 177.
 Ontologie, 345.
 Opéra, 506.
 Opérations de l'intelligence sur les idées, 299, 300.
 — des ménages sociétaires, 483, 484.
 Opinion, 308.
 Oreilles, 85.
 Organes de la circulation, 88.
 — de la digestion, 92.
 — de la génération, 124.
 — de la génération de l'homme, 125.
 — de la génération de la femme, 134.

- Organes de la respiration**, 120.
 — des sécrétions, 109.
 — de la vie sensitive, 61.
 — de la vie végétative, 87, 166-168.
Organisation de l'homme, 52, 53.
 — d'un ménage sociétaire, 478.
 — universelle, 9.
Os de toutes les parties du corps, 64, 65.
Ovaires, 145.
Ovoïstes. Voy. Conception.
Ovule. Voy. Conception.
Owen (Système social d'), 462, 470.

Pancréas, 116.
Palais. 96.
Papillonne, 484, 485, 487. Voy.
 Passions.
Parallèle des avantages et des inconvéniens que présentent à l'humanité la civilisation et la société harmonienne, 540-545.
Parole, 296.
Partage des profits en harmonie, 516.
Passions, 267, 377-380, 480, 487, 489-491, 494. Voy. Ressorts des passions.
 — Comment elles portent à l'industrie, 487.
 — Moyens de les absorber, 488.
 — sociétaires de l'adolescence en harmonie, 533.
Pathognomonie, 351.
Patriarcat, 438.
Peau, 62, 193, 196.
Penchans, 267, 480.
Pénil ou Mont-de-Vénus, 135.
Pensées, 280.
Perceptions, 252-255, 273, 286, 316, 426.
Perfectibilité, 279.
Perfectionnement intellectuel et moral de l'adolescence en harmonie, 531.
- Perfectionnement du système social**, 455.
 — — par la modification des institutions, 436.
 — — par les substitutions d'autres institutions, 457.
Perméabilité aux gaz, 60.
Périoste. Voy. Os.
Péritoine, 102.
Personnel d'un ménage sociétaire, 477.
Pharynx, 78.
Phases sociales, 435.
Philosophie, 353.
Physiognomonie, 350.
Physionomie, 146, 148.
Pie-Mère, 73.
Placenta, 40.
Plaisir, 256, 258.
Plèvres, 122.
Plexus, 78.
Poésie, Versification, 369.
Poils. Voy. Peau.
Pouls, 174.
Prédominance d'un sexe sur un autre (Cause de la), 26.
Préjugés, 331.
Principes, 308.
Productions terrestres, 216, 398.
Professions, 160, 231, 232.
Progressions des institutions en harmonie, 539.
Propagation. Voy. Génération.
Propriété (Droit de), 361, 364.
 — des corps, 248.
 — des organes, 168.
 — des substances organiques, 60.
 — vitales, 168.
Prostate, 130.
Protubérance cérébrale ou anulaire, 69.
Puberté, 153, 228, 234, 426, 530.

Qualités premières et secondes des corps, 336.

- Races d'hommes, 156, 160, 278, 395.
- Racornissement, 60.
- Raison, 333, 355, 356, 380.
- Raisonnement, 325.
- Rate, 118.
- Réceptivité, 273.
- Réflexion, 322, 426.
- Régime, 224, 406-411.
- Reins, 111.
- Remède, 401.
- Respiration, 183-187.
- Ressorts des passions, 484, 485, 488, 489, 492-495.
- Rêve, 423.
- Réveil, 422.
- Réveries, 423.
- Richesses en harmonie, 514.
- Saint-Simoniens, 465, 473.
- Saisons, 214, 396.
- Sang, 173.
— artériel, 173, 176, 189.
— veineux, 173, 176.
- Santé, 202, 227.
— en harmonie, 513.
- Sauvage, 278.
- Sauvagerie, 437.
- Sciences et arts, 352, 505, 506.
- Science de l'homme. Voy. Exposition.
- Sécrétions, 190, 191.
— alvines et des boissons, 195.
— biliaires, 193.
— digestives excrémentielles. Voy. Sécrétions alvines.
— excrémentielles, 194,
— excrémentielles calorifiantes, 196.
— excrémentielles génératrices, 197.
— folliculaires sébacées, 193.
— des larmes, 193.
— linifiantes excrémentielles, 193.
— des maladies, 198.
— des membranes gastro-pulmonaires et gastro-urinaire, 193.
- Sécrétions des membranes muqueuses, 196.
— pancréatiques, 195.
— de la peau, 196.
— récrémentielles, 192.
— salivaires, 195.
- Sens, 426.
— (organes des), 83.
- Sensations, 252, 256.
- Sensibilité affective, 239.
— spirituelle, 272.
— végétative, 169.
- Sentimens, 299-302, 354-357.
— des affections physiologiques, 304, 338, 359.
— d'amour-propre, 316, 352, 373.
— d'action volontaire, 388.
— harmonique ou du beau, 312, 343, 366-369.
— du juste, 315, 351, 372-374
— qui naissent des objets, 305, 339.
— de personnalité, 303, 337, 358.
— religieux, 354, 375, 517.
— de sociabilité, 313, 349, 370.
— du sublime, 347, 367.
— de sympathie, 314, 350, 371.
— du vrai, 306, 340, 364.
— de l'utile, 307-311, 341, 361, 365, 372.
- Sentir (propriété de), 426.
- Série, 481.
- Sexe, 223, 405, 535.
- Signaux, 297.
- Signes indicateurs, 294, 327.
- Société, 433.
- Société harmonienne, 474.
- Soif, 265.
- Sommeil, 226, 262, 409, 423.
- Somnambulisme, 425.
— magnétique, 425.
- Souvenir, 268, 426.
- Sperme, 31.

- Squelette. Voy. Os.**
Stérilité de la génération de l'homme, 25.
Structure du corps humain, 61.
 — des êtres organisés comparée à celle de l'homme, 161.
Suc aréolaire, 192.
 — médullaire, 192.
 — séreux, 192.
Sympathie. Voy. Sentimens de sympathie.
 — végétative, 171.
Synovie, 192.
Système social des Lacédémoniens et des Esséniens, 458, 466.
 — — proposé par Feignet, 461, 469. Voy. Auvergniennes, Babeuf, Frères Moraves, Saint-Simoniens, Owen.
Taille humaine, 147.
Témoignage, 322.
Tempérament, 152, 221.
Temps, 4.
Testicules, 126.
Théocratie, 440.
Thérapeutique, 205.
Tissu érectile, 28.
Trachée-artère, 121.
Transpiration, Sueur, 186, 188, 196.
Travail, 231, 233, 411.
 — sociétaire, 480, 485, 496.
 — dans les ménages, 497.
 — hors des ménages, 508.
Trompes utérines, ou de Fallope, 144.
Tronc commun des lymphatiques, 108.
Type d'un système social, 443.
Univers, 1, 9.
- Uretères, 119.**
Urètre, 131.
Utérus. Voy. Matrice.
Utile, 335.
Vagin, 141, 142.
Vaisseaux chyleux ou lymphatiques, 105.
 — exhalans, 110.
Végétaux, 165.
Veille, 226, 262, 408.
Vengeance, 373.
Veines, 91, 182.
Vente des produits en association, 515.
Verge, 131.
Vérité, 327, 328, 345, 356.
 Voy. Vrai (le).
Vésicule ombilicale, 39.
 — séminale, 31, 128.
Vessie, 119.
Vestalat, 536.
Vices organiques, 422.
Vie, 6-8, 15, 18, 20, 21.
 — organique, 421.
 — sensitive ou instinctive, 238, 239, 427-429.
 — spirituelle, 17-19, 269-271, 279, 427-429.
 — végétative, 164, 165, 234.
 — des animaux, 236.
 — des végétaux, 237.
Vieillesse, 18, 19, 153, 234, 426.
Virilité, 153, 234.
Vocations (Ecllosion des), 520.
Voies urinaires, 119.
Voile du palais, 95.
Voix, 296.
Volonté, 272, 381.
Volupté, 28, 266.
Vrai (le), 308.
Vulve, 137.
Yeux, 84.

$$\frac{16}{208}$$

-

|

.

